



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3 3433 08172094 2

76 (2)

*Presented by*

*John Bigelow*

*to the  
Century Association*

36 (2)

*Presented by*

---

*to the  
New York Public Library*

XIM  
Measure







# MERCURE

DE

## FRANCE,

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

61

---

TOME SOIXANTE-UNIÈME.

---



### A PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Haute-  
feuille, n°. 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson*,  
et de celui de M<sup>me</sup>. *V°. Desaint*.

---

1814.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY

335115

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS  
1905

---

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, rue de Racine,  
place de l'Odéon,

---



# MERCURE DE FRANCE.

---

N°. DCLXIV. — *Octobre* 1814.

---

## POÉSIE.

MARIE-STUART, REINE D'ÉCOSSE,

PRÊTE À MONTER SUR L'ÉCHAFAUD.

### ÉLÉGIE.

L'ARRÊT est prononcé. L'heure fatale arrive.  
L'envie a mis le comble à ses emportemens.  
Ce cachot ténébreux, de mon Âme plaintive  
Bientôt n'entendra plus les vains gémissemens.

Je souscris à mon sort. Divine Providence,  
D'un cœur respectueux j'adore tes desseins.  
Tu vois du haut du ciel mes juges inhumains  
Fouler aux pieds ma crédule innocence,  
Fouler aux pieds les droits des Souverains.

Reine du firmament, ô Marie! ô ma mère!  
Prends pitié de ta fille, en ce terrible instant.  
D'un monde trop chéri montre-lui le néant,  
La félicité mensongère,  
Et le perfide attachement.

## MERCURE DE FRANCE,

Née au sein des plaisirs, j'ai régné sur deux trônes  
 Qu'environnaient la gloire et la splendeur ;  
 Et celle dont le front vit briller deux couronnes (1)  
 Ne reçoit qu'en tremblant le pain de la douleur.

Dans la captivité j'ai vu périr mes charmes ;  
 Dans la crainte ou l'espoir j'ai perdu mes beaux jours.  
 Les peuples et les Rois me devaient leur secours :  
 Ils ne m'ont donné que des larmes ! !

Toi seule, Vierge sainte, ô source de bonté !  
 M'as tenu lieu de tout en ma chute effroyable ;  
 Je t'invoquais souvent : et ta main secourable  
 M'envoyait la constance et la sérénité.

Toi, dont l'œil pénétrant lit au fond des âmes,  
 De mon cœur ingénu tu connais les erreurs.  
 Ma jeunesse imprudente a causé mes malheurs :  
 Mais ce cœur est exempt de crimes,  
 Et de remords et de terreurs.

Q'une Femme implacable, en son délire extrême  
 S'efforce de couvrir d'indignes attentats :  
 Mes trésors envahis, mon frère diadème  
 De la tombe, où je cours, ne l'affranchiront pas.

Tout un peuple abusé, pressé sur mon passage,  
 Peut-être me réserve un farouche mépris ;  
 Peut-être Élisabeth, enflammant les esprits,  
 A mon trépas sanglant veut joindre encor l'outrage !....

De cet affreux calice, ô mère de douleur !  
 J'accepte l'amertume, et la boirai sans peine.  
 La hache des bourreaux peut frapper une Reine :  
 Elle a frappé mon Maître et mon Sauveur.

Ne m'abandonne pas, au terme du voyage ;  
 Imprime sur mon front ta sainte majesté.  
 Que l'univers ému, que la postérité  
 Connaissent ma candeur à mon noble courage.

---

(1) Cette princesse était Reine douairière de France, dès l'âge de 17 ans.

J'ai vécu dans les pleurs, je vais mourir en paix.  
 Je vais revivre en toi, près de toi, Vierge auguste :  
 Ta couronne m'attend ; et mon supplice injuste  
 Est le plus glorieux, le plus grand des bienfaits,  
 Où se puisse élever l'espérance du juste.

(*Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.*)

ÉVANG.

*Nota.* Cette pièce parut dans le recueil des Jeux Floraux, en 1806, et l'auteur, en 1808, eut l'honneur d'en adresser des exemplaires à S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême, par l'intermédiaire de sa dame lectrice, en Allemagne.

---

## LE MÉRITE ET LA DIGNITÉ DES FEMMES,

*Imité d'une ode de SCHILLER (1).*

Viens m'inspirer, muse, chantons les femmes !

Au vrai bonheur elles rendent nos âmes

Et de l'amour forment les nœuds charmans.

De la pudeur suivant toujours les traces,

Nous les voyons sous le voile des Grâces

Nourrir le feu des plus purs sentimens.

Des passions orageuses

Souvent le triste jouet,

L'homme aux chimères flatteuses

Livre son cœur inquiet.

Il ne craint point de naufrage ;

Et, jusqu'au delà des cieux,

Il poursuit toujours l'image

De son rêve ambitieux.

Mais la beauté, d'un regard favorable,

A ses genoux ramène le coupable

Qui s'éloignait de la félicité.

Dans ses revers, une épouse, une amante

---

(1) Cette ode, qui jouit d'une grande réputation en Allemagne, est chantée sur un air fort ancien, qui se vend chez Nadermann. L'auteur a essayé de conserver jusqu'au rythme de Schiller et la disposition de ses strophes.

Tarit ses pleurs d'une main caressante :

Pour lui, la femme est une déité.

Enivré de sa puissance,

L'homme détruit ce qu'il fait :

Fier de son indépendance,

Jamais il n'est satisfait.

Foyers de mille tempêtes,

Ses passions, dans leurs cours,

De l'hydre sont les cent têtes,

Elles renaissent toujours.

Mais du plaisir, les femmes plus légères

Savent cueillir les roses passagères

Et par leurs soins prolonger ses instans.

De notre vie égayant le voyage,

Nous les voyons semer sur ce passage

Des fleurs, qu'hélas ! flétrit bientôt le temps.

L'homme en proie à ses caprices

Tombe d'erreur en erreur.

Il ignore ces délices

Que fait naître le bonheur.

Il avance dans la vie

Tout vient le dissuader....

C'est quand sa course est finie

Qu'il voudrait rétrograder.

La femme, ainsi qu'une lyre sonore,

Qu'un zéphyr frappe et fait vibrer encore,

Soudain palpite et s'ouvre au sentiment.

Fort d'un pouvoir qu'elle ignore peut-être,

Son cœur qui semble attendre tout d'un maître,

Sait l'enchaîner même en le proclamant.

Vainement l'homme s'efforce

De se créer des plaisirs ;

Il ne connaît que la force

Sans connaître ses désirs.

Ses passions ennemies

Se livrent mille combats :

Où dominent les Furies

Les Grâces ne règnent pas.

Par le comte de PROSY-D'ÈPRE.

## UNE MÈRE A SON FILS.

J'ÉPROUVE le plus doux transport,  
Mon fils, je vois cesser l'orage.  
Crois sous mes yeux, toi que le sort  
Condamnait un jour au ravage.  
Ah ! c'en est fait, je puis sentir  
Tous les charmes de la tendresse :  
D'amers soucis pour l'avenir  
N'empoisonnent plus mon ivresse.

Ta famille, au sein de la paix,  
Verra les jeux de ton enfance,  
Et pour elle, nouveau progrès  
Sera nouvelle jouissance.  
Mon fils, lorsque tu toucheras  
L'âge brillant de la jeunesse,  
La guerre, au moins, ne viendra pas  
Te ravir à notre tendresse.

Je veux couronner ton bonheur ;  
De ce soin je serai jalouse ;  
Tu resteras près de mon cœur,  
Et je verrai ta jeune épouse.  
De Mars ne grossis point la cour :  
Dédaigne la gloire des armes ;  
La victoire qui dure un jour  
Coûte souvent dix ans de larmes.

Sous un conquérant inhumain,  
Ne va pas désoler la terre.  
Ah ! je désire que ta main  
Ferme un jour les yeux de ta mère.  
Le temps sur toi viendra peser ;  
L'Europe alors sera sans guerres,  
Et tu pourras te reposer  
Auprès du tombeau de tes pères.

*Par le même.*

## L'AGE D'OR DE LA FRANCE (1).

Aix : *De la Sentinelle.*

De quel éclat mes yeux sont éblouis!  
 Entendez-vous ces hymnes d'allégresse?  
 Un lis paraît.... A l'aspect de Louis  
 Nos cœurs éteints s'exaltent dans l'ivresse.  
 Sous des auspices bien heureux  
 Le règne des lis recommence...  
 Sur le trône de ses aïeux  
 Louis remonte glorieux,  
 Et comment?... en sauvant la France.

Mais ce n'est-là qu'un seul de ses bienfaits!  
 Et ma patrie abattue, épuisée,  
 De sa sagesse admirant les effets,  
 Verra sa plaie un jour cicatrisée.  
 Des maux dont il n'est point l'auteur  
 N'est-ce pas lui qui nous console?  
 Lui! qui nous dit du fond du cœur:  
 « Je viens faire votre bonheur »,  
 Et les Bourbons tiennent parole.

Il est un vœu que nous osons former;  
 Près de Louis voyez cette Princesse,  
 Ange du ciel descendu pour charmer  
 Ce peuple entier dont le sort l'intéresse.  
 L'espoir du monde est dans ses mains;  
 Tout notre avenir dépend d'elle;  
 Les lis fleurissent incertains.....  
 Ah! qu'elle assure leurs destins  
 En rendant leur *branche* immortelle.

Eh quoi! déjà renaissent ces beaux jours  
 Et de simplesse et de galanterie,  
 Temps fortunés où de gais troubadours  
 Chantaient la gloire et la chevalerie!

---

(1) Extrait de la 34<sup>e</sup>. année des *Étrennes Lyriques*, dédiées à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, par M. Charles Malo.

Le Français, dans les camps nourri,  
Fut naguère dur, intraitable,....  
Sous les étendards de Berry,  
Le peuple le plus aguerrî  
Va devenir le plus aimable.

Espoir du trône, honneur du nom Français,  
Ne voit-on pas d'Artois et d'Angoulême,  
Au nom du roi répandre des bienfaits....  
Chacun d'eux semble agir d'après lui-même.  
C'est peu d'avoir comblé les vœux  
Du bon peuple qui l'environne...  
Grâce à ces princes généreux,  
Louis fait partout des heureux  
Afin de n'oublier personne.

CHARLES MALO.

## ÉNIGME.

J'AI la tête ovale et pointue ;  
Le ventre ouvert, et ma queue est fourchue.  
Au-dessous de mon ventre un petit escabeau  
Me tient le bec en l'air en forme d'un crapaud :  
On me presse d'un pied et de l'autre on m'éventre ;  
L'un n'en sort que quand l'autre rentre.  
Sujet à mille saletés,  
Le plus souvent on m'entoure de crottes ;  
Mais à propos de quoi tant de méchancetés ?  
Le croiras-tu, lecteur ! c'est à propos de bottes.

S.....

## LOGOGRIPHE.

JE suis un meuble utile et même nécessaire  
En ménage, et que d'ordinaire,  
Comme dit fort bien maître Jean (1),

(1) Ni mon grenier, ni mon armoire  
Ne se remplit à babiller.

LA FONTAINE (Jean).

On n'emplit pas en babillant.

Outre l'ameublement qu'en mon sein l'on apporte,  
Que d'objets différens dans mon seul nom je porte !  
J'entre dans les détails : tu vois, avec moi-même,

L'être chéri portant le diadème ;

Un perfide élément ; ce qui n'est pas commun,  
Tel avec nous qui ne fait qu'un ;

Le chef de chaque lieu ; ce que fait un tireur ;  
L'opposé de pleurer ; ce que cherche un rimour ;

Un mot synonyme à colère ;

Ce qu'on fait dans une galère ;

Le plus beau mois de l'an ; ce qu'on prise le plus,  
Et qu'on préfère aux talens, aux vertus :

La capitale d'Italie ;

Quand nous mourons ce qui survit en nous ;

Ce que de faire il est si doux,

Surtout au printemps de la vie !

Je porte encor ce qu'allant aux combats,

Tout guerrier doit porter au bras ;

Un saint qui fait époque ; une note en musique ;

Une étoffe qu'on peut regarder comme antique,

Qui pourtant ne dépare pas ;

Enfin ce qui déplait aux palais délicats.

S.....

---

## CHARADE.

Mon premier en Espagne est un titre d'honneur ;

En Perse mon second s'estime un grand docteur ;

Mon entier est partout un obstacle au bonheur.

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPHE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'ÉNigme est *Roulettes*.

Celui du Logogriphe est *Cacochime*, où l'on trouve *mi*, *coche*, *ame  
ami*, *cime*, *mie*, *mie de pain*.

Celui de la Charade est *Virago*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

**MÉMOIRE** couronné par la société des sciences, belles-lettres et arts de Màcon, en 1812, sur la question suivante : *Les anciens avaient-ils des établissemens publics en faveur des indigens, des enfans orphelins ou abandonnés, des malades et des militaires blessés, et s'ils n'en avaient point, qu'est-ce qui en tenait lieu ?* par M. le baron PERCY, commandant de la Légion d'honneur, grand-cordon de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, chevalier de l'ordre royal du Mérite civil de Bavière, chirurgien inspecteur général des armées françaises; et par M. VILLAUME, membre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal du Mérite civil de Wurtemberg, chirurgien en chef d'armée et de l'hôtel royal des militaires invalides à Louvain, avec cette épigraphe :

*Melius est duos esse simul quàm unum, habent enim emolumentum societatis suæ : si unus ceciderit, ab altero fulcietur.*

ECCLES., cap. 4, paragr. 9.

LE programme du prix proposé par la société des sciences de Màcon, embrasse une question extrêmement vaste, digne à tous égards de méditations profondes et de recherches les plus capables d'honorer les travaux des savans, qui influent si puissamment par leurs lumières sur la perfectibilité de nos institutions, et c'est le vrai but où doivent tendre toutes les connaissances humaines. Le choix d'une question aussi importante est d'un intérêt tout particulier pour le médecin et le philosophe, et généralement pour le commun des hommes. En effet, qui est-ce qui mérite mieux le tribut de nos veilles, aux yeux des vrais philanthropes, que l'indigent vertueux, l'enfant abandonné, le voyageur exténué de fatigue et de faim, cette mère infortunée, coupable pour avoir sacrifié à la nature; ce vieil-

lard, qu'une longue carrière a privé de ses proches et de ses amis; ce soldat mutilé, qui, tout bouillant de jeunesse, a répandu son sang pour sa patrie et son roi; enfin, l'ennemi lui-même, que le sort a frappé lorsqu'il se défendait avec courage? Non, rien sans doute n'est plus digne de fixer l'attention du philosophe et du savant, que de connaître quelle a été, chez les plus anciens peuples, leur coutume, soit dans la manière de traiter les prisonniers, les vieillards, les enfans infirmes, soit même les esclaves. Car, malgré la simplicité apparente des mœurs de ce temps-là, on n'avait encore créé aucun asile pour le malheur; et nous verrons, en dépit des reproches adressés aux nations civilisées, qu'elles l'emportent du moins par l'utilité des établissemens de bienfaisance, sur la barbarie des anciens. L'ambition a été de tout temps le mobile des guerres; elles sont donc à peu près aussi anciennes que le monde. Il ne fallait rien moins, de la part des savans auteurs du mémoire, qu'une érudition variée et choisie, appuyée d'une critique saine, et de la connaissance approfondie de l'histoire, pour embrasser une foule d'objets, d'autant plus importans à connaître, qu'ils appartiennent essentiellement à la question dont il s'agit. La nécessité de remonter aux sources, de consulter les anciennes lois des peuples séparés de nous par des siècles, de se familiariser avec leurs usages, d'interroger leurs monumens et leurs institutions, avant de parvenir aux temps modernes, voilà le difficile de la tâche proposée. L'intervention de la médecine et de la philosophie, dans la solution d'une question aussi importante, était absolument indispensable pour obtenir des résultats heureux. D'après ce court résumé, c'est déjà faire connaître les travaux estimables de l'un de nos plus célèbres professeurs de la faculté de médecine de Paris, M. le baron Percy, qui s'est illustré par son courage, et les services importans qu'il a rendus à la chirurgie militaire; et a mérité le nom de *Paré* du siècle; en associant son nom aux travaux littéraires de M. Villaume, chirurgien en chef d'armée, sa rare modestie l'a mis à même de partager avec l'amitié un prix qu'il eût pu cueillir seul; ses lauriers n'en sont que plus beaux. Que cette conduite est louable et mérite d'être imitée! Au reste, l'épigraphe du même mé-

moire, *melius est duos esse simul quàm unum*; *habent enim emolumentum societatis suæ*, devient le témoignage public de la part que M. Villaume a droit de prétendre aux éloges donnés à son illustre patron. Je vais donc, pour me renfermer dans mon sujet, exposer, le plus brièvement qu'il me sera possible, l'ordre adopté par les deux auteurs du mémoire; et afin de mieux saisir l'esprit dans lequel ce dernier est écrit, je rapporterai en entier l'avertissement de MM. Percy et Villaume :

« Pour mettre de l'ordre dans l'examen de ce sujet intéressant, considérons-le d'abord chez la nation la plus ancienne, chez ce peuple chéri, ce peuple de Dieu, que si long-temps il a voulu éprouver par la misère et les humiliations; je veux dire les Israélites. Voyons-le ensuite aux trois plus célèbres époques de la société civile, 1°. chez les Grecs, depuis les temps héroïques de la Grèce, jusqu'à l'asservissement de cette terre des arts et de la liberté, à la politique profonde et délicate du roi de Macédoine; 2°. chez les Romains républicains ou obéissans à des empereurs, jusqu'à la translation du règne de l'empire à Byzance, et la conversion de Constantin à la foi catholique; 3°. depuis le règne de ce prince jusqu'aux temps modernes. Notre mémoire se trouvera ainsi divisé en quatre parties, que l'ordre même de la question partagera naturellement en quatre sections, les pauvres, les orphelins, les malades et les militaires blessés ».

Ce plan est exposé clairement, nous ne ferons que parcourir très-rapidement les trois premières parties du mémoire, pour nous arrêter à la quatrième, où se trouve l'objet important de la question qui nous occupe, dont la solution, donnée par nos deux savans, concerne spécialement la fondation des premiers hôpitaux en France, ainsi que cela eut lieu auparavant dans le monde chrétien.

Les Hébreux n'eurent point d'hôpitaux, quoiqu'il soit incontestable qu'ils avaient des médecins; témoin ce passage de l'*Ecclésiaste* : *Honora medicum propter necessitatem, etenim illum creavit altissimus* (1).

---

(1) Moïse, considéré comme législateur et comme moraliste, par M. de Pastoret. Paris, 1788, in-8°.

Moïse, ce législateur si humain, et en même temps si sévère, fit à la multitude un devoir essentiel de la bienfaisance et de la charité. Ce fut probablement ainsi qu'il rendit inutiles, aux Hébreux, les établissemens en faveur des pauvres (2).

Moïse est aussi le premier exemple d'un enfant exposé sur les eaux, par sa mère, pour le soustraire au barbare édit de Pharaon. Mais la confiance des Hébreux dans l'infinie bonté du Seigneur, dut rendre fort rare un tel attentat contre l'humanité et la nature, et par conséquent dispenser d'ouvrir des asiles à ces innocentes victimes.

Salomon lui-même, que sa sagesse merveilleuse avait fait nommer l'inspiré de Dieu, quelque grande que semble avoir été sa sollicitude pour les guerriers, paraît ne s'être point occupé de leur préparer des secours pour les accidens de la guerre, et il est très-vraisemblable que, dans ces temps reculés, comme plus tard, ceux qui ne périrent pas d'hémorrhagie sur le champ de bataille, étaient secourus par leurs compagnons.

Les Macédoniens, les Perses, les Babyloniens et les Égyptiens, exposaient leurs malades dans les carrefours, pour exciter la commisération publique, et n'avaient pas non plus d'établissemens de bienfaisance.

Cependant nous voyons Alexandre se confier à son médecin, et, chez les Grecs, les ministres d'Esculape desservir les autels et guérir les malades; ceux-ci devaient y demeurer quelque temps; ainsi, l'on peut augurer de là l'origine des hôpitaux; mais les célèbres écoles de Gnide, de Cos, de Rhodes et même d'Alexandrie, qui se succédèrent, n'avaient aucun de ces établissemens particuliers. Chez les Grecs plus modernes, ils y existaient sous la dénomination de *Geronthomia*, *Pthocotropia*, *Orphanotropia*, selon qu'ils étaient destinés aux malades, aux vieillards, aux pauvres et aux orphelins. Chez les Athéniens, ce peuple spirituel, délicat, et que sa jalouse inquiétude rendit si ingrat envers ses grands hommes, les soldats mutilés et infirmes étaient cependant l'objet des soins les plus honora-

---

(2) Dissertation sur la Médecine et les Médecins des anciens Hébreux, par dom Calmet.

bles, ils étaient entretenus par l'état, en vertu d'une loi de Pisistrate. Au rapport de Plutarque, les premiers des peuples civilisés, ils avaient donné ce bel exemple, et Aristide les en félicite en leur disant, dans une de ses panathénées : « Vous seuls de tous les peuples, ô Athéniens ! avez » consacré, par une loi, que les citoyens, devenus inva- » lides au service de l'état, seraient entretenus à ses » frais ».

Au surplus, les sages lois de Lycurgue et de Solon prescrivaient des distributions de deniers et d'alimens au peuple, de même que sous les premiers tribuns romains ; et cela se pratiquait, dès les temps les plus reculés, chez les Hébreux, comme nous en avons de nombreux témoignages d'après l'Écriture sainte. Toutes ces précautions avaient pour but de prévenir la mendicité ; conséquemment les hôpitaux et autres établissemens de ce genre n'étaient pas, à proprement parler, d'une nécessité indispensable.

Les Romains, dans l'enfance de leur république, furent presque aussi barbares que les Lacédémoniens ; mais, quand ils eurent à peu près soumis tous leurs voisins, on vit les lois de l'hospitalité aussi religieusement observées chez ces mêmes Romains, devenus les maîtres du monde, que chez les Athéniens, le peuple le plus policé de la Grèce. Ils eurent des médecins qui se faisaient accompagner par un très-grand nombre de disciples, et qui incommodaient beaucoup par ce nombreux cortège, si on en juge d'après ce passage de Martial, qui doit avoir inspiré Molière, quand il fait dire à son docteur : *Gare de là, ou je te donne la fièvre.*

*Linguebam : sed tu conuilatus propinuis ad me*

*Venisti centum, Symmache, discipulis*

*Centum me tetigere, manus aquilone gelatæ ;*

*Non habui febrem, Symmache, nunc habeo.*

MARTIAL. L. V. epigr. 9.

Il faut remarquer, avec les auteurs du mémoire, que chez les peuples les plus célèbres de l'antiquité, mais surtout chez les Romains, la munificence du gouvernement, l'attention qu'ils donnaient aux grands objets de salubrité

publique, les soins et les dépenses des édiles; l'établissement de magnifiques égouts, entretenait la propreté dans les villes, d'aqueducs y portant de bon eau, de portiques multipliés, de bains publics vastes; et d'un prix à la portée du peuple, que toute cette prévoyance, tous ces soins, toute cette sollicitude, prévenaient les maladies que font naître et fixent souvent, chez les nations modernes, nombre de circonstances, qui tiennent au défaut de prévoyance ou aux petites vues des gouvernemens.

Cependant, chez les Romains, nous allons véritablement prendre connaissance des hôpitaux et de leur fondation, particulièrement des ambulances à la suite des armées.

On lit dans Végèce, de *re Militari*, au sujet des militaires blessés, d'assez amples détails sur la manière dont les soldats romains étaient soignés dans les hôpitaux des camps; les personnes qui y étaient employées; la surveillance qu'exerçaient les chefs sur ces établissemens: ils étaient, dit Végèce, sous la direction des préfets du camp; et auteur recommande aux chefs militaires d'y veiller assidument, aussi se faisaient-ils un devoir de visiter les malades et de leur procurer tout ce qui leur était nécessaire. Velleius Paternus fait cet éloge de Tibère, Pline de Trajan; Tacite de Germanicus.

Nous voici arrivés à la quatrième partie du mémoire, et à l'époque où nombre d'hôpitaux, de maisons de bienfaisance et de charité, naquirent de cette religion sainte, dont la sage conformité des maximes avec le bien public, nous rend compatissans aux maux d'autrui. Nous trouvons le premier exemple de bienfaisance chez une dame romaine, nommée Iola; cette illustre fondatrice vécut au quatrième siècle, établit à Rome une maison pour recueillir des pauvres et des infirmes; bientôt la capitale du monde chrétien vit les établissemens de charité se multiplier sous toutes les formes et pour toutes les classes de malheureux; les vieillards, les malades indigens, les orphelins, eurent des asiles. Selon le rapport d'Alexandre Donat, qui fait mention de la réparation des édifices publics par les pontifes après le sac de Rome par Atila, on voit Grégoire II, Léon III, Etienne II, Serge II, Sixte IV;

s'occuper du soin de rétablir les hôpitaux, et généralement tous les monumens de bienfaisance.

Grégoire de Tours parle de l'hôpital de Saint-Julien-le-Pauvre, près duquel il logea pendant son séjour à Paris; l'Hôtel-Dieu, élevé par les soins et en partie aux frais de saint Landry, vingt-neuvième évêque de cette cité, en 660, fut toujours voisin de la principale église près de laquelle nous le voyons encore aujourd'hui.

Au huitième siècle, les Arabes eurent à Cordoue un hôpital magnifique, où se formèrent plusieurs de leurs médecins fameux.

En 1113 fut fondé l'ordre religieux et militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi que plusieurs autres ordres qui eurent la même destination; la multitude des hôpitaux et lazarets fondés en Europe, est immense aux sixième, huitième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, où des pestes très-meurtrières étendirent leurs ravages. Le nom de lazaret viendrait ou de ce que ces établissemens furent d'abord mis sous la protection de saint Lazare, ou peut-être mieux du mot arabe, *el hesard*, bel hôpital établi pour les aveugles, près de la grande Mosquée, dite des Fleurs, au Caire; lequel frappa tellement les croisés, que, corrompant son nom arabe, dont ils firent *lazard*, ils appelèrent ainsi tous les hôpitaux qu'ils firent construire à leur retour en Europe.

Ce fut après son premier voyage à la Terre sainte, que Louis IX, saint Louis du nom, agrandit l'Hôtel-Dieu de Paris, et qu'il ouvrit l'hospice des Quinze-Vingts à trois cents de ses guerriers, devenus aveugles pendant cette expédition. On sait que ce prince religieux fonda aussi des hôpitaux à Pontoise, à Verneuil, à Compiègne, et que, dans ce dernier, il daigna panser, de ses propres mains, le premier blessé qu'on y reçut.

Mais comment passerait-on sous silence le nom du bienfaiteur de l'humanité, ce philosophe chrétien, ce religieux tolérant qui donna la preuve la plus touchante de la bonté de son cœur, par ce peu de paroles qu'il prononça en voyant mener au supplice une malheureuse femme qui avait attenté à la vie de son enfant : *Il vaut mieux, dit notre saint homme, bâtir que détruire.*

Dès lors, saint Vincent de Paul devint le fondateur d'ordres religieux qui furent ensuite multipliés en France, et s'il ne parvint pas tout-à-fait à tarir les sources du malheur, du moins il en opéra la diminution autant que cela est possible; en instituant l'ordre des Sœurs de la Charité, il y introduisit des changemens singulièrement avantageux, et améliora beaucoup le sort de ces infortunés, qui auparavant étaient sans secours. Il savait que les femmes ont en général dans le cœur une vivacité, une fécondité de sentimens qui les rend capables des soins les plus assidus et les plus pénibles : nous avons eu surtout des preuves de dévouement, de la part de ces dames charitables, dont la douceur angélique, et les soins constans et multipliés, dictés par les sentimens de la religion, ont contribué si puissamment, dans les circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés, au rétablissement de tant de braves et de pères de familles, qui eussent péri sans ces secours. Les orages politiques avaient dispersé ces êtres précieux; mais la famille auguste, qui nous est rendue, les a pris désormais sous sa protection; et, cette fois, ils vont jouir d'une paix inaltérable.

Dans les temps susmentionnés, il n'y avait pas encore de chirurgiens attachés aux corps militaires. Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, fut nommé, comme il le dit lui-même, chirurgien de la compagnie de M. de Rohan, avant d'appartenir au roi François II. Ces compagnies eurent aussi des caissons, des médicamens et autres objets de pansement, comme on le voit par le témoignage de Paré. Malgré la forme plus régulière que Charles VII, Louis XI et Charles VIII, donnèrent à leurs armées, qu'ils augmentèrent considérablement, l'apparence d'ordre et d'administration qu'ils y introduisirent, ne s'étendit pas jusqu'à pourvoir aux besoins du soldat blessé, qui était réduit à se faire panser et soigner à ses frais. Mais ce n'est qu'au siège d'Amiens, en 1597, que, par les soins de Sully, on vit pour la première fois, à l'armée du roi, un hôpital réglé dans lequel les malades et les blessés reçurent des secours qu'on ne connaissait point encore, et en général l'armée était si bien pourvue de toutes choses, qu'on disait de Henri IV qu'il avait amené

Paris devant Amiens. Quand de si sages précautions ne suffisaient pas, à raison du grand nombre de blessés, alors les hospices civils, les couvens, les maisons des particuliers leur étaient ouverts; et on en faisait la répartition entre les chirurgiens du lieu où ils se trouvaient. Nous avons vu se renouveler ces mesures de nécessité sous nos yeux. Sous Louis XIII il y eut aussi de très-grandes pertes dans ses armées, et des malheurs à supporter. Mais Louis XIV eut à sa disposition de grandes et belles armées avec des hôpitaux et des ambulances, et les régimens furent pourvus de chirurgiens. Depuis lors, jusqu'à nos jours, cette sage administration s'est toujours perfectionnée. Mais les déprédations successives, et la perte du matériel de l'armée dans ces derniers temps, out singulièrement été à la charge du public. On ne se rappelle pas, sans une vive reconnaissance, les sacrifices en tous genres qui se sont renouvelés dans toutes les provinces pour le soulagement de nos blessés. Car, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli, nous avons vu, à la suite des armées, les blessés sans secours ensanglanter les routes et se trainer douloureusement du champ de bataille jusqu'aux lieux les plus voisins, où ils ne trouvaient quelquefois pas de ressources en raison du grand nombre de malades. Aussi les armées se fondaient-elles sans cesse par la dispersion des blessés, dont on ne savait ni le sort, ni le lieu de retraite. Il fallut renouveler souvent l'élite de l'armée; nous avons été témoins de tous ces désastres, qui heureusement ont cessé comme par enchantement, à l'aide de la sage administration de notre bon roi. C'est le dieu tutélaire de la France : elle renaît de sa cendre.

Nous terminerons cette analyse par un extrait de l'avertissement des auteurs du mémoire, sur la dissertation concernant l'antiquité des hôpitaux, par M. Mongèz, membre de l'institut :

« Cet écrit, quoique venu trop tard pour nous, n'en a  
» pas moins vivement piqué notre curiosité, comme il ne  
» manquera pas d'exciter celle de nos lecteurs, et nous  
» avons jugé utile à notre ouvrage même, dont il sera le  
» complément, de le mettre sous leurs yeux, persuadés  
» d'ailleurs qu'ils seront bien aises de connaître, dans cette

» production de la jeunesse de M. Mongèz, alors garde  
 » des antiques et du cabinet d'histoire naturelle de Sainte-  
 » Geneviève, le présage et les premiers fondemens de la  
 » haute réputation dont il jouit aujourd'hui à de si justes  
 » titres, et comme littérateur savant, et comme archéo-  
 » logue des plus profonds ».

C'est ainsi que de vrais savans, pénétrés d'une estime réciproque, se traitent mutuellement. La tâche que je viens de remplir m'a fourni de nombreuses occasions de puiser dans le savant mémoire que j'ai analysé, et je dois entièrement, aux auteurs que j'ai cités avec tant de plaisir, l'intérêt dont pourra être cet article.

Je forme des vœux très-ardens pour que M. le baron Percy, auteur de plusieurs éloges académiques, nous fasse jouir de cette collection très-importante que nous désirons tous, et qui ne peut manquer d'ajouter encore à sa gloire.

DE MERCY.

---

RECHERCHES SUR APOLLON, et sur divers points de grammaire;  
 par J.-B. GAIL, lecteur royal, membre de l'institut, et chevalier de Saint-Waldimir.

APOLLON, comme tous les autres dieux de l'antiquité, avait d'innombrables surnoms que les poètes multipliaient encore tous les jours, pour donner à leurs hymnes plus d'harmonie, à leurs récits plus de variété. En voici qui paraissent tous avoir une même origine, *Lycien*, *Lycoctone*, *Lycabas*, *Lycigène* ou *Lycogène*, etc. *Λύκος* veut dire *loup*, et c'est par ce mot qu'on explique le plus souvent ces épithètes poétiques : les loups pouvaient avoir eu quelques rapports avec Apollon, berger d'Admète. Cette explication n'a pas satisfait de bons esprits ; et comme Macrobe, Vossius et plusieurs autres, M. Gail soutient qu'il n'y a point de *loup* dans tout cela, mais qu'il faut dériver ces mots de *λύκη*, le *crépuscule du matin*, et *λύκος*, le *soleil*. Alors nous reconnaissons facilement Apollon, le père du jour, le dieu de la lumière. Les moindres objections sont réfutées dans l'ouvrage avec une rare sagacité.

L'étymologie du surnom *Loxias*, adoptée par M. Gail et par M. Noël, approuvée par Lalande, et conforme au même système, se trouvait aussi dans Macrobe, au chapitre des Saturnales, où il prouve, par les surnoms d'Apollon, que ce dieu

n'est autre que le soleil. Sa dissertation précieuse, quoique mêlée de fausses conjectures, n'était pas connue de l'auteur, lorsqu'il interpréta ces mots pour la première fois ; elle lui aurait fourni d'excellentes preuves pour défendre son opinion. Il paraît qu'on reproche à M. Gail de laisser la tradition incomplète. Ce reproche n'est pas fondé, quand il s'agit des idées arbitraires d'un Anglais ou d'un Allemand ; mais, si l'on trouve des éclaircissemens dans un ancien sur un point de critique, il me semble qu'on ne doit pas les négliger, ou l'on s'expose à répéter comme une découverte ce que d'autres avaient répété. Cependant, comme M. Gail donne ici de nouvelles preuves et des explications plus précises, je n'oserais lui reprocher peut-être que de n'avoir pas discuté le texte et les citations de Macrobe. Le lecteur, qui connaît l'érudition du philologue moderne, aurait voulu comparer les recherches et les argumens de deux interprètes dignes de lutter ensemble.

Si l'auteur donnait plus de développement à cette question littéraire, il n'oublierait pas sans doute ce passage des *Euménides*, qui s'accorde si bien avec ses idées : *Mais c'est au puissant Loxias, au dieu médecin, prophète, augure et purificateur suprême, de veiller à la pureté de son temple. Euménid.*, v. 61. trad. de M. Du Theil. Je lui recommande aussi le vers 8 du *Plutus* d'Aristophane ; Euripide, *Ion*, *passim* ; *Iphigénie en Tauride*, vers 1013 ; *Oreste*, vers 208 ; Suidas, au mot *Loxias*, etc.

Λύκειος et Λύκκιος, dit M. Gail. Outre ses autorités pour la seconde forme, il aurait pu citer encore le manuscrit du poëme grec intitulé *Lysis*, dernièrement publié. Le texte, il est vrai, était rempli de lacunes, et souvent altéré ; mais, dans ce vers,

Χλωροῖς ὕμηττου καὶ Λυκείου κεύθμασιν,

on lisait très-clairement le mot inusité. Cependant, l'éditeur a eu raison de préférer l'autre, parce que nous ne devons pas confondre le Lycée d'Athènes avec le mont Lycée d'Arcadie. On devrait même avertir quelques professeurs de prendre garde à l'orthographe du mot *Lyceum*, quand ils l'écrivent au frontispice de leurs ouvrages. L'article III de M. Gail sur ce gymnase, en ne leur laissant aucun doute, leur apprendra en même temps la nouvelle étymologie qu'il donne à ce mot, et qu'il fait valoir avec beaucoup de justesse et d'esprit : « Dans le premier Lycée de la plus fameuse des cités savantes, on invoqua sans doute, non pas un dieu qui tue des loups, mais un dieu qui éclaire ».

Sur Jupiter *τέλειος*, M. Gail ne consultera pas sans fruit Diodore, V, 73, et les notes de Wesseling.

Quant au passage de Thucydide, I, 70, examiné de nouveau par son illustre traducteur, je lui propose cette version qui me semble plus exacte et plus concise : « Dévoués à la patrie, leur corps ne leur appartient pas, et leur esprit n'a de facultés que pour elle ».

Le savant qui offre au public dans ce mémoire un nouveau témoignage de son zèle et de sa longue persévérance, termine ses recherches en nous promettant, pour le commencement de l'année classique, un journal de grammaire grecque, sur lequel il appelle d'avance l'attention des jeunes professeurs et des hellénistes. C'est un projet utile, comme tous ceux que l'auteur a conçus; mais j'ai peur qu'il ne soit pas encore temps de l'exécuter. Le vaste corps de l'université de France, qui a souffert de la secousse générale, semble distrait aujourd'hui de tous ces petits détails d'érudition par de plus grands intérêts. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a besoin de travailler le plus tôt possible pour l'avenir, que des études sérieuses lui fourniraient à propos l'occasion d'améliorer l'enseignement, et que ses professeurs laborieux gagneraient à s'éclairer de leurs lumières mutuelles. Ils trouveront d'illustres auxiliaires dans ceux du Collège royal et de la Faculté des lettres. Nous désirons que ce journal commence heureusement; mais nous faisons aussi des vœux pour qu'il donne aux autres l'exemple de la modération et des bienséances. On peut discuter et se combattre avec douceur; et nous devons croire que les savans, qui rédigeront ces feuilles grammaticales, n'interrompront jamais, par d'injurieuses boutades, une dissertation sur le sens d'un mot, ou sur la forme d'un aoriste. Ils choisiront sans doute pour protecteur Apollon, mais Apollon désarmé.

J. V. L.

VOYAGE EN AUTRICHE, ou *Essai statistique et géographique sur cet empire* ; par M. MARCEL DE SERRES. — Quatre vol. in-8°. , accompagnés d'une carte physique, de plusieurs coupes de nivellement, et de divers tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche (1)

QUOIQUE l'Autriche soit une des contrées de l'Europe qu'il nous importe le plus de connaître, les écrivains français ne paraissent pas cependant y avoir donné une grande attention ; aussi n'a-t-on presque rien écrit, sur l'Autriche. Les travaux de MM. Rhoth et Ramond, quelque estimables qu'ils soient d'ailleurs, ne peuvent être considérés que comme des traductions d'ouvrages allemands. Ainsi l'on peut dire que nous ne possédions aucun ouvrage qui nous fit connaître avec une certaine exactitude l'empire d'Autriche, et cependant la France a tous les jours des relations avec cet empire. Les travaux de M. Marcel de Serres ont donc, sous ce rapport, le mérite de la nouveauté ; l'on ne peut qu'avoir une opinion favorable sur leur exactitude, lorsqu'on fait attention à la position dans laquelle s'est trouvé ce jeune écrivain. Investi de la confiance du gouvernement français, il a pu, lorsque nous étions maîtres de l'Autriche, se procurer les données les plus sûres sur la force, la population et les revenus de cet empire. Il paraît même qu'il a su tellement concilier la délicatesse avec ses devoirs, que, depuis son départ de Vienne, plusieurs seigneurs et divers membres du gouvernement de l'Autriche lui ont fourni de nouvelles données, en sorte que son ouvrage nous donne une situation exacte de l'état de l'Autriche en 1813. Le *Voyage* de M. Marcel de Serres ne peut être assimilé à ces descriptions superficielles qu'on honore trop souvent du titre pompeux de voyages, et qui ne sont que des descriptions assez insignifiantes des objets qui ont frappé le voyageur dans sa route. M. de Serres n'a point adopté l'ordre que l'on est forcé de suivre dans un itinéraire ; mais, après

---

(1) A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n°. 23.

avoir considéré l'Autriche dans son ensemble, il en décrit les diverses provinces en particulier. Avant de faire connaître le plan de l'auteur, qu'on nous permette quelques réflexions sur les obstacles que la publication de cet ouvrage a éprouvés.

L'éditeur du *Voyage en Autriche* nous apprend que l'ouvrage de M. de Serres a été long-temps retardé par les circonstances politiques : lorsqu'on a jeté les yeux sur ce travail, on ne peut qu'être étonné d'une pareille proscription. Nous avons été encore bien plus surpris lorsque nous avons su que l'on avait inspiré des craintes au gouvernement contre cet ouvrage. Ainsi le même gouvernement qui en avait été le premier investigateur, avait décidé qu'il pouvait tout au plus être imprimé dans quatre ans. Comme ces rapports existent et que plusieurs sont signés des principaux membres de l'ancien gouvernement, on peut se convaincre combien (ainsi que le remarque fort à propos l'éditeur de cet ouvrage) la force est près de la faiblesse. Ces circonstances étaient trop piquantes pour ne pas nous faire rechercher avec empressement les passages qui pouvaient avoir offusqué un gouvernement si chatouilleux. Quant à l'esprit du livre, il nous a paru excellent. On n'y trouve jamais rien qui sente la déclamation ; l'on n'y voit pas non plus des éloges faciles à démentir. L'ouvrage entier nous a paru écrit avec justice et impartialité ; il annonce même plus de calme et de jugement que n'en ont ordinairement les jeunes gens. Enfin, après avoir parcouru le livre de M. de Serres avec la plus grande attention, nous n'avons pu découvrir que deux passages qui pouvaient fort bien ne paraître que trop vrais à un gouvernement qui paraissait quelquefois craindre les vérités utiles. Qu'on nous permette de les citer, d'autant qu'ils sont assez piquans, quand on se rapporte à l'époque où ils ont été écrits.

« Depuis long-temps, remarque M. Marcel de Serres, » on a dit que les Allemands n'avaient point d'esprit national et qu'ils manquaient de cette unité et de cet ensemble qui caractérise les nations, ou, pour mieux dire, » qui en fait la gloire et la force. Ce reproche est-il tout-à-fait mérité et a-t-il toute la justesse qu'on lui a sup-

» posée? Plusieurs causes, qui dépendent moins des peuples  
 » que de leurs institutions, s'opposent à ce qu'il y ait en  
 » Allemagne cette même unité qu'en Angleterre, en Es-  
 » pagne ou en France. Les Allemands n'étant point réunis  
 » sous le même chef ne peuvent point se considérer comme  
 » formant une seule nation; c'est à cette division du pou-  
 » voir que l'on doit attribuer la faiblesse politique de  
 » l'Allemagne comparativement à son étendue et à sa  
 » population. Cependant de trop grands maux pèsent sur  
 » cette contrée pour ne point faire présumer que cette  
 » nation sentira qu'elle ne peut avoir de la force que dans  
 » son union. Ainsi l'époque n'est sûrement pas éloignée  
 » où elle abandonnera des rivalités particulières pour ne  
 » plus penser qu'à la cause commune. Les hommes de  
 » lettres du nord de l'Allemagne disposent les esprits vers  
 » ce grand changement. Leurs écrits, lus par toutes les  
 » classes, exercent une influence qu'on ne soupçonne pas  
 » encore en France ».

Il est facile de juger combien ces réflexions pouvaient déplaire à une époque où le gouvernement français semblait prendre à plaisir toutes les mesures qui devaient détruire en Allemagne son influence, acquise cependant par tant de sang et achetée par des victoires dues autant à l'intrépidité de notre nation qu'à l'habileté de nos généraux. M. de Serres avait assez voyagé en Allemagne pour sentir combien toutes les mesures que prenait depuis longtemps le gouvernement français, étaient propres à détruire l'esprit de soumission que des conquêtes brillantes et des entreprises hardies avait rendu général en Allemagne. L'Allemagne obéissait à la France, parce que tous les individus de la première de ces nations pensaient que rien ne pouvait s'opposer à la valeur française. D'ailleurs si le gouvernement français était redouté, les Français eux-mêmes se faisaient aimer, et la bonté des Allemands ne pouvait leur en vouloir des maux qu'ils étaient obligés de supporter. Mais l'empire de la crainte ne peut durer, et lorsqu'on veut le pousser trop loin, il change en désespoir l'abattement et jusqu'à la pusillanimité. D'ailleurs on a tout à craindre des peuples susceptibles d'enthousiasme, et les brouillards du nord exaltent autant la tête que le soleil ar-

dent du midi. Ainsi nous avons vu ces mêmes peuples, qui avaient si long-temps ployé sous le joug, se réunir pour mieux nous vaincre, et venir nous dicter des lois dans des lieux où ils ne seraient jamais parvenus s'ils avaient eu une cause moins juste à défendre.

Le second passage où nous avons cru remarquer des réflexions dont la mauvaise politique d'alors pouvait s'alarmer, est cependant moins remarquable que celui dont nous venons de parler. L'auteur observe, avec raison, que « l'esprit public est aussi nécessaire à la prospérité des » nations que l'étendue et la fertilité de leur territoire, » et le nombre de leur population. Les peuples qui pré- » fèrent l'intérêt de tous à leur intérêt particulier méri- » tent seul le nom de nation. Eux seuls peuvent exécuter » de grandes choses sans des efforts trop au-dessus de » leurs forces, et eux seuls enfin savent conserver ce qu'ils » avaient exécuté par leur valeur ou l'étendue de leurs » conceptions. En effet les hommes qui pensent ne doivent » point admirer ces entreprises hardies qui étonnent sou- » vent par les succès qui les suivent, mais bien ces desseins » sagement combinés, que le calcul fait entreprendre et » que l'habileté conserve. L'audace peut tout oser et même » être suivie du succès ; mais le génie seul met à l'abri du » temps les institutions qu'il crée et les conquêtes qu'il a » su habilement ménager. Un ancien l'a déjà dit : celui » qui exécute et transmet à ses descendans fortunés ce » que sa sagesse ou sa valeur lui ont fait produire, est » seul digne de notre admiration ». Voilà les deux seuls passages de tout l'ouvrage où la malignité pouvait trouver quelqu'application à faire dans les circonstances où nous nous sommes trouvés vers la fin de 1812 ; peut-on du reste s'imaginer que, ces passages ayant été encore supprimés par la perspicacité des censeurs, on ait pu empêcher la publication d'un ouvrage qui éclairait le gouvernement lui-même dans les rapports qu'il avait avec l'Autriche ? Que conclure de cela si ce n'est qu'il faut plaindre les hommes et les temps où la vérité ne peut se dire, et bien plus encore lorsqu'elle paraît dangereuse ?

Les circonstances présentes ne peuvent que donner un grand intérêt à l'ouvrage de M. de Serres. C'est au milieu

de cette Autriche, dont il est le digne historien, que va se régler le sort de l'Europe, et que va probablement se rétablir cette balance politique si nécessaire à la prospérité et au bonheur de toutes les nations. C'est dans les lieux même où Marie-Thérèse dicta des lois si sages après avoir reconquis un trône qu'elle ne dut qu'à son courage et à la fidélité de ses sujets, que va maintenant être réglé le sort de l'Europe, et nous pouvons dire celui du monde. Puissent des lieux illustrés par les talens politiques des Kaunitz et des Thugut inspirer encore les ministres qui doivent présider à de si hautes destinées !

Le plan que M. de Serres a dû suivre dans son ouvrage devait être nécessairement subordonné aux motifs qui l'avaient fait entreprendre, et au but que le gouvernement s'était proposé : ainsi cet ouvrage devait renfermer sur l'Autriche un très-grand nombre de données, et cela dans un cadre fort resserré; il a été en quelque sorte forcé de suivre un plan didactique qui pût renfermer tous les renseignemens. C'est aussi le parti que l'auteur a pris; et si son livre y a gagné sous le rapport de l'ordre et de la méthode, il y a perdu sous celui de la grâce et de l'agrément. M. de Serres paraît s'être moins occupé de faire un ouvrage agréable qu'un ouvrage utile : sous ce dernier rapport son livre deviendra fondamental pour l'Autriche. On reconnaît cependant la brillante imagination de l'auteur dans la description de Vienne et de ses environs, et pour en donner une idée aux lecteurs, nous citerons plus tard les passages qui nous ont le plus frappés.

L'ouvrage de M. de Serres se compose, ainsi que nous l'avons déjà dit, de quatre volumes. Le premier, peut-être le plus intéressant, est uniquement consacré à un aperçu général sur l'Autriche. L'auteur, après avoir fait connaître dans une introduction très-savante la plupart des écrivains qui ont publié des travaux sur l'Autriche, porte ensuite ses recherches sur les commencemens de cette monarchie, et montre à quel point de splendeur l'avait portée le génie de Charles-Quint. Successivement il indique les pertes et les agrandissemens que cette puissance a éprouvés à différentes époques, et enfin nous trace le tableau de ce qu'elle était vers la fin de 1813. Ses tableaux, tous pleins

d'intérêt, l'amènent à faire sentir combien cette puissance peut accroître sa population, soit à cause de la fertilité de son territoire, soit en excitant l'industrie dans un grand nombre de ses provinces. Il n'oublie pas non plus de faire remarquer combien le gouvernement de l'Autriche est sage dans son administration, et combien il est loin d'avoir adopté toutes ces idées de fiscalité qui, pour le malheur de la France, n'ont que trop germé dans les têtes peu réfléchies de nos ministres. L'habitant de l'Autriche est si heureux, que de tous les peuples de l'Europe il est celui qui désire le moins, étant peu tourmenté par cette funeste inquiétude de l'existence qui occupe tous les habitans de nos grandes cités. Un changement quelconque est pour lui le plus grand des malheurs; c'est probablement à cette inactivité qui existe dans toutes les classes que l'on doit attribuer le peu de succès des Autrichiens dans la culture des sciences et des lettres. Les lettres n'y donnent pas le moindre éclat, et leur culture n'y est jamais excitée par aucun genre d'émulation.

Après avoir tracé un aperçu succinct sur l'étendue de l'empire d'Autriche, l'auteur porte ensuite son attention sur les peuples qui l'habitent. Il donne surtout une attention particulière à la race esclavonne, dont on voit en Autriche un grand nombre de branches. Rien n'est plus intéressant que le tableau qu'il trace sur la manière dont ces races se trouvent réparties dans les différentes provinces. Il faut certainement avoir bien observé et bien recueilli des données positives pour esquisser un pareil tableau. Du reste ce grand tableau est suivi d'un autre qui classe les habitans de l'Autriche d'après leurs différentes races, et qui fait distinguer d'un coup d'œil les races primitives des branches secondaires. L'auteur étudie ensuite l'aspect physique de l'Autriche, il montre l'influence que l'inégalité du sol a exercée sur le climat et les habitans, et finit ce chapitre, un des plus curieux de l'ouvrage, par des observations fort piquantes sur les mœurs de ces habitans. Nous ne pouvons nous empêcher de citer l'auteur lui-même, d'autant que l'on pourra prendre ainsi une idée de sa manière de voir.

« Les Autrichiens ont en général (observe-t-il) une

» sincérité et une probité à toute épreuve. Ils doivent  
 » autant ces excellences qualités à leurs institutions qu'à  
 » la bonté de leur cœur. En vain voudraient-ils manquer  
 » à leur parole, et imiter la ruse et la tromperie si fami-  
 » lières aux nations du sud, ils seraient trop maladroits  
 » pour ne pas se trahir, et l'on connaîtrait aisément à  
 » leur incertitude qu'ils déguisent la vérité. On n'est ja-  
 » mais vicieux à demi, a-t-on dit depuis long-temps : cet  
 » axiome est l'histoire toute entière des Allemands. Leur  
 » caractère paisible, leurs longs hivers où les familles se  
 » rassemblent dans des pièces d'une chaleur insupport-  
 » table, tout les porte à des idées d'ordre et d'union dont  
 » ils ne se départent jamais. D'ailleurs comment ne les  
 » conserveraient-ils pas, avec leur amour pour le travail,  
 » leur penchant naturel à réfléchir sur tout, et les idées  
 » religieuses que les guerres, ces grands moyens de cor-  
 » ruption, ne leur ont jamais fait perdre ? La lenteur qu'ils  
 » mettent dans toutes leurs actions et l'importance qu'ils  
 » y attachent contribuent à perpétuer parmi eux ces idées  
 » d'honnêteté et d'hospitalité qu'ils exercent sans aucune  
 » distinction, soit envers leurs compatriotes, soit à l'égard  
 » de l'étranger. Quel Français, transporté par les événe-  
 » mens de la guerre au milieu de ces peuples, n'a pas béni  
 » cent fois leur générosité, et ne s'est pas écrié en en  
 » recevant des preuves multipliées : Je ne serai point assez  
 » barbare pour faire du mal à des hommes si bons !

Voyons de quelle manière l'auteur juge les femmes alle-  
 mandes ; elles ont, selon lui, « peut-être plus d'esprit que  
 » les hommes ; comme partout ailleurs leur tact et leur  
 » délicatesse les mettent bientôt d'accord avec les mœurs de  
 » l'étranger. Généralement elles ont plus d'imagination  
 » que de véritable passion, et plus d'abandon que de sen-  
 » timent. Beaucoup plus libres qu'en France jusqu'au  
 » moment où elles se marient, elles se livrent aussi plus  
 » facilement aux sentimens qu'elles éprouvent. L'amour  
 » leur paraît une vertu ; en France il n'est jamais qu'une  
 » faiblesse. A la vérité elles n'excusent qu'une seule pas-  
 » sion ; toutes celles qui suivent un premier sentiment ne  
 » sont pour elles qu'un caprice coupable ou le fruit d'une  
 » imagination pervertie. Cette manière d'envisager l'amour

» rend les femmes allemandes capables de bien des sacri-  
 » fices pour l'objet qui a su les charmer ; trompées , elles  
 » gémissent en secret et s'abandonnent rarement au dé-  
 » sespoir. En France , on a cru trop légèrement que les  
 » femmes allemandes étaient faciles , parce qu'on a vu  
 » parmi elles quelques exemples de faiblesse. Mais a-t-on  
 » fait attention que ces femmes n'étaient point prévenues,  
 » comme nos Françaises, contre la séduction ? Les femmes  
 » allemandes ne peuvent , dans la simplicité de leur cœur,  
 » croire qu'un homme d'honneur s'abaisse à feindre des  
 » sentimens qu'il n'éprouve point , et qu'il se fasse un  
 » jeu de la plus noble affection. Quel est le plus cou-  
 » pable , je le demande : est-ce celui qui trompe ou celui  
 » qui est trompé » ?

Après avoir fait connaître d'une manière rapide les mœurs des habitans de l'Autriche , l'auteur passe ensuite en revue la constitution de cet empire , et les institutions diverses auxquelles il est soumis. Il montre combien le gouvernement de cette monarchie perd de sa force, n'ayant pu jusqu'à présent soumettre à des lois uniformes les divers royaumes dont elle est composée. Cependant , à part ce grand vice , on retrouve dans la constitution de l'Autriche , et beaucoup de sagesse , et une grande modération dans l'exercice du pouvoir. Aussi le souverain actuel de l'Autriche est-il béni de ses peuples , et dans l'administration de ses vastes états , il n'oublie jamais que la fortune publique est toujours riche de la fortune des particuliers.

M. de Serres nous donne encore des détails curieux sur les forces militaires de l'Autriche , et sur l'organisation de l'armée autrichienne. Il examine ensuite les lois judiciaires, et nous apprend qu'à peu près à la même époque que la France , cette monarchie s'est donné un code civil et un code criminel. A la vérité le gouvernement de l'Autriche avait tenté depuis long-temps de réunir toutes les lois éparses et de n'en former qu'un seul code ; mais cette entreprise utile , ébauchée par divers souverains , n'a été entièrement exécutée que sous le règne de François II. L'état des finances de l'Autriche occupe également notre voyageur , et tout ce qu'il dit sur un plan nouvellement

adopté en Allemagne pour asseoir la contribution foncière, m'a paru extrêmement intéressant. Il me semble que ceux qui s'occupent de cet objet important d'économie politique devraient donner quelque attention à ce nouveau système d'imposition.

Parmi toutes les sectes que l'on voit en Autriche, il n'en est pas de plus intéressante que celle des frères moraves ou hernnhutes. « Les établissemens des frères moraves, dit M. de Serres, sont en quelque sorte les cousins des protestans. Leur culte est un mélange de protestantisme et de luthéranisme. Leurs associations très-libérales ne sont gênées par aucune espèce de vœu; tout y est volontaire, et tout cependant est en commun. Les hommes et les femmes n'y sont pas plus séparés que dans nos villes, et le mariage n'y est nullement interdit. Cette association présente cela de particulier que le travail de chaque individu qui la compose ne lui appartient point, mais bien à la communauté. La communauté profite de l'industrie et des talens de chacun de ses membres en leur donnant un traitement proportionné à leur degré de mérite. Long-temps ils ont mangé en commun, mais cette coutume s'est perdue en grande partie à mesure qu'ils se sont étendus. Aujourd'hui on voit dans différens états de l'Allemagne, principalement en Moravie, en Saxe et en Prusse, des villages entiers peuplés uniquement par les frères moraves. Tous ces villages se distinguent par une grande propreté, ainsi que par l'ordre et l'union qui règnent entre tous les habitans. Ils sont en général si paisibles et tout s'y passe avec tant de silence, qu'on serait tenté de les croire déserts et abandonnés.

» Ces communautés, dont tous les individus sont frères, sont dirigées par une commission prise dans le sein des vieillards les plus renommés par leur savoir. Cette commission, dont les membres sont éligibles tous les ans, est elle-même soumise à une commission générale qui se compose des différens chefs d'ateliers ou bien de ceux qui dirigent les établissemens de la communauté. Du reste, les membres de la commission n'ont d'autre avantage que celui d'être utiles à leurs frères. Lorsqu'un

» membre a été élu cinq fois de suite, le plus ancien fait  
 » connaître les services qu'il a rendus à la commu-  
 » nauté, et tout le monde le salue du nom de frère bien-  
 aimé.

» Les Hernnhutes s'adonnent peu jusqu'à présent à la  
 » culture des terres. Le commerce et les diverses branches  
 » d'industrie sont leur unique occupation. L'ordre qu'ils  
 » ont établi pour le partage général des profits que la  
 » communauté a faits est plus facile à maintenir chez un  
 » peuple négociant que chez un peuple agricole, où il y  
 » a rarement assez d'instruction pour tenir un compte  
 » exact des sommes perçues ou dépensées. Ainsi un mar-  
 » chand, un aubergiste, un ouvrier, etc., sont payés par  
 » la communauté, et tout ce qu'ils reçoivent doit être  
 » versé dans la caisse générale qui fait vivre les infirmes  
 » comme les jeunes gens, et les habiles comme les indo-  
 » lens. Des tarifs fixent d'avance ce que chacun doit rece-  
 » voir selon le métier qu'il exerce et son degré d'habileté.  
 » De cette manière on a évité toutes les discussions.

» Quant aux dogmes des Hernnhutes, ils se rapprochent  
 » beaucoup de ceux de la confession d'Augsbourg et de  
 » la doctrine de Luther. On peut dire que la société  
 » entière est ecclésiastique : tout s'y fait du moins au nom  
 » de la religion et uniquement pour elle. Une autorité  
 » invisible semble régir cette église qui n'a point de prêtre.  
 » Le vieillard le plus respectable de la communauté exerce  
 » les fonctions du sacerdoce, et lorsqu'il juge qu'un  
 » homme mérite mieux que lui d'en remplir les devoirs ;  
 » il le prie, au nom de ses frères, de leur parler de  
 » Dieu. Lorsqu'on se trouve pour la première fois au  
 » milieu des frères moraves, on se croirait transporté  
 » aux premiers temps de l'église chrétienne. Leurs mœurs  
 » sont si pures et leur genre de vie si austère, qu'on les  
 » prendrait tous pour autant de pieux solitaires. Une dou-  
 » ceur sans égale et une bonté inaltérable les caractéri-  
 » sent, et ce qui n'est pas moins extraordinaire, tous à  
 » peu près au même degré ».

M. de Serres ne pouvait, ce me semble, mieux ter-  
 miner le chapitre de l'instruction publique qu'en nous  
 faisant connaître les hommes de lettres et les artistes qui

illustrent dans ce moment l'Autriche. Il nous rappelle que c'est à Vienne que Haydn et Mozart ont formé leur talent et développé leur génie, et il semble croire qu'ils ont dû en partie au climat et à la tournure d'esprit propre aux nations du nord de manquer souvent de cette grâce et de cette douce mélodie qui semblent réservées au beau ciel de l'Italie. Ces réflexions nous paraissent du reste aussi justes que toutes celles qu'il fait sur le genre de mérite littéraire des Allemands, et enfin sur leur genre de talent dans les beaux-arts proprement dits.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails qu'il nous donne sur les manufactures et le commerce de l'Autriche. Ici M. de Serres traite des objets peu susceptibles d'extrait. Il l'a fait du reste avec ces connaissances qui ont placé son nom parmi les hommes les plus habiles. On reconnaît encore la sagacité de l'auteur et son excellent esprit d'observation dans le chapitre où il traite des productions naturelles de l'Autriche. On est étonné de la foule de détails que ce jeune écrivain a pu embrasser, et des recherches auxquelles les circonstances les plus difficiles ne l'ont pas empêché de se livrer. Certainement les gouvernemens qui font faire des entreprises à si grands frais devraient souvent mieux choisir leurs hommes, et s'ils en trouvaient beaucoup comme M. de Serres, leurs encouragemens tourneraient davantage à notre instruction. Il est difficile, en parcourant cet ouvrage et les divers travaux que M. Marcel de Serres a déjà publiés sur l'Allemagne, de ne pas être étonné qu'un seul homme ait pu faire autant de choses. L'on en est encore plus surpris quand on songe que c'est au milieu de la guerre, et absorbé par diverses fonctions, que cet infatigable observateur a rassemblé autant de matériaux. On ne peut du reste que le féliciter d'avoir trouvé tant de zèle dans des circonstances aussi difficiles; et quoique peut-être il n'en ait pas eu la moindre récompense, il ne doit pas moins s'en féliciter aujourd'hui. Un jour viendra sûrement où les noms d'Olivier de Serres et de Marcel de Serres seront unis dans la mémoire des hommes comme ils le sont par le sang: et quelle récompense vaut cette gloire! Ici je m'arrête, me réservant de faire connaître dans d'autres

articles l'ensemble du travail de M. de Serres, et de mieux en faire sentir le mérite et l'importance. D. L.

~~~~~

LETTRE au rédacteur du *Mercur*, contenant l'analyse d'un ouvrage sur plusieurs monumens de la Bretagne:

MONSIEUR, S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême vient d'agréer la dédicace d'un ouvrage publié par M. le comte de Penhouët, ancien officier de la marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et ayant pour titre : *Recherches historiques sur la Bretagne, d'après les monumens anciens et modernes.*

Cet ouvrage mérite, je crois, à tous égards, de fixer l'attention des savans et de ceux qui s'intéressent à la bonne direction et aux progrès des études historiques.

En effet, monsieur, sous le point de vue saisi par l'auteur, des recherches sur la Bretagne offraient une matière tout-à-fait neuve : nous ne possédons aucun travail complet sur cette belle province, isolée en quelque sorte de la France par les mœurs, les usages de ses habitans, et surtout par la langue qui s'y est conservée sans altération sensible, au milieu des grands mouvemens du commerce et de la civilisation.

Aucun des historiens qui s'en sont occupés n'a osé remonter au-delà du quatrième siècle. Tous ont pris, pour point de départ, les premières tentatives faites par les peuples de cette province pour secouer le joug de Rome; époque à laquelle se rapporte le passage en Bretagne du premier prince breton Conan Mézriadec.

M. de Penhouët a porté ses regards beaucoup plus loin : il a voulu, ainsi qu'il le dit lui-même dans son avant-propos, reculer les cippes de l'histoire de la Bretagne, et découvrir surtout l'origine primitive des Armoricains, celle de la langue que parlent encore leurs descendans les Bas-Bretons : langue dans laquelle le père Pezron, comme tous les sectateurs de la fameuse académie, n'ont vu et voulu voir que le celtique pur.

On jugera sans peine du haut intérêt attaché à ces recherches, si l'on veut bien se rappeler qu'il a suffi de cette langue, trop peu étudiée, pour tracer en Bretagne une ligne de démarcation toujours subsistante, et tellement profonde, que les ef-

forts réunis du temps et de la civilisation n'ont pu ni la détruire, ni la faire reculer.

Dans les évêchés de Nantes, de Rennes, de Saint-Malo, de Saint-Brièux; en un mot de tout ce qu'on appelle le pays français, on ne parle que le gallo ou gallec, et cet idiome n'offre plus rien, absolument rien, qui appartienne au prétendu celtique.... Celui-ci, ou pour mieux dire le bas-breton, et, selon M. de Penhouët, l'armoricain, s'est exclusivement maintenu dans la Basse-Bretagne, dans la Bretagne bretonnante; ce caractère est même si tranchant, que, sur la ligne indiquée, les habitans des paroisses limitrophes sont aussi étrangers entre eux par le langage, que peuvent l'être, et le sont réellement, les habitans de Douvres à ceux de Calais.

Cette seule observation suffisait sans doute pour écarter l'idée d'une origine commune entre le gallo ou gallec, et la langue armoricaine; mais tel est l'effet ordinaire de cet esprit exclusif de système qu'il enveloppe d'un épais nuage les plus simples vérités.... On voulait voir le celtique partout.... Il fallait lui trouver un type existant, dès lors les analogies forcées ne coûtaient plus rien, et le bas-breton offrait un champ d'autant plus vaste aux rêveries des étymologistes, que peu de personnes avaient la volonté ou les moyens de tenter la vérification des résultats.

Mais M. de Penhouët n'a pas procédé ainsi, et il faut lui en savoir gré.... Il a dit avec beaucoup de raison: la langue que j'étudie, si étrangère d'ailleurs par toutes ses formes aux dialectes de la Gaule, n'a point franchi certaines limites marquées par une analogie constante de monumens et d'usages.... Cette langue ne nous est donc pas venue de l'intérieur.

En vain prétendrait-on qu'après s'être progressivement perdue sur les autres points du continent, elle s'est réfugiée sur nos côtes comme dans son dernier asile..... Les langues ne se perdent pas, surtout chez les grands peuples, sans laisser quelques débris de leur ancienne existence.

Si l'on avait parlé autrefois dans l'intérieur la langue qui ne s'est conservée que dans l'ancienne Armorique, on en retrouverait aujourd'hui de nombreuses et profondes traces. C'est ainsi que, dans la Cornouaille anglaise, les noms des lieux sont encore, et demeureront long-temps, d'irrécusables témoins d'une langue réellement perdue! Mais ici, rien de semblable.... En deçà de la grande ligne de démarcation que nous avons indiquée, la langue armoricaine est restée sans altération sensible.... Au-delà elle n'existe pas, et, ce qui prouve qu'elle n'a jamais existé, c'est que, sans transition d'aucune espèce, et en

quelque sorte sur le même terrain, la différence du langage devient telle, qu'on pourrait difficilement la concevoir entre deux peuples séparés par des montagnes inaccessibles, ou par de vastes déserts. Les racines, les terminaisons, les tournures, n'offrent plus rien d'analogue.... Les plus proches voisins ne s'entendent plus.... Il serait donc absurde de rechercher le berceau de cette langue vers le point même où elle s'éteint et meurt, et meurt si brusquement.

On conçoit bien au contraire qu'un peuple navigateur, déjà très-avancé dans le commerce et les arts, attiré surtout par l'avantage des sites, la sûreté des stations, et aussi par la richesse présumée du territoire, ait jeté des colonies sur nos côtes.

On conçoit bien encore que ces colonies venant à se multiplier, à s'étendre, la langue apportée par les colons, soit devenue la langue commune; qu'elle ait fait, vers l'intérieur, les mêmes progrès que les établissemens, et enfin qu'elle se soit arrêtée là où les relations commerciales n'avaient plus ni possibilité, ni objet. L'établissement de nos colonies et de nos langues européennes sur les côtes de l'Afrique et du continent Américain, nous présentent aujourd'hui un phénomène semblable.

Si l'on remarque maintenant qu'en Irlande, en Afrique et ailleurs, d'anciennes colonisations, dont l'origine et l'époque sont bien connues, ont successivement préparé et amené des résultats du même genre, ce qui ne semblait d'abord qu'une hypothèse, acquiert tout à coup un haut degré de probabilité.

C'est ainsi, monsieur, que M. de Penhouët a raisonné, et il en a conclu que la langue armoricaine nous était arrivée par la mer, et que, pour bien apprécier cette langue, les monumens, les usages, auxquels elle se rattache, il fallait en rechercher le type au-delà de notre continent, dans des pays, chez des peuples qui ont eu ou conservé une langue, des usages et des monumens analogues.

Cette première pensée, nécessairement féconde, devait conduire l'auteur à des développemens d'une grande étendue; et c'est ici en effet, monsieur, que ses recherches remarquables, surtout par la bonne foi qui les dirige, par l'érudition saine et les observations pleines de sagacité qui les appuient, prennent ce caractère de haut intérêt qui doit assurer à M. de Penhouët les suffrages des hommes instruits, des savans et de tous ces esprits solides, mais difficiles, que la science trop nue effarouche toujours un peu.

M. de Penhouët, recherchant donc l'origine des peuples et de

la langue de l'armorique sur les côtes de ce vaste continent, que nous regardons comme le berceau du monde, s'appuie tour à tour et des livres saints, et des poètes, et des historiens, et des géographes les plus accrédités, pour établir la filiation des usages et la conformité des idiomes.

Comparant ensuite ce que la tradition nous a conservé de plus authentique sur les anciens monumens aux monumens que les âges successifs ont créés, et qui subsistent, il en démontre la parfaite identité.

Des témoignages nombreux et solides lui signalent un peuple industriel et hardi, portant au loin ses colonies, et s'établissant sur tous les points des côtes, où il conçoit l'espoir de développer un nouveau germe de prospérité et de puissance..... Il suit ce peuple navigateur dans ses stations, sur les côtes d'Afrique, en Espagne, en Irlande, dans la Cornouaille, dans le pays de Galles; et partout, dans les usages qui ont disparu, dans ceux qui subsistent, dans les monumens détruits, dans ceux qui existent, dans la langue primitive, dans la langue dégénérée, partout il trouve des traces absolument identiques de la langue, des monumens, des usages qui se sont conservés sur les côtes de notre Morbihan; et de cette masse de faits comparés qui s'enchaînent, s'appuient et s'éclaircissent réciproquement, il arrive à conclure, sans doute avec assez de vraisemblance, que des peuples chez lesquels la marche et les progrès de la civilisation, offrent une réunion de témoignages aussi analogues, ont une origine commune: premier et important résultat d'où se déduit très-naturellement cette autre conséquence non moins vraisemblable, que c'est dans les grandes explorations de cette nation puissante, et sur le continent même qu'elle habitait, qu'il faut chercher et l'origine des premiers établissemens de nos côtes armoricaines, et le type des monumens et de la langue qui s'y sont conservés.

Et ici, monsieur, point d'analogies forcées, point de conséquences téméraires auxquelles M. de Penhouët ait la prétention de donner crédit: « qu'on ne voie ici, dit-il, que ce que j'y vois moi-même, des recherches, de simples recherches, et non une histoire arrêtée ».

Mais cette remarque me ramène à mon tour au véritable objet de ma lettre. Ce n'est pas non plus une analyse détaillée du travail de M. de Penhouët que j'ai eu l'intention de vous soumettre; cette tâche exige des connaissances et un talent de discussion que je n'ai pas. J'ai voulu seulement réveiller l'attention des habiles, et les provoquer à faire ce que je ne puis qu'indiquer.

Parmi les grands résultats qui méritent de les occuper, je signalerai surtout les nouveaux éclaircissemens donnés sur les forces navales des Venètes; des détails intéressans sur le fameux combat des Trente, livré en 1351, dans la plaine de Ploërmel, près du chêne de Mi-Voie, et enfin une notice très-curieuse sur les galères à plusieurs rangs de rames.

L'histoire ne nous a rien transmis sur la forme et les dimensions des vaisseaux des Venètes.... Les commentaires de César à la main, M. de Penhouët détermine d'une manière très-satisfaisante la force de ces vaisseaux, et le nombre de leurs combattans, dans cette mémorable bataille qui décida du sort de l'Armorique, et dont l'auteur fixe l'époque à l'an 55 avant l'ère vulgaire.

Au reste, ces recherches, les connaissances étendues et variées qu'elles supposent, sont le fruit d'une constante application aux mêmes études.... Jeune encore, et par amour pour les arts, M. de Penhouët avait parcouru les côtes de la Méditerranée et de la Grèce: en 1788, il fit un voyage en Italie pour reconnaître et étudier les monumens qui pouvaient jeter quelque jour sur l'état de la marine chez les Romains. Plus tard, lorsque les événemens politiques le forcèrent à s'expatrier, occupé de ses recherches sur l'histoire de la Bretagne, il parcourut à pied les montagnes du pays de Galles, où il soupçonnait avec raison que la langue et les antiquités lui offriraient des types correspondans à ceux de l'ancienne Armorique; un ouvrage publié en anglais sous le titre de *Tour through part of south Wales*, fut le fruit de cette fatigante, mais curieuse excursion. Plus récemment encore (en 1812), M. de Penhouët a en quelque sorte présumé à ces recherches historiques par un mémoire très-étendu sur les antiquités égyptiennes du Morbihan, dédié aux mânes du comte de Caylus, et imprimé à Vannes chez Mahé Bizettes, in-folio, avec fig. C'est dans cet ouvrage, qu'appliquant avec une heureuse sagacité les résultats de ses nombreuses observations, de ses longues études sur le style et les attributs caractéristiques des monumens antiques, il est arrivé à expliquer et à démontrer, autant du moins que les données fournies par la science et les règles de l'analogie le permettent, les monumens de Quinipili et de Locmini, si étrangement défigurés par la superstition populaire et l'esprit de système.

La statue colossale de Quinipili, et la pierre creusée qui l'a toujours accompagnée, étaient successivement devenues, pour le peuple superstitieux et ignorant, la mère du Sauveur, et une Piscine purificatoire; pour les observateurs prévenus, une Vé-

nus victorieuse, protectrice de la maison Julie. On y avait vu encore un Magdala, révéré par les Celtes, une Diane.

M. de Penhouët y reconnaît un véritable monument égyptien, c'est Isis pleurant sur le tombeau d'Osiris.

Les mêmes observateurs avaient transformé les statues colossales de Locmini en Hercules gaulois; M. de Penhouët restitue encore ces deux monumens, dont le caractère, les attributs, le style, ne permettent pas de méconnaître l'origine.... Il y voit deux prêtres attachés au culte d'Osiris, et une commission nommée pour vérifier les assertions de l'auteur, confirme par son rapport cette double conjecture.

Tels sont, monsieur, les titres déjà acquis de M. de Penhouët à l'estime et à la confiance des amateurs de l'antiquité et des érudits. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui ne pourra que les confirmer. Il est accompagné de planches bien exécutées, dont M. de Penhouët a composé les dessins, et qui offrent, avec la représentation bien fidèle des sites et des monumens divers, un grand nombre de figures destinées à faire connaître les costumes variés et peu connus des divers cantons de la Basse-Bretagne.

Je m'arrêterai peu sur le style, j'y ai remarqué quelques incorrections, quelques négligences, que l'on ferait aisément disparaître; mais il a en général de la simplicité, de l'abandon, souvent de la chaleur, et l'auteur dit bien ce qu'il veut dire.... D'ailleurs, plus d'un motif réclamerait ici de l'indulgence.

M. de Penhouët appartient à un corps dont la fidélité, le dévouement à la juste cause des princes légitimes sont connus, et qui vient d'en recevoir d'honorables et précieux témoignages.

Depuis vingt ans, au-dedans comme au dehors, on a trouvé des officiers de la marine partout où les généreux défenseurs des lis et de l'antique dynastie trouvaient encore à résister ou à combattre. C'est dans les rangs des royalistes, durant l'inter-règne, que M. de Penhouët acquittait cette noble dette; et souvent au milieu des dangers de la guerre de partisan, il suivait son travail avec une persévérance que l'amour passionné des arts et de la science peut seul expliquer.

La première partie de ces recherches, la seule qui soit encore publiée, se termine par la notice sur les Trirèmes et Birèmes dont j'ai déjà parlé, et à la suite de laquelle M. de Penhouët a fait graver, avec beaucoup de soins, cinq galères anciennes d'après l'antique, et entr'autres la capitasse de Cléopâtre, sculptée sur la frise du temple de la Fortune à Preneste.

L'ouvrage paraît par souscription, et l'on trouve, sur la liste déjà nombreuse des souscripteurs, MM. de Ses-Maisons, de

Kergarion, le comte Émeriau, madame la princesse de La Tremouille, MM. de Rohan, le comte de Saint-Priest, M. Firmin Didot.

Agréé, monsieur, l'expression de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être ; votre, etc.

A. L. DE SAHUNE, chevalier de Saint-Louis.

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1814.

L'ÉPIQUE, traduction en prose de C.-L. MOLLEVAUT, correspondant de l'institut. — Deuxième édition. Un vol. in-8°. et in-12 (1).

A une époque où il était fort important de distraire notre attention des événemens politiques, on agita plusieurs questions bizarres ; et, quoiqu'elles fussent attaquées et défendues avec esprit, elles n'en étaient pas moins un peu ridicules. L'une de celles qui fit le plus de bruit, voulut élever des doutes sur le mérite et l'utilité des traductions. Quant à leur mérite, il n'était pas difficile de le contester ; toutes les anciennes traductions ne valent rien, et les modernes sont trop nouvelles pour que leur gloire soit consacrée. A la vérité, nous en avons d'excellentes ; mais les auteurs vivent encore, et il est dur quelquefois d'avouer qu'un homme vivant a fait un bon ouvrage !...

Mais peut-on faire de bonnes traductions, et à qui ces traductions seront-elles utiles ? Je suis tenté de dire que je ne sais comment répondre sur une chose qui me paraît si aisée, si naturelle et si incontestable. Quoi donc ! Racine n'aurait pas pu traduire Euripide ! Molière nous aurait mal rendu Plaute ou Térence ! La Fontaine n'aurait pas su transmettre dans ses écrits toutes les beautés de Phèdre ou d'Ésope ?... On sent, je pense, combien ce petit nombre d'exemples simplifie une question déjà si simple. Notre langue, quoi qu'on en dise, se prête à tous les tons. Elle

(1) Cet ouvrage, d'une impression très-soignée, ne se trouve que chez l'auteur, boulevard Montmartre, n°. 14.

est brillante, forte, concise, sonore; elle n'est pas une *gueuse fière*, comme le disait Voltaire, qui a prouvé lui-même, dans une foule d'écrits que, si elle était *fière*, elle n'était pas *gueuse*. Est-ce que, dans l'antiquité la plus reculée, on a écrit avec plus d'éloquence que Bossuet? Pline est-il supérieur à Buffon pour le style? Cicéron ou Démosthène (à la différence du genre près), l'emportent-ils sur ce sophiste si véhément, sur ce J.-J. Rousseau, dont les opinions sont quelquefois si dangereuses, mais dont les discours sont si pleins d'*entraînement* et de charmes? Quand on peut se servir d'un pareil instrument, quand on peut écrire comme La Bruyère, Pascal, Fénelon, etc., ce n'est plus la faute de la langue, mais celle de l'ouvrier, s'il fait mal. Sans doute il sera toujours mieux de lire l'original que les copies. Mais tout le monde peut-il lire les originaux? — Qu'on n'aille pas croire cependant que c'est la cause des ignorans que je veux défendre; je ne défends que celle de ceux qui ne le sont pas. Les érudits, les hellénistes, lisent des traductions. Dans les auteurs grecs ou latins, combien de passages difficiles à expliquer pour ceux mêmes qui sont les plus instruits! Est-on embarrassé? une bonne traduction résoud la difficulté, ou du moins abrège les recherches. Le maître la consulte, en donnant des leçons à ses élèves; l'élève, pour se rendre compte des leçons de son maître; les gens du monde, pour se rappeler leurs anciennes études; les gens de lettres, pour comparer les diverses manières de faire une heureuse version; les femmes.... Eh! pourquoi ne s'occuperait-on pas d'elles, de leurs loisirs, de leur instruction?... Mais je réponds à des savans, et ils me reprocheront peut-être d'attacher tant de prix au suffrage des femmes, quoiqu'il soit si doux de pouvoir l'obtenir!

Mais il est temps que je parle de l'ouvrage que j'annonce; c'est une traduction. L'auteur, ne voulant sans doute rien avoir à démêler avec ses critiques, n'a mis ni préface, ni notes; cela est remarquable à une époque où les notes et les préfaces sont si multipliées. Cette extrême réserve nous prive des confidences que l'auteur aurait pu nous faire sur ses opinions et sur son système. Il doit être partisan des traductions, puisqu'il en publie une. Quant à

son système ; il est facile de deviner qu'un poète traduisant un poète, a tâché de rendre son style aussi poétique qu'il lui était possible de le faire, en voulant toujours rester fidèle au texte. Y a-t-il réussi? Nous l'allons voir par des exemples. Didon, abandonnée par Énée, se plaint ainsi dans le quatrième livre :

« Non, une déesse n'est point ta mère; Dardanus n'est point l'auteur de ta race, perfide! L'horrible Caucase t'enfanta dans ses durs rochers, et les tigresses d'Hyrcanie t'offrirent leurs mamelles. Car pourquoi dissimuler? Qu'attendre de plus encore? A-t-il gémi de mes pleurs? A-t-il tourné ses yeux vers moi? Vaincu, m'a-t-il donné une larme ou pris pitié de son amante? Quel est le plus sanglant de ses affronts? Eh quoi! la grande Junon, quoi! le fils de Saturne le voient d'un œil indifférent! Il n'est donc plus de bonne foi! Jeté sur ce rivage, manquant de tout, je l'accueille; insensée! je partage avec lui mon empire; je sauve sa flotte du naufrage, ses compagnons de la mort. Ah! les furies m'embrasent! Maintenant l'oracle d'Apollon, maintenant les sorts de la Lycie, maintenant l'interprète des dieux envoyé par Jupiter lui-même, apporte du haut des airs d'horribles décrets. Soins dignes en effet des immortels! Sollicitudes bien faites pour troubler leur repos! Je ne te retiens plus, je ne te répondrai plus. Va, poursuis ton Italie, à la merci des vents, cherche des royaumes à travers les ondes. Certes, je l'espère, si les justes dieux ont quelque pouvoir, au milieu des écueils tu épuiseras tous les supplices, et souvent tu nommeras Didon. Absente, je te suivrai avec de noires flammes; et, lorsque la froide mort aura séparé mon corps de mon âme, spectre, je serai partout près de toi. Misérable, tu périras! Je le saurai, le bruit m'en viendra dans le profond séjour des mânes ».

Pour faire contraste avec ce discours, rapportons une description des enfers, d'après le sixième livre :

« Alors, criant sur ses gonds avec un bruit horrible, la porte s'est ouverte. Tu vois quelle garde s'assied sous ce vestibule, quel monstre en défend l'entrée. Plus terrible encore, l'hydre effroyable, aux cinquante gueules béantes, habite dedans ces demeures. Enfin, le Tartare lui-même,

ouvrant ses gouffres, se plonge sous les ombres deux fois autant qu'au-dessus de nos regards. s'élève la voûte de l'Olympe. Là, les antiques enfans de la terre, les Titans, renversés par la foudre, roulent au fond des abîmes. Là, j'ai vu les corps énormes des deux fils d'Aloée, qui voulaient briser de leurs mains le vaste ciel, et précipiter Jupiter de son trône immortel. J'ai vu Salmonée en proie aux plus cruels châtimens, pour avoir imité les flammes de Jupiter et le bruit de l'Olympe. Trainé par quatre coursiers, agitant une torche, il traversait en triomphe la ville d'Élide, aux yeux du peuple de la Grèce, et réclamait les honneurs divins. Insensé! qui avec son airain et les pieds retentissans de ses coursiers, voulait imiter les orages et la foudre inimitable. Mais le dieu tout-puissant lança dans un épais nuage, non des torches, non de fumantes lumières, mais un trait qui le précipita, enveloppé d'un immense tourbillon. J'ai pu contempler Titye, enfant de la terre fertile : sur neuf arpens étendus ses membres sont étendus; de son bec crochu un impitoyable vautour, frappant son foie immortel et ses entrailles fécondes pour son supplice, déchire sa proie, habite dans sa profonde poitrine, et ne donne aucun relâche à ses chairs renaissantes ».

Ces deux morceaux prouvent du moins qu'il ne manque rien à cette traduction du côté de la fidélité; mais peut-elle laisse-t-elle encore à désirer du côté de l'élégance? Les formes du style ne sont pas toujours assez libres; on sent que l'auteur est gêné par le désir de faire trop bien. Il ferait mieux s'il y mettait plus de naturel et d'abandon. Au reste, nous ne craignons pas d'assurer que cet essai est d'un très-bon augure, et que M. Mollevaut l'emporte sur tous les autres traducteurs en prose de Virgile.

AUG. DE LAUNAY

FABLES INÉDITES DE M. GINGURNÉ, membre de l'Institut, servant de supplément à son recueil publié en 1810, et suivies de quelques autres poésies du même auteur. — Un vol. in-18.

(SECOND ARTICLE.)

Les poésies diverses, qui sont à la suite des fables de

M. Ginguené, consistent en sept épîtres, deux petits poèmes et quelques pièces fugitives; je parlerai d'abord du poème d'*Adonis*, ouvrage de la jeunesse de l'auteur.

Voici ce qu'il en dit lui-même dans un petit avant-propos : « J'étais fort jeune, et dans la première chaleur de mon goût pour la poésie italienne, lorsque j'entrepris de tirer de l'énorme *Adonis* de *Marini* un poème érotique français, en cinq chants. . . . Je jetai rapidement mon esquisse; mais bientôt, distrait par d'autres occupations, je laissai ce travail imparfait. Quelques circonstances m'y ramenèrent peu d'années avant la révolution. Je terminai et mis au net les deux premiers chants. De nouvelles distractions m'interrompirent encore. Elles furent suivies d'événemens au milieu desquels il eût été aussi déplacé que difficile que je m'occupasse d'*Adonis*; je l'ai totalement oublié pendant quinze ans. Il y en a dix qu'après une maladie grave, j'allai, pour me rétablir, passer un mois à Laon chez un de mes frères. Je portai avec moi, parmi quelques travaux commencés, l'ébauche des trois premiers chants. J'achevai le troisième et le quatrième; le cinquième seul restait à finir. En revenant à Paris, tous mes effets me furent volés, et du même coup mon porte-feuille, où étaient, avec quelques autres papiers assez précieux pour moi, ces trois chants de mon *Adonis*. Le chagrin que j'en eus ne fait sans doute rien à personne; aussi je n'en parlerai pas. Ma mémoire me rappelait bien alors quelques lambeaux; mais il aurait fallu refaire presque tout ces deux chants, et, à peu de chose près, entièrement le dernier. Je n'en eus pas le courage, ou plutôt, j'eus celui de renoncer tout-à-fait à cette entreprise *juvénile*, dont il n'était pardonnable de me faire un objet de travail qu'à l'âge où je l'avais formé pour la première fois. Les deux premiers chants, que j'avais laissés à Paris, ont échappé seuls à ce naufrage; ils peuvent, en paraissant au grand jour, en éprouver un d'une autre espèce. Quoique terminés, ils n'avaient point encore reçu cette dernière main qu'on ne donne à un ouvrage qu'après l'avoir conduit jusqu'à la fin; mais j'ai senti une répugnance invincible à y rien faire de plus. Ils ne contiennent de l'action du poème que ce qui précède la rencontre et les amours de Vénus et d'*Adonis*. Les deux suivans étaient con-

sacrés à la peinture très-variée de ces amours ; le cinquième l'était à la jalousie de Mars, à la chasse fatale du sanglier, à la mort d'Adonis et aux jeux funèbres célébrés en son honneur. Au lieu de regretter ce qui a péri, peut-être jugerai-  
 on, après avoir lu des deux chants, qu'il n'y aurait pas grand mal quand ils auraient éprouvé le même sort ».

On ne peut s'exécuter de meilleure grâce. Je sais qu'il ne faut pas trop se fier à l'indifférence que marquent les poètes sur le sort qui attend leurs ouvrages. Quoi qu'il en soit, les deux premiers chants d'*Adonis* font présumer que ce petit poème eût été reçu avec plaisir, si l'auteur eût pu le donner dans son entier. L'action s'annonce et se développe avec rapidité, plusieurs descriptions gracieuses et poétiques s'y rattachent, et les vers, sauf quelques défauts, sont en général d'une touche élégante et facile.

Fille de l'Onde et mère de l'Amour,  
 Divinité de l'étoile éclatante  
 Qu'on voit aux cieux, courrière diligente,  
 Guider la Nuit et ramener le Jour ;  
 Astre fécond, dont l'active influence  
 Jusques au sein de l'humide séjour  
 Épand des feux, source de l'existence ;  
 Belle Vénus ! viens donner à ma voix  
 Ces tendres sons, cette douce harmonie  
 Dont tu donas le cygne d'Ansonie (1),  
 Qui d'Adonis a chanté les exploits,  
 Exploits charmans, et les seuls que j'envie !

Junon vient se plaindre à Venus des infidélités de Jupiter dont elle rejette la faute sur l'Amour, et prie la déesse de châtier son fils. Venus mande l'Amour et lui adresse des reproches où respire la colère :

Le Ciel sans mœurs, et tous les dieux brouillés,  
 Voilà tes jeux et tes exploits sublimes !  
 Et c'est à moi qu'on impute tes crimes !  
 Ils sont au comble, et je dois t'en punir.  
 L'enfant surpris a beau prier, gémir ;

(1) Marini.

Il tient en maias deux frais bouquets de roses ;  
 Dans ses jardins nouvellement écloses ,  
 Et qu'il destine à former ces doux nœuds  
 Dont il unit les cœurs bien amoureux ;  
 Mais par malheur, à ces roses divines ,  
 Le plus souvent il laisse leurs épines .  
 Vénus les prend , elle en frappe son fils , etc.

L'Amour, furieux d'un pareil traitement, s'enfuit de chez sa mère et va trouver le Soleil dans son palais. Ici vient naturellement une description ; elle est fort belle et paraît empreinte de quelques-unes des couleurs dont Ovide a enrichi son tableau. Phébus était brouillé avec la mère de l'Amour depuis qu'il avait découvert à Vulcain les infidélités de son épouse avec le dieu Mars.

Le dieu du jour, lui prêtant sa lumière ,  
 Vint éclairer ce spectacle lascif ;  
 Et des Amours déshonorant la mère ,  
 La fit rougir, à la face des cieux ,  
 Sous un filet envié par les dieux .

Apollon prend l'Amour sous sa protection et lui indique les moyens de se venger de sa mère, il lui reproche même le retard de sa vengeance.

.....  
 Oh sont les traits , et les flammes actives  
 De ce flambeau , redoutable autrefois ?  
 Quoi ! l'on t'outrage , et tes flèches captives  
 Dorment encor dans ton faible carquois !  
 Éveille-les : prends ces puissantes armes ;  
 Qu'à sa vengeance on connaisse l'Amour :  
 Frappe Vénus , frappe ; et fais à ton tour  
 Verser des pleurs à l'auteur de tes larmes .  
 De la punir j'ai trouvé le moyen .  
 Sur les confins de l'heureuse Arabie ,  
 Second Phénix de sa riche patrie ,  
 Unique fruit d'un coupable lien ,  
 Vit Adonis , enfant du beau Cyaïre  
 Et de Myrrha , dont le triste délire

S'exhale encore en liquides odeurs  
 Sur des rameaux enrichis de ses pleurs.

Mon œil perçant, qui voit d'un seul regard  
 Tous les objets que l'univers rassemble,  
 Ne vit jamais tant de beautés ensemble.

Il les ignore : et l'étude ni l'art  
 Ne valent pas cette aimable ignorance.

Nature exprès le fit pour ta vengeance.  
 Que ta mère apprenne, en le voyant,  
 Que cet Amour, qu'elle traite en enfant,  
 Est le tyran des fiers tyrans du monde.

Qu'une blessure incurable et profonde  
 Plaise à son cœur, même en le déchirant ;  
 Qu'enfin la peine à l'offense réponde.

A ce discours, le cœur du jeune dieu  
 Se sent gonflé d'orgueil et de courage.  
 Sans rien répondre il quitte ce beau lieu,  
 Précipitant vers l'arabique plage  
 Son vol léger : plus vite que le vent,  
 Il court des vents la mobile carrière, etc.

Il voit le bel Adonis, lui présente une image trompeuse et séduisante qui l'entraîne vers une nacelle ; le berger s'y confie, et bientôt il a perdu la terre de vue et se trouve isolé au milieu des mers. Telle est succinctement l'action du premier chant. Le second chant offre encore des incidents plus variés et des tableaux plus agréables. L'Amour, voulant assurer sa vengeance, va trouver Vulcain :

Exauce-moi, lui dit-il, ô mon père !  
 Forge à l'instant une flèche légère,  
 Un trait perçant, plus fin, plus dangereux  
 Que tous mes traits,

On pense bien qu'il ne confie pas à Vulcain l'usage qu'il veut en faire. Le bon Vulcain se met à l'ouvrage, et pendant qu'il travaille, le malicieux enfant se moque et de lui et des Cyclopes :

Aux noirs géans, empressés de lui plaire,  
 Tantôt livrant une indiscrete guerre,

Et de sa main couvrant un de ses yeux,  
 Il les poursuit d'un ris malicieux;  
 Tantôt boitant pour imiter son père,  
 Et de son arc se faisant un appui,  
 En sautillant il marche auprès de lui.

L'Amour dans les arsenaux de Vulcain et au milieu des Cyclopes, est une idée aussi neuve que piquante : elle donne lieu à des développemens très-bien exprimés. La flèche est forgée, l'Amour s'en empare et ne songe plus qu'au bel Adonis abandonné aux vagues de la mer. Il faut qu'il aborde à la plage habitée par Vénus et sa cour ; mais Cupidon ne peut soumettre les vents et les flots ni les faire agir à son gré. Il va trouver Neptune dans ses humides palais, lui adresse un discours artificieux auquel le dieu répond favorablement. Neptune, pour servir les vœux de Cupidon, agite son redoutable trident, ébranle les mers et suscite une violente tempête ; mais cette tempête n'a rien de fatal pour Adonis ; au contraire, elle jette la barque sur le rivage où la belle Cythérée doit le choisir pour amant. Ici se termine le poëme, ou du moins le fragment que l'auteur a pu sauver. Mes lecteurs jugeront d'après cette courte analyse, si les autres chants doivent être regrettés : quant à moi je les regrette beaucoup, et j'accuserais M. Ginguené de paresse ou d'insouciance, s'il n'avait donné des preuves du contraire par les importantes occupations qu'il s'est imposées depuis.

Le plaisir d'offrir des citations me fait outre-passer, sans que j'y pense, les justes bornes qui sont prescrites à un extrait, et cependant je n'ai pas cité une foule de jolis morceaux qu'on aurait sans doute lus avec plaisir. On me pardonnera, je crois, de m'être étendu sur un recueil dont l'auteur est recommandable sous tous les rapports. D'ailleurs j'ai la bonhomie de me figurer qu'il faut dire quelque chose de l'ouvrage dont on rend compte, et je n'ose imiter messieurs les journalistes qui parlent de tout dans leurs extraits, hormis du livre qu'ils sont chargés d'annoncer ; et qui ont la fureur de montrer leur esprit, bon ou mauvais, plutôt que celui de l'auteur ; pour eux, un ouvrage n'est plus qu'un texte sur lequel ils bâtissent leurs idées et leurs

systèmes, à la grande impatience du lecteur qui s'inquiète fort peu de leur érudition.

Je ne dois point passer sous silence le poème de *Léopold*, qui précède celui d'*Adonis*. Il a été composé pour célébrer la mort du jeune prince Léopold de Brunswick, qui se noya dans un débordement de l'Oder, en voulant passer ce fleuve pour aller sauver des malheureux. Il fut alors proposé, au nom de monseigneur le Comte d'Artois, aujourd'hui Monsieur, un prix extraordinaire pour le poète qui célébrerait le mieux cette belle action, au jugement de l'académie française. M. Ginguené fut tenté par le sujet, et par l'éclat du concours; mais il n'obtint pas les honneurs du laurier académique. Il paraît qu'il y eût à cette occasion des intrigues fort singulières. « L'histoire secrète de ce prix est, dit-il, une anecdote académique très-curieuse, dont ce n'est pas ici la place ». Ce poème m'embarrasse moi-même beaucoup; M. Ginguené semble marquer pour lui une prédilection que je ne partage point: je n'en suis pas moins convaincu que l'académie a décerné le prix à un ouvrage bien inférieur au sien. Mais je préfère de beaucoup *Adonis*; l'apologue et la poésie gracieuse me semblent être les véritables genres propres au talent de M. Ginguené. Je trouve un peu trop de déclamation dans plusieurs morceaux du poème de Léopold; en un mot, je le trouve trop *académique*. Le poète nous annonce que c'est celui qu'il a le plus travaillé, et c'est peut-être pour cette raison même qu'il a moins d'agrément. Les descriptions sont trop chargées, il semble que le poète ait pris à tâche de n'omettre aucun incident, aucun détail; l'action principale tient très-peu de place, les accessoires remplissent presque tout le poème, et, de plus, on pourrait y désirer plus d'abandon. On y trouve, au reste, de fort beaux vers: le début et la fin me paraissent surtout dignes d'être cités avec de grands éloges:

Si, dans un rang obscur, d'intrépides humains,  
S'offrant pour leurs égaux à des périls certains,  
Ont par un beau trépas illustré leur mémoire;  
Si la patrie élève au temple de la Gloire  
Celui qui, pour défendre un monarque adoré,  
Victime du devoir, à la mort s'est livré,

Quels hommages, quels vœux, quelle reconnaissance,  
 De quels marbres publics la muette éloquence  
 Sera le digne prix du trépas généreux  
 D'un prince dévoué pour d'obscurs malheureux,  
 Pour ce peuple courbé sous le poids des misères,  
 Vulgaire méprisé par des princes vulgaires?  
 Ah! ces princes, d'orgueil et de faste enivrés,  
 Sont d'erreurs en erreurs tristement égarés;  
 Du plus grand des plaisirs ils ignorent les charmes  
 Ils n'ont jamais tari ni répandu de larmes.  
 Tes jours, ô Léopold, ces trop rapides jours  
 Eurent un plus heureux et plus illustre cours, etc.

Tel est le début du poëme ; en voici la fin :

Tes destins sont remplis, ô prince magnanime !  
 Tu meurs, d'un saint transport honorable victime.  
 Et pourquoi tant de pleurs? pourquoi plaindre ton sort?  
 Un immortel éclat est le prix de ta mort.  
 Comme un dieu bienfaisant l'univers te contemple.  
 Ton trépas te couronne, et laisse un grand exemple.  
 Ton matin fut paisible : hélas ! qui peut prévoir  
 Dans ce jour passager les orages du soir?  
 Tu meurs, mais tes vertus vivront dans la mémoire.  
 Objet de notre amour, du sein de cette gloire  
 Où ton âme respire, échappée à tes sens,  
 Jette sur nous les yeux : vois, comme un pur encens,  
 Monter du genre humain les regrets et l'hommage.  
 D'autres sont moissonnés au printemps de leur âge ;  
 Mais seulement fameux par des exploits sanglans,  
 Ils expirent, flétris du nom de conquérans :  
 Ce nom répand l'effroi ; le tien charme et console.  
 Tu seras de la terre et l'honneur et l'idole.  
 Les arts qui t'ont pleuré, les arts, vainqueurs du temps,  
 T'élèvent à l'envi d'augustes monumens.  
 Des princes à jamais tu seras le modèle.....  
 Il en est qu'au récit d'une action si belle,  
 On verra s'animer du feu de tes vertus,  
 Et payer à ton nom les plus nobles tributs.  
 Veille sur eux, du haut de la céleste voûte :  
 Ah ! qui t'admire ainsi t'impiterait sans doute.

Les derniers vers sont un compliment délicat à Monseigneur le Comte d'Artois, qui avait ordonné le concours pour célébrer cette action héroïque ; c'est même mieux qu'un compliment : c'est une justice rendue et une vérité.

Le reste du volume contient des épîtres où respire une douce philosophie, une ode sur les états-généraux et plusieurs pièces érotiques pleines de grâce, sans fadeur. Entre ces charmans opuscules, on peut citer particulièrement *le Songe*, *Tibulle*, *le Bal*, *la Toilette*, *une Larme*, et surtout cette fameuse *Confession de Zulmé*, qui commença la réputation de l'auteur. Écoutons un instant ce qu'il en dit lui-même : « Cette pièce a obtenu dans le monde à peu près tout ce que de pareils jeux d'esprit peuvent avoir de célébrité. Une *pièce fugitive* un peu passable, était alors une espèce d'événement public. Lorsque je fis à vingt ans, au fond de ma province, *la Confession de Zulmé*, j'étais loin de soupçonner l'espèce de bruit qu'elle ferait alors à Paris. J'y arrivai, pour la première fois, en 1772. M. de Rochefort, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, fut le premier à qui je montrai cette pièce, avec quelques autres. Il en voulut avoir copie ; il la lut dans plusieurs maisons et la laissa copier. C'est ainsi qu'elle commença à circuler dans le monde. Comme elle parut sans nom d'auteur, plusieurs personnes ne firent pas difficulté de se l'attribuer. M. de Pezay fut de ce nombre ; un M. de la Fare, qui demeurait à Saint-Germain ; M. Borde, de Lyon, et plusieurs autres encore. Je la trouvais imprimée partout, défigurée de mille manières, et toujours attribuée à de nouveaux auteurs. Cela me devint importun. Je me déterminai à la publier avec mon nom, et les seules fautes qui étaient de moi. Elle parut dans l'*Almanach des Muses* en 1779. Elle me suscita, dans sa nouveauté, une querelle des plus singulières. On a vu plusieurs fois des plagiaires s'attribuer l'œuvre d'autrui, mais non pas, que je sache, attaquer le véritable auteur, comme si c'était lui qui eût été le plagiaire. C'est ce que fit pourtant M. MÉRARD de Saint-Just. Les pièces de ce bizarre procès se trouvent dans le *Journal de Paris* de Janvier 1779, etc.

Cette jolie *Confession*, et toutes les pièces que contient le même recueil, viennent, je crois, à l'appui de l'opinion

que j'ai émise dans cet article ; elles assurent à M. Ginguéné le titre de poète à la fois gracieux et caustique, agréable et piquant, outre celui de savant littérateur que lui ont acquis des travaux d'un autre genre. DE S....E.

---

RÉFLEXIONS SUR quelques parties de notre législation civile, envisagées sous le rapport de la religion et de la morale ; par M. AMBROISE RENDU, avocat à la cour royale de Paris, inspecteur-général et conseiller ordinaire de l'Université royale de France. — Brochure in-8°.

LE traducteur de la *Vie d'Agricola* n'est pas un écrivain ordinaire. Très-peu de littérateurs oseraient se flatter de rendre, avec autant de fidélité, le portrait d'un modèle regardé presque comme inimitable, soit pour la vigueur du trait, soit pour l'énergie, la précision du style, soit pour la profondeur du sens qui s'y rattache. La *vie d'Agricola* (aussi bien que les autres ouvrages de Tacite), « *n'est pas, au jugement de Montaigne, qui s'y connaissait, n'est pas un livre à lire, c'est un livre à étudier et apprendre* ». Que dirons-nous de l'homme qui, jeune encore, non content d'étudier, d'apprendre ce livre, en fit passer les mâles beautés dans notre langue, instrument si difficile à manier, dès qu'il s'agit de l'appliquer à une langue étrangère et morte ? Un nouvel écrit du traducteur de la *vie d'Agricola*, écrit intitulé : *Réflexions sur quelques parties de notre législation civile*, doit nécessairement fixer l'attention publique.

Quand on parle religion à certains esprits de ce siècle, ou du moins quand on essaie d'associer la divinité à toutes les entreprises humaines, à tous les actes de la vie sociale, quand on montre *les saints rapports qui unissent la loi divine et la loi humaine*, union recommandée cependant, adoptée par tous les législateurs de l'antiquité, on court le risque d'être en butte aux traits du ridicule, et de s'entendre dire, à tous propos et hors de propos, que l'on s'exprime comme *les RR. PP. Capucins*. Les ennemis de cette union naturelle ignorent, sans doute, que ce n'est pas seu-

lement tel ou tel auteur de nos jours qu'ils insultent, mais Lycurgue, mais Solon, mais Zaleucus, Charondas et les personnages les plus sages d'entre les Grecs et les Romains. Envisager la législation civile sous le double rapport de la religion et de la morale, ce n'est pas vouloir simplement *édifier* ses lecteurs, c'est les instruire sérieusement, et leur indiquer la source véritable de toutes les actions humaines. Un langage de cette nature ne fournit nullement le mot pour rire, puisque les rieurs s'exposent eux mêmes à être confondus, accablés sous le poids des autorités les plus graves, sans qu'on ait besoin de recourir ni aux pères de l'église, ni aux docteurs en théologie. Certes, aux divers siècles de Lycurgue, de Numa-Pompilius, de Solon, d'Épictète, les RR. PP. Capucins n'étaient pas encore fort connus, à moins qu'on ne veuille désigner, par cette épithète, les flamines, ou prêtres romains, qui effectivement « portaient des capuchons pointus par le bout », suivant l'observation de Dacier, dans ses notes sur la vie de Numa, par Plutarque. Qui sait si, pour compléter l'analogie, une longue barbe ne descendait pas sur la poitrine de ces flamines ?

Il faut, en dépit de toutes les mauvaises plaisanteries de l'incrédulité, il faut que les fugitives destinées de la terre se lient étroitement aux destinées éternelles du ciel. Le règne de l'impiété et de l'anarchie a cessé parmi nous, et celui de la religion et de l'ordre recommence ; l'interruption a coûté assez cher à l'humanité pour que la postérité s'en ressouvienne efficacement. Il faut emprunter le secours d'en haut pour adoucir l'humeur sauvage de l'homme ; il faut captiver son entendement sous un joug salutaire, et couvrir d'une égide sacrée sa morale, ses lois et ses vertus. Malheur ! malheur aux peuples chez lesquels on prêcherait une seconde fois cette doctrine qu'un poète nous prêchait sur le théâtre en 1790, comme s'il eût voulu marquer la nation entière du sceau de la colère céleste :

L'audace enfin succède à la timidité,

Le désir de connaître à la crédulité.

Ce qui fut décidé, maintenant s'examine,

Et vers nous pas à pas la raison s'achemine...

N'enchaînons point les cœurs par des liens sacrés :  
 La vertu des humains n'est point dans leur croyance,  
 Elle est dans la justice et dans la bienfaisance (1).

C'est pourtant le vertueux chancelier de L'Hôpital qui endosse cette sacrilège doctrine, subversive du trône et de l'autel. Ah ! si Melpomène n'eût jamais paru que sous un masque aussi affreux, la colère de Solon me semblerait sublime, lorsque ce sage, frappant la terre de son bâton, dit à Thespis, qui venait de donner une représentation dramatique : « Ne rougis-tu point de mentir ainsi en présence du peuple » ? L'inventeur de la tragédie pouvait répondre et répondit : « Ces mensonges ne sont qu'un jeu, et n'ont rien de dangereux ». Thespis ne débitait pas des impiétés : Thespis ne prêchait pas la révolte sous des noms empruntés. Mais Chénier ! que pouvait-il alléguer pour sa justification ? Quel jeu barbare de s'amuser à travestir un chancelier de France en jacobin !

Comme le désordre religieux ne va jamais sans le désordre politique, bientôt les fondemens de tous les pouvoirs terrestres seraient détruits, et l'on publierait impunément cette profession anarchique de foi qui devint celle de nos législateurs en 1793 :

Raisonneurs, beaux esprits, et vous qui croyez l'être,  
 Voulez-vous vivre heureux ? vivez toujours sans maître.

On dirait aux guerriers chargés de la défense de l'état,  
 chargés d'assurer la tranquillité des citoyens :

Vous n'êtes, dans nos misères,  
 Que des assassins mercénaires,  
 Armés pour des maîtres ingrats (2).

Telles étaient les funestes maximes qui nous ouvrirent les sanglantes barrières de la révolution. Voilà les services qu'ont rendus aux peuples ces grandes machines à raisonnemens, et tout le fruit de leur audacieuse loquacité. Oui,

(1) Charles IX, tragédie de Marie Chénier.

(2) Ode sur la paix.

il est enfin temps que l'on cesse de nous prendre pour des singes, des renards et des loups. Nous ne voulons plus de *vérités nouvelles*; nous n'en avons déjà eu que trop; ne changeons pas aisément les anciennes, de peur de perdre au change. Les éclats de la fatale roue que les faux philosophes tournaient incessamment, ont atteint et frappé à mort plusieurs de leurs adeptes.

En examinant le langage des législateurs les plus célèbres de la Grèce et de Rome, on se convaincra que les *capucina*des (puisqu'on cherche à flétrir de ce nom les principes les plus purs) forment les principaux traits de leur caractère. L'aveugle et misérable prévention des esprits, gâtés par la philosophie moderne; pervertit les idées les plus saines, les opinions les plus justes, et nous livre à un sens réprouvé. Eh bien! la philosophie ancienne, d'accord avec la religion, nous déclare que, si l'homme pense être quelque chose par lui-même, il se séduit et se trompe grossièrement. « *L'intelligence est aux dieux* », dit Plutarque, et nous leur dérobons réellement ce que nous nous comptons dans notre orgueil, et ce que nous nous prison. « Plus nous nous renvoyons, ajoute Montaigne, et com-mettons à Dieu, et renouçons à nous, mieux nous en va-lons... Il a fait nous et notre connaissance ». Cet auteur, si judicieux, que l'on taxe de hardiesse, parce qu'on ne con-nait pas beaucoup ses *Essais*, parce que, pour le lire, il faut être ferré à glace (je me sers des termes de sa fille d'alliance); cet auteur, septiciste seulement lorsqu'il tombe sur le chapitre de nos sciences, ne se moque pas au-tant des argumens *in ferio* et *in barbara*, que des argumens dictés par la misère de la vanité contre Dieu, la providence et les mystères *supernaturels*.

Qui peut se flatter d'une sagesse soutenue et ferme? Elle nous montre, tout au plus, à combien de vicissitudes, de variations et d'erreurs la science humaine est sujette, et par-là nous empêche d'en tirer vanité: Les grands hommes dont nous avons parlé, plus jaloux de l'intérêt du créa-teur, que de leur amour-propre, guidés par la reconnais-sance envers Dieu, au milieu des épaisses ténèbres de l'idolâtrie, étaient intimement convaincus que, pour dic-ter des lois à leurs semblables, l'ascendant même du gé-

nie ne suffisait point. Ils ne voulaient donc rien paraître créer d'eux-mêmes. C'était de leur part l'aveu d'une ignorance haute, raisonnée et vraiment philosophique. Voilà pourquoi les grands législateurs firent, au préalable, agréer leur code à la divinité, qu'ils ne rougissaient point d'invoquer solennellement, en lui soumettant leur sagesse et leurs lumières. — Lycurgue prit le chemin de Delphes, pour aller consulter Apollon, qui devint le législateur des Spartiates, lesquels, durant huit siècles, ne se trouvèrent pas très-mal de cette constitution née sous des auspices religieux. « Toutes polices, remarque Montaigne, que je me plais à citer dans une cause aussi importante, toutes polices ont tiré fruit de leur dévotion. Les hommes, les actions impies ont eu partout les événemens sortables » ; et c'est une vérité incontestable, quoique Voltaire, dans un singulier transport d'enthousiasme, se soit écrié : « *Heureux le temps auquel les Français ne feront que plaisanter de la religion* » ! Ils ont eu effectivement le malheur de la plaisanter ; les hommes, les actions impies ont eu des événemens sortables. A cette malheureuse époque de nos infortunes, où le lien de la religion et des lois cessa d'être indissoluble, où notre patrie eut la sacrilège audace de rompre solennellement avec le ciel, quels hommes et quels événemens effrayèrent l'univers entier ! Oreste, agité par les noires furies, ne commit pas dans la Grèce plus d'extravagances, ne se livra pas à un délire aussi terrible que celui des législateurs conventionnels de la France. Quel peuple ! quelles scènes affreuses firent naître les actions impies !

Avant de parler de l'ouvrage même de M. Rendu, nous avons cru devoir en faire précéder l'analyse de ces réflexions morales et philosophiques. On ne peut qu'applaudir à l'opinion de l'auteur sur le divorce, sur les enfans naturels, sur l'adoption et sur la puissance paternelle ; mais il n'en est pas de même de son opinion sur la validité du mariage. M. Rendu, nonobstant la rigidité de ses principes religieux, se plaint de ce que l'on force « la religion elle-même à bénir extérieurement ceux pour qui elle savait bien que ses prières seraient vaines ». Mais la religion est plus indulgente que certains hommes ; la bénédiction

nuptiale est donnée aux chrétiens qui remplissent extérieurement leurs devoirs, et donnée avec plaisir. La religion ne rejette personne de son sein, et, par cet acte solennel, constate, en quelque sorte, à la face du ciel et de la terre, l'union de l'homme et de la femme. Pourquoi paraître moins indulgent que l'Église? N'est-ce donc pas beaucoup que d'éviter le scandale public? En fermant, sans miséricorde, les portes du temple sacré à ceux qui ne sont pas bien préparés à recevoir le sacrement de mariage, qu'en résulterait-il? Cet acte religieux serait bientôt oublié et abandonné. Il est facile de s'en convaincre : l'auteur suit les errements de Nicole, du P. Quesnel, de tous les messieurs de Port-Royal, et je le prouve en citant cette tirade extraite de la *Législation civile*. « Tous se sont présentés aux prêtres, tous, purs ou impurs, fidèles ou impies, athées ou croyans, tous ont reçu le sacrement, et sous les auspices de la loi même, on s'est fait de l'hypocrisie une nécessité, de la profanation un devoir, du scandale une habitude ». Les abbés de Saint-Cyran, de Singlin, les *appelans*, et les *réappelans* ne s'exprimeraient pas d'une manière différente. Dieu seul lit au fond des cœurs. Quand les prêtres voient un homme se présenter respectueusement au pied des autels, les prêtres doivent y voir aussi le chrétien : encore une fois, c'est à Dieu qu'il est réservé de démêler l'ivraie du bon grain, et non pas à la créature. Quoi ! dans le siècle où nous vivons, afficher une sévérité aussi outrée ! Mais que deviendrait la religion avec de pareilles maximes, j'ose dire, d'intolérance et de désespoir ? Il m'est pénible d'être obligé de combattre de semblables paradoxes, et d'avoir en tête un adversaire du mérite de M. Rendu, que l'excès de son zèle religieux entraîne au-delà de toutes les bornes de la douceur et de l'indulgence évangéliques. Étrange effet de ce zèle pour le moins indiscret ! Afin de maintenir cette rigidité de principes, l'auteur passe par-dessus le sacrement, et déclare qu'il n'est point nécessaire pour la validité du mariage. Qu'un calviniste avance cette singulière doctrine, rien de surprenant ; mais elle ne doit pas être celle d'un homme qui professe, et qui se glorifie de professer le catholicisme.

En parlant du divorce, l'auteur des *Réflexions sur la*

*législation civile*, s'appuie de l'autorité de M. de Bonald, autorité vraiment imposante ; lorsqu'il s'agit de raison et d'éloquence. Aucun écrivain n'a frappé plus victorieusement le divorce de ses armes redoutables ; mais puisque M. Rendu cite Tacite, cite un grand nombre de législateurs dans cette cause intéressante, il me semble qu'il aurait pu remonter plus haut, qu'il aurait pu réprover et flétrir le divorce de concert avec Solon et le poète Euripide : « Je ne trouverai jamais heureux, s'écrie celui-ci, un homme qui aura deux femmes, ni des enfans qui reconnaîtront deux mères, c'est une source de disputes et de chagrins ». Quelles que soient les prétentions de l'esprit humain, les preuves du sentiment seront toujours les plus fortes, et ce langage si simple, si naïf, vaudra toujours beaucoup mieux que le faste de nos théories métaphysiques. La première femme qui, chez les Grecs, osa remplacer un époux, fut notée d'infamie : cette femme odieuse, nommée *Gorgophone*, l'histoire l'a immortalisée comme *Erostrate*.

On lira avec plaisir le chapitre 3 des *Réflexions sur la législation civile*, chapitre concernant les enfans naturels. L'auteur se plaint du grand nombre de ces victimes innocentes, nées au sein de la corruption et de l'opprobre. Chez les Athéniens, la république rejetait les bâtards. « Il est évident, disait Solon, que celui qui méprise les saintes lois du mariage sacrifie moins à l'amour qu'à la brutalité... Il ne s'est réservé aucun droit sur ceux qu'il a rendus les objets d'un opprobre éternel ». Périclès alla plus loin ; car, au rapport de Plutarque, il fit un décret qui portait qu'on ne tiendrait pour Athéniens naturels et véritables, que ceux qui seraient nés de père et de mère athéniens ». Le promoteur de cette loi l'annula bientôt ; mais ses concitoyens venaient de voir leur ville dépeuplée par la peste connue sous le nom de *peste attique*. Périclès était chéri du peuple ; émus de pitié à l'aspect de ce grand homme, qui pleurait la mort de tous ses enfans légitimes, les Athéniens laissèrent dormir cette fois la loi de Solon, et « permirent, dit Plutarque, de faire inscrire son bâtard dans les registres des citoyens de sa tribu, et de lui donner son nom propre ». Cette faveur signalée devint

plus tard bien funeste ; ce fils de Périclès fut du nombre des généraux que les Athéniens condamnèrent à mort , après la bataille des Arginuses.

L'écrit de M. Rendu est d'un honnête homme : on regrette seulement , nous le répétons , d'y remarquer plusieurs erreurs graves , en rappelant le souvenir de disputes que l'on s'efforce heureusement d'oublier , parce qu'elles ne sont pas à l'avantage de la raison humaine. Le style de M. Rendu ne manque ni de clarté ni d'élégance , et il est nourri d'une érudition qui a bien aussi son prix par le temps qui court , où les connaissances positives sont devenues si rares.

JONDOT.

## MÉLANGES.

*Fin de la NOTICE HISTORIQUE SUR LAVATER , par L. J. MOREAU (de la Sarthe), docteur et bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris.*

Lavater manifesta de bonne heure la noblesse de ses sentimens et ses penchans vertueux. Dans l'intervalle de 1754 à 1762, sa sensibilité et l'activité de son imagination furent vivement excitées, l'une par la mort d'un frère, qu'il chérissait tendrement, et l'autre par l'effet d'un tremblement de terre qui arriva à cette époque. Il se reportait très-bien, par ses souvenirs, jusqu'à ses premiers temps, jusqu'à ses premières émotions ; et il aurait pu dire, comme Rousseau, que de ses sentimens premiers, il datait, sans interruption, la conscience de lui-même. Il fit son portrait à cette époque, en commençant déjà à prendre une habitude d'observation intérieure, et de contemplation, qui a marqué si fortement dans la suite et dans l'ensemble de son caractère. Il avoue qu'il était un assez mauvais écolier, et que la crainte de l'humiliation était le mobile le plus puissant de ses travaux et des premiers développemens de ses facultés. Il était à la fois d'une timidité extrême et d'une audace inconcevable. Lorsque l'indignation que lui faisait éprouver la vue d'une injustice excitait son courage et sa colère, alors sa résistance ou son attaque allait jusqu'à la furie, et ne connaissait aucun moyen de répression. Il donna un jour la preuve de cette réaction généreuse, et osa seul résister à un pé-

dant qui voulait injustement punir un de ses camarades. M. Gessner a fait dessiner Lavater dans cette situation violente, et osant menacer, au milieu de ses jeunes amis, le maître redoutable, dont il semble braver la force et la vengeance.

Dans un âge plus avancé, Lavater donna presque le même exemple dans une affaire beaucoup plus importante, où son dévouement patriotique lui fit courir un grand danger. Après son retour de Berlin, où il fut forcé de se retirer pendant quelques mois, il continua ses études théologiques avec un nouveau zèle et dans une nouvelle direction. Ce fut après ce retour qu'il prit une part si active aux travaux de la société ascétique. Son mariage et sa nomination au diaconat, dans la maison des orphelins, datent du même temps. Un peu plus tard, il fut jeté dans une profonde tristesse par la mort de son ami Hess, qu'il chérissait si tendrement, et qui, depuis l'enfance, avait toujours été de moitié dans ses sentimens et dans ses pensées; duquel enfin il aurait pu dire, comme la Boétie de Montaigne : « Nous nous » trouvons si présens, si cognus, si obligés entre nous, que rien » ne nous fut plus proche que l'un à l'autre ». Heureusement pour Lavater, qu'il était encore assez jeune pour former une nouvelle liaison intime; et toute l'amitié qu'il avait pour Hess, il la reporta sur Feringuer, qui en était digne, et auquel il eut aussi le malheur de survivre. Ses liaisons avec Zimmermann ne furent pas aussi intimes; il eut souvent à se plaindre de cet ami prétendu, dont il paraît que les qualités morales n'égalaient pas les lumières. Lavater souffrit souvent de sa fausseté, de ses tours perfides, et revenait toujours au premier signe de bienveillance.

En 1770, la grande disette dont la Suisse eut à souffrir, donna une belle occasion à Lavater de développer ses qualités morales, et son ardente philanthropie. Quelque temps après, il fit, pour sa santé, un voyage aux eaux d'Ens, où il trouva Gassner, avec lequel il eut de fréquens entretiens. Il lui écrivit dans la suite : « Je crois en grande partie à votre prophétie. » Toutes les parties de votre système sont bien liées, et j'avoue » que tous les maux éventuels et mobiles viennent de Satan; » qu'il est loin de ma pensée de nier Satan et de refuser ma » croyance aux saintes écritures, etc. »!

Dans son voyage avec le célèbre prédicateur Zollikofer, il eut une entrevue avec l'empereur Joseph II. Ce prince, qui voyageait sous le nom du comte de Falkenstein, devait passer à Waldshurtt. Lavater s'y rendit pour le voir. Ayant été reconnu par M. Demerle, son compatriote, il fut averti par un signe d'avancer, et présenté à sa majesté impériale. « M. Lavater, lui

« dit l'empereur, vous êtes un homme dangereux ; vous entrez dans le cœur de l'homme ; il faut être sur ses gardes quand on paraît à vos yeux ». — « L'honnête homme, répondit Lavater, n'a point à me craindre ; et si j'avais le savoir que vous m'accordez, je chercherais plutôt la vertu que le vice, parce que je suis moi-même un pauvre pécheur, à qui il s'ierait mal d'être sévère ».

« Alors, ajoute Lavater, qui raconte toutes les particularités de cette entrevue, alors le roi me tira à part, et nous commençâmes un entretien assez long sur la physiognomonie.

« Comment, me dit l'empereur, vous est-il venu dans la pensée de vous occuper de l'étude des physionomies et de faire votre ouvrage ? — En dessinant, lui répondis-je, je fus souvent frappé de l'analogie de certains traits du visage, de la similitude des formes de différentes parties, des nez, par exemple, des fronts, etc. Je parvins ensuite à lier quelques observations sur ces ressemblances physiques, avec le rapport de quelques traits du caractère.

« Mais, reprit l'empereur, n'avait-on pas tenté quelque chose de semblable avant vous ? — Je puis assurer votre excellence, dit alors Lavater, que presque tous mes prédécesseurs n'ont fait que copier Aristote ; qu'ils n'ont pas observé par eux-mêmes, et que d'ailleurs la plupart, comme des devins, ont confondu souvent la physiognomonie avec la chiromancie et la métoscopie. — Eh ! comment avez-vous traité la chose, M. Lavater ? — Je me suis plus occupé de la physionomie en repos, que de la physionomie en mouvement. Je n'ai pas seulement observé les formes ; j'ai remarqué en outre tous les degrés de courbure, d'inclinaison ; j'ai assigné des valeurs à chaque partie, prise séparément ; je me suis souvent plutôt décidé par un trait que par l'ensemble, et je me suis bien gardé de répéter sans examen les assertions des anciens et les opinions populaires. Ainsi, par exemple, on a vu d'une manière trop générale que les fronts élevés et grands indiquent la paresse ; il y a de ces fronts qui, comme celui de Jules-César, annoncent la force et l'activité. Je m'attachai à reconnaître ces nuances et à faire des distinctions plus exactes.

« L'empereur, ajoute Lavater, m'écoutait avec beaucoup d'attention, sourit, se détourna un peu, et me laissa voir son profil, que je n'avais pu encore apercevoir. Il reprit : Je vous accorde beaucoup de choses, M. Lavater ; les passions fortes, les affections vives doivent avoir des traces.... mais

» l'honnêteté, comment la reconnaissez-vous?... Il faut être  
 » sur vos gardes, car vous êtes loin de connaître tous les arts  
 » de la dissimulation.

» J'avoue, repartit Lavater, que les chiffres de l'honnêteté  
 » sont plus difficiles à reconnaître que les traces les plus légè-  
 » res de l'intelligence; cependant l'honnêteté tient elle-même  
 » à la force, à la sagesse et à la bonté, qui se voient; qui don-  
 » nent un accord, une harmonie de trait que l'expérience et  
 » l'habitude font aisément reconnaître. L'empereur me fit en-  
 » core plusieurs autres remarques; ajoute Lavater, et écouta  
 » mes réponses avec autant de bienveillance que d'attention ».

Les recherches de Lavater, sur les physionomies, n'amènèrent pas toujours pour lui des rencontres et des événemens aussi agréables. Dans l'édition allemande il avait laissé tomber quelques mots sur la physionomie des cordonniers. L'honorable corporation se plaignit, et la ville de Zurich, qui n'avait pas assez de belle humeur athénienne pour tolérer une liberté aristophanique, força le philosophe à adresser une lettre d'excuses à MM. les membres de la confrérie offensée. Cette lettre fut publiée dans le Musée allemand, à l'insçu de l'auteur, qui prit le parti de s'en plaindre. Mais il se refusa à l'idée que cette misérable querelle venait de plus loin, et que des ennemis plus puissans avaient excité ces plaisans adversaires.

« Voici, nous écrit l'ami de Lavater, qui nous a communiqué ce fait, voici comme il s'explique à ce sujet dans une lettre dont je vous adresse le fragment, où vous trouverez un des principaux traits de son caractère :

« Je vous le proteste, mon cher B..., je tiens pour impossible que parmi toutes ces personnes qu'on me désigne pour me vouloir du mal, une seule soit réellement mon ennemie. Qu'on en pense ce que l'on voudra; mais je déclare que j'ai assez de fierté pour croire qu'il n'est pas un seul individu, une seule des personnes qui me connaissent personnellement, et qui aient quelque connaissance des hommes, dont je sois véritablement haï. On peut sans doute rester indifférent pour moi, on peut être d'un avis contraire, on peut me trouver faible, me contredire, me plaindre, gémir sur moi, peut-être, et dire; c'est dommage pour lui...; mais on ne laissera point s'allumer contre ma personne et mon caractère une flamme haineuse ». « Pauvre Lavater! ajoute son ami, pauvre Lavater! tu présumais trop bien, comme Rousseau trop mal, des hommes! Le mot de l'Antigone de Sophocle, *je ne saurais haïr*, me semble avoir été dit pour toi. Pardonnez, Monsieur, cet épâchement; etc. ».

Ces désagrémens passagers, ceux que procurèrent à Lavater des critiques plus ou moins fondées, furent bien rachetés par la réputation que lui donna, surtout chez l'étranger, son grand ouvrage sur les physionomies.

Cette réputation contribua beaucoup à augmenter ses liaisons, et le mit en rapport avec les hommes les plus recommandables par leurs talens ou par leurs distinctions sociales. Il vit ainsi se multiplier les sujets de ses observations, et agrandir la sphère de ses moyens de bienfaisance.

Lorsque le grand-duc et la grande-duchesse de Russie firent un voyage en Suisse, ils voulurent le voir, le traitèrent avec la plus honorable distinction, et, à sa sollicitation, retirèrent de l'abîme du malheur une des familles les plus respectables de Zurich.

Lavater, ayant rejoint les princes à Schaffouse, pour leur demander l'avancement du frère de l'un de ses amis, alors au service de Russie, fut de nouveau reçu avec la plus grande bienveillance. Il vit avec eux les cataractes du Rhin. « Quelle image de la vie ! lui dit la grande-duchesse, à la vue de la chute bruyante et rapide de ses eaux. — Oui, dit Lavater; mais ces rochers, au milieu desquels ce torrent se précipite, demeurent, sont inébranlables : image de la puissance et de la gloire immortelle de Votre Majesté.

« Non, reprit la grande-duchesse; le torrent usera les rochers, et le fleuve de la vie aura bientôt entraîné ce qu'il vous plaît de leur comparer ».

Ce fut, je crois, à peu près à cette époque que Lavater connut le savant Meiners, et qu'il fit sa propre épitaphe, dont voici le sens :

« Passant, celui de qui vient cette cendre fut trop aimé et trop haï ».

Lavater, dans la destinée duquel il était de tout croire, crut à Mesmer aussi-bien qu'à Gassner.

Des événemens qui marquent dans la vie se succèdent alors assez rapidement. Il fut nommé membre du consistoire et pasteur de l'église de Saint-Pierre, nouvelle dignité qui n'ajouta à son bonheur que parce qu'elle donna plus d'étendue au domaine de sa charité. Lavater alors eut quelque rapport avec le prince de Montbelliard, auquel il développa son opinion sur les causes et les progrès de l'athéisme. « Il est évident, lui disait-il un jour, dans une conversation fort animée, que le dogme de l'athéisme se répand de jour en jour davantage. Je crois même que cette révolution tient aux progrès et à la direction des lumières. — Eh ! que Satan emporte plutôt les lu-

» mières », répondit M. de Montbelliard, qui était à la fois un franc militaire et un prince très-chrétien. — « Non, reprit Lavater, l'empire de l'athéisme sera passager sur la terre; Dieu se fera connaître par de nouvelles manifestations de sa puissance, et peut-être la révélation et les miracles sont sur le point de recommencer pour éclairer et sauver les hommes ».

Dans un âge déjà avancé, Lavater suivit un cours du célèbre métaphysicien Ficht. Un de ses compatriotes les plus éclairés, qui l'examina alors avec beaucoup de soin, m'a assuré que rien n'était plus piquant et plus curieux, pour un philosophe, que de voir ainsi en présence, avec le dessein de s'entendre et de s'apprécier, deux hommes qui avaient le plus exercé les facultés opposées de leur esprit. L'intelligence de Lavater, accoutumée aux images, faisait de vains efforts pour comprendre et suivre les abstractions de Ficht. Ficht, à son tour, cherchait en vain à intéresser Lavater, en jetant quelques images au milieu des profondeurs et de l'obscurité de sa métaphysique. C'était deux étrangers qui, ne sachant pas un mot de leur langue respective, voulaient communiquer et s'entendre sans interprète.

Lavater honora les dernières années de sa vie par les vertus bienfaisantes et courageuses qu'il développa au milieu des agitations et des malheurs de sa patrie. Placé tantôt entre l'oppression et l'abus du pouvoir, et tantôt entre la violence démocratique et l'injuste persécution des familles nobles, il se montra constamment l'ami des infortunés de tous les partis; et l'on peut dire de lui comme de Malesherbes, qu'il défendait les droits du peuple contre l'abus de l'autorité, et les dépositaires de l'autorité, contre les injustices populaires. Cette conduite, aussi sage que généreuse, n'obtint pas toute l'admiration qu'elle devait inspirer, malgré l'esprit de parti et la violence des passions.

On ne sait trop, dit M. Meister, sous combien de rapports, Lavater devint la victime de son courage, et quel coup imprévu, mais dirigé probablement par la vengeance et l'esprit de parti, dut précipiter enfin à travers tant de souffrances le terme fatal de sa noble et vertueuse carrière.

Lavater a voulu lui-même couvrir du voile le plus impénétrable, et avec une charité vraiment chrétienne, le motif et les circonstances d'un attentat aussi horrible (1); mais ce qu'il n'a pu cacher à la postérité, c'est l'exemple vraiment héroïque

---

(1) Ce que l'on a pu connaître des circonstances de ces assassinats a prouvé que ce ne fut point un soldat français qui, lors de l'affaire de Zurich, porta le coup mortel à Lavater.

de patience, de résignation, de courage, de sérénité d'esprit, qu'il ne cessa d'offrir pendant plus de quinze mois, de douleurs presque continuelles. Pendant ce temps il trouvait encore parfois le moyen de se livrer au travail, et il n'a jamais cessé de recevoir les étrangers qui venaient le voir, et de les entretenir avec une grande liberté d'esprit.

Madame de \*\*\* , nièce de Lavater, qui vécut long-temps sous ses yeux et dans sa douce intimité, m'adressa sur les principaux traits de son caractère, et en réponse à quelques questions que je lui avais faites, une lettre fort détaillée et dont voici quelques fragmens.

« Lavater avait le talent de faire aimer la vertu, en levant le voile formidable dont les préjugés et l'ignorance l'ont si souvent enveloppée.

» Son amour pour la vertu se répandait sur toutes ses actions ; il ne pouvait rien entrer dans son cœur de ce qui abaisse les mortels : il était tout amour et bonté ; il ne fit rien sans amour et bonté. Comme il était touchant, quand il adressait ces paroles à son épouse : « Je t'aimai comme fille, je t'aimai comme ma fiancée, bien plus encore comme ma femme, et bien plus encore comme mère ».

» Je l'entendais dire un jour à son secrétaire qui avait une voix dure : Mon cher ami, pour vous faire aimer davantage, vous devriez bien adoucir votre organe ».

» Lavater ne répondit jamais aux écrits calomnieux de ses antagonistes, mais il chercha les occasions de se venger par les bienfaits. Le malheur fut toujours pour lui le droit le plus fort que l'on pût avoir à son intérêt. Quand il se voyait obligé de préparer des criminels au supplice, il manquait rarement de les fléchir par sa douce et insinuante vertu ; lorsque leur âme était comme épurée, lorsqu'ils se sentaient dignes du titre d'homme, il les appelait ses frères, ses chers convertis ; il couvrait d'espérance le moment du supplice et les horreurs de la mort ».

Lavater sut réunir, comme J.-J. Rousseau, différentes qualités qui paraissent s'exclure, l'amour de l'ordre, une patience minutieuse et l'activité de l'esprit, la vivacité de l'imagination. Réglant l'emploi de tous les instans de la journée, il semblait vouloir ainsi en augmenter la durée et modérer en même temps, par cette régularité, cette économie des heures, la mobilité et l'exaltation naturelle de son caractère ; cette conduite explique aussi comment il put, tout en se livrant à de nombreux travaux, remplir scrupuleusement tous ses devoirs, entretenir une correspondance très-étendue, et rece-

voir les visites nombreuses que lui attirait sa célébrité. Il y avait dans son esprit une souplesse, une élasticité, qui ne lui laissait jamais montrer dans la société la moindre gêne et le moindre embarras. Il paraît en général que sa conversation inspirait plus d'intérêt que ses écrits. Rien n'était plus varié que ses liaisons et ses rapports de tout genre. Il en avait formé plus qu'aucun autre de ses contemporains, m'écrivait mon honorable ami, M. Stapfer, avec de vieux savans et de jeunes femmes; avec des Moraves et des philosophes; avec les premiers magistrats de sa patrie et les pauvres servantes de son quartier; avec de grands princes et de malheureux mendiants. S'agissait-il d'un acte de bienfaisance et d'humanité, c'est avec la plus grande confiance qu'il écrivait au premier souverain de l'Europe. Entraîné par sa charité, il ne répondait pas moins avec exactitude à l'ouvrier le plus obscur, lorsqu'il croyait pouvoir le consoler ou le servir, qu'au ministre de Danemarck, M. de Bernstorff, qui, jusqu'à la fin de sa vie, lui conserva une affection toute particulière.

Pendant toute sa vie, Lavater sentit beaucoup plus qu'il ne pensa, et lorsqu'il pensait il avait encore l'air de sentir; de là, sans doute, cette foule d'erreurs, d'égaremens qu'on lui a reprochés avec trop d'amertume, et qui tenaient aux mêmes principes que son éloquence naturelle, ses observations délicates et ses belles actions. Du reste, son exaltation religieuse, ses liaisons de famille et l'exercice continuel de sa charité ne lui suffisaient pas toujours pour employer cette sensibilité surabondante, et cette mobilité d'imagination qui formaient le fond de son caractère. Le sentiment impérieux de ses devoirs le préserva constamment des intrigues galantes, mais il se livra souvent et à son insu à l'amour sentimental platonique. On assure même qu'il lisait avec le plus vif intérêt tous les romans où cet amour était mis en action. Un de ses amis, qui a parcouru plusieurs ouvrages de ce genre qui faisaient partie de sa bibliothèque, en a trouvé tous les passages les plus éloquens, notés de sa main, et conservant ainsi des traces de l'attrait et du plaisir, avec lesquels un grave pasteur s'était arrêté à ces tableaux du délire et des écarts de l'imagination.

Ces dispositions rendirent toujours Lavater très-indulgent pour les femmes galantes. Il les traitait avec affection, les nommant ses chères pécheresses, et les rappelant à la vertu, avec la voix du sentiment. Quelquefois aussi, il mit un peu de chaleur platonique dans son amitié pour quelques femmes qui

ne méritaient pas ces sentimens épurés et ces hommages angéliques.

Lavater mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, en 1800, une année après l'attentat dont nous avons rappelé les suites et les principales circonstances. Les portraits qu'on a faits de lui, dans les dernières années de sa vie, ont quelque chose d'inspiré et de prophétique. Il prenait insensiblement la physionomie de ce qu'il croyait être, et il paraît qu'il mourut dans la persuasion qu'il était devenu l'apôtre saint Jean. Rien d'ailleurs ne fut plus héroïque, plus exemplaire que ses derniers momens. Il a laissé une épouse, qu'il chérissait tendrement; deux filles, dont l'une a été mariée à M. Gessner, et un fils, médecin, éditeur du quatrième volume des *Fragmens de physiognomonie*, et auteur d'un traité d'anatomie, à l'usage des peintres.

---

LE FILS DE JOSEPH, OU SAINTE PÉTRONILLE,

*Suite du Mariage ou le Bonnet d'hermine.*

(Voyez le N<sup>o</sup>. 660, second cahier.)

Mes chers enfans, je dois m'absenter pour un ou deux jours; bien certainement vous mettrez ce temps à profit pour vous abandonner à toutes vos fantaisies, et faire mille espiègeries, mille sottises : je vais donc vous châtier d'avance, afin que la nécessité où je serais infailliblement de vous punir à mon retour, ne trouble pas le plaisir que j'aurai à vous revoir. Aussitôt la bonne Catherine, avec le plus grand sang-froid du monde, leur infligea à chacun ce que l'on inflige aux enfans qu'on veut corriger; puis elle les embrassa tendrement et quitta la cabane (1).

Tels étaient les adieux ordinaires de Catherine, lorsqu'il lui arrivait de laisser ses enfans seuls pour aller travailler chez un gros fermier dont elle espérait être un jour la gouvernante; car elle avait toutes les peines possibles à soutenir sa petite famille. Jadis elle n'avait pas craint de l'augmenter, parce que son mari, laboureur actif et intelligent, avait su faire valoir le

---

(1) Ce trait est rapporté dans les *Mélanges de Littérature, d'Histoire, de Morale et de Philosophie*, par M. le comte d'Escherny.

peu qu'il possédait. Mais, depuis la mort de son robuste époux, Catherine avait vu ses moyens diminuer chaque jour, et elle songeait sérieusement à prévenir sa ruine totale. Ses enfans n'étaient pas d'âge à travailler à la terre. L'ainé avait douze ans ; et quoique jouissant d'une excellente santé et d'une force assez remarquable à cet âge, le petit Albert aimait mieux tenir un livre qu'une pioche, et ses idées en général ne s'accordaient guère avec l'économie. Ce qui sûrement l'avait distrait des occupations rustiques, c'était le soin que le curé du village avait mis à l'instruire. Lui trouvant de grandes dispositions et une intelligence peu ordinaire, il avait prédit que le jeune homme ferait un jour sa fortune et celle de ses parens, s'il savait seulement l'orthographe et quelques mots latins. Dans cette espérance, Catherine le laissait volontiers perdre son temps chez le bon pasteur ; mais comme elle voyait qu'Albert ne se pressait pas de faire fortune, elle jugea que le bon pasteur n'était pas un bon prophète, ou que du moins sa prophétie tardait trop à s'accomplir. Elle fit une dernière tentative près du fermier Pétersling, qui cette fois avait besoin d'une femme à la tête de son ménage ; ses propositions furent assez favorables pour qu'elle les acceptât sans hésiter. Elle reprit en sanglotant le chemin de sa cabane ; elle marchait à pas lents, poussait de temps à autre de gros soupirs, et le tablier sur les yeux, elle se présente à ses fils sans cette satisfaction qu'elle montrait ordinairement à son retour. Aussitôt elle prend ses enfans, les embrasse l'un après l'autre ; mais Albert, quoique le plus aimable des trois, est celui qui a le moins de part à ses caresses.

Le lendemain Catherine fait faire à ses enfans un copieux déjeuner, mais sans toucher à rien, elle les considère avec un regard de pitié ; jamais elle ne s'était montrée et si indulgente et si prodigue. Ensuite elle bouleverse tous les meubles de la pauvre maisonnette : elle fait quatre paquets ; ses vêtemens faisaient partie de l'un, les autres étaient composés des garde-robes de MM. Albert, Guillaume et Léonard. Après cela, Catherine fait le partage du mobilier ; elle ajoute au paquet d'Albert une vieille bassinoire qu'elle avait eue par héritage, puis une paire de pincettes et une broche. Celui de Guillaume a pour supplément un petit sac de cuir, une sellette de vacher, un cornet, tout ce qui sert enfin aux bergers ; et Léonard, destiné apparemment au métier de ramoneur, eut tous les outils de cet état. Quand la distribution fut faite, Catherine prit de l'eau bénite, aspergea les paquets et les enfans, leur donna sa bénédiction et dit ; en mettant le petit avoir de ses fils sur leur dos :

Mes pauvres enfans, je suis réduite à la cruelle nécessité de vous mettre à la porte, car moi-même j'entre au service chez le fermier Pétersling; cette maison ne m'appartient pas, il faut donc que vous cherchiez fortune ailleurs. Mais que l'on ne dise pas que je renvoie mes enfans sans aucune ressource : Albert peut se faire marchand de ferrailles, on a vu des négocians commencer avec de moins grands moyens; Guillaume a des dispositions pour l'état de berger, aussi-bien il aime les bêtes, et il en est aimé particulièrement, il semble même que le bon Dieu l'ait fait naître pour garder les vaches; Léonard est très-propre au métier de ramoneur, ce n'est pas le plus beau des métiers, mais tous les états peuvent conduire à la fortune, et puis sainte Pétronille, notre patronne, a soin des enfans qui ont de bonnes inclinations et de bonnes mœurs. Que celui d'entre vous qui sera le plus heureux vienne au secours de ses frères. Embrassez-moi, mes chers enfans, et que Dieu vous conduise. Prenez tous trois un chemin différent, afin que vous ayez plus de chances pour rencontrer la fortune. Étourdis de ce coup inattendu, ils laissèrent leur mère parler et agir; ils prirent en pleurant la route qu'elle leur indiquait, et tous trois se tournèrent le dos après s'être embrassés tendrement.

J'ai oublié de dire une chose cependant fort essentielle : Catherine possédait une belle chienne de chasse que l'on nommait Diane, et qui avait pour Albert un attachement tout particulier; par la suite cette prédilection semblera assez naturelle. Comme cette chienne embarrassait Catherine sans lui être utile en aucune manière, elle la laissa suivre Albert; elle eut quelque peine à s'en séparer, parce que jadis on lui avait assuré que Diane servirait à découvrir des choses très-intéressantes pour sa famille.

Voilà donc Albert et Diane voyageant dans la meilleure intelligence, se reposant de temps à autre, et reprenant des forces pour arriver je ne sais où.

Assis à l'ombre d'un chêne, Albert visita son bissac, dans lequel il trouva un bonnet de nuit; ce bonnet lui fit faire de sérieuses réflexions. Voilà bien un bonnet de nuit, se dit-il, mais je ne sais pas précisément dans quel lit il me servira. Ma mère m'a bien dit : Marche, tu trouveras la fortune; mais elle n'a pas ajouté, tu trouveras un lit. A la vérité, elle m'a promis l'appui de sainte Pétronille; j'ai beaucoup entendu parler de cette bonne sainte, mais je ne l'ai jamais vue. Quoi qu'il en soit, lorsqu'un mendiant s'adressait à ma mère, elle le renvoyait à la patronne de la paroisse, il faut que ce soit une dame bien charitable; mais il faut aussi qu'elle ait trompé quelquefois, car

son nom ne consolait pas toujours les indigens, qui murmuraient en poursuivant leur chemin. Mais après tout, si je la rencontre, je lui souhaiterai le bonjour, et nous verrons ce qu'elle répondra.

Albert replace sur son dos sa petite boutique de ferraille, sa garde-robe non moins petite, et se remet en marche, s'arrêtant à chaque carrefour. Alors les deux voyageurs se regardaient mutuellement, comme pour se demander quel chemin il fallait prendre; mais Diane, qui semblait inspirée, choisissait et terminait toute incertitude.

Cependant la nuit approche, et Albert ne rencontre ni sainte, ni lit, ni fortune. Il traverse un petit village et entre chez un fermier, où il vend sa paire de pincettes un batz et demi, ce qui lui procure du lait pour rafraîchir lui et sa chienne. Trop fier pour demander une hospitalité qu'on ne lui offre pas, il quitte le village, où l'on s'écrie de toute part en les voyant : Ah le joli garçon ! ah le beau chien ! Un chasseur s'offre à lui, et lui offre cavalièrement un petit écu de la belle Diane. Un écu ! c'est un trésor pour un voyageur qui ne sait où coucher ; mais Albert répondit sèchement qu'il n'avait pas coutume de vendre ses amis. A cette boutade naïve, le chasseur partit d'un grand éclat de rire, et les habitans firent chorus : piqué du mauvais succès de sa proposition, il ajoute ces mots aux compliments qui circulent autour d'Albert : C'est dommage qu'un si beau garçon soit assez délicat, assez frileux pour porter, au mois de juillet, une bassinoire afin de chauffer son lit. Albert lui répondit, en continuant tranquillement sa route, qu'aussitôt qu'il serait grand il viendrait lui casser la tête. Le chasseur, se fâchant et riant tour à tour, s'avance sur Albert ; mais Diane se rapproche de son maître et menace de rendre la plaisanterie sérieuse. On s'en tint là prudemment, et les inséparables continuèrent leur route.

Il faisait déjà nuit, lorsqu'Albert et sa compagne découvrirent un petit pré dans lequel se trouvaient plusieurs meules de foin. Albert reconnut la nécessité d'en choisir une pour en faire son lit, crainte de marcher beaucoup sans trouver rien de mieux. Après avoir mis son bonnet de coton, pour que tout fût dans les règles autant que possible, il pénétra dans la meule avec sa chienne, et tous deux, dans les bras l'un de l'autre, dormirent du sommeil de l'innocence.

Le lendemain, Diane et Albert se réveillèrent en très-bonne santé, et aussi frais, aussi dispos que s'ils avaient couché sur de l'édredon ; mais ils ressentiaient un grand appétit ; leur situa-

tion devenait inquiétante, et le pourvoyeur Albert commençait à spéculer sur sa bassinoire.

Il aperçoit à une certaine distance quelques maisons éparses ; il se dirige de ce côté afin de rencontrer des acheteurs et un déjeuner. En traversant un petit bois, Albert voit un lièvre superbe s'élançant de son gîte et disparaître. Diane était déjà à sa poursuite ; le jeune homme, tremblant de perdre sa chienne, l'appelle de toutes ses forces ; elle revient en effet avec sa proie encore palpitante. Albert s'attendrissait sur le sort de l'innocent animal, sans songer combien il lui serait utile, lorsqu'il fut surpris par un garde-chasse que sa voix avait attiré. En voyant ce lièvre, le garde fit éclater une noble indignation, et voulut l'arracher de la gueule de Diane ; mais celle-ci n'était pas disposée à céder le gibier.

Alors s'éleva une grande contestation. Le garde était prodigue d'épithètes injurieuses ; car les vêtements d'Albert n'annonçaient pas un rang distingué. Ce dernier, qui avait une certaine élévation dans l'âme, s'étonnait qu'on lui parlât de la sorte. Il avait bien quelque envie d'envoyer sa bassinoire à la tête du discoureur, mais il songea qu'elle n'était pas propre à le garantir d'un coup de feu. Le garde Antoine soutint qu'Albert était un braconnier de profession, et que cette bassinoire servait à cacher le gibier ; d'où il conclut qu'elle lui appartenait de droit, ainsi que le lièvre, et il allait s'en saisir comme d'une pièce essentielle du procès. Albert résista, et s'efforçait en même temps d'apaiser la colère de Diane, qui ne cessait de murmurer ; il tremblait qu'elle ne s'élançât sur le garde, et qu'elle ne devint victime de son zèle. Mais quel fut le désespoir d'Albert, lorsque l'impitoyable Antoine affirma que Diane était la chienne que l'on avait volée à son maître, qui la regrettait beaucoup. Je la reconnais, dit-il, (le perfide, il ne l'avait jamais vue !), oui, c'est bien là sa joue noire, et son oreille jaune. Cela dit, il mesure la taille et les pattes de Diane ; et le résultat de cet examen fut que cette chienne appartenait à monseigneur. Il se disposait donc à l'emmener, et à s'emparer aussi du lièvre et de la bassinoire, qu'il considérait comme un bien faible dédommagement de l'amende qu'il était en droit d'imposer au braconnier pour ces divers délits : après quoi il invita Albert à le remercier de sa modération, à le saluer poliment, et à continuer son chemin du côté qu'il lui plairait. Le jeune homme ne fit rien de tout cela : il était indigné à l'excès, car il n'est rien au monde de plus révoltant que cette apparence de justice dont le plus fort cherche à couvrir la noirceur de son action, en arrachant par violence le bien du plus

faible. Albert fit ranger Diane auprès de lui, et, sa broche en arrêt, il attendait la décision : il n'attendit pas long-temps, car Antoine, non moins intrépide, coucha en joue la pauvre Diane, qui semblait désirer un ordre pour se jeter sur l'ennemi. Il fallut se soumettre, mais Albert jura qu'il suivrait le garde jusqu'à ce que son maître lui eût assuré à lui-même que Diane lui appartenait; encore ne voulait-il la lui céder que si elle le reconnaissait.

Le garde, ne sachant trop quel parti prendre, consent machinalement qu'Albert l'accompagne, espérant se venger de son opiniâtreté.

Ils arrivent tous deux au château de Reindolf, qui n'était alors habité que par Antoine et une vieille concierge. Albert, qui espérait y trouver le maître, fut consterné de cet incident; il se voyait au pouvoir de son persécuteur. Celui-ci forma aussitôt un tribunal pour juger, c'est-à-dire condamner Albert. Madame Pétersling, la concierge, fut nommée arbitre suprême du débat. Elle prit alors le maintien qui convenait à une présidente; elle s'assit sur le fauteuil le plus large, mit ses lunettes, et d'un air imposant elle écouta l'accusateur, et interrogea l'accusé. A chaque nouvelle allégation du premier, elle s'écriait : quel dommage qu'un si beau garçon soit déjà si corrompu!... à cet âge....! Hélas! on ne sait plus où trouver l'innocence. Albert était d'autant plus outré, qu'il apercevait des signes d'intelligence entre son ennemi et son juge. Cependant, son tour arriva, et il se justifia avec l'éloquence du jeune âge; c'est-à-dire, qu'il ne s'arrêta point à l'harmonie des expressions, à ces subtilités ingénieuses qui suppléent à l'évidence des faits. Il raconta comment sa mère l'avait renvoyé de la maison paternelle. Elle m'a promis que sainte Pétronille viendrait à mon secours, et pourtant je ne l'ai pas encore rencontrée; car, ajouta-t-il en s'adressant à la présidente, bien certainement ce n'est pas vous : M. le curé assure qu'elle est bonne et belle; je lui apprendrai ce qui s'est passé, et tôt ou tard elle me vengera du mal qu'on m'aura fait. Miséricorde! s'écria madame Pétersling, de quel pays vient-il, avec sa sainte bonne et belle? Il s'agit bien de sainte Pétronille, vraiment! apprenez, mon petit homme, que sainte Pétronille ne se mêle pas des chiens, des bassinoires, et des impertinens. Le garde avait ri de la naïveté d'Albert, il rit encore plus fort du dépit de la présidente. Celle-ci s'en apercevant, se contint, et bientôt même elle parut s'attendrir sur le sort du prétendu coupable, au point de l'interrompre à chaque instant pour s'écrier, d'un air pénétré : le cher petit ami!.... nous le mettrons en prison.... L'innocent!.... il faudra le lier

dans la cave.... L'aimable infortuné!.... nous lui donnerons de l'eau et du pain sec.... hélas! nous y ajouterons quelques coups de.... Mais Albert, fort peu touché de la compassion de son juge, l'interrompt pour l'avertir qu'il ne voulait être jugé que par le maître de la maison, et qu'il ne quitterait pas le château avant son arrivée, à moins qu'on ne lui rendit son chien. Cependant on arrêta que, pour s'assurer du coupable, il fallait, selon l'usage, le mettre en prison. Albert trouva fort étrange qu'on le punit avant que l'on eût prouvé ses torts; mais on trouva encore plus étrange qu'il raisonnât, étant le plus faible.

Le garde le conduisit dans une petite cave, où le jour pénétrait avec peine, et dont l'air était humide et mal saisi. Là son conducteur lui laissa du pain bis et de l'eau, puis lui souhaita un bon appétit en le quittant. Albert demande si l'on doit le traiter de la sorte avant qu'il soit condamné; l'impitoyable géolier répète que c'est conforme à l'usage et à la justice de tout pays. D'où Albert conclut, en poussant un soupir, que la justice et sainte Pétronille ne pouvaient être parentes.

Il est quelquefois bien commode d'être poète; soit dans un cachot, soit dans la cave, on peut en toute liberté s'abandonner à ses heureuses inspirations. Albert ne pouvait se consoler par ce moyen; il ne faisait pas de vers, à peine savait-il les lire: mais il réfléchissait très-profondément sur les vicissitudes humaines, ce qui ne surprendra pas quand on apprendra qu'il était déjà à huit lieues de la maison paternelle; or on sait combien un homme s'instruit promptement en parcourant le monde. Albert philosophait donc, faute de mieux: hélas! se disait-il, hier au soir je croyais qu'il n'était pas de lit plus mauvais que le mien. J'étais vraiment bien simple; il faut avoir voyagé pour connaître les peines de la vie; tel qui se plaint un jour amèrement de son sort, sera puni le lendemain d'avoir gémi pour si peu de chose, et même il traitera de pur enfantillage ses chagrins passés. Après quelques autres remarques toutes aussi simples que celle-là, il s'ennuya de réfléchir; et convaincu que les raisonnemens ne le délivreraient pas de captivité, il prit la résolution de tenter un moyen plus efficace. Albert était naturellement fort timide, mais lorsqu'il parvenait à dompter cette timidité, il savait tout braver. Il exécutait ses desseins avec un sang-froid imperturbable, et il mettait autant de flegme dans ses jeux, que dans les affaires les plus sérieuses.

Le soir, Antoine vint visiter son prisonnier, et les bras croisés, il lui demanda ce qu'il pensait de sa nouvelle manière de vivre, et s'il n'aimerait pas mieux qu'on le mit à la porte,

que de souffrir ainsi pour une chienne. Albert interrompit brusquement l'insensible harangueur, sauta sur lui, et lui donnant un violent coup dans les jarrets, il l'étendit à terre, s'élança hors de prison, enferma le geôlier, et courut aussitôt délivrer sa Diane chérie, qui versa des larmes d'attendrissement en voyant son jeune maître.

Comme Albert voulait qu'il ne restât aucun doute sur sa probité, il se décida à attendre M. Wormes de Reindolf qui devait arriver le lendemain, à la suite d'une partie de chasse, faite avec son père, son beau-père M. de Beligheim, et d'autres gentilshommes du voisinage. Albert trouva madame Pétersling soupant seule, et de fort mauvaise humeur contre le garde qui n'arrivait pas. Le jeune homme s'empare de la place vide, en racontant son expédition à madame Pétersling, et en lui annonçant qu'il agirait de même à son égard, si elle ne prenait son parti de bonne grâce. Il lui dit qu'elle doit s'attendre à céder à Diane la moitié de son lit, mais que pour lui il se contentera du canapé. La bonne femme jugea que puisqu'Albert était le plus fort, ou le plus adroit, ce qui est la même chose, cela voulait dire qu'il avait raison. Car, pensait-elle, Dieu se range du bon côté; bien des gens moins religieux qu'elle font le même calcul, ainsi qu'on ne la blâme point. Tous trois soupèrent fort gaiement, et se couchèrent dans la meilleure intelligence, quoique la concierge fût d'abord très-scandalisée de voir une chienne occuper la meilleure place de son lit; mais elle ne put davantage lui refuser son amitié, lorsqu'elle sentit la bonne bête promener sa langue sur son visage, et lui faire mille tendres caresses.

Avant de s'endormir, madame Pétersling parla de son maître et de sa bonne maîtresse; elle raconta comment Joseph Wormes s'était fait reconnaître de son oncle M. d'Elnach; comment il s'était marié, comment par la mort de ce même oncle, il avait hérité de la terre de Reindolf dont il avait aussitôt porté le nom; elle parla des qualités de ses maîtres. C'est bien le plus heureux ménage qui soit sous le ciel, ajouta-t-elle, il faut voir comme il s'aiment!... Monseigneur est aussi empressé auprès de madame que s'il n'était pas son mari. C'est une bien aimable femme que madame!... il n'est qu'une chose qui la chagrine, c'est de n'avoir point d'enfans. Le premier né lui a été enlevé on ne sait pourquoi, ni comment, et les deux autres sont morts en bas âge. Ce que c'est que le monde!... moi qui ne voulais pas d'enfans, j'en ai eu douze; Dieu me les a donnés, je les ai pris; Dieu me les a ôtés, je l'ai

laissé faire, ainsi soit-il : bonne nuit. Bonne nuit, répondit Albert ; et tous trois dormirent d'un profond sommeil.

Albert fit un rêve qui le combla de joie. Il se voyait assailli de toutes parts, et sur le point de perdre sa belle Diane ; mais sainte Pétronille s'avance vers lui, et lui présente, ainsi qu'à sa chienne, une main secourable. Son air de bonté, et son souris gracieux ravissent Albert, qui est aussitôt distrait de son illusion par les aboiemens de Diane dont on n'a jamais su le rêve. Albert entendit plusieurs voix d'hommes, qui frappaient avec l'opiniâtreté de gens qui veulent entrer à toute force. Ce sont mes maîtres, s'écria madame Pétersling en s'élançant hors du lit. Ils font bien d'arriver, dit tranquillement Albert ; demain j'irai leur souhaiter le bonjour, me faire rendre justice, et prendre congé d'eux.

Les voyageurs, fatigués de la chasse, se couchèrent aussitôt, et madame Pétersling pressée d'en faire autant, et encore à moitié endormie, oublia de fermer la grille, et vint reprendre sa place auprès de la chienne ; laissant ainsi la maison ouverte au premier aventurier que cette facilité pouvait séduire.

Il était trois heures du matin, lorsqu'un second avertissement de Diane réveilla de nouveau le jeune Albert, qui, prêtant une oreille attentive, distingua parfaitement les pas d'un cheval. La chambre de la concierge était au rez de chaussée : l'écurie en était si près, qu'il était difficile qu'il s'y passât la moindre chose, sans que l'on en fût aussitôt averti. Cependant Albert demeurait paisible, mais sa curiosité fut excitée par un mouvement plus brusque que fit le cheval en résistant, et il courut vers la croisée. Il vit un homme sortir de l'écurie, entraînant après lui une belle jument qui ne semblait pas disposée à voyager de nuit. Albert prit le fusil du garde, et couchant en joue l'impudent voleur : Arrête, ou je fais feu, s'écria-t-il d'une voix qu'il sait rendre imposante ; cet homme se retourne et voit qu'il n'y a pas moyen de se refuser à une invitation si positive. Le jeune homme saute par la fenêtre avec sa chienne, et commande de plus près au voleur de faire rentrer le cheval dans l'écurie. Le malheureux pris sur le fait, veut attendrir le vainqueur par des prières, puis par des menaces ; ce dernier expédient ne sert qu'à fortifier notre héros, qui enferme l'homme et l'animal, et se constitue la sentinelle de la porte de l'écurie.

Mais le héros, nullement façonné à la discipline militaire, s'endort avec le fusil et sa fidèle compagne dans les bras ; néanmoins Diane veille pour son maître, et gronde au moindre bruit qu'elle entend. Le matin, les domestiques, madame Pétersling et le garde-chasse qu'elle venait de délivrer, trouvent nos

deux héros étendus devant la porte qu'ils gardaient. De bruyantes plaisanteries réveillent Albert, qui raconte aussitôt son aventure en livrant le prisonnier. Tous les domestiques applaudissent à ce trait de courage ; Antoine seul, secoue la tête d'un air de doute ; mais Robert, l'ancien garde-chasse, maintenant domestique de confiance de M. Reindolf, dédommage Albert par ses complimens, de l'impertinence d'Antoine. Le voleur Bardelini avait remarqué le geste malveillant de ce dernier ; il espère en profiter, en s'informant du poste qu'Albert occupe dans le château, et jusqu'à quel point on peut se venger de lui, sans craindre aucun obstacle. Les renseignemens obtenus lui fournissent les moyens de nuire à son jeune vainqueur ; et pour comble de maux, le destin perfide, qui ne se lasse point de poursuivre l'innocence, veut que Robert, le bon Robert, reconnaisse aussi la chienne de son maître : il examine le colier sur lequel étaient gravées les lettres initiales J. W. C'est elle en effet, dit Robert, mais quoi qu'il en soit, le jeune homme ne saurait être coupable, parce qu'il doit être du même âge que la chienne : car il y a douze ans que mon maître l'a perdue, elle était alors fort jeune.

Les maîtres de la maison et les convives étant rassemblés, on jugea ce moment favorable pour expliquer et terminer la chose. Albert, qui sentait bien que l'accident dont il avait si heureusement garanti le seigneur de Reindolf, lui servirait de recommandation auprès de lui, s'appropriä le voleur. Son Bardelini d'un côté, sa chienne de l'autre, son petit paquet sur le dos, la broche et la bassinoire sur l'épaule, il se présenta dans cet équipage devant ses juges. Dieu me damne ! c'est mon original, s'écrie un des convives. Albert reconnaît M. de Laufenburg, le chasseur qui avait voulu acheter la belle Diane. A côté de lui était sa femme qu'il aimait sans amour, mais qu'il affectait d'aimer, uniquement par vanité et par dépit d'avoir échoué auprès de madame de Reindolf, autrefois Hélène de Beligheim. Madame de Laufenburg était parfaite en tout point : parfaitement belle, parfaitement roide, parfaitement insipide, et Joseph de Reindolf n'était nullement jaloux du trésor que possédait son ancien rival.

L'entrée d'Albert exalta la gaieté dans la réunion des chasseurs déjà disposés à la joie. Albert n'y fit aucune attention ; tout entier à l'importante affaire qui l'occupait, et conservant ce sang-froid qui sied à une longue expérience, il prit sa chienne, la posa au milieu de la table. Reconnaissez-vous ce chien, dit-il d'une voix élevée ? A cette vue le maître de la maison recule de surprise et rougit, sa femme rougit, les assistans étonnés rougis-

sont provisoirement; et Albert présentant de nouvelles difficultés, rougit encore plus fort. C'est elle ! dit M. de Reindolf: c'est elle ! s'écrient au hasard les amis complaisans ; et l'émulation servile commençant à gagner les domestiques: c'est elle ! répètent-ils. Albert s'embarrassait dans une longue péroraison qui avait pour but d'attendrir l'aréopage, lorsque tout à coup, il lui prit fantaisie en jetant les yeux sur madame de Reindolf, de trouver qu'elle ressemblait singulièrement à la sainte qu'il avait vue en songe ; il courut avec transport se jeter à ses pieds, en lui disant : Je vois, madame, à votre air parfaitement bon et gracieux, que vous êtes cette belle sainte Pétronille dont le pouvoir est aussi grand que respectable ; je vous conjure de faire connaître la vérité, en me rendant ce qui m'appartient. Cette étrange erreur fit éclater de rire toute l'assemblée ; sainte Pétronille elle-même sourit, mais ce sourire n'avait rien d'offensant, et ses yeux étaient remplis de larmes. Madame de Lausbourg, piquée de ne pas être sainte Pétronille, ridiculisa la bonhomie d'Albert qui, avec son flegme accoutumé, fit hommage à madame de Reindolf du voleur qu'il entraînait à sa suite, en expliquant de quelle manière il s'était emparé de lui.

Mais quel fut l'étonnement d'Albert, de se voir accusé de complicité par le voleur Bardellini lui-même ! L'ingrat ! s'écria ce dernier d'un ton pathétique, c'est moi qui l'ai formé ; c'est moi qui l'ai instruit dans l'art difficile de dérober le bien d'autrui : je fus forcé de le corriger pour une maladresse qui compromettait mon honneur ; il m'a quitté, se croyant assez habile pour se passer de son maître. Cette nuit, en traversant le village, j'ai trouvé la grille du château ouverte : j'entre dans l'unique intention de vous en avertir obligeamment ; le cruel m'aperçoit, et saisit l'occasion de se venger en me supposant des intentions coupables, tandis que je ne cherche plus qu'à réparer mes anciennes erreurs. Eh quoi ! ajouta-t-il, en s'adressant à Albert, tu ne t'attendris pas au souvenir de mes bienfaits ? Albert n'était pas le moins du monde disposé à s'attendrir : Afin de prouver son innocence, il demanda que l'on fit venir sa mère pour le confronter avec elle.

Il se trouva que la concierge, madame Pétersling, était la femme du fermier chez qui Catherine était placée, et cette ferme dépendait du château ; on y envoya aussitôt un domestique, avec l'ordre d'amener la mère d'Albert. La pauvre femme, ayant appris que son fils était vivement soupçonné d'avoir adopté un métier honteux, quoique très-lucratif, assurait à qui voulait l'entendre, qu'elle n'était pas la mère de ce fils, et qu'on ne pouvait la rendre responsable d'une chose qui ne la regardait

nullement. A son arrivée, elle distribue des révérences à droite et à gauche, elle embrasse son fils, le repousse, l'appelle son cher enfant, le renie, pleure et parle tout à la fois, et personne ne la comprend. Ce petit mauvais sujet est-il votre fils ? lui demande Antoine. — Non, Dieu merci, il ne l'est pas, il ne l'a jamais été... Cependant, je vous en conjure, ne le tuez pas tout-à-fait. Nous nous en garderons bien, dit madame de Reindolf, c'est un charmant enfant. — N'est-ce pas, madame ? c'est le plus aimable de mes fils. — Et pourtant vous avez dit que vous n'étiez pas sa mère. Quoi qu'il en soit, dit M. de Launburg, sa réputation est des plus mauvaises. Et l'infortuné n'en avait seulement pas ! Bien certainement non, ce n'est pas mon fils, se hâta de répondre Catherine, il ne ressemble ni à défunt notre homme Polycarpe, ni à Guillaume, ni à Léonard ; bref, il ne ressemble à rien ; si ce n'est à monsieur, ajouta-t-elle, en désignant Joseph de Reindolf : à qui ressemblerait-il, le pauvre enfant ? il n'a ni père ni mère, et Dieu sait comment il est venu au monde. Bardelini s'approcha d'elle et lui demanda d'un air important et mystérieux, si Albert n'avait pas la marque d'un champignon sur l'épaule droite. Un champignon ! s'écrie madame de Reindolf, et elle tombe évanouie. Un champignon ! répète Joseph en relevant sa femme. C'est lui ! c'est lui ! c'est lui ! tels furent les mots qui circulèrent autour d'Albert, qui ne concevait pas qu'un champignon pût causer tant de trouble et de surprise. Bien certainement voilà le père du jeune homme, dit Catherine en saisissant Bardelini. Cet aventurier, que je crus être un grand seigneur, vint un jour m'apporter l'enfant et le chien, en m'assurant qu'il ne tarderait pas à me récompenser de mes soins. Bardelini, croyant mieux disposer l'auditoire en sa faveur par un noble aveu, interrompit Catherine, et raconta lui-même comment et dans quelle intention, il avait enlevé le fils de M. de Reindolf. Je suis Italien, dit-il, mais comme les talens que j'avais acquis dès l'enfance avaient eu trop de publicité dans ma patrie, je la quittai pour venir faire une récolte dans l'Allemagne. J'avais le génie inventif, et je trouvai le moyen de me faire, avec le temps, un revenu assez considérable ; mais un associé m'était nécessaire : bientôt j'en trouvai un, et votre fils a été notre première victime. Voici quel était mon emploi : j'enlevais, soit par force, soit par ruse, les enfans nés de parens riches, dont la libéralité pouvait récompenser l'individu qui rendait ce trésor ; trésor d'autant plus précieux que je donnais la préférence aux fils uniques. Mon associé devait, sous un nom respectable, se faire passer pour un voyageur, qui, attaqué dans sa route et s'étant rendu maître d'un voleur, avait découvert

sa ruse, ainsi que la naissance de l'enfant qui suivait son prétendu père. Il était impossible de prouver à ce voyageur qu'il était le complice du voleur même ; car celui-ci était censé lui avoir ensuite échappé : nous avions d'ailleurs mille moyens, tous aussi bien combinés les uns que les autres, de ramener les enfans à la maison paternelle. Il y a douze ans que m'étant arrêté à Elnach, j'appris d'un de vos domestiques ce que j'avais besoin de savoir. Une femme de la maison devait aller le lendemain chercher votre fils chez sa nourrice, qui demeurait à Efel. Je me disposai aussitôt à faire cette capture. Cette chienne accompagnait votre femme de chambre ; comme elle me parut fort belle, et que surtout, elle pouvait servir à faire un jour reconnaître l'enfant, je m'emparai d'elle dans le village même ; et l'ayant donnée à mon aide, je courus me placer dans un endroit de la forêt très-favorable à un coup de main, et là, j'attendis le retour de la femme de chambre. Je tombai sur elle à l'improviste, et lui donnai sur la tête un violent coup qui lui fit perdre connaissance. Je prends l'enfant et m'enfuis au plus vite. Bien persuadé qu'on ferait de grandes recherches, et craignant de m'exposer en gardant l'enfant, j'arrive chez Catherine ; je me fais passer pour l'intendant d'un personnage illustre dont Albert est le fils naturel ; je lui remets l'enfant et la chienne, en lui recommandant le plus profond secret. Laissez croire que cet enfant est à vous, lui dis-je, votre fortune dépend de votre discrétion. Conservez bien la chienne, elle doit servir d'extrait baptistaire au fils du comte de \* \* \*, ainsi que le champignon que l'enfant porte sur l'épaule. Cachez bien pendant quelques mois, et l'enfant et la chienne. Je viendrai un jour les réclamer, et vous récompenser selon la conduite que vous aurez tenue. Je la quittai aussitôt, sans attendre sa réponse, qui peut-être eût été un refus. N'ayant pas réussi de même dans une autre entreprise de cette nature, je quittai l'Allemagne pour chercher en France un peu de sécurité. Au bout de douze ans, j'ai cru pouvoir reparaître ici sans aucune crainte, et y recueillir le fruit de ma coupable industrie ; mais en traversant le village, je trouvai la grille de votre maison ouverte ; je pensai que je devais saisir une occasion si favorable, et maintenant je paie cher une semblable imprudence : puissiez-vous du moins reconnaître mon repentir, me permettre de vivre en honnête homme, et moi, puissé-je réparer le mal que j'ai fait !

Pendant ce récit, monsieur et madame de Reindolf accablaient de caresses ce fils tant regretté, et Albert, charmé d'être le fils de sainte Pétronille, lui rendait ses caresses sans s'inquiéter de quelle manière sa métamorphose s'opérait.

Le repentir de Bardelini étant un peu tardif, on jugea que sa contrition pourrait bien n'être que momentanée ; et afin de la rendre plus durable, on le livra aux mains de la justice, malgré les instances d'Albert qui voulait que tout le monde fût heureux comme lui.

La bonne Catherine était dans l'extase, et tandis qu'elle souhaitait à chacun de ses enfans d'être les fils d'une semblable sainte, Guillaume et Léonard entrent, et se jettent dans les bras de leur mère qui pleure de joie en les revoyant.

On sait que Léonard et Guillaume, en quittant leur mère, avaient pris chacun un chemin différent. Ils le suivirent pendant quelques heures ; mais l'un et l'autre ne tardèrent pas à faire des réflexions fort sages. De toute manière, se dirent-ils, il a été promis à notre frère Albert qu'il trouverait là fortune ; en prenant le même chemin que lui, nous devons la rencontrer infailliblement, elle ne saurait être sur plusieurs routes à la fois, donc il faut rejoindre Albert ; s'il devient riche, il partagera avec nous ce qu'il possèdera, parce qu'Albert est humain, et qu'il nous aime de tout son cœur. Cela dit, tous deux retournèrent sur leurs pas, et suivirent les traces de leur frère. Guillaume et Léonard ne se rencontrèrent point le même jour ; le premier passa la nuit dans un fossé assez humide ; le lendemain il fut à moitié perclus, et le voyage commençait à lui paraître fatigant : Léonard grimpa sur un arbre, mais sa position contrainte lui ayant donné le torticolis et une courbature, il eut le lendemain fort mauvaise grâce à marcher. C'est pourquoi tous les deux n'arrivèrent au château qu'un jour après Albert.

M. de Reindolf, ne sachant comment remercier plus dignement le ciel qui lui rendait son fils unique, fit don à la pauvre Catherine d'une ferme très-productive et agréablement située aux environs d'Elnach, en lui recommandant de ne pas mettre une seconde fois ses enfans à la porte. Ensuite il rassembla les paysans du voisinage et les gens de la maison ; il les rangea selon leur mérite ; il mit Albert entre Guillaume et Léonard, à la tête de la procession : l'un portait la broche d'Albert, l'autre sa bassinoire. M. Wormes père et sa femme les précédaient ; Robert suivait son jeune maître, et les seigneurs et les paysans étaient pêle-mêle ensemble. Ils se mirent en marche vers une petite chapelle, et là, chacun en son langage, fit de sincères remerciemens à la Divinité. On retourna dans le même ordre au château ; M. de Reindolf pendit la broche et la bassinoire parmi les armures de ses ancêtres ; et avec cette respectable simplicité que l'on rencontre encore dans quelques pays de l'Allemagne, M. de Reindolf reçut à sa table ses paysans, ses do-

mestiques même qui l'adoraient, et ne respectaient pas moins leur maître, après avoir choqué leurs verres contre le sien.

Mademoiselle V. CORNÉLIE DE S\*\*\*.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

**SPECTACLES. Théâtre Feydeau.** Première représentation du *Premier en date*, opéra-comique en un acte et en prose, paroles de M. Désaugiers, musique de M. Catel.

Madame de Millière, jeune et jolie veuve, qui doit le gain d'un procès important au zèle et à l'amitié active du baron de Corval, lui accorde, par reconnaissance, la main de sa nièce Aglaé de Gennevilliers; mais la jeune personne a encore présent à sa mémoire le colonel Florvel, qu'elle a vu au bal une fois, il y a quelque mois. Ce Florvel, neveu du baron, s'est plu, jusqu'à présent, à lui ravir toutes ses conquêtes; il lui enlève encore celle-ci. Arrivé dans l'hôtel garni où logent madame de Millière et sa nièce, dont il a conservé pareillement un tendre souvenir, il obtient sa main comme *premier en date*. A la première représentation, le baron épousait aussi madame de Millière; mais le public n'a pas ratifié ce double mariage.

Cette pièce a été applaudie en quelques endroits, et sifflée dans d'autres. Huet est venu à la fin nommer les auteurs, à la demande de quelque amis du parterre. On sent combien est invraisemblable cet amour de Florvel et d'Aglaé, qui, chacun de leur côté, ont éprouvé le même sentiment pour une personne qu'ils n'ont vue qu'une fois; leur constance est d'ailleurs en contradiction avec la légèreté de leur caractère. Le nom de l'auteur des paroles, connu assez généralement avant la représentation, promettait beaucoup d'esprit et de saillies; mais les espérances ont été trompées. Il s'en est montré fort avare, et, ce qu'il y a de plus fâcheux dans un opéra, son poème n'était nullement favorable au développement du génie de l'auteur de la musique. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'insipidité de celle-ci, dans laquelle, à l'exception de l'ouverture, dont l'effet est assez agréable, et d'un joli air chanté par madame Boulanger, on ne trouve absolument rien qui soit digne d'être cité.

**Théâtre de l'Odéon.** — Première représentation de *Charlotte Blondel*, ou *le Hameau de Sainte-Colombe*, comédie en un acte et en prose de M. Paccard.

Charlotte Blondel, jeune orpheline, pleure l'ingratitude de

Gervais, l'ami de son cœur, qui est allé à Paris pour recouvrer la vue, et depuis son départ n'a pas donné une seule fois de ses nouvelles. Lucas, garçon le plus gai du village, fait la cour à l'infortunée Charlotte; mais, comme on peut le présumer, son amour n'est pas accueilli. Cependant Gervais arrive; la vue lui a été rendue, et il s'est échappé de la maison de ses parens, qui voulaient lui faire contracter un mariage contre son gré. Le bonheur des deux amans réunis est bientôt troublé par les épreuves auxquelles les soumet le seigneur du hameau, d'après les intentions du père de Gervais, dont il est l'ami. Le jeune homme, d'après l'avis de la vertueuse Charlotte, se dispose à retourner chez l'auteur de ses jours; mais le seigneur, satisfait, lui annonce le consentement paternel à une aussi tendre union.

Le fond de cette pièce sentimentale est assez triste; Armand, chargé du rôle de Lucas, dont il s'est très-bien acquitté, l'a de temps en temps égayée. Elle n'a eu qu'un faible succès, et même quelques signes d'improbation ont été entendus à la fin.

Première représentation d'une *Journée de Pierre-le-Grand*, ou *Pierre et Paul*, comédie en 3 trois actes et en prose de M. de Lamartellière.

Paul, capitaine hollandais et gendre du négociant Kalf de Sardam, chez lequel le czar Pierre a logé lorsque, sous le nom de Pétervas, il faisait en Hollande son apprentissage de charpentier, vient à Pétersbourg avec sa belle-sœur Lisbeth, promise à Barloff, fils d'un boyard rebelle, arrêté par les ordres de l'empereur. Le czar, instruit de son arrivée et de ses dispositions à la jalousie, s'amuse à le mystifier. Il met dans sa confiance son épouse Catherine et ses favoris, et fait conduire le capitaine dans sa maison de campagne, appelée *la chaumière de Pierre*. Il se présente à lui comme l'aîné des frères Barloff; Gellowin, un de ses officiers, joue le rôle du prétendu, et, par un hasard singulier, ce Gellowin, qui a vu Lisbeth en Hollande, a conçu pour elle des sentimens qui sont payés de retour. Chacun parle à Paul de la beauté, de l'*affabilité* de Gertrude; mais enfin tout s'éclaircit par la reconnaissance du czar, qui unit les deux amans au préjudice du véritable Barloff.

On a trouvé trop d'uniformité, et quelquefois trop de liberté dans les plaisanteries dont le pauvre mari hollandais est l'objet; la mystification a paru peu digne du réformateur de la Russie: elle n'est point d'ailleurs analogue avec son caractère connu. Malgré ces défauts, la pièce, qui a du moins le mérite de la gaieté, si rare aujourd'hui, a beaucoup amusé, elle a été favorablement accueillie. Bourdais, au bénéfice duquel était la représentation,

s'est bien acquitté du personnage de Paul; Clozel a représenté avec noblesse et dignité celui de Pierre. Les autres ont été pareillement rendus d'une manière satisfaisante. MARTINE.

~~~~~

A M. LE RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

MONSIEUR, j'ai lu avec infiniment d'intérêt, dans votre journal, un article plein d'érudition, où M. Letronne, jeune savant, nous fait apprécier tout le prix d'une bonne traduction de Pausanias. En rendant compte de l'estimable ouvrage de M. Clavier, l'un de nos plus habiles hellénistes, la plume savante qui s'est plu à retracer quelques-unes des nombreuses difficultés qu'il a vaincues avec tant de bonheur, nous a donné des preuves d'un goût pur et éclairé. Si je ne craignais que mon suffrage ne fût trop équivoque pour donner plus de prix aux conjectures très-ingénieuses présentées par M. le rédacteur, je me permettrais d'ajouter aux nombreuses et respectables autorités qu'il a citées, le témoignage d'un auteur grec très-célèbre. On devine déjà que c'est Hippocrate; car c'est à peu près là ma seule ressource, après toutes les citations de notre savant, dont la sagacité et les lumières l'ont mis à portée de deviner, dans plusieurs endroits du texte de Pausanias, la pensée de cet auteur. On lit, page 513 (dernier numéro du *Mercur*, septembre, deuxième article, de M. Letronne), chapitre 35, page 253, de la nouvelle traduction et édition de Pausanias, par M. Clavier: ἐθελῶτα περὶ ριπαχέντος λόφου (correct. de Lambin), διὰ χειμῶνα ὅς ἐ ἐφάνη τὸ σχῆμα παρέχοντα (correct. de M. Clavier), c'est-à-dire, *une colline s'étant fendue par la rigueur du froid, on y aperçut des ossemens.*

« Qui a jamais vu, dit le rédacteur, que la rigueur du froid fit fendre des collines? » Il conclut, d'après ce raisonnement très-plausible, « qu'il paraît convenable de supposer à χειμῶν la signification très-ordinaire de *grandes pluies d'hiver ou d'été*, ce qui donnera à la phrase un sens très-juste et très-naturel, en ce que la circonstance, rapportée par Pausanias, rappelle un de ces éboulemens si communs dans les pays de montagnes ».

Non-seulement on peut supposer à χειμῶν la signification très-ordinaire de *grandes pluies d'hiver ou d'été*, mais c'est qu'il jouit effectivement de la double prérogative d'exprimer à la fois, dans la même langue, ou des *froids très-âpres*, ou des *tempêtes et des ouragans accompagnés de grandes pluies*. Nous

en avons la preuve dans ce passage de la deuxième section du livre des *Épidémies* d'Hippocrate.

Ἐν Θάσῳ προὶ τοῦ φθινοπώρου χειμῶνες οὐ κατὰ καιρὸν ἀλλ' ἐξαιφνης ἐν βορρῆτοισι καὶ νοτίοισι πολλοῖσι ὕγροι καὶ προεκρίγνυμενοι. « A Thasos, dès avant l'automne, des tempêtes extraordinaires pour la saison éclatèrent tout à coup avec de grandes pluies accompagnées de vents de nord et de midi, qui amenèrent une humidité excessive et prématurée ». Il est certain que cette citation est parfaitement d'accord avec le passage du texte que nous avons transcrit; en un mot, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner une autre explication.

La seconde observation est purement historique. Ch. 18, pag. 121 de Paus. (p. 511 du *Merc.*), κατὰκειται δὲ εἰς αὐτὸ βιβλία καὶ γυμνάσιον ἐξ ἑπώνυμον ἀδριανοῦ. Le rédacteur dit encore, M. Facius a très-bien vu que εἰς αὐτό n'avait point de sens, il lit ἐνθαῦτα; il ajoute ensuite que, par une de ces transpositions si fréquentes dans le texte de Pausanias, on doit lire, κατ. γ. ε. ε. ἀδριανοῦ. κατὰκειται δὲ εἰς αὐτὸ βιβλία, en rapportant αὐτὸ à γυμνάσιον; conclusion: « l'on sent qu'il est tout naturel qu'on eût rassemblé des livres dans un gymnase bien fréquenté par les philosophes, les sophistes et les rhéteurs, et destinés à l'éducation de la jeunesse ».

Cette conjecture me paraît d'autant mieux fondée, qu'il est fait mention spécialement, dans la préface du second livre des prédictions d'Hippocrate, des écrits qui furent publiés notamment par les médecins gymnosophistes. Or, il y a tout lieu de croire que ces écrits (avec d'autres qui traitaient de la philosophie), étaient conservés précieusement en dépôt dans le gymnase, comme chez nous dans nos bibliothèques. Voici le texte d'Hippocrate: τῶν δὲ ξυγγράμματα ἔλαβον ὅς ἐν εἰδῶς οἷα ἕκαστος αὐτῶν ἐφρόνει καὶ τὰς ἀκριβητίας οὐδαμοῦ εὐρῶν ἐπεχείρησα τὰ δὲ γράψαι. « J'ai eu en main leurs écrits (des gymnosophistes), et ce n'est qu'après m'être bien mis au fait de ce que chacun pense, que ne trouvant point cette exactitude (si vantée dans les prédictions), j'ai résolu de mettre ceci au jour (1) ».

La troisième et dernière observation que je me permettrai, est un peu moins favorable à l'opinion du rédacteur: ainsi, par exemple, dans ce passage, chap. 28, p. 197 de Paus., et 512 du *Merc.*, ὅσον ὑπὸ τὰ προπύλαιω, πηγὴ τὴν ὕδατός ἐστι, il croit qu'il manque un mot: « car a-t-on jamais dit, dans aucune

(1) Voyez édition française avec le texte grec des œuvres d'Hipp., 2 vol., p. 265, par M. de Mercy. Paris, 1813.

» langue, une *source d'eau*, à moins de vouloir spécifier si  
 » cette eau est *chaude, froide, douce, salée, saumâtre*, etc.,  
 » ou d'avoir l'intention de comparer cette source avec une au-  
 » tre d'une nature différente, ainsi que l'a fait Lucien, qui  
 » dit *παρὰ ὕδατος* par opposition avec *πηγή μύρου, πηγή μέλι-*  
 » *τος*, etc. En un mot, *πηγή* ne doit pas s'écrire sans un adjecti-  
 » tif qui lui donne une qualification quelconque ».

Cependant, Hippocrate, dans son *Traité des airs, des eaux et des lieux* (p. 32, chap. 38, de l'édit. de M. Coray), cite le mot *πηγαῖ* sans addition.

Ὀπόσιον μὲν αἱ πηγαὶ πρὸς τὰς ἀνατολάς ἔχουσι, ταῦτα μὲν ἄριστα αὐτὰ ἐωυτίων ἐστὶ, c'est-à-dire, les sources situées au levant sont les meilleures; il est vrai qu'à la fin du chap. 42, on lit : *περὶ μὲν τῶν πηγαίων ὑδάτων ὧδε ἔχει*. Voilà pour ce qui concerne les *eaux de source*, parce que précédemment on a expliqué qu'elles étaient *douces* ou *saumâtres*. Quant à l'usage reçu, il paraît bien prouvé qu'on peut citer *πηγή* sans adjectif; mais, d'après la remarque très-judicieuse du rédacteur, on ne peut s'empêcher de sous-entendre ici *πικροῦ*; « parce que la source dont » parle Pausanias, est celle qui existe encore au pied de l'acro- » pole d'Athènes du côté de l'ouest; il est probable que, » comme historien, Pausanias n'avait pas manqué de remarquer » cette source, ainsi que la qualité de ses eaux. » Cela est à peu près douteux, et l'on peut laisser le passage tel qu'il est, sans y rien ajouter.

Je conclus, avec le rédacteur, que rien n'est plus perfide, pour nuire à un auteur et à son ouvrage, que d'en rapporter des passages isolés. D'abord, l'on ne manque pas de les altérer s'ils sont bons, ou de les transcrire tout au long, pour peu qu'ils paraissent faibles, et cela, afin de mettre le lecteur en état de mieux juger du mérite de l'ouvrage. Par exemple, s'il s'agit d'une traduction, on se garde bien de mettre le texte sous les yeux du lecteur. Il arrive assez souvent qu'un auteur a des *Zoïles ignorans* pour le critiquer, et peu de personnes en état de le juger. Mais M. Clavier doit se louer des brillantes connaissances de son critique, l'envie ne réside que dans des âmes basses et jalouses; il a du moins la consolation d'être loué; encore sa réputation est-elle bien au-dessus des éloges que l'on en pourrait faire. Je me plais à lui rendre ce témoignage, qui est celui des savans et des gens de lettres, dont il m'est bien agréable d'être l'interprète dans cette circonstance.

Recevez, M. le rédacteur, l'assurance de mes sentimens distingués.

D. M.

.....

A M. LE RÉDACTEUR DU MERCURE.

Haarlem, ce 6 novembre 1814.

Monsieur, ce n'est pas sans le plus grand étonnement que j'ai lu, dans le N°. 662 de votre journal (cahier d'août 1814), une lettre de Condorcet, datée Paris 1783, dans laquelle il fait mention d'un moyen (selon lui) employé en Hollande, pour obliger au travail des forçats paresseux. Je ne sais ce qui a pu induire M. de Condorcet en erreur, d'une aussi étrange manière; mais je dois à la nation, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, de la relever, et vous prie en conséquence de vouloir insérer cette lettre, que je prends la liberté de vous écrire, dans un des prochains numéros du *Mercur*.

Je vous garantis que jamais le moyen de corriger la paresse, dont il s'agit, n'a été en usage ni ne l'est en ce moment. Il n'est nullement dans le caractère hollandais de traiter, même des coupables, avec barbarie; et ceux de votre nation, qui, dans les dernières années, ont été particulièrement à même de connaître nos institutions publiques, nommément les maisons de force, n'ont pu nous refuser leur approbation. Les travaux auxquels on emploie les forçats ont tous un but d'utilité, les punitions mêmes ne mettent jamais en danger la santé ni la vie d'aucun individu. En donnant une place dans votre journal à ce peu de lignes, vous en effacerez une tache qui le dépare, et rendrez justice à un peuple trop doux et trop humain, pour oser être soupçonné d'une cruauté ridicule envers des infortunés, à un peuple trop souvent méconnu, mais qui a donné des preuves récentes de ce qu'il ne se laisse point outrager impunément.

J'ai l'honneur de vous saluer,

M. T.

.....

AU MÊME.

*Observations sur une exacte ressemblance, qui ne pouvait être obtenue qu'au moyen de données physiognomoniques; par M. CADET-DE-VAUX, Censeur royal honoraire, etc.*

Vous publiez, Monsieur, sur Lavater, une notice historique que son savant auteur, le D<sup>r</sup>. Moreau de la Sarthe, accompa-

gne de réflexions et d'observations, d'après lesquelles il serait difficile de ne pas croire à la science physiognomonique.

Les développemens que donne à cet effet le D<sup>r</sup>. Moreau, en cinquante-trois muscles, qu'il désigne comme prenant part à tous les phénomènes intérieurs des passions, m'ont rappelé un fait que j'ai souvent raconté, mais qui mérite d'être consacré comme venant à l'appui du degré de probabilité, et même de la certitude de la physiognomonie; combien de ces faits ainsi perdus, et qu'on retrouve utilement pour la science!

Un homme, qui avait acquis quelque célébrité, meurt d'apoplexie. Sa famille, autant par attachement que par vanité, désire en avoir le buste en marbre. Nul portrait de lui! Un sculpteur de l'académie royale prend le moule de la figure en plâtre, l'emporte et commence à modeler. N'ayant jamais vu celui dont il avait à rendre les traits, il invite la famille à venir juger de l'ébauche: pas un trait dans cette esquisse; on engage d'anciens amis du défunt à se transporter à l'atelier: Bayeu, de l'académie royale des sciences; Pia, chevalier de Saint-Michel, et moi composions ce juri; on nous découvre plusieurs bustes encore frais, dont un nous offre l'image d'un mort, et rien qui rallie à sa ressemblance.

Une séance aussi négative ne dut pas être longue; et nous nous retirions, lorsqu'à cinquante pas de l'atelier je conçus le moyen de donner à l'artiste des points de ralliement. Je n'étais pas élève de Lavater, mais bien de Diderot, qui avait des idées très-philosophiques et très-justes sur cette sympathie qui de prime abord s'établit entre certains individus; rapports involontaires qu'il regardait comme le résultat d'une science pratique et de comparaison. Nous tinmes conseil dans le vestibule du Louvre; je fis part de mon idée. Retournons, dit Bayeu, et nous rentrâmes; et j'exposai au sculpteur le motif de notre réapparition, et lui donnai l'espoir de parvenir à une parfaite ressemblance.

Ce n'est pas, lui dis-je, le panégyrique du mort que je viens faire: il avait du mérite, mais il avait des défauts; or, il s'agit ici de son portrait; et les défauts impriment plus de reliefs que les vertus sur la physionomie; veuillez donc vous prêter à une séance de plus, et nous osons répondre du succès. C'est tout ce que pouvait désirer le sculpteur. Habile et savant dans votre art, la myologie, lui dis-je, vous est familière. La physiognomonie est une véritable science et non un système. Beaucoup de gens la possèdent sans s'en douter, ou plutôt tout le monde est physiognomiste, les animaux même. Y a-t-il un meilleur physiognomiste que ce gros chien qui, entrant dans un cercle

de visages nouveaux pour lui, fixe son monde, et se laisse ou non caresser par tel et tel individu; tandis qu'il ne frétille pas de la queue, et que même il grommelerait, approché par tel ou tel autre.

Voici un fait plus positif :

Casanova, le peintre, fut un jour invité à dîner avec un *orang-outan*, chez M. de Bougainville; Casanova avait de la prestance, une belle et agréable figure. Notre orang-outan s'attacha à sa personne; il se place à table près de lui; au jeu il s'assied à ses côtés et semble s'associer à sa bonne ou mauvaise fortune; enfin, il s'établit de la part de cet animal une véritable sympathie, mais que ne partagea pas Casanova, qui revint de cette entrevue un peu mélancolique; il trouva trop près de l'homme cet anneau de la chaîne qui lie les êtres créés.

D'accord avec notre sculpteur sur cette théorie, dont le fil devait le conduire, il ne s'agissait plus que de la réaliser. C'est déjà quelque chose que la charpente osseuse, repris-je; ne nous occupons plus que de la physionomie, laquelle consistant dans le jeu seul des muscles, a totalement dû disparaître par le désordre qu'y a jeté le gonflement de la face entière. Rétablissons donc dans ces muscles l'harmonie qui y a préexisté.

M..., à du mérite, joignait beaucoup d'orgueil, de vanité; enfin il avait tous les amours-propres.

D'une petite taille, il voulait paraître grand; et, à cet effet, il se dressait sur la pointe du pied et portait la tête haute, ce qui tirait et gonflait les muscles du cou; en suivant leur réaction sur ceux de la face, vous aurez déjà un grand point de ressemblance, celle de l'attitude. Le sculpteur eut promptement imprimé à nos muscles leur caractère en profil; et, vu de profil, on eût déjà reconnu M... à son attitude, c'était déjà la *mimique* des portraits à la silhouette.

Maintenant, monsieur, prononcez fortement le muscle orgueilleux; ensuite donnez beaucoup de relief au muscle méprisant. M... était rarement de l'avis des gens, et n'écoutait qu'en méditant une contradiction. En conséquence, pincez les lèvres, relevez celle du côté droit, pour l'ouvrir *dédaigneusement*. Bien! s'écria le jury, la ressemblance gagne. Voici, monsieur, votre thème fait, achevez-le, et nous reviendrons dans deux jours. Ce que nous fîmes. La famille revint à l'atelier, et trouva le buste frappant de ressemblance; il était en effet; exposé au salon, il fut généralement reconnu.

Si ce fait, messieurs, peut paraître problématique à quel-

ques personnes, au moins ne l'est-il pas pour le peintre, le sculpteur, l'anatomiste, et surtout le physiognomiste.

C'est ainsi que l'honorable famille des Cochin n'a pu jouir du portrait de son aïeul vénérable que d'après un mémoire descriptif de sa physionomie.

De Franconville-la-Garenne, le 31 octobre 1814.

~~~~~  
 AU MÊME.

*Sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.*

Tous vos lecteurs (je me le persuade, monsieur), auront applaudi aux deux articles concernant l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, insérés dans les deux derniers Mercurès.

A bon droit l'on y rappelle ses antiques vertus, son dévouement, les services signalés qu'il a rendus au monde civilisé, et l'on y déplore les excès, les pillages et la captivité, l'esclavage honteux dont la disparition de l'ordre nous rend, de la part des Barbaresques, de plus en plus victimes.

Un tel degré d'avanies, d'outrages, d'atrocités, ne se peut tolérer plus long-temps.

Un moment il avait semblé qu'il allait y être mis un terme.

Cet instant (je crois même le rappeler), précéda la guerre désastreuse que le Directoire français intenta contre les Turcs en Égypte, expédition qui ne le céda en immoralité qu'à la guerre portée au cœur de l'Espagne.

Cette expédition d'Égypte était immorale : nous étions en paix avec le Turc, et tout à coup les rivages de l'Égypte furent enyahis. Ce n'est pas que, dès avant la révolution française, des vœux n'aient pu être formés pour que l'Égypte pût devenir française; ou qu'au moins le gouvernement spoliateur, oppresseur des pachas, fût détruit, pour rendre, s'il se peut, cette antique et intéressante contrée aux arts, à la civilisation, à la lumière. Avant 1789, j'en formais le vœu ardent et secret. Trois raisons déterminaient ma pensée : 1°. le sol de l'Égypte doit pouvoir rapprocher de nous les productions des colonies américaines; 2°. un particulier seul, pouvant offrir une suffisante caution pour sa moralité, doué de génie, à quelque somme que puisse monter son entreprise, doit ouvrir ou plutôt rouvrir (car je ne doute pas de son antique existence), un canal communicatif des eaux de la mer Rouge à celles du Nil; et ce bienfait inappréciable solderait nécessairement d'une manière prodigieuse toute avance de fonds quelconque; 3°. un séjour assuré, tranquille en Égypte, remontant jusqu'en Nubie, nous mettrait en rapports directs

avec l'Abyssinie, avec l'intérieur de l'Afrique. et pourrait, avec du travail, nous fournir sur l'antiquité les plus précieuses découvertes. Ces contrées ne sont plus les mêmes; les arts, la civilisation en ont fui; peut-être en saurions-nous retrouver les traces? Tels ont toujours été mes désirs, mes pensées. Pour tenter l'exécution, fallait-il recourir à des mesures iniques? Le vœu de la philosophie s'exécuterait-il par des voies injustes et sanglantes? Ce n'est point à ce prix que se peut obtenir le bonheur.

Avant cette expédition, un cri d'indignation générale s'était fait entendre contre Alger et Tunis, ces repaires de pirates, de brigands. Leur destruction fut annoncée; en mon particulier, j'en tressaillis d'aise, et tout à coup il n'en fut plus question. On ne voulait apparemment qu'opérer une diversion, et on la préféra illégitime.

Revenons à ces sentimens de justice, de sûreté nécessaire, d'indignation générale contre ces voleurs effrénés. Qu'un ordre nouveau, conforme en beaucoup de points à celui de Malte, plus étendu dans ses vues, s'élève et assure la paix des nations, leur commerce, leurs communications mutuelles, la liberté des mers.

Qu'il serait beau que toute la marine européenne, américaine et d'Asie, reconnût cet ordre nouveau pour centre d'esprit, de vues, d'opérations et de conduite.

Peuple anglais, peuple éclairé, magnanime, que veux-tu! l'ordre, la justice! C'est sur elle, ainsi que pour nous, que reposent pour toi les véritables élémens de gloire et de bonheur. Sur terre, sur mer, vous ne voulez pas la domination, la tyrannie. Opprimer les nations, direz-vous avec nous, est un crime, et le règne du crime est éphémère. Chaque peuple, vous le savez, est indépendant et souverain dans son enceinte; il est libre dans ses relations extérieures, et ses traités ne se peuvent conclure qu'à des termes égaux.

Que notre cri soit: Sécurité, protection mutuelle! Le plus grand bonheur est d'avoir son voisin pour ami. Que nul ne puisse arborer un pavillon étranger, et que tous soient l'objet d'une déférence, d'un salut, d'un secours réciproques! Que nulle contestation, que nul recours à la force ne puisse avoir lieu entre nations; mais que toute querelle soit toujours renvoyée pardevant des arbitres. (Alors qu'un congrès, formé d'un député et d'un suppléant pour chaque nation, sans faste comme sans orgueil, sans autre prééminence que l'âge, soit établi en un lieu quelconque pour juger des rapports généraux extérieurs des peuples, et transiger sur toute querelle).

Que l'élite de chaque nation, au jugement de son gouverne-

ment, et selon sa population, fasse partie de cet ordre maritime.

Que les statuts de l'ordre soient une éducation libérale, des études, des connaissances déterminées, un dévouement sans bornes; la destruction de tous les forbans; la protection du juste contre l'injuste; la répression sur mer de toute voie de fait; l'assurance du commerce; la liberté des mers.

Que l'ordre ait des stations sur toutes les mers;

Que ses membres se reconnaissent pour frères;

Que la hiérarchie des grades s'obtienne par les services;

Et la suprématie par le suffrage éclatant de la majorité.

Qu'elle soit individuelle et ne puisse être transmise par le sang, ni succéder à l'habitant d'une même patrie.

Que sa devise soit : justice, vaillance, abnégation de soi-même!

Que tout peuple soit appelé à fournir sa part, son nombre de chevaliers; à les doter, puisqu'ils ont pour objet une surveillance, une garantie universelles.

Que leurs dogmes politiques soient :

La religion des sermens; l'intégrité, la probité la plus sévère; l'appel, dans tous les momens de la vie, à un dieu de bonté, de justice, proscrivant tout abus de force, prescrivant toute vertu particulière et publique.

Alors, l'honneur ne sera pas un vain nom; l'honneur, qui défend l'innocent, qui apaise, qui réprime les querelles et sait braver tous les dangers.

Alors, tout commerce sera assuré; toute propriété sera garantie; tout crime politique sera réprimé, puni. Les hommes cesseront de s'égorger, et toutes les nations, comme tous les cœurs, seront réunis par les sentimens d'héroïsme, de courage, de bienveillance, de confiance, d'indulgence et d'amitié.

Une objection sera faite. Ce projet demanderait un assentiment universel, impossible à obtenir.

Qu'il nous suffise de le proposer à tous les peuples : autant qu'il est en nous, commençons par l'adopter; et (j'ose le prédire) bientôt, de tous les coins du monde, de nouveaux chevaliers vont s'offrir. Tunis, Alger, cesseront leurs ravages honteux, ou de nouveaux habitans peupleront leurs rivages.

Le but de cet ordre est une générale neutralité armée, puisque tous les peuples seraient toujours appelés et aptes à en faire partie. Alors qu'il ait pour titre :

*Ordre de la neutralité armée maritime.*

Quel peuple, quel potentat s'y pourrait refuser ?

Le comte D. FRANCLIEU.

Senlis (Oise), 15 novembre 1814.

Sur un monument peu connu que l'on voit à Paris, dans la rue des Prêcheurs.

Toutes les descriptions de Paris, que je connais, disent que la rue des Prêcheurs, qui communique du quartier des Grandes Halles à la rue Saint-Denis, est ainsi nommée, parce que sur le coin de la maison qui forme l'angle de ces deux rues, du côté du midi, on voit un arbre chargé de figures de saints ou moines qui, sortant des calices de grandes fleurs, semblent être dans des chaires à prêcher.

Les auteurs de ces descriptions n'ont voulu voir que les fleurons; ils ne se sont pas aperçus que les racines de l'arbre sortent du corps d'un homme et que l'arbre est terminé à son sommet par une statue de la sainte Vierge.

Je crois que ce monument date du milieu du quatorzième siècle, et qu'il représente la généalogie de la sainte Vierge, d'après la prophétie d'Isaïe, que l'Église lui a consacrée dans son office. (*Orietur stella ex Jacob et consurget Virga de Israel. — Egredietur Virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet, etc.*) Voyez le Bréviaire de Paris, aux premières vêpres du 8 septembre.

L'ignorance aura pu prendre les rois d'Israël pour des moines ou pour des prêcheurs; mais, à la simple inspection de ce monument, il est aisé de se convaincre que mon explication est fondée.

La dévotion des siècles antérieurs au nôtre se manifestait ordinairement par de semblables monumens. C'est d'eux que nos aïeux, dans leur simplicité, faisaient dépendre la sûreté de leurs habitations et le succès de leurs affaires. Tel est, je crois, l'origine des enseignes sous l'invocation de saints, de même que celle des statues de Madone et de saints qu'on voit dans les rues des villes du midi de l'Europe, et qu'on trouve, même encore aujourd'hui, dans quelques rues de Paris: statues qui ont donné leurs noms aux rues où elles se trouvent, et qui les ont laissés à celles d'où elles ont disparu.

Ce monument est en bois de chêne, et assez bien conservé. La maison où il se trouve vient d'être restaurée; mais on a eu la louable précaution de ne point toucher à ce reste de la dévotion de ses premiers propriétaires. B\*\*.

## POLITIQUE.

## PIÈCES OFFICIELLES.

*Loi relative à la liberté de la presse.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.  
 Nous avons proposé, les deux Chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Titre I<sup>er</sup>. — *De la Publication des Ouvrages.*

Art. 1<sup>er</sup>. Tout écrit de plus de vingt feuilles d'impression pourra être publié librement et sans examen ou censure préalable.

2. Il en sera de même, quel que soit le nombre de feuilles,
  - 1<sup>o</sup>. Des écrits en langues mortes et en langues étrangères ;
  - 2<sup>o</sup>. Des mandemens, lettres pastorales, catechismes et livres de prières ;
  - 3<sup>o</sup>. Des mémoires sur procès, signés d'un avocat ou d'un avoué près les cours et les tribunaux ;
  - 4<sup>o</sup>. Des mémoires des sociétés littéraires et savantes établies ou reconnues par le Roi ;
  - 5<sup>o</sup>. Des opinions des membres des deux Chambres.

3. A l'égard des écrits de vingt feuilles et au-dessous, non désignés en l'article précédent, le directeur-général de la librairie de Paris, et les préfets dans les départemens, pourront ordonner, selon les circonstances, qu'ils soient communiqués avant l'impression.

4. Le directeur-général de la librairie fera examiner, par un ou plusieurs censeurs choisis entre ceux que le Roi aura nommés, les écrits dont il aura requis la communication et ceux que les préfets lui auront adressés.

5. Si deux censeurs au moins jugent que l'écrit est un libelle diffamatoire, ou qu'il peut troubler la tranquillité publique, ou qu'il est contraire à la charte constitutionnelle, ou qu'il blesse les bonnes mœurs, le directeur-général de la librairie pourra ordonner qu'il soit sursis à l'impression.

6. Il sera formé, au commencement de chaque session des deux Chambres, une commission composée de trois pairs, trois députés des départemens, élus par leur Chambre respective, et trois commissaires du Roi.

7. Le directeur-général de la librairie rendra compte à cette commission des sursis qu'il aura ordonnés depuis la fin de la session précédente, et il mettra sous ses yeux l'avis des censeurs.

8. Si la commission estime que les motifs d'un sursis sont insuffisans, ou qu'ils ne subsistent plus, il sera levé par le directeur de la librairie.

9. Les auteurs et imprimeurs pourront requérir, avant la publication d'un écrit, qu'il soit examiné en la forme prescrite par l'art. 4 ; s'il est approuvé, l'auteur et l'imprimeur sont déchargés de toute responsabilité, si ce n'est envers les particuliers lésés.

Titre II. — *De la Police de la Presse.*

10. Nul ne sera imprimeur ou libraire s'il n'est breveté par le roi et assermenté.

11. Le brevet pourra être retiré à tout imprimeur ou libraire qui aura été convaincu, par un jugement, de contravention aux lois et réglemens.

12. Les imprimeries clandestines seront détruites, et les possesseurs et dépositaires punis d'une amende de dix mille francs et d'un emprisonnement de six mois.

Sera réputée *clandestine* toute imprimerie non déclarée à la direction générale de la librairie, et pour laquelle il n'aura pas été obtenu de permission.

13. Nul imprimeur ne pourra imprimer un écrit avant d'avoir déclaré qu'il se propose de l'imprimer, ni le mettre en vente ou le publier, de quelque manière que ce soit, avant d'avoir déposé le nombre prescrit d'exemplaires; savoir, à Paris, au secrétariat de la direction générale, et, dans les départemens, au secrétariat de la préfecture.

14. Il y a lieu à saisie et sequestre d'un ouvrage,

1°. Si l'imprimeur ne représente pas les récépissés de la déclaration du dépôt ordonné en l'article précédent;

2°. Si chaque exemplaire ne porte pas le vrai nom et la vraie demeure de l'imprimeur;

3°. Si l'ouvrage est déféré aux tribunaux pour son contenu.

15. Le défaut de déclaration avant l'impression, et le défaut de dépôt avant la publication, constatés comme il est dit en l'article précédent, seront punis chacun d'une amende de mille francs pour la première fois, et de deux mille francs pour la seconde.

16. Le défaut d'indication de la part de l'imprimeur, de son nom et de sa demeure, sera puni d'une amende de trois mille francs. L'indication d'un faux nom et d'une fausse demeure sera punie d'une amende de six mille francs, sans préjudice de l'emprisonnement prononcé par le Code pénal.

17. Les exemplaires saisis par simple contravention à la présente loi, seront restitués après le paiement des amendes.

18. Tout libraire chez qui il sera trouvé ou qui sera convaincu d'avoir mis en vente ou distribué un ouvrage sans nom d'imprimeur, sera condamné à une amende de deux mille francs, à moins qu'il ne prouve qu'il a été imprimé avant la promulgation de la présente loi. L'amende sera réduite à mille francs si le libraire fait connaître l'imprimeur.

19. Les contraventions seront constatées par les procès-verbaux des inspecteurs de la librairie et des commissaires de police.

20. Le ministère public poursuivra d'office les contrevenans par-devant les tribunaux de police correctionnelle, sur la dénonciation du directeur-général de la librairie et la remise d'une copie des procès-verbaux.

23. Les dispositions du titre 1<sup>er</sup>. cesseront d'avoir leur effet à la fin de la cession de 1816, à moins qu'elles n'aient été renouvelées par une loi, si les circonstances le faisaient juger nécessaire.

Mandons et ordonnons, etc.

Donné à Paris, le 21 octobre de l'an de grâce 1814, et de notre règne le vingtième.

Signé LOUIS.

LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, etc.

Sur le rapport de notre amé et féal chevalier le chancelier de France,

Notre conseil d'état entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ART. 1<sup>er</sup>. Les brevets d'imprimeur et de libraire délivrés jusqu'à ce jour sont confirmés; les conditions auxquelles il en sera délivré à l'avenir seront déterminées par un nouveau règlement.

2. Chaque imprimeur sera tenu, conformément aux réglemens, d'avoir un livre coté et paraphé par le maire de la ville où il réside, où il insérera, par ordre de date, et avec une série de numéros, le titre littéral de tous les ouvrages qu'il se propose d'imprimer, le nombre des feuilles, des volumes et des exemplaires, et le format de l'édition. Ce livre sera représenté, à toute réquisition, aux inspecteurs de la librairie et aux commissaires de police, et visé par eux, s'ils le jugent convenable.

La déclaration prescrite par l'article 14 de la loi du 21 octobre 1814 sera conforme à l'inscription portée au livre.

3. Les dispositions dudit article s'appliquent aux estampes et aux planches gravées, accompagnées d'un texte.

4. Le nombre d'exemplaires qui doivent être déposés, ainsi qu'il est dit au même article, reste fixé à cinq, lesquels seront répartis ainsi qu'il suit : un pour notre bibliothèque ; un pour notre amé et seigneur chevalier le chancelier de France ; un pour notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur ; un pour le directeur général de la librairie, et le cinquième pour le censeur qui aura été ou qui sera chargé d'examiner l'ouvrage.

5. Si un écrit a été examiné sur la réquisition de l'auteur ou de l'imprimeur, et qu'il soit approuvé, il leur sera délivré un procès-verbal d'approbation, et la remise de ce procès-verbal les déchargera de toute responsabilité, si ce n'est envers les particuliers lésés, conformément à l'article 10.

6. Si l'examen d'un écrit n'a lieu que par ordre du directeur général de la librairie, ou du préfet du département, la permission d'imprimer pourra être donnée sans approbation, et en ce cas, elle sera seulement constatée par la délivrance du récépissé de la déclaration.

7. En exécution de l'article 20, les commissaires de police rechercheront et constateront d'office toutes les contraventions, et ils seront tenus aussi de déférer à toutes les réquisitions qui seront adressées à cet effet par les préfets, sous-préfets et maires, et par les inspecteurs de la librairie. Ils enverront dans les vingt-quatre heures tous les procès-verbaux qu'ils auront dressés, à Paris, au directeur général de la librairie, et dans les départemens, aux préfets, qui les feront passer sur-le-champ au directeur général, seul chargé, par l'article 21, de dénoncer les contrevenans aux tribunaux.

8. Le nombre d'épreuves des estampes et planches gravées, sans texte, qui doivent être déposées pour notre bibliothèque, reste fixé à deux, dont une avant la lettre ou en couleur, s'il en a été tiré ou imprimé de cette espèce.

Il sera déposé en outre trois épreuves, dont une pour notre amé et seigneur chevalier le chancelier de France, une pour notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, et la troisième pour le directeur général de la librairie.

9. Le dépôt ordonné en l'article précédent sera fait, à Paris, au secrétariat de la direction générale, et dans les départemens, au secrétariat de la préfecture. Le récépissé détaillé qui en sera délivré à l'auteur, formera son titre de propriété, conformément aux dispositions de la loi du 19 juillet 1793.

10. Toute estampe ou planche gravée, publiée ou mise en vente avant le dépôt de cinq épreuves constaté par le récépissé, sera saisie par les inspecteurs de la librairie et les commissaires de police, qui en dresseront procès-verbal.

11. Il est défendu de publier aucune estampe et gravure diffamatoire ou contraire aux bonnes mœurs, sous la peine prononcée par le Code pénal.

12. Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté du conseil du 16 avril 1785, et à l'article 3 du décret du 14 octobre 1811, il est défendu à tous auteurs et éditeurs de journaux, affiches et feuilles périodiques.

ques, tant à Paris que dans les départemens, sous peine de déchéance de l'autorisation qu'ils auraient obtenue, d'annoncer aucun ouvrage, imprimé ou gravé, si ce n'est après qu'il aura été annoncé par le *Journal de la Librairie*.

Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le 24 octobre 1814.

Signé. LOUIS.

---

### ERRATA DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Le premier extrait des *Fables et poésies diverses* de M. Ginguené n'a pu être corrigé ; il s'y est glissé des fantes considérables ; on y a même passé deux vers entiers. Les lecteurs sont priés de corriger ainsi le tout sur leur exemplaire.

Page 527, après ces deux vers :

Ce n'est ni le chant, ni les vers,  
C'est la louange qui chatouille,

Ajoutez celui-ci :

Et maîtrise les rois, maîtres de l'univers.

Même page, vers 10 de la seconde citation .

Lisez :  
Celle que *sa* parenté ;  
Celle que *la* parenté.

Page 530, troisième vers :

Lisez :  
Contre *les bonnes gens* armée ;  
Contre *les grenouilles* armée.

Même page ; dernier vers de la seconde citation :

Lisez :  
Il ne nuit jamais *tant* ;  
Il ne nuit jamais *plus*.

Page 532, troisième vers : *brusque* ; lisez : *loud*.

Même page, après les trois derniers vers, ajoutez celui-ci :

Ce bon prince, avant tout, en a fait son repas.

Page 550, ligne 21, au lieu de : l'intérêt de la moralité ; lisez : l'intérêt et la moralité.

Page 551, ligne 12, au lieu de : à l'exemple de Timon le misantrophe ; lisez : à l'exemple de ceux de Timon, etc.

Page 552, ligne 2, au lieu de : au-delà duquel ; lisez : auquel.



## POÉSIE.

ÉPISEDE *extrait d'un poëme posthume de Laharpe, intitulé :*  
le Triomphe de la Religion.

AU sortir du conseil , par de secrets détonrs ,  
En son appartement Louis fait introduire ,  
Sur les pas d'un vicillard chargé de la conduire ,  
Une vierge sacrée , humble enfant du Carmel ,  
Qui cacha son printemps à l'ombre de l'autel.  
C'est le ciel aujourd'hui qui la dirige encore ,  
Et l'amène à Louis par les soins d'Edgewore ,  
De ce noble étranger si Français par le cœur ,  
Au milieu de la cour apôtre du Seigneur ,  
De Dieu près de son roi ministre vénérable.  
Toujours ferme et soumis , toujours inébranlable ,  
Un jour il le suivra jusqu'au théâtre affreux  
Où le trépas attend ce prince généreux.  
L'Éternel le destine à ce grand ministère ,  
Et gravant sur son front un divin caractère ,  
Veut que de sa parole organe solennel ,  
Il conduise un saint roi jusqu'aux portes du ciel.  
Il veut même ici-bas récompenser son zèle ;  
Et trompant des tyrans la poursuite cruelle ,  
Le pieux Edgewore , aux yeux des nations ,  
Suivra jusques au bout le destin des Bourbons.  
La jeune Carmélite à ses soins confiée  
Sans doute lui parut par Dieu même envoyée.  
Cécile était son nom ; de ses traits charmé ,  
D'Orsanne l'adora , d'Orsanne en fut aimé ;  
Mais léger dans ses vœux , volage autant qu'aimable ,  
Il rompit un hymen pour tous deux honorable.  
Aveugle , il préféra dans ses emportemens ,  
Au bonheur des époux l'ivresse des amans.  
Cécile à ses douleurs se vit abandonnée :  
Cette âme pure et tendre à lui s'était donnée ;  
Elle fut seule , et vint , pleine du même feu ,

Remettre sa faiblesse entre les bras d'un Dieu.  
 Cécile, en choisissant la loi la plus austère,  
 N'avait point redouté le cilice et la hairé.  
 Un amour malheureux craint-il d'autres douleurs ?  
 Dieu plaignit sa jeunesse et regarda ses pleurs ;  
 Ce cœur qui toujours vrai, dans son malheur extrême,  
 Ne songeait à tromper ni le ciel, ni soi-même,  
 Et qui par ses désirs sans cesse combattu,  
 Porta, même en aimant, le joug de la vertu.  
 Dieu daigna le remplir de ses clartés célestes.  
 Ces murs où des Capets sont déposés les restes,  
 Où du tombeau des rois le trône est si voisin,  
 Où Cécile à seize ans enferma son destin,  
 Saint-Denis, lieu fameux dans notre antique église,  
 Possédait dans son sein cette illustre Louise,  
 La fille des Bourbons, qui de tant de grandeur  
 Descendit dans le rang des vierges du Seigneur :  
 Sublime abaissement dont le siècle s'étonne,  
 Dont s'honore la grâce, et que le ciel couronne.  
 Louise de ses sœurs dirigeant le troupeau,  
 Se voyait avant l'âge approcher du tombeau ;  
 A la règle en tout temps la première asservie,  
 Quinze ans d'austérités avaient usé sa vie.  
 Cécile lui fut chère, et leurs cœurs confondus  
 L'un dans l'autre épanchaient leurs secrètes vertus.  
 De ses amours trompés Louise apprit l'histoire ;  
 Témoin de ses combats, elle aida sa victoire,  
 Lui fit chercher au sein d'un Dieu consolateur  
 L'amour, le seul amour qui n'est jamais trompeur.  
 Le voile enfin couvrit sa beauté, sa jeunesse ;  
 Cécile le reçut des mains de la princesse,  
 Et fidèle à son sort dans l'ombre enseveli,  
 Jura dès lors au monde un éternel oubli.  
 Exemple de ses sœurs, à ses devoirs soumise,  
 Cécile après son Dieu n'aima rien que Louise,  
 Et ses soins empressés, et sa soumission,  
 Faisaient tous ses plaisirs et son ambition.  
 Telle en ces cloîtres saints qu'avaient peuplés le zèle,  
 Et qu'en France a fermés l'impiété rebelle,  
 Où les lois de Bruno, parmi tant de rigneurs,  
 A ses fils pénitens permettaient quelques fleurs,  
 Une rose croissait en secret cultivée,

Par de pieuses mains chaque jour abreuvée.  
 Jamais à d'autres yeux ses couleurs n'ont brillé ;  
 Leur solitaire éclat ne fut jamais souillé.  
 Mais sur son humble tige en son temps moissonnée,  
 A parer les autels elle était destinée ;  
 Et ses derniers parfums embaumaient le saint lieu.  
 Telle dans sa retraite en présence de Dieu,  
 Croissait, pleine d'attraits, l'innocente Cécile,  
 Même en ses souvenirs résignée et tranquille.  
 Mais le malheur partout s'attachait à ses pas ;  
 Elle vit sa princesse expirer dans ses bras.  
 De ses derniers momens elle fut confidente,  
 Et cette triste image à ses regrets présente,  
 Sans cesse rappelait à son cœur oppressé  
 L'avenir qu'en mourant Lonise avait tracé.  
 Déjà depuis trois ans nos erreurs, nos disgrâces,  
 De sa voix prophétique expliquaient les menaces,  
 Lorsqu'en songe une nuit Cécile crut la voir  
 Portant d'un sort plus doux la promesse et l'espoir.  
 Mais loin d'oser du ciel pénétrer les mystères,  
 Elle voulut d'un guide invoquer les lumières,  
 Et consulté par elle, Edgewore permit  
 Que Louis de sa bouche écoutât ce récit ;  
 Que rompant une fois la clôture prescrite,  
 L'humble vierge à Paris par lui-même conduite,  
 Aux regards de son roi parût secrètement.  
 Louis voyant son trouble et son saisissement,  
 La rassure et l'engage à s'expliquer sans crainte.  
 Elle restait muette : entrant dans cette enceinte,  
 Elle se figurait cet aspect radieux  
 Dont la cour autrefois éblouissait les yeux,  
 Tout ce noble appareil des grandeurs de nos pères,  
 Du cortège royal pompes héréditaires ;  
 Le roi lui-même orné des brillans attributs,  
 Qui d'un juste respect commandent les tributs.  
 Elle ne voyait rien qu'un désert et des armes,  
 Que de mornes soldats, des fronts chargés d'alarmes ;  
 Nulle trace de rangs, d'honneurs, de dignité,  
 Et d'un même néant la triste égalité ;  
 Lonis enfin, ce roi, le premier de la terre,  
 Sous l'obscur vêtement d'un citoyen vulgaire.  
 Ses yeux à cet aspect se couvrirent de pleurs ;

Mais contraignant enfin son trouble et ses douleurs :

« Sire, ferez-vous grâce au zèle qui me guide ?

( Dit-elle ) du Seigneur la servante timide

N'aurait jamais osé parler devant son roi,

Si ce sage mortel ne m'en eût fait la loi.

Vous avez su de lui quelle est ma destinée ;

Que par des vœux sacrés ma jeunesse enchaînée

De l'auguste Louise éprouva les bontés,

Et quand elle expira, j'étais à ses côtés.

C'est moi qui de mes mains lui fermai les paupières ;

Je crois entendre ençor ses paroles dernières :

« Mon âme du Très-Haut bénit la volonté ;

Mon trépas est encore un don de sa bonté.

De justes châtimens, dignes de sa vengeance,

• Vont tout-à-l'heure, hélas ! éclater sur la France.

Je ne les verrai point ; mais si le Dieu du ciel

Daigne me recevoir en son sein paternel,

Je le prierai du moins pour ma triste patrie,

Pour vous, chère Cécile.... » et sa voix attendrie

Défaillit et mourut en prononçant mon nom.

J'éprouvai dans sa perte un cruel abandon.

Hélas ! depuis trois ans à cette ombre si chère

J'apporte chaque nuit mes pleurs et ma prière,

Et quand sur son tombeau ma douleur a gémi,

Je sens rentrer le calme en mon cœur raffermi.

Deux jours sont éconlés depuis que sur sa cendre

Au sommeil, en priant, je me laissai surprendre.

Louise dans un songe apparut à mes yeux ;

Je la vis... je la vois, qui des voûtes des cieux

Descendait près de moi d'anges environnée,

Rayonnante de gloire et de lis couronnée ;

Et moi je l'appelais en lui tendant les bras :

« Prends courage, dit-elle, il ne faut plus qu'un pas ;

Ma Cécile bientôt rejoindra son amie,

Et la gloire l'attend au terme de sa vie.

Tu dois être éprouvée au jour de ton trépas ;

L'épreuve sera grande, et tu la soutiendras.

Il te faut, sous les yeux du ciel qui te seconde,

Triompher doublement de la chair et du monde.

Et pour récompenser ton courage et ta foi,

Ce qui te fut plus cher sera sauvé par toi.

Tu pleures maintenant sur les maux de la France :

Au flambeau de la mort je les ai vus d'avance.  
 Espère : les Français long-temps encor punis ,  
 Ne devront leur salut qu'aux vertus de Louis » .  
 Je vis en cet instant d'une tige sanglante  
 Sortir et s'élever une palme éclatante :  
 Louise la suivait , en remontant au ciel .  
 Aussitôt du milieu de ce chœur immortel ,  
 Retentirent au loin des concerts d'allégresse ,  
 Et j'entendais , au sein de la plus douce ivresse ,  
 L'ineffable louange et les accens divins  
 Que n'entendit jamais l'oreille des humains .  
 Mais , Sire , quel réveil ! seule dans l'ombre immense ,  
 Sur ce marbre funèbre , et dans ce noir silence !...  
 J'eus peine , je l'avoue , à recueillir mes sens ;  
 Mais ces mêmes objets et ces mêmes accens  
 Sont demeurés toujours présens à ma pensée ,  
 Et l'image en mon cœur n'en peut être effacée » .  
 Vers le saint prêtre alors Louis se retournant ,  
 « Que vous semble ( dit-il ) de ce songe étonnant ?  
 Que faut-il en penser ? que nous faut-il entendre ? »  
 Edgewore répond : « Nous devons nous défendre  
 D'interpréter jamais ce que Dieu veut cacher ,  
 Sire , et de son secret nul ne peut approcher .  
 Mais toujours de sa loi la clarté salutaire  
 Suffit pour écarter l'erreur involontaire ,  
 Et nous fait reconnaître à des signes certains ,  
 Ou l'œuvre des démons , ou l'œuvre de ses mains .  
 Il daigne quelquefois nous parler dans un songe :  
 Rien n'y ressemble alors à l'esprit de mensonge ;  
 Tout y porte les traits de la Divinité ,  
 Tous ceux de la sagesse et de la sainteté .  
 L'enfer n'imité pas de si grands caractères ,  
 On distingue aisément ses prestiges vulgaires ;  
 La foi sait d'un coup-d'œil en voir la fausseté ;  
 L'erreur ne parle point comme la vérité .  
 Le songe de Cécile en est un témoignage :  
 La clémence d'un Dieu s'y couvre d'un nuage ,  
 Qu'un effort curieux voudrait percer en vain :  
 Ce qu'il dit , ce qu'il cache est de l'Esprit divin .  
 J'y vois d'un noble prix vos vertus couronnées ;  
 J'y vois en leur faveur nos fautes pardonnées .  
 Dieu nous en dit assez : je n'en cherche pas plus » .

Les moyens qu'il prépare à lui seul sont connus.  
 « J'ai mes desseins (dit-il) qui ne sont pas les vôtres. »  
 Mais ce qu'il cache un jour, il le découvre en d'autres.  
 Sire, n'en doutez pas, ces oracles voilés,  
 Quand il en sera temps vous seront révélés ;  
 Et de ce qu'à Cécile il voulat en apprendre,  
 Vous n'avez tous les deux que des grâces à rendre.  
 Mais ce secret encor doit rester entre nous,  
 Sire ; qu'il en soit un pour la reine et pour tous.  
 Jusqu'à l'événement Dieu nous prescrit de taire  
 Les dons mystérieux qu'il lui plaît de nous faire ».  
 Le roi toujours docile à ses conseils pieux,  
 S'abandonne avec joie aux promesses des cieux.  
 Il admire Cécile, et cette humble sagesse,  
 Dont le ciel enrichit son heureuse jeunesse.  
 Elle s'incline alors aux pieds du souverain ;  
 Elle arrose de pleurs cette royale main,  
 S'éloigne ; et sur les pas de son guide fidèle,  
 Va retrouver le cloître où son devoir l'appelle.

FRAGMENS IMITÉS DE THOMSON.

HYMNE AU SOLEIL (1).

Le Dieu du jour se lève en sa pompe royale :  
 Il dore de ses feux la rive orientale,  
 Rougit l'azur du ciel, illumine les eaux,  
 Et blanchit le torrent sur le flanc des côteaux.  
 Tout prend dans la nature une face nouvelle :  
 Dans toute sa splendeur déjà l'astre étincelle,  
 Et ses rayons brisés dans le prisme des airs  
 Par le jeu des couleurs embellit l'univers.

Toi qui donnes la vie à la nature entière,  
 Salut ! fille du ciel, immortelle lumière !  
 Et toi, flambeau du monde, image de ton roi,  
 Salut, astre sacré ! je m'élève vers toi !

Soleil, quelle est ta force ? elle enchaîne, elle embrasse  
 Tous ces globes errans suspendus dans l'espace,

(1) *But yonder comes the powerful king of day,  
 Rejoicing in the east...* (THOM. SUMMER. V. 8).

Depuis le froid Saturne à l'anneau lumineux  
 Jusqu'à l'ardent Mercure éclipsé dans tes feux.  
 Roi des mondes! sans toi la nature stérile  
 Dans un morne repos languirait immobile,  
 Et l'hiver règnerait sur d'éternels frimas.  
 La chaleur et la vie accompagnent tes pas.  
 Par toi l'homme s'élève et la brute respire,  
 Le monde végétal reconnaît ton empire.  
 Dans leurs antres secrets tu mûris ces métaux,  
 Instrumens du commerce et source de nos maux.  
 L'airain ami des arts et l'étain domestique,  
 Le glaive des combats et le soc pacifique.

Le sauvage rocher, stérile enfant des monts,  
 Conçoit tous ses trésors au feu de tes rayons,  
 De ses riches reflets tu revêts la matière.  
 Le diamant pompeux usurpe ta lumière;  
 Tes rayons embellis de changeantes lueurs  
 Sur l'opale inconstante épuisent tes couleurs,  
 Et la robe des champs dont tu peins la nature  
 De la verte émeraude emprunte la parure.

Que dis-je? tout s'anime à ton feu créateur!  
 Sur les objets muets tu verses ta splendeur.  
 L'affreuse cataracte en sa chute bruyante  
 De tes plus beaux rayons peint son onde écumante,  
 Le ruisseau transparent réfléchit ta clarté,  
 Le désert te sourit dans son immensité,  
 Et l'abîme des mers soulevé par l'orage  
 De tes feux empruntés embellit son rivage.

EXORDE DU IV<sup>e</sup> CHANT DES SAISONS DE THOMSON (1).

L'HIVER vient terminer le cercle des saisons,  
 Il sort en rugissant de ses antres profonds,  
 Entraînant son cortège et ses pompes funèbres,  
 Les orages, les vents et les froides ténèbres.  
 Vous qui préparez l'âme à de mâles accens,  
 Objets affreux, soyez le sujet de mes chants!

(1) See, winter comes, to rule the varied year.

(THOMSON. Winter. V. 1.)

Salut, nobles horreurs! tempêtes solennelles,  
 Salut! je vais chanter vos beautés éternelles.  
 Que j'aimais autrefois au printemps de mes jours  
 Interroger l'année à la fin de son cours!  
 Bravant des monts aitiers la cime glaciale  
 Je foulais sous mes pas la neige virginale,  
 Je prêtai mon oreille au fracas des torrens,  
 J'écoutais dans la nuit le murmure des vents,  
 Sous un ciel nebuleux, j'observais sur ma tête,  
 Lentement en grondant se former la tempête.  
 Ainsi coulaient mes jours, mais bientôt le printemps  
 Éclairait du midi les portiques brillans.

Toi qui daignas sourire à ma muse naissante,  
 De Lyvois, ton suffrage a comblé mon attente.  
 J'esquissai du printemps les charmes et les jeux.  
 Tel qu'un aigle superbe au vol audacieux,  
 Sur un rayon d'été j'osai monter ma lyre,  
 Puis je chantai l'automne et les dons de zéphyre.  
 Maintenant entouré d'orages nebuleux,  
 Je dirige plus haut mon vol ambitieux,  
 Je vais chanter l'hiver, et ma muse intrépide  
 Échappe impatiente au pouvoir qui la guide,  
 Volant sur l'aiglon, elle accorde ses chants  
 Au bruit majestueux des fleuves mugissans,  
 Et comme son sujet, elle est grande et sublime.

ÉDOUARD RICHEZ.

---

 COUPLETS

*Chantés à un banquet militaire, à Boulogne-sur-Mer, le jour  
 de la bénédiction du drapeau du 86<sup>e</sup> régiment.*

IMPATIENT de la victoire,  
 Garant de nos futurs exploits,  
 Dans nos rangs s'élève avec gloire  
 L'antique drapeau de nos rois.  
 Si, loin des héros de la France,  
 Vingt ans ont paru le vieillir,  
 Nos feus vengeront son absence  
 Et nous saurons le rajeunir.  
 De nos aïeux c'est la bannière,  
 Le lis est sa noble couleur.

Des vieux Français la main guerrière  
 Le déployait au champ d'honneur.  
 Nos mains, à la honte étrangères,  
 Sont dignes de le ressaisir,  
 Et nous jurons, comme nos pères,  
 De le défendre ou de mourir.

Si l'affreux démon des conquêtes  
 De la paix troublait l'heureux cours,  
 Les combats deviendraient nos fêtes,  
 Le Français y brilla toujours.  
 Que notre drapeau nous anime,  
 Que partout il marche en vainqueur,  
 Et que ce cri soit unanime :  
 Le Roi, la Patrie et l'Honneur !

Par M. MANG, chevalier de la Légion d'Honneur,  
 capitaine de voltigeurs au 86<sup>e</sup> régiment.

## MES ADIEUX AUX PLAISIRS DE LA SOCIÉTÉ.

Air : *Chantes, danses, amusez-vous.*

A l'âge heureux de la gaité,  
 Âge brillant de la jeunesse,  
 Par-ci, par-là j'étais fêté.  
 Par l'amitié, par la tendresse ;  
 Rarement un triste hasard  
 Me faisait laisser à l'écart.  
 Dans les cercles où l'enjouement  
 Fêtait le vin, les vers, les belles,  
 Je fredonnais modestement  
 Quelquefois des chansons nouvelles ;  
 Rarement un triste hasard  
 Les faisait ranger à l'écart.  
 Mais depuis que l'âge a glacé  
 Ma verve si long-temps folâtre,  
 Je sens que je suis déplacé  
 Dans ce monde que j'idolâtre.  
 Il faut, avant qu'il soit plus tard,  
 Que je me retire à l'écart.  
 Chez l'ami qui me tend les bras,  
 Je vous l'avoue avec franchise,

Je tremble de faire un faux pas,  
 Ou de dire quelque sottise,  
 Pour n'en pas courir le hasard,  
 Je dois me tenir à l'écart.

Adieu donc, banquets radieux,  
 La raison ici me répète  
 Qu'il faut vivre, quand on est vieux,  
 De souvenirs, dans la retraite;  
 Mais pourtant n'entonnez que tard,  
 S'il se peut, le *chant du départ*.

Par M. M<sup>me</sup>, de l'Inst., âgé de 85 ans.

ODE A S. A. R. MONSIEUR, COMTE D'ARTOIS,

*A l'occasion de son voyage dans les provinces, théâtre de la guerre.*

QUELS flots de sang versa le démon de la guerre,  
 Dans nos champs dévastés,  
 Quand, terrible, il levait sa torche incendiaire  
 Sur nos pâles cités!

Français! vous avez vu sa fureur inhumaine,  
 Vous qui peuplez ces bords,  
 Où les flots jadis purs de l'Aube et de la Seine  
 Ne roulaient que des morts.

La mère s'exilait aux rives étrangères  
 Avec ses jeunes fils;  
 Et le vieillard, cherchant la maison de ses pères,  
 Pleurait sur ses débris.

Voyez le laboureur, quand de sombres orages  
 Tourmentent les sillons,  
 Saluer l'arc-en-ciel qui, vainqueur des nuages,  
 Protège ses moissons.

Peuples, ainsi vos cœurs, durant ces jours d'alarmes,  
 Invoquaient l'heureux jour,  
 Où le fils de vos rois devait changer vos larmes  
 En doux transports d'amour.

C'est le fils de Henri, c'est d'Artois, c'est un père;  
 Il rappelle à vos yeux

L'auguste majesté, la grâce populaire  
De ses nobles aïeux.

Digne organe du roi que Dieu rend à la France,  
Chargé de ses bienfaits,  
Il vous ramène enfin la joie et l'abondance,  
Compagnes de la paix.

Tel aux tristes Hébreux un ange se présente,  
Et, messager du ciel,  
Verse dans le désert la manne bienfaisante  
Qu'implorait Israël.

D'Artois de la fortune éprouva l'inconstance;  
Instruit par le malheur,  
Il cherche l'humble toit où languit l'indigence,  
Où veille la douleur.

Il porte au citoyen victime de la guerre  
Les dons de l'amitié,  
Le console, en mêlant aux pleurs de la misère  
Les pleurs de la pitié.

Quelquefois, retraçant la bonté familière  
Du plus grand des Henris,  
Il aime à visiter la table hospitalière  
Du laboureur surpris.

Sa vertu cache aux yeux les bienfaits qu'il dispense;  
Généreux voyageur,  
Il cherche le secret, mais la reconnaissance  
Trahit le bienfaiteur.

Pour admirer son prince un peuple entier se presse;  
Ses cris nomment d'Artois,  
Qui marche environné de la couronne ivresse,  
Doux salaire des rois.

Le pauvre ne rend pas à l'héritier du trône  
De fastueux honneurs,  
Il offre son amour, et, sans apprêts, lui donne  
Ses chansons et ses fleurs.

Le prince ému jouit du bonheur qu'il envoie;  
Et les fils du hameau,  
Fiers de traîner son char, se courbent avec joie  
Sous le royal fardeau.

Le veillard, ranimant sa force qui succombe,  
 Veut contempler ses traits;  
 Il les a reconnus; et content, de la tombe  
 Approche sans regrets.

Spectacle attendrissant! fête simple et touchante!  
 Des favoris de Mars  
 Combien vous effacez la pompe triomphante,  
 Et l'orgueil des Césars!

Que de sang et de pleurs pour payer la victoire,  
 Idole des héros!  
 D'Artois vient nous monter qu'une plus noble gloire  
 Coûte moins de travaux!

FOUQUEAU DE PUSST.

---

### A LAÏS.

BELLE Laïs, ne me dis point, Je t'aime;  
 Tu mentirais, je le sais trop!.... Hélas!  
 L'or seul me rend digne de tes appas:  
 Mais, par pitié pour ma faiblesse extrême,  
 Ne me dis point que tu ne m'aimes pas!

EUSÈBE SALVERTE.

---

### LES DEUX SŒURS.

Toi pour Florval, moi pour le beau Getcour,  
 Comme maman nous gronde chaque jour!  
 — Nous la devons écouter en silence.  
 — Ecouter! bon! c'est à péir d'enqui.  
 Moi, je m'endors aïôt qu'elle commence.  
 — Moi, je l'écoute : elle parle de lui.

*Par le même.*

---

### ÉNIGME.

Quoique faites pour la lumière,  
 Nous ne nous montrons que de nuit;  
 Celle ou celui qui nous conduit,  
 Doit avoir une main légère,

Et nous diriger de manière  
 Que l'on ne dise pas de lui,  
 Ce qu'on dit quelquefois d'autrui,  
 Que toujours de ce qu'il veut faire  
 Il fait justement le contraire.

S.....

---

 LOGOGRIPHE.

Je donne sans ma tête une bête féroce  
 Dont la cruauté cède aux secours obligeans.  
 Jadis avec ma tête un rapt qui fut atroce  
 Causa ma perte après un siège de dix ans.

BONNARD, ancien militaire.

---

 CHARADE.

Nz te laisse jamais manger par mon premier;  
 Un pronom possessif se montre en mon dernier;  
 Fort ou faible chacun porte en soi mon entier.

S.....

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPHE et de la CHARADE insérés  
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Tire-bottes*.

Celui du Logogriphe est *Armoire*, où l'on trouve : *moi, roi, mer, rare, ami, mairs, mire, rirs, rime, ire, ramer, mai, or, Rome, âme, aimer, arme, Remi, mi, moire, amer.*

Celui de la Charade est *Damage*.



## SCIENCES ET ARTS.

**TRAITÉ DES MALADIES CHIRURGICALES ET DES OPÉRATIONS QUI LEUR CONVIENNENT**, par M. le baron BOYER, membre de la légion d'honneur, professeur de chirurgie-pratique à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef, adjoint de l'hôpital de la Charité, membre de plusieurs sociétés savantes, étrangères et nationales, etc. 4 vol. in-8., prix 27 fr., et 34 fr. par la poste. A Paris chez l'auteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n°. 9, et chez madame veuve Migneret, imprimeur, rue du Dragon, faubourg Saint-Germain, n°. 20.

DANS tous les temps, la médecine a été l'objet d'ingénieuses plaisanteries et de mordantes épigrammes; si même la certitude de cette science fut souvent mise en doute, par des hommes d'un esprit très-distingué, la chirurgie plus heureuse, loin de rencontrer de pareils destructeurs, n'a jamais donné lieu qu'à des éloges unanimes. Quoiqu'il ne fût pas très-difficile peut-être de trouver les raisons d'une destinée si différente entre les deux branches de la même science, nous ne chercherons point ici à les découvrir. D'ailleurs à quoi servirait, par exemple, de prouver que celle dont on proclame sans cesse avec de justes motifs, la certitude et les succès, se compose d'éléments plus faciles à observer, à rassembler, à combiner que ceux de la médecine proprement dite. Ne vaut-il pas mieux avouer, avec une impartiale vérité, qu'il est impossible de contester les progrès immenses qu'a faits la chirurgie, vers la fin du siècle dernier, époque où des méthodes plus rigoureuses que celles employées jusqu'alors furent introduites dans l'étude de toutes les sciences. On ne saurait nier la part très-active qu'eurent à ces progrès, l'académie de chirurgie, et les hommes formés par

cette société célèbre. Ils imprimèrent à la science un mouvement inconnu jusqu'alors, et la firent marcher d'un pas rapide vers sa perfection. Aussi, depuis une cinquantaine d'années, les anciens Traités de chirurgie, ne peuvent-ils plus servir de guides aux jeunes étudiants. C'est ce motif, qui, dans ces derniers temps, a déterminé plusieurs hommes célèbres à composer et à publier de nouveaux Traités, dont les uns n'embrassent qu'une partie de la science, tandis que les autres l'embrassent toute entière. A cette dernière classe appartient l'ouvrage dont nous annonçons les quatre premiers volumes, puisqu'il renferme, rédigées en un corps de doctrine, les leçons que son illustre auteur fait depuis plus de vingt ans sur la pathologie externe, et sur les opérations de chirurgie.

En le publiant, l'auteur a cru ne devoir rien changer au plan qu'il a adopté depuis qu'il se livre à l'enseignement. Ainsi, il divise les maladies chirurgicales en deux parties, dont la première est consacrée à celles qui peuvent se montrer dans toutes les régions du corps, telles sont l'inflammation en général, les abcès, la gangrène, la brûlure, les plaies, les tumeurs, les fistules, et enfin les maladies des os. C'est de cette première partie que se composent les volumes, qui paraissent maintenant. L'ordre de la seconde partie est purement anatomique. Cette partie renfermera les maladies chirurgicales de la tête, du cou, de la poitrine, de l'abdomen, des membres, et en outre, la description des procédés opératoires, que réclament les diverses maladies. Quoique les opérations aient déjà été traitées par plusieurs hommes fort habiles, et tout récemment par M. Roux, nous espérons que M. Boyer ne se croira pas dispensé de donner, à cette partie de son ouvrage, tous les développemens qu'elle comporte. Sans doute, il ne voudra pas que les chirurgiens puissent lui reprocher d'avoir refusé aux opérations, dont la pratique lui a acquis tant de gloire, l'autorité importante de son nom et de sa longue expérience. Le plan de l'auteur joint une extrême simplicité, à l'avantage d'être généralement reçu, et de retracer, à peu de chose près, ceux de Fabricé, d'Aquapendente et de Heister. Est-il à l'abri de toute critique? non sans doute, mais c'est un in-

convénient qu'il partage avec tous ceux qui ont été imaginés jusqu'à ce jour, et dont ne seront point exempts ceux qu'on inventera par la suite. Cela tient à la nature même des choses, puisque les méthodes ne sont et ne peuvent être que des moyens artificiels, propres à soulager la mémoire et à faciliter l'étude. Il est un reproche que de prime abord, on ne manquera point de faire à notre auteur, c'est celui d'être nécessairement entraîné à des répétitions, dans la seconde partie de son ouvrage. Quant à nous, nous regardons ces répétitions, dans un ouvrage classique, plutôt comme un avantage que comme un très-léger défaut. Mais ce qui ne donnera lieu à aucune espèce de critique, c'est la manière savante et fidèle avec laquelle se trouvent décrits les causes éloignées et prochaines, les symptômes, les complications, les terminaisons et le traitement de chaque espèce de maladie chirurgicale. Partout on reconnaît l'observateur scrupuleux, le grand praticien, qui, nourri des préceptes de la meilleure école, les reproduit, les modifie, les rejette d'après les décisions de sa vaste et sage expérience. Partout on trouve l'admirable talent de présenter les idées, dans l'ordre où elles s'enchaînent le mieux, où elles se gravent plus nettement dans la mémoire. Aussi, le lecteur est-il tout étonné de l'instruction qu'il acquiert, sans peine et sans effort.

Il y a déjà quelques années que les chirurgiens et surtout les élèves, attendent avec une impatience qui va se trouver à la fois satisfaite; et justifier l'ouvrage dont nous venons d'entretenir nos lecteurs. Et ce ne sera pas sans un vif sentiment de reconnaissance pour l'auteur, que son livre sera accueilli par ceux qui ont suivi ses leçons. Ils savent à quel degré éminent cet habile professeur réunit tout ce qui doit attirer la confiance, et motiver la grande réputation dont il jouit. Ce sont eux qui, mieux que personne, peuvent apprécier cette inaltérable candeur, cette véracité scrupuleuse, la première qualité, le premier devoir dans toutes les sciences, et surtout dans celles qui ont pour objet l'homme malade, qualités précieuses et respectables qu'aucun auteur, peut-être, n'a possédées à un plus haut degré que celui dont nous annonçons l'ou-

vrage. Qu'il nous soit permis de le dire : d'ailleurs pour-quoi une discrétion trop susceptible enchaînerait-elle notre pensée, et l'expression de nos sentimens, que partagent, non-seulement les nombreux élèves que l'auteur a formés, pour la France et pour l'Europe, mais encore les chirurgiens, qui rivalisent avec lui de talens et de renommée.

F...T.

~~~~~

*De la police des manufactures et des avantages qui pourraient en résulter pour le commerce.*

APRÈS les produits du sol, ceux de l'industrie sont la première source des richesses pour toutes les nations, surtout si cette industrie s'exerce sur des matières que l'on n'est point obligé d'acheter dans les marchés de l'étranger. Si l'industrie est d'une aussi haute importance pour la prospérité des empires, tout ce qui doit en augmenter l'essor, ou mieux en diriger les résultats, ne peut également qu'avoir une grande influence sur le commerce en général et sur ses profits. Mais par quels moyens peut-on exciter l'industrie ou en diriger les efforts de manière à les faire concourir à augmenter la masse des richesses? c'est ce qu'il importe d'éclaircir, ces deux questions ayant un nouveau degré d'intérêt dans un moment où les relations commerciales vont s'étendre, et les marchés des diverses nations s'ouvrir à toutes les marchandises.

Encouragez l'industrie, accordez des récompenses à ceux qui s'y livrent, répandez des écrits propres à éclairer les fabricans qui s'exercent sur de nouveaux procédés, et vous serez sûr d'éveiller l'attention de tous les manufacturiers. Tels sont les moyens simples que le gouvernement de la France a pris à différentes époques, et qui ont également réussi à Pierre I<sup>er</sup>. et à Joseph II. Les uns et les autres ont aussi appelé dans les ateliers de leurs états, des ouvriers capables de montrer les pratiques d'un art que l'on voulait transplanter, car l'expérience a bien plus encore d'importance dans les procédés des diverses branches de l'industrie que dans les arts où l'imagination a quelque influence. Mais produire n'est pas tout

pour l'avantage des nations, et les efforts du génie seraient souvent bien vains, si de sages calculs n'en dirigeaient pas les effets. Le manufacturier ne peut que produire, l'homme d'état peut seul savoir quelle est l'espèce et la qualité de marchandises qu'il importe de fabriquer, car il n'est pas toujours avantageux de bien faire, puisque avant tout il faut consulter le goût de l'acheteur. S'il est glorieux de fabriquer les étoffes les plus belles, il est souvent plus profitable d'en préparer de communes et à bas prix. Sous ces divers rapports, une surveillance sagement ménagée est utile à la prospérité des manufactures, et je dirai même à leur conservation. L'ancien gouvernement de la France qui avait beaucoup fait pour l'avantage du commerce, avait bien senti cette vérité; aussi avait-il chargé des hommes instruits de surveiller les produits de nos manufactures, et de les diriger en ayant égard aux marchés où ils devaient être vendus? La France leur a dû long-temps la conservation de son commerce avec le levant et l'Espagne; lorsque l'industrie n'a plus suivi une seule impulsion, ce commerce s'est anéanti, soit parce qu'il a pris une autre direction, soit enfin parce qu'on n'a plus consulté le goût des acheteurs.

Mais pour rendre ceci évident, citons quelques exemples, et donnons des preuves qui puissent facilement être appréciées. Les Américains ont fait pendant long-temps un grand commerce avec la France; ce commerce a diminué dans l'espace de quelques années d'une manière effrayante, sans qu'on puisse l'attribuer à la guerre ou aux rapports que les mêmes usages ont établis entre les Anglais et les Américains. Il paraît au contraire que cette diminution dans le commerce a beaucoup tenu à la qualité et au prix des marchandises que les négocians français ont livrées aux Américains. Les Anglais qui se sont aperçus que ces peuples donnaient la préférence aux étoffes légères et à bas prix, ont également fabriqué des étoffes qui pussent remplir ces deux conditions. Ils ont donc préparé de mauvaises marchandises aussi-bien que des bonnes, afin de fournir tous les marchés et de satisfaire tous les goûts. Ce qui leur a réussi pour les étoffes, leur a également été avantageux pour les draps, et ils se sont attachés à en

fabriquer de fort légers et à bas prix. Cependant si ceux qui dirigeaient notre commerce avaient été plus éclairés, ils auraient bien pu supplanter les Anglais dans ce genre de trafic, puisque nous savons mieux tisser les draps, et que d'ailleurs nos couleurs sont meilleures et notre main-d'œuvre moins chère. De même nos négocians pourraient supplanter les Anglais dans tous les articles de toilerie et de bijouterie, mais il faudrait pour cela consulter le caprice des acheteurs, et leur vendre des marchandises meilleures et à plus bas prix, car la meilleure qualité et le meilleur marché sont dans tous les pays deux grandes raisons de préférence.

Les négocians anglais auront toujours sur les nôtres de l'avantage dans les spéculations en grand, et cela parce qu'ils calculent non-seulement pour leur avantage particulier, mais encore pour celui de leur nation. Ils nous en donnent dans ce moment une preuve bien frappante : s'étant aperçus de la supériorité de nos draps et de la préférence qu'ils pourraient obtenir sur ceux de leurs manufactures, ils ont fait acheter nos laines en très-grande quantité, afin de nous priver de matière première. Cette spéculation, dont les suites peuvent être funestes à notre industrie, a déjà produit en France l'effet qu'en avaient espéré les Anglais, et nos draps ont augmenté beaucoup de prix.

Pour se faire une idée de la supériorité de calcul que les Anglais portent dans toutes leurs entreprises, on n'a qu'à considérer l'augmentation énorme qu'ils ont su donner à leur commerce avec les États-Unis. Ainsi en 1774, époque de la révolution américaine, ce commerce produisait à peine une somme de trente millions, et déjà en 1800, il dépassait trois cents millions; mais le gouvernement français qui venait de donner la liberté à l'Amérique, n'aurait-il pas pu donner la même extension à ses relations commerciales avec les Américains? Il l'a négligé, on ne sait trop pourquoi, et peut-être seulement parce qu'en France on ne sait rien suivre avec constance, et que tout se fait pour les hommes et non pour la chose. Les Anglais, plus éclairés, ont senti l'importance de ce commerce; ils lui ont dû en grande partie la prospérité de leur industrie, et

surtout de leur marine qui a trouvé en Amérique un supplément aux munitions navales que lui refusait la Baltique.

Ce que les Anglais ont fait en Amérique, ils l'ont également fait en Espagne et dans le Levant; ils ont préféré perdre dans le commencement sur la vente de leurs marchandises plutôt que de ne pas être maîtres des marchés où nous portions les nôtres. Pour rétablir notre commerce en général, il faudrait connaître les objets qui se vendent dans ces différens marchés et le goût des acheteurs. Une fois cette connaissance acquise, on n'aurait plus qu'à encourager la fabrication de certaines étoffes et les soumettre à des marques particulières qui assurassent l'acheteur de la bonne qualité. C'était ainsi qu'une simple lisière, d'une couleur particulière, se trouvait autrefois sur les draps dont le fabricant assurait le bon teint; le marchand du Levant ne regardait que cette lisière, parce qu'elle lui donnait une garantie suffisante. Ce qui avait lieu pour les draps se pratiquait également pour les autres étoffes, et des inspecteurs étaient chargés de veiller à ce que les réglemens fussent observés, afin que le consommateur ne pût être trompé. Du reste il existait des marchandises libres qui n'étant point marquées, n'étaient point garanties par le fabricant. C'est sous ce rapport qu'une surveillance éclairée peut être utile à notre commerce en général, et à nos manufactures en particulier. Quelques manufacturiers paraissent craindre qu'on revienne à des institutions dont l'expérience avait déjà fait sentir l'utilité, mais leurs craintes sont-elles bien fondées? qu'ils en jugent par le passé. Le gouvernement ferait certainement une grande faute s'il gênait en aucune manière l'industrie, mais ne doit-il pas aussi quelque chose au consommateur, et n'y a-t-il pas un grand avantage de l'assurer, par des signes faciles à reconnaître, de la bonté de l'objet qu'il achète? Cette surveillance ne portant jamais que sur une certaine quantité et qualité de marchandises, ne peut nuire à l'industrie, car lorsqu'une étoffe ne portera pas la marque qui annonce qu'elle est de bon teint ou qu'elle a une telle largeur, le consommateur sera toujours libre d'acheter ou de ne pas acheter, mais il le fera sans pouvoir se plaindre. Dans ce moment toutes les villes de commerce demandent qu'on rétablisse

à l'égard des manufactures les anciennes institutions. Les seules places de manufactures paraissent le craindre ; mais si elles ont l'intention de ne donner pour bonne qualité que les marchandises qui le sont réellement, quelles craintes légitimes peuvent-elles avoir ? Pour moi qui ne fais fabriquer qu'une denrée de première nécessité, je voudrais fort qu'on empêchât d'en préparer de mauvaise qualité, ou qu'il ne fût pas possible de la détériorer. Le consommateur et le fabricant de bonne foi y trouveraient également de l'avantage. Les bornes de ce journal me forcent de m'arrêter dans un sujet d'une aussi haute importance, mais je m'estime heureux d'annoncer à ceux qui s'intéressent à cet objet d'économie, qu'il sera traité avec une rare perfection dans un ouvrage qu'un ancien ministre va publier sur cette matière. Placé dans le poste le plus éminent, cet homme d'état et cet habile manufacturier a pu apprécier la direction que les diverses mesures administratives ont fait prendre à différentes époques au commerce ; ainsi il a tracé depuis Colbert jusqu'à nous un tableau aussi précis que lumineux sur l'influence que le gouvernement a exercé sur le commerce en général et sur l'industrie, ainsi que sur celle que le commerce a fait éprouver à l'industrie et réciproquement. Du reste si ce sujet intéresse les lecteurs de ce journal, j'y reviendrai en entrant dans des détails plus particuliers.

M. S.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

**EXPOSÉ DES MOYENS EMPLOYÉS PAR L'EMPEREUR NAPOLEON POUR USURPER LA COURONNE D'ESPAGNE ; par don PEDRO CEVALLOS , premier secrétaire d'état et de dépêches de S. M. C. FERDINAND VII : publié à Madrid , le 1<sup>er</sup>. septembre 1808 , et traduit par M. Nettement , ancien secrétaire de la légation française à Londres , avec des notes historiques , suivi de pièces officielles ; troisième édition augmentée du manifeste de la junte , et de plusieurs autres pièces officielles. A Paris , chez Petit , libraire , Palais royal , galerie de bois , n<sup>o</sup>. 257. L. G. Michaud , Imprimeur du Roi , rue des bons Enfants , n<sup>o</sup>. 34. 1814.**

LE grand attentat qui a fait tomber la couronne d'Espagne entre les mains du dévastateur de l'Europe , a rempli d'épouvante tout ce qui tenait aux idées de justice , d'honneur , et de gloire nationale ; l'armée elle-même , noble instrument de cette action sacrilège , détestait une guerre qui ne lui présentait que des périls sans résultat glorieux et des lauriers sans considération. L'usurpateur est tombé , et sa chute a éclairé le dédale de sa politique , tout à la fois absurde et cruelle. La brochure que D. Pedro de Cevallos a publiée , sur ces grands événemens , met au jour des mystères d'iniquité dont les ressorts étaient soigneusement cachés loin des yeux du vulgaire. Plus d'une réputation , jusques là assez bien conservée , s'accommodera fort mal de cette terrible révélation. La curiosité publique , excitée par un grand intérêt , a mis dans toutes les mains cet important mémoire historique. D. Pedro de Cevallos a joué , à cette époque , un rôle qui lui donne droit à la confiance de ses lecteurs ; ministre du roi Ferdinand , il a tout vu , tout entendu. Je sais que quelques contradicteurs se sont élevés contre son récit , mais les variations ne portent que sur des détails de négociations , et

non sur leur objet et les résultats qui les ont suivis. Je ne répéterai pas ce que vingt journaux ont déjà publié sur l'ouvrage de M. de Cevallos ; trois éditions , rapidement épuisées , ont satisfait à l'empressement général. Quel Français n'a pas frémi d'horreur en voyant une guerre intestine allumée dans le sein de la maison royale d'Espagne ; le roi Charles IV , son auguste famille , le roi Ferdinand VII et ses fidèles serviteurs , attirés à Baïonne par de trompeuses promesses , et les marques du plus tendre intérêt ! Tout à coup la scène change. L'abdication du roi Charles n'est plus qu'un acte arraché par la violence ; Napoléon se constitue le vengeur d'un père outragé. Ce sont les droits méconnus de la nature et du trône , qu'il invoque en faveur de son crime qui commence à éclater ; le roi Ferdinand s'indigne : *Prince*, lui dit Buonaparte , *il faut opter entre la cession ou la mort.* En même temps la correspondance la plus étrange s'ouvre entre le fils et le père. Rien n'est oublié pour colorer la suggestion , la contrainte que décele chaque expression. L'Europe attentive vit le dénouement de ce drame politique : le malheureux roi ne reprit la couronne des mains d'un fils respectueux que pour la voir passer sur la tête d'un aventurier. Des fers , des humiliations , des outrages multipliés furent le prix , dont on paya tant de bonne foi , une confiance trop aveugle et l'abandon d'une puissante monarchie ! Mais des actes extorqués ou supposés , des diffamations , des promesses , dont la magnificence ne dissimule pas la fausseté , sont encore des moyens insuffisants pour s'emparer d'un trône que défend l'amour des peuples , et le courage d'une nation entraînée par le légitime enthousiasme de l'indépendance. On connaît les chances variées de cette lutte opiniâtre et terrible ; tout ce que l'impétuosité et la valeur française eurent de plus brillant ; tout ce que la fierté castillane et l'horreur de l'esclavage , ont de plus énergique , fut déployé tour à tour. Les ruines de Saragosse , de Ciudad Rodrigo , et de tant d'autres villes , déposeront , aux siècles à venir , des grands exploits qui signalèrent l'attaque et de la fureur que les Espagnols mirent à se défendre. La capitale était envahie , le royaume couvert de troupes victorieuses , le monarque prisonnier ;

et l'espoir du succès n'abandonnait pas encore les fidèles partisans de la famille royale ; le gouvernement, renfermé dans une petite île à l'extrémité de la péninsule, bravait encore l'oppresseur de l'Europe, et appelait sur sa tête la vengeance des nations civilisées. C'est de là, que la junte suprême fit paraître ce manifeste, éternel monument d'un courage au-dessus des revers, et le plus noble exemple de fidélité qu'un peuple put donner à son souverain. M. de Cevallos a joint cette pièce importante à la 3<sup>e</sup>. édition de son ouvrage, elle en est le complément. La junte suprême osa faire un appel à tous les rois de l'Europe ; la violence, les parjures, les forfaits projetés même de Napoléon, tout est dévoilé ; son hypocrite bienveillance pour le malheureux Charles IV, est expliquée aux yeux du monde. Si les princes de l'Europe, plus tôt éclairés sur leurs véritables intérêts, eussent répondu au courageux appel de la nation espagnole, plusieurs millions d'Européens ne seraient pas enterrés dans les plaines sablonneuses de l'Arragon et de la Castille, ou dans les vastes forêts de l'Allemagne, ou dans les déserts glacés de la Russie ; tant de familles, naguères heureuses et paisibles, ne seraient pas maintenant vouées à l'indigence et au désespoir : ce colosse de puissance qui pesait sur l'Europe, serait depuis longtemps écroulé ; la France, rendue à son prince légitime, aurait déjà cicatrisé ses plaies, et les larmes que le tyran a fait couler, eussent été moins abondantes. Mais il faut du temps pour qu'une grande vérité puisse s'établir. L'Espagne, dans son manifeste, prédit tout ce que la folle ambition de Buonaparte lui a fait entreprendre. Elle voit la chute de toutes les monarchies, et la soif insatiable d'un agrandissement qui doit toujours être suivi de nouvelles conquêtes ; mais il fallait une volonté ferme, dégagée des prétentions et des vues secrètes de l'ambition particulière ; les temps n'étaient pas encore arrivés, et la France devait, pendant plusieurs années, prodiguer son sang et ses trésors pour satisfaire aux caprices orgueilleux de l'homme qui affecta toujours le plus profond mépris pour ceux même qui se disaient ses sujets et pour l'espèce humaine en général.

Le mémoire de M. de Cevallos est une pièce historique

qui sera consultée un jour avec fruit par ceux qui écriront l'importante histoire de notre siècle. Le traducteur était assuré d'un succès non équivoque, en publiant en France ce récit intéressant; il n'avait pas besoin de recourir aux injures pour donner plus de vogue à son ouvrage. Ses notes sont pour la plupart superflues, quelques-unes même renferment des personnalités outrageantes envers des hommes étrangers, par leurs fonctions et par leur caractère, aux sanguinaires folies de Napoléon; la confiance de notre monarque et l'estime publique les vengent de ces obscures attaques. Ceux là sont de véritables anarchistes, qui veulent élever, par des écrits au moins indiscrets, des barrières entre les fidèles sujets du roi. Sous la tyrannie, des discours ne signifient rien; ils sont commandés, et leur effet est en raison inverse de la contrainte employée pour les obtenir. Sous un gouvernement paternel, ils sont la véritable mesure de la confiance et de l'amour; tous doivent tendre à la concorde, à la paix; et c'est manquer aux premiers devoirs d'un bon Français, que de chercher à perpétuer de funestes divisions.

G. M.

---

CAMPAGNE DE PARIS en 1814, précédée d'un coup-d'œil sur celle de 1813, ou précis historique et impartial des événemens depuis l'invasion de la France, par les armées étrangères, jusqu'à la capitulation de Paris, avec une carte pour l'intelligence des mouvemens des armées, etc., par P.-F.-F.-J. Giraud. — Sixième édition, revue, etc. — A Paris, chez A. Eymery, libraire, rue Mazarine, n°. 30.

Quand les mots *sixième édition* se trouvent dans l'annonce d'un livre, chacun voit d'abord qu'un grand nombre de personnes le connaissent, et que si on en parlait encore au public, ce serait moins pour lui en rendre compte que pour faire, sur la matière qui y est traitée, quelques observations particulières.

Le précis de la campagne de 1814 en fournirait beaucoup, et tout en rendant justice à l'auteur, peut-être ne

serait-on pas de son avis sur divers points : cela viendrait surtout de ce qu'en s'attachant moins au présent, on s'efforcera de considérer d'avance cette mémorable année à sa place, dans l'histoire du dix-neuvième siècle, et les événemens du Rhin, de la Marne, de la Seine, d'après leur influence probable sur les destinées générales de l'Europe. Après avoir invoqué la justice au commencement de 1814, l'Europe se souviendra-t-elle de ses vœux à la fin de l'année ? Les guides qu'elle reconnaît depuis peu, s'attacheront-ils long-temps à une justice sur laquelle on puisse être d'accord, et qui ne paraisse pas très-commode dans quelques pays, mais incompréhensible dans d'autres ?

On ne saurait trop louer, toutefois, l'impartialité dont M. Giraud fait profession, le soin qu'il paraît avoir mis dans ses recherches, les sentimens de justice ou d'humanité qu'il montre en divers endroits, et son aversion pour un gouvernement immoral et tyrannique.

Ce n'est pas une chose très-simple de juger un tyran. Que d'idées un peu vagues ce seul mot réunit ! Un tyran, c'est également Octave ou Sylla, Périclès ou Lysander ; c'est surtout Mahomet, Cortez ou Timour, l'un de ces hommes à qui l'on a cent reproches à faire, et que pourtant l'histoire ne sait comment flétrir, qui excitent de justes ressentimens, mais que ceux qui ne les ont jamais approuvés ne condamnent qu'avec circonspection, que les esprits faibles se hâtent de mépriser et que les gens sages doivent observer long-temps.

Il faut calculer les obstacles, comparer les circonstances, entrevoir les desseins, discerner ce qui fut de l'homme ou de la fortune. Il ne faut attribuer à celui qui gouverne, ni tout le bien que son siècle aurait pu faire sans lui, ni tout le mal qu'une sagesse extrême aurait pu seule empêcher.

Il n'appartient qu'aux hommes raisonnables, mais forts, de juger ces hommes dont la force est souvent injuste et quelquefois désordonnée. Les Sylla sont compris par les Montesquieu.

C'est la honte de la terre civilisée qu'elle paraisse encore, à de certaines époques, avoir des raisons de souffrir un tyran, un homme dont le génie altier soutienne les peuples en les fatiguant, un homme qui plein de la sombre

énergie d'un temps difficile , précipite une génération pour combler l'abîme où les générations suivantes pourraient être poussées, et que l'on croie assez actif, assez heureux, assez impitoyable pour tout menacer et tout régénérer, comme ces incendies après lesquels on rebâtit des villes plus régulières ou plus magnifiques. DE SEN\*\*.

DE L'INTÉRÊT DE LA FRANCE A L'ÉGARD DE LA TRAITE DES NÈGRES ; par J. -C. -L. SIMONDE DE SISMONDI, — *seconde édition*, 1814. — A Genève, chez Paschoud ; et à Paris, même maison de commerce, rue Mazarine, n°. 22.

Cet écrit est plus important par son objet que par son étendue. L'auteur, à qui les idées d'utilité publique sont familières, ne s'y borne pas à des réflexions générales ; il y discute la question d'après des renseignemens positifs, et à plusieurs égards il semble la résoudre.

M. de Sismondi objecte contre la clause du traité de Paris, relative aux colonies, que tout ce qui a pu contribuer, soit dans le principe, soit après un long usage, à rendre la traite moins odieuse, n'existant plus pour nous, elle serait aujourd'hui sans excuse.

La Martinique et la Guadeloupe, dit-il ensuite, n'ont point perdu leur prospérité sous le régime auquel ces îles sont soumises depuis plusieurs années. C'est donc presque uniquement pour Saint-Domingue qu'il paraîtrait nécessaire de se procurer de nouveaux Nègres : mais auparavant il faudrait avoir exterminé tous ceux qui possèdent l'île ; car si l'on ne veut que se les concilier et les gouverner ensuite comme on gouverne les blancs, on doit trouver très-dangereux d'exciter leur indignation, ou de leur inspirer de fortes craintes, en leur montrant d'autres Africains amenés parmi eux pour l'esclavage, et traités sous leurs yeux en bêtes de somme. Et d'ailleurs, eût-on même, à la manière des premiers conquérans de cette ancienne Haïti, fait périr toute la race plus forte et beaucoup mieux préparée pour la défense, qui la possède aujourd'hui, il serait encore contraire à l'intérêt de l'État d'employer,

pour former promptement dans cette île une population nouvelle, des capitaux qui dans le commerce ou l'industrie de la France ne sont point surabondans. Les cinq années stipulées par le traité de paix, ne seraient pas même suffisantes, et de plus, les sucres et les cafés de l'Asie ou de la Guiane ôtent tout espoir de retirer d'une colonie rétablie avec de si grands frais, des produits proportionnés aux avances. « Tout est changé, dit l'auteur, dans le commerce des Tropiques. Pendant l'enfance de ce commerce, il a pu être contenu dans une sorte de monopole hautement profitable, non point aux nations, mais aux planteurs et aux commerçans que les lois favorisaient. Alors toutes les denrées coloniales devaient être produites dans un petit nombre d'îles..... Mais aujourd'hui que les pays producteurs, plus vastes et plus riches que les pays consommateurs, rivalisent à qui vendra meilleur marché, il est absurde de croire que la possession d'une île, que celle d'une province sous la zone torride, puisse procurer des trésors à la métropole..... Il faut négocier entre les Tropiques comme on négocie chez les peuples d'Europe; il faut que, selon l'esprit du commerce, chacun s'enrichisse par des échanges qui mettent à sa portée la chose dont il a besoin ».

Montesquieu termine ainsi ses réflexions sur l'esclavage des Nègres : « De petits esprits exagèrent l'injustice que l'on fait aux Africains; car si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes de l'Europe qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? » D'après ce qu'avance M. de Sismondi, l'empereur russe pourrait être un de ces princes que Montesquieu cherchait en vain. Ce n'est pas toutefois que Montesquieu puisse faire autorité, soit en Russie, soit ailleurs, il ne faut pas perdre de vue qu'il écrivait dans le dix-huitième siècle.

J'ignore, et je dois ignorer les intentions de l'empereur de Russie; je vois seulement que M. de Sismondi est fort prévenu dans son système en faveur de celles de l'Angleterre. « L'Angleterre qui, après de longs débats, s'est interdit cet odieux commerce (en 1807, long-temps

» après la France ), a manifesté avec une glorieuse unanimité sa douleur de ce que le traité de Paris ne l'avait pas aboli, etc. » Je rends justice à des sentimens si généreux ; mais bien que ce soit par exemple un sort beaucoup moins déplorable d'être esclave ou prisonnier chez les Anglais que dans tout autre pays, je me permettrai d'observer que la traite a été faite par les Anglais jusqu'à ce qu'il leur ait été démontré qu'elle ne convenait plus à leurs intérêts. C'est plus tard qu'ils ont enfin reconnu qu'il ne leur convenait pas davantage qu'elle fût faite par d'autres nations.

L'Angleterre raisonne en cela très-exactement, et c'est ainsi qu'il faut faire dans toute spéculation. Ces grands mots de justice, d'humanité, de religion, tous ces mots dont il est si facile d'abuser, n'ont rien de commun avec les besoins du commerce ; or, c'est le commerce qui est maintenant le premier lien des Etats, et tout doit être subordonné aux convenances du lucre et du trafic. Pourquoi s'inquiéter dans tout ceci de ce qui plairait aux Nègres ? Leurs tribus sont-elles au nombre des puissances ? Jamais prince africain osa-t-il exposer à quelque avanie sa noire figure dans nos brillans congrès d'Europe ? L'intérêt présumé de l'Angleterre, voilà ce qui pourra nous interdire la traite. L'intérêt de la France, voilà ce qui nous la prescrirait, s'il n'était évident au contraire que nos îles, à peine rétablies, verraient bientôt des flottes accourir pour y substituer à nos drapeaux un drapeau plus heureux, sur lequel on lirait, en caractères déjà connus sur tant de rivages : *Sic vos non vobis.*

On a dit quelque part : « L'Angleterre ne s'impose aucun sacrifice en abolissant le commerce des noirs. Elle donne un grand exemple au monde, sans qu'il puisse lui en rien coûter. Si elle parvient à obtenir des autres métropoles de l'Europe, qu'elles renoncent aussi à ce commerce, elle seule alors pourra le faire sans qu'on puisse l'en accuser, puisqu'elle seule a des possessions sur la côte d'Afrique, et ses établissemens du Sénégal et de la Guinée en prospéreront d'autant plus. La puissance de cette nation s'étend par d'immenses ramifications dans les quatre parties du monde, son pavillon

» flotte sur toutes les mers. Dans cet état de choses, la  
 » question de la traite des Nègres s'offre à nous sous un  
 » aspect tout particulier. Nos colonies, dans l'impuissance  
 » où nous place le traité de paix de rien faire pour leur  
 » défense, et dans l'état de délabrement où se trouve notre  
 » marine, ne sont-elles pas entièrement à la discrétion de  
 » la Grande-Bretagne ? S'il est un moyen de les conserver,  
 » c'est d'y détruire l'esclavage..... »

Ces dernières considérations paraissent les seules qu'on  
 doive faire valoir pour nous détourner d'acheter de nou-  
 veau des esclaves. Quant à ce qui fu allégué contrè la  
 traite il y a vingt ans, un homme d'état ne saurait l'écouter ;  
 tout cela est erroné par une conséquence de cette date  
 même.

Pour moi, je le demanderai à M. de Sismondi et à  
 plusieurs autres écrivains dont il faut bien d'ailleurs tolérer  
 les principes : Que prouvent-elles ces déclamations en  
 faveur des noirs étrangers ? quelle force ont-elles contre  
 les raisons positives alléguées par les blancs nos compa-  
 triotes ? On n'est point dupe de ces vieux détours. Quoi !  
 vous criez-vous, des Français se montreraient si inhu-  
 mains ; un peuple civilisé ramènerait des usages barbares ;  
 des chrétiens seraient en opposition manifeste avec la  
 doctrine de l'évangile ! Mais, qui vous accorde toutes ces  
 suppositions ? Quel colon, quel planteur a jamais prétendu  
 que les Français dussent être arrêtés par l'humanité, par  
 la raison, quand il s'agit de s'abandonner à l'heureux cours  
 de leurs vieilles habitudes ? Où avez-vous pris que l'on dût  
 être chrétien en Afrique de la même manière qu'en Europe,  
 ou suivre contre soi-même, dans le nouveau monde, la  
 loi dont on a profité dans l'ancien ? Enfin, qui vous a dit  
 que notre Europe fût réellement civilisée ? Plaisant moyen  
 d'engager les gens à suivre vos conseils, que de leur sup-  
 poser des qualités dont vous ne voyez pas qu'ils se montrent  
 jaloux, et de leur rappeler des engagements qu'ils avouent  
 n'avoir pris avec le ciel que pour rencontrer moins d'obs-  
 tacles sur la terre !

M. DE SEN\*\*.

DU GOUVERNEMENT, DES MOEURS ET DES CONDITIONS EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION, avec le caractère des principaux personnages du règne de Louis XVI; par M. SÉNAC DE MEILHAN, ancien intendant de Valenciennes. — Un vol. in-8°.

*Repetendum videtur, qualis status urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid validum, quid ægrum fuerit, ut non modò casus, eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam, causæque noscantur. TACIT. Lib. I. Hist.*

( 1<sup>er</sup>. ARTICLE. )

UN homme de bien qui recherchera de bonne foi les causes de l'épouvantable et monstrueuse révolution dont tous les Français ont été les témoins ou les victimes, les trouvera difficilement s'il ne s'applique pas à démêler cette multiplicité d'intrigues et de machinations infernales qui, sans contredit, en sont le premier principe. Bien des causes secondaires, parmi lesquelles le mauvais état des finances doit tenir le premier rang, ont concouru au développement de l'incendie; mais un complot était tramé dès long-temps; le fameux déficit et les prétendus abus, n'étaient que des prétextes pour la malveillance qui les grossissait avec impudence et perfidie; les premières émeutes populaires avaient des excitateurs cachés; des pièges étaient tendus de toutes parts au meilleur des rois; les imputations les plus odieuses étaient répandues contre lui; enfin sa perte était jurée!... C'est à l'histoire qu'il appartient de sonder cet abîme, et de dénoncer à la postérité les trames qui ont amené le renversement de cette monarchie, si heureusement et si glorieusement relevée de nos jours.

Mais enfin, comment à cette époque désastreuse, qu'il est malheureusement impossible d'effacer de notre histoire, la nation, ou du moins une partie, a-t-elle pu se livrer, d'une manière si outrée et si criminelle, à des suggestions perfides qui ne tendaient qu'à la précipiter dans les plus funestes égaremens? En effet, quand on voit un

grand peuple , célèbre par la facilité et la douceur de ses mœurs , remarquable depuis dix siècles par un amour passionné pour ses rois , passer de l'obéissance et du respect aux plus violens excès contre le roi , les princes , les grands , le clergé , on croirait que les plus cruelles injustices ont seules pu altérer le caractère de ce peuple et le porter du désespoir à l'insurrection ; au contraire , le gouvernement était doux , paternel et se prêtait volontiers aux améliorations qui pouvaient établir un système de félicité générale. Or, un ouvrage qui ferait connaître avec impartialité les élémens , l'essence , la forme et même les abus de ce gouvernement , et qui tracerait l'état de la France avant la révolution , serait sans doute utile à ceux qui veulent chercher la vérité de bonne foi. Tel est le but de l'ouvrage de feu M. Senac de Meilhan , homme de beaucoup d'esprit et administrateur éclairé autant qu'écrivain élégant. Comme une grande partie du public actuel n'a que des notions fausses ou incomplètes du mécanisme civil de la France avant la révolution , cet ouvrage devient à la fois instructif et intéressant ; il a d'ailleurs fort peu d'étendue , et l'on s'étonne même de la multitude de choses que l'auteur a su présenter avec clarté et renfermer dans un cadre si étroit. Il nous offre une suite de chapitres fort courts , dont les titres sont faits pour piquer la curiosité ; tels que : *Mœurs de la cour ; le roi et la reine ; le clergé ; la noblesse ; le tiers état ; du rapprochement des diverses conditions ; de la vénalité des charges ; des lettres de cachet ; de la dette publique ; des gens de lettres et de leur influence* etc. Son épigraphe annonce le plan qu'il se propose de suivre ; en voici la traduction :

- « Il paraît nécessaire de remonter à l'état de la capitale , à l'esprit de » l'armée , à la disposition des provinces , d'examiner ce qui était » faible et ce qui était robuste , afin de connaître non-seulement » les chances et la succession des événemens , qui presque toujours » dépendent du hasard , mais encore leur principe et leurs causes » .

Nous verrons si l'auteur a bien rempli ce texte pompeux ; commençons par examiner succinctement quelques-uns des objets les plus importants qu'il a traités.

Il nous peint d'abord les commencemens du vertueux

Louis XVI. La licence qui caractérisait la cour de son prédécesseur, n'influa en rien sur le caractère du prince. Louis XV mourut, et la cour changea de face sous Louis XVI. Le nouveau roi annonçait les qualités qu'il a toujours montrées, des mœurs pures, la haine de la dépense et les dispositions les plus favorables pour le peuple. Ce caractère, et la lassitude du règne précédent, excitèrent un enthousiasme général. Le goût d'une vie privée s'introduisit à la cour; la représentation souveraine ne montra son éclat que dans les jours indispensables; et la cour du roi, celle de la reine et celle des princes, offraient l'image de sociétés particulières. Pouvait-on se plaindre du faste de la cour? Louis XVI n'avait ni le goût des plaisirs d'éclat, ni le désir d'augmenter sa puissance. A son avènement au trône, il remit le tribut connu sous le nom de *joyeux avènement*, s'empessa d'abolir la question, supprima ensuite le droit d'aubaine et les corvées, et voulut bien consulter la voix publique dans le choix de la plupart de ses ministres. Avec de telles dispositions, comment a-t-il donc encouru la haine du peuple? Comment expliquer encore les horribles imputations dirigées contre la reine, sans remonter à des causes secrètes qui seront un jour dévoilées? On chercherait en vain dans ses discours et dans ses manières, ce caractère de hauteur qu'on lui avait si injustement attribué. Elle n'a jamais provoqué la rigueur de l'autorité contre personne, ni protégé une injustice. Loin que les dépenses qu'on lui reproche soient fondées, elle a manifesté le goût d'une vie retirée et d'une société intime, qui a été peut-être un des principes de son infortune. Elle n'a jamais cherché à exercer la moindre influence dans les affaires du gouvernement; et, loin d'avoir choqué les sentimens publics, entraînée par l'envie de plaire, elle a peut-être trop déféré à des opinions qu'elle a cru générales.

Après nous avoir fait le tableau de la cour, M. de M. passe à l'article du clergé; et comme ses chapitres sont tous détachés, je suivrai à peu près la même marche que l'auteur, et je présenterai à la fin les considérations générales auxquelles son ouvrage doit donner lieu. M. de M., qui blâme ailleurs l'ambition et le zèle intolérant du clergé sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, désapprouve

la propension qu'il témoigna sous celui de Louis XVI pour les plaisirs de la société, et le séjour presque continuel des évêques dans la capitale. Il reconnaît d'ailleurs que notre clergé était celui de l'Europe qui montrait le plus de lumières et les mœurs les plus décentes. Mais l'évaluation des revenus du clergé, qu'il suppose de cent quarante millions, le porte à désapprouver le manque de zèle que manifesta le clergé pour subvenir aux besoins urgens de l'état en proportion avec ses immenses richesses.

Les privilèges de la noblesse, qui ont excité de si grandes clameurs, sont présentés par M. de M. sous leur véritable point de vue, et surtout d'une manière impartiale, qui sera avouée de tous ceux qui liront son ouvrage. L'institution de la noblesse remonte aux premiers temps de la monarchie. Les nobles menaient leurs vassaux à la guerre, contribuaient de leur personne et de leur fortune à la défense de l'état; n'était-il pas juste qu'ils fussent affranchis de plusieurs autres charges? Lorsque les rois ont substitué des milices permanentes à l'assemblée confus des troupes féodales, et lorsque les nobles furent payés par le roi en temps de guerre, ils furent soumis à la plupart des taxes acquittées par les bourgeois et les habitans des campagnes. Dans les derniers temps, il ne leur était resté de leur antique splendeur et de leur indépendance, que le privilège d'une exemption de taille pour l'exploitation de trois char-rues; mais il fallait encore que le noble qui voulait en jouir, fit valoir par lui-même sa terre: le privilège cessait dès qu'elle était affermée. Quant aux droits féodaux, la plupart avaient pour origine des concessions faites par les seigneurs eux-mêmes; et de plus, le progrès des lumières avait ôté à ces droits ce qu'ils pouvaient avoir de dur et d'onéreux.

Maintenant, le tiers-état, cette multitude immense d'hommes actifs et industrieux qui embrasse, par ses travaux, tous les arts utiles et agréables, était-il opprimé, humilié? Était-il donc privé des moyens d'avancer, de faire fortune, de faire valoir les talens qu'il avait reçus de la nature? Était-il rare de voir ses membres parvenir à des charges éminentes? Leur était-il très-difficile d'obtenir cette qualité de noble qu'ils enviaient dans les autres, et

qu'ils désiraient tant pour eux ? M. de M. prouve aisément l'affirmative de ces diverses questions. En effet, toutes les carrières étaient ouvertes au tiers-état, et une foule de charges et d'emplois honorables et lucratifs, dans les tribunaux, les cours, les parlemens, les diverses chambres et administrations, étaient son apanage exclusif, sans compter la finance, où se faisaient des fortunes aussi brillantes que rapides, qui mettaient leurs acquéreurs à même d'acheter des charges du premier rang. M. de M. cite en outre une quantité de chanceliers, de premiers présidens, de maréchaux de France, et même de ministres, sortis du tiers-état ; et un homme de cet ordre, si sa fortune le lui permettait, pouvait acheter une terre, une seigneurie qui lui donnait les mêmes droits et les mêmes privilèges qu'à un noble.

Le rapprochement des conditions, si sensible en France depuis un siècle, surtout dans ces derniers temps, où la cour et les grands avaient quitté le faste extérieur, ce rapprochement concourait encore à favoriser de plus en plus le tiers-état. Les talens, l'esprit ; les agrémens, la célébrité dans les arts libéraux, faisaient obtenir des égards flatteurs, et mettaient des hommes sans naissance à portée de vivre dans une apparente égalité avec les plus grands seigneurs, qui se faisaient une gloire d'accueillir les talens. Le tiers avait enfin une foule de moyens de s'enrichir, de s'élever, de s'allier avec les plus grands noms, d'être admis dans les premiers cercles. Tous ces moyens n'existent pas dans les autres pays : les diverses conditions y sont classées invariablement. M. de M. ne trouve donc aucun motif qui puisse légitimer le mutinement et l'insurrection du tiers.

On a beaucoup déclamé contre la vénalité des charges ; cependant, sans avoir le dessein exclusif de vanter le temps passé, on peut prouver que ce qui semble un abus révoltant, n'en était plus un, étant consacré par plusieurs siècles. Certes il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de rétablir aujourd'hui cette institution ; M. de M. pense qu'elle a produit originairement un grand mal, et qu'on a dû trouver absurde, scandaleux, de voir acheter le droit de juger. Mais une fois passée en coutume, cette vénalité

avait du moins un avantage. Elle était un garant que la fortune du magistrat le mettait au-dessus du besoin et de la corruption, et qu'il était assez riche pour soutenir sa dignité d'une manière honorable. D'ailleurs, si l'on n'exerçait pas sa charge avec justice, avec probité, le roi avait le droit de vous inviter à la vendre ; et il y avait toujours, pour les nominations, un choix de mérite à faire entre les concurrens qui se présentaient. Cette institution, par son ancienneté même, n'était plus un abus de fait, mais seulement de droit : elle pouvait paraître odieuse moralement, mais dans le système politique, elle se trouvait consacrée par la coutume.

Cependant, si M. de M. ne voit pas la vénalité des charges sous le même aspect que les partisans de la réforme, il condamne hautement l'institution des lettres-de-cachet, qu'il trouve aussi injuste qu'impolitique. Mais sous Louis XVI, on ne vit point d'exemple de ces abus d'autorité. L'indulgence a caractérisé son règne, et les principes sur l'emploi de l'autorité avaient changé. Il n'est point d'époque où elle ait eu moins d'action ; et c'est pendant ce règne à jamais remarquable par l'indulgence, qu'on s'est élevé contre l'autorité avec une violence qui l'a ensevelie sous ses ruines, et qu'on s'est porté aux excès les plus criminels. Au milieu des attentats d'un peuple révolté, le monarque, loin de sévir, consentait à la restriction de son autorité, souscrivait aux sacrifices qu'on exigeait de la dignité souveraine, croyant assurer par-là le bonheur et la *paix*, tandis qu'il ne faisait que tomber dans les pièges tendus à sa belle âme, par la perfidie la plus atroce.

DE S.

( *La suite au numéro prochain.* )

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES HUIT PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne, traduite de l'anglais de J. BÉRINGTON. — A Paris, chez *Delaunay*, libraire, au Palais-Royal, et chez *Sajou*, rue de la Harpe, n°. 11.

L'AUTEUR de cette traduction, déjà connu dans les

lettres par plusieurs ouvrages utiles qu'il a reproduits avec succès dans notre langue, semble avoir adopté pour devise :

*Indocti discant, et ament meminisse periti.*

M. Joseph Bérington, curé catholique à Buckland, près d'Oxford, a publié cette année à Londres l'*Histoire littéraire* du moyen âge. Le traducteur n'a pas hésité à faire jouir les littérateurs français auxquels la langue anglaise n'est pas familière, d'un ouvrage qui nous manquait. Le volume que nous annonçons ne renferme que les deux premiers livres de l'ouvrage de Bérington; mais l'on nous y promet sous peu de temps la suite de ces deux livres, qui traitera des siècles postérieurs à celui de Charlemagne.

L'entreprise d'une histoire littéraire du moyen âge semblait au premier aspect offrir de grandes difficultés. Elle demandait, comme l'a fait le judicieux pasteur de Buckland, qu'on joignît à la connaissance d'une littérature étendue les soins d'une critique sage et éclairée, qui pût servir de guide à travers cette foule d'historiens obscurs, de chroniqueurs, d'annotateurs suspects, de panégyristes dont il fallait avec raison se défier et redouter la partialité. Ce travail ingrat exigeait une étude profonde des écrits et de l'écrivain; des relations de celui-ci avec ses contemporains; des temps et des événemens politiques qui ont influé sur les lettres; des causes qui les ont amenés; des motifs qui ont pu enchaîner la pensée ou lui donner enfin une direction, si non contraire, du moins différente de celle qu'elle devait naturellement suivre.

Tiraboschi, dans un ouvrage intitulé : *Storia della letteratura italiana*, en 10 vol. in-4°. , paraît avoir rendu à sa patrie le service que Bérington rend à la république entière des lettres. Mais le savant Italien, quoiqu'il n'ait embrassé que l'histoire de l'Italie proprement dite, n'en a pas moins ouvert à l'auteur anglais une carrière dont les plus grandes difficultés se trouvaient déjà aplanies. Ce dernier ne dissimule pas lui-même les obligations qu'il lui doit; et, outre Tiraboschi, il n'a pas négligé de recourir aux sources mêmes, et de l'abandonner dans les parties de son histoire qui paraissaient douteuses ou qui peuvent être envisagées sous un autre point de vue.

On ne saurait disconvenir qu'une fois le siècle d'Auguste passé, ce siècle de gloire où les lettres et les arts resplendirent de tant d'éclat, leur décadence, dont le triste tableau offre encore parfois quelques lueurs de talent, font bientôt succéder les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Pour arriver au règne brillant de Léon X, où la renaissance de ces mêmes arts offre un aspect si nouveau et rempli du plus touchant intérêt, combien de déserts faut-il se résoudre à traverser? La nuit la plus profonde règne sur l'univers; la tyrannie, les guerres, et un fléau cent fois pis encore, la superstition, semblaient épaissir davantage le voile de l'ignorance; le peu de connaissances et de lumières qu'on avait recueillies de la Grèce et de Rome, dont les écrivains illustres et nombreux avaient éclairé le reste de l'Europe, était concentré dans quelques cloîtres obscurs, et l'esprit monacal, pendant neuf siècles en opposition avec les chefs-d'œuvres de l'antiquité, faillit engloutir à jamais les préceptes du goût et les immortels exemples que le génie avait légués à l'admiration des races futures.

Bérington a su se resserrer dans les bornes convenables à une histoire littéraire où tout autre que lui n'aurait pas manqué d'étaler une science biographique dont la lecture eût été aussi fastidieuse qu'aride. Ses chapitres sont courts et pleins de faits; leur division a pour objet l'examen particulier d'une cause qui a influé sur la décadence d'une partie de la littérature, ou le tableau historique des hommes qui se sont élevés au-dessus de leur siècle. Ces étincelles, dans la route ténébreuse que le lecteur parcourt, ressemblent à ces météores qui sillonnent les cieux, et après avoir éclairé le voyageur par leur chute, le replongent dans la nuit où il se trouvait auparavant.

Après avoir exposé en peu de mots l'état des lettres dans le siècle d'Auguste, et la cause de leurs progrès, l'auteur examine celle de leur déclin qu'il divise en plusieurs époques: il porte la première jusqu'à Adrien; la seconde jusqu'à Constantin, et la troisième jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. C'est alors qu'il passe en revue, dans leur décadence, 1° l'éloquence dont Cicéron, à Rome, avait atteint le dernier période; dont Asinius Pollion, tourmenté de la gloire même de Cicéron, essaya vainement

de maintenir l'éclat qu'elle avait acquis; dont Pline le jeune s'appropriâ les charmes pour les appliquer à l'éloge des princes; dont les sophistes grecs, alors si nombreux, déshonoraient la voix sur la même tribune où Démosthène avait jadis tonné.

2°. La poésie qui survécut à l'éloquence, et, qui après l'ère la plus brillante qu'avaient ouverte Virgile, Tibulle, Horacé et Ovide, s'enorgueillissait encore d'un Lucain mort à 27 ans, d'un Valérius Flaccus qui promettait un rival au chantre de l'Énéide; d'un Stace dont le goût n'a pas toujours été le guide; d'un Silius Italicus, dont la fortune et les honneurs étouffèrent peut-être le talent. Quelques ouvrages qui ont surnagé sur l'océan des âges nous ont permis de juger en partie Juvénal, Perse, Martial, Claudien, Pétrone, Némésien, Apulée, Ausone; et, malgré les beautés qui distinguent leurs productions, il suffit de les nommer pour rappeler la décadence de la poésie latine.

3°. L'histoire dont le style de plusieurs écrivains romains a fait le désespoir de tous les historiens qui leur ont succédé. On voit encore paraître avec honneur Tacite, Quinte-Curce, Suétone. Je passe sous silence Velleius Paterculus qui, dit-on, flatta si basement Tibère et son infâme ministre; Valère Maxime, son contemporain, qui fit une compilation assez peu estimée; Aurélius Victor, l'historien des empereurs jusqu'à Constance; Eutrope, Ammien Marcellin, grec d'origine, écrivain latin médiocre; Orose, qui vécut avec saint Jérôme et saint Augustin.

4°. La philosophie enfin qui ne devint plus, après Pline le naturaliste, que la proie des rhéteurs, et ne tarda pas à se confondre avec l'éloquence dégénérée.

Les réflexions de Bérington s'étendent sur toute l'Europe et les cités qui s'illustrèrent par les sciences ou les arts. De l'Italie, il passe dans la Grèce et dans l'Asie mineure; et, après avoir examiné l'influence de l'établissement du christianisme sur les lettres, il nous montre l'issue des différentes irruptions des barbares, soit dans la Gaule, l'Italie, les Espagnes, l'Afrique, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Ses réflexions sur les Huns et le caractère des Goths ne sont pas sans intérêt. Le règne des Lombards,

qui dura depuis le fameux Alboin jusqu'à l'an 774, offre un tissu d'obscurités et de faits confus sur lesquels l'auteur cherche à jeter les lumières de la critique ; la fin de cet empire qui se trouve naturellement rattaché aux différens peuples qui l'avoisinaient, fournit alors à Bérington l'occasion de tracer le tableau de l'Europe policée, qui ne comprenait guère que la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre. La première avait déjà produit Grégoire de Tours, Fortunat, évêque de Poitiers ; l'Espagne, Isidore de Séville ; saint Augustin habitait l'Angleterre, dont il était pour ainsi dire l'apôtre. Bede, contemporain des sages de l'heptarchie, qui faisaient alors tant de bruit dans la Grande-Bretagne, étonna même Sergius, alors pape, et le successeur de saint Pierre demanda qu'on le lui envoyât pour qu'il conférât avec lui, dans quelques circonstances difficiles de l'église. Mais Bede ne quitta point sa cellule. Il paraît que les couvens du Nord renfermaient des hommes qui, par leurs lumières, furent souvent recherchés des souverains.

Les deux premiers livres de l'*Histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne*, donnent aux amis des lettres le désir que le traducteur de l'ouvrage du pasteur de Buckland continue une entreprise qui ne peut manquer d'être accueillie avec le plus vif intérêt. Quelques parties de cette histoire sont peut-être un peu sèches et auraient pu prêter à des développemens que l'auteur anglais a négligés ; mais, malgré les défauts que la critique pourrait signaler, cet ouvrage, quand il sera terminé, ne viendra pas moins prendre une place honorable dans nos bibliothèques.

Etc.

~~~~~

**VERGY**, ou l'Interrègne, depuis 1792 jusqu'à 1814, époque du retour de Louis XVIII à Paris, et de la restauration de la monarchie française, poème en douze chants; dédié au roi, par M. le comte de Proisy-d'Eppe; avec cette épigraphe tirée de Juvénal :

*Gaudent securi narrare pericula nautæ.*

— A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain; Dentu, imprimeur-

libraire , rue du Pont de Lodi , et Delaunay , libraire , au Palais-Royal.

Lorsqu'un ouvrage de littérature ou de poésie paraît pour la première fois , il est jugé ordinairement par deux sortes de lecteurs. Les premiers , et c'est le plus grand nombre , n'ont d'autre but que de s'interroger eux-mêmes sur les sensations que leur donne l'ouvrage et de s'en rendre un compte très-léger. Leur résultat se borne à savoir si ce qu'ils ont lu les a amusés , intéressés ou ennuyés : ils ne s'informent pas s'il était , d'après son genre , un peu plus ou un peu moins difficile à composer , si l'auteur y a employé beaucoup de temps , et s'il est jeune , d'un âge mûr ou sur son déclin. C'est surtout pour cette espèce de lecteurs que l'axiome , *le temps ne fait rien à l'affaire* , est vrai.

Mais il en est d'autres qui ont , vis-à-vis du public , des devoirs à remplir. Chargés , dans le très-*chatouilleux* département des journaux , de la *difficultueuse* fonction de rapporteur , ils doivent , devant le tribunal de l'opinion , diriger pour ainsi dire , son jugement , et fournir des motifs à ses arrêts. C'est pour les journalistes donc ( car il faut bien les nommer , puisqu'on les désigne ) , qu'il est important de faire remarquer aux lecteurs et de l'ouvrage et de l'extrait , si son sujet est important ou non , si sa composition a été prompte et comme *improvisée* ou travaillée long-temps , et si l'auteur est dans sa jeunesse , dans la maturité de ses ans ou dans leur décadence. Toutes ces considérations ne doivent pas être passées sous silence en matière de goût ; et pour les progrès de l'art , il est essentiel de s'y arrêter.

Par exemple , je suppose qu'un journaliste eût dû rendre compte du poëme des *Fastes* de notre Lemierre. Eh ! bien , la *tâche* , car c'en est une , aurait été de faire observer au lecteur , que les légendes de nos saints n'étaient pas , même pour des Français , d'une importance aussi majeure que l'étaient , pour les Romains , les fastes d'Ovide dans lesquels la politique anoblissait la superstition et la sauvait par là du ridicule. Il aurait fait voir que Lemierre , quoique dans la maturité de l'âge , qui autorise et ordonne même une composition plus soignée , avait trop négligé

la sienne ; qu'il ne s'était pas même élevé à cet égard ; au niveau de son poème de la Peinture , ouvrage beaucoup moins défectueux. Enfin , la dernière remarque aurait été de faire entrevoir , avec tous les ménagemens que l'on doit à l'homme de talent , que Lemierre étant plus près de la vieillesse que de l'âge mûr , il était à craindre qu'il n'eût plus assez de force pour ajouter à ses beautés et pour corriger ses fautes.

Cette marche , que j'aurais désiré qu'eût suivie le journaliste qui aurait dû rendre compte des *Fastes* de Lemierre , je me l'ordonne à moi-même dans cette analyse du poème de M. de Proisy.

D'abord ce poème , sans avoir l'importance de l'*Épopée* (et l'on peut voir , dans la préface de l'Auteur , qu'il ne porte point si haut ses prétentions) ; ce poème , dis-je , quoiqu'il ne soit qu'*historique* et *ciclique* , ne laisse pas , à cause du *sujet* et indépendamment de la machine et de la fable , qui sont peu de chose ou rien , d'être d'un intérêt pressant pour des lecteurs français , surtout d'après le terrible défilé par lequel il a fallu qu'ils passassent pour arriver jusqu'au temps actuel.

Vergy , le héros du poème , est un personnage imaginaire , si l'on ne considère que son nom , mais pas une de ses aventures n'est fictive , et il ne serait pas bien difficile à la mémoire de se rappeler les époques où elles sont arrivées. Vergy , soit par lui-même , soit par ses amis d'*Epernon* , *Derval* , *Voldant* , *Herard* , dont les malheurs se rallient sans cesse aux siens , parcourt et fait parcourir à ses lecteurs toutes les phases de ce grand crime *politique* ou plutôt très-*impolitique* qu'on est convenu d'appeler la révolution. Rien ne lui échappe et il n'est étranger à rien , depuis les premiers troubles de la Vendée et les premières émeutes de Paris , jusqu'à la première aurore du beau jour qui nous luit. Vergy , dans ces récits , a du moins cet avantage que , grâce à la magie souvent terrible et souvent attachante des grands forfaits et des grandes vertus dont il nous entretient , il a l'air d'*inventer* ce que simplement il *raconte* , et les *invraisemblances* même plaisent , parce qu'elle ne laissent pas que d'être la vérité. Que de souvenirs se rattachent à ces énergiques peintures , dont

plusieurs tableaux d'un genre gracieux viennent ensuite, non pas *affaiblir* mais *tempérer* l'impression. Aussi, je ne doute pas que ce poème, malgré ses défauts (car il en a, et même de grands, et le plus essentiel de tous, mais pourtant excusable, est de n'avoir pas une marche régulière et de présenter les événemens avec quelque confusion); je ne doute pas, dis-je, que ce poème ne soit souvent relu, parce qu'il nous parle de ce qui nous intéresse, et qu'il remue, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, les *cordes* les plus *résonnantes* de notre sensibilité, les *regrets*, les *remords* et les *espérances*.

Et quand on songe que l'auteur a composé ce poème très-rapidement, et ici cette rapidité de composition est un mérite, parce que l'auteur qui a fait cet ouvrage sous le règne du despotisme et de la tyrannie, était obligé d'en précipiter la conclusion pour que leurs satellites ne le surprissent pas dans ce travail dangereux pour sa liberté et même pour sa vie; quand on songe que dans sa prévision, il a nécessairement deviné notre bonheur, puisque le temps depuis lequel nous respirons de notre longue tourmente, n'a pas été assez long pour qu'il ait pu *prédire* après l'événement; on doit le louer de sa vitesse et d'avoir su *improviser* en poésie comme la fresque *improvisée* en peinture: on doit même lui savoir gré de sa jeunesse (il n'a que vingt-six ans), parce qu'il n'est pas comme Lucain, menacé de mourir au premier coup-d'œil de Néron, et qu'il aura le loisir de corriger ses fautes, graves sans doute, aux yeux de ceux qui préfèrent l'ordre d'un plan régulier à tout, mais qui ne le sont pas assez cependant pour qu'on ne conçoive point de lui de grandes espérances.

Il est temps que je mette le lecteur à même de juger si je lui promets trop. Quelques citations suffiront pour cela. Peut-on peindre avec plus d'énergie et à plus grands traits, les incendies qu'on *organisait*, c'est le mot, dans la Vendée, les proscriptions de *Marius Robespierre* et de *Cinna Carrier*, qui avaient sur leurs modèles, l'avantage d'être atroces et ridicules tout ensemble? Qu'on lise les vers suivans et l'on frémera.

Quoi?... j'entends petiller les flammes dévorantes!

On poursuit dans les champs les familles errantes!

Une zone de feux presse, atteint les hameaux !  
 Un incendie immense, aux débris des châteaux  
 Mêlé, en se déployant les débris des chaumières ;  
 Et l'élément, plus fort que toutes les barrières,  
 Dans ses embrasemens, chaque jour répétés,  
 Confond l'homme des champs et l'homme des cités !  
 Ainsi, grâce aux fureurs des guerres intestines,  
 L'Égalité s'assied au milieu des ruines !

Cependant, de stupeur frappant tous les esprits,  
 Un tigre à face humaine, épouvantait Paris.  
 Chaque mot prononcé par ce tyran farouche  
 Est un arrêt de mort que va hurler sa bouche.  
 La hache, insuffisante à ses meurtres nouveaux,  
 S'échappe, en se brisant, des mains de ses bourreaux.  
 Partisan de son règne, émule de sa gloire,  
 Et bien digne en effet d'éclipser sa mémoire,  
 Un disciple fameux de ce maître abhorré,  
 A Nante, est revêtu d'un pouvoir exécré.  
 De ses atrocités pour retracer le nombre,  
 Ma palette n'a point de couleur assez sombre.  
 Tantôt, des Vendéens, malgré lui triomphans,  
 Il massacrait la femme, égorgeait les enfans :  
 Comme si chacun d'eux était un loup vorace,  
 Dont il fallût détruire et l'espèce et la race ;  
 Tantôt, du mariage outrageant les saints nœuds,  
 D'un amant, d'une vierge, enchaînés deux à deux,  
 Il plongeait dans les flots la jeunesse première ;  
 Et, ce que n'eût pas fait peut-être Robespierre,  
 De ces hymens, par lui nommés *républicains*,  
 Sa volupté féroce égayait ses festins.

Veut-on voir comme l'auteur sait nuancer ses teintes  
 et rendre les horreurs même *attachantes*, par l'intérêt du  
 style ? Voici comme le poète retrace l'assassinat des filles  
 de Verdun.

Que de femmes, hélas ! payèrent, de leur sang,  
 Leur touchante pudeur, leur fortune ou leur rang !  
 O filles de Verdun, innocentes victimes !  
 Les vertus quelquefois ont donc le sort des crimes,  
 Puisque votre trépas nous coûta tant de pleurs !

Quoi ! l'on ne fait pas grâce à d'innocentes fleurs !  
 Simples comme vos mœurs , jeunes infortunées  
 Qu'on vit de vos hameaux dans Paris amenées ,  
 Peut-on se rappeler , sans plaindre votre sort ,  
 Quelle fierté modeste honora votre mort ?  
 L'une de vous , qui vit , dans sa douleur amère ,  
 Les fers hâter l'instant où le ciel la fit mère ,  
 Au pied de l'échafaud , pour unique bienfait ,  
 Demandait que son fils puisât encor son lait ,  
 Ce lait , dont les bourreaux allaient tarir la source !  
 Le refus à son cœur ôtant toute ressource ,  
 Un cri s'en échappa dans ce moment cruel ,  
 Et ce fut le dernier de l'amour maternel !

Un écueil assez difficile à éviter , même pour les hommes  
 d'un vrai talent , c'est d'avoir à peindre et à rajeunir ces  
 êtres métaphysiques , tels que le Temps , par exemple ,  
 que l'on nous représente presque toujours sous la figure  
 d'un vieillard armé d'une faux , ou s'enfuyant une hor-  
 loge à la main. Eh bien ! M. de Proisy le peint sous la  
 figure d'un dieu toujours jeune et toujours prêt à réparer  
 les maux du passé. Voici les couleurs nouvelles que M. de  
 Proisy sait broyer pour le portrait d'un dieu *vieux comme*  
*le monde.*

Mais il voit s'entrouvrir des nuages flottans :  
 Ils recelaient un dieu ; ce dieu c'était le Temps ,  
 Non ce triste vieillard , dont l'aile infatigable  
 Outrage la beauté qu'il laisse inconsolable ;  
 Ce tyran , qui , l'horloge et la faux à la main ,  
 Nous compte les instans donnés par le destin ;  
 Mais le Temps créateur , qui , semblable à l'enfance ,  
 Sans prévoir l'avenir , sourit à l'espérance.  
 Son bras faible aide l'homme au sortir du berceau ;  
 Lui montre , chaque jour , quelque progrès nouveau ;  
 Dissipe ses erreurs , enhardit sa faiblesse ;  
 Grandit même avec lui , pour hâter sa jeunesse ;  
 Et , lorsque son élève a révé la beauté ,  
 Au magique désir l'abandonne enchanté.  
 Il aime à s'entourer des muses désolées ,  
 Que la guerre et le crime ont souvent exilées ;  
 Des regrets d'une mère adoucit le tourment ,

Sur les débris poudreux élève un monument ;  
 Et les maux , qu'un seul jour accumule ou prépare ,  
 Le Temps , qui sait attendre , est là qui les répare.

Un des morceaux de poésie où l'auteur a mis le plus de grâce et il y en a beaucoup de ce genre , c'est dans l'imitation suivante d'un sonnet de *Crudeli* , un des poètes d'Italie qui ont le mieux réussi dans ce genre depuis Pétrarque. Cette imitation n'était pas sans difficulté. Eponine, la nuit qui précède le jour où elle doit épouser Vergy son amant , voit en songe une nymphe qu'elle reconnaît pour la déesse de la virginité. Voici cette imitation :

Mais Eponine , en songe , a cru voir , toute en pleurs ,  
 Une Nymphe arracher elle-même les fleurs ,  
 Que , pour parer encor ses grâces naturelles ,  
 Attachait sur sa tête un bandeau blanc comme elle.  
 « Eh quoi ! lui dit alors la jeune déité  
 » Que son œil reconnut pour la Virginité ,  
 » Tu vas donc allumer les flambeaux d'hyménée ?  
 » Libre jusqu'à ce jour , tu vas être enchaînée !  
 » Des myrtes vont bientôt , de ton front virginal  
 » Descendre , et s'effeuiller sur le lit nuptial !  
 » Il faut nous séparer !.... Vierge aimable et si belle ,  
 » Hélas ! jusqu'à présent , ta compagne fidèle ,  
 » Je t'offrais les plaisirs les plus purs , les plus doux ;  
 » Puis-je vivre avec toi si tu prends un époux ?  
 » D'un nouveau dieu tu vas éprouver la puissance ;  
 » Et les lis , dont j'avais embelli ton enfance ,  
 » Dans les jeux de l'amour vont être dispersés ;  
 » Par des roses , sans doute , ils seront remplacés !  
 » Adieu , puisque l'hymen a pour toi tant de charmes.  
 » Tu pleures... Mais les ris succéderont aux larmes.  
 » Adieu , ma fille , adieu , pour la dernière fois ».  
 Au jour s'évanouit et la nymphe et sa voix.

Je ne peux me refuser aussi au plaisir de citer les six derniers vers du poëme , qui , sous la plus ingénieuse et la plus touchante allégorie , nous peint le retour d'une princesse bien digne d'être du sang des Bourbons , et qui pour nous fut toujours le gage de notre réconciliation avec le ciel , et par conséquent avec le bonheur.

Français, vous avez vu la fille de vos rois,  
 Ange consolateur, que le ciel, autrefois,  
 Pour la rendre à nos vœux, a soustraite à la tombe :  
 Elle nous apparaît, semblable à la colombe,  
 Qui, de l'arche échappée, en des jours de forfaits,  
 Nous rapporta de Dieu le pardon et la paix.

Enfin, cet ouvrage, bien digne d'être encouragé, joint au mérite d'une impression très-soignée et d'une gravure intéressante qui lui sert de frontispice, celui d'être terminé par des notes instructives et pleines de faits singuliers que l'auteur a rassemblés avec discernement, et qu'on trouverait difficilement autre part.



POÉSIES DE C. L. MOLLEVAUT. — A Paris, imprimerie de  
*J. L. Chanson*, rue des Mathurins, n<sup>o</sup>. 10. — 1813.

DURANT la période qui s'est écoulée depuis le moment où l'ambition insensée et la puissance extraordinaire d'un seul homme éleva la France au plus haut degré de force et de gloire, jusqu'à celui où son imprudence et son obstination l'ont ensuite fait descendre d'une manière aussi rapide qu'étrange, on doit remarquer comme un phénomène assez singulier, l'invincible prédilection qui portait une foule de jeunes gens capables de servir et d'honorer l'état dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie, à suivre exclusivement la carrière de l'administration et de la politique, et à ne rechercher que les faveurs de la fortune et les succès de l'ambition. Dans cette troupe si nombreuse d'auditeurs au conseil-d'état, combien de jeunes gens qui briguaient l'honneur d'aller remplir des places plus ou moins importantes dans les extrémités les plus monstrueusement opposées de l'empire gigantesque élevé par Buonaparte, se seraient couverts d'une gloire paisible en honorant le barreau par leur savoir et leur éloquence, les arts et la poésie par leur imagination et leur goût, ou bien l'agriculture par leur industrie, le commerce par leurs lumières et leur probité. Parmi les jeunes gens qui à cette époque entraient dans le monde après avoir par d'excellentes études acquis les talens nécessaires pour

cultiver heureusement les différentes branches des connaissances humaines, il en est sans doute un grand nombre qui en se vouant à l'administration et à la politique, ont suivi leur vocation naturelle, et qui par là ont servi et servent encore en ce moment l'état, sous le chef auguste et paternel auquel ses destinées sont maintenant confiées. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui restèrent exclusivement fidèles au culte des muses, et ne voulurent adresser qu'à elles seules leurs vœux et leurs hommages. Parmi ces derniers, M. Mollevaut mérite d'être glorieusement distingué; on doit lui savoir d'autant plus de gré de sa constante et invariable fidélité dans la culture des lettres et de la poésie en particulier, qu'il aurait apporté en entrant dans la carrière de l'administration et de la politique des droits et des titres qui lui auraient assuré les succès les plus honorables. En consacrant tous ses momens à la gloire seule des lettres, il a prouvé à la fois et l'amour sincère qu'il leur porte et la conscience légitime d'un véritable talent.

Une traduction en vers de Tibulle fut l'ouvrage de M. Mollevaut, qui le fit le plus avantageusement connaître : nous n'avions encore du poète des grâces et du sentiment qu'une seule bonne traduction en prose. La première édition de cet ouvrage jeta les bases de sa réputation littéraire; la seconde singulièrement perfectionnée lui ouvrit le sanctuaire des lettres en lui méritant le titre d'associé correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France. Bientôt après il se rendit avec autant de succès l'interprète d'un auteur plus grave, plus austère, non moins célèbre dans un genre bien différent : il se plut à sonder avec profondeur les beautés mâles et énergiques de l'écrivain qui nous dépeignit avec tant de force et de vérité l'atroce conspiration de Catilina, l'auguste infortune de Pompée, ami véritable du peuple et du sénat; César fondant, à l'aide des plus heureux attentats et d'une fausse popularité, le despotisme dans la république; et Cicéron, au milieu de tant de scènes violentes, léguant à la postérité le précieux héritage de la sagesse et d'une morale sublime. La troisième édition de cet ouvrage vient de paraître, elle est enrichie d'un très-grand nombre de notes éminemment érudites et intéres-

santes, par un des respectables et savans membres de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut royal de France, M. Barbié du Bocage.

Ces notes, qui sont enrichies d'une carte qui augmente leur valeur sans pouvoir ajouter à leur prix, ajoutent singulièrement à la réputation de l'ouvrage. La traduction en prose de l'Énéide de Virgile est le dernier ouvrage que M. Mollevaut ait entrepris. Nous en avons rendu compte dans le dernier N<sup>o</sup>. du *Mercur*.

Mais tout en se livrant à la composition de ces grands et importans travaux qui lui assurent un rang distingué parmi les traducteurs des classiques antiques, M. Mollevaut prouvait de temps en temps par des compositions originales et intéressantes que le talent du traducteur n'était point le seul qu'il possédait, et que la verve, l'imagination et le sentiment ne lui étaient point étrangers. Plusieurs palmes honorables furent le prix de ces essais, qu'il réunit aujourd'hui en un seul faisceau, en publiant le recueil de ses poésies fugitives. Ceux qui connaissent personnellement M. Mollevaut liront avec d'autant plus d'intérêt son recueil, qu'ils trouveront dans plusieurs des pièces qui le composent, l'expression des sentimens qui ont dû l'animer aux époques les plus intéressantes de sa vie; et c'est ce qui arrive presque toujours dans les ouvrages de ce genre. Ami et collègue de l'auteur, j'éprouverai à rendre justice à ses talens une satisfaction d'autant plus vive, qu'en parcourant ce recueil je trouverai pour moi-même la source de divers et intéressans souvenirs, et, pour ainsi dire, l'occasion de remonter avec lui le fleuve de la vie.

La première pièce du recueil publié par M. Mollevaut est une élégie touchante sur la mort prématurée de sa sœur chérie, dont la perte a dû en effet le rendre inconsolable, si l'esprit, la modestie et la piété sont dignes d'inspirer de longs regrets à l'amitié fraternelle; et la douleur dont les vers de M. Mollevaut portent l'empreinte garantissent à la fois ses sentimens et son talent. Cette élégie a été insérée dans le *Moniteur*; plusieurs autres pièces de ce recueil ont reçu le même genre de publicité, entr'autres la mort de Henri IV, poème honoré d'un second prix par l'Académie de Nîmes. La première couronne fut donnée au jeune

vétérans des concours académiques, M. Victorin-Fabre. Le poëme de M. Fabre a sans doute sur celui de M. Mollevaut une supériorité incontestable ; mais personne mieux que ce dernier n'a retracé en vers énergiques le crime affreux qui fit tomber le monarque idole des Français et délices du genre humain, sous la main implacable de la haine et du fanatisme.

La muse de Sion a surtout heureusement inspiré notre auteur, et c'est pour lui surtout que selon l'expression d'un des plus grands poètes existans, *l'enthousiasme habite aux bords du Jourdain*. Son poëme du sacrifice de Jephthé, couronné par l'Athénée de Niort, n'est pas au-dessous de l'intérêt que présentait un des traits les plus touchans d'un livre qui en offre tant d'autres en ce genre. La complainte que l'auteur met dans la bouche de la fille de Jephthé, a surtout mérité le suffrage des connaisseurs, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de la leur rappeler ici ;

La jeune vigne en paix boit les feux de l'aurore,  
Le palmier verdoyant ne craint point de périr,  
La fleur même vivra plus d'un matin encore,  
Et moi je vais mourir.

Mes compagnes, un jour, au nom sacré de mère,  
En secret tressaillant d'orgueil et de plaisir,  
Verront sourire un fils aussi beau que son père,  
Et moi je vais mourir.

Aux auteurs de leurs jours prodiguant leur tendresse,  
Sous le fardeau des ans s'ils viennent à fléchir,  
Elles seront l'appui de leur faible vieillesse,  
Et moi je vais mourir.

Toi qui des cieux entends une vierge plaintive,  
Vois les pleurs de mon père et daigne les tarir,  
Donne lui tous les jours dont ta rigueur me prive,  
Et je saurai mourir.

*L'Agar dans le désert* de M. Mollevaut a été couronnée par la célèbre académie des Jeux-Floraux de Toulouse, et mérite cette glorieuse distinction. Comme tableau, nous lui reprocherons cependant d'avoir un cadre trop

resserré. L'auteur, il est vrai, nous peint en beaux vers le désespoir d'Agar abandonnée dans le désert, sa joie en apercevant l'ange libérateur, et la source abondante qui la sauva, en arrachant son fils à la mort, mais on y cherche en vain les traits qu'on devait s'attendre à y trouver sur l'époque qui précéda l'événement qui fait le sujet du poëme, et la description qui serait si riche et féconde des lieux où elle se passe. En pensant que M. Mollevaut n'a pas tiré d'un aussi beau sujet le parti qu'il lui présentait, je hasarde une observation que je sou mets à lui-même.

L'embrase ment de Sodôme, couronné également par l'athénée de Niort, présentait les plus grandes difficultés au poëte, et des difficultés qui devaient paraître insurmontables à M. Mollevaut, dont le talent n'avait présenté jusqu'ici que le caractère de l'élégance et de la douceur. Il montra dans cette occasion combien son talent était flexible. Le poëte commence ainsi :

Où sont ces enfans de la terre,  
 Qui, contre leur Dieu révoltés,  
 Ont rendu leur cœur tributaire  
 Des plus affreuses voluptés.  
 Un matin leur ville infidèle,  
 Frappant les cieux d'un front rebelle,  
 L'insultait de chants dissolus;  
 Le soir au fond d'une eau brûlante,  
 Le passant, pâle d'épouvante,  
 La cherche et ne la trouve plus.  
 Elle a dit : le Dieu qu'on adore  
 En vain appelle mon encens :  
 Le vrai Dieu, le seul que j'honore,  
 C'est le dieu qui flatte mes sens;  
 Et, dans son impudique ivresse,  
 Elle osait s'abreuver sans cesse  
 Aux sources de honteux plaisirs;  
 Et là cent lyres effrontées,  
 Des saintes harpes attristées  
 Etouffaient les chastes soupirs.  
 Las enfin de l'excès du crime,  
 Tremblez, profanes ! l'Éternel

Ouvre les portes de l'abîme  
 Altéré d'un sang criminel.  
 Abraham, tu vois leur supplice,  
 Mais l'encens de ton sacrifice  
 Ne peut arracher leur pardon.  
 Il n'a plus, ce peuple parjure,  
 Dix justes de qui la main pure,  
 Du crime offre à Dieu la rançon.

Le reste du poëme n'est pas au-dessous de ce début.

La médaille qu'il obtint de l'académie française dans le concours ouvert pour célébrer le dévouement du jeune Goffin aux mines de Beaujonc, n'est assurément, parmi les monumens de ses succès, ni le moins doux, ni le moins flatteur. Il s'empessa d'entrer dans la lice pour chanter le héros citoyen qui montra, pour sauver des victimes d'un trépas qui paraissait certain, l'intrépidité qui ne brille ordinairement que dans les champs de la mort et du carnage. M. Mollevaut ne remporta, il est vrai, que l'accessit dans ce concours solennel qui honorait à la fois la littérature et les hommes de lettres, mais il était glorieux de remporter le second prix dans une lutte dont M. Millevoie était le premier vainqueur.

Dans *la Naissance des fleurs*, poëme couronné par l'Académie de Liège, on retrouve l'éclat et la fraîcheur du sujet; peut-être encore M. Mollevaut ne l'a-t-il pas embrassé dans toute son étendue, et peut-on lui reprocher d'avoir négligé d'ingénieuses allégories qui se présentaient naturellement, et qui étaient dignes de son pinceau.

La traduction du poëme de Hérodote et Léandre, qui a commencé la carrière poétique de M. Mollevaut, termine le recueil dont nous parlons. Les autres pièces qui le composent sont des romances, des contes, des fables, des idylles et des épîtres. Parmi les idylles, *le Saule* est une pièce empreinte de toute la mélancolie que le sujet réveille. La fable suivante, *le Chêne et les Ormeaux*, me paraît empreinte du cachet du cœur et de l'esprit de l'auteur.

*Le Chêne et les Ormeaux.* — FABLE.

Un chêne était heureux au sein de nos vallons;  
 Plein de vigueur, riche en feuillage,

Sous l'abri protecteur du paternel ombrage,  
Il voyait prospérer ses nombreux rejetons.

Tous s'aimaient d'amitié sincère :

Leurs bras flexibles s'enlaçaient,

Et les zéphirs les caressaient ;

Du même côté, vers la terre,

Toujours leurs fronts se balançaient ;

Mais dans le voisinage

On n'était point si sage.

Vivant, sans être unis, là de jeunes ormeaux,

Orgueilleux de leurs longs rameaux,

Agitant à grand bruit leur tête,

Insultaient le tonnerre et bravaient la tempête.

« Voyez-vous, disaient-ils, ces enfans de la peur,

Comme ils sont rassemblés dans leur crainte servile ;

Esclaves enchaînés autour de leur aile,

Ils rampent, et des cieus notre front est vainqueur »

Tandis qu'ils vantaient leur bonheur,

Sur son aile bruyante apportant le ravage

Éole accourt, s'enfle, souffle avec rage ;

La famille se presse et son fidèle accord

Du vent trompe aisément l'effort ;

Alors que mutilés, écrasés par l'orage,

Leurs frères insolens, sans qu'on plaigne leur sort,

S'en furent murmurer sur le sombre rivage.

Voulez-vous être fort ? Qu'une douce harmonie

De ses noeuds enchanteurs, l'un à l'autre vous lie.

Voulez-vous être heureux ?

Ne cherchez pas au loin : c'est dans le sein d'un père,

D'une chaste compagne ou d'un ami sincère,

Que le parfait bonheur fut placé par les dieux.

Ah ! si trompant un jour mes destins rigoureux,

Ils daignent m'accorder le seul bien que j'envie,

Laissez moi, leur dirai-je, aux champs de mes aïeux,

Loin de la gloire et de l'envie

Assister en famille au banquet de la vie.

On lira surtout, je crois, avec un vif intérêt les vers que M. Mollevaut adressa au célèbre Isabey, son compatriote et son ami, lorsque celui-ci lui eut envoyé le charmant dessin dans lequel il s'est présenté allégoriquement réuni avec sa famille qu'il conduit dans une barque.

*A M. Isabey , sur son dessin de la barque.*

Toi , dont les flexibles crayons  
 Guidés par la main du génie ,  
 Rendent chaque nuance , expriment tous les tons ,  
 Et montrant à l'âme ravie  
 Tantôt ces gracieux tableaux  
 Où brillent la chaste innocence  
 Et la grâce avec la décence ,  
 Éternisant la gloire et les traits des héros ;  
 Isabey , j'aime à voir cette barque légère  
 Où ton aimable épouse et ses jeunes enfans ,  
 Sagement conduits par leur père  
 Voguent sur des flots caressans .  
 Douce et touchante allégorie  
 D'un père dont les soins et le talent vainqueur  
 Dirigent ces objets , les plus chers à son cœur ,  
 Sur les flots inconstans du fleuve de la vie .  
 Innocente famille , ah ! pourquoi tremblez-vous ?  
 Votre tendre mère est tranquille ,  
 Elle a pour guide son époux .  
 O père heureux ! pilote habile ,  
 Maître d'un si riche trésor ,  
 Acceptes-en l'augure , il gagnera le port ;  
 Et la barque charmante ,  
 Qu'enfant ton génie , où s'assied la beauté ,  
 Sans craindre la tourmente ,  
 Te conduit en famille à l'immortalité .

J'aime à terminer cette revue intéressante par une pièce de vers qui rappelle deux hommes qui , dans des genres différens , honorent mon pays natal , Jeune encore , M. Mollevaut a mérité de placer son nom parmi les hommes distingués qui sont nés dans cette ville , ou vivra éternellement dans le cœur des habitans le nom du bienfaisant Stanislas , aïeul et parent de notre monarque chéri . Autrefois les Tressan , don Calmet , Graffigni , Gilbert , Palissot , maintenant les Boufflers , Lacrételle , Choiseuil , Madame de Vannoz et leurs dignes émules , forment la liste intéressante des littérateurs distingués dont nous revendiquons les noms et les travaux . Nanci , ville pom-

peuse et chérie ! combien de sentimens et d'affections m'attachent à ton souvenir ; il n'est pas jusqu'à l'injustice , qu'il est si doux et si juste d'oublier , qui ne me rende tes rives et ton sol paternel plus chers que ne l'était aux enfans de l'antique Jourdain la poussière de Sion et de Solime ! heureux ou frustré dans mes plus douces espérances , c'est dans tes murs seuls qu'il me sera doux un jour de bénir une providence indulgente , ou de me résigner à ses rigueurs.

MICHEL BERR.

## MÉLANGES.

### LES ENLÈVEMENS.

*Suite du fils de Joseph.*

DE tout temps, les grands pères se sont approprié les enfans de leurs fils ; quelquefois même leur indulgence , leurs caresses , moins souvent interrompues par la nécessité de corriger , leur valent la première place dans ces jeunes cœurs.

Joseph Wormes de Reindolf avait des occupations qui le rendaient plus grave , plus sérieux que son beau-père M. de Beligheim. Attaché à l'armée , il s'absentait souvent de chez lui pour quelques semaines , et même pour quelques mois ; l'oisif M. de Beligheim se trouvait donc seul , avec des femmes , depuis que la famille avait perdu M. de Wormes , père de Joseph. Il avait bien auprès de lui une nièce dont il était le tuteur ; mais cette nièce ne pouvait diriger un coursier , faire des armes , ou monter à l'assaut ; de plus elle avait une certaine antipathie pour l'antiquité ; c'en était assez pour faire le désespoir de son oncle.

Dès que Joseph eut retrouvé son fils Albert , il sentit la nécessité de réparer le temps perdu , en s'occupant avec chaleur de l'éducation du jeune homme : mais ses fréquentes absences l'empêchaient de diriger lui-même les études d'Albert ; et il accueillit avec empressement l'offre de son beau-père , qui se chargea de former le jeune homme , et d'en faire un loyal chevalier. M. de Beligheim , dont on connaît la manie , était d'ailleurs charmé d'avoir un petit-fils , assez jeune pour le seconder avec joie dans ses jeux. Aussitôt il forma pour son Albert une petite bibliothèque toute composée des anciens

poètes et des anciens historiens ; puis il y ajouta une collection de bustes représentant des héros grecs. Il voulait qu'Albert eût le même caractère qu'Épaminondas, parce qu'il trouvait une grande ressemblance dans les traits du grand et du petit homme. En comparant toutes ces figures de plâtre à la petite figure animée d'Albert, il soutenait que ce dernier avait aussi le nez d'Alcibiade, le menton de Démosthène, et la bouche de Pélopidas ; d'où il concluait qu'Albert devait réunir en lui toutes les qualités de ces divers personnages. C'était en vain que madame de Beligheim, qui s'occupait beaucoup plus du présent, lui représentait soir et matin qu'il devait élever Albert selon les usages actuels, puisque nous ne ressemblons en rien aux Grecs ; son mari se contentait de lui répondre : « Tant pis, madame, tant pis ; il faut faire revivre ces beaux siècles ».

M. de Beligheim, pour donner de l'émulation à son petit-fils, lui faisait remarquer les progrès de sa nièce Louise de Liesthal, qui venait d'atteindre sa neuvième année. L'adroit grand papa permit à Albert de donner à sa cousine le titre de *sa petite femme*, lui promettant qu'il l'épouserait aussitôt que son savoir surpasserait celui de la charmante Louise, condition qu'il était assez naturel d'exiger.

Albert, pressé apparemment de se marier, menaça au bout d'un an d'être en droit d'épouser celle qui lui était promise. Il est vrai que, soit par distraction, soit par bonté, et afin que son petit mari parût avoir encore plus d'intelligence qu'elle, Louise se montra beaucoup plus négligente qu'elle ne l'avait jamais été ; en sorte qu'avec le zèle et la persévérance qu'Albert mettait dans tout ce qu'il entreprenait, il lui fut facile d'atteindre sa cousine. Mais ce n'était pas assez, il fallait encore qu'il devînt plus savant qu'elle. M. de Beligheim s'était bien gardé de fixer le degré auquel il devait parvenir ; ainsi Albert se croyait toujours assez docte, et toujours on lui soutenait le contraire.

Louise s'efforçait d'imiter la mère d'Albert ; elle avait cette douceur, cette affabilité qui se faisaient remarquer dans madame de Reindolf ; et bientôt elle parvint à ressembler en tout point au modèle qu'elle avait eu la sagacité de se choisir, et lorsque son petit mari voulait faire indirectement son éloge, il lui disait qu'elle avait le caractère de son aimable maman.

M. de Beligheim, mêlant de la politique à toute chose, avait eu soin de donner un rival à son petit-fils, dans l'intention de l'exciter à surpasser quiconque pourrait lui disputer le cœur de sa cousine : en faisant mouvoir ces petits ressorts, il n'était pas fâché d'éveiller les passions d'Albert, afin de les

diriger tandis que c'était facile, et d'habituer son disciple à se vaincre avant que de plus grands efforts fussent indispensables. Cette méthode, employée par un maître plus modéré, plus patient, aurait pu être excellente, mais les idées d'Albert n'étaient pas encore assez formées; on l'avait tout à coup transporté chez les anciens avant qu'il connût ce qui se passait autour de lui: ainsi cette éducation prématurée produisit le chaos dans sa tête. Son grand-père lui avait appris bien particulièrement à préférer aux mesures tempérées les mesures expéditives et hardies, les seules, disait-il, qui convinsent à un homme. — Par exemple, Paris se borna-t-il à soupirer en vain pour la belle Hélène? Non; il l'enleva, et suscita cette guerre dans laquelle s'illustrèrent tant de héros qui eussent vécu ignorés sans cette audacieuse entreprise. Ce raisonnement était fort mauvais; mais personne n'était là pour le faire sentir au jeune homme qui était déjà bien assez disposé à faire ce qu'on appelle des coups de tête: il l'était encore plus à se considérer comme un homme. Or il entre un jour dans le cabinet de son grand-père, avec cet air intrépide qu'il savait lui être agréable; et là, d'un ton imposant et grave, il le somme de remplir ses promesses. Ma femme et moi, dit-il (*car ma petite femme* lui semblait déjà trop enfantin), nous nous sommes mutuellement jugés assez raisonnables, assez instruits pour nous marier et pour conduire nos propres affaires. M. de Beligheim affecta de rire; mais il était difficile de faire perdre au sérieux Albert ce sang-froid qu'il prenait dans les occasions importantes; il continua paisiblement à développer ses motifs; M. de Beligheim, prenant une expression de dignité, lui fit poliment ses excuses, qu'il accompagna de refus très-positifs. Albert se retira fort scandalisé de ce peu de bonne foi, et méditant de grands projets de vengeance. Eh quoi! se disait-il, mon grand-père me fera chaque jour des leçons de morale; et il se dispensera d'observer envers son disciple ses propres préceptes? Il me manque de foi, et c'est ainsi qu'il donne l'exemple! Montrons une résolution mâle, et enlevons le bien qu'on veut me retenir au mépris des conventions les plus sacrées; M. de Beligheim apprendra du moins à tenir sa parole: oui, enlevons, enlevons; aussi bien je saurai comment on enlève.

Le maître, trouvé en défaut, rappela son élève, et s'imagina le bien dédommager en lui faisant cadeau d'une bourse remplie de petites monnaies blanches. Ce présent toucha le cœur du reconnaissant Albert, qui faillit abandonner son projet; mais il ne pouvait se dissimuler que sa petite femme ne fût plus intéressante que la petite bourse.

Cependant Ernest, le rival d'Albert, avait pour mademoiselle de Liesthal mille attentions futiles, que notre héros croyait insuffisantes pour toucher un cœur, et qui néanmoins menaçaient de lui ravir celui de sa petite femme. Sans être précisément très-jaloux, Albert ne pouvait être le témoin indifférent du bon accueil que Louise faisait quelquefois à Ernest, et il était réellement affecté de cette inconstance imaginaire. Plusieurs fois il avait proposé un duel à son rival ; mais ce dernier n'avait jamais voulu goûter cette proposition, parce qu'il ne se trouvait pas le cœur assez épris pour exposer sa vie avec un semblable adversaire.

Les boutades du soucieux Albert, les petits efforts d'Ernest pour plaire à Louise, la coquetterie de cette dernière, et enfin tous les détails de ce burlesque roman divertissaient beaucoup M. de Beligheim et sa famille. Robert était le conseiller du héros qui l'avait choisi pour le confident de ses peines ; et de son côté madame de Reindolf donnait de sages avis à la tendre héroïne. Robert seul pensait que ces jeux pouvaient avoir des conséquences, et M. de Beligheim le trouvait presque aussi comique avec ses inquiétudes, qu'il qualifiait d'enfantillage, que le flegmatique et passionné Albert.

Ernest ne se bornait pas à vouloir supplanter légitimement Albert ; il lui arrivait parfois de le plaisanter, tout comme si lui-même n'eût pas eu lieu d'être incertain des sentimens de Louise. Le jeune Reindolf, ne sachant de quelle manière avoir satisfaction de ces épigrammes, et ne pouvant forcer son grand-père à convenir qu'il méritait la récompense promise à son aptitude, à son activité, résolut enfin d'enlever le trésor qu'il prétendait lui appartenir. Ce n'était pas chose facile ; il fallait se procurer une voiture, des chevaux, et un homme pour seconder le ravisseur : encore Albert était-il fort embarrassé de trouver les moyens de se marier ; il savait que deux témoins étaient indispensables, et cependant il ignorait d'autres formalités encore plus nécessaires.

Il y avait dans le voisinage un bon ermite qui venait souvent remplir sa besace au château, et chez qui Albert allait de temps à autre pour lui porter ses petites épargnes. Le jeune homme affectionnait beaucoup le père Bruno, qui lui faisait toujours un accueil très-obligeant. Ce fut sur lui qu'Albert jeta les yeux pour la cérémonie du mariage, et sans paraître attacher beaucoup d'importance à cette question, il demanda à Robert si les ermites pouvaient marier ; la première réponse de Robert fut un non, puis il se ravisa, en ajoutant que de certains ermites avaient ce pouvoir. Albert s'informa si le père

Bruno était de ce nombre ; et sur l'affirmative de son confident, Albert satisfait courut aussitôt annoncer à sa petite femme qu'il se proposait de l'enlever. Cette singulière fantaisie la surprit beaucoup, et elle fut très-indignée qu'on la supposât capable d'y donner son assentiment. Néanmoins Albert persista ; il se servit de toute son éloquence pour apaiser sa Louise, et il se montra si tendre, si pressant, si convaincant, qu'il parvint à la réduire au silence. Albert lui assura qu'ils se marieraient au sortir du château, et qu'elle n'avait d'autres raisons à lui alléguer que son indifférence, parce qu'il ne pouvait être vaincu que par celle-là. Or Louise se serait bien gardée de la faire valoir, parce que c'eût été mentir, et qu'elle avait le mensonge en horreur. Ainsi la jeune fille de dix ans, tout aussi peu expérimentée que le jeune homme de quatorze, croyant que le mariage devait tout légitimer, s'avoua tacitement vaincue ; elle ne dit pas : J'y consens, mais elle ne dit pas : Je m'y oppose ; et par un instinct naturel, Albert comprenait déjà ce que signifie le silence dans de certains cas.

Il fallait aussi avertir l'ermite Bruno ; Albert comptait assez sur son amitié pour ne prévoir aucune difficulté de sa part ; il lui expliqua sans plus de cérémonie ce qu'il exigeait de son ministère. L'ermite lui fit des remontrances, en prenant la chose fort sérieusement, parce qu'il savait qu'Albert n'aimait pas qu'on se moquât de lui, ce qui était assez naturel : mais Albert n'aimait pas non plus à abandonner ses entreprises, et il annonça au père Bruno que s'il ne voulait pas l'obliger, il s'adresserait à un autre ; l'ermite lui demanda du temps pour se décider, ce qui lui fut accordé sous cette condition que dans le cas où la chose aurait lieu, il se chargerait de trouver les deux témoins.

Le jeune Reindolf sentit la nécessité de se procurer un asile où il pût se retirer avec sa femme après la cérémonie du mariage ; il n'imagina rien de plus commode que la ferme de la bonne Catherine.

On était alors au milieu de l'été ; la famille de M. de Belligheim passait ordinairement la belle saison au château de Reindolf, et l'hiver à Elnach. Or on sait que Joseph de Reindolf avait donné une ferme dépendante du château d'Elnach à la pauvre femme qui avait servi de mère à son fils. Il y avait près de six lieues d'Elnach à Reindolf, et Albert jugeait que cette distance devait suffire pour le présent. Il écrit à sa chère Catherine, et demande qu'elle lui envoie son fils Guillaume, avec une voiture attelée de deux chevaux, afin de transporter un sac de blé. Il se réserva de lui expliquer de quelle nature

était ce sac à son arrivée chez elle ; et le lieu du rendez-vous était près de l'ermitage du père Bruno. Guillaume , jadis son frère , lui répondit comme il put qu'il exécuterait ponctuellement ses ordres. Albert n'avait donc plus d'autres soucis que celui de réussir auprès du père Bruno ; ce dernier fit encore quelques objections ; elles furent toutes réfutées par l'intrépide Albert , qui promit de récompenser magnifiquement l'ermite aussitôt qu'il jouirait de toute sa fortune.

De retour au château , Albert dans son transport , embrassait quiconque se trouvait sur son passage ; Ernest lui-même eut part aux caresses de son joyeux rival , qui le plaignait déjà du fond de son cœur ; il se prêta même de bonne grâce aux plaisanteries qu'on lui adressait ordinairement. Son grand-père le félicitait sur cet heureux changement ; mais le prévoyant Robert se caressait le menton et ne disait mot , lui qui ressentait en général tant de plaisir à entendre louer son jeune ami : ce dernier éprouvait déjà une sorte de honte , mêlée de remords , d'être applaudi tandis qu'il était coupable ; néanmoins il n'était plus temps ; tout était préparé , et les mauvais procédés d'Ernest contribuèrent encore à l'affermir dans son dessein.

Le lendemain à huit heures du soir , Albert , suivi de sa Diane , dont il ne pouvait se séparer , trouva Louise se promenant dans le parc , sa poupée sous le bras. Cette poupée choquait prodigieusement Albert ; il sentait que ce genre de récréation ne convenait pas à une femme qui allait se trouver bientôt à la tête d'une maison , et il se promettait de lui faire cette observation dès qu'elle serait sa femme. Elle n'était déjà plus disposée à se laisser enlever ; elle pleura , fit quelque résistance , mais Albert était fort de bras et de raisonnement ; Louise était faible de corps et de cœur ; en disputant ils avançaient toujours , et sans y songer ils arrivent à la porte du père Bruno. Albert entraîne sa petite femme qui est prête à perdre connaissance en voyant deux religieux dont la figure était enveloppée dans de larges capuchons , et qui lui apparurent comme deux ombres sinistrement éclairées par une seule lampe. Les deux hommes se prosternèrent en silence. Mais ce qui surprit singulièrement Albert et sa compagne , ce fut l'agitation de Diane à la vue de ces témoins ; son trouble , ses gémissemens étaient inexprimables ; et les deux religieux , par leur pantomime , montraient le plus grand étonnement. Albert déconcerté , demanda à l'ermite de quel ordre étaient ces témoins qui ne parlaient pas. Ce sont des trappistes , répondit le père Bruno. Sa réponse rassura faiblement la tremblante Louise , que ce mystère , cet appareil remplissait d'effroi ;

elle craignait de fournir aux disciples de madame Radcliff le sujet d'un roman tel que celui de *la Sœur de la Miséricorde*. Cependant l'ermite commença la cérémonie du mariage; elle fut sans cesse interrompue par les sauts et les lamentations de Diane qui secouait avec ses dents les robes des pères silencieux. Bruno, qui faisait la fonction de prêtre, demanda, par malice sans doute, si c'était la poupée que l'on mariait. On sait que Louise en partant du château n'avait pas plus négligé sa chère poupée qu'Albert n'avait négligé sa fidèle Diane.

Toutes les formalités étaient à peine remplies, qu'Albert se hâta de quitter l'ermitage, lequel semblait fort peu agréable à sa petite femme. Mais l'impitoyable ermite chargea les témoins de conduire les nouveaux mariés jusqu'à leur équipage; ils arrivèrent tous quatre au lieu du rendez-vous. O cruel contre-temps! Guillaume n'y était pas encore; ils se décidèrent pourtant à marcher à sa rencontre, afin de ne pas être surpris par les gens qu'on pourrait envoyer à leur poursuite: pendant ce temps, Albert recommanda le secret aux témoins, qui lui firent signe de se tranquilliser.

Il était près de dix heures lorsqu'ils aperçurent une sorte de patache traînée par un mulet: le conducteur chantait à pleine voix, et Albert reconnut bientôt le joyeux Guillaume. Sa mère Catherine, croyant que de bons chevaux n'étaient pas nécessaires pour charrier un sac de blé, avait envoyé une mauvaise cariole avec sa mule boiteuse; en sorte que le cocher n'avait pu arriver fort exactement à l'heure indiquée.

Les deux compagnons de nos voyageurs posèrent madame sur la charette, lui firent une profonde révérence, et s'en retournèrent paisiblement. Guillaume en voyant Louise demanda au mari si c'était là le sac de blé; et sur l'affirmative de ce dernier, il reprit le chemin d'Elnach.

Quels que fussent les efforts du conducteur, on n'arriva qu'au point du jour chez la bonne Catherine, qui éprouva beaucoup de joie en voyant celui qu'elle appelait encore son fils. Ce dernier la mit aussitôt dans sa confiance, et lui dit, en montrant Louise, que c'était sa femme qu'elle voyait. — Votre femme? c'est impossible! — Oui, ma mère, c'est ma femme; bien plus, un ermite et deux trappistes nous ont mariés. Guillaume affirme avoir vu en effet ces derniers la veille au soir. Catherine s'imagine enfin que les gentilshommes se marient autrement que les roturiers; c'est pourquoi elle ne s'arrête pas davantage à ce qui d'abord lui paraissait incroyable.

Le prévoyant Albert s'informe si l'on ne peut pas donner un petit appartement à sa femme. Catherine lui répond qu'elle

a une chambre à côté de la sienne, où madame sera très-commodément; mais que pour lui il sera contraint de coucher dans le même cabinet que Guillaume. Catherine éprouvait encore quelques scrupules sur ce mariage qui n'était point autorisé par les parens; elle jugea donc qu'il était à propos de prévenir une trop grande intimité entre les deux époux.

Cependant Albert monta sa maison: Catherine fut nommée intendante, et Léonard, le plus jeune de ses fils, était le jokey de madame; Guillaume servait particulièrement monsieur, c'était le domestique de confiance. Catherine, qui était pourvoyeur et cuisinière, servait à ses hôtes de la volaille, d'excellent laitage, et quelquefois du gibier, qu'on devait à l'adresse de Diane, parce qu'Albert ne s'était pas encore procuré de la poudre et un fusil.

Souvent madame daignait aider Catherine dans les soins du ménage; le reste du temps se passait à la promenade, et le soir monsieur lisait le *Magasin des Adolescents*, tandis que madame faisait des robes à sa poupée, ou la déshabillait pour la mettre au lit.

M. de Reindolf ne tarda pas à faire entendre à sa femme qu'elle devait abandonner sa poupée et s'occuper de choses plus utiles. Ces enfantillages ne sont plus dignes de vous, lui disait-il, il faut maintenant songer à notre future famille, et préparer à nos enfans des bonnets, des robes, tout ce qui peut enfin leur servir. Louise fit en soupirant le sacrifice que son mari exigeait d'elle, puis elle lui demanda de se procurer les étoffes nécessaires pour former une garde-robe au premier enfant qui naîtrait. Albert, charmé de voir sa femme parler raison, la prit sous le bras, et la conduisit à la ville la plus prochaine, où tous deux firent leurs petites acquisitions que Guillaume portait en guidant ses jeunes maîtres.

Après avoir parcouru la ville pour recueillir les complimens que l'on adressait à sa femme et quelquefois à lui-même, Albert reprit le chemin de la maison. Mais en approchant d'Elnach ils rencontrèrent M. de C\*\*, ancien ami du baron d'Elnach, et qui était aussi fort lié avec M. de Beligheim. En vain Albert s'efforça de détourner la tête, il fut reconnu et abordé par le baron de C\*\*, qui parut surpris de le voir à Elnach, tandis que ses parens étaient à Reindolf. Le jeune homme chercha d'abord à éluder ces questions, puis à gagner les bonnes grâces de celui qui les lui faisait. Mais il se vit bientôt dans la nécessité de lui confier son secret. Le baron l'écouta avec intérêt, et les aventures d'Albert lui parurent si piquantes qu'il lui offrit son amitié. Curieux de mieux connaître un semblable caractère, il n'était pas

fâché en même temps de divertir un peu sa famille. Il permit à Albert de chasser sur ses terres tant qu'il habiterait la ferme ; et il l'invita , ainsi que sa femme , à venir dîner chez lui le lendemain même , ce qu'ils acceptèrent , se proposant aussi de le recevoir à leur table. Le baron , imitant jusqu'au bout la gravité de son nouvel ami , lui dit qu'il voulait être le parrain de son premier fils ; le jeune mari lui sut fort bon gré de cette attention , et l'on se sépara très-satisfait les uns des autres.

Le lendemain Albert et Louise jugèrent qu'il était à propos d'écrire à leurs parens pour les tranquilliser , et leur annoncer en même temps le mariage qui s'était fait à leur insçu. Chacun de son côté composa sa lettre , et se montra prodigue d'expressions tendres et respectueuses , parce que c'est la chose du monde qui coûte le moins. Guillaume fut chargé de faire parvenir les deux lettres à Reindolf sans que l'on pût savoir de quel lieu elles venaient. Cela fait , monsieur et madame se préparèrent et se rendirent chez le baron qui les reçut avec cordialité. Il y avait chez lui deux ou trois autres individus qui eurent toutes les peines du monde à conserver leur sang-froid en apercevant les jeunes époux. Ces derniers furent accablés de questions souvent embarrassantes par l'impitoyable madame de C\*\* , dont le babil ne leur laissait aucun repos ; mais c'était le moindre des soucis d'Albert. Un des convives avait amené avec lui son fils Auguste , âgé de seize ans , et qui aimait à saisir l'occasion d'amuser les assistans en faisant étalage de son esprit aux dépens de celui des autres. Il fit donc une cour assidue à madame de Reindolf , et en même temps il persiffla le mari , déjà fatigué des nombreuses questions qu'on lui adressait de toute part avec politesse , et dont il se serait fort bien passé. Albert n'avait pas le talent du persifflage , mais il avait celui de faire taire les persifflateurs par deux seuls mots. Soyez réservé ou je vous tue , dit-il à l'oreille de son rival , lequel parut ne pas l'entendre. Toutefois il borna ses prétentions à inspirer de la jalousie au mari de Louise ; celle-ci n'avait pas encore l'art de repousser par ses manières un hommage illégitime , et Albert cruellement agité , se promit bien de ne pas accepter souvent le dîner de son voisin. Il prit congé du baron le plus tôt qu'il lui fut possible , en assurant que madame était dans l'usage de se retirer de bonne heure ; et cependant madame assurait naïvement qu'elle n'avait aucun usage , mais un regard de son mari lui persuada le contraire. Hélas ! pour comble de malheur , il avait plu pendant le dîner , et les chemins étaient impraticables. Auguste , d'après l'aveu de son père , offrit obligeamment son char-à-bancs aux deux époux ; et ma-

dame, qui craignait singulièrement de passer la nuit sur les grands chemins, accepta, ne se doutant pas qu'elle déchirait le cœur de son mari. Le jockey de madame, Léonard, qui ne la quittait jamais, servit de cocher, et laissa au perfide Auguste le temps d'adresser mille expressions agréables à madame de Reindolf, à qui cette assiduité paraissait déjà fatigante. Son mari, par un dépit dont il était la victime, marchait hardiment dans la boue, afin d'apprendre à madame, qu'elle aurait pu comme lui, se passer d'une voiture. En vain la douce Louise le conjurait de se placer à côté d'elle; à peine daignait-il répondre, et madame était vivement affectée de ce manque d'attention, d'autant plus que le bon, le prévenant Albert, ne l'avait pas accoutumée à ce ton maussade. Auguste, profitant de cette mésintelligence, faisait remarquer à Louise combien les maris étaient peu aimables, peu complaisans: pour elle, elle sentait bien que son mari n'était pas comme les maris ordinaires; elle se disait qu'il avait quelque juste motif d'humeur, mais elle ne savait pas précisément à quoi l'attribuer. En quittant Albert, Auguste lui offrit son amitié, mais le mari jaloux répondit brusquement qu'il n'en avait que faire.

Cependant Albert se réconcilia bientôt avec sa petite femme; il ne pouvait être insensible à son affliction, et la paix fut rétablie dans le ménage, du moins pour quelques jours.

Voulant que sa femme n'eût aucun prétexte pour se servir de la voiture des autres, Albert fit un char-à-bancs qu'il ajusta de son mieux au train de carriole de Catherine; et ce char-à-bancs fut destiné à être traîné par la mule boiteuse, les jours où l'on irait rendre des visites, et enfin toutes les fois qu'il faudrait user de cérémonie.

Souvent Albert allait à la chasse, soit avec Guillaume, soit avec le baron de C\*\*, qui trouvait Diane très-adroite, très-intelligente, malgré sa vieillesse; Albert était au comble de la joie lorsqu'il pouvait apporter à sa femme des perdrix ou des bécasses, d'autant plus que sa chienne était alors fort bien reçue à la ferme, et qu'il tenait beaucoup à ce qu'elle s'attirât tous les cœurs.

Un mois se passa de la sorte, et les finances d'Albert s'en ressentaient prodigieusement; il se vit bientôt réduit à avoir recours au serviable baron de C\*\*, qui ne fit aucune difficulté pour remettre à Guillaume la somme que le jeune maître de ce dernier lui demandait par un mot d'écrit, accompagné d'un reçu dans toutes les règles.

Pendant un mois encore, rien ne troubla la félicité des deux époux, si ce n'est l'opiniâtreté de l'infatigable Auguste, qui ne

perdait pas une occasion de voir Louise. Mais un incident réveilla leur inquiétude ; il tomba entre les mains d'Albert une circulaire qui le concernait. Elle promettait une récompense à l'individu qui ramènerait à Reindolf un *petit drôle*, un enfant de quatorze ans, coupable d'un rapt, et qui s'était enfui de la maison paternelle avec une jeune fille de dix ans. Le *petit drôle* fut très-formalisé de voir avec quelle irrévérence on parlait d'un homme respectable, d'un homme marié, qui d'un jour à l'autre pouvait être père de famille. Tous ses voisins semblaient prendre à tâche de lui montrer cet imprimé, afin de rendre leur discrétion plus méritoire.

Mais l'infortuné Albert était destiné à éprouver tous les genres de malheurs. Un jour qu'il était absent, M. Auguste se présenta audacieusement à la maison en demandant à voir madame. Léonard lui répondit, d'après l'ordre de sa maîtresse, que madame n'était pas visible. Auguste insista, Léonard persista, Auguste le repoussa, Léonard résista, madame se cacha, Guillaume entra, et secondé par son frère, il jeta à la porte l'indigne rival de son maître. Albert à son retour fut informé de la tentative d'Auguste ; il se décida à lui demander raison de cet outrage, afin de prévenir d'autres démarches de cette nature ; il savait bien qu'un tel ennemi pouvait divulguer son secret ; mais comme il était marié, et qu'après tout on n'avait pas le droit de le séparer de sa femme, le reste lui importait assez peu. Il envoya donc un cartel à Auguste, qui eut grand soin d'en rire, et de publier qu'il jugeait indigne de lui de compromettre son honneur, en acceptant le défi d'un enfant. Cet enfant n'avait que deux ans de moins que lui, mais c'en était assez pour l'excuser. Albert se trouva seul au rendez-vous, il attendit patiemment, bien qu'il fût inondé par une abondante pluie d'orage ; à peine chercha-t-il un abri, et s'il montra de l'humeur, ce fut contre son ennemi discourtois. Mais Albert s'étonnait de voir plusieurs individus passer dans un lieu habituellement désert. Tous lui adressaient la parole ; l'un d'eux lui offrait son parapluie, un autre lui demandait s'il avait un goût particulier pour l'eau du ciel : Albert s'aperçut enfin qu'on se moquait de lui, mais il n'en devinait pas la véritable cause. Cependant après trois heures de promenade, avec son épée sous le bras, Albert jugea qu'il avait eu assez de persévérance, pour qu'il lui fût permis de se retirer sans honte. En rentrant, il trouva un billet d'Auguste qui contenait des excuses, et renvoyait le rendez-vous à un autre jour. M. Auguste assurait avoir été absent lorsque Guillaume avait apporté chez lui le cartel.

Il était évident que l'on avait fait en sorte qu'Albert ne reçût pas à temps le mot de réponse, afin que le jeune homme trop crédule fit une promenade inutile, et que les oisifs eussent le plaisir de rire à ses dépens. Mais M. de Reindolf se promit bien de chercher Auguste jusques dans sa maison même, s'il n'était pas exact cette seconde fois. Albert souhaitait passionnément de voir arriver le jour de la lutte; les hommes courageux se croient invulnérables, et notre héros n'imaginait pas qu'il pût succomber. Hélas! le sort lui réservait le coup le plus mortel qu'il eût jamais éprouvé.

Le jour du combat, Albert en quittant sa femme, l'embrassa tendrement, comme s'il eût pressenti ses revers. Il arriva au lieu désigné; Auguste n'y était point encore: Albert s'assit paisiblement, et comme il faisait une extrême chaleur, et qu'il était fatigué d'une course qu'il avait faite la veille, il s'endormit avec sa chienne à ses côtés. Après deux heures de sommeil, il se réveilla, regarda l'heure, et fut convaincu que décidément Auguste se jouait de lui. Toujours invariable dans ses desseins, Albert encore plus indigné de cette nouvelle insulte, résolut de ne la pas laisser impunie; il se dirigea vers la demeure de son adversaire, qui ne se trouva pas chez lui; il était, disait-on, parti pour plusieurs jours avec une calèche à deux chevaux. Albert n'en voulait rien croire; mais ensuite ce récit étant confirmé par des gens qui n'avaient aucun intérêt à le tromper, il reprit le chemin de la maison, au désespoir de voir sa vengeance retardée, et se hâtant d'arriver pour délivrer d'inquiétude sa petite femme, à qui il avait laissé ignorer dans quelle intention il était sorti.

Albert arrive, Guillaume lui ouvre avec un air vraiment déconcerté. Où est madame? Point de réponse. Léonard se présente. Où est madame? Point de réponse. Enfin Catherine paraît. Où est donc madame? Point de madame. La consternation générale commence à gagner Albert, qui parcourt comme un insensé l'appartement, la grange, l'écurie; et partout, point de madame. Personne ne se hâtait de lui expliquer cette singularité, personne ne s'empressait d'ajouter au trouble du bon Albert. Cependant Catherine, pressée de répondre, apprit à l'infortuné mari que deux heures après son départ, tandis que madame déjeunait, une calèche attelée de deux chevaux s'était arrêtée à la porte; que M. Auguste en était aussitôt descendu, pour demander à parler à madame de Reindolf, disant avoir à lui communiquer une lettre qui devait l'intéresser bien particulièrement; qu'en effet madame avait lu cette lettre; et qu'après avoir long-temps hésité, elle s'était

rendue aux pressantes sollicitations d'Auguste, qui l'engageait vivement à monter en voiture; mais qu'enfin ce départ ressemblait beaucoup à un enlèvement. Il y avait près d'une heure qu'il avait eu lieu; et Albert s'imagina qu'il était encore temps de poursuivre le ravisseur. Il s'informa de la route que la voiture avait prise; résolu d'en suivre les traces, il sella sa mule, et partit avec son épée, ses pistolets et sa Diane.

La pauvre mule allait cahin caha, et laissait à son maître le temps de réfléchir sur l'inconstance des femmes; il jeta un regard attendri sur sa chienne, en songeant qu'il pouvait du moins avoir confiance en elle, et dans l'effusion de son cœur, il lui prodiguait mille tendres expressions.

Albert s'informait de la voiture qu'il voulait atteindre à tous les individus qu'il rencontrait; et tous lui répondaient que cette voiture était attelée de deux chevaux plus vigoureux, plus alertes que le sien; le jeune homme poursuivait sa route, trop indigné pour être sensible à ces mauvaises plaisanteries. Il était à une lieue de la ferme, lorsqu'il vit un superbe équipage descendre une pente assez douce avec la rapidité de l'éclair. La route n'était pas fort large, et le coursier d'Albert n'était pas fort docile; il n'eut pas le temps de se ranger. Forcé de faire faire un brusque mouvement à l'animal, le cavalier se précipita dans un fossé avec sa monture. Les gens de l'équipage, témoins de cet accident, s'arrêtèrent et secoururent le désolé voyageur, qui sortit de là aussi bien portant qu'il y était entré.

Il y avait dans la voiture une petite femme fort étourdie, fort moqueuse, qui mit son petit nez retroussé à la portière pour voir s'il n'y avait pas là une occasion de se divertir. — Monsieur voyage? — Oui madame. — Monsieur a sans doute des affaires très-pressantes? — Oui Madame, très-pressantes; je poursuis ma femme, ne l'auriez-vous pas rencontrée? — Votre femme?... Ah! oui, vraiment je ne me le serais pas imaginé. J'ai vu une petite fille que sa nourrice portait dans les bras; c'est sûrement cela. Eh bien! du train dont vous allez, vous ne sauriez manquer de l'atteindre. Adieu, Monsieur, présentez mes respects à madame, si toutefois madame sait déjà ce que c'est que des respects. Usez de modération avec elle, je vous prie; à coup sûr c'est sa première faute, il faut être indulgent. Votre coursier est à la vérité d'une belle race antique; mais je vous avertis que cette belle race commence à s'abâtardir; c'est une vraie perte pour des cavaliers tels que vous. Mais votre Bucéphale ronge le frein, impatient de fendre les airs... Partez, monsieur, partez.

Pendant ce dialogue, Albert n'avait pas pris garde à la pauvre Diane, qui dans la bagarre s'était laissée fouler aux pieds des chevaux; elle était étendue à terre et dans un piteux état. Bien qu'ayant peine à respirer, elle trouvait encore des forces pour remercier son maître des soins qu'il lui donnait. Albert la caressait, en oubliant sa dignité d'homme pour pleurer comme un enfant; cette nouvelle catastrophe servait du moins à lui faire oublier ses autres peines. Forcé d'abandonner ou sa femme ou sa Diane, il hésita long-temps; et dans cette cruelle alternative, il donna la préférence à sa chienne, d'autant plus qu'elle demandait de prompts secours, et qu'il n'y avait pas d'apparence qu'après tous ces retards Albert pût joindre son rival. Il jugea donc que c'était assez d'aventures en un jour; il mit Diane en croupe, et retourna sur ses pas pour éprouver de nouvelles disgrâces.

Les malheurs sont souvent enchaînés l'un à l'autre.

A son retour, Albert trouva une lettre du baron de C\*\* qui le priaît très-poliment d'acquitter sa dette. Albert répondit avec non moins de politesse que l'état de ses affaires ne lui permettait pas de remplir ses engagements. Il reçut une seconde lettre, dans laquelle le baron, redoublant de politesse, annonça au triste Albert que l'état de ses affaires ne lui permettant pas d'attendre davantage, il envoyait un huissier pour terminer promptement la chose. Albert s'excusa du mieux qu'il put; mais l'huissier n'agréa point ces excuses. Le jeune homme essaya d'attendrir celui dont la physionomie sévère annonçait un cœur assez peu sensible; cet homme répondit froidement qu'il ne pouvait ressentir aucune commisération pour un enfant dont la conduite faisait le tourment d'une famille respectable. Albert l'interrompit, en lui disant qu'il ne recevait de réprimandes que de ses parens. L'huissier répondit aussitôt, que dans ce cas, on ne demandait des services qu'à ses parens. Albert aurait dû prévoir cette réplique: ses fautes et son inexpérience causaient ses malheurs; il commençait à s'en convaincre, mais il était trop tard.

L'infortuné jeune homme, malgré les larmes, les efforts de Catherine et de ses fils, fut contraint de suivre le barbare huissier; et comme si Diane n'eût pu survivre au bonheur de son maître, elle rendit le dernier soupir au moment où l'on entraînait Albert hors de la ferme. Accablé par tant de désastres, il suivait machinalement son guide, qui le conduisit en prison dans cette même ville où Albert, lors de sa félicité, avait été faire des emplettes de ménage avec sa chère Louise.

Il n'est rien de tel que le malheur pour exciter le remords dans un cœur accessible à ce sentiment; seul avec sa douleur, rien ne pouvait distraire Albert de ses tristes méditations; il se reprochait amèrement ses imprudences, et les inquiétudes qu'il avait dû causer à sa famille, à sa mère qui l'aimait si tendrement, à M. de Beligheim, dont tous les efforts avaient pour but le bonheur du petit ingrat.

Tandis qu'Albert se plait à nourrir sa douleur, en se reprochant ses propres revers, on glisse sous la porte un billet écrit de la main de Louise. Elle invitait son mari à se tranquilliser, parce que, disait-elle, ses maux ne pouvaient durer longtemps. Albert donne à ces deux lignes laconiques le sens d'une détestable ironie; il en est vivement offensé, et il jure de ne plus aimer de sa vie, puisque les femmes sont perfides à ce point.

Il y avait près de huit jours que le jeune Reindolf habitait sa nouvelle demeure, lorsqu'un soir Guillaume entre suivi de deux trappistes et du père Bruno. Le dévoué Guillaume n'avait pas eu la permission de partager la captivité de son maître; mais il lui apportait deux lettres, l'une d'Ernest et l'autre d'Auguste. Ernest offrait à Albert de le réconcilier avec sa famille, s'il renonçait formellement à ses prétentions auprès de celle qu'il croyait être sa femme. De son côté, Auguste lui promettait de payer sa dette et de lui faire rendre sa liberté, s'il jurait de le laisser, lui, Auguste de N\*\*, paisible possesseur du trésor qu'il lui avait enlevé. L'ermite était venu dans l'intention de casser le mariage d'Albert, s'il adoptait la proposition qui lui était faite, et de ratifier les engagements qu'il devait prendre avec Auguste. Albert répondit à Ernest qu'il n'acceptait jamais des services si intéressés et si basement offerts. Il répondit au second, qu'ayant un désir tout particulier de lui brûler la cervelle, il l'assurait que lui, *Albert de Reindolf*, prendrait tous les moyens possibles, et en même temps convenables, de sortir au plus tôt de prison, afin de bien vite exécuter son projet.

Guillaume, qui se désolait de voir son jeune maître occuper un si triste appartement, lui conseillait d'avoir recours à son grand-père; mais Albert voulait que sa soumission ne fût attribuée qu'à son cœur et à sa bonne volonté; c'est pourquoi il se décida à souffrir patiemment, quel que fût le pressant désir qu'il éprouvait de se venger. Cependant il recommanda bien particulièrement au fils de Catherine de s'informer de la santé de ses parens, et de les tranquilliser s'ils paraissaient inquiets. Guillaume lui annonça que sa famille était arrivée de la veille

au château d'Elnach ; que son père , Joseph de Reindolf , à son retour , avait paru profondément affecté de la disparition de son fils , et que sa mère était malade de chagrin. Albert désespéré s'élança vers la porte comme s'il lui était permis de la franchir ; les deux trappistes le retinrent , quoique le jeune homme s'écriât qu'il reviendrait après avoir consolé ses parens , et pour preuve de sa bonne foi il demandait qu'on le fit accompagner de deux gardes. En disant ces mots il sanglottait et se livrait au désespoir ; mais les deux trappistes , se débarrassant de leurs capuchons , laissèrent à découvert Joseph de Reindolf et M. de Beligheim. Le prisonnier se jeta avec transport dans les bras qui lui étaient ouverts ; et revêtu de sa surprise et de son émotion , il se vit entouré de tout ce qu'il aimait ; sa petite femme elle-même s'avança vers lui , mais il recula d'un air indigné. Alors son grand-père lui demanda s'il avait le droit de condamner , tandis qu'il était lui-même si condamnable. Le jeune homme reconnut ses torts ; sa raison lui disait de les réparer , mais son cœur s'y refusait , parce qu'il était cruellement blessé. Eh ! quel effort de courage peut-on exiger d'un malade ? M. de Beligheim , pour le guérir , apprit à son petit-fils que c'était par son ordre que sa nièce avait quitté la ferme , et qu'il avait écrit lui-même la lettre dont Auguste avait été le porteur. Cette lettre promettait à Louise de tout pardonner , si elle consentait à suivre Auguste et son père , qui devaient la conduire à Elnach. Cette assurance rétablit le calme dans l'âme du tendre Albert , qui conjura ses parens de sanctionner son mariage par leur consentement. Alors Joseph lui affirma que ce mariage était nul , parce qu'un ermite et deux trappistes tels que M. de Beligheim et Robert ne pouvaient marier un homme sans plus de cérémonie ; mais pour tranquilliser son fils , M. de Reindolf lui promit très-formellement que son mariage ne serait retardé que de quelques années.

Il est temps d'expliquer comment Albert avait pu accomplir ses desseins sans être arrêté par aucune entrave insurmontable. On se rappelle sans doute les inquiétudes de Robert ; ces inquiétudes , ainsi qu'on l'a pu voir , n'étaient pas sans quelques fondemens. En effet , le bonhomme Bruno vient un jour demander mystérieusement à parler à M. de Beligheim ; il lui révèle les secrets d'Albert , et lui demande ce qu'il doit faire. L'ingrat ! s'écrie M. de Beligheim , puisqu'il s'imagine pouvoir se passer de son grand-papa qui l'aime tant , qu'il essaye donc la vie sans les soutiens que lui a donnés la nature , et qu'il voie si son expérience et ses propres forces surmonteront tous les obstacles. En apprenant la démarche d'Albert auprès de l'er-

mite, Madame de Beligheim ne manqua pas de dire que c'était là un résultat du singulier mode d'éducation adopté par son mari, et qu'il verrait son élève en être la victime. Mais bien au contraire, en réfléchissant davantage, M. de Beligheim se félicita d'avoir trouvé une occasion de mettre son petit-fils à l'épreuve, et de pouvoir juger avec certitude si dans des circonstances pénibles il se conduirait selon les lois de l'honneur. Il n'était pas fâché en même temps que des revers adroitement suscités servissent de leçon au jeune homme.

Ainsi il autorise l'ermite à paraître consentir à ce qu'Albert lui propose, et il se charge de remplir le rôle de témoin avec le zélé Robert. Tous deux, en effet, prirent l'habillement de trappistes le plus propre à les rendre méconnaissables, et à les dispenser de parler; mais ils n'avaient pas prévu que Diane les reconnaîtrait malgré leur déguisement.

M. de Beligheim avait accompagné les deux époux au sortir de l'ermitage, dans l'intention de connaître leur retraite, afin de pouvoir veiller sur eux. Il fit aussitôt savoir à Catherine qu'elle eût à ne leur rien céder, s'ils ne la payaient exactement. Il voulait que son petit-fils se trouvât dans un tel embarras, qu'il fût contraint à emprunter. M. de Beligheim vint secrètement à Elnach; il se ligua avec le baron de C\*\*, qui le seconda de son mieux, en fournissant au jeune homme l'argent qu'il demandait, et en acceptant un reçu. Le barbare M. de Beligheim excita le rival d'Albert, voulant savoir si son petit-fils souffrirait une insulte; il engagea donc Auguste à accepter le duel, mais à le différer, pour que l'on eût le temps de se préparer à l'enlèvement de Louise. Afin qu'Albert crût à l'infidélité de sa femme, M. de Beligheim jugea qu'il était à propos qu'elle parût suivre de bonne grâce le nouveau ravisseur. Il écrivit à sa nièce une lettre fort tendre, et à laquelle on pouvait difficilement résister. Cela fait, M. de Beligheim pria le baron de C\*\* de contraindre Albert à lui rendre ce qu'il lui devait; le baron choisit parmi ses gens l'homme qui portait la figure la plus rébarbative pour faire l'office d'huissier; cet homme s'en acquitta fort bien, au grand déplaisir du pauvre Albert.

En vain la bonne Louise, instruite des projets de vengeance de son oncle, cherchait à l'adoucir; il lui fut seulement permis d'écrire à l'intéressant prisonnier les deux lignes que l'on connaît, et que M. de Beligheim jugea devoir être prises dans un sens défavorable. Ce fut aussi lui qui dicta les deux billets d'Ernest et d'Auguste; il voulait être certain que son petit-fils n'accepterait pas lâchement une proposition insultante.

Joseph, de retour dans sa famille, avait été fort surpris d'apprendre que son fils était marié : mais son beau-père assez satisfait sous quelques rapports de la conduite d'Albert, résolut de faire cesser ses maux ; aussi-bien madame de Reindolf trouvait que ces épreuves étaient bien longues et bien pénibles. Joseph remplaça Robert dans le rôle du second père de la Trappe ; on amena le père Bruno, afin de rendre naturelle la présence des faux trappistes qui étaient curieux de savoir comment Albert accueillerait les offres de ses rivaux. Toute la famille les suivit. Les deux religieux ne purent résister au repentir, aux larmes du bon Albert, ils se découvrirent pour lui pardonner.

Mademoiselle V. CORNÉLIE DE SEN\*.\*

## LA ROSE.

*Article extrait de la Guirlande de Flore de M. CHARLES MALO.*

### *Origine de la Rose.*

PARMI les fleurs qui ornent nos jardins, celle qui tient le premier rang est sans contredit la rose. Mais que dire de son origine ? comment expliquer sa couleur ? Les poètes de tous les siècles, de tous les pays, ont célébré cette fleur dont la seule présence rappelle à notre esprit les comparaisons les plus flatteuses, les emblèmes les plus voluptueux.

L'origine de la rose a donné lieu à plusieurs fictions assez ingénieuses. D'abord, si nous devons en croire le chantre de Théos, l'aimable Anacréon, la rose naquit lorsque Vénus sortit du sein des flots : ce serait aussi l'avis de notre Anacréon moderne. M. de Parny n'a-t-il pas dit ?

Lorsque Vénus, sortant du sein des mers,  
Sourit aux Dieux charmés de sa présence,  
Un nouveau jour éclaira l'univers :  
Dans ce moment la Rose prit naissance.

Ajouterai-je que les Musulmans rapportent son origine à Mahomet, en assurant qu'elle a été formée de la sueur du prophète. Le P. Rapin raconte à sa manière l'origine de la rose, et il nous assure que cette fleur était jadis une reine de Corinthe. (Tâchons de croire aux fables.) Rhodante, c'est ainsi que cette reine se nommait, fut, à cause de sa grande beauté, accablée d'une multitude d'amans qui voulaient probablement l'épouser tous : la chose n'étant guères possible, elle se trouva donc fort

embarrassée. Pour se délivrer de tant d'importunités, cette pauvre femme ne vit enfin d'autre moyen que celui de se réfugier dans un temple consacré à Diane. Elle s'y crut en sûreté. Trois de ses amans eurent la hardiesse de suivre ses pas et de briser les portes du temple : il paraît que la pudique Rhodante se serait défendue avec une telle vigueur, qu'elle aurait mis ces trois messieurs hors de combat. Mais je m'arrête.... J'entends déjà le beau sexe se récrier contre la singularité de ce fait. Hélas ! mesdames, que ne pouvait jadis chez une jeune princesse le désir de conserver son innocence ! J'en reviens à mon conte. Soit alors que la pudeur alarmée prêtât de nouvelles grâces à la beauté, soit que l'air martial et redoutable qu'affectait Rhodante, la rendit réellement imposante, le peuple, ébloui de tant de charmes, s'écria soudain : « Que la belle Rhodante soit » désormais la déesse de ce temple ; ôtons-en Diane ». Mais, hélas ! sur quoi compter dans ce monde ? il fallait qu'Apollon se trouvât précisément près du temple de sa sœur. Il y entra. Qu'on juge de sa colère : furieux de l'outrage fait à Diane, il métamorphose Rhodante en rosier ; et, qui pourrait le croire ! ce même peuple, qui avait été l'ornement de son triomphe, s'arme alors contre elle, et l'infortunée princesse se voit en un moment ensevelie sous des monceaux d'épines (ce sont les mêmes qui nous piquent encore aujourd'hui toutes les fois que nous cherchons à cueillir la fleur du rosier). Au surplus Apollon, toujours galant, voulut conserver à Rhodante l'image de sa grâce primitive, et la rose est devenue dès lors l'emblème de la beauté. A propos, je n'ai point dit encore de quelle manière il crut devoir punir ces trois amans mal appris qui n'avaient pas su respecter la sainteté du temple de Diane : il changea l'un en ver, l'autre en mouche, le dernier en papillon. Sous cette nouvelle forme ils obsèdent toujours leur cruelle maîtresse. Les auteurs anciens nous ont transmis les noms de ces trois illustres personnages ; ce sont *Brien*, *Arcas* et *Malostin*. Aussi ne puis-je voir un papillon sur un rosier sans songer de suite à *Malostin* ; une mouche, qui me me rappelle l'honnête *Arcas* ; un ver au pied de ce charmant arbrisseau, que je ne reconnaisse aussitôt l'infortuné *Brien*.

Me voilà bien persuadé que la métamorphose de la reine de Corinthe a donné naissance à la rose.... Oui ; mais Rhodante était, dit-on, très-blanche : point de doute, conséquemment, que la fleur qui nous représente son image n'ait été primitivement blanche. Quelle serait donc l'origine de son incarnat ? Voulez-vous consulter sur ce point tous les auteurs de l'antiquité : aucun d'eux ne sera d'accord. Les uns prétendront,

comme Ovide et Bion, qu'il est dû au sang d'Adonis ; d'autres vous assureront bien positivement que Bacchus en est l'auteur involontaire ; et M. de Parny, adoptant cette fiction des anciens, vous la redira en jolis vers :

. . . . .  
 D'un jeune lis elle avait la blancheur :  
 Mais aussitôt le père de la treille,  
 De ce nectar dont il fut l'inventeur,  
 Laisa tomber une goutte vermeille,  
 Et pour toujours il changea sa couleur.

D'autres écrivains, aussi dignes de foi, ont enfin attribué cet incarnat au sang de Vénus. Tout le monde sait qu'Adonis fut tué par un sanglier ; Cypris, en volant à son secours, ne fit point attention aux ronces qui la déchiraient de tous côtés : Des rosiers épineux se trouvèrent teints de son sang, et plusieurs gouttes jaillirent sur les roses : ces fleurs, qui jusqu'alors avaient été blanches, ont conservé depuis la couleur du sang de Vénus.

C'est peut-être autant pour consacrer la mémoire de ce petit accident, qu'en raison de sa beauté, que la rose a été dédiée par tous les poètes à cette déesse ; on va même jusqu'à dire que l'île de Rhodes, où elle s'était retirée secrètement avec Apollon pour faire l'amour, était couverte de roses, et qu'il y en avait plu (1).

. . . . .  
*Histoire des Roses chez les différens peuples.*

Commençons par les Hébreux. La rose était chez eux consacrée aux pompes religieuses et funéraires : ils en faisaient principalement des couronnes, dont le grand-prêtre ornait son front dans les sacrifices.

En Grèce, pour savoir si l'on était aimé, on faisait claquer des feuilles de roses ; si elles rendaient un son éclatant, c'était un favorable augure. Cet usage de faire claquer des feuilles de roses est venu jusqu'à nous : la jeunesse badine, en effeuillant une rose, s'en fait un jeu bien innocent, et n'y attache aucune idée superstitieuse ; oh ! nous ne sommes pas aussi simples que

---

(1) Il est bon de faire remarquer à mes lecteurs que les noms de Rhodante et de Rhodes sont dérivés d'un mot grec qui signifie Rose.

les Grecs. Chez eux, Aglaé (2), la plus jeune des trois Grâces, était représentée avec un *bouton de rose* à la main, comme l'attribut de la jeunesse et de la beauté.

A Rome, on aimait les roses de passion : les Romains faisaient de grandes dépenses pour en avoir lorsque la saison en était passée : ils en faisaient même venir des pays les plus éloignés, et surtout d'Égypte. Ils portaient l'usage des roses jusqu'à l'excès : ils mettaient sur leurs têtes des chapeaux de ces fleurs ; ils en paraient leurs buffets, en parfumaient également leurs vins : tout était couvert d'odeurs, jusqu'aux cages de leurs oiseaux. Du temps même de la république, ces fiers Romains n'eussent pas été contents si, au milieu de l'hiver, les roses n'avaient pas nagé sur les coupes du vieux Falerne qu'on leur présentait (3). Dans les repas dont Horace nous fait la description en véritable épicurien, remarquez-vous qu'il nous entretient toujours de guirlandes de roses : c'est une preuve que la rose était chez les Romains le symbole du plaisir, de la mollesse et de la volupté. Aussi l'hymen était-il représenté sous la figure d'un jeune homme blond couronné de roses. A propos d'hymen, grâce aux mœurs modernes, j'ai beaucoup de peine à croire que nous fussions aussi galans envers lui que les anciens, s'il s'agissait de lui ériger chez nous une statue ( chose qu'on ne fera jamais ), et de le caractériser par quelques attributs allégoriques : le jeune blondin, au visage riant, ne serait plus alors qu'un homme mûr, dont l'air paraîtrait soucieux, inquiet et farouche. On devine que la couronne de roses se changerait en pavots ou en fleurs de quelqu'autre couleur.... Mais de quoi m'avisé-je d'insulter à la dignité de ce pauvre hymen : retournons à mes roses. Marc-Antoine, en mourant, demanda à Cléopâtre d'en couvrir sa tombe. Eh quoi ! va-t-on me dire avec raison, des roses sur la tombe d'un homme ! Fi donc ! Encore passe, si M. Marc-Antoine eût été une jolie femme.... Sans doute : mais cette petite fantaisie d'Antoine ne paraîtra plus qu'un jeu d'enfants, si j'ajoute que les anciens parsemaient leurs lits de roses, qu'ils couchaient sur des fleurs ; que, pendant leur sommeil, des esclaves brûlaient autour d'eux des pastilles odorantes, et qu'enfin l'empereur Gallien dormait sous des berceaux de roses. Tout récemment encore à Rome, on

(2) Aglaé vient d'un mot grec qui signifie *beau*.

(3) Les Romains du dix-neuvième siècle n'ont pas conservé le goût de leurs ancêtres ; car ils détestent toutes les espèces de parfums : une dame romaine surtout se trouverait mal en approchant de la toilette d'une petite bourgeoise de Paris.

bénissait la rose le jour appelé *Dominica in rosa* : enfin Plin nous dit que la rose était regardée chez les anciens comme le préservatif d'une infinité de maladies.

Faut-il maintenant nous occuper du culte de la Rose chez les peuples modernes : nous verrons que cette fleur n'a rien perdu des hommages que les anciens lui adressaient. Jadis en France, elle était si précieuse, que dans plusieurs pays il fallait une permission pour cultiver des rosiers ; dans nos parlemens, il existait un jour de cérémonie, très-célèbre alors, qu'on nommait la *baillée de roses*. Aujourd'hui même, de quelle considération la rose ne jouit-elle pas ? elle pare nos jardins, nos bosquets, nos parterres ; vous la retrouvez dans les sillons, sur le sein des belles, jusque sur leur tête : partout la rose étend son empire.

La rose est la fleur chère aux Dieux :  
 Dans ses cheveux Hébé la pose,  
 Et le nectar qu'on boit aux cieus  
 N'est rien que le suc de la rose.  
 Au Pinde à côté des lauriers,  
 A côté du myrthe à Cythère,  
 Partout s'élèvent des rosiers ;  
 Bacchus les associe au lierre.  
 Du poëte elle est l'ornement :  
 Le buveur à table l'accueille ;  
 Mais que son destin est charmant,  
 Lorsqu'aimant heureux je la cueille !  
 Alors sur le sein de Zédis,  
 Qu'un double boutonnet couronne,  
 Parmi deux touffes d'un beau lis,  
 La reine des fleurs trouve un trône.

Sans la rose, que dire de galant aux dames ! sans elle, tout compliment devient insipide. Aussi, depuis le vieux Rousard jusqu'au gentil chanteur de l'Art d'aimer, et depuis ce dernier jusqu'à nous, combien de milliers de grands et de petits poëtes ont célébré la rosé (4), ont fait des couplets à la rose ? Cette

---

(4) Malherbe a exprimé, on ne peut mieux, la courte durée de la rose, en parlant de la fille de M. Duperrier.

Mais elle était du monde, où les plus belles choses  
 Ont le pire destin ;  
 Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,  
 L'espace d'un matin.

fleur est donc pour nous, comme chez les anciens, l'emblème le plus séduisant des grâces et de la beauté, le symbole de la galanterie, de la mollesse et de la volupté.

Les Perses célèbrent encore une fête qui tombe vers l'équinoxe d'automne, nommée *Abrizan*; elle consiste à se faire réciproquement des visites en se jetant des roses à la figure. Ce sont eux qui bouchent les flacons de vin qu'on met sur leur table avec des roses.

En Pologne, on couvre de roses le cercueil d'un enfant; quand son convoi passe, on jette des fenêtres une multitude de roses.

En Turquie, on sculpte une rose sur le tombeau des jeunes filles.

En Allemagne, une fille déshonorée est forcée, le jour de son mariage, de mettre sur sa tête une couronne de roses au lieu d'une couronne de myrthe.

Dans les Indes, on distille une huile de rose, excessivement précieuse, qui sert dans les présens de souverains à souverains.

S'il était permis d'allier le sacré au profane, je dirais que l'église fait usage de la rose dans ses cérémonies les plus augustes, que c'est elle qu'on effeuille devant le Saint-Sacrement; je rappellerais cette antique institution de saint Médard, qui consistait à couronner tous les ans une rosière dans l'église de Salency : le prix de la vertu était un simple chapeau de roses. Depuis des siècles, cette pieuse institution a été religieusement observée. Souvent aussi l'on joignait une petite dot à la couronne : on supposait probablement que la rosière ne serait pas fâchée de se marier. De nos jours on trouve encore des rosières.... aux environs de Paris, dans les petits villages de Falaise et de Suresnes; et on les y couronne, à l'imitation de celle de Salency.

Dois-je enfin rappeler à mes lecteurs ces *rose blanche* et *rose rouge* si célèbres dans l'histoire d'Angleterre? ce nom était donné aux deux maisons d'Yorck et de Lancastré; après avoir duré plus de trente ans, cette querelle si sanglante finit par la destruction de la *rose rouge*.

CHARLES MALO.

## ENCORE UN MOT SUR L'UNIVERSITÉ.

DEPUIS vingt cinq ans on n'élève plus chez nous que pour renverser ; l'on y fait et l'on y défait sans cesse : la source de cette funeste manie est, sans doute, dans cette inconstance et cet amour des nouveautés qui caractérisent l'esprit français. On trouve plus expéditif et plus commode de détruire ce qui existe que de chercher les moyens de l'améliorer par de sages et lentes modifications, fruit des méditations et de l'expérience, et l'on oublie que les plus belles et les plus utiles institutions ne reçoivent que du temps le degré de perfection dont elles sont susceptibles (1). Ces réflexions s'appliquent naturellement à l'Université. Cette institution, essentiellement monarchique, est une de celles qui se concilient le mieux avec nos vieilles idées et nos anciennes formes. En recevant le dépôt de chaque génération nouvelle, l'Université met toute la jeunesse dans les mains du prince, et son premier soin est de former des citoyens et des sujets fidèles, nourris des sages maximes et de saines doctrines sur lesquelles reposent essentiellement les antiques libertés de la France, ainsi que l'honneur et la stabilité du trône.

Rollin définit ainsi l'Université de Paris, type de l'Université de France : « cette république littéraire, la mère et le modèle » de toutes les Universités du monde chrétien, qui, née dans le » palais même des rois, formée sous leurs yeux et sous leurs » auspices, a vu pendant tant de siècles sa gloire augmenter » de jour en jour avec les sciences qu'elle cultivait (2). Et ailleurs, en parlant de ce corps respectable, il rappelle sa *fidélité pour ses rois, son zèle pour la liberté de la France, sa fermeté dans la défense de la véritable doctrine, etc.* (3).

« L'Université de Paris, écrivait le pape Grégoire IX, est » un fleuve qui arrose et fertilise ; par la grâce de l'Esprit » Saint, non-seulement le royaume de France, mais encore » l'église universelle ; et le lit de ce fleuve est la ville même » de Paris, où la jeunesse de toutes les contrées de la terre, » s'empresse de venir puiser les eaux de la sagesse (4) ».

(1) On est toujours tenté de dire, avec le philosophe scythe, à ces hommes avides de destruction,

Quittez-moi cette serpe, instrument de dommage.

(2) Discours sur l'instruction gratuite.

(3) *Ibid.*

(4) Lettre à saint Louis et à la reine Blanche.

Henri IV, ce roi bien supérieur à son siècle, avait conçu le projet de centraliser l'Université de Paris et d'en étendre les avantages sur tout son royaume; mais la mort de cet excellent prince, aussi éclairé que bienfaisant, l'empêcha de réaliser cette grande vue qu'adoptèrent depuis, Louis XVI et l'assemblée constituante (5).

Ce qu'il y avait de justement reprobable et de choquant dans l'Université dite *impériale*, comme cet appareil militaire dont elle s'entourait et qui semblait annoncer qu'elle cherchait plutôt à former des soldats que des citoyens, des savans, des magistrats, etc., appartenait essentiellement à l'esprit du chef du gouvernement, et elle s'est empressée de faire disparaître ces vices de son règlement, dès qu'elle en a été la maîtresse (6).

Plusieurs améliorations se font encore désirer, et l'on ne peut qu'exprimer le vœu de les voir s'opérer promptement; nous indiquerons sommairement ici les principales:

Donner un titre plus modeste et plus analogue à ses fonctions et à ses devoirs, au chef de l'Université, celui de *recteur* entouré de tant de respects et d'honneur (7) dans l'ancienne Université, et à jamais illustré par tant d'hommes savans et vertueux; ne faire, comme précédemment, du rectorat, qu'une commission temporaire, et rétablir ses anciennes formes d'élection;

Réduire l'état-major de l'Université et ses dépenses;

Établir un mode régulier et invariable d'avancement;

Diminuer le nombre des académies: il existe plusieurs chaires académiques inutiles; ne point assimiler leurs cours dans les provinces à ceux du collège royal à Paris, car ce qui est bon dans la capitale d'un grand royaume, qui est en même temps celle des lettres en Europe, cesse de l'être dans une ville de département (8);

(5) Constitution de 1741.

(6) Arrêté du gouvernement provisoire qui supprime le régime militaire dans les lycées.

(7) Les rois de France avaient permis au recteur de l'Université de Paris un libre accès auprès de leurs personnes, sans distinction des heures ou des lieux où ils faisaient leur séjour. Des chanceliers de France firent placer le recteur au-dessus d'eux dans des assemblées académiques.

(8) Les cours des académies qui sont publics comme ceux du collège de France, sont déserts dans beaucoup de départemens, ou ne sont fréquentés que par des élèves des lycées et des écoles particulières.

Donner au premier fonctionnaire de l'Académie le titre de *modérateur*, au lieu de celui de recteur, réservé au chef de l'Université ;

Diminuer également le nombre des lycées ;

Multiplier le nombre des collèges ou écoles secondaires communales, bien préférables aux écoles secondaires particulières (9) ;

Compléter le système toujours imparfait des écoles primaires, et donner sur elles une action directe et immédiate : y faire également concourir les cours dont les directions et l'influence ne peuvent qu'être utiles ;

Enfin, placer l'Université dans les attributions du chancelier de France : avant la révolution, l'instruction publique était de son département. Magistrat suprême et inamovible, il imprime nécessairement à toutes les institutions de son domaine, un caractère de gravité et d'immuabilité qu'elles ne sauraient recevoir des autres ministres. Les fonctions d'instituteur de la jeunesse sont une véritable magistrature qui doit ressortir au chef de toutes les magistratures du royaume.

Au reste, on ne doit pas se dissimuler que plusieurs attaques portées dans les derniers temps à l'Université, ont eu pour but d'atteindre particulièrement l'homme de lettres et d'état à qui la belle définition de l'orateur convient si bien (10). Il flatta le maître, dit-on ; oui, mais comme Cicéron flatta César, comme les bons flattent les méchants ; non par aucun calcul personnel, par aucun motif d'intérêt particulier, mais uniquement pour les rendre bons, s'il est possible, et pour les ramener au goût du beau, du juste et de l'honnête par le sentiment de la gloire lorsqu'il parle à leurs cœurs. Heureux l'orateur, s'il peut les rendre sensibles au langage de cette passion des grandes âmes ! Le défenseur de Ligarius et de Marcellus (11) trouva des armes pour triompher de celui qui, jeune, versait des larmes devant la statue du héros de Macédoine, mais toute l'éloquence de Platon échoua contre les inclinations perverses du tyran de Syracuse.... Une autre leçon l'attendait à Corinthe !

En fixant ces idées fugitives sur le papier et en les consignait dans ce journal, je les offre à mes lecteurs, *non comme bonnes, mais comme niennes*, pour me servir des expressions du philosophe Montaigne. On peut, sans doute, proposer

(9) A l'exception des écoles de Sorèze, de Vendôme, de Pont-Levoy, etc.

(10) *Vir bonus dicendi peritus*. CICÉRON, de oratore.

(11) CICÉRON ; *pro Ligario*, *pro Marcello*.

d'utiles améliorations, des amendemens nécessaires au système actuel d'instruction publique en France,

On le peut, je l'essaye : un plus savant le fasse.

Plusieurs mémoires publiés sur cette matière, et qui sont les résultats de l'observation et des méditations de gens de lettres et de savans recommandables, ont déjà pu atteindre ce but. L'auteur de cet article a principalement eu vue de défendre contre d'injustes agresseurs et des détracteurs passionnés, un corps auquel il s'honore d'appartenir, et s'unit d'esprit et de doctrine.

Le baron de CRAZANNES,  
officier de l'Université royale de France ; de plusieurs  
académies nationales et étrangères, etc.

---

### SUR LES THÉÂTRES.

*A Monsieur le Rédacteur du Mercure de France.*

M. le rédacteur, je vous prie de vouloir bien insérer, dans votre prochain numéro, la réponse suivante aux observations de M. de S...e, et de M. H., concernant mon ouvrage sur les théâtres, couronné par l'académie de Bordeaux.

Agréé, je vous prie, le témoignage de ma parfaite considération.

A. DELPLA,

L'académie de Bordeaux remettait pour la troisième fois au concours la question : « Quels sont les moyens de faire concourir les théâtres à la perfection du goût et à l'amélioration des mœurs ? » lorsque j'entrepris de la traiter. Elle se plaignait de ce que les concurrens ne s'étaient pas pénétrés de l'importance de la question, de ce qu'ils n'avaient considéré les théâtres que comme un amusement indifférent sous tout autre rapport. Je compris qu'elle voulait une suite à la lettre de Rousseau sur les spectacles, parce que, dans sa critique, ce philosophe n'avait indiqué aucun moyen d'amélioration.

J'avais à chercher si l'esprit des théâtres tels que sont, était propre à produire des impressions favorables à la morale et au bon goût, et si cela n'était pas ainsi, je devais indiquer dans quel esprit ils devaient être conçus pour produire cet effet. L'académie couronna mon discours.

M. H. a des raisons qu'il ne nous dit pas, pour trouver très-mauvais qu'on puisse concevoir un meilleur système dramatique que celui que nous possédons (journal des Débats du 12 octobre).

Ennemi de toute perfection, il croit que les académies, gardiennes naturelles de la saine philosophie, et destinées à y ramener les hommes, que tant d'écrits frivoles et corrupteurs en éloignent sans cesse, n'ont plus rien à faire depuis qu'il fait des feuilletons, et Dieu sait quel genre de plaisanteries il invente pour prouver qu'il a raison, et que tout le reste n'a pas le sens commun.

Plus circonspect et plus sage, M. de S....e aborde franchement la question : il pense qu'une réforme de théâtres est presque impraticable, parce qu'ils tiennent à nos mœurs, et que tout ce qui tient aux mœurs d'une nation ne peut changer qu'avec ces mêmes mœurs. Cette objection paraît d'abord spécieuse; mais, 1°. la réforme proposée ne consiste pas à tout détruire et à tout renouveler, et de ce qu'on a fait quelques observations sur nos chefs-d'œuvre et autres bonnes pièces d'un ordre inférieur, il ne s'ensuit pas qu'il faille les proscrire; 2°. non-seulement nos mœurs ne sont pas celles du dix-septième siècle, mais nous en avons changé deux fois depuis, sous la régence, et sous la révolution et l'empire; nous sommes sur le point d'en changer encore. Notre comédie du siècle de Louis XIV tient si peu à nos mœurs actuelles, qu'il n'y a guère que le Misanthrope et quelques autres chefs-d'œuvre, dont le fond s'y puisse accommoder, parce que ces comédies philosophiques tiennent plus à l'homme de tous les temps et de tous les pays, qu'aux hommes de telle contrée et de telle époque. Le fond de l'homme est partout et toujours le même, mais ses formes varient à l'infini; elles varient trop rapidement parmi nous, où presque toujours la forme emporte le fond, tant il est peu solide, tant il serait nécessaire de le bien asseoir et de le fixer. Nous demandons à grands cris, depuis un demi-siècle, de bonnes institutions, des lois sages, et nous avons raison sans doute; mais les bonnes lois ne vont qu'avec les bonnes mœurs. Pour parvenir à ce noble but si justement désiré, il faut que nous soyons moins vicieux, moins frivoles, plus raisonnables; il faut que nous fassions de grandes réformes; celle de notre système dramatique n'est pas des moins importantes. Elle se fera peu à peu, si le gouvernement et les bons citoyens le veulent.

Je ne crois pas non plus, avec M. de S....e, que l'indifférence du public français, pour les tragédies nationales, ait fait donner la préférence à celles dont le sujet est pris de l'histoire des anciens ou des étrangers. Si Corneille, Racine, Voltaire, s'étaient appliqués à mettre notre histoire sur la scène, croit-on que leurs tragédies nationales eussent été moins bien reçues que

celles qu'ils nous ont données? Le Cid, Zaire, Tancrède, la plupart des tragédies de Racine ne sont-elles pas éminemment françaises, quoique le sujet en soit étranger? Non-seulement nos poètes ne sont point astreints à la fidélité historique pour les époques reculées de notre histoire, mais ils pourraient encore inventer entièrement des sujets de tragédie, en les rattachant à nos anciennes institutions et à quelque époque de nos temps héroïques, comme on en a usé pour tant de tragédies que nous admirons. Cette indifférence pour les tragédies nationales, ajoute M. de S...e, peut tenir à notre peu d'esprit public; mais la littérature, le théâtre surtout contribuent puissamment à créer, à entretenir l'esprit public, quand on les dirige vers ce but; et si l'on n'a pas encore osé mettre notre histoire sur le théâtre; il est temps, il est urgent, il est indispensable qu'on l'ose enfin.

Je me suis attaché surtout à montrer combien le système comique des anciens, que nos premiers auteurs ont adopté et suivi aveuglément, sans s'embarrasser s'il était contraire ou conforme à la morale publique, avait donné une fausse et dangereuse direction à notre comédie, indiquant en même temps le genre de comédies existantes et à faire, qui conviendraient sous tous les rapports. Que m'a-t-on répondu? que je devais m'amuser comme tant d'autres de ces choses qui ne tendent qu'à nous corrompre. Je suis reconnaissant de cette bienveillante invitation; mais malheureusement je n'aime à rire que quand tout le monde rit. Qu'on fasse donc que le petit nombre d'hommes qu'endoctrinent, et font rire depuis long-temps Régnard et ses imitateurs, cessent enfin de faire pleurer la nation, et je rirai de bon cœur avec tout le peuple français.

Après avoir fait tout son possible pour montrer sous un faux jour l'ouvrage qu'il s'était chargé de faire connaître, M. H. a pris pour un moment le ton dont il n'aurait pas dû s'écarter, pour me faire une observation sur la fatalité, comme principal ressort dans la tragédie des Grecs. Je suis obligé de lui faire observer à mon tour que, si la fatalité était à sa place dans la tragédie des Grecs, parce qu'ils y croyaient, elle est déplacée dans la nôtre, parce que nous n'y croyons pas; que, s'il est vrai que, dans toute croyance religieuse, la seule volonté des dieux fait la vérité, la justice, la vertu; il est également vrai que les actions que commettent ou font commettre les dieux, ne sauraient être des crimes aux yeux des hommes; que, d'après ce principe, si Phèdre, par exemple, peut paraître malheureuse, elle ne saurait du moins nous paraître ni se

croire coupable, puisqu'elle brûle d'un amour incestueux, non par sa volonté propre, mais par l'irrésistible volonté des dieux. Phèdre est, en quelque manière, dans tout le cours de son rôle, dans le cas où se trouve Amphytrion, au dénouement de la comédie de ce nom. Ce pauvre Amphytrion, après avoir fait un grand vacarme pour découvrir son rival et venger son outrage, apprenant enfin que ce rival est un dieu, baisse humblement la tête et se résigne, persuadé qu'un homme ne peut être déshonoré par un dieu. Phèdre devrait, ce semble, aussi se résigner tranquillement à son sort, et imposer silence à Thésée, en lui disant : « Venus le veut, et loin d'être coupable, on fait son devoir quand on obéit aux dieux ». Que M. H. ajuste comme il pourra cette observation à la sienne, et qu'il convienne que nos grands tragiques auraient mieux fait de mettre notre histoire sur le théâtre, que d'y transporter la fatalité.

M. H. nous affirme qu'il est faux que la punition du crime le fasse haïr davantage. Si M. H. s'était donné la peine de lire attentivement l'ouvrage dont il devait rendre compte, il ne se serait pas cru obligé de défendre une chose qu'on ne lui a pas contestée; il y aurait vu seulement qu'il ne faut pas peindre les scélérats de manière à leur créer des admirateurs et des imitateurs. Dans la comédie, ajoute-t-il, le vice est toujours livré à la haine, au mépris. M. H. doit savoir, au contraire, que, dans la plupart de nos comédies, il n'est livré qu'au ridicule, que trop souvent même il n'y est qu'aimable, séduisant, et que parfois la vertu y est tournée en dérision. Il me défie de lui citer une seule pièce *estimée*, dont la moralité soit qu'il y a de l'avantage à être vicieux. *Estimée*, voilà déjà une concession; reste à savoir quelles sont les pièces estimées et celles qui ne le sont pas, d'après M. H. Quant à moi, j'ai donné mon avis au public à cet égard; j'ai cité, désigné plusieurs comédies dont la moralité est très-immorale; je pourrais lui en citer cent autres, mais il les connaît aussi-bien que moi.

Mes critiques n'ont considéré le théâtre que sous le rapport littéraire, tandis que mon sujet me portait à le considérer uniquement sous le rapport de la morale et du goût. Ils se sont récriés sur ce que j'admets le drame, et je m'y étais attendu; mais voulant seuls avoir raison, ils se sont bien gardés de parler des raisons que j'ai données pour prouver son utilité. Ils n'ont pas dit à leurs lecteurs que je n'admets point ce genre tel qu'il est aujourd'hui, mais tel qu'il peut être lorsque de grands talens l'auront porté au degré de perfection dont il est susceptible. Peut-on supposer d'ailleurs que M. H., faiseur

de drames et admirateur passionné de ce genre, ait parlé sérieusement dans cette occasion (1) ?

Rien n'est plus facile que de plaisanter sur toutes choses ; mais loin de me persuader que j'ai mal vu , mes critiques n'ont fait que me convaincre davantage que, si notre système tragique est le plus parfait de tous , il n'est cependant pas exempt de graves défauts , sous le rapport de la morale ; que , malgré nos chefs-d'œuvres comiques que toutes les nations nous envient , il n'en est pas moins certain que les trois quarts de nos comédies sont indécentes , immorales ou trop futiles ; que notre système comique n'est nullement en harmonie avec nos institutions , nos mœurs actuelles ; et , qu'en un mot , une amélioration dans notre système dramatique est aussi nécessaire , aussi désirable que facile.

Je terminerai cette réponse en proposant à ces Messieurs la question suivante :

« Est-il indifférent que les principes des arts et l'usage ou l'abus qu'on en fait , soient conformes ou contraires à l'ordre public ? » C'est par une bonne solution de cette question , et non par de vaines plaisanteries qu'on peut me prouver que j'ai tort ou raison , et , en attendant qu'ils nous la donnent , je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans une note du discours critiqué : « Comment veut-on qu'il y ait quelque chose de stable chez des peuples ainsi civilisés , lorsque des institutions si corruptrices sont ainsi opposées aux institutions conservatrices ?.... »

A. DELPLA.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

**SPECTACLES par ordre.** — Les grands théâtres ont été successivement honorés de la présence de sa majesté et de la famille royale. A l'Opéra , on a donné *la Vestale* ; au Théâtre-Français , *Britannicus* et *les Héritiers* ; à Feydeau , *une Heure de Mariage*, *les Rendez-Vous Bourgeois* et *le Nouveau Seigneur de Village* ; à l'Odéon , *il Matrimonio Secreto* et *la Petite Ville*. De tous ces spectacles , le plus analogue à la circonstance était celui des Français ; l'heureuse application des vers admira-

(1) Il nous semble que notre correspondant se trompe ici. Nous ne connaissons aucun drame de M. H. , et nous sommes loin de croire qu'il ait jamais témoigné de l'admiration pour ce genre.

(Note des Rédacteurs.)

bles de Burrhus, au quatrième acte, a excité un enthousiasme universel.

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :  
Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime.  
On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;  
Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;  
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ;  
Je vois voler partout les cœurs à mon passage.

Cette tirade, qui présente à la fois une peinture si vraie de Louis-le-Désiré, et la critique indirecte de la farouche tyrannie de Buonaparte, a été répétée par Saint-Prix, d'après la demande du public. Cet acteur a mis beaucoup de sensibilité dans son accent, et il a été l'interprète des sentimens qui animent tous les bons Français.

*Téâtre-Français.* — Reprise d'*Ésope à la Cour*. Les comédies épisodiques, appelées aussi *pièces à tiroir*, demandent peu d'art. L'auteur y introduit un personnage qui reste presque toujours sur le théâtre, et auquel s'adressent ceux qui veulent lui parler. Il n'y a aucune liaison entre les scènes, et ce genre est très-défectueux par lui-même : Boursault lui doit cependant toute sa réputation, fondée sur *Ésope à la Cour*, *Ésope à la Ville* et *le Mercure Galant*. Molière l'avait devancé dans cette carrière par la comédie des *Fâcheux*. Le dénouement d'*Ésope à la Cour* est intéressant, mérite rare dans une comédie épisodique ; mais on le trouve dans la fable de La Fontaine, intitulée *le Roi et le Berger*. Ésope, devenu le ministre de Crésus, roi de Lydie, est en grande faveur auprès du monarque, ce qui le rend odieux aux courtisans, surtout à Thrasybule et à Tirrène, qui l'accusent de cacher dans un coffre, qu'il visite secrètement tous les jours, plusieurs millions, fruit de ses vexations. Crésus ordonne qu'on apporte le coffre dans lequel Ésope avoue qu'il renferme tout ce qu'il a de plus précieux. On l'ouvre en présence du roi ; qu'y trouve-t-on ? l'habit d'esclave d'Ésope, qui s'écrie :

Habit vil, mais qu'on porte avec tranquillité,  
Qu'inventa la pudeur, et non la vanité.

Ses accusateurs confondus sont abandonnés à son ressentiment, ce qui amène une situation théâtrale. Après avoir joui quelque temps de leur embarras, il leur pardonne.

Il y a encore une autre situation très-intéressante dans *Ésope à la Cour*, celle où Rodope, rappelée à son devoir par

une fable du philosophe, se jette aux pieds de sa mère, qu'elle avait méconnue. La fiction de l'auteur s'est (dit-on) réalisée un jour au sortir de la représentation de la pièce, et ce n'est pas le seul exemple qu'on pourrait citer de l'influence salutaire du théâtre sur les mœurs. Aujourd'hui la scène, loin d'avoir produit de l'effet, a fait rire quelques jeunes gens du parterre, accoutumés à lire dans des feuilletons que la vertu et les beaux sentimens étaient ridicules au théâtre, à l'exception des tragédies, où l'on veut bien encore leur accorder une place. En général, *Ésope à la Cour* est une pièce très-morale et très-philosophique; il y a aussi de la gaieté et des détails heureux dans la grande scène de M. Griffet, où il expose ce que c'est que *le tour du bâton*. Le style, quelquefois négligé et diffus, a le mérite du naturel et de la facilité; plusieurs vers sont dignes d'être retenus, et l'on a applaudi avec enthousiasme l'heureuse application de ceux-ci :

Pour aller à la gloire, il suffit d'être juste,  
Et père de son peuple est un titre plus grand  
Que ne le fut jamais celui de conquérant.

Néanmoins, l'ensemble de la représentation a été froid, et le public semblait impatient d'entendre, à presque toutes les scènes, Ésope citer une fable. Peut-être cette impression défavorable tenait-elle en partie au débit. On désire principalement dans ce genre une simplicité familière que Fleury n'a pas. On ne saurait trop louer le zèle de cet acteur, qui, pour monter l'ouvrage, a appris le rôle le plus long qu'il y ait au théâtre, (il renferme au moins les deux tiers de la pièce); mais souvent ses moyens ne répondent plus à ses intentions. Il était d'ailleurs fort mal secondé; Armand n'a point la tenue ni la dignité nécessaires pour représenter convenablement le personnage du roi. Quant à la tradition reçue de jouer la pièce en habits français, elle est si ridicule, qu'on ne peut concevoir l'attachement que lui conservent les comédiens. Ils représentent *Amphytrion* avec le costume antique; que n'en font-ils autant pour *Ésope à la Cour* et pour *Démocrite*? Si quelques vers, quelques scènes même de l'ouvrage, sont plutôt dans les mœurs françaises que dans celles de la Grèce et de la Lydie, il vaudrait mieux les supprimer que de maintenir un usage destructif de toute illusion, de toute vérité, et que les gens de goût s'accordent tous à condamner.

*Théâtre Feydeau.* — Première représentation de la *Noce écossaise*, opéra-comique en un acte, paroles de M..., musique de M. Dugazon.

Encore une nouveauté tombée ! Il faut avouer que les sociétaires du théâtre Feydeau ne sont pas heureux dans le choix de leurs pièces. Ils feraient bien mieux de varier davantage leur répertoire, de remettre à l'étude, et de monter avec soin d'anciens ouvrages consacrés par l'opinion publique, que de donner tant de bluettes insignifiantes. Depuis long-temps les amateurs de la bonne musique attendent la reprise de *L'Amitié à l'Épreuve* et des *Mariages Samnites*, et leur espoir n'a point encore été rempli. *L'Amitié à l'Épreuve* avait été (dit-on) défendue par la police, parce que la scène se passait en Angleterre ; je crains que ce ne soit une mauvaise excuse. *Tom Jones à Londres* se jouait aux Français à l'époque de cette prétendue défense ; il est donc probable qu'elle n'a point existé, et le long intervalle écoulé depuis que l'obstacle n'existe plus, confirme cette présomption. Si du moins on nous donnait quelques ouvrages nouveaux qui, sans avoir le mérite de *Joconde*, fussent propres à attirer le public ! Mais, depuis ce charmant opéra-comique, aucune nouveauté de Feydeau n'a réussi, si ce n'est la petite pièce des *Héritiers Michau* et *Jeannot et Colin*, que la comparaison avec *Joconde* et des éloges indiscrets avaient d'abord fait juger trop sévèrement, mais qui procure actuellement au théâtre d'assez abondantes recettes. *La Noce écossaise* ne vaut guère mieux que *le Premier en Date* ; essayons d'en donner une idée.

Williams, fermier écossais, veut marier sa fille Betsy avec un jeune villageois nommé John, dont la simplicité contraste trop peut-être avec l'espièglerie de sa prétendue. Le mariage va se célébrer à l'église, lorsque le jeune lord Alfred, que Williams a élevé, arrive avec miss Clara, pupille du lord Clarendon, qu'il a enlevée. Le tuteur, voulant forcer miss Clara à épouser son neveu, le lord Wilmore, capitaine de vaisseau, les deux amans ont fui ensemble, et on les poursuit. L'annonce de la prochaine arrivée du lord Clarendon et de son neveu jette lord Alfred et miss Clara dans un grand embarras ; mais, comme lord Wilmore n'a jamais vu sa prétendue, Betsy propose à celle-ci de prendre ses habits de mariée, et d'aller à sa place à l'église, où elle épousera lord Alfred, habillé aussi comme John. Tout cela s'exécute, et, pendant la cérémonie du mariage, Betsy et John, restés seuls à la maison, prennent, pour s'amuser, le costume de ceux qui les représentent à l'église, et se font l'amour à la manière des grands seigneurs ; mais ils sont guettés par un domestique du lord Wilmore, qui, trompé par leurs habits et leurs discours, les prend pour les deux fugitifs, et court avertir son maître, qui vient pour les surpren-

dre. Betsy fuit, John reste, et soutient son rôle jusqu'au moment où lord Wilmare lui propose de boxer. Betsy, toujours en demoiselle, accourt pour les séparer, et, continuant à jouer le rôle de miss Clara, elle paraît à lord Wilmare si peu digne de son amour, qu'il renonce volontiers à sa main, et la cède à son rival; il annonce cette résolution à lord Clarendon, qui vient d'arriver, et qui, sur son refus, veut, malgré ses soixante ans et sa goutte, épouser lui-même sa pupille. Dans ce moment, toute la noce revient de l'église : Clara et Alfred sont mariés, le notaire tient le contrat; que lord Wilmare fait signer à lord Clarendon, qui demande, selon la coutume, à embrasser la mariée. Clara s'avance, le tuteur la reconnaît : il veut d'abord se fâcher, mais le mariage est fait, il vient de signer lui-même le contrat. Il cède donc, et la pièce finit comme la plupart des comédies et des opéras comiques.

L'enlèvement de miss Clara me paraît choquer les convenances adoptées sur nos théâtres, et l'auteur lui-même l'a si bien senti, qu'il a donné à la jeune miss une vieille gouvernante pour compagne; ce moyen, imaginé pour prévenir l'objection, est loin de la détruire. On pourrait encore condamner avec raison l'in vraisemblance du noeud de la pièce; mais toutes ces critiques auraient disparu si l'ouvrage eût amusé. Malheureusement il a produit l'effet contraire; à l'exception de la scène où John et Betsy parodient la classe élevée d'une nation illustre, dont il vaudrait beaucoup mieux imiter le patriotisme et l'esprit public, que de ridiculiser les manières. Il paraît que l'auteur comptait sur l'effet de cette scène, puisque le titre primitif de son ouvrage était (dit-on) *la Noce Béarnaise*: je crois cependant qu'il s'est trompé, et que le souvenir du bon roi, les allusions qui pouvaient en résulter, présentaient un cadre beaucoup plus heureux. Le poëme a généralement ennuyé; mais les *applaudisseurs* d'office ont bien rempli leur devoir. D'après leur demande, on est venu annoncer que la musique était de M. Dugazon; l'auteur des paroles, prudemment, n'a pas voulu se faire connaître. Ainsi que *le Premier en date*, *la Noce écossaise* ressemble plus à un vaudeville qu'à un opéra: elle n'offre presque rien au développement du génie musical. M. Dugazon saura à l'avenir que ce qui convient aux théâtres des Variétés et du Vaudeville est déplacé à Feydeau; puissent nos chansonniers, s'ils travaillent encore pour ce spectacle, se pénétrer aussi de cette vérité! On a beaucoup applaudi ces deux vers:

Plus on a de science,  
Moins on a de vertus.

Cette maxime, empruntée à Rousseau, est un des paradoxes les plus insoutenables de cet écrivain célèbre : pourquoi la répéter ? Si quelque cause eût pu faire réussir l'ouvrage, ç'aurait été le jeu si vrai et si piquant de madame Gavaudan, qui a été dans la *Noce écossaise* ce qu'elle est toujours. Mais la seconde et la troisième représentations n'ayant attiré personne, je ne crois pas qu'on soit tenté d'en donner une quatrième.

*Sylvain, la Mélomanie, le Tableau parlant*, spectacle délicieux pour les amateurs de bonne musique ! Trois chefs-d'œuvres dans un genre tout-à-fait différent ; une trentaine de morceaux, parmi lesquels il n'en est presque aucun de faible, et une très-bonne exécution. Aussi, les vifs applaudissemens donnés aux acteurs étaient-ils de bon aloi ; faciles à distinguer de ceux que prodiguent sans discernement les *claqueurs* du parterre, ils étaient la véritable récompense du talent. Madame Duret a chanté le rôle d'Hélène avec l'expression et le goût qu'elle y met toujours ; Chenard a été pathétique dans *Sylvain*, et très-gai dans le mélomane ; sa belle voix, qui a encore conservé tout son éclat, s'y déploie avec beaucoup d'avantage. Le chant de mademoiselle Regnault, dans *le Tableau Parlant et la Mélomanie*, lui a mérité le suffrage des connaisseurs, qui le lui ont prouvé par des témoignages multipliés de leur satisfaction ; Ponchard en a aussi obtenu avec justice. Moreau s'est fort bien tiré du rôle de Crispin. Quant au *Tableau Parlant*, c'est peut-être, de tous les ouvrages du théâtre Feydeau, celui qui est calculé avec le plus d'ensemble ; tous les artistes qui y paraissent méritent des éloges. Le seul regret qu'ait laissé cette charmante soirée, c'est de n'y point voir madame Boulanger dans la soubrette de *la Mélomanie* ; pourquoi ne joue-t-elle pas un joli rôle qui lui conviendrait si bien ? Ce chef-d'œuvre de M. Champein prouve que, même en France, une excellente musique peut faire réussir une pièce ; le poème ne vaut guère mieux que les opéras buffas d'Italie. Il y a très-peu de dialogue parlé, et c'est bien d'après un tel système qu'un opéra doit être composé. N'y insérer qu'un très-petit nombre d'airs, ou des couplets, c'est sortir du genre, c'est empiéter sur le domaine de la comédie et du vaudeville.

*Théâtre de l'Odéon.* — Premières représentations de *Pas plus de six Plats*, comédie en trois actes et en prose, imitée de l'Allemand, et de *Henri IV à Meulan*, comédie en un acte et en prose, de M. Merville.

Ces deux nouveautés, données au bénéfice de Perroud, dont le public apprécie le talent, avaient attiré un nombreux audi-



toire. Cet empressement n'était pas seulement dû au juste intérêt qu'inspire l'acteur ; la curiosité de voir un ouvrage qui avait fourni à M. Étienne le sujet et même plusieurs détails de *l'Intrigante*, n'était pas un stimulant sans activité pour ceux qui s'attendaient à trouver, dans la pièce nouvelle, le pendant de *Conaxa*. Mais autant les *Deux Gendres* l'emportent sur *l'Intrigante*, autant *Conaxa* est-il supérieur à *Pas plus de six Plats*. Il serait inutile de s'étendre sur un ouvrage mort en naissant, et qui a mérité sa chute.

*Henri IV à Meulan* a été plus heureux. On connaît le dévouement de la veuve Leclerc, qui, la veille de la bataille d'Ivry, donna à Henri IV cent mille francs pour calmer le mécontentement de son armée, dont la solde était fort en retard. Ce trait historique, exposé déjà avec succès dans une jolie pièce du théâtre des Variétés, a fourni le sujet de celle de l'Odéon. L'auteur y a joint, comme de raison, un épisode d'amour. Classac, Gascon d'origine, et riche bourgeois de Meulan, est amoureux de Gabrielle, fille du baron de la Cécinière, gentilhomme ruiné, qui dédaigne l'alliance d'un roturier. Une autre raison motive son refus ; il est ligueur très-obstiné, et Classac est zélé royaliste. Henri, sous le costume d'un simple officier, vient, accompagné de Crillon, chez madame Leclerc, chercher la somme qui doit empêcher la désertion d'une partie de son armée. L'argent est prêt ; mais comme madame Leclerc est invitée à souper chez son voisin Classac avec le baron de la Cécinière et la jeune Gabrielle, elle n'a rien de prêt pour ses voyageurs pressés par la faim, et engage Classac à céder le repas dont il vient manger sa part. De tous les convives lui seul a reconnu le roi, mais il n'en fait rien paraître. Ce n'est qu'au dessert qu'il laisse éclater sa joie, en nommant le bon Henri, aux genoux duquel il se précipite, en le suppliant de lui accorder des lettres de noblesse, puisque cette illustration peut seule lui permettre de prétendre à la main de sa chère Gabrielle. Le baron converti jure au roi une fidélité à toute épreuve, et la pièce se termine par l'heureuse nouvelle de la soumission de Paris à son prince légitime.

Les applaudissemens donnés à cette pièce sont dus principalement au sujet. A l'exception de quelques allusions heureuses, qui ont été saisies avec enthousiasme, elle n'offre rien de bien saillant. En la comparant avec *Henri IV et d'Aubigné*, *Henri IV et le Laboureur*, toujours vus avec plaisir à l'Odéon, il est facile de prévoir que son succès ne sera pas à beaucoup près aussi durable.

Reprise de *la Griselda*, opéra en deux actes, musique de M. Paër; début de madame Mainvielle-Fodor.

Je me félicite d'être du nombre de ceux qui ont conseillé à madame Mainvielle-Fodor de débiter à l'Opéra-Buffera; son amour-propre et la caisse de l'administration ont également gagné à ce parti. Elle avait déjà paru avec beaucoup de succès au Théâtre Feydeau; mais, il faut l'avouer, elle n'y était point nécessaire, et réduite après ses débuts à ne jouer qu'au refus de ses concurrentes, qui rarement sans doute le lui auraient permis, sa position y eût été fort désagréable. Elle sera au contraire très-utile à l'opéra italien, où elle remplira les rôles de madame Barilli, tandis que madame Morandi remplace madame Festa: on lui devra sans doute la remise de plusieurs compositions charmantes, qu'on n'entend plus depuis long-temps. Le premier air de madame Mainvielle dans *la Griselda*, chargé de roulades difficiles et sans agrément, ne lui est pas favorable; mais bientôt on l'a vue recouvrer tous ses avantages, surtout au deuxième acte, et dans le grand air pathétique avec accompagnement de violon obligé; ce morceau lui a obtenu les suffrages de tous les vrais connaisseurs, et elle y a été applaudie avec enthousiasme. On doit encore des éloges à son jeu, où elle a mis de la décence et de l'expression; il avait perdu la gêne et l'embarras qu'on y remarquait à Feydeau. Aussi a-t-elle ramené à l'Odéon un public qui semblait en avoir oublié le chemin: à chaque représentation où elle a paru, la salle a été pleine.

Il faut cependant en convenir, aux yeux de quelques ultramontains, et même de quelques Parisiens enthousiastes exclusifs, qui, répétant les sarcasmes de J.-J. Rousseau sur un genre de musique qui depuis long-temps n'existe plus, semblent ne venir à l'opéra italien que pour décrier nos autres spectacles lyriques, madame Mainvielle a un défaut qui ne saurait obtenir grâce, c'est celui d'être née en France. A les entendre, aucune cantatrice française, aucun opéra français ne sauraient être bons. Ils ignorent donc que les plus fameux compositeurs d'Italie, les Piccini, les Sacchini, les Paësiello, sont venus composer à Paris des opéras dans notre langue, et se sont montrés jaloux d'obtenir nos suffrages. Gardons en tout un juste milieu. L'exécution du chant est en général fort supérieur chez les Italiens, et l'orchestre de l'Opéra-Buffera n'a point d'égal à Paris; mais si le chant des opéras italiens a quelquefois plus de suavité que celui des nôtres, il lui est aussi bien inférieur pour la vérité de l'expression, surtout dans la tragédie, chargée en Italie de roulades et d'ornemens déplacés. Quelle pro-

digieuse distance du *Pirro* de Paësiello à notre *Dillon* et à notre *OEdipe* !

Les éloges donnés à madame Mainvielle ne sauraient affaiblir le mérite de madame Morandi, dont le jeu est rempli de grâce, d'esprit et de finesse. Profitant des avis qui lui ont été donnés, elle n'a plus les défauts qu'on lui reprochait justement à ses débuts, et sait se renfermer dans la juste mesure que prescrivent les convenances de notre scène. Le timbre de sa voix est peu flatteur, mais elle en tire avec goût tout le parti possible. Les rôles sérieux seront l'apanage de madame Mainvielle ; les rôles gais, celui de madame Morandi, qui, très-agréable dans *les Nozze di Figaro*, dans *Il Fanatico in Berlino*, dans *la Molinara*, concourt au succès de ce dernier opéra, où le chant de Porto est si ravissant ; et quelle musique, surtout au deuxième acte ! Les duos de la meunière et du notaire travesti en meunier, sont d'un charme impossible à décrire ; il faut les entendre. Les accompagnemens n'en sont point chargés ; c'est à la mélodie seule qu'est dû tant d'effet. La musique de *la Griselda* n'a pas été composée d'après ces principes ; beaucoup de roulades et de difficultés, un luxe recherché et quelquefois peu analogue à la situation dans la partie instrumentale, s'y font remarquer ; mais si l'on improuve quelquefois le goût du compositeur, il faut aussi rendre justice à son talent, à la mélodie de plusieurs morceaux, au joli air du père de *la Griselda* dans le premier acte, aux deux duos du second ; souvent redemandés, aux airs du marquis et de *la Griselda* qui les suivent. En général, presque tout ce second acte est charmant ; le premier ne le vaut pas.

On a souvent parlé de la translation de l'Opéra-*Buffa* au Théâtre Favart ou à celui de Louvois ; je ne la crois point encore décidée. Serait-il juste d'ôter aux habitans du faubourg Saint-Germain le seul spectacle lyrique qui soit dans leur quartier ? Ce n'est pas d'ailleurs au local qu'il faut attribuer l'abandon qu'il a éprouvé momentanément. L'expérience a prouvé (et madame Mainvielle vient encore de le confirmer) que l'éloignement des distances n'empêchait point les amateurs d'aller à l'Odéon, lorsque le spectacle pouvait les attirer. Que l'opéra italien redevienne ce qu'il était il y a deux ans, on s'y rendra avec le même empressement, et la salle peut contenir un bien plus grand nombre de spectateurs, circonstance qui doit influencer beaucoup sur la détermination. MARTINE.

## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS , etc.

*Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français*, par M. de Châteaubriand. Seconde édition. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Lemerchant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.

*Almanach des Dames pour l'année 1815*. Volume de format in-16, très-soigneusement imprimé sur papier velin, orné d'un frontispice à vignettes, de huit jolies gravures de M. Forssell, et d'une romance en musique gravée.

Cet Almanach, qu'on voudra bien ne pas confondre avec les imitations qui en ont été faites sous le titre de *Petit Almanach des Dames*; — *Almanach dédié aux Dames*, etc. paraît depuis quatorze ans avec un égal succès.

Particulièrement consacré aux dames, il doit l'accueil flatteur qu'il n'a cessé d'obtenir, en partie au choix scrupuleux de morceaux de poésie ou de prose qui y sont admis, et en partie aussi à l'exécution typographique et à celle des gravures : les efforts soutenus de l'éditeur, pour rendre ce recueil de plus en plus digne de suffrage, se reconnaîtront encore dans le nouveau volume que nous annonçons.

Prix de l'*Almanach des Dames* dans les différentes reliures : broché, 5 fr.; relié en papier, avec étui doré sur tranche, 7 fr.; relié en veau doré, 7 fr.; en maroquin très-élegant, 9 fr.; en maroquin avec étui papier maroquin, 9 fr. 75 c.; en maroquin doublé en tabis, 10 fr.; en papier glacé, papier *idem*, 10 fr.; en papier fond d'or et d'argent, 12 fr.; en satin fond d'or et d'argent, 12 fr.; en satin brodé d'or, étui papier glacé, 12 fr.; en soie double de tabis, étui de maroquin ou soie avec une peinture sur la couverture du volume, 24 fr.; en moire, étui en moire, couleurs diverses, arabesques, dorure élégante, 18 fr.; en moire, avec étui en maroquin, 18 fr.; en velours très-élegant, avec étui en moire, 20 fr.; en moire, avec peinture sur la couverture du volume, étui moire, 24 fr.; en moire, étui moire, avec paysages peints sur l'étui de la couverture, 30 fr.

A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17, faubourg Saint-Germain.

*Fables nouvelles*, en vers, divisées en neuf livres. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Dédiées à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Par madame A. Jolliveau, de l'Athénée des Arts, de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, etc. Un vol. in-18. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Janet et Cotelle, libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 17.

*Mémoires sur la guerre des Français en Espagne*, suivis de pièces justificatives et de lettres tirées de la correspondance de quelques-uns des principaux personnages qui ont joué un rôle important dans cette guerre; par M. de Rocca, officier de hussards et chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur. Un vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Gide fils, libraire, rue Saint-Marc, n° 20; et chez H. Nicolle, rue de Seine, n° 12.

*Essai sur l'esprit de l'éducation du genre humain*. Ouvrage dédié à la patrie. Par Joseph Alphonsé. Prix, 7 fr., et 7 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez l'Auteur, rue Sainte-Hyacinthe, hôtel d'Anvers, n° 33; chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; et à Strasbourg, même maison de commerce.

*Galerie de Rubens*, décrite en vers latins, par M. Charbonnet, ancien recteur de l'Université de Paris. Brochure in-8°. Prix, pap. fin, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port; pap. velin, 2 fr. 50 c., et 2 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez H. Nicolle, rue de Seine, n° 12.

*Lettre à S. E. Mgr. le prince de Talleyrand Périgord*, ministre et secrétaire d'état de S. M. T. C. au département des affaires étrangères, et son plénipotentiaire au congrès de Vienne; au sujet de la traite des nègres; par M. Wilberforce, écuyer, membre du parlement britannique. Traduite de l'anglais. Brochure de 98 pages in-8°, imprimée à Londres en octobre 1814, et réimprimée à Paris chez Crapelet. Prix, 1 fr. 25 c. Se vend chez les marchands de nouveautés.

*Mercure de France*, depuis l'an 8 (1800) jusques et y compris l'année 1814. Soixante-un volumes in-8°, brochés; collection très-rare.

Autres collections depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1807 (époque où *la Décade* a été réunie au *Mercure*) jusques et y compris l'année 1814. Trente-deux volumes in-8°, brochés.

S'adresser à M. Hubert, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 40, ou au bureau du *Mercure*, rue Hautefeuille, n<sup>o</sup> 23.

On peut se procurer aux mêmes adresses *la Décade*, ou *Revue philosophique*, en cinquante-quatre volumes (1<sup>er</sup> floréal an 2 au 30 septembre 1807): on se charge aussi de compléter les collections de ces deux journaux.

*Art de soigner les pieds*. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée. Prix, 50 c., et 75 c. franc de port. A Paris, chez madames Guishin, mère et fille, pédicures, rue Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 199. — Un pommade pour les cors se vend 5 fr. avec l'édition, ainsi que l'eau divine pour la toilette des pieds, 5 fr.

*La Guirlande de Flore*, par M. Charles Malo.

Le prix broché de cet ouvrage, imprimé sur papier velin superfine, orné de seize planches dessinées par le célèbre Tessera, et supérieurement coloriées, est de 6 fr. broché.

Il en existe des reliures de plus grand prix.

La Guirlande se vend chez Janet père, rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 59.

Le 15 octobre courant, monseigneur le chancelier de France a bien voulu confirmer par son approbation la publication de l'ouvrage périodique intitulé: *Annales du Notariat*, dont MM. Dageville, notaire honoraire de Marseille; et Fonquet, avocat à la cour royale de Paris, sont aujourd'hui les éditeurs. — Ce recueil, qui compte près de douze années d'existence, est spécialement destiné à donner aux notaires la connaissance de tout ce qui peut les intéresser en législation et en jurisprudence. Jusqu'ici son utilité a été constamment reconnue.

Il paraît par cahier de six feuilles in-8° chaque mois, l'abonnement est de 22 fr. par année, les deux parties, ou 15 fr. pour celle du notariat seulement. Les bureaux sont à Paris, rue Beaubourg, n<sup>o</sup> 51.

*Buste du Roi, exécuté de grandeur naturelle par M. Bosio, d'après les ordres de Sa Majesté.*

Parmi les productions des arts qui composent le salon d'exposition de cette année, on distingue le buste du roi, par M. Bosio, l'un de nos plus habiles statuaires. Il réunit au mérite d'une exécution très-soignée la plus parfaite ressemblance, c'est-à-dire, cette expression de noblesse et de bonté qui caractérise la physionomie du roi. En un mot, cet ouvrage, que l'artiste a exécuté sous les yeux mêmes de Sa Majesté, est généralement regardé comme un chef-d'œuvre de l'art.

MM. Henraux aîné et compagnie (1), qui ont acquis la propriété de ce

(1) MM. Henraux aîné et compagnie, propriétaires du dépôt de sculptures modernes, établi rue des Francs-Bourgeois, n<sup>o</sup> 14, au Marais. On

beau buste, le seul qui soit avoué par le roi, croient devoir prévenir, afin que l'on soit en garde contre les contrefaçons, toujours defectueuses, que tous les bustes, soit en marbre, soit en plâtre, qu'ils livreront, porteront leur cachet et le nom de M. Bosio, sur une plaque d'argent placée sur le piedouche du buste (2).

MM. Henraux sont également propriétaires d'autres bustes très-intéressans, qui font aussi partie de l'exposition publique de cette année; ce sont ceux de Henri IV et du pape Pie VII. Ces deux morceaux, que l'on doit au ciseau de M. Milhomme, l'un des anciens élèves les plus distingués de l'Académie française des beaux-arts à Rome, sont exécutés avec beaucoup de soin et de perfection. Ils offrent avec toute l'exactitude désirable l'auguste image, du bon et magnanime Henri IV, et du vénérable chef de l'église.

Le prix de chaque buste en beau marbre statuaire est de 1,800 francs pour celui du roi; de 3,000 francs pour celui de Henri IV (3), et de 1,500 francs pour celui du pape, y compris les frais d'encasement. La livraison en sera faite dans le délai de six mois, à partir de la date de la souscription.

Le prix de chacun de ces bustes en plâtre est de 100 fr. pour celui du roi, de 150 fr. pour celui de Henri IV, et de 80 fr. pour celui du pape, y compris également les frais d'encasement. L'expédition en sera faite aussitôt la demande parvenue.

Tous les bustes, en marbre ou en plâtre, de Henri IV et du pape, porteront, comme celui du roi, le cachet de MM. Henraux aîné et compagnie, sur une plaque d'argent.

MM. Henraux se chargent de fournir à des prix modérés des piédestaux de formes rondes ou carrées, en marbre bleu-turquin, blanc veiné, portor, vert-de-mer, etc.

Les demandes et envois doivent être faits directement à MM. Henraux aîné et compagnie, propriétaires du dépôt de sculptures modernes, rue des Francs-Bourgeois, n<sup>o</sup>. 14, au Marais, à Paris.

On trouve dans cet établissement, entièrement consacré aux arts, une collection considérable de statues, bustes, vases, etc. en marbre statuaire et autres, exécutés d'après les plus beaux et les plus intéressans modèles dont nous sommes redevables à l'antiquité, et notamment d'après les morceaux sublimes de sculpture du Musée royal à Paris.

On trouve aussi dans l'établissement de MM. Henraux, un nombreux assortiment de sarcophages, tombeaux, pierres tumulaires, et autres monumens funéraires en marbre, de toutes les formes et dimensions, ornés de symboles allégoriques propres à toutes les classes de la société, et disposés pour recevoir des inscriptions: le tout aux prix les plus modérés. MM. Henraux s'empressent d'adresser aux personnes qui désirent acquérir de ces monumens, un cahier sur lequel ils sont figurés, de manière à ce que l'on puisse juger exactement de l'effet qu'ils produisent lorsqu'ils sont en place.

(2) Indépendamment de cette précaution, la liste de MM. les souscripteurs au buste du roi, sera publiée à diverses reprises, et les personnes qui posséderaient un buste qui ne porterait pas le cachet de MM. Henraux aîné et compagnie, seront priées de le leur envoyer à Paris, et de daigner leur faire connaître le nom du vendeur en convention. Ces personnes recevront aussitôt en échange, et sans aucun frais, le véritable buste de Sa Majesté, par M. Bosio, portant le cachet de MM. Henraux aîné et compagnie.

(3) Les ornemens et le caractère héroïque de ce buste exigent que le prix en soit porté à 3,000 francs.



# MERCURE

## DE FRANCE.

---

N°. DCLXV. — *Novembre 1814.*

---

L'intention des éditeurs du *Mercure de France* est de compléter, par la publication de deux cahiers plus volumineux que les précédens, la souscription de 1814.

A dater du mois de janvier 1815, il paraîtra, comme autrefois, un N°. du *Mercure* le samedi de chaque semaine.

---

### POÉSIE.

#### LES DERNIERS ADIEUX D'UNE MÈRE A SA FILLE.

ÉLÉGIE.

L'ÉTERNITÉ m'appelle, ô ma jeune Émilie!  
Retenez, chère enfant, vos soupirs et vos pleurs.  
Mon corps anéanti ne sent plus ses douleurs;  
Ma voix s'éteint : et je sors de la vie.

Qu'allez-vous devenir, tendre et faible roseau,  
Battu par tous les vents et par tous les orages ?  
A travers les écueils, au milieu des naufrages,  
Quelle main guidera ce timide vaisseau ?

Votre père n'est plus ! .... O tumulte des armes !  
Sa dépouille sanglante habite les déserts.  
Le temps a sur sa tombe amené douze hivers,  
Et n'a pu modérer la source de mes larmes.

Tout me le rappelait. Je trouvais, chaque jour,  
 Dans vos traits adorés son adorable image :  
 Vos yeux venaient m'offrir cette âme sans détour,  
 Ce sourire charmant qui paraît son visage.

Je portais sur mon cœur l'anneau de l'amitié,  
 Qu'au pied des saints autels il me donna lui-même.  
 Ce faible anneau, ma fille, était mon bien suprême :  
 Gardez-le par devoir, aimez-le par pitié.

D'un trésor si chéri soyez dépositaire ;  
 Il a vu mon bonheur, il a vu mes tourmens ;  
 Nos noms y sont écrits Ce gage héréditaire  
 Vous redira l'amour de vos tristes parens,  
 Si tôt ravis à la lumière.

Mais ne gémissiez plus. Dans un monde meilleur  
 Pour eux vont commencer les heures fortunées.  
 Puisse le Roi des Rois sur vos frêles années  
 Jeter un regard protecteur!

En lui seul désormais cherchez un tendre père ;  
 Dirigez vers lui seul votre innocent espoir.  
 Que le soleil levant, que l'étoile du soir  
 Trouvent mon Emilie occupée à lui plaire.

Il est compatissant : il ne permettra pas  
 Que ma douce brebis s'égare en mon absence.  
 Il fera triompher votre inexpérience  
 Des pièges tendus sur vos pas.

Combien votre beauté m'eût inspiré d'alarmes !  
 Puissiez-vous en jouir avec humilité,  
 Et, modeste, ne voir dans l'éclat de vos charmes  
 Qu'un rayon émané de la Divinité !

Chérissez le travail, par goût, par prévoyance :  
 Le travail a nourri le premier des humains.  
 D'ailleurs, qui peut compter sur la persévérance  
 De la fortune et des destins !

Les siècles écoulés, et les temps où nous sommes (1)  
 Ne montreront, ma fille, à vos yeux effrayés,

---

(1) Cette élégie, à trois versets près, fut imprimée en 1808 : (*l'Almanach des Muses* en a fait mention). Les amis de l'auteur en avaient des copies entières.

L'Élégie intitulée *Marie Stuart, Reine d'Écosse, prête à monter sur*

Que des hommes cruels déponillant d'autres hommes ,  
Les cabanes en feu , les trônes foudroyés.

Au milieu de ce choc des discordes amères ,  
Heureux , trois fois heureux , le paisible mortel  
Qui n'a point vu passer en des mains étrangères  
Le champ et le toit paternel.

Quelques débris épars ont formé l'héritage  
Qui commence pour vous , et pour moi va finir.  
Je sauvai ces débris , de l'immense naufrage  
Où d'autres ont vu tout périr.....

Des jours plus doux viendront. J'emporte l'espérance  
Qu'il peut revivre encor notre antique bonheur ,  
Et que le ciel , touché des soupirs de la France ,  
Lui rendra ses héros , ses Rois et sa splendeur.

Les pompes d'ici-bas , l'estime , la richesse  
N'exciteront point votre orgueil :  
Pourvu que votre esprit se rappelle sans cesse ,  
Que tout finit par un cercueil.

Oui , ma fille , un cercueil. En ce funèbre asile ,  
Aperçu tant de fois , et toujours évité ,  
La Mort va renfermer cette impuissante argile ,  
Qu'idolâtrait ma sensualité.

Dans le champ du trépas je vais prendre la place  
Que m'y réservent mes aïeux.  
De leurs simples vertus si j'honorai la trace  
Par un respect religieux ,

Faites , Dieu tout-puissant , que nos cendres amies  
S'émeuvent de tendresse et de félicité ,  
Et jusques au grand jour demeurent réunies ,  
A l'abri des fureurs de la perversité.

LAFONT d'AUSONNE.

---

*Échafaud*, insérée dans un précédent n°. , est aussi de M. Lafont d'Aussonne , auteur de l'Histoire de Madame de Maintenon , fondatrice de Saint-Cyr ( ouvrage qui embrasse les règnes de Henri IV , de Louis XIII , de Louis XIV ; et la minorité de Louis XV ) ; 2 vol. in-8°. , avec un beau portrait de Madame de Maintenon , Dame d'atours , par Mignard,

## HOMMAGE

*Rendu dans la cathédrale d'Amiens, le 6 juin 1329, à Philippe de Valois, roi de France, par Edouard III, roi d'Angleterre. — Pièce envoyée au concours de l'académie d'Amiens.*

Lorsque l'heureux Valois (1), prince né loin du trône,  
 Eut à la mort de Charle (2) obtenu la couronne,  
 Édouard, son rival, jura de ressaisir  
 Un sceptre qu'à lui seul il croit appartenir.  
 C'est en vain que des lois la sage prévoyance  
 Repousse l'étranger du trône de la France;  
 Le jugement des pairs, cet acte solennel,  
 Bien loin d'être sacré, lui paraît criminel.  
 Rien ne peut l'arrêter; les mœurs, la foi publique,  
 Les usages des Francs et leur coutume antique,  
 Il veut tout abolir, et jaloux de régner,  
 Dans le sang des Français il viendra se baigner.  
 Ardent, impétueux, fier, avide de gloire,  
 Il court avec transport aux champs de la victoire;  
 Mais il sait modérer une bouillante ardeur,  
 La prudence est un frein qu'il donne à la valeur.  
 Il accueille d'un mot, il flatte d'un sourire  
 Et possède le don de plaire et de séduire (3).  
 Il saura s'en servir; il espère à ce prix  
 Et corrompre les cœurs et gagner les esprits.  
 Valois, pour appuyer les droits de sa naissance,  
 En appelle à son bras, se fie à sa vaillance;  
 Il règne, il lui suffit de l'amour des Français,  
 Cet amour fait son titre, il fera ses succès.  
 Fier du choix de son peuple il monte sur le trône,  
 Et saura sur sa tête affermir la couronne.

(1) Philippe de Valois fut surnommé le Fortuné pour être arrivé au trône de saint Louis.

(2) Charles-le-Bel, mort en laissant sa femme enceinte, laquelle accoucha d'une fille.

(3) « Son langage était éloquent; dit Barnès, il était doux, affable, et » déployait tous les talens et toutes les grâces pour séduire les grands et les » peuples ».

Édouard doute encor s'il lui jure sa foi ,  
 Il craint de s'abaisser en le nommant son roi.  
 Son devoir le prescrit , son orgueil s'en irrite ;  
 Indécis , incertain , il balance , il hésite.  
 Mais enfin l'intérêt l'emporte dans son cœur ,  
 Édouard a dompté sa haine et sa fureur.  
 Tu triomphes , Valois ! ton sujet va promettre  
 D'obéir à son prince et de chérir son maître.

O jour ! ô doux moment ! Quel pompeux appareil  
 Semble le disputer à l'éclat du soleil ?

Noble cité d'Amiens ! Quelle brillante fête  
 Au sein de tes remparts en ce moment s'apprête !  
 Le temple retentit de sublimes concerts ,  
 De parfums et de fleurs les autels sont couverts ;  
 De la foi des chrétiens cette arche incorruptible ,  
 L'Évangile est ouvert pour un serment terrible ,  
 L'Évangile ! garant de la fidélité

Et qui ne fut jamais vainement attesté.

Quel immense concours en ce jour d'allégresse !  
 Où vont tous ces prélats , où court cette noblesse ?

Et ce peuple en tout temps si fidèle à ses rois ,  
 Vient-il les couronner une seconde fois ?

Quels vœux seront offerts dans cette auguste enceinte ?

En présence de Dieu , de sa majesté sainte ,

Édouard vient enfin devant l'heureux Valois

Courber sa tête altière au joug puissant des lois.

Vous l'entendez , grand Dieu ! ce libre et pur hommage

Doit être de la paix le fortuné présage ;

La paix , ce doux lien de la société ,

Et le bien le plus cher après la liberté.

Désormais à son prince ainsi qu'à Dieu fidèle ,

Édouard cesse enfin une injuste querelle ,

Et Valois aussi grand que son fier ennemi ,

S'il s'abaisse en vassal le relève en ami :

Doux nœuds , qui détruisant les semences de guerre ,

Unissent à jamais la France et l'Angleterre.

Magnanimes rivaux , guerriers pleins de valeur ,

Rois puissans ! il est fait le serment de l'honneur :

Le ciel en est témoin , et d'un lâche parjure

Qui de vous sottillerait sa bouche libre et pure ?

Le parjure convient à des cœurs corrompus ,

Voués à l'injustice, à l'intérêt vendus ;  
 D'un faible et vil mortel c'est le triste partage ,  
 Il répugne à la force , il fait honte au courage.  
 Vainement de la terre on bannirait la foi ,  
 Il lui reste un asile, et c'est le cœur d'un roi.  
 Sur le trône un monarque est contraint d'être juste ,  
 C'est l'apanage heureux de sa naissance auguste.  
 Le parjure avec lui traîne le repentir ,  
 Et quiconque trahit invite à le trahir.  
 Prince ! dans ce grand jour l'univers vous contemple ;  
 D'une haute vertu vous lui devez l'exemple.  
 Gardez que l'avenir puisse un jour vous blâmer ,  
 Ah ! s'il est beau de vaincre , il est plus doux d'aimer !  
 Qui règne sur les cœurs remporte la victoire ,  
 Un héros la souhaite, un sage en fait sa gloire ,  
 Satisfait chaque jour de s'entendre bénir ,  
 Du bonheur qu'il répand le sien est de jouir.

Vains souhaits ! le parjure est assis sur le trône.  
 C'est peu pour Édouard d'une seule couronne ,  
 Il prétend usurper le sceptre de Clovis ,  
 Et veut au léopard assujétir les lis.  
 Valois parait trop grand dans cette auguste fête (4) ;  
 Son rival s'indigne d'avoir courbé la tête.  
 En admirant la pompe et le faste étalé ,  
 « Voilà, dit-il , les biens dont je suis dépourvu !  
 » Je ne connaissais pas tout le prix de ce trône ;  
 » Ah ! j'ai cédé trop tôt cette belle couronne !  
 » Je voudrais vainement jurer de la servir ,  
 » Tous mes vœux désormais seront de la ravir ».

Excité par Robert (5), ( un traître , un vil transfuge ,  
 Heureux chez les Anglais d'obtenir un refuge )  
 Édouard veut tenter par le sort des combats  
 D'arracher à Valois ses superbes états.  
 Les traités sont rompus et du sein des alarmes  
 Édouard et Philippe ont ressaisi leurs armes.  
 Princes, où courez-vous et pourquoi ces apprêts ?

(4) Il est très-vrai que dans cette occasion Édouard fut jaloux de Valois, ce qui le fortifia dans le dessein de conquérir la France.

(5) Robert, condamné par la cour des pairs en 1322.

Songez à vos sermens , songez à vos sujets !  
 Ils respirent tous deux la discorde et la guerre ,  
 Et leurs bras sont armés pour ravager la terre .  
 Ils n'écoutent plus rien qu'une aveugle fureur ,  
 La force est leur seul droit , leur titre est la valettr .  
 Et Dieu qu'ils ont trompé , Dieu vengeur du parjure ,  
 Dans des ruisseaux de sang lavera leur injure .

TALAIRAT.

~~~~~

### L'INSOMNIE DU POÈTE.

Chacun songe en veillant , il n'est rien de si doux :

LA FONTAINE.

Dzs heures de la nuit le char silencieux  
 Roule depuis long-temps dans les orbes des cieux ,  
 Et vainement Morphés a d'une main propice  
 De ses fleurs sur mon front secoué le calice .  
 Je veille , et cependant le calme est dans mon cœur ,  
 Et l'Amour , mon tyran quand il fut mon vainqueur ,  
 Va chercher loin de moi des conquêtes nouvelles ,  
 Des sujets plus heureux , des esprits plus rebelles .

Cherchez , cruel enfant , dans l'ombre de la nuit ,  
 Le cœur qui vous ignore ou le cœur qui vous fuit .  
 De la vierge qui dort allez du bout de l'aile  
 Agiter les cheveux et la gaze infidèle ;  
 Et caché sur son lit , à l'abri des soupçons ,  
 Aux pavots de Morphée ajoutez vos poisons .

Mais songer à l'amour , exciter son génie ,  
 N'est-ce pas condamner mes yeux à l'insomnie ?

Hé bien ! sois avec moi , riante illusion ,  
 Amène sur tes pas la riche fiction .  
 Viens , sous tes traits changeans , par les grâces parées ,  
 Marche , toujours trompense et toujours adorée ,  
 Au milieu de ces chœurs , au bruit de ces concerts  
 Dont tes nombreux enfans enchantent l'univers .  
 Sur tes ailes d'azur mollement balancée ,  
 Viens embellir la nuit , rafraîchir ma pensée .  
 D'un souris chasse au loin les songes effrayans ;  
 D'un geste peuple l'air de fantômes errans ;

D'un souffle apporte-moi la fraîcheur des bocages,  
Et les parfums naissans sur les plus beaux rivages.

Que dis-je ? Quoi ! déjà les nymphes, les sylvains  
Promènent près de moi leurs rapides essaims.

Je vois auprès d'Hébé la jeune Valkyrie  
Mêler son hydromel à l'auguste ambroisie ;  
Et sur un trépied d'or, la baguette à la main,  
La fée, au sein des nuits, se frayer un chemin,  
Sous ses pieds délicats faire naître des roses,  
Et tromper mes regards par cent métamorphoses.  
Elle aime à protéger les fidèles amours.

Je la vois s'approcher de ces immenses tours.

Un jeune paladin, aimé de la victoire,  
Y regrette à la fois son amante et la gloire.

Il gémit... un oiseau chante dans la prison.

Le jeune amant surpris écoute sa chanson :

- « Bientôt, beau paladin, finira ta souffrance.  
» Aujourd'hui j'ai voulu t'apporter l'espérance,  
» Et je viendrai demain t'offrir la liberté.  
» Tu connaîtras la gloire, aimé de la beauté.  
» Adieu. Donne un baiser aux plumes de mon aile,  
» Et je vais aussitôt le porter à ta belle.  
» Hélas ! de longs soupirs s'échappent de ton cœur.  
» Demain, beau paladin, finira ta douleur ».

Mais tandis qu'attentif à cette aimable scène,  
J'attends que cet amant s'éloigne de sa chaîne,  
Qui porte jusqu'à moi ce jour harmonieux ?  
D'où naît près de mon lit ce bruit mystérieux ?  
L'abeille qui s'envole avec un doux murmure,  
La goutte d'eau qui tombe au sein de la verdure,  
Ont un son moins timide, agitent moins les airs.  
Est-ce vous, être heureux d'un nouvel univers,  
Qui souvent pour charmer ma longue rêverie,  
Daignez abandonner votre belle patrie ?

O sylphide ! entendrai-je aujourd'hui votre voix  
Révéler ces secrets demandés tant de fois ?

Hélas ! daignez-vous lire au temple de mémoire

La page où les destins ont tracé mon histoire ?

Verrai-je ce bonheur que j'attendis toujours ?

Éprouverai-je encor le tourment des amours ?

De la gloire à mon tour obtiendrai-je un sourire ?

Tous ces arts séducteurs dont j'adore l'empire,  
 Parmi toutes leurs fleurs cachent-ils un laurier  
 Qui me préservera de mourir tout entier ?  
 Eh quoi ! vous me fuyez ! et mon regard avide  
 A peine dans les airs suit votre vol rapide.  
 Revenez, doux éclair de grâce et de beauté.  
 Revenez, pardonnez ma curiosité.  
 Si j'ai voulu briser le bandeau salutaire  
 Que posa le destin sur mon front téméraire,  
 Hélas ! l'esprit de l'homme, esclave du désir,  
 Dédaigneux du présent, adore l'avenir :  
 Ce fantôme brillant que pare l'espérance  
 De l'homme dans sa course allège la souffrance.  
 Pardonnez ; mais, hélas ! mon œil vous cherche en vain.  
 La nuit, la triste nuit, de sa pesante main,  
 De ses voiles épais semble doubler le nombre.  
 Mon œil, avec tristesse, erre et se perd dans l'ombre.  
 Ma paupière brûlante, avide de pavots,  
 Et s'affaisse et se lasse à chercher le repos.  
 Je ressens tout le poids des longues insomnies.  
 Voyez errer au loin les hideuses lamies.  
 Pendant les nuits d'hiver Hécate quelquefois  
 Les voit fuir en hurlant dans l'épaisseur des bois,  
 Et d'un impur amour immolant les victimes,  
 Chanter dans des festins les fureurs de leurs crimes.  
 Souvent, cherchant le lit où dort l'adolescent,  
 Elles vont sur son sein asséoir leur corps pesant ;  
 Jouir des longs soupirs d'une haleine oppressée ;  
 Et bientôt n'écoutant qu'une rage insensée,  
 Déchirer en lambeaux ce corps long-temps si cher,  
 Et dévorer ce cœur qu'elles n'ont pu toucher.  
 Écarte, ô ma pensée ! un si cruel spectacle.  
 Souvent ta volonté ne connaît point d'obstacle ;  
 Fais un heureux effort !... Par quels enchantemens  
 M'as-tu déjà conduit dans ces climats charmans  
 Où naquit Apollon, où voyageait Homère !  
 Un souffle poétique anime l'atmosphère,  
 Agite cette mer que sous les plus beaux cieux  
 Neptune décora d'îles chères aux Dieux.  
 J'aborde, je parcours, j'admire chaque plage  
 Et l'amour me conduit de rivage en rivage.

## MERCURE DE FRANCE,

Nymphes, qui dans ces prés veniez cueillir des fleurs,  
 Et qui, du ciel d'été redoutant les ardeurs,  
 Dormez aux doux tamaris des cygnes de Méandre,  
 Prenez garde au sylvaie qui cherche à vous surprendre ;  
 Je l'ai vu se cacher au fond de ces roseaux :  
 Il fait rider encor la surface des eaux.

Allais-tu, bel Acis, près de ta Galatée,  
 Quand tu suivais les bords de la mer agitée ?  
 T'avait-elle au retour promis un doux baiser,  
 Ou l'ayant courroucée, allais-tu l'apaiser ?

Voyez-vous l'alcyon, au lever de l'aurore,  
 Bercer au sein des vagues ses œufs tout près d'éclore ?

La flûte des bergers vient égayer les airs :  
 J'aimais mieux des oiseaux les timides concerts.

Laissez-moi reposer sur cette herbe vermeille.  
 Flore en fuyant un jour y versa sa corbeille ;  
 Et les jeunes zéphyr, errans dans ces forêts,  
 Y cherchent des parfums en y versant le frais.

Je veux goûter ici le charme du silence.  
 L'ombre des oliviers jusqu'au fleuve s'avance ;  
 Et de légers brouillards échappés du gazon,  
 A mes yeux par degrés ont voilé l'horizon.

Arbres, n'agitez plus vos fleurs et vos feuillages.  
 Dormez, dormez encor, oiseaux de ces rivages.

BRES, N.

---

 UNE JOURNÉE D'AUTOMNE.

## FRAGMENT.

N'ENTENDS-JE pas du jour sonner la sixième heure ?  
 Hâtons-nous ; descendons sur les rives de l'Eure,  
 Bords chéris que Collin charma de ses accens,  
 De l'automne abondante admirer les présens.  
 Le vallon, dans les biens que sa richesse étale,  
 N'offre plus du printemps la pompe végétale ;  
 La campagne a perdu ses riantes couleurs :  
 Partout les fruits dorés ont remplacé les fleurs ;

Partout le doux aspect d'une récolte heurieuse  
 Au villageois actif rend l'âme plus joyeuse.  
 Contemplons, entouré de ces nombreux hameaux,  
 Ces sites ravissans, ces agréables tableaux,  
 Où souvent s'égaré timide et solitaire,  
 Le bon, l'aimable auteur du Vieux Célibataire.  
 Combien ce ciel brillant plaît à mon cœur ému !  
 Sous ces épais berceaux, mollement étendu,  
 Que j'aime à reposer ma course vagabonde !  
 J'ai vu ces champs fameux, ces bords que de son onde  
 Arrose la Durancé, et dont l'aspect riant  
 Éveille dans les cœurs le plus doux sentiment ;  
 Ces lieux où les échos font retentir encore  
 Les noms harmonieux de Pétrarque et de Laure !  
 Eh bien ! ces lieux si beaux, ces bosquets toujours verts  
 Que Pétrarque anima du charme de ses vers ;  
 Où le chiffre amoureux de sa fidèle amie  
 Se voit tracé partout sur l'écorce vieillie ;  
 Ces riches arbrisseaux, ce spectacle enchanteur  
 Qu'étale la Provence aux yeux du voyageur,  
 Plaisent moins à mon cœur que le vallon fertile  
 Qu'aimait à parcourir ma jeunesse innocente :  
 Le ciel de la patrie est toujours le plus beau.

Chaque instant, dans ces lieux, m'offre un plaisir nouveau :  
 Non pas de ces plaisirs, enfans de l'indolence,  
 Qui, hantant les palais de la froide opulence,  
 Charment des grands du jour l'insipide fierté :  
 Leur éclat convient mal à la simplicité.  
 Les jeux tumultueux, le vain luxe des villes,  
 Ne troubleront jamais ces demeures tranquilles :  
 Mes plaisirs sont plus doux, étant plus naturels.  
 La gaieté m'accompagne aux foyers paternels :  
 Soit que, nouveau Tityre, assis au pied d'un hêtre,  
 J'anime sous mes doigts le galoubet champêtre ;  
 Soit que, loin du hameau, chasseur toujours actif,  
 Je poursuis des bois l'hôte agile et craintif ;  
 Soit qu'enfin je présente au poisson trop avide,  
 L'appât léger qui cache un hameçon perfide ;  
 Je suis heureux, l'ennui ne saurait m'approcher :  
 Et sous le toit rustique, à mon amour si cher,  
 Qui vit de mon rival l'espérance abusée,

Plus d'un doux souvenir vient flatter ma pensée.  
 C'est là, dis-je en moi-même, au fond de ces bosquets,  
 Que le dieu des amans me perça de ses traits ;  
 C'est ici que brûlé de l'ardeur la plus pure,  
 Loin des regards jaloux, guidé par la nature,  
 Cédant, sans y songer, à son pouvoir vainqueur,  
 Pour la première fois je connus le bonheur ;  
 C'est près de ce ruisseau, que fier de mon audace,  
 Dans les savans accords des maîtres du Parnasse,  
 Essayant sur mon luth de poétiques airs,  
 Je puisai, jeune encor, le noble amour des vers.....  
 Ainsi l'illusion, ce charme inconcevable  
 Qui sait nous faire aimer l'objet le moins aimable ;  
 La douce illusion dont le pouvoir heureux  
 En un vallon fleuri change un abîme affreux,  
 De son prisme enchanteur, dans ces plaines riantes,  
 Fait briller à mes yeux les couleurs éclatantes ;  
 Ainsi des jeux passés le souvenir charmant  
 Vient ajouter encore aux plaisirs du moment :  
 Heureux qui peut goûter ces douces rêveries !  
 Le jour brille, et déjà, fuyant les bergeries,  
 Le pâtre, accompagné de ses chiens vigilans,  
 Conduit vers le coteau ses moutons bondissans ;  
 Déjà du laboureur dirigeant sa charrue  
 Et pressant des chevaux la marche suspendue,  
 Le fouet, en longs éclats, a frappé les échos :  
 Chacun avec ardeur retourne à ses travaux.  
 Que j'ai toujours aimé ces momens de folie,  
 Où le gai vigneron, dans la cuve remplie,  
 Foule d'un air joyeux ces raisins si chéris  
 Que de ses doux rayons le soleil a mûris !  
 Voyez ces villageois, en un beau jour d'automne,  
 Réunis et pressés à l'entour d'une tonne,  
 Boire à longs traits l'oubli des maux qu'ils ont soufferts,  
 Et narguer en buvant l'approche des hivers.  
 Loin d'eux du riche altier le faste ridicule !  
 De main en main la coupe incessamment circule ;  
 Leur table est un sol frais, leurs tapis des gazons ;  
 L'écho des bois redit leurs joyenses chansons,  
 Ils chantent, et du Dieu qui préside aux vendanges,  
 Tous d'une voix confuse entonnent les louanges.  
 Bientôt, abandonnant la place du festin,

L'un à l'autre enchaînés, dans le bosquet voisin,  
 Sur l'herbe épaisse encor qu'ils foulent en cadence,  
 Ils donnent en riant le signal de la danse.

Le jour ne suffit pas à leurs plaisirs nombreux,  
 La nuit les trouve encor rassemblés dans ces lieux :  
 On dirait que lui-même échauffant leur délire,  
 Bacchus au milieu d'eux a fixé son empire.

O champs délicieux ! ô fortunés vallons !  
 Pourquoi faut-il, hélas ! que les froids aquilons,  
 Étendant sur ces bords leurs ravages funestes,  
 Viennent vous dépouiller de vos charmes agrestes ?  
 Loin de la fleur d'automne, entr'ouverte au matin,  
 Voltige le zéphyr qu'elle rappelle en vain.

Bientôt, à gros flocons, la neige amoncelée  
 D'un tapis blanchissant couvrira la vallée ;  
 Bientôt les noirs frimas, les autans orageux,  
 Déployant sur les monts leurs voiles nébuleux  
 Et remplissant les airs de leurs moites haleines,  
 Vont forcer les troupeaux à désertier les plaines.  
 Déjà même déjà, pressentant les hivers,  
 Les oiseaux du bocage ont cessé leurs concerts ;  
 Déjà sous d'autres cieus où la chaleur l'appelle,  
 Fait d'un rapide vol la prudente hirondelle ;  
 Jusqu'au jour où brillant des plus vives couleurs,  
 Le doux printemps viendra, le front paré de fleurs,  
 Des ouragans fongueux dissipant la tempête,  
 Rendre à nos champs flétris leur parure de fête,  
 Et sur son char riant devançant le soleil,  
 De la nature entière embellir le réveil.

Alors, heureux vallons, vous me verrez encore,  
 Quand de l'ardent midi la chaleur nous dévore,  
 M'enfoncer en rêvant sous vos ombrages frais.

Oui, si le sort propice exauce mes souhaits,  
 Je reviendrai m'asseoir sous ces antiques chênes  
 Que baigne en cent détours le cristal des fontaines,  
 Et du démon des vers constamment agité,  
 Rimer, sur vos gazons, des couplets à Myrthé !  
 La tendresse nourrit une muse discrète :  
 Qui ne sait point aimer ne fut jamais poète.

AUGUSTE MOUFFLE.

A M. HÛE,

*Auteur des Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI.*

Tu partageas le sort de ce roi généreux  
 Dont les Français chérissent la mémoire ;  
 Qui pouvait mieux que toi, de ses jours malheureux  
 Redire à notre amour la déplorable histoire !  
 Ce monument de ta douleur  
 Consacre tes talents, rappelle ton courage :  
 Oui, la France attendrie admire en cet ouvrage,  
 Et le sujet fidèle et l'éloquent auteur.

FOUQUEAU DE PUSST.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE DALMATIE,

*Gouverneur-général de la Bretagne, sur sa nomination au  
 ministère de la guerre.*

Nos ennemis estiment sa valeur,  
 Et le Breton lui-même admire sa franchise ;  
 Moderne Duguesclin, il a pris pour devise :  
 Le roi, la patrie et l'honneur.

*Par le même.*

A M. AMÉDÉE DE PASTORET,

SUR SON POÈME DES TROUBADOURS (1).

ÉMULE harmonieux des cygnes d'Ausonie,  
 Poète chéri des Amours,  
 En toi l'heureuse Occitanie  
 Revoit un de ses troubadours.  
 Chantre d'Oger, de Raymond et de Laure (2),

(1) Les Troubadours, poème en quatre chants, in-8°, 1813, chez Firmin Didot.

(2) Personnages principaux du poème des Troubadours.

Beau ménestrel, doux favori d'Isaure (3),  
 Des poétiques fleurs ton front doit s'embellir :  
 L'aimable troubadour qui sut les faire éclore,  
 Seul a le droit de les cueillir.

Le baron DE CRAZANNES.

## ÉNIGMES.

LECTEUR, qui te fais une étude  
 De deviner qui je suis,  
 Exempt de chagrin, de soucis,  
 Je passe sans inquiétude  
 Les courts instans d'une innocente vie.  
 Pourrais-tu me porter envie?  
 Mes jours ne sont que d'un printemps,  
 Et j'emploie à manger les deux tiers de mon temps.  
 Non, tu ne saurais être envieux de mon sort  
 Si dans l'amour je mets toute ma gloire,  
 N'en sois pas pour cela plus jaloux de mon sort.  
 L'amour me conduit à la mort,  
 Et je passe mes jours sans boire.

S.....

En trois sens différens mon nom peut être pris ;  
 Lecteur, dans le premier, je défigure Iris ;  
 Je sers, dans le second, d'ornement aux habits ;  
 Je précède en troisième et la rose et le lis.

S.....

## LOGOGRIPHS.

Jz ne suis que pure grimace  
 Propre à duper la populace ;  
 Mais tout mortel un peu sensé  
 N'a jamais eu pour moi qu'un mépris prononcé.

(3) Clémençe Isaure, fondatrice des Jeux Floraux de Toulouse.

Pourtant à tous les yeux j'offre une capitale,  
 Plus une note musicale ;  
 Celle à qui nous devons le jour ;  
 L'objet chéri de notre propre amour.  
 Un titre qu'on révère en France,  
 Plus que jamais l'objet de notre confiance.  
 Le nom que donne à sa bonne un enfant ;  
 Ce qu'un poète va cherchant ;  
 Un mot synonyme à colère ;  
 Le perfide élément qu'écume le corsaire.

S.....

Avec ma tête on me mange,  
 Et sans ma tête on me boit.

S.....

---

### CHARADES.

Mon premier fait défense  
 De manger mon second ;  
 Mon tout de la dévotion  
 Affectant les dehors n'en a que l'apparence.

S.....

Mon premier est un demi-dieu ;  
 Mon second sert à plus d'un jeu ;  
 En caractères ostensibles,  
 En grosses lettres bien lisibles,  
 Mon tout s'affiche en certain lieu.

S.....

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPHE et de la CHARADE insérés  
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Mouchettes*.  
 Celui du Logogriphe est *Ilion*.  
 Celui de la Charade est *Poumon*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VOYAGE EN AUTRICHE, ou *Essai statistique et géographique sur cet empire*; par M. MARCEL DE SERRES. — Quatre vol. in-8°. ; accompagnés d'une carte physique, de plusieurs coupes de nivellement, et de divers tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche.

### ( DEUXIÈME ARTICLE. )

Les voyages, ou pour mieux dire l'art de voyager, exigent (ainsi que l'observe fort bien M. de Serres) non-seulement des connaissances variées, mais encore une étude particulière, où l'expérience peut seule servir de guide et apprendre à en tirer le parti le plus avantageux. Heureux celui qui, en voyant des objets et des pays nouveaux, sait à la fois les peindre en poète et les décrire en savant ! Tel a été sûrement le double but que s'est proposé M. de Serres, et s'il ne l'a pas toujours atteint, cela tient probablement au plan didactique qu'il a dû suivre, travaillant pour le gouvernement auquel il importait plus d'avoir des données positives que des descriptions brillantes. Cependant le Voyage de M. de Serres n'est pas dépourvu de ces réflexions qui attachent et de ces descriptions qui amusent ; seulement elles y sont semées avec ménagement, et comme de ces choses qu'il n'a pu se permettre que rarement par une suite de la régularité de son plan. Probablement dans le Voyage que M. de Serres va publier sur le Tyrol et la Bavière, et que M. Depping a déjà annoncé avec éloge, il aura suivi une autre marche et se sera livré davantage à l'influence de son imagination. Ainsi après s'être acquis une brillante réputation comme observateur, il obtiendra probablement celle que donnent le charme du coloris, et l'art si difficile de peindre par des sons ce que les yeux ne sauraient voir.

- - Dans notre premier article, nous avons suivi l'auteur

du *Voyage en Autriche* dans le vaste tableau qu'il nous a tracé sur cet empire, et nous avons montré avec quelle supériorité de talent il nous avait fait sentir tout ce que pourrait être l'Autriche, lorsque sa civilisation serait arrivée au degré où se trouvent les autres puissances de l'Europe. Après avoir esquissé un tableau rapide sur l'ensemble de l'Autriche, l'auteur décrit ensuite les différentes provinces de cette monarchie. Il suit à leur égard la même marche et le même plan qu'il avait adoptés pour faire connaître la situation générale de l'Autriche. Le second volume commence donc par la description de l'archiduché d'Autriche, et une notice historique fort bien conçue précède cette description. M. de Serres a cru devoir en faire de même pour toutes les provinces. Ces notions historiques mettent un intérêt de plus aux lieux que l'auteur décrit ensuite. On retrouve en général dans tous ces morceaux et de la noblesse dans les pensées, et de la dignité dans le choix des expressions. Pour en faire juger le lecteur, nous citerons le passage où M. de Serres parle de Marie-Thérèse et de Joseph II. Ce morceau commence ainsi :

« Malgré la sollicitude paternelle que Charles VI avait  
 » mise à assurer à sa fille Marie-Thérèse la possession  
 » de ses états, cette princesse eut tout à vaincre pour  
 » y parvenir, et ne le dut qu'au courage et à la fidélité  
 » des Hongrois. Ainsi par la grandeur de ses vues  
 » et l'activité de son génie, elle sut triompher du héros  
 » de la Prusse, surmonter tous les obstacles que lui op-  
 » posait l'animosité des souverains de la Bavière, de la  
 » Sardaigne et de la Pologne, et n'être pas accablée par  
 » la puissance de la France qui s'était liguée avec ses  
 » ennemis. Après s'être débarrassée de ce grand nom-  
 » bre d'ennemis qui auraient pu l'anéantir, si elle en  
 » avait été effrayée, elle mit en 1748 la couronne impé-  
 » riale sur la tête de l'époux qu'elle s'était choisi. Alors  
 » seulement elle put donner tous ses soins à l'adminis-  
 » tration de ses vastes états qu'elle sut encore agrandir.

» Son fils, Joseph II, lui succéda en 1780 : déjà du  
 » vivant de sa mère, en 1764, il avait été reconnu roi des  
 » Romains. Joseph fut le premier souverain de la maison  
 » de Lorraine qui monta sur le trône d'Autriche ; il suc-

» céda paisiblement à François I<sup>er</sup>., que Marie-Thérèse  
 » avait appelé au trône. Avec cet empereur commença en  
 » Autriche un esprit de réforme, qui paraissait devoir s'é-  
 » tendre à tout ; mais qui ne put jamais vaincre l'inertie  
 » des peuples de cette monarchie. Ainsi „ aucune des insti-  
 » tutions de Joseph II ne s'étendit au-delà de son règne,  
 » soit qu'elles ne fussent pas en rapport avec le caractère  
 » des peuples auxquels elles étaient appliquées, soit enfin  
 » que les vues de cet empereur fussent trop étendues pour  
 » le siècle où il vivait et surtout pour la nation qu'il était  
 » appelé à gouverner. Peu fortuné dans ses entreprises,  
 » Joseph II n'eut que des succès médiocres dans ses guerres  
 » contre les Turcs ; il n'eut pas même la consolation de les  
 » terminer. La mort le surprit après un règne de dix an-  
 » nées, au milieu des préparatifs qu'il faisait de toutes  
 » parts ».

Si M. de Serres nous paraît avoir réussi à donner à son style de la simplicité et de la rapidité lorsqu'il traite des points d'histoire, il a également de l'élévation et de l'élégance dans les morceaux purement descriptifs. Telle est cette description de la belle place de Vienne, où l'on voit la statue équestre de Joseph II.

« De toutes les places de Vienne, dit notre voyageur,  
 » la plus importante sans doute est celle de Joseph Platz :  
 » formant presque un carré régulier, elle est entourée par  
 » des bâtimens qui, sans être d'une belle architecture, en  
 » imposent cependant par leur masse et leur ensemble. La  
 » bibliothèque, le muséum d'histoire naturelle sont les  
 » plus grands édifices qui embellissent cette place, tandis  
 » que l'hôtel du comte de Fries se fait remarquer par l'élé-  
 » gance de son architecture et le fini de ses détails. Au  
 » centre, s'élève la statue colossale de l'empereur Joseph II,  
 » vêtu à la romaine, et la tête ceinte de la couronne de  
 » laurier, symbole du génie et de la victoire ; d'une main,  
 » il gouverne un cheval impétueux, tandis qu'il étend  
 » l'autre sur le peuple, en signe de force et de protection.  
 » La tête de l'empereur est belle, et l'exécution de l'en-  
 » semble de cette figure équestre est généralement bien.  
 » Cependant on est étonné qu'un monument aussi colossal  
 » ne produise presque aucune impression, et vous laisse

» froid au premier moment qu'on l'aperçoit : qu'y manque-  
 » t-il donc, si ce n'est cette vie et ce don du génie que l'art  
 » ne saurait donner, mais que produisent seules ces inspi-  
 » rations divines, qui élèvent le peintre et le poète comme  
 » au-dessus d'eux-mêmes, lorsqu'ils créent des beautés  
 » nouvelles ? Alors seulement les œuvres des arts exaltent  
 » la pensée et l'imagination, en présentant à nos regards  
 » cette beauté idéale empreinte dans notre âme, et qui  
 » nous décèle à la fois notre origine et notre avenir ».

Il mêle aussi à ces descriptions, des réflexions qui leur donnent de l'intérêt, en nous reportant sur des sentimens vrais, et que tout homme bien né a mille fois éprouvés. C'est également avec plaisir qu'on trouve dans cet ouvrage les pensées suivantes, qui, malheureusement, sont trop effacées dans le cœur des hommes. « De tous nos monumens, les églises nous rappellent le plus de souvenirs. Si leurs voûtes ne retentissent plus aujourd'hui que des prières des simples de cœur, et si les malheureux seuls vont y chercher des consolations, on ne peut oublier qu'autrefois les rois y venaient puiser des leçons devant l'image d'un Dieu humilié. Ainsi, ceux qui font une partie si considérable des grandeurs humaines aimaient à visiter les temples où on apprend à les mépriser. En entrant dans ces églises antiques où tant de prières se sont confondues, on peut se croire entouré de tous ces héros, que des tombeaux, derniers restes de notre néant, distinguent encore à nos yeux de la foule de ces hommes, qui, quoique plus obscurs, n'en étaient peut-être que meilleurs.

Quoique Vienne réunisse peu de monumens remarquables, sous le rapport de l'art, il y en existe pourtant un certain nombre. Au milieu de ceux-ci on distingue le mausolée de Canova, érigé par le duc Albert en l'honneur de l'archiduchesse Marie-Christine. Ce mausolée, en marbre de Carrare, représente une vaste pyramide de vingt-huit pieds de hauteur, que soutient un piédestal proportionné à son élévation : deux escaliers en marbre blanc conduisent à la pyramide, dont la base ouverte laisse voir un tombeau. Sur la plinthe du monument on lit ces mots : *Uxori optimæ Albertus.*

» Au-dessus de cette inscription, un génie, les ailes étendues,

dues, porte un médaillon. Sur le médaillon on voit le portrait de Marie, entouré d'un serpent, symbole de la prudence et de l'immortalité; de l'autre côté, un génie, les ailes déployées, prend son essor et présente à Marie la palme due à ses vertus.

» Les degrés qui conduisent à l'entrée de la pyramide sont couverts d'un riche tapis. Une jeune fille, dont la tête est couronnée de fleurs, va descendre dans la tombe. Une femme d'un âge mûr va aussi s'enfoncer dans la nuit du tombeau : enveloppée dans une longue draperie plissée, ses cheveux en désordre, retenus seulement par une couronne d'olivier, annoncent la pensée qui occupe son âme : elle porte dans ses mains l'urne funèbre qui contient les seuls restes d'une princesse chérie; abîmée de douleur, sa tête se penche malgré elle sur ces tristes débris, qui lui rappellent encore l'objet d'une pure et tendre affection. Une jeune fille suit de près ses pas : ses regards baissés et son air attendri, annoncent que rien ne peut résister à la mort, qui règle la destinée des hommes; sa douleur naïve inspire de la pitié pour celle qui cause tant de regrets. Ce premier groupe s'avance avec lenteur, mais sans effort. Ces femmes plaintives montrent toutes une résignation angélique; mais Marie ne leur en a-t-elle pas donné l'exemple?

» Plus loin s'avance un second groupe; sa marche est plus lente, et les sentimens qui animent les personnages qui le composent, n'ont point la même égalité. Une jeune femme entraîne un vieillard aveugle, qui, quoique courbé par l'âge, semble craindre encore plus les horreurs de la mort que le jeune enfant qui le suit, et dont, les mains jointes, annoncent la résignation. Ainsi, selon la pensée admirable du sculpteur, l'enfance, en apparence, plus éloignée du trépas, est souvent la première à descendre au tombeau, et le vieillard, quoique tourmenté par toutes les infirmités de l'âge, craint plus de perdre un reste de vie que le jeune homme, dont les années ont à peine commencé. A gauche et à l'entrée de la pyramide, un lion couché penche sa tête avec douleur : plus bas et sur le premier degré, un génie ailé et presque nu s'appuie sur la crinière du lion; une douce mélancolie est empreinte sur son visage céleste,

et la puissance de la mort, qui a su paralyser le courage du lion, emblème de la force, semble aller jusqu'à glacer le feu du génie.

» Mais, admirable chef-d'œuvre, comment pouvoir te décrire ? Je dois plutôt faire comme ces poètes qui, ne pouvant atteindre jusqu'à la tête des dieux, laissent tomber leurs couronnes à leurs pieds. Oui, groupe divin, en toi tout est admirable, pensée, sentiment, expression, et tu portes dans l'âme ce sentiment pénible et lugubre de la mort, qui frappe de la même main les rois et les laboureurs » !

Les citations que nous venons de faire auront pu donner une idée de la manière de M. Marcel de Serres, et de l'intérêt qu'il sait répandre dans ses descriptions. L'on voit que son style s'élève avec son sujet, sans cependant avoir de l'enflure et de la recherche. Ces différents morceaux donneront sûrement le désir à plus d'un lecteur d'avoir dans sa bibliothèque un ouvrage qui ne peut que devenir fondamental, pour un des plus grands empires de l'Europe. D'autres intérêts se rattachent encore à cet ouvrage, et le mettront bientôt entre les mains de tous ceux qui s'occupent de statistique générale et de géographie. Si le petit écrit, que l'auteur a déjà publié sur le pays de Salzbourg, a fourni tant de données aux faiseurs de dictionnaires ou à ceux qui écrivent sur la géographie de l'Europe, à plus forte raison ils en trouveront dans un ouvrage où il y a un si grand nombre de faits. Du reste, le travail de M. de Serres aurait eu un succès bien plus rapide, s'il était moins étendu et s'il contenait moins d'observations. La masse de ceux qui lisent aiment mieux être amusés qu'instruits, et pourvu qu'on les intéresse, cela leur suffit. A la vérité, les succès qu'on obtient de cette manière sont peu durables; mais aussi ils donnent bien vite de la réputation dans le monde. Nous reprocherons donc à M. de Serres d'avoir accumulé trop de faits dans son ouvrage, et de n'avoir pas assez songé à ses lecteurs.

Il n'est point de villes qui aient de plus belles promenades que Vienne. Placée sur les bords d'un des plus grands fleuves de l'Europe et dans une terre fertile, cette cité doit autant à ces avantages qu'à l'humidité de son cli-

mat d'avoir une végétation aussi belle qu'erriante. Rien n'égale ce Prater, que tous les voyageurs ont tant vanté; mais que peut-être aucun n'a aussi bien décrit que M. de Serres. L'étendue du Prater, observe-t-il, n'est pas moindre d'un mille : sa largeur est à peu près la moitié de sa plus grande longueur. Cette immense promenade commence à deux cents pas environ des dernières maisons du faubourg Jaegerzeill : d'énormes châtaigniers, des chênes d'une grande vétusté et des tilleuls magnifiques, composent la plus grande partie de cette forêt : le feuillage en est si touffu, qu'on y jouit à tous les instans du jour d'un ombrage frais. Cependant, comme l'aspect d'une forêt aussi vaste pourrait paraître monotone, on a ménagé de distance en distance de grands espaces tapissés de gazon, où l'on peut jouir du contraste d'une vive lumière et du ton sombre produit par l'épaisseur du feuillage. D'immenses troupeaux de cerfs animent cette belle scène : on les voit revenir chaque matin et s'enfuir chaque soir, lorsque les promeneurs viennent troubler leur solitude ou leur repos.

Deux chemins conduisent au Prater : l'un passe par la Léopold-Stadt, et l'autre, par le faubourg Jaegerzeill. En sortant de ce dernier, on trouve une place circulaire qui se divise en quatre allées principales; ces allées vont se terminer au Danube. On en voit plusieurs fréquentées tous les jours, et à peu près aux mêmes heures, par les promeneurs enclins à la mélancolie. Tout se fait à Vienne, avec tant de régularité, que l'on met presque autant d'exactitude dans les plaisirs que dans les affaires. A l'extrémité de ces belles allées, on jouit d'une vue délicieuse. Rien n'est aussi agréable que les îles nombreuses dont le lit du Danube est parsemé, et dont les beaux arbres viennent se réfléchir dans le mobile cristal des eaux. Tout, en effet, paraît animé dans cette nature riante. D'un côté, les vents qui règnent ordinairement sur ces bords, agitent la feuillée, tandis qu'ils donnent un mouvement encore plus accéléré aux eaux du Danube. En voyant passer ce fleuve qui s'écoule sans jamais se ralentir, l'imagination se représente notre vie passagère, et le temps qui en est la mesure. Nous fuyons de même que ces eaux, et une force invisible nous ramène également au point où nous étions d'abord. Le

souffle de Dieu nous anima , et son souffle va détruire ce qui tient en nous à la matière ; et qui sait si les élémens qui composent notre corps périssable , ne sont point nécessaires à d'autres êtres qui vivront et finiront comme nous ?

M. de Serres termine la description des environs de Vienne, par celle du parc et du palais de Schoenbrunn et de Laxembourg. Il nous donne également des détails fort curieux sur le fameux temple de la nuit , qui existe dans un souterrain au milieu des jardins de Schoenau. Pour nous qui n'avons pas vu ce singulier édifice , nous n'avons pas lu sans surprise cette description. Elle annonce un des monumens les plus surprenans et les plus bizarres que l'on puisse imaginer. Je conçois très-bien , avec notre voyageur, que si en y entrant on ne savait pas qu'on est aux portes de Vienne , on pourrait croire assister à quelques mystères d'Isis , et commencer ces terribles initiations où le prestige des prêtres faisait croire , aux trop faciles humains , que des choses trop hautes pour notre commune faiblesse leur étaient dévoilées. C'est également avec plaisir que j'ai trouvé dans ce voyage une des plus belles inscriptions que je connaisse. On sait qu'il est d'usage en Autriche que l'empereur fasse élever un mausolée aux mânes des maréchaux morts pour la patrie. Le maréchal Lawdon n'eut pas cet honneur par une suite de quelque intrigue de cour ; sa femme , qui seule n'avait pas oublié sa gloire et ses services , lui fit élever un mausolée dont elle confia la direction à Zauner. Elle le plaça dans l'ancien château de ses pères ; et ses mains généreuses écrivirent ces mots , sur la tombe d'un époux qu'elle avait chéri :

*Nec Cæsar , nec patria ,  
Sed uxor.*

Tout ce que M. de Serres nous apprend sur la Styrie , la Carinthie , la Silésie et la Moravie , est plein d'intérêt et d'aperçus piquans. Il entre , pour ces différens pays , dans tous les détails qui peuvent les faire connaître sous leurs différens rapports , et nous nous en rapportons , à cet égard , à son excellent esprit d'observation. Ce que nous venons de dire aura sûrement fait sentir l'importance

et le mérite du travail de M. Marcel de Serres ; mais pour le faire encore mieux apprécier, nous consacrerons un troisième article à ce grand et bel ouvrage. Nous nous attachons à montrer ce que l'auteur a fait pour éclairer la géographie de l'Autriche, et combien les sciences lui doivent de reconnaissance pour ses travaux géologiques. On trouvera, en effet, à la fin de son quatrième volume, deux coupes fort intéressantes de toute l'Autriche ; nous aurions encore plus à le féliciter, s'il n'avait pas été obligé d'adopter un rapport aussi éloigné que 1 : 30. Mais des voyageurs bien plus célèbres que M. Marcel de Serres ont fait usage de rapports encore plus exagérés ; ainsi, on peut l'excuser à cause de l'embarras où l'on se trouve toujours pour surmonter cette difficulté.

D. L.

---

DU GOUVERNEMENT, DES MOEURS ET DES CONDITIONS EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION, avec le caractère des principaux personnages du règne de Louis XVI ; par feu M. SÉNAC DE MEILHAN, ancien intendant de Valenciennes.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

BIEN des gens croient que l'enchaînement de nos anciennes institutions devait forcément se rompre et se détruire, et que les vices mêmes de la monarchie ont amené sa chute. Ils ne connaissent pas cette monarchie, ils n'en ont pas étudié les élémens, ou bien ils n'ont voulu la voir que d'un œil aveuglé, perverti par la passion. Je les renvoie à l'ouvrage de M. de Meilhan, dont je ne puis donner qu'une idée très-faible et très-succincte ; ils verront un homme impartial qui, loin d'écrire en *laudator temporis acti*, reconnaît avec franchise les fautes qu'on a faites et les vices qu'on aurait dû corriger ; mais qui, voyant les choses avec une juste modération, ne conçoit pas comment quelques abus, dont le nom était tout et dont la réalité n'avait rien de très-onéreux, ont pu servir de prétexte aux atrocités commises par les prétendus réformateurs.

M. de Meilhan , après nous avoir fait parcourir les différentes branches de l'administration et du système politique d'alors , semble ne trouver aucune cause assignable de la révolution , et prouve que le peuple n'y put être conduit ni par le ressentiment de la misère , ni par une juste haine de l'oppression. On pourrait croire , dit-il , que la plus étonnante fatalité a entraîné la France dans l'abîme ; il reproduit même cette raison de la fatalité dans plusieurs endroits de son ouvrage. Mais cette raison ne peut satisfaire le lecteur ; M. de M. nous a annoncé qu'il se proposait de nous faire connaître les causes de ce renversement extraordinaire , et nous lui demandons des résultats positifs. Nous voici arrivés au chapitre *des gens de lettres et de leur influence* ; peut-être , à l'exemple de tant d'autres , M. de M. trouvera-t-il là une de ces causes qu'il recherche ; point du tout. Séduit par la philosophie et la littérature du dix-huitième siècle , il ne croit point que les principes énoncés par les gens de lettres du temps et répandus dans toutes les classes de la société , devinrent des principes subversifs d'où l'on partit pour tout fronder et pour tout détruire. Selon lui , ni les écrits de Voltaire , ni ceux de J.-J. Rousseau , de Diderot , de Montesquieu , de Mably , de Raynal , ni les encyclopédistes , n'ont causé ou préparé la grande commotion révolutionnaire. L'auteur finit par émettre une opinion bien plus singulière : loin de rechercher les premiers moteurs du grand complot , il rejette tout sur un homme auquel on ne peut guères reprocher que d'avoir joué un rôle au-dessus de ses forces , et de s'être trompé quelquefois dans ses opérations , mais qui , sans contredit , n'a jamais eu l'idée de conduire son prince et la France à leur perte. Ce ne sont point , dit M. de M. , les auteurs que j'ai cités qui ont enflammé les têtes ; M. Necker seul a produit cet effet et déterminé l'explosion. Voilà une conclusion à laquelle on ne s'attendait certainement pas ; elle est aussi bizarre qu'inattendue , et bien faite pour frapper le lecteur. Cherchons néanmoins les motifs qui déterminent l'auteur à s'élever ainsi contre M. Necker ; il justifie son opinion dans l'article où il traite du caractère et des opérations ministérielles de cet homme célèbre , et voici les princi-

pales fautes qu'il lui reproche. M. Necker, dévoré de la soif des louanges et du désir d'occuper à lui seul toutes les bouches de la renommée, sacrifia toujours à cette passion les véritables intérêts du roi et ceux de la monarchie. Pressé par cet unique et impérieux besoin de succès et d'éloges, il publia son *Compte rendu*, et cet acte de sa vanité ambitieuse fut une espèce d'attentat à la dignité souveraine. Ministre du roi, il ne devait compte qu'au roi de l'état des finances et de ses opérations; mais le suffrage du monarque n'était pas suffisant pour lui. Il voulut présenter au public un tableau fait avec art aux dépens de la vérité, bien assuré qu'en se soumettant à ce tribunal il recueillerait une ample moisson d'applaudissemens. De là naquit cet enthousiasme en sa faveur, qui fut, selon M. de M., le premier principe des séditions qui éclatèrent plus tard. Il condamne également M. Necker d'avoir, contre l'avis de tous les ministres, fait adopter son plan d'assembler les états-généraux à Versailles, à quatre lieues d'une ville immense où fermentaient toutes les passions. M. de M. fait encore à M. Necker plusieurs inculpations qui sont fondées dans le fait, mais non dans les motifs qui ont guidé ce ministre. On ne peut croire, et même on n'a jamais soupçonné, que Necker eût formé des projets criminels, ni qu'il ait eu le désir de voir crouler le trône; mais on lui reprochera avec justice de s'être prêté avec une ardeur imprudente aux innovations que l'on voulait introduire, et d'avoir trop brigué l'enthousiasme du public. D'ailleurs, ses écrits déposent en sa faveur; et la postérité verra en lui un honnête homme qui s'est trompé, et qui, dans le poste trop élevé où le hasard l'avait fait monter, a toujours été égaré par les séductions de son amour-propre, défaut qui l'a dominé dans toute sa conduite.

M. de M. termine son ouvrage par les caractères de plusieurs personnages remarquables; ce sont des notices raisonnées dans lesquelles l'auteur a semé une foule de traits curieux et d'anecdotes. Peu d'écrivains expriment leurs observations d'une manière plus piquante, et cette partie de son livre n'en est pas la moins agréable. Mais on voit percer de temps en temps une partialité qu'on

s'étonne de trouver chez un homme aussi éclairé ; cette partialité se fait sentir surtout dans l'article de M. Necker : une note de l'éditeur nous en montre les motifs en nous apprenant que M. de M. prétendait aussi à la place de contrôleur-général. Une autre chose qui frappe tous les lecteurs , c'est de voir le marquis de Pesai , homme fort nul , occuper , dans un article séparé , un espace de quatorze pages , et de voir ce petit seigneur éphémère accolé à des noms tels que ceux de Turgot , Maurepas , Saint-Germain , le cardinal de Brienne , etc. Mais en lisant cet article , on sentira facilement que le but de l'auteur a été de nous montrer les intrigues et les menées de ce marquis , comme principe et origine de l'élévation de M. Necker.

Au reste , les petites objections que l'on pourrait présenter sur cette seconde partie de l'ouvrage que nous examinons , ne sauraient porter contre la première où il nous a développé avec élégance et vérité les diverses institutions ainsi que le système administratif et politique de notre monarchie. C'est-là l'objet principal de son livre ; le reste ne doit être considéré que comme ornement accessoire. Il me semble donc important de terminer cet article par les observations générales qu'une telle matière offre naturellement à l'esprit. Je tirerai ces considérations de l'ouvrage même qui en fournit le sujet.

Il n'y avait point en France de constitution , dans le sens rigoureux où ce mot est entendu ; c'est-à-dire , qu'il n'y avait point d'acte passé entre le souverain et les peuples , qui fixent invariablement la puissance de l'un et les droits des autres , mais les réglemens faits par les états-généraux , les principes et les maximes adoptés par ces assemblées , et le recueil des lois enregistrées dans les parlemens , en tenaient lieu , et le droit de remontrance était un frein à l'autorité arbitraire. Le profond respect pour la plus illustre des races royales , le souvenir de l'antique splendeur de la noblesse , le sentiment qu'on appelle honneur , les mœurs nationales , d'antiques traditions , les privilèges respectés , accordés à diverses classes de citoyens , formaient un système de gouvernement assorti au génie français. Les gouvernemens modernes se ressemblent tous en re-

montant à leur origine : un roi révééré et une noblesse puissante, forment leurs élémens constitutifs. Chez nous, la noblesse a toujours regardé le roi comme la source de toute grandeur, de toute dignité et de tout pouvoir, et n'a cessé de mettre sa gloire et son honneur à défendre le trône et la personne du monarque ; ces sentimens sont, depuis quatorze siècles empreints dans son cœur, et remontent aux temps où les Francs habitaient les forêts de la Germanie. Les peuples avaient conservé un antique usage qui consistait à former des assemblées dites Champs-de-Mars, ces assemblées furent ensuite remplacées par les états-généraux, où le roi conserva toujours un grand ascendant, et la maxime *Si veut le roi, si veut la loi*, en est la preuve. Dans les états qui furent tenus en 1355, sous le roi Jean, on fit plusieurs réglemens qui déterminaient les limites de l'autorité royale ; mais ces mêmes états reconnurent qu'au roi seul appartenait le droit de faire des lois. Ce droit exclusif fut souvent combattu par les parlemens ; ils avaient été d'abord institués pour rendre la justice au nom du roi ; mais dans diverses occasions critiques, le roi, les grands, le peuple, ayant cherché les uns contre les autres un appui dans les parlemens et surtout dans celui de Paris, l'autorité de ces corps prit un rapide accroissement. Les *remontrances* n'ont été originairement que des réponses faites au roi, qui demandait au parlement son avis ; et le parlement a pris ensuite l'habitude de le donner, et d'insister pour qu'il fût suivi sans avoir été consulté. La transcription faite sur les registres du parlement, des arrêts, lois et réglemens émanés de la puissance royale, fut l'origine de l'enregistrement. Les parlemens prétendirent par la suite que cette transcription sur leurs registres était une sanction nécessaire. Ce sentiment prévalut, après de longs débats, et fut consacré par l'usage. Ainsi, comme les peuples avaient l'habitude de voir, dans les parlemens, des corps associés à la législation ; ils pensaient qu'une loi qui n'était pas inscrite sur leurs registres, manquait d'un caractère essentiel et nécessaire à son exécution ; et le roi ne pouvait, en réalité, lever d'impôts sur ses sujets, sans la formalité d'un *libre enregistrement*. Cet obstacle était le plus puissant qui pût être opposé à l'autorité arbitraire,

et accordait à nos parlemens un pouvoir d'opposition presque égal à celui du parlement d'Angleterre. On peut reprocher aux parlemens d'avoir opposé quelquefois de la résistance à des plans sagement combinés ; mais, comme tous les grands corps, ils étaient peu flexibles, et gardaient un grand assujétissement aux formes ; conservateurs par essence des lois anciennes, ils devaient être en garde contre les idées nouvelles ; et la sagesse lente qui les caractérisait, a dû leur mériter alternativement la reconnaissance des souverains, et celle des peuples.

Le gouvernement, quoique purement monarchique, avait donc une division de pouvoirs qui s'opposait aux abus d'autorité ; c'était donc cette forme de gouvernement que les plus sages politiques ont toujours regardée comme la seule capable d'assurer le bonheur et la tranquillité des peuples. En effet, au moment où la révolution éclata, les signes de la prospérité publique se montraient dans toute la France : l'industrie était animée ; le commerce devenait de jour en jour plus florissant ; nous possédions de riches et nombreuses colonies ; une marine redoutable nous faisait respecter dans les deux hémisphères, et dans l'intérieur l'aisance régnait chez les dernières classes de la société.

Un règne célèbre avait donné le plus grand lustre à la majesté royale et à la France, confondues dans la personne du monarque. Louis XIV représentait la nation, et elle ne pouvait être plus dignement représentée. On disait, Les revenus du roi, la gloire du roi, les troupes du roi ; mais au milieu de cette noble soumission et de cette grandeur qu'on a voulu qualifier de despotisme, il existait dans toutes les âmes un sentiment d'honneur qui signala hautement ce règne. La vénération pour la personne du roi animait la noblesse et les troupes, et entretenait dans les cœurs un dévouement héroïque pour la chose publique, qu'on ne séparait jamais de la personne du monarque. Tels sont les vrais mobiles, tels sont les vrais principes de toute monarchie, ceux que nous devons nous efforcer de rétablir dans notre patrie désormais destinée à la paix et à la félicité.

Si, du système politique, on passe au système administratif, la même harmonie se fait sentir. La machine

de l'administration avait commencé à être organisée pendant le ministère de Richelieu, et s'était perfectionnée sous Colbert et sous Louvois. L'esprit qui avait animé ces deux ministres, les principes qu'ils s'étaient faits d'après l'expérience et leurs lumières, les formes qu'ils avaient établies, composaient un système complet d'administration, qui eut, en quelque sorte, force de loi pour leurs successeurs. Ainsi donc, en examinant la distribution des pouvoirs confiés par le gouvernement, et les ressorts qui le faisaient mouvoir, on sentira que la sagesse et l'expérience de plusieurs siècles, jointes à l'intérêt des peuples, avaient présidé à la formation d'un ordre de choses, où de légers défauts étaient compensés par les plus grands avantages.

Le calme que la royauté, dans la véritable essence de ce mot, fait régner dans un vaste pays, est un des plus grands biens du gouvernement monarchique. La puissance royale est un rocher contre lequel se brisent sans bruit les vagues impétueuses de l'ambition, et de là résulte le calme dans toutes les parties. Le régime de la France était approprié au génie de ses peuples, et en favorisait puissamment l'essor; mais des complots et des innovations ont sapé ce régime. Un grand politique a dit avec raison qu'il fallait ramener souvent un état à ses premiers principes. Ce n'est point par ces vices qu'a péri le gouvernement français, mais parce qu'on a laissé détendre les ressorts, et qu'on a laissé introduire de nouvelles formes qui contraignaient le régime établi. Le peuple alors n'a plus rien respecté; un zèle imprudent, devenu ensuite une prévention aveugle et la légèreté nationale, ont déterminé les premières entreprises contre l'autorité. L'esprit de faction s'y est bientôt joint, et s'est successivement enhardi par le défaut de résistance. De plus, au moment que l'ordre du clergé et celui de la noblesse sont venus se confondre avec le tiers-état, les fondemens de la monarchie ont croulé, et il n'y a plus eu aucun degré qui séparât le dernier des citoyens du monarque qualifié alors de fonctionnaire public. La démocratie était une suite nécessaire de cette confusion; et l'effusion de sang, les plus atroces barbaries, le résultat nécessaire de l'effervescence d'un peuple abusé et soudoyé. Loin que l'on puisse conclure de la chute mo-

mentanée de la monarchie, qu'elle était mal constituée, on verra qu'elle ne s'est précipitée vers sa ruine qu'en se dénaturant.

Nous n'avons pas aujourd'hui de semblables catastrophes à redouter, une charte constitutionnelle, fruit des méditations du plus sage des rois, consolidera la monarchie en l'établissant sur des bases plus fixes et universellement reconnues, elle assurera à la France une félicité durable.

N. T.

---

HISTOIRE DE FRANCE PENDANT LES GUERRES DE RELIGION;  
par CHARLES LACRETELLE, membre de l'Institut, et  
professeur d'histoire à l'Académie de Paris.

( 1<sup>er</sup>. ARTICLE. )

L'ÉPOQUE de nos annales que M. de Lacrosette a choisie pour son nouvel ouvrage est une des plus fécondes en événemens extraordinaires et terribles. De grands caractères, des passions violentes, des crimes atroces, quelques exemples d'héroïsme, la haine adroitement couverte, l'audace, la vengeance, la perfidie, les horreurs du fanatisme répandent sur le seizième siècle une teinte lugubre que le luxe, les progrès des arts et des mœurs voluptueuses ne peuvent dissimuler. Dans ces temps malheureux, le crime ne coûtait pas plus à exécuter qu'à concevoir. On projetait un massacre au milieu d'une fête; les apprêts de la vengeance remplissaient l'âme de ceux qui se juraient au pied des autels l'entier oubli de leurs offenses. On s'embrassait dans l'église, on en sortait pour aller s'égorger. Plus d'esprit national; l'ardeur des conquêtes et le noble désir d'élever la France au premier rang avaient fait place à un esprit inquiet et turbulent, que l'or et les intrigues de l'Espagne entretenaient dans sa fatale activité. La noblesse comptait dans ses rangs des chevaliers aussi remplis de valeur et de qualités brillantes qu'en avaient montré les héros du temps de Louis XII et de François I<sup>er</sup>. ; mais divisés de partis, d'opinions et d'intérêts, ils ne cherchaient d'ennemis qu'au milieu de leurs concitoyens; c'était pour la gloire de la religion, le maintien de l'au-

torité royale, la prospérité de la France, que des Français de toutes les classes versaient des torrens de sang français au nom de Dieu, du roi et de la patrie. La cour elle-même, dirigée par les principes d'une désastreuse politique, souvent le jouet des partis, quelquefois leur victime, jamais leur arbitre; la cour ne savait que proscrire l'ennemi que la chance des combats rendait moins redoutable; était-elle humiliée à son tour? un pardon simulé, de fausses protestations d'une concorde dont personne ne voulait, masquaient à tous les yeux un de ces coups d'état auxquels la perfidie donne toujours l'aspect d'une conjuration. Le Français, encore dominé par ces préjugés absurdes qui pèsent sur l'enfance des peuples, était, dans les mains de quelques ambitieux, l'aveugle instrument de leurs fureurs. Le voile sacré de la religion servait à couvrir tous les crimes, et le souverain, égaré lui-même par un zèle fanatique, croyait servir les intérêts du ciel en dressant des bûchers, en ordonnant des massacres, en portant lui-même la désolation dans ses provinces. De telles mœurs à décrire, tant de passions diverses, d'intérêts toujours renaissans et jamais satisfaits, offrent un vaste champ aux méditations du philosophe ainsi qu'au talent de l'historien. Il importe surtout, pour faire connaître une époque aussi remarquable, de se dépouiller des opinions particulières qui, dans tous les siècles, survivent à l'esprit de parti. Pour présenter avec succès l'histoire des guerres politiques qui divisent les nations, il suffit des événemens pour juger des hommes qui les ont conduits: mais l'écrivain qui retrace le tableau des discordes civiles et surtout de celles qu'entraînent les innovations religieuses, doit suivre une autre marche: c'est du caractère et des passions des principaux personnages que les événemens dépendent; il doit donc s'attacher à réunir tous les traits de leur physionomie habituelle. Dans l'histoire générale d'un peuple, le souverain, les grands, la nation elle-même, s'identifient les uns avec les autres, pour n'offrir qu'une volonté, et marcher au même but; l'intérêt public et la gloire commune à tous. Dans les dissensions intestines, chacun s'isole; plus d'unité d'actions, de vues et de langage; chaque chef de parti n'est plus qu'un homme audacieux, exalté

par les uns , haï des autres , et souvent en horreur à tous , lorsque le temps éclaire les peuples sur leurs véritables intérêts ; ainsi le fanatisme d'un seul , l'attrait du pouvoir , une chimérique rivalité de rang et d'honneurs suffisent pour allumer un vaste et long incendie.

M. de Lacrosette n'a pas négligé ces considérations qui peuvent paraître minutieuses au premier abord , mais qui justifient la supériorité de talent que cet écrivain déploie dans sa nouvelle production. Rien de mieux approfondi que les caractères des principaux personnages qu'il avait à présenter. Pour les faire ressortir dans tout leur jour , l'auteur , dans une introduction à son ouvrage , trace un tableau rapide du règne de François I<sup>er</sup>. , de ce règne brillant que relève le triple éclat de la galanterie , des lettres et des armes. Nous voyons ce prince souvent malheureux , jamais avili , faire concourir au bonheur de l'état et à la gloire de ses sujets , et les avantages de la victoire et l'expérience des revers. Entouré d'une cour que remplissaient les plus braves chevaliers de l'Europe , juste appréciateur des talens et des arts , il développa en France le germe de la bonne littérature. Par lui le siècle suivant fut préparé à recevoir les merveilles qu'il lui était réservé de voir éclore. Tous les savans , tous les hommes à talent qui vécurent sous le règne de François I<sup>er</sup>. recueillirent les fruits de sa noble munificence et de son amitié. Marguerite , reine de Navarre , son aimable sœur , le secondait dans sa protection déclarée pour tout ce qui pouvait naturaliser les beaux-arts en France. Cette princesse n'usa jamais de son crédit sur l'esprit de son frère que pour faire le bien. Elle ne fut pas aussi heureuse dans ses efforts en faveur des protestans , le puissant effet de son intercession fut perdu dès qu'elle partagea leurs sentimens. C'est ici que s'obscurcissent les beaux jours de François I<sup>er</sup>. Au milieu des mœurs faciles de la cour , s'introduit l'esprit de controverse qui dans ce moment parcourait l'Europe ; les persécutions se mêlent aux intrigues galantes , la lueur des bûchers éclaire des fêtes , et la cour la plus voluptueuse entendit les cris des malheureux que les tribunaux du royaume faisaient périr au milieu des flammes. François I<sup>er</sup>. était humain , il ne persécuta pas les réformés par lui-

même, mais subjugué par de mauvais conseils, effrayé de quelques maximes inquiétantes pour l'autorité royale, il laissa tirer de la poussière les lois antiques et barbares que des siècles grossiers avaient vu rendre contre les hérétiques. Il fit cette faute d'opposer la rigueur aux erreurs de l'opinion. Il ne faut sans doute pas accuser la mémoire de ce roi magnanime de tous les malheurs qui pesèrent sur son peuple et même sur sa famille, mais on ne peut s'empêcher de retrouver dans les dernières années de son règne le principe rigoureux qui devait plus tard mettre les armes aux mains d'une partie des Français. Si le noble et généreux caractère de François I<sup>er</sup>., son discernement et son esprit éclairé eussent passé à ses successeurs, sans doute les lumières de l'expérience l'auraient emporté sur un zèle mal entendu; mais Henri II, qui n'était pas dépourvu de qualités brillantes, ne ressemblait que bien peu à son père qu'il cherchait continuellement à imiter. C'est à l'avènement de ce prince au trône que commence l'ouvrage de M. de Lacroix.

Le seizième siècle est le véritable passage des temps barbares à la civilisation moderne. On retrouve dans cette singulière époque, au milieu du perfectionnement que des lumières nouvelles apportaient dans la législation, la politique, l'art militaire, le gouvernement et les usages privés, des débris intacts des coutumes les plus absurdes, et qui semblaient depuis long-temps abandonnées pour jamais. C'est ainsi que les premiers momens du règne de Henri II sont marqués par un duel juridique autorisé par le roi lui-même. Toutes les formes usitées dans les *jugemens de Dieu* furent scrupuleusement observées. Cet étrange combat eut lieu entre François de Vivonne de la Chateigneraye, et Guy Chabot, seigneur de Jarnac, le 10 juillet 1547. Le roi, les princesses, toute la cour assistent à ce spectacle; les nobles accourent en foule du fond des provinces pour être témoins d'un spectacle si cher à leurs aïeux, et qu'ils ne connaissent que par des récits qui charment leur jeunesse. Vivonne paya de sa vie un propos indiscret, et Jarnac, justifié par son épée, montra toute la bravoure d'un preux, et la loyauté d'un vainqueur généreux. Ce trait est caractéristique pour le siècle, et M. de

Lacretelle en homme habile s'en est emparé avec un rare bonheur. A la manière des grands maîtres, il se sert d'un brillant épisode pour faire passer sous les yeux du lecteur les principaux personnages dont il doit l'occuper. Les chevaliers sont rassemblés dans la lice, la trompette va sonner. « Le connétable de Montmorenci est juge du camp. » Il ne s'est point opposé à un combat que le roi a voulu et qui convient à la rudesse de ses mœurs. Le brillant duc d'Aumale appelle sur lui tous les regards. Il existe déjà dans toutes les âmes un pressentiment de ses grandes destinées. François I<sup>er</sup>. avait démêlé en lui une profonde ambition que ne cessaient d'enflammer son père Claude de Guise, le cardinal de Lorraine, son oncle, et son frère l'archevêque de Reims. Ce monarque avait dit à son fils en mourant, *Craignez les Guises, contentez le duc d'Aumale*. Henri a dédaigné un conseil qui lui paraît tenir à une injuste défiance. Tout asservi qu'il est aux volontés du connétable, il ne peut échapper à l'ascendant du seigneur le plus distingué de la cour. Le duc d'Aumale s'est fait un appui de Diane de Poitiers, sans oublier devant elle son rang, sa naissance et la gloire à laquelle il est appelé. Ses traits sont pleins de noblesse, la légère cicatrice d'une blessure qu'il a reçue au visage rappelle ses premiers exploits; toutes ses paroles annoncent une âme élevée; il manifeste partout sa supériorité sans montrer de formes altières. Poli avec les courtisans, il n'est familier qu'avec les soldats..... Les vieux Français retrouvent dans Cossé de Brissac les traits et l'âme de Bayard. Il lui tarde cependant de quitter la cour: vrai chevalier, il n'aime que les combats; qu'on l'éloigne, pourvu qu'il commande..... Le bouillant Tavannes a souvent fait admirer sa valeur; mais il a fait craindre sa férocité. Quel homme dangereux si la France a le malheur d'être en proie aux guerres civiles! Un jeune homme s'attire le respect de toutes parts, c'est Châtillon, neveu du connétable de Montmorency. Il est calme, intrépide, porté à la réflexion: on s'étonne de voir dans cette cour un homme qui médite. S'occupe-t-il des projets les plus sages ou de pensées ambitieuses? On l'ignore. Une

si parfaite amitié paraît l'unir au duc d'Aumale. Que deviendra-t-elle lorsque l'un sera le grand duc de Guise et l'autre l'amiral de Coligny ?

Tous ces portraits sont d'une exécution parfaite ; au début de l'ouvrage ils disposent le lecteur et s'emparent de toute son attention, que la richesse du sujet doit si bien soutenir. D'autres peintures complètent cette galerie si ingénieusement placée. Un tel artifice paraît convenir plutôt à la haute poésie qu'à la sévérité de l'histoire. Si de pareils tableaux étaient multipliés et surtout avec ce luxe de style chargé de figures, sans doute ce serait un défaut ; mais ici la place est si bien choisie, que ce combat romanesque, cette cour qui rappelle les mœurs des paladins, tant de détails épiques et pourtant incontestables donnent à cette partie de l'ouvrage de M. de Laerstelle le charme d'un brillant écart de l'imagination, soutenu de tout l'intérêt de la réalité. Les réflexions que l'historien jette au travers de ses peintures portent à la méditation. Qui ne prévoirait la lutte terrible prête à s'engager entre tant de héros, si des événements qui se mûrissent dans le silence mettent en jeu leurs passions endormies ?

Les matériaux se présentent de toutes parts au choix de l'homme de lettres qui se propose d'écrire l'histoire de ces temps désastreux. De Thoa, Davila, Brantôme, le P. Mainbourg, les Mémoires du maréchal de Vieilleville, ceux du prince de Condé, les ouvrages de Théodore de Bèze et de tant d'autres, offrent des sources aussi abondantes que respectables ; mais la difficulté consiste à chercher la vérité au milieu des variantes que ces écrivains présentent entr'eux. Placés les uns ou les autres dans différentes situations de la vie, chacun d'eux parle, comme l'écrivain toujours, selon ses affections, ses préjugés de naissance, ses opinions religieuses, ou la part plus ou moins directe qu'il a pu prendre aux événements. Le fond récité est toujours vrai ; mais la vérité peut quelquefois s'explorer suivant le jour sous lequel on la présente. Il faut un grand discernement pour offrir un ensemble réel, composé de tant de parties étrangères l'une à l'autre. C'est en cela que M. de Laerstelle me paraît mériter les plus grands éloges ; ils appuient également de l'au-

tôrité des auteurs protestans pour flétrir les crimes des catholiques, et des écrits de ceux-ci pour signaler les excès de leurs adversaires. Brantôme, si dévoué aux grands; Vieilleville, peu favorable au connétable de Montmorency; Davila, qui osa faire l'éloge de l'affreuse politique de Catherine de Médicis, lui fournissent des faits curieux; et les traits qu'il emprunte à ces auteurs, déplacés et réunis à la masse de certitudes puisées dans les faits principaux, les éclaircissent et deviennent des preuves manifestes contre le système auquel ils ont d'abord appartenu. Sans la critique, point d'histoire; c'est le flambeau à la main que l'historien doit s'engager dans ce vaste dédale des passions humaines. Un écrivain entiché d'opinions particulières n'eût pas manqué de sacrifier ou les Guises aux Châtillons ou les Châtillons aux Guises, et par conséquent, la vérité à ses propres préjugés. Ici, la recherche de ce qui fut occupe uniquement l'auteur; sévère à l'égard de Guise dominateur de son roi, et audacieux usurpateur d'un pouvoir dangereux, il admire franchement le héros qui sut élever la gloire de la France, alors que la faiblesse de Henri II et l'orgueilleuse obstination de Montmorency plongeaient l'état dans les plus grands périls.

La France, sourdement agitée par la rivalité des grandes maisons, menacée par les armes autant que par la politique artificieuse de Charles-Quint, ne trouvait pas dans son roi un appui qui dût la rassurer. Henri, subjugué par sa propre faiblesse, inquiet pour sa puissance, sans pouvoir être tout-à-fait roi, jaloux de l'ascendant que Guise et Montmorency exerçaient sur la cour et sur le royaume, croyait remédier à tout en semant la division entre les familles puissantes qui se partageaient le funeste honneur de commander sous son nom. Cette défiance habituelle, ce système de dissimulation qui remplaça dès lors la noble franchise de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, fut décoré du nom d'habileté. L'art de dissimuler devint, en quelque sorte sous les derniers Valois, la science du gouvernement; les crimes les plus atroces commis après de mûres et longues réflexions, étaient érigés en actions méritoires, dont la cour s'applaudissait sans contrainte. Henri II, par sa conduite incertaine, donna cette funeste pente aux esprits. L'ambition

des grands s'accrut de la faiblesse du monarque, et prépara les malheurs des enfans de ce prince.

François, duc de Guise, au nom duquel semblait s'attacher la fortune de la France, préludait au grand rôle que la guerre civile lui réservait. Nommé gouverneur des trois évêchés que le connétable venait de conquérir avec plus de promptitude que de gloire, il se vit bientôt assiégé dans Metz, par l'élite des forces impériales commandées par Charles-Quint lui-même; l'héroïque défense de Guise obtint le plus brillant succès; l'empereur constamment repoussé fut contraint d'abandonner à la France une conquête aussi importante, et une partie de sa gloire au prince Lorrain. Dès lors, l'orgueil de cette maison ambitieuse ne connut plus de bornes. Les Châtillons, les Montmorencys en frémissaient: l'amour du nom français brûlait dans leurs âmes, Guise était étranger; la faveur du roi, les acclamations qui se faisaient entendre à sa vue, leur semblaient autant d'injures. Aussi braves, aussi habiles, tourmentés d'un égal désir de dominer, tous s'efforçaient, dans les combats, d'obtenir l'honneur de la victoire. Cette rivalité de gloire et d'ambition détermina la haine profonde qui sépara bientôt les princes lorrains et l'amiral de Coligny. La cour se partage entre ces fiers rivaux. Le seul connétable, sûr de l'affection de son maître, respecté de la favorite, semblait tenir la balance entre deux partis sur lesquels le roi répandait ses faveurs dans la plus égale proportion; mais rien ne pouvait diminuer une animosité qui n'attendait, pour éclater, qu'une heureuse circonstance. La guerre continuait: Charles-Quint, éclairé par des revers, venait de signer la paix de Passau, qui assurait aux réformés de l'Allemagne la liberté de conscience. Débarrassé de ses querelles avec les princes luthériens, tous ses efforts se tournèrent du côté de la France.

L'exemple de tolérance religieuse, que l'empereur venait de donner au monde, un peu forcé à la vérité, était bien loin d'être suivi en France. Le cardinal de Lorraine suivait avec persévérance son projet favori d'établir le tribunal de l'inquisition. Henri obsédé par son ministre, donna enfin l'édit si désiré, mais le parlement refusa l'enregistrement, et adressa au monarque des représentations

énergiques. Cependant, le nombre des réformés s'accrois-  
 sait dans Paris; la persécution et les supplices, loin de les  
 intimider, semblait accroître leur ferveur religieuse. De  
 nouvelles rigueurs furent déployées contre eux, et l'année  
 1557 vit éclore les premiers troubles. Cette partie de l'his-  
 toire qui nous occupe, était une des plus difficiles à dé-  
 brouiller. Tant de partis divers étaient alors en présence,  
 et agités de passions si étrangères aux opinions religieuses,  
 que l'on ne conçoit pas bien d'abord ce qui put les armer  
 pour soutenir les droits de Rome, ou les innovations de  
 Luther et de Calvin. M. de Lacroix n'a rien négligé pour  
 nous en instruire. La cour prit parti pour le clergé attaqué  
 par les sarcasmes de ses adversaires; dès lors, les mécon-  
 tens se rangèrent du parti des réformés; ils feignirent  
 d'être édifiés de la nouvelle doctrine; bientôt après, des  
 opinions qu'ils avaient embrassées par dépit et même par  
 légèreté, leur parurent les seules orthodoxes. On se fit une  
 espèce de point d'honneur de braver les rigueurs de l'au-  
 torité, et d'obtenir les palmes de la persécution. Leur  
 nombre s'était grossi des plus grands personnages de l'état;  
 les princes du sang, irrités de se voir éclipsés par les  
 princes lorrains, penchaient pour la nouvelle religion,  
 mais conservaient encore des apparences que la politique  
 leur conseillait de ne pas abandonner. Quel tableau que  
 celui de l'illustre maison de Bourbon, méconnue, en quel-  
 que sorte, dans le palais d'un descendant de saint Louis!  
 Le roi de Navarre, le prince de Condé, ressentaient vive-  
 ment cet outrage, et l'odieux cardinal épiait avec joie le  
 moment de perdre tout à la fois, et les princes et leurs  
 partisans. Le parlement, depuis quelque temps, ne pour-  
 suivait les hérétiques qu'avec tiédeur. Plusieurs conseil-  
 lers penchaient même en faveur d'une entière tolérance.  
 Le cardinal frémit de voir les cours souveraines mettre des  
 entraves aux fureurs de son zèle. Qui croirait que ce ter-  
 rible prélat osa donner à son roi l'odieux conseil d'engager  
 ces magistrats à faire connaître leurs sentimens pour les  
 discuter, et les punir ensuite d'après leur propre confes-  
 sion? Le maréchal de Vieilleville donne des détails précis sur  
 cette horrible discussion du conseil du roi: M. de Lacroix  
 y a puisé un des morceaux les plus remarquables.

de son histoire. Appuyé sur le témoignage du maréchal, l'auteur a tracé, avec la plus grande énergie, ce Lit de justice, où, ravalant la majesté suprême, le roi, trop fidèle aux avis du cardinal de Lorraine et du connétable, invite les magistrats à s'exprimer avec liberté, à l'aider de leurs avis pour rétablir la paix des consciences. Sur la foi de la parole royale, trois conseillers exposent au souverain la nécessité de renoncer à la voie des supplices, moyen cruel et dangereux, pour ramener des hommes égarés; deux autres, Anne Dubourg et Louis Faur, parlent avec plus de véhémence; ils osent faire au cardinal l'application de quelques paroles de l'Écriture, qui semblent le signaler comme l'auteur des troubles. Le roi cesse enfin de se contraindre, il lance des regards menaçans sur tous ceux qui viennent de parler, Anne Dubourg et Louis Faur sont arrêtés dans le sein même du parlement.

Cette importante narration prépare les esprits à toutes les horreurs qui doivent suivre; elle jette le plus grand jour sur les dispositions où se trouvait la cour à la fin du règne de Henri II. Il était impossible d'arrêter longtemps l'explosion de la guerre civile. L'intérêt qu'on éprouve à la lecture de l'ouvrage de M. de Laquetelle, s'accroît en cet endroit, et se soutient ensuite au plus haut degré. L'heureux enchaînement des faits, l'adroite variété qu'a mise l'auteur dans la distribution de ses récits, suffiraient pour le placer au rang des écrivains les plus recommandables, si son talent n'était pas depuis longtemps apprécié. Il brille surtout dans ces morceaux qui, sans nuire à la vérité, laissent un peu de carrière à l'imagination de l'homme habile. Quelques phrases suffisent, souvent pour le faire connaître tout entier. On le trouvera ainsi dans la rapide description de la bataille de Saint-Quentin, de cette bataille funeste qui décida de la fatale influence que l'Espagne allait prendre sur la France. Le récit du tournoi, où Henri II fut blessé à mort, offre également des beautés de style d'un ordre très-élevé. On gémit, avec l'auteur, sur la triste destinée des enfans du roi, de cette nombreuse famille sitôt moissonnée, sans laisser de postérité. Quel singulier rapprochement présente ce règne, qui commence et finit par un duel!

Je ne prolongerai pas davantage cet article. L'importance des faits qui me restent à parcourir, me mènerait trop loin. Dans l'un des prochains numéros, je continuerai cet extrait et mes observations.

G. M.

---

ESSAI SUR LA VIE DE T. WENTWORTH, comte de STRAFFORD, principal ministre du roi CHARLES I<sup>er</sup>, etc. ; par M. le comte de LALLY-TOLENDAL, etc.

TOUTES les révolutions qui tour à tour ont ensanglanté la face du monde, ont entr'elles un point affreux de similitude ; le renversement de ce qui est bien et la proscription de la vertu. Quel que soit le but que d'abord on se propose, de quelque idée de modération que soient guidés les premiers agitateurs, ils ne seront pas les maîtres d'arrêter le funeste élan d'une révolution. Jamais l'homme qui osa le premier faire un coupable appel aux passions de tout un peuple, ne consumma entièrement son ouvrage et n'en recueillit les fruits ; c'est un germe de mort qu'il laisse entre des mains avides de se disputer ce sanglant héritage. Hélas ! que d'exemples l'histoire n'offre-t-elle pas de cette triste vérité ! La progression des secousses politiques est déterminée par les obstacles que le crime rencontre dans ses projets. Si un roi vertueux, digne du trône et de l'amour de ses peuples, devient tout à coup l'objet de la haine de quelques factieux, pour arriver jusqu'à lui, pour comprimer par l'effroi les efforts généreux des fidèles amis du prince et de la patrie, c'est aux serviteurs dévoués qu'ils porteront les premiers coups ; ses actions les plus pures seront empoisonnées ; s'il est clément, il passera pour être pusillanime, pour tyran s'il est sévère ; la victoire ne le sauvera pas même d'une accusation ; il est perdu s'il éprouve des revers. Que peut le monarque pour défendre son ami contre une multitude conjurée ? Le pouvoir royal est impuissant contre les soupçons, les haines et l'envie bien déterminée de nuire. Il faut une victime à la rage en délire en attendant une victime plus auguste ; l'innocent, le sage, tombé sous le

fer d'un bourreau ; ce premier pas franchi, on aperçoit un second échafaud réservé à un sacrifice plus solennel. Telle est en peu de mots l'histoire du comte de Strafford et de l'infortuné Charles I<sup>er</sup>. Le roi put prévoir son sort, lorsque cédant aux horribles menaces des factieux, aux larmes de la reine, aux supplications de Strafford lui-même, il ratifia le bill qui, le privant du meilleur de ses amis, enlevait aux partisans de l'ordre l'espoir du calme, et à l'Angleterre son appui. Il ne faut pas se le dissimuler, cette énorme faute du roi fut le signal de tous ses désastres. Ses ennemis s'enhardirent de sa faiblesse, et ses amis en furent épouvantés. Charles I<sup>er</sup>. ne convenait ni à l'Angleterre, ni à son siècle ; faible, il avait à gouverner un peuple inquiet, jaloux de ses privilèges, et lassé du joug où l'avaient réduit et la tyrannie d'Henri VIII, et l'orgueilleux despotisme d'Élisabeth ; humain, il fit verser des torrens de sang ; religieux, on le força d'adopter une doctrine qui blessait ses principes et répugnait à ses lumières ; juste, il donna son nom pour consommer la plus grande injustice ; modéré, pacifique, il fut presque toujours en guerre, et ses peuples qu'il chérissait devinrent sous ses yeux les déplorables victimes des discordes civiles. Strafford seul pouvait arracher son roi à tant d'adversités ; on ne l'ignorait pas ; sa perte fut jurée, et Charles lui-même rendit impossible le salut de son ministre.

Le tableau de cette sanglante catastrophe, l'histoire d'une aussi grande injustice a depuis long-temps occupé la plume de M. le comte de Lally-Tolendal. C'est en quelque sorte à la défense du malheur et de l'innocence que cet écrivain doit et son talent et son éloquence. Vous au noble et douloureux ministère de plaider à la face du monde la cause de la nature et de l'honneur, il a cherché, dans des momens plus calmes, un sujet qui pût offrir quelques rapprochemens avec l'objet de ses longs travaux, de ses constans efforts et de son touchant et honorable triomphe. La vie du comte de Strafford s'offrait à ce talent si cruellement éprouvé. Cet épisode de l'histoire d'Angleterre appartenait de droit à l'homme qui peut-être connaît le mieux les annales, les lois, les diverses opinions de ce pays qui l'a vu naître et le génie de ses ha-

bitans. Une sorte de complaisance douloureuse, de satisfaction mêlée d'amertume semble avoir guidé l'auteur dans son choix et dans son travail. Non content d'avoir élevé un monument historique à la mémoire de Strafford, M. de Lally-Tolendal a fait de ce personnage le héros d'une tragédie ; une épître dédicatoire placée à la tête de l'ouvrage qui nous occupe, et adressée en 1795 au célèbre prince Henri de Prusse, nous apprend, ainsi que l'avertissement des éditeurs, l'existence de cet ouvrage dramatique. Les amis des lettres forment le vœu bien sincère de voir publier en France une tragédie dont le talent de l'auteur fait concevoir les beautés. Ce double hommage rendu au nom d'une illustre victime porte avec lui, je ne sais quel sentiment mélancolique et religieux, qui s'accroît encore en soulevant le voile dont M. de Lally-Tolendal couvre sa constante et profonde pensée. Ce tableau d'un homme vertueux condamné au supplice des traîtres, réveille d'affreux souvenirs ; l'innocence et l'honneur méconnus ! quel rapprochement ! de quelle verve ne devait-il pas animer une âme généreuse, toute remplie et de sa tendresse et de la sainteté de ses devoirs !

Les recherches qu'il était nécessaire de multiplier pour écrire dignement la vie du comte de Strafford, ont dû être pénibles, et surtout minutieuses. Il fallait écarter avec soin les préventions de l'esprit de parti ; elles sont nombreuses dans les écrits qui suivent les révolutions, et le nom de Strafford, réhabilité sous Charles II, n'était pas entièrement lavé de quelques-unes des accusations que ses meurtriers firent peser sur sa mémoire. Il fallait également combattre par des preuves évidentes, ou par une profonde discussion, les censures qui condamnaient Strafford sur quelques points de sa vie politique. A cet égard, M. de Lally-Tolendal peut se flatter d'avoir remporté une victoire complète. Soit qu'il peigne Strafford dans la chambre des communes défendant les droits de ses commettans, contre les sourdes usurpations du pouvoir monarchique ; soit qu'il le représente déployant toutes les ressources de son génie et de sa vertu pour assurer la prérogative du trône ; soit qu'il le montre enfin, investi de la puissance royale, chargé de ramener la paix dans l'Irlande si long-temps agitée ; ou

voit partout, l'homme supérieur aux événemens, l'administrateur éclairé, le citoyen enivré de l'amour de la patrie, le sujet fidèle et l'ami respectueux de son souverain. Cette apologie continuelle laisserait quelque doute sur son exactitude, si M. le comte de Lally-Tolendal n'indiquait les sources auxquelles il a puisé. Mais on ne peut lui faire ce reproche; non content de rapporter des opinions et des faits authentiques en faveur de son héros, il cite les auteurs qui lui sont le plus contraires, et l'on ne peut se dissimuler que ses raisonnemens ne soient très-concluans. Toutefois, si Strafford, comme le démontre fort bien son défenseur, fut une victime dévouée à la haine des factieux, il faut avouer que sa hauteur, et quelques mesures d'une justice un peu rigoureuse qu'il crut devoir adopter dans sa vice-royauté d'Irlande, durent lui faire de nombreux et d'implacables ennemis; mais il fut le bienfaiteur du pays qu'il gouvernait, son administration fut marquée par des actes d'une bienfaisance éclairée. La malheureuse Irlande, si long-temps opprimée, plutôt considérée comme une ennemie par l'Angleterre, que comme une portion de l'empire britannique; l'Irlande, nouvellement encore afrosée du sang de ses citoyens, vit renaître l'espoir d'un gouvernement fondé sur des idées paternelles. Un parlement convoqué par les soins du vice-roi, mit des bornes aux vexations sous lesquelles gémissait la nation irlandaise. Le droit public fut assuré, la tranquillité des familles, la sûreté des propriétés, le perfectionnement de l'agriculture, la justice égale pour tous, une distribution proportionnée de l'impôt, la police intérieure établie, l'abolition des distinctions injustes entre les habitans de diverse origine, tout cela fut l'ouvrage du parlement ou plutôt de Strafford. L'église et la couronne devinrent également l'objet de ses soins, un grand nombre de terres avaient été envahies par des usurpations successives. Strafford fit rechercher les titres originaux, et un sévère examen rendit au domaine du roi, ainsi qu'au clergé, de riches propriétés dont ils étaient dépouillés. L'équité n'avait rien à opposer à une pareille conduite; mais l'intérêt personnel, cruellement abusé, ne pardonna point au vice-roi; et les nouveaux propriétaires dépouillés, devenus puissans à leur tour, se réunis-

rent pour accabler celui qu'ils regardaient comme leur spoliateur.

M. le comte de Lally-Tolendal entre dans les plus grands détails de l'administration de Strafford en Irlande; pour mettre le lecteur à même de concevoir tout ce que ce ministre put faire de grand et d'utile, il donne un aperçu des maux auxquels cette contrée était en proie depuis l'époque de la conquête. L'ancienne histoire de l'Irlande est peu connue du reste de l'Europe. On serait porté à croire que ce royaume, séparé du monde européen, privé de toutes communications directes avec les autres états, au moins dans les siècles reculés, aurait dû se trouver à l'abri de ces long déchiremens qui, tant de fois, ont bouleversé l'Europe; il n'en est pas ainsi. Peu de peuples ont éprouvé de plus terribles vicissitudes. L'Irlande, livrée souvent aux guerres intérieures lorsqu'elle était gouvernée par ses souverains nationaux, n'a été, depuis la conquête, qu'un vaste champ de persécutions, de massacres et d'incendies. Les lois les plus absurdes, portées par les premiers conquérans contre les Irlandais, formèrent bientôt l'unique code dont le gouvernement favorisât l'exercice; code de sang qui légitimait l'oppression, et punissait l'opprimé qui oserait se plaindre. Tel était l'état de l'Irlande; lorsque Strafford vint la gouverner. Son génie répara une partie du mal; mais après lui, d'horribles massacres furent le prélude de massacres plus affreux encore. L'ancienne barbarie reparut, se perpétua, et peut-être sans la sage humanité du vénérable monarque qui occupe encore aujourd'hui le trône de l'Angleterre, verrions-nous, au 19<sup>e</sup>. siècle, une nation européenne frappée encore par les Anglais eux-mêmes de cette dégradation politique, dont il faut chercher les exemples chez les anciens Perses, dans l'Inde; et jusqu'à nos jours en Europe, à l'égard des Israélites. Ce fragment de l'histoire d'Irlande est fort remarquable, et ajoute puissamment à l'intérêt qu'inspire l'ensemble de l'ouvrage. On y trouve des faits qui, comme les mœurs de cette région reléguée au bout du monde, ont une physionomie qui leur est particulière. Il semble que tout chez ce peuple emprunte quelque chose de ce vague, dont le moindre individu enveloppe sa propre origine. Nulle part, peut-être,

l'orgueil de la naissance ne se montre plus franchement et avec moins de ménagement. Tel pâtre irlandais, courbé sous le poids du travail et de la misère, se glorifie du sang Milésien qui coule dans ses veines, et regarde en pitié tout ce qui n'est pas sorti de cette race antique. De tels préjugés sont singulièrement diminués, grâce aux sages dispositions que les rois d'Angleterre ont pris depuis un siècle, pour éteindre ces funestes divisions ; mais ils subsistaient dans toute leur force du temps de Strafford, et ce n'était pas alors un médiocre succès que d'avoir fait bénir, par ces fiers et malheureux insulaires, la domination du monarque anglais.

Pendant l'heureuse administration de Strafford en Irlande, le feu de la sédition couvait sourdement dans les autres parties de la monarchie. L'Écosse donna la première l'exemple d'une rébellion ouverte. Nous concevons avec peine une révolution aussi terrible pour des dogmes religieux, nous dont les coupables excès n'ont respecté ni les lois divines, ni les institutions humaines. L'Écosse, entièrement livrée à la doctrine de Calvin, repoussait avec fureur la liturgie que le roi, comme chef de l'église anglicane, voulait introduire dans tous ses états. Malheureusement Charles s'occupait beaucoup de théologie. Cette grande erreur dans le rang suprême, fut commune à tous les rois d'Angleterre, depuis Henri VIII. Fiers de leur pontificat, ces princes voulurent gouverner les consciences comme ils gouvernaient leurs domaines ; et tour à tour leurs sujets de toutes les sectes éprouvèrent des persécutions, suite inévitable de ce zèle aveugle et mal entendu.

Si le principe des malheurs de l'Angleterre diffère de ceux qui causèrent les désastres de la France, quelle funeste analogie dans la marche des deux révolutions ! Des deux côtés, une multitude égarée par de fausses suggestions court aux armes sans avoir un but prononcé, ni de griefs solides et déterminés. Des deux côtés, une poignée de factieux s'empare avec audace de l'effervescence populaire, pour élever une nouvelle autorité rivale du trône. Une assemblée que Charles avait convoquée à Glasgou, pour remédier aux premiers désordres, dissoute bientôt après par

le roi, refuse d'obéir, et se constitue d'elle-même en *assemblée nationale*. Le roi pouvait encore couper le mal dans sa source; mais porté par la douceur de son caractère à des mesures pacifiques, il endura cet outrage, et la rébellion, prenant de nouvelles forces, menaça dès lors d'étendre ses ravages jusqu'en Angleterre. Charles comptait sur l'amour de son peuple; jaloux de ramener le calme sans effusion de sang, il ratifia les actes de cette assemblée usurpatrice. Ce roi, héritier du pouvoir absolu qu'avaient établi les princes de la maison de Tudor, que les Stuards s'étaient montrés si empressés de maintenir, sacrifia son autorité, avec cette noble résignation que donne l'espérance d'un bien futur. Il ne vit pas, l'infortuné monarque, que ce premier pas, loin de satisfaire ses ennemis, les enhardissait à de nouvelles entreprises; et marquer de la crainte, c'était augmenter leur puissance! Chaque concession accordée aux intrigans qui troublaient l'état, grossissait le nombre de leurs partisans. Il est des temps malheureux où la fatalité semble peser sur les rois et sur les peuples. Un esprit de vertige les emporte au-delà du cercle des probabilités et des chances connues. Ce qui était ignoré la veille, paraît démontré aussitôt que produit. Les liens les plus sacrés sont méconnus; les devoirs traités de chimères; un vague désir de changer ses rapports, ses affections et même son existence, s'empare de tous les esprits. La vertu devient crime; et le vice, décoré du titre de raison, prend la place des sentimens honnêtes qui ne sont plus que des titres de proscription. Ce que la folie démocratique produisit de mal en France; fut, en Angleterre, l'ouvrage du fanatisme religieux; seulement les farouches presbytériens conservèrent cet avantage; c'est que dévots de bonne foi, ils respectèrent les mœurs publiques, et ne donnèrent pas au monde le dégoûtant spectacle de l'immoralité érigée en vertu, et présentée comme exemple à l'admiration publique. D'ailleurs, même audace criminelle dans les chefs; même douceur, même indulgence, même bonne foi aveugle dans les moyens de répression. Les rebelles qui avaient tout obtenu de la faiblesse du monarque, croyaient n'avoir rien fait s'ils lui laissaient l'ami qui pouvait encore réparer tout le mal. On n'ignorait pas que Strafford, défenseur des

privilèges de la nation, était aussi le plus zélé partisan de l'autorité royale. Strafford avait donné des conseils qui n'avaient pas été suivis ; ses ennemis étaient puissans : ils se réunirent. Une accusation portée contre lui au parlement, le signala comme le tyran de l'Irlande. Il fallait des griefs, la haine ici fut impuissante, et l'accusation reposait sur des bases vagues et générales, qu'aucun fait digne de remarque ne vint appuyer. Cet acte monstrueux suffit pour envoyer à la tour, un pair du royaume, le régénérateur de l'Irlande, et le ministre le plus dévoué de son souverain.

Ici l'ouvrage de M. de Lally-Tolendal change en quelque sorte de caractère. La célébrité de Strafford, les actions de sa vie, se lient continuellement aux événemens publics du règne de Charles I<sup>er</sup>. : c'est l'histoire d'Angleterre pendant les quinze premières années de ce règne que M. de Lally a écrite, puisque Strafford y joue toujours un rôle principal ; mais dès l'instant que, livré à ses persécuteurs, abandonné par les pairs, que les factieux, maîtres du parlement, étaient parvenus à intimider, il quitte la scène politique pour éprouver le sort de l'homme privé : ce n'est plus que le douloureux récit d'une grande injustice. Si le comte de Strafford a mérité par ses actions d'obtenir un nom glorieux, sa mort ne le rend pas moins célèbre. Il semble que les ennemis de cet homme illustre aient cherché, en l'envoyant à l'échafaud, à laver sa mémoire de toute espèce de reproches ; peu leur importait l'opinion de leurs contemporains ou de la postérité, pourvu que, par sa mort, il satisfît à leur rage. M. de Lally-Tolendal, inspiré par la richesse de son sujet, sans abandonner un instant la gravité de l'histoire, sait lui donner cet intérêt touchant qu'on trouve souvent dans les mémoires particuliers. Rien de plus noble, de plus pathétique, que la défense que Strafford prononça lui-même devant les pairs : cet illustre accusé, moins troublé de son sort que des malheurs du roi et de la patrie, offrait sa tête pour gage de la félicité publique. Charles, qui d'abord avait juré de le mettre à l'abri de tous dangers, voulut s'acquiescer d'une parole dictée par son cœur, mais qu'il n'était plus assez puissant pour faire respecter. Ce fut alors

que le généreux Strafford adressa à son maître cette lettre, éternel monument de l'héroïsme le plus sublime et du dévouement le plus pur. Strafford était condamné; le roi, égaré par la douleur, refusait avec indignation de donner sa sanction à cet odieux arrêt : l'illustre victime se joint alors à ses bourreaux; il supplie le roi de laisser tomber une tête innocente, et de sauver ainsi, lui, sa famille, les droits du trône et l'Angleterre. « En deux mots, sire, je » rends à votre conscience sa liberté. Je supplie humble- » ment votre majesté de prévenir, en signant mon arrêt » de mort, tous les maux que pourrait entraîner un re- » fus; et cet obstacle (que je ne veux pas même maudire, » mais que je puis au moins déplorer) étant une fois » écarté du chemin qui peut vous conduire aux bénédic- » tions de la paix, j'espère que le ciel la maintiendra pour » toujours entre vous et vos sujets ».

Cet affreux combat, que la fidélité livrait à la reconnaissance, offre une des situations les plus touchantes de l'histoire moderne. Cette lettre, trop longue pour être rapportée toute entière, est un chef-d'œuvre de modération, de noblesse et de sensibilité : Strafford s'y montre vertueux jusqu'à l'héroïsme sans cesser d'être homme; courageux sans ostentation, résigné par devoir; il veut mourir pour sauver son prince, mais il verse des larmes amères sur le sort de ses enfans; il chérit la vie, et il demande la mort. Hélas! il emporta l'honneur de cette funeste victoire; Charles, épouvanté par les cris des séditioux, en proie à toutes les violences d'une multitude effrénée, céda à la crainte des plus grands forfaits. *Strafford est plus heureux que moi!* s'écria-t-il en signant enfin l'arrêt de mort. Jamais l'infortuné monarque ne put se pardonner cet instant de faiblesse, que son horrible situation justifiait en partie; huit ans après, en montant sur le même échafaud, il se reprochait encore la fin tragique de son ami.

Pour peindre dignement cette grande catastrophe; il fallait un pinceau tout à la fois énergique, et accoutumé à retracer de nobles infortunes et les profondes douleurs que le temps a rendues plus solennelles, sans pouvoir les user. M. le comte de Lally-Tolendal a répandu dans cet ouvrage

tout ce que sa brillante imagination, son éloquence attendrissante, lui offraient d'images fortes et de sentimens pathétiques. Peut-être dominé par une idée trop absolue, a-t-il abandonné sa plume à un luxe d'expressions, qui nuit à la rapidité du récit : son style, toujours correct et imposant, contracte alors je ne sais quoi de gêné, qui fatigue l'attention et manque souvent son effet sur l'âme du lecteur, par le soin même que l'auteur a pris pour l'émouvoir. Ce défaut, qui tient à une qualité trop également répandue, ne portera aucun obstacle au succès du nouvel ouvrage de M. le comte de Lally-Tolendal : il trouvera sa place au milieu des meilleures bibliothèques. C'est un volume ajouté à l'histoire de cette malheureuse maison de Stuart, dont le nom seul réveille toutes les idées de grandeur et d'infortune. L'auteur a rassemblé les faits les plus précieux de l'époque à laquelle ont éclaté les premiers troubles ; il a résolu des doutes, fixé des points importans à connaître, et rendu par-là un service qui lui donne de nouveaux droits à l'estime de ceux qui attachent quelque mérite aux jouissances de l'esprit.

G. M.

LA FERME AUX ABEILLES, ou *les Fleurs de Lis*, imité d'*Auguste Lafontaine*, par madame ISABELLE DE MONTLIEU. — Deux vol. in-12 — 1814.

CETTE nouvelle production de M. Auguste Lafontaine ne saurait nuire à la réputation méritée de l'auteur : la morale en est pure ; les défauts, s'il y en a, y sont en petit nombre, et des réflexions sages, des sentimens pleins de délicatesse et de naïveté y sont beaucoup moins rares.

Le lecteur s'intéresse bien particulièrement à cette belle Aurore que l'on environne de séductions, et qu'on ne séduit pas. Il tremble pour cette orpheline qui n'a d'autre sauvegarde que son innocence, et qui cependant déjoue par sa bonne foi et sa simplicité les complots de ceux qu'elle croit être ses amis. Il est vrai qu'Aurore a pour sa défense des légions redoutables contre qui la valeur

n'est d'aucun secours ; mais ces héroïnes ailées ne quittent pas leurs ruches , et ne suivent pas en tous lieux leur charmant général.

Le père d'Aurore est un comte polonais qui , ayant eu l'audace de croire que sa femme lui appartenait , bien que son auguste souverain aimât la comtesse avec passion , fut obligé de quitter sa patrie pour se soustraire à la vengeance du monarque. Il vint , sous le nom de Stiller , habiter un village du Hanovre où il se fit cultivateur d'abeilles ; il se disait le fils d'un ménestrier , quoique ses manières démentissent cette généalogie. Sa femme ne tarde pas à mourir en donnant le jour à notre héroïne , et l'infortuné comte Pollinski reste avec ses deux enfans qui parviennent à le consoler d'une si grande perte. Son fils Stanislas paraît avoir le sentiment de sa haute naissance : son imagination le transporte bien loin de la ferme ; il ne peut se résoudre à passer sa vie dans l'obscurité comme un simple cultivateur d'abeilles , et il montre de bonne heure un goût décidé pour le métier des armes. Il part avec l'épée de son père , et ne réparaît qu'au dénouement , bien que l'on ait cru d'abord qu'il était le principal personnage , et qu'on attende jusqu'à la fin l'histoire de ses hauts faits.

Cependant le père Stiller tombe malade , et ne se rétablit pas : il emploie les instans qui lui restent à donner d'utiles leçons à sa fille , en l'engageant à préférer ses occupations rustiques à tout autre genre de vie , et à ne pas chercher le bonheur hors de la ferme aux abeilles ; il lui fait contracter mille engagemens destinés à lui rappeler chaque jour les derniers conseils de son père. Ainsi il l'environne de souvenirs , pour que même après sa mort elle ne puisse échapper involontairement à sa puissance , qui est celle de la vertu. Il lui demande « d'aller chaque » année , à l'anniversaire de sa mort , sur son tombeau , » d'y passer quelques heures , et de récapituler sa conduite pendant l'année , pour savoir si elle a tenu ses » promesses ; et , si sa conscience lui en rend un bon témoignage , de déposer une fleur de lis blanche sur le » tombeau ». Il meurt enfin , et laisse Aurore sous la surveillance d'une dame Muller qui n'est pas même sa

parente. Aussitôt Herman et Wilhelm, deux prétendans à la main d'Aurore, cherchent à prouver leur amour par mille petites attentions fort ingénieuses, et en même temps fort insinuantes. Le bouillant, l'impétueux Herman saisit les heureuses idées de Wilhelm, et les met en exécution; mais sa perfidie ne lui procure aucun succès décisif, et las de languir dans une longue incertitude, il veut emporter par un assaut général le cœur de celle qu'il aime, tandis que le tendre, le timide Wilhelm se borne à gémir doucement, et à charmer les oreilles d'Aurore par les sons de sa flûte. Mais Aurore prend toutes les précautions imaginables pour être digne de poser la fleur de lis sur le tombeau; elle s'observe avec soin, et elle emploie beaucoup de temps à découvrir lequel a le plus d'attrait pour elle, ou le son du cor d'Herman, ou l'humble son de la flûte. Herman détruit par sa témérité le peu de progrès qu'il avait fait dans le cœur d'Aurore; et cette dernière se surprend enfin à éprouver une sorte de dépit lorsque le cor bruyant impose silence à la flûte de Wilhelm.

— Mais un certain baron de Heutner voit Aurore, et veut absolument la posséder, dût-il employer tous les moyens qui sont en son pouvoir, hors celui qui serait légitime. Un de ses domestiques, homme très-habile dans l'art de l'intrigue, s'associe une sœur nommée Julie, femme non moins méprisable que lui, et tous deux conspirent contre l'innocence d'Aurore. Julie se fait passer pour la sœur du baron, et vient s'établir à Emdorf sous un nom supposé; elle porte le deuil, et semble regretter singulièrement l'époux qu'elle vient de perdre. C'est donc sous le nom de la comtesse Pollinski qu'elle parvient à s'attirer la confiance de la trop crédule Aurore. La fausse comtesse fait un pompeux éloge des prétendues vertus de son prétendu frère; elle ménage l'entrevue d'Aurore et du baron qui entraîne cette dernière à son château. Là des fêtes brillantes sont destinées à subjuguier l'imagination d'une jeune fille qui jusqu'à présent n'a connu d'autres fêtes que celles du village où elle est née. Mais tandis que le charme agit puissamment sur elle, un incident, quelquefois un seul mot détruit le dangereux prestige, et ramène la pensée d'Aurore au milieu des abeilles, au

bord du lac où l'inquiet Wilhelm, en proie à la jalousie, souffre en silence.

Aurore goûte ces plaisirs lorsqu'elle en est environnée; mais de retour à la ferme elle ne les regrette point, et pourtant elle va quelquefois au château où le baron la reçoit avec une magnificence qui devrait éveiller ses soupçons. Elle trouve déjà qu'elle n'a pas suivi scrupuleusement les intentions de son père. On est parvenu à lui faire quitter son costume villageois pour un habit de bal, et ce n'est pas sans un secret plaisir qu'elle s'est vue parée *comme une dame*; elle tremble enfin de ne plus oser approcher de la tombe de son père, pour y déposer la fleur emblème de sa pureté et de son innocence. Herman affecte de mépriser Aurore qu'il croit déjà séduite et entièrement perdue pour lui; mais le bon Wilhelm, loin de l'accuser, la défend avec énergie contre les injurieuses insinuations de son rival. Aurore est témoin de cette scène; et la reconnaissance achève de l'attendrir en faveur du nouveau Tancrède. Elle se sert d'un stratagème pour lui donner indirectement des espérances. Cela fait, elle croit pouvoir aller au château sans qu'il en résulte aucun inconvéniement. Cette fois le baron et ses indignes agens éprouvent un revers qu'ils n'avaient pas assez prévu. C'était la fête d'Aurore, et M. Heutner avait saisi une occasion si heureuse de faire connaître à celle qu'il aimait tous les genres de plaisirs que peuvent procurer le goût et l'opulence. Cette seconde tentative est aussi infructueuse que celles qui la précédèrent; mais tandis que l'on est réuni au salon, tandis que l'aimable Aurore chante en s'accompagnant de la guitare, et qu'elle a pour auditeurs le baron et la fausse comtesse, la véritable entre, suivie de son mari que l'on avait cru mort. Julie s'échappe soudain; mais Aurore, qui s'imagine n'avoir rien à craindre, demeure en paix, bien que surprise d'ailleurs de voir une seconde sœur au baron. Elle ne tarde pas à être en butte à d'impertinentes questions, à des remarques qui lui font bientôt pressentir qu'elle a été dupé de sa bonne foi. Néanmoins la honte atteint les vrais coupables, et Aurore reconnaît dans le comte Pollinski ce frère dont elle n'avait pas encore reçu de nouvelles. Dès lors les éclaircissemens

ont lieu, l'héroïne découvre le secret de sa naissance que nous apprenons en même temps qu'elle. Ainsi le baron Heutner pourrait, sans se mésallier, épouser l'objet de son amour ; mais je laisse au lecteur le soin de prévoir quelles seront à cet égard les dispositions d'Aurore.

Ce charmant ouvrage, dont l'intérêt va toujours croissant, est rempli de détails exprimés avec beaucoup de grâce et de vérité : c'est le genre allemand dans sa perfection ; et enfin on trouvera dans ce roman tout ce que le nom de M. Auguste Lafontaine doit promettre au lecteur.

M<sup>lle</sup> V. CORNÉLIE DE SEN\*\*.

---

CHARLES ET HÉLÈNE DE MOLDORF, ou *Huit ans de trop*, traduit de l'allemand de MESNER, par M<sup>me</sup> ISABELLE DE MONTOLIEU. — Un vol. in-12.

ASSISES aux deux coins de la cheminée, M<sup>me</sup>. \*\* et moi, nous tenions l'une et l'autre un roman de la féconde plume de M<sup>me</sup>. de Montolieu. Voilà un colonel de Moldorf qui me plaît assez, disais-je ; il appelle auprès de lui une nièce et un neveu qui ont grand besoin d'être ses héritiers. Le petit Charles a une assez mauvaise tête, mais de ces mauvaises têtes qui promettent de devenir bonnes. M<sup>lle</sup>. Hélène, en sa qualité de fille, est plus raisonnable ; elle a d'ailleurs huit ans de plus que son joli cousin.... Mon Dieu ! quelle indiscretion de ma part ! vous voyez déjà, je gage, que ce Charles sera le héros de mon héroïne, laquelle a huit ans de trop. Mais aussi pourquoi l'auteur s'empresse-t-il de nous le faire entrevoir ? on a tant de plaisir à deviner, à pressentir les événemens ! M. Mesner, dans sa franche bonhomie, ne nous laisse point la satisfaction de nous tromper quelquefois (je n'avais pas encore lu le dénouement). — Le mal est fait, continuez. — Le cousin commet un grand nombre d'étourderies que la cousine répare toujours avec une complaisance inaltérable ; jusqu'à présent son indulgence est pure générosité. Cependant le colonel envoie son neveu à l'université ; le jeune homme reste près de sept ans loin de celui qui lui sert de père. De retour

chez son oncle, il excite l'étonnement d'Hélène qui peut-être ne s'attendait pas à un changement si heureux dans le physique et le moral de son aimable cousin. Elle cherche à se rendre compte des sentimens qu'elle éprouve, elle s'en rend si bien compte qu'elle s'aperçoit.... — Ah ! j'entends. — L'oncle ne tarde pas à s'en apercevoir aussi : cette découverte est assez de son goût ; il se hâte d'en faire part à son neveu, voulant à toute force préparer le bonheur de sa chère Hélène qui souffre et se tait. C'est une bien bonne personne qu'Hélène de Drewitz ; elle est fort douce et nullement exigeante, elle se sacrifie toujours à ceux qu'elle aime. — C'est donc une héroïne semblable à toutes les autres ? — Point du tout, il y a beaucoup de vérité dans le portrait que l'on nous fait d'elle. — Eh pourquoi serait-elle parfaite ? — Parce qu'elle n'est pas précisément belle : si elle était belle, peut-être ne se donnerait-elle pas la peine d'être parfaite ; et si elle était laide, elle sentirait l'inutilité de ses efforts pour compenser un tel désavantage, alors elle se montrerait acariâtre et capricieuse. Mais Hélène a de l'agrément dans la physionomie, de la grâce dans les manières, et elle sent bien qu'elle peut faire oublier les années qu'elle a de plus que son cousin. Toutefois le beau, le jeune Charles l'aimerait-il conformément à la volonté de son oncle ? Mais Charles a été trompé dans les premières affections de son cœur, et Charles est pénétré de reconnaissance des sentimens vrais que sa cousine a pour lui. On lui dit qu'il est aimé, et il aime ; on lui dit d'épouser, et il veut épouser. Cependant le mariage est retardé par la mort subite du colonel qui se promettait, sans songer aux vicissitudes humaines, de rendre la noce très-brillante. Ce qui prouve bien.... mais non, cela ne prouve rien, car enfin que prouvent les romans ? — Ils prouveraient beaucoup s'ils étaient tous écrits avec cette vérité qui distingue les ouvrages de certains auteurs anglais et allemands ; mais je suis pressée de voir nos amans enchainés l'un à l'autre, crainte de quelque mésaventure. — Certaines apparences font croire à la modeste Hélène que son cousin ne l'a jamais aimée, et même toute autre qu'elle se persuaderait qu'en demandant sa main il a été guidé par des motifs d'intérêt, car

le colonel avait fait son testament de telle manière que son neveu devait doubler sa fortune en épousant Héléne ; mais Charles trouve le moyen de détruire des soupçons de cette nature en rendant publique sa justification : il se marie enfin. — C'est donc fini ? — Non vraiment, voici une seconde héroïne prête à remplacer la première au besoin. Maintenant la marche des événemens est plus lente et moins naturelle. Les deux époux n'ont point d'enfans ; mais une orpheline, parente très-éloignée, réclame leur secours et leur tient lieu de fille. L'imprévoyante M<sup>me</sup>. de Moldorf la reçoit chez elle ; son mari devient l'instituteur de la jeune Euphrosine, et, qui pis est, cette belle élève persiste à ne pas donner le nom de papa à celui qui en remplit les fonctions. — Si j'étais de M<sup>me</sup>. de Moldorf, je trouverais cela très-mauvais. — Bref, Héléne tombe malade et s'enlaidit, Charles reste beau, Euphrosine devient belle, et.... — Par conséquent amour d'un côté, retour de l'autre, jalousie et désespoir d'une troisième personne, combats, suicide.... — Attendez, attendez ; ces résultats appartiennent à la foule des romans, et celui-ci, traduit par un auteur distingué, doit nécessairement avoir quelque mérite. — Voilà cependant deux héroïnes ; à laquelle des deux faut-il s'intéresser ? — Vous pouvez choisir. — Euphrosine me plaît, c'est la dernière. — Moi, je lui préfère Héléne, c'est la première. — Il faut que l'une meure pour que l'autre soit heureuse, je veux donc qu'Héléne meure. — Moi, je veux qu'elle vive. — Elle mourra, c'est la moins belle. — Elle vivra, c'est la plus aimable. — Elle ne vivra pas, elle est déjà si malade ! — Elle ne mourra pas, elle est si bonne ! — Elle mourra donc, puisque les bons sont les premiers à quitter cette terre, afin de recevoir apparemment plus tôt leur récompense. — Non, elle sera heureuse en dépit de vous, car la voilà rétablie, mais ayant un défaut qu'on ne lui connaissait pas, ou qui du moins n'était pas entièrement développé. M<sup>me</sup> de Moldorf avait toujours été inquiète de la disproportion d'âge qui subsistait entre elle et son mari ; cette idée dominante dans son esprit s'est changée pendant le cours de sa maladie en une manie assez insupportable. L'auteur dépeint on ne peut mieux les effets de cette seconde maladie ; mais quoi !.... une rechute.... —

Je triomphe. — Pas encore, on a des espérances. Las ! cela va mal. — Bravo, cela va bien. — Elle se rend aux eaux de Pise, elle s'y rétablira. — Grand Dieu ! qu'elle nous fait languir avec elle ; mais, dites-moi, laisse-t-elle son mari avec Euphrosine ? — Non, en vérité, l'un part pour Copénhague, et l'autre pour Vienne. O ciel ! quelle nouvelle ! Hélène est morte ; pleurons. — Nenni, pleurez tout seul, ce ne sont pas de mes affaires. — Il n'est que trop vrai, elle est bien morte, car voilà son testament suivi de détails sur ses derniers instans, et sur la manière dont elle a été ensevelie. — C'est fini, n'en parlons plus : d'ailleurs tout est compensé dans ce monde ; quand les uns meurent d'autres s'épousent. Pleurez, pleurez votre héroïne, je vais m'égayer à la noce de la mienne. Veuillez m'y conduire au plus vite. — Dans les deux dernières lettres que M<sup>me</sup>. de Moldorf écrit à son Charles et à son Euphrosine, elle leur fait entrevoir que leur union est son plus cher désir. Or comme rien n'est plus sacré que la volonté des morts, M. de Moldorf se croit tenu pour l'acquies de sa conscience de remplir les vœux de son épouse mourante ; ainsi la belle Euphrosine consent à lui donner la main, afin de pouvoir souvent parler de son amie avec l'époux que celle-ci avait tant aimé. — J'avais bien dit que votre Hélène mourrait pour faire place à mon Euphrosine. — Vous aviez mal dit, mon Hélène ressuscite. — C'est impossible !... Vite, vite, pleurez à votre tour ; c'est bien elle, la voilà, elle paraît. — O revers ! mais aussi qui l'aurait prévu ? il y a si long-temps qu'on ne parle plus de résurrection. — Cela se peut, mais Hélène ne ressuscite pas comme une autre. — Eh ! comment s'y prend-t-elle ? — C'est précisément ce que je ne vous dirai pas ; vous n'auriez aucun plaisir à lire l'ouvrage si je vous en donnais l'entière analyse. Au reste beaucoup de lecteurs blâmeront ce dernier sacrifice d'Hélène, ou du moins le trouveront fort étrange : c'est une de ces bizarreries que les auteurs se permettent quelquefois, maintenant qu'il est si difficile de trouver une intrigue neuve. En général ce roman avait besoin d'un traducteur dont le nom lui servît de recommandation.

M<sup>lle</sup> V. CORNÉLIE DE SEN\*\*.

LES ÉLÉGIES DE TIBULLE , traduites en vers français par  
M. le comte de BADERON SAINT-GENIEZ. — A Paris, chez  
Dondey-Dupré, imprimeur-libraire, rue Saint-Louis,  
n<sup>o</sup>. 46.

LA poésie française a commencé à être cultivée dans le midi de la France, et l'imagination des premiers poètes s'est aussi ressentie de l'influence du climat et d'une nature brûlante. Après les troubadours qui ont écrit dans une langue encore plus flexible, et surtout plus poétique que la nôtre, ont paru successivement des poètes méridionaux dont les noms sont cités avec honneur dans les Annales de notre littérature. Tels sont Vanière, Rosset et Rouché. Le premier se distingue par une grâce particulière et une pureté de style qu'il est toujours bien difficile d'acquérir lorsqu'on écrit dans une langue étrangère. Quant à Rouché, on doit convenir, ce me semble, qu'il a été beaucoup trop prôné par les uns, et trop peu apprécié par les autres. Il n'en est pas moins un grand peintre, auquel il n'a manqué, pour devenir un modèle, que de savoir mieux régler son imagination, et d'avoir un goût plus sûr et un tact plus exercé. Le même pays, qui a produit de tels poètes, nous donne aujourd'hui un littérateur qui, cherchant à faire revivre parmi nous le goût de la littérature de l'antiquité, a essayé de faire passer dans notre langue les beautés et la molle élégance de Tibulle. Il a eu à la fois à lutter contre un traducteur habile, et un poète dont le charme est autant dans le choix des expressions que dans la délicatesse de la pensée.

Il ne nous appartient pas de décider lequel de M. Mollevaut ou de M. Geniez a le mieux réussi à transporter dans notre langue la grâce et cette fleur de sentiment qui distinguent Tibulle d'une manière si particulière; cela nous paraît d'autant plus difficile à décider, que la traduction de M. Mollevaut a eu un assez grand succès. Le nouveau traducteur a pris une marche différente : à l'exemple de Delille il a cru devoir traduire avec cette liberté que la poésie autorise. Peut-être l'accusera-t-on d'avoir quelque-

fois trop usé de cette liberté; sous ce rapport, il ne nous paraît pas tout-à-fait exempt de reproches. Quant à sa manière, elle est simple et facile; mais aussi peut-être manque-t-elle de physionomie et de couleur? Il y a peu de morceaux où l'on reconnaisse l'inspiration, et qui paraissent avoir été faits de verve; à la vérité, on n'y voit pas d'expressions impropres, et de détails où le goût ait à blâmer. Traduire un poète comme Tibulle, sera toujours une œuvre difficile, et l'on ne peut qu'avoir de l'estime pour ceux qui cherchent à nous faire mieux apprécier des beautés qui tiennent au sentiment le plus délicat. Du reste, pour donner une idée de la manière du nouveau traducteur, citons quelques passages de sa traduction, et comparons-les avec l'original lui-même.

Dans la première élégie du second livre, Tibulle retrace en vers brûlans le pouvoir de l'amour; il s'exprime ainsi :

*Hic juveni detraxit opes : hic dicere jussit  
Limen ad iratae verba pudenda senem.  
Hoc duce custodes furtim transgressa jacentes,  
Ad juvenem tenebris sola puella venit ;  
Et pedibus prætentat iter suspensa timore,  
Explorat cæcas cui manus antè vias.  
Ah miseri, quos hic graviter Deus urget! at ille  
Felix, cui placidus leniter afflat Amor.*

Qui serait insensible à une pareille poésie ! quel charme n'y a-t-il point dans ces tableaux ! et en même temps quelle vérité ! Voyons si le traducteur a su faire passer dans notre langue de pareilles beautés.

Le jeune homme par lui dissipe sa fortune ;  
Par lui le vieillard même aux pieds de la beauté  
Porte l'aven honteux d'une flamme importune.  
L'amante sur ses pas la nuit furtivement,  
Trompant de ses argus la prudence endormie,  
Franchit seule et sans bruit une porte ennemie,  
Et d'un pied suspendu s'avance en tâtonnant,  
Au rendez-vous secret donné par son amant.  
Ah ! malheureux celui qu'en son triste caprice  
L'enfant de Cythérée accable de rigueurs.

Trop heureux le mortel à qui ce dieu propice  
Prodigue en souriant ses plus douces faveurs.

Ce morceau n'est pas dépourvu de grâce ; mais il a seulement le défaut d'être long, et de manquer de ces expressions pittoresques qui constituent la poésie ; tel est, par exemple, cette belle expression d'*explorat cæcas vias*. On peut encore reprocher à M. de Saint-Geniez d'avoir fait rimer *boutonnant* avec *amant*, et d'avoir employé quatre vers pour traduire les deux derniers de ce morceau. L'enfant de Cythérée, qui accable de rigueurs, paraît bien froid à côté de cette belle simplicité :

*Ah miseri, quos his graviter Deus urget!*

Du reste, les morceaux où M. de Saint-Geniez a paru lutter d'une manière trop inégale avec le charmant poète qu'il a traduit, sont encore rares. On retrouve, dans sa traduction, et de la facilité, et quelquefois même de la grâce. Témoin la quatrième élégie du second livre qui commence ainsi :

C'en est donc fait, je perds ma liberté :  
Je vois déjà le cruel esclavage  
Que me prépare une fière beauté ;  
Et pour jamais dans ses fers arrêté,  
Un joug pesant doit être mon partage.  
Je brûle..... Amour, éloigne tes flambeaux.  
Que t'ai-je fait, Dieu puissant que j'implore,  
Pour m'embraser du feu qui me dévore !  
Ah ! je succombe à l'excès de mes maux.

Comme poète, il sait aussi prendre tous les tons, et donner à son style de la gravité et une majesté qui ne seraient pas déplacées dans la poésie épique. Telle est ce beau morceau de la cinquième élégie du livre second, où la Sibylle prédit à Enée les destinées de Rome.

Vaillant Enée, ô toi qui sur l'onde en furie  
Portes en fugitif les dieux de ta patrie,  
Déjà les Laurentins t'appellent dans leurs champs ;  
Déjà tes compagnons et tes lares errans  
Touchent du Latins la terre hospitalière ;

Troie alors renaître dans sa splendeur première ;  
 Et d'un si long voyage admirant le succès ,  
 Portera jusqu'aux cieux l'éclat de tes hauts faits.  
 Là tu seras béni comme un dieu tutélaire ,  
 Lorsqu'à ton dernier jour un fleuve qu'on révere  
 Aura reçu ton corps englouti dans ses eaux.  
 La victoire déjà vole sur tes vaisseaux :  
 Junon n'est plus enfin ta superbe ennemie ;  
 Déjà brille à mes yeux le terrible incendie  
 Qui doit brûler le camp du Rutole éperdu ;  
 Déjà je vois Turnus à tes pieds abattu.  
 Je découvre à la fois les plaines de Laurente ,  
 Les murs de Lavinie et cette Albe puissante,  
 Dont ton Ascagne un jour doit fonder les remparts.  
 J'aperçois l'Ida qui s'ait plaire au dieu Mars  
 Et la vois de Vesta quitter le sanctuaire ;  
 Je vois de ses autels l'asile solitaire,  
 Et ses voiles étendus sur le rivage éparé,  
 Bodu dieu tout auprès les flèches et les dards.  
 Paissez, taureaux, paissez l'herbe des sept collines,  
 Vous le pouvez encor ; sur leurs cimes voisines  
 S'élèvera bientôt la reine des cités  
 Rome , ton nom fatal aux peuples indomptés  
 D'un bout du monde à l'autre étendra sa puissance ,  
 Depuis ces lieux brûlans où le jour prend naissance ,  
 Jusqu'à ceux où Thétis dans ses flots écumans  
 Abreuve du soleil les coursiers haletans.  
 Telle est la vérité : j'en atteste, j'en jure  
 Et mon front virginal et sa chaste parure.

Tout ce morceau donne l'idée la plus avantageuse du talent de M. de Saint-Geniez, et de la manière heureuse avec laquelle il sait interrompre l'uniformité que les grands vers traînent toujours après eux. Il y a même dans ce morceau un peu plus d'exactitude que dans l'ensemble de la traduction, qui paraît quelquefois plutôt une imitation qu'une traduction : du reste, M. de Saint-Geniez est assez fondé à préférer la méthode qui tient le milieu entre une exactitude servile et une trop grande liberté. Cette marche était d'autant plus nécessaire, qu'il avait à faire passer dans notre langue des poésies épiques, dont pres-

que tous les vers sont en sentimens ou en images. M. de Saint-Geniez n'a pas agi avec moins de raison, en variant le rythme dans les différentes élégies : ainsi, tantôt il a adopté le vers alexandrin, dont la marche est aussi lente que majestueuse, et tantôt il a choisi des vers de huit syllabes, qui ont tout à la fois et plus de rapidité et plus de grâce ; il a même traduit plusieurs élégies en vers libres en général ; cependant il a préféré les vers de dix syllabes, qui en effet se prêtent le mieux à la mollesse élégiaque, et qu'aussi, pour cette raison, on peut considérer comme le vers de l'élégie française, surtout après les modèles que nous ont laissés et Parai et Bertin. Tout ce que nous venons de dire, aura déjà fait sentir le soin que M. de Saint-Geniez a mis à son travail. S'il offre encore bien des imperfections, il les fera sûrement disparaître ; car elles portent essentiellement sur des fautes de détail. Enfin, pour donner une idée de sa manière dans les vers de dix syllabes, nous citerons le passage suivant, pris au hasard dans la sixième élégie du livre troisième. Tibulle s'y plaint, comme presque partout, de l'ingratitude de sa maîtresse et de son humeur volage.

Au bord des mers, seule avec son amour,

On vit jadis Ariane abusée

Pleurer l'oubli du parjure Thésée,

Et c'est ainsi que Catulle, en beaux vers,

De cette amante a chanté les revers.

Qu'un tel exemple instruisse la jeunesse !

Heureux l'amant qui sait avec sagesse

Mettre à profit l'exemple du malheur !

De la beauté craignez l'accueil flatteur.

Méfiez-vous de ses tendres careases,

Ne croyez point à ses douces promesses,

Et jurât-elle, enfin par ses beaux yeux,

Par Vénus même ou la reine des Dieux,

De vous aimer, ne comptez pas sur elle.

Jupiter rit des sermens d'une belle

Qu'en se jouant emportent les zéphirs,

Mais à quoi bon, poussant de vains soupirs,

Blâmer toujours une amante volage ?

Quittons enfin ce sinistre langage.

O Néera, trop heureux si je puis  
 Anprès de toi passer de longues nuits  
 Et de longs jours..... TROP charmante maîtresse,  
 Fidèle ou non, je t'aimerai sans cesse.

M. de Saint-Geniez a joint à sa traduction quelques notes qui roulent, tantôt sur le texte, et tantôt sur les raisons qui l'ont porté à adopter plutôt tel sens que tel autre : il y donne aussi quelques explications abrégées de certaines expressions qui pourraient arrêter plus d'un lecteur. Ces notes n'annoncent aucune prétention, et sont écrites dans un style simple et précis. Il en est de même de la préface de M. de Saint-Geniez et de la notice qu'il nous a donnée sur la vie de Tibulle. M. de Saint-Geniez nous paraît avoir rendu service aux lettres en publiant cette traduction, qui ne peut que nous faire mieux apprécier le poëte sur lequel M. Mollevaut s'est déjà exercé avec succès. Ceux qui ont lu la traduction de ce dernier, liront avec un égal intérêt celle que nous annonçons ; ils auront un nouveau plaisir à revenir sur de douces sensations, et ils attacheront à des jouissances pures le doux charme des souvenirs.

M. S.

## MÉLANGES.

### DU MIRABILIS LIBER,

ET DES PRÉDICTIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION DE 1789.

*Heu ! vatam ignarae mentes !.....*

VIRG. AEn. IV. 65.

LE *Mirabilis liber* est un livre qui n'a de merveilleux que son titre, et qui mérite tout-à-fait l'obscurité dans laquelle il était tombé, et serait resté sans un ecclésiastique (M. J. A. S. Ch.) qui, vers 1795, crut y trouver, ou voulut persuader qu'il y voyait des prédictions relatives aux événemens du temps. La curiosité et la crédulité, sur lesquelles cet ecclésiastique avait surtout compté, accueillirent avec empressement une brochure de 29 pages in-8°. qu'il publia sous le titre de :

« Prédiction pour la fin du XVIII<sup>e</sup>. siècle, tirée du *Mirabilis liber*, avec la traduction littérale à côté du texte, précédée d'une introduction qui établit la concordance des dates et des événemens avec les circonstances actuelles ». Cette brochure fut bientôt réimprimée. L'auteur, qui ne me paraît pas plus fort sur la bibliographie et la lecture du gothique, que sur la chronologie et le latin, cita comme in-12 le *Mirabilis liber*, qui n'a été imprimé qu'in-8<sup>o</sup>. et in-4<sup>o</sup>.; attribua la prédiction à saint Césaire, dont il n'est nullement question dans le livre, et s'empara, entre cent systèmes qui embrouillent la chronologie, de l'ère des martyrs ou de Dioclétien, tandis que dans le livre il ne s'agit que de l'ère vulgaire. La supputation de M. Ch. était la plus favorable à ses vues : l'ère de Dioclétien commençant à l'année 284 portait, au moyen des quatre ans d'erreur commise par Denis Le Petit, la prédiction à 1778 et aux années suivantes, et non pas de 1767 à 1802, et de 1774 à 1809, comme le dit avec tant d'assurance cet ecclésiastique qui, tout fier de sa prétendue découverte, termine ainsi son Introduction, en soulignant malicieusement quelques mots : « Bien des *bonnes gens* seront tout ébahis en lisant cette » prédiction, et combien d'*esprits forts* seront comme les *bonnes gens* ! » C'est encore une erreur de M. l'abbé Ch., qui a dû voir bien peu d'esprits forts ébahis de ses lucubrations, de ses tours de force et de ses rêveries. Comme l'a très-judicieusement observé M. Salgues (1), il est évident que les prédictions de toute espèce que renferme le *Mirabilis liber* ne regardent que les événemens du XVI<sup>e</sup>. siècle, qui portèrent un coup si terrible à l'église romaine : « C'est, comme il le dit, le » canon d'alarme tiré par un soldat du saint siège ».

En effet, le concile de Bâle, convoqué par le pape Martin V en 1431, et continué en 1438 sous Eugène IV, n'avait pas rempli les vues des partisans aveugles du pontife, qui avait transféré le concile d'abord à Ferrare, puis à Florence. Le concile fractionnaire de Bâle, qui termina sa session en 1443, c'est-à-dire, l'année qui suivit la clôture de celui de Florence, avait tiré de sa solitude de Ripaille, pour lui confier la tiare et les clefs, le duc de Savoie Amédée, qui prit le nom de Félix V, tandis qu'Eugène IV, soutenu par le concile de Florence, déclarait anti-pape son compétiteur. Ces scandales, ceux que bientôt après offrit le pape Alexandre VI (2), et les mœurs

(1) *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. II, p. 80.

(2) Pape en 1492, mort le 18 août 1503. Le plus méchant homme qui fut jamais, dit le président Hénault.

dépravées du clergé à cette époque, les entreprises audacieuses de quelques navigateurs dans le XV<sup>e</sup>. siècle, l'imprimerie découverte à la même époque, et quelques idées nouvelles mises en avant, le concordat conclu entre François I<sup>er</sup>. et Léon X, reçu en France en 1517 malgré les oppositions les plus opiniâtres du clergé, du parlement même et de l'université, et dans la même année les premières tentatives renouvelées par le luthéranisme contre la cour de Rome, disposaient les esprits à l'examen, à la discussion et à la réforme, tandis que la prise de Constantinople en 1453 et de Rhodes en 1522 par les Turcs, inspiraient tant de terreur et d'alarmes aux chrétiens, qu'il fut même question de renouveler les extravagantes expéditions des croisades.

En réduisant ainsi les choses à ce qu'elles sont, les dates du *merveilleux livre* conviennent bien; il n'est plus nécessaire de torturer les ères de la chronologie; tout marche simplement : mais aussi il n'y a plus de prédiction, et ce n'était pas là le compte de M. l'abbé Ch. qui n'est assurément pas un *esprit fort*, et qui serait pourtant bien désolé, et peut-être même bien *ébahi* de se voir alors placé parmi les *bonnes gens*.

L'édition du *Mirabilis liber* que je possède est un in-4<sup>o</sup>. de 88 feuillets (176 pages); elle parut à Paris en 1523 chez de Marnef; elle est imprimée sur caractères gothiques, ainsi que l'édition in-8<sup>o</sup>. que M. l'abbé Ch. a prise pour un in-12. L'ouvrage est divisé en deux parties; la première de 68 feuillets, toute latine, a pour titre : *Mirabilis liber qui prophetias revelationesque nec non res mirandas præteritas, præsentis et futuras aperte demonstrat*; le titre de la seconde partie, qui a 20 feuillets, est ainsi conçu : « Révélations. S'ensuit la seconde partie de ce livre ». Ce mot de révélations, soit dit en passant, n'a pas été placé sans dessein : on sait qu'il est la traduction du mot grec apocalypse. En effet, le ton du *Mirabilis liber* est à peu près le même que celui du livre fameux interprété si diversement par les protestans, par Newton et par Dupuis.

Le *Mirabilis liber* paraît avoir été composé en France par quelque enthousiaste fanatique, quelque moine rêveur, alarmé des événemens politiques et religieux qui signalèrent la fin du XV<sup>e</sup>. siècle et le commencement du XVI<sup>e</sup>. Le but évident de son travail est de fortifier les espérances de son parti et de rapporter les avantages du triomphe aux papes et aux rois de France. L'auteur, quel qu'il soit, dit dans sa préface que, d'après l'examen des prophéties qu'il rapporte et des révélations qu'il fait, il est évident qu'il ne tardera pas « à sortir du très-

religieux royaume des Français un pape très-illustre et éclatant par la sainteté de sa vie, qui rendra la paix à tous les chrétiens, restaurera la Palestine, et convertira au catholicisme les Grecs, les Turcs et tous les ennemis de la foi chrétienne ». L'auteur, que nous traduisons fidèlement, ne s'arrête pas en si beau chemin; dévoué absolument aux prétentions de la cour romaine, il assure que « tous les rois obéiront à ce pape »; et, parmi ces souverains dont il présente une longue énumération, il cite des rois qui, je crois, ne sont guères plus connus que ceux qui ont été chantés par Boiardo, l'Arioste et Fortiguerra, tels que « ceux de Conachie, de Contanie, de Novarchie, de Colentie, de Mamye, de Voloégame, de Cathale, etc., etc. » Suivant ce savant auteur, « le roi des Français, le plus religieux de tous, s'élèvera au-dessus des autres monarques par sept raisons principales : 1°. parce qu'il a été sacré avec la sainte fiole qu'on appelle la sainte ampoule; 2°. parce que le modérateur de l'olympé a daigné changer en fleurs de lis les armoiries françaises; 3°. parce que les rois de France ont le don de guérir les écrouelles; 4°. parce qu'ils possèdent l'oriflamme; 5°. parce que plusieurs d'entr'eux ont été mis au rang des saints; 6°. parce qu'ils ont replacé sur le saint siège plusieurs papes qui en avaient été chassés; et 7°. parce que le roi des rois n'a pas dédaigné d'accorder son assistance à quelques rois des Français au milieu de leurs infortunes, ce qui a paru évidemment en 1425, époque à laquelle, sous le commandement d'une pucelle de vingt ans, les Français taillèrent en pièces les Anglais ».

Le livre merveilleux, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est, à proprement parler, une sorte de macédoine ascétique, politique, historique et prophétique, tirée des sibylles, des saints, des pères de l'église et des historiens, compilée sans discernement, classée sans ordre, mais non pas rassemblée sans dessein. Il est évident, comme nous l'avons dit, que l'auteur a cherché tous les moyens d'alarmer et de rallier les fidèles contre les novateurs et les adversaires de la superstition de ces temps d'ignorance et de barbarie. Au surplus; la prédiction, qui est d'un visionnaire probablement pseudonyme ( Joannes de Vatuerra, Jean de Prêcheguerre ), ne laisse rien à désirer pour l'époque, puisqu'elle fixe la date des événemens « de l'an du Seigneur 1490 à l'an 1525 (3) ». Il est dit

---

(3) C'est-à-dire, de 1778 à 1813, pour ceux qui admettaient, contre l'expression formelle du texte, l'ère des martyrs et l'addition des 288 années antérieures.

en tête du chapitre, qu'il se trouve dans la chronique de Martianus (4), mauvais écrivain de cette époque, qui, par parenthèse, ne dit rien de semblable. Ces révélations (5) furent faites, s'il faut en croire le compilateur, vers 1300, par un Syrien, un Chaldéen et même par le sultan Saladin, dans un entretien qu'ils eurent avec l'auteur qui se trouvait alors en Orient. Puisque M. l'abbé Ch. admet dans ses calculs chronologiques l'ère des martyrs, je ne vois pas pourquoi il ne s'en servirait plus ici : il est vrai que cette année 1300, qui ajoute au mérite de la prédiction, répondrait à 1588, c'est-à-dire, serait postérieure même à l'impression du livre. Il n'y a donc nul doute que c'est de mauvaise foi et par la supposition la plus absurde que l'on voudrait ramener à notre époque une prédiction dont la date est certaine, et qui au surplus n'est pas moins ridicule pour 1778 et 1813 qu'elle l'était pour 1490 et 1525. Ajoutons que Saladin, que l'on fait vivre en 1300, était mort un siècle auparavant.....

Donnons maintenant la traduction très-fidèle de cette œuvre apocalyptique.

« Moi, Jean de Prêcheguerre (6)... Il arrivera des calamités qui affligeront l'univers d'une manière plus étonnante et plus admirable que tous les troubles auxquels il a jamais été en proie. L'année 1502 (7) sera le commencement de tous nos maux, parce qu'à cette époque surviendront la peste et une mortalité qui dévasteront épouvantablement le monde; la moitié de l'espèce humaine périra dans le cours de 65 mois (8).

» L'année 1503 sera remarquable par des séditions et des conspirations qui seront à peu près sans succès.

» Vers 1504, un grand et sublime prince, monarque de tout l'Occident, sera mis en fuite; presque toute sa noble armée sera taillée en pièces, et il sera fait un épouvantable carnage de plusieurs hommes très-puissans. Ce prince ne reparaitra que lorsque la paix sera rendue aux Français; il sera mis en captivité par ses ennemis, et il s'affligera surtout pour ses défenseurs. L'aigle prendra son vol sur l'univers et soumettra

(4) *Hæc in Chronicâ Martianâ.*

(5) *Folio 35 verso : .... Quidam Sirus, dum essem in Gadzis subtus quadris civitatis Soldani, et quidam Chaldæus dum essem in Pheboch, Saladin Chaldæicum juxta montem Cobar.....*

(6) *Eod. fol. Ego Joannes de Vatuerra.....*

(7) *Eod. fol. Nam, anno Domini 1502 erit initium.....*

(8) Cinq ans et cinq mois.

beaucoup de peuples à sa puissance ; vers 1517 ou plus tard , il recevra trois couronnes pour prix de son triomphe et de ses vertus , puis il rentrera dans son nid jusqu'à ce qu'il monte au ciel. Ses enfans se battront et s'arracheront leurs dépouilles : ce sera le commencement des calamités de l'Occident.

» En 1516 ou au-delà , il éclatera de grandes trahisons à cause du roi des Français retenu captif. La plus grande partie de l'Occident sera dévastée. La gloire des Français sera changée en opprobre et en confusion , parce que le lis sera privé de sa noble couronne et donné à un usurpateur. Ce sera vainement que chacun criera : paix ! paix ! paix ! Les trahisons , les conspirations et les jugemens seront remarquables ; il sera question de confédérations des villes et des plébéiens , et la division ira plus loin qu'on ne saurait l'imaginer.

» Avant que l'année 1516 arrive , le royaume des Français sera envahi , dépouillé et presque anéanti.

» Les villes les plus redoutables et les plus puissantes seront prises et saccagées. Les esclaves , pleins d'astuce , d'orgueil et de fureur , se révolteront contre leurs maîtres , et presque tous les nobles seront mis à mort et cruellement dépouillés de leurs dignités ainsi que de leurs domaines ; le vulgaire se donnera un roi à sa fantaisie ; les rois , les généraux , les barons seront égorgés , et , vers 1518 , toute la France sera dévastée. Un grand nombre de villes seront en révolte et se donneront des constitutions (9) qui leur assureront la puissance , mais elles finiront par être desolées. Le voisin trahira son voisin et l'assassinera. On ne s'occupera point des avantages de la république. Les Turcs et les Aïns ravageront plusieurs îles de la chrétienté ; les Grecs envahiront et saccageront l'empire des Latins ; l'Arménie , la Phrygie , la Dacie et la Norvège seront livrées au pillage. Plusieurs cités , bâties sur le Pô , le Tibre , le Rhône , le Rhin et la Loire , seront détruites de fond en comble par des inondations et des tremblemens de terre. Les royaumes de Chypre , de Sardaigne et d'Arles seront presque anéantis. Les troubles et la guerre civile consterneront l'Espagne et l'Arragon , qui ne verront la paix qu'après la destruction d'un des deux états.

---

(9) Les communes , affranchies par Louis-le-Gros et par Philippe-le-Bel , au commencement des XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles , s'étaient donné des chartes ou constitutions qui réprimaient les injustes prétentions du clergé et de la noblesse.

» Avant 1525, l'église universelle et le monde entier pleureront sur la prise et le pillage de la noble et célèbre cité qui est la capitale de tout le royaume des Français. Sur toute la surface de la terre, l'église entière sera persécutée lamentablement et avec perfidie : elle sera dépouillée de son temporel, et les plus puissans ecclésiastiques se trouveront heureux s'ils peuvent se conserver la vie. Toutes les églises seront profanées ; la religion effrayée sera réduite au silence.

» Outragées et violées, les religieuses fuiront leurs monastères. Les pasteurs et les prélats seront dépouillés, frappés et mis en fuite. Leurs ouailles resteront sans guide. Le chef de l'église changera le siège de sa puissance, il sera trop heureux s'il parvient, avec ceux de ses confrères qui l'accompagneront, à trouver un asile où ils puissent manger le pain de la douleur dans cette vallée de larmes. Toute la malice des hommes se tournera contre l'église universelle, qui, pendant plus de vingt-cinq mois, restera sans défenseur, parce que, durant tout ce temps, il n'y aura ni pape ni empereur à Rome, et en France aucun régent.

» Il n'y aura de considération que pour les hommes portés à la méchanceté et à la vengeance par l'astuce de tous les tyrans, des empereurs infidèles et des princes persécuteurs de la religion. Les autels seront renversés, les monastères profanés et dépouillés. La colère de Dieu exercera sa vengeance à cause de la multitude et de l'opiniâtreté des pécheurs. Les élémens seront altérés ; l'état du siècle changera ; la terre engloutira par ses tremblemens les forteresses, les villes et leur population ; le sol ne produira presque plus de fruits ; les mers lutteront contre la terre et engloutiront beaucoup d'hommes et de vaisseaux ; l'atmosphère se corrompra ; les signes les plus effrayans paraîtront dans les cièux ; le soleil s'obscurcira et paraîtra ensanglanté ; on verra pendant environ quatre heures deux lunes à la fois ; plusieurs étoiles combatront entr'elles ; ce qui est un indice de la destruction et du meurtre naturel de presque tous les hommes. Une peste épouvantable et inouïe changera la nature de l'air ; une inconcevable mortalité et une famine cruelle et merveilleuse dévasteront tout le globe et surtout l'occident ; les sciences et le bon ordre disparaîtront. La Lorraine gémera dévastée ; la Champagne dépouillée et ravagée implorera vainement le secours de ses voisins et restera douloureusement ensevelie sous ses ruines. L'Irlande, la Sicile et la Bretagne l'envahiront et la dépouilleront vers 1515. Un jeune captif qui recouvrera la couronne des lis et étendra son

empire sur tout le globe, anéantira à jamais les fils de Brutus ainsi que les Iles (10).

» Telles sont les tribulations qui précéderont la restauration de la chrétienté. De ces calamités sortira un pape très-saint qui, couronné par les anges, sera élevé sur le saint siège par ses compagnons d'infortune. Ce saint homme, doué de toutes les vertus, réformera l'univers et ramènera tous les ecclésiastiques à l'ancienne discipline; il prêchera nu-pieds partout; il ne redoutera nullement la puissance des princes (11), et convertira presque tous les infidèles et surtout les Juifs.

» Ce maître cardinal sera accompagné et secondé par un empereur très-saint homme, qui sera issu des restes du sang très-saint des rois des Français, et qui lui obéira en tout pour réformer l'univers. Sous ce pape et cet empereur, le globe entier éprouvera une réforme, aussi la colère de Dieu s'apaisera; il n'existera plus qu'une loi, une croyance, un baptême (12) et une manière de vivre. Tous les hommes seront d'accord; ils s'aimeront à qui mieux mieux, et la paix durera beaucoup d'années; mais après que cette réforme aura eu lieu, on remarquera dans le ciel plusieurs signes extraordinaires, la malice des hommes rappellera les anciens maux et même de plus grands qu'auparavant. C'est pourquoi Dieu accélérera la fin du monde : telle sera la fin ».

Cette prédiction, qui semble renouvelée des sibylles, de l'Apocalypse, des grands et des petits prophètes, et surtout d'Isaïe, est terminée par l'article suivant (13) : « Vous trouverez cette prophétie anciennement écrite dans le très-illustre royaume des Gaulois, entre les mains d'un certain prêtre nommé Guillaume Bauge, de la paroisse de Nohan (14), dans le diocèse de Tours ».

Nous avons déjà parlé du pape qui doit faire tant de merveilles. Le roi de France ne restera pas en arrière pour opérer les mêmes choses; car, dans un article tiré du catalogue

(10) C'est ce passage qui fit surtout remarquer la prophétie du *Mirabilis liber*, en 1795 : à cette époque, le dauphin était détenu au Temple.

(11) Sans doute comme Boniface VIII, Alexandre VI et quelques autres papes, grands ennemis des puissances.

(12) On trouve les mêmes expressions dans l'épître de saint Paul aux Ephésiens, ch. IV, v. 5 : « *Unus dominus, una fides, unum baptisma* ».

(13) Fol. 37, verso : *Hanc prophetiam antiquitus scriptam reperies.....*

(14) Nohan est le nom de deux villages du Berri, dans le diocèse de Bourges, et non dans celui de Tours.

de Caltald ou Cathaud, le compilateur s'exprime ainsi (15) : « Il s'élèvera dans la nation du très-illustre lis un roi qui aura le front grand, les sourcils hauts, les yeux longs et le nez aquilin. Il détruira tous les tyrans de son royaume; il soumettra au christianisme les Anglais, les Espagnols et les Italiens; les rois chrétiens lui obéiront; il brûlera Rome et Florence; il mettra à mort le haut clergé qui aura usurpé le siège de saint Pierre; après avoir subjugué la Grèce, la Turquie et les Barbares, il parviendra à Jérusalem, et ayant gravi le mont Olivet, déposé sa couronne, et rendu grâce au Père, au Fils et au Saint-Esprit, au milieu d'un tremblement de terre et de signes merveilleux, il y rendra son âme à Dieu ».

Quand on a entassé autant de visions, de rêveries et d'absurdités, c'est bien le cas de dire, comme l'auteur du *Mirabilis liber* (16), en s'expédiant de bonne grâce : « Va, livre intrépide, va braver les risées et le sifflet ».

On sent combien ces *bonnes gens* qui ne doutent de rien, tels que ceux dont parle M. l'abbé Ch.,

Gens d'esprit faible et de robuste foi,

peuvent trouver facilement à gloser et à déraisonner sur les prédictions, en ne tenant, suivant l'usage, aucun compte des dates qui sont pourtant déterminées, en rapprochant des faits distincts, en interprétant à leur manière ce qui pourrait les embarrasser, et en torturant le sens et les mots pour les plier à leur fantaisie. Ce serait alors le cas de dire, avec saint Augustin (17) : « Ne cherchez pas à comprendre pour croire, mais commencez par croire afin de comprendre ensuite ».

Passons des amphigouris prophétiques du *Mirabilis liber* à une autre prédiction qui a eu aussi quelque vogue, grâce à la supercherie de ceux qui la firent réimprimer vers le milieu du dernier siècle dans le *Mercur*, 25 ans après dans l'Année littéraire, et pendant la révolution dans quelques-uns des nombreux journaux de cette période politique. Pour la rendre plus merveilleuse, on changea discrètement, sans nuire à la mesure des vers, la date de 1588 en celle de 1778, et ensuite de 1788, et on la présenta comme ayant été trouvée dans le

(15) Fol. 40, recto : *Surget rex ex natione illustrissimi lili....*

(16) Fol. 40, verso : *I, liber intrepide, ad ludibria et sibi....*

(17) *Noli intelligere ut credas, sed crede ut intelligas.*

tombeau de Regiomontanus (l'astronome Jean Muller), à Liska, en Hongrie, où il n'était pas inhumé, l'ayant été en 1476 à Rome où il était resté. Citons cette prophétie avec les variantes qu'une Fraude Pieuse y a introduites :

*Post mille { elapsos } à partu Virginis annos,*  
*{ expletos }*

*Et post quingenta } rursus ab { orbe } datos,*  
*Et septingentos }            { inde }*

*Octogesimus } octavus, mirabilis annus,*  
*Septuagesimus }*

*Ingruet, { is } secum tristia fata { trahet.*  
*{ et }                                    { feret.*

*Si non hoc anno totus malus occidet orbis,*  
*Si non in nihilum terra fretumque ruent,*  
*Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum*  
*Imperia, et luctus undique grandis erit.*

C'est-à-dire : « Mille ans après l'enfantement de la Vierge et cinq cents ans ajoutés à ce nombre, une année merveilleuse, la 88<sup>e</sup>. surviendra et amènera avec elle les plus affligeantes catastrophes. Si dans cette année ce monde infortuné ne périt pas; si la terre et les mers ne sont pas rendus au néant, toutefois on verra les empires bouleversés, et un deuil immense s'étendre sur l'univers ».

Or ces sinistres prédictions, comme toutes les prophéties dont on a la date certaine et que l'on peut constater avant l'événement, ne se réalisèrent en aucune manière, pas plus que celles de Jurieu qui, dans les mots de l'Apocalypse *poturum aureum plenum abominationum*, trouvait par les initiales (papa) que le pape était la bête désignée, et assurait en outre que la chute totale du papisme aurait lieu en 1687, prédiction qui ne serait pas plus exacte quand on imaginerait un moyen quelconque de la reporter à un siècle de plus. Les années 1588, 1778 et 1788, virent beaucoup moins de catastrophes que plusieurs autres années antérieures ou postérieures. Quant à cette dernière prophétie, à laquelle la mauvaise foi voulait donner une grande importance, elle est tout simplement la traduction d'un quatrain allemand que l'on trouve dans la dédicace du traité *De ortu et fine imperii Romani*, par l'abbé Engelbert, petit ouvrage in-8<sup>o</sup>. dont Gaspard Bruschi fut l'éditeur à Bâle en 1553. La prédiction pouvait alors exciter la curiosité, puisqu'elle devait se réaliser 35 ans après. En effet, De Thou et Pasquier nous apprennent qu'elle fit alors beau-

coup de bruit, et d'autant plus sans doute que c'était l'époque des débats sanglans entre les catholiques et les protestans échappés au massacre de la saint Barthélemy, entre Henri III et les Guises, entre la Ligue et les royalistes.

Si les prophéties apocalyptiques du *Mirabilis Liber* et du huitain que nous venons de citer s'étaient vérifiées, il faudrait convenir que les auteurs étaient véritablement doués de cette faculté de divination auquel on donnait tant de confiance dans les siècles de barbarie, et qui mérita une si grande influence aux sibylles, aux prophètes et aux augures qui du du moins avaient le bon esprit d'envelopper d'amphibologies et d'énigmes leurs oracles, pour n'être pas convaincus d'ignorance en cas d'événemens peu conformes à leurs décisions : mais, comme on l'a vu, ces prophéties ont eu le sort de toutes les autres ; les événemens les ont démenties, et le plus simple examen en a bientôt fait justice.

Il est toutefois une sorte de prédictions qui, quoique faites avant coup et réalisées par les faits, ne mériteront pas à leurs auteurs la réputation de prophètes, ni les honneurs de la divination proprement dite : ce sont celles que quelques bons esprits ont données pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire, pour des aperçus d'événemens probables. Telles sont les suivantes et beaucoup d'autres que nous pourrions tirer des ouvrages de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Sébastien Mercier et d'autres philosophes qui prévoyaient, d'après les progrès de l'esprit humain, ce qui devait résulter de la force d'inertie que l'on opposait si maladroitement à son développement inévitable.

L'abbé de Vauxcelles dit dans le *Mémorial* (18), auquel il travaillait avant le 18 fructidor avec La Harpe et M. Fontanes, que l'histoire du P. Gourdan de Saint-Victor lui avait été ainsi racontée par M. le maréchal de Broglie. Madame de Vantadour, gouvernante de Louis XV, ayant porté son élève chez ce religieux, il bénit l'enfant, l'embrassa et se mit à pleurer en disant que des maux affreux commenceraient sous son règne. L'abbé de Vauxcelles aurait pu rappeler à ce sujet que Louis XV lui-même disait un jour, en parlant de la situation de son royaume : cette monarchie a 1400 ans de durée ; elle est bien vieille ; cela n'ira pas long-temps (19). En effet, par

(18) N<sup>o</sup>. 30.

(19) Publiciste, 21 vendémiaire an IX. — Mallet Dupan, *Mercur* britannique, n<sup>o</sup>. 8. Les nouvelles politiques de l'hiver de l'an V offrent aussi quelques prédictions curieuses,

une métaphore imitée de Sulpitius (20) et du Tasse (21), Bossuet l'avait dit à Versailles devant Louis XIV : les royaumes meurent, sire, comme les rois.

Voltaire écrivait au marquis de Chauvelin le 2 avril 1764 : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage ».

Vingt ans avant la révolution, en 1769, dans une lettre au comte d'Argental, appréciant sagement ce que devait opérer cette révolution devenue nécessaire, puisqu'on s'obstinait à ne pas mettre les lois en harmonie avec l'opinion formée par les progrès des lumières et l'exemple de quelques autres nations, le philosophe de Ferney s'exprimait en ces termes : « Il ne s'agit pas de faire une révolution comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner ».

Tandis que, pour le changement qu'il désirait, Helvétius n'espérait rien que de la conquête et nous croyait trop dépourvus de caractère et d'énergie pour être dignes de la guerre civile, Mably (22), meilleur observateur, devinait juste que le premier ébranlement proviendrait des parlemens, qui finiraient par demander les états-généraux ; « Tant pis, ajoutait-il, si l'on fait quelque bien ; cela soutiendra quelque temps la vieille machine qu'il faut renverser ».

De Guibert, dans la préface de son *Traité de tactique*, s'exprime ainsi : « Il ne tardera pas d'arriver en France une révolution qui retrempera les âmes et leur rendra leur énergie ».

Voltaire dans une belle ode (23) et Louis XVI par un mot connu (24), rendaient en vain un éclatant hommage aux bonnes vues et à ces bonnes opérations de Turgot qui pouvaient

(20) Lettre de Sulpitius à Cicéron, fam. 1, iv, ep. 5.

(21) *Mujono le città, mujono i regni.*

GIER. lib. c. xv. st. 20.

(22) La Harpe, sur les Mémoires de la minorité de Louis XV, par Massillon.

(23) Ode sur le Passé et le Présent, 1775.

(24) M. Senac de Meilhan rapporte que Louis XVI disait, en parlant de ce ministre philosophe : « Il n'y a que Turgot et moi qui aimions le peuple ».

prévenir la catastrophe révolutionnaire : ces hommes vains et frivoles qui, incapables de rien apprécier, ne savent que persiffler et fronder, chansonnaient ainsi qu'il suit le plus habile de nos intendans et l'un de nos plus grands ministres :

*Prophétie turgotine.*

Vivent tous nos bons esprits  
 Encyclopédistes,  
 Du bonheur français épris,  
 Grands économistes !  
 Par leurs soins, au temps d'Adam  
 Nous serons dans moins d'un an :  
 Momus les assiste,  
 Oh ! gai !  
 Momus les assiste !

On verra tous les états  
 Entr'eux se confondre,  
 Les pauvres sur leurs grabats  
 Ne plus se morfondre ;  
 Des biens on fera des lots  
 Qui rendront les gens égaux.  
 La bonne aventure, etc.

Du même pas marcheront  
 Noblesse et roture,  
 Les Français retourneront  
 Au droit de nature.  
 Adieu parlemens et lois,  
 Et ducs, et princes, et rois.  
 La bonne aventure, etc.

Puis, devenus vertueux  
 Par philosophie,  
 Les Français auront des Dieux  
 A leur fantaisie ;  
 Nous reverrons la raison  
 A Jésus damer le pion.  
 Ah ! quelle harmonie, etc.

Plus de moines langoureux,  
 De plaintives nonnes !  
 Au lieu d'adresser aux cieus

Matines et nones ,  
 On verra ces malheureux  
 Danser, abjurant leurs vœux ,  
 Galantes chaconnes ,  
 Oh ! gai !  
 Galantes chaconnes.

Pour terminer comme il convient ce grave article , nous finissons par des chansons. Ajoutons donc le couplet suivant ; tiré d'une chanson de M. Delisle , capitaine de dragons , composée en 1776. Ce couplet concerne Louis XVI :

A qui nous devons le plus ,  
 C'est à notre maître ,  
 Qui , se croyant un abus ,  
 Ne voudra plus l'être.  
 Oh ! qu'il faut aimer le bien  
 Pour de roi n'être plus rien !

Amateurs du merveilleux , *bonnes gens* qui cherchez à pénétrer la profondeur des apophthèmes logogryphiques de Nostradamus , de Moulton , et même du Messager boiteux et de l'Almanach de Liège , de ce savant Mathieu Laensberg qui fait la pluie et le beau temps , comme on sait ! je serais tenté de dire de tous les prophètes de malheur , ce que disait Achab , si cet Achab n'eût consulté lui-même *quatre cents prophètes faux* , si jamais il en fut : « Je hais ces devins qui ne présagent jamais rien de bon et qui n'ont rien que de sinistre à annoncer ». Au moins je dirai comme le Deutéronome : « S'il s'élève quelque prophète et qu'il prédise des signes et des prodiges , n'ajoutez nulle foi à un tel homme » ; car il serait trop dur de demander sa mort comme on le fait dans le Deutéronome qui s'exprime ainsi : « Mettez à mort le prophète qui , dépravé par son arrogance , voudra élever la voix ». Ajoutons avec l'évangéliste saint Mathieu : « Gardez-vous des faux prophètes ; avec un air séduisant , ils ne sont dans le cœur que des loups disposés à la rapacité ».

M. LOUIS DUBOIS.

Deuxième extrait de la Guirlande de Flore de M. CHARLES MALO.

*Origine de l'Agriculture.*

Il y a plus de trois mille ans que les hommes apprirent, pour la première fois, à labourer la terre, et Moïse paraît être le premier qui ait prescrit des lois sur l'agriculture. Les Grecs, qui avaient toujours la vanité de s'attribuer ce qu'ils apprenaient des Egyptiens, ne manquèrent pas de faire honneur d'une si belle découverte à Cérès et à Triptolème : ils élevèrent à l'une des autels, à l'autre une chapelle dans le temple d'Eleusis. Il est un fait qui aura pu donner lieu à cette croyance. Céléus avait envoyé son fils en Égypte, pour apprendre à régner et à conduire la charrue; une fois de retour en Attique, ce jeune prince enseigna l'art de cultiver la terre, d'ouvrir des sillons : telle est aussi l'origine de ce nom de Triptolème, qui signifie rompeur de sillons ; à dater de cette époque, les Grecs s'appliquèrent à l'agriculture. Des auteurs célèbres, tels qu'Hésiode, Xénophon, Théophraste, ajoutèrent encore par leurs écrits au goût de la nation : aussi est-ce à l'agriculture qu'Athènes et Lacédémone durent leur élévation. On parle d'une superstition assez singulière des Grecs : ils s'imaginaient qu'une nymphe était renfermée dans chaque arbre ; et que sa vie était tellement attachée à celle de l'arbre, qu'on ne pouvait le couper sans blesser ou faire mourir la nymphe (1) : cette croyance semblait s'être renouvelée chez les Gaulois, car leur respect pour les arbres était tel, qu'ils auraient cru commettre un sacrilège en les abattant ; aussi préféraient-ils envoyer des colonies et de grandes armées dans les autres pays, pour y fonder de nouveaux établissemens, que de défricher leurs terres, parce qu'il aurait fallu qu'ils coupassent leur bois.

Lors de la fondation de Rome, le premier soin de Romulus fut d'offrir des sacrifices à Cérès et à Bacchus, pour la fécondité du territoire : à eet effet, il créa douze prêtres des champs, dont la parure était une couronne d'épis liés avec un ruban

---

(1) Encore aujourd'hui les Siamois croient que les végétaux ont une âme. Casser une branche d'arbre est un crime ; mais une fois que le végétal est mutilé, ils le coupent alors sans scrupule, parce qu'alors l'âme en est délogée.

blanc. Il s'agissait ensuite de faire un partage égal des terres : Romulus en donna deux arpens à chacun de ses compagnons. Rome, fondée par des pères, présenta bientôt l'aspect de la plus riante fécondité : petits et grands indistinctement cultivaient leurs terres avec la même ardeur (1). Tout le peuple se fit une gloire de s'adonner à l'agriculture ; aussi le plus bel éloge qu'on pouvait faire d'un homme, était de l'appeler bon laboureur (2). Ce goût si pur, cette simplicité de mœurs, durèrent jusqu'aux premiers temps de la république ; c'était alors faire un grand présent à un général, à un brave capitaine, que de lui donner un arpent de terre ; mais insensiblement les *villæ* ou maisons des champs, qui jusqu'alors avaient été petites, simples, convenables à l'exiguïté des possessions, devinrent grandes et magnifiques dès le moment que les Romains eurent étendu leur empire. Aussi Caton disait-il à ce sujet : qu'un propriétaire devait s'appliquer de bonne heure, et dans sa jeunesse, à planter ses champs ; mais que ce n'était qu'à l'âge de trente-six ans au moins qu'il pouvait bâtir, et même alors quand ses terres étaient bien cultivées : un abus en entraîne toujours un autre. Les Romains, qui avaient déjà beaucoup agrandi et embelli leurs possessions, ayant bientôt, par de nouvelles conquêtes, acquis des terres immenses, ne se soucièrent presque plus de cultiver leurs champs de leurs propres mains ; ils en abandonnèrent peu à peu le soin à des fermiers, à des esclaves : du temps même de Pline l'ancien, il était très-commun de faire cultiver ses terres par des esclaves flétris de toutes sortes de crimes. Telle est toujours la fin des plus belles institutions ! Quoiqu'il en soit, du temps de Régulus, l'honneur de cultiver son champ était encore préféré à toutes les plus belles dignités. Cet illustre général, alors qu'il abaissait la puissance de Carthage par des victoires répétées, n'écrivit-il pas aux consuls, que l'économe de tout son bien (qui consistait en sept arpens de terre), venait de mourir ; qu'un mercenaire avait profité de cette circonstance pour lui enlever tous les instrumens de la-

---

(2) On remarque qu'en Angleterre, dès les premiers temps même de la monarchie, les barons ne donnaient aucun soin à l'agriculture ; ils la méprisaient et l'abandonnaient même à la classe du peuple la plus vile.

(3) Le nom de riche, en latin *locuples*, vient de *locus*, lieu ou champ, c'était comme si on avait dit possesseur de beaucoup de champs. L'argent était appelé *pecunia*, du mot *pecus*, bétail : il y a mieux, les monnaies étaient marquées d'un bœuf. C'est le roi Servius qui introduisit cet usage chez les Romains, à l'imitation des Grecs.

bourage; qu'il priaît, pour cette raison, les consuls d'envoyer un autre général à sa place aux armées, dans la crainte que son champ ne restât inculte.

### *Jardins.*

LES anciens n'étaient pas intelligens pour cultiver les jardins. Epicure fut pendant long-temps regardé comme l'inventeur des jardins, sans doute parce que c'est lui qui le premier imagina d'en former dans l'enceinte des villes. Qu'on nous cite les jardins du tyran Pysistrate, les vergers du vertueux Cimon, ouverts, d'ailleurs en tous temps aux citoyens d'Athènes, afin qu'ils pussent cueillir et les fleurs et les fruits qui leur conviendraient; qu'on nous vante ces vastes jardins d'Académus, embellis de statues, de fontaines, d'allées d'arbres, de bosquets; il n'en est pas moins vrai que ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a commencé à bien connaître l'art d'embellir les jardins. Les Romains eux-mêmes ne connaissaient pas les jardins d'ornement, quoique, au rapport de Pline et de Martial, rien ne fût plus ordinaire que de voir à Rome, aux fenêtres des maisons, des espèces de petits jardins, des pots de fleurs, comme nous en avons aussi l'habitude.

D'un art plus magnifique  
Babylone eleva des jardins dans les airs.

J. DELILLE.

S'il faut en croire Hérodote, Sémiramis, reine d'Assyrie, avait fait construire, au milieu de Babylone, de superbes jardins élevés sur des voûtes, avec une telle industrie, que chaque étage se trouvait de plain-pied: ces jardins suspendus existaient encore en partie seize siècles après leur création, et firent l'étonnement d'Alexandre lors de son entrée à Babylone; mais cette sorte de merveille, qu'on a depuis imitée, n'approche pas du luxe singulier qu'offraient les jardins des Incas. D'abord que les plantes commençaient à sécher, on substituait à leur place de nouvelles plantes formées d'or et d'argent, et parfaitement imitées; les champs se remplissaient de maïs, dont les tiges, les fleurs, les épis étaient d'or, et le reste d'argent, le tout soudé artistement ensemble. On y avait de plus représenté toutes sortes d'animaux, de papillons, d'oiseaux, dont les uns semblaient chanter, et d'autres étendre leurs ailes pour voler.

*Agriculteurs célèbres.*

Les plus beaux génies, les plus grands hommes de tous les siècles, se sont distingués par une inclination très-marquée pour l'agriculture.

Salomon, le plus savant de tous les physiiciens, avait écrit sur les arbres, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; personne n'était plus versé que lui dans l'étude de la botanique.

La plupart des rois dont parle Homère, engraisaient eux-mêmes leurs champs: en Grèce, le roi Augias employa les engrais. Hercule en fit connaître la pratique en Italie (4).

Ozias, roi de Juda, se plaisait beaucoup à l'agriculture.

Les rois de Perse, au milieu de tout le faste, de tout le luxe de leur cour, s'occupaient avec plaisir de la culture de leurs jardins; et de cette même main qui portait le sceptre, ils se servaient des instrumens grossiers propres à remuer la terre. Cyrus jeune était surtout très-curieux de la beauté de ses jardins.

Heureux qui créa son bocage,

Ces arbres dont le temps prépare la beauté!

Il dit, comme Cyrus: « C'est moi qui l'ai planté ».

J. DEUILLE.

Massinissa, roi de Numidie, apprit à ses sujets à cultiver un sol aride; et vainqueur des climats de la terre, il se fit des jardins au milieu des sables brûlans de l'Afrique (5).

Hiéron, Philométor, Attalus, Archelaüs, tous rois; le général Xénophon, le célèbre Magon, de Carthage, se sont fait un plaisir du jardinage.

A Rome, quels grands agriculteurs citerai-je! Cincinnatus, au moment où le sénat, l'an de Rome 296, députa vers lui un *viateur* pour lui conférer la dictature, n'était-il pas nu, dégoûtant de poussière, labourant les quatre pauvres arpens de terre qu'il possédait au Vatican (6).

(4) On attribue le mérite de cette invention à Stercutius, fils de Faune; de là vient le mot latin *stercus*, fumier.

(5) Le siècle de Louis XIV a vu se renouveler une semblable merveille; le célèbre Lenôtre n'a-t-il pas, comme Massinissa, vaincu en quelque sorte la nature, en élevant à Versailles, sur une terre ingrate, aride, le plus beau jardin de l'univers?

(6) Appelés la prairie de Quintus. Ce champ conserve aujourd'hui le nom d'*I Prati*.

Attilius *Seranus* (ou le semeur), semait son blé quand on l'appela à Rome pour l'honorer du consulat.

Caius *Fabricius*, qui vainquit les Sabins; *Curius Dentatus*, qui chassa *Pyrrhus* de l'Italie; *Régulus*, qui commanda contre les Carthaginois; *Caton le Censeur*, *Scipion l'Africain* lui-même, tous cultivaient leurs champs. La terre se plaisait à être ouverte par un soc orné de lauriers, guidé par un laboureur paré de triomphes : en effet, ces grands hommes labouraient leurs champs, avec le même soin qu'ils plaçaient un camp, et semaient leurs grains avec l'attention qu'ils mettaient à ranger une armée en bataille. J'ajouterai que les meilleures maisons de Rome tenaient leurs noms de l'agriculture. Les *Pilons* doivent le leur à un Romain de leur famille, qui inventa les pilons propres à piler le blé; les *Junius* avaient pour surnom *Bubolcus*, parce qu'ils étaient d'excellens bouviers; *Fabius* tire son nom des fèves; *Lentulus*, des lentilles; *Cicéron*, des pois chiches; et *vice-versa*, plusieurs plantes ont pris le nom de plusieurs personnages célèbres; par exemple : la *Gentiane* doit son nom à *Gentius*, roi d'Illyrie; l'*aigremoine* ou *Eupatorium*, au roi *Eupator*, qui la fit connaître le premier; la *Lysimachie* (7), au roi *Lysimachus* son inventeur; la *Centaurée*, au centaure *Chiron*, qui s'en servit pour se guérir du poison des fleches d'*Hercule*; la *Carline*, à *Charlemagne*, en mémoire de la peste qu'elle arrêta dans son camp; la *Nicotiane*, à *Jean Nicot*, ambassadeur sous *Henri II*, à qui l'on doit l'usage du tabac.

Pour en revenir aux Romains, *Varron*, *Virgile*, *Columelle*, *Plîne*, *Palladius*, ont beaucoup écrit sur l'agriculture, qu'ils chérissaient. Au nombre des amis de la campagne, puis-je oublier *Cicéron*? *César* et *Antoine* n'avaient-ils pas aussi des jardins près du *Tibre*? Plus récemment, l'empereur *Dioclétien* ne se fit-il pas jardinier pour trouver le bonheur?

Mais laissons-à les Grecs et les Romains : parlerai-je de *saint Louis*, qui apporta en France la première renoncule; du fameux *Louis XIV*, qui ne dédaignait pas de façonner des arbres de sa main; du *Grand Condé*, qui cultivait de simples oignons; du célèbre *Descartes*, qui, après avoir arrangé le matin une planète, arrosait le soir une humble fleur; de l'illustre *Gaston*, qui se plaisait à faire croître de tendres anémones dans son jardin du *Luxembourg*; du vénérable *Lamoignon*, qui rassemblait dans

(7) « Ann. aux pet. mêtres ». La poudre de cette herbe sert à guérir, dit-on, les écorchures des pieds causées par des souliers étroits.

son jardin une foule de végétaux étrangers, trouvant dans leur culture un délassement aux travaux les plus importants.

### *Plantes curieuses.*

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

La plante qui se présente la première à mon imagination est ce célèbre papyrus, originaire d'Égypte et de Sicile, avec l'écorce duquel les anciens faisaient des voiles, des vêtements, des couvertures de lits, des chapeaux, et surtout du papier à écrire (8).

Viennent ensuite : la grenadille, appelée par les Indiens *maracot*, et par les Chrétiens, fleur de la Passion, parce qu'on a cru trouver dans cette plante la couronne d'épines, les fouets, la colonne, l'éponge, les cinq plaies, enfin, tous les instrumens de la passion de Notre Seigneur.

L'accacia porte-corne de Cuba, dont toutes les parties sont couvertes de fourmis qui tombent, à la moindre secousse, comme de la pluie et par petits paquets, sur les personnes qui se trouvent dessous, et leur font des piqûres fort cuisantes.

L'*agnus scythicus* du Borysthène, dont le fruit, nommé *borramis*, représente quatre pieds, une toison, deux cornes de laine, deux yeux, une queue, et en un mot ressemble si bien à un agneau, que les paysans de Moscovie sont persuadés que c'est un animal vivant qui dort tous les jours sur sa tige, et en descend la nuit pour brouter l'herbe qui est autoar de lui.

L'*ambaitinga* du Brésil, dont les feuilles sont tellement rudes en dessous, qu'on peut s'en servir comme de lime pour polir le bois.

Le pilosèle, dont le jus, employé à la composition d'une trempe pour les épées et les couteaux, a la vertu de couper le fer comme le bois.

L'arbre au diable, ainsi surnommé, parce que son fruit en s'ouvrant, fait un bruit semblable à celui d'un coup de pistolet.

L'orchis, dont les fleurs représentent tantôt un singe, un frelon, un guêpe, une abeille; tantôt une mouche, un papillon, une punaise, une araignée, une sauterelle, enfin même un homme ou une femme.

---

(8) Les Gaulois, en guise de papier, se servaient d'écorce de bouleau, et ce n'est que vers le milieu du quinzième siècle qu'on s'est imaginé de faire du papier avec des chiffons.

Le candou des Indes, dont le bois est si dur qu'il fait feu lorsqu'on en frappe deux morceaux l'un contre l'autre.

Le bois de lumière, dont la tige, une fois rompue, donne une lumière aussi éclatante que celle d'un flambeau (9).

L'ambon des Indes orientales, dont le fruit délicat et savoureux contient un noyau auquel on attribue le pouvoir de faire tourner l'esprit dès qu'on en mange.

Le bancal d'Amboine, dont les feuilles ont une vertu si singulière, que les personnes qui le tiendraient quelque temps dans leurs mains, perdraient peu à peu la vue.

L'amaranthine de Malabar, que l'on fait cuire dans du beurre, pour en faire boire la décoction aux gens qui ont l'esprit aliéné.

Le grunal ou verdoyante des Indes, qui ne croît ni dans la terre, ni dans l'eau, ni au soleil, ni à l'air, mais bien suspendue dans un linge, la tête en bas, aux planchers des maisons, et qui, pour comble de singularité, ne porte ni fleur, ni fruit, ni graine.

Le coddapara, avec les feuilles duquel les habitans du Malabar font des parasols, qui peuvent couvrir vingt personnes.

L'arbre à muscade, qui ne se plante pas, parce qu'il mourrait, dit-on, s'il était planté de la main des hommes.

Le sassafras, qui a contribué à la découverte de l'Amérique, puisque c'est, dit-on, son odeur qui a fait penser à Christophe Colomb que l'on était près des terres.

Le bananier, dont les feuilles servent à couvrir Adam et Ève, et aux fruits duquel surtout les Portugais se garderaient bien de toucher, parce qu'une fois coupés ils présentent à peu près la figure d'une croix.

L'arbre d'argent, ainsi nommé à cause de sa nuance éclatante; parce qu'en effet on en voit en Afrique des forêts qui semblent tout argentées.

L'abécédaire de Ternate, dont les têtes ou la racine, à peine mâchées, font éprouver à la langue une irritation telle qu'elle est toujours en mouvement; surnommée aussi *herbe aux enfans*, par la raison qu'on met à profit cette propriété pour délier la bouche des enfans.

Le saldit de Madagascar, qui renferme dans sa graine un poison, dont sa racine est l'antidote.

(9) Il est une autre plante, le baaras, du Mont-Liban, qui brille la nuit comme un flambeau. Les Arabes l'appellent *herbe d'or*, parce qu'elle change les métaux en or.

La férule, appelée par Martial le sceptre des pédagogues, parce que les régens des collèges se servaient jadis de ce sarmement léger pour châtier leurs écoliers.

Enfin, le frêne, dont la vertu est si puissante contre les serpens, que, soit le matin où le soir, ils s'éloignent même de son ombre; et l'on assure que, placé entre des feuilles de frêne et un feu très-allumé, le serpent se jettera plutôt au travers du feu que de traverser par-dessus les feuilles (10).

### *Des fleurs.*

Plus heureuses que nous, vous mourez pour renaître :

Triste réflexion ! inutiles souhaits !

Quand une fois nous cessons d'être,

Aimables fleurs, c'est pour jamais.

Les fleurs charment également toutes les nations de la terre ; et, tandis que le Chinois cultive son joli rosier de Bengale, le Hollandais sa double tulipe, l'Anglais son oreille d'ours, le Portugais son immortelle, et le Français son lis majestueux, l'habitant de l'Indoustan laisse l'éclatant nénuphar se pencher sur son visage olivâtre ; la noire beauté du Congo enlace son front d'ébène de tubéreuses plus blanches que la neige.

Si nous en croyons le Camoëns, il existe près du Gange une nation qui ne se nourrit que du parfum des fleurs.

Les Chinois, l'un des peuples qui conservent le plus la tradition de leurs mœurs antiques, se prosternent encore aujourd'hui devant les fleurs.

A Bruxelles, le jour de Sainte-Dorothée, les fleuristes étalent tout ce qu'ils ont de plus précieux dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. Ces fleurs sont placées sur des buffets très-élevés, vis-à-vis l'image miraculeuse de la Sainte-Vierge.

Les Musulmans ont, de leur côté, un jeûne pendant lequel il leur est expressément défendu de sentir l'odeur des moindres parfums, des plus petites fleurs.

(10) Au sujet des herbes qui ont le pouvoir de guérir les morsures des serpens, Plin rapporte que les lézards y ont recours lorsqu'ils se sont battus contre eux ; que, plus prudente encore, la tortue, pour se préserver de leur venin, mange d'avance de la sariette ; qu'enfin la fouine, lorsqu'elle veut faire la guerre aux rats, mange de la rue : c'est une antidote contre leurs morsures.

Nous avons, comme on sait en France, l'usage de représenter des fleurs sur des vases de porcelaines, etc.; les sauvages font mieux encore, ils peignent des fleurs sur leur corps; mais d'une manière ineffaçable. Je dirai plus: à Rome on fait avec des fleurs de grands tableaux d'histoire, qui offrent des martyres: la toile est percée d'une infinité de trous où l'on fait passer les queues des fleurs; elles sont rangées et découpées avec tant d'art, qu'elles imitent, à s'y méprendre, des figures humaines: derrière la toile sont placés des vases remplis d'eau, où trempent les queues des fleurs.

On a beaucoup parlé du *sélam* des Turcs, qui n'est rien autre chose qu'un certain bouquet de fleurs dont le choix et l'arrangement particulier forment un langage mystérieux très-favorable, surtout aux intrigues amoureuses des dames du pays. Par exemple, si un amant veut peindre son désespoir à sa maîtresse, il ne manquera pas de faire briller à ses yeux un souci bien foncé; au contraire, s'il a conçu la délicieuse espérance de la posséder, en dépit du jaloux qui la guette ou des grilles qui la captivent, une fleur d'orange deviendra le présage de son triomphe; mais en Turquie, comme partout ailleurs, les dames ont le malheur d'être inconstantes, on trouve des maîtresses infidèles; aussi ce chapitre de l'infidélité, l'un des plus longs, des plus aimables du code de l'amour, n'a point été oublié, et la tulipe sera placée dans les mains de l'amant infortuné qui voudra faire rougir sa belle de sa trop grande humanité. On ne sait pas bien pourquoi la tulipe a été choisie de préférence à toute autre fleur pour remplir ce funeste ministère d'accusatrice..... Serait-ce à cause de la variété de ses couleurs et de ses nuances, qui retrace peut-être l'idée de plusieurs affections à la fois? Au surplus, comme on assure que les jaloux de Turquie, au moins aussi clairvoyans que ceux de notre pays, et par parenthèse beaucoup plus redoutables, avaient fini par se mettre au courant de cette espèce de langue mystique, il a bien fallu que les grandes dames trouvassent un moyen à la fois honnête et beaucoup plus délicat de tromper la surveillance de leurs seigneurs et maîtres. Ainsi donc, en présence même de son argus, une femme turque bien apprise entretiendra une conversation fort intéressante avec son amant..... et comment? En arrangeant seulement, comme par distraction, des pots de fleurs, en touchant quelques bouquets. Il est réellement bien malheureux qu'un secret aussi ingénieux ne soit point parvenu jusqu'à nous..... Mais ce n'est qu'en France que les dames sont privées de ce doux langage des fleurs, qui leur procurerait des passe-temps si agréables. Voyez les Indiens! n'ont-ils pas une

plante nommé areck, dont les feuilles et les fruits, découpés diversement, expriment des idées symboliques, et, noués d'une certaine manière, forment une déclaration d'amour ou annoncent une rupture? Les filles d'Amboine, très-génées par leurs parens, n'ont-elles pas une adresse inimitable pour parler à leurs amans avec des fruits et des fleurs?....

CHARLES-MALO.

~~~~~

DIALOGUE entre Diogène et Aristippe, par Condorcet.

SUR LA FLATTERIE.

(Ce Dialogue manque à l'édition des Œuvres de Condorcet, en 21 vol. in-8°.)

DIOGÈNE. — Tu vis à la cour d'un tyran, et tu te dis philosophe!

ARISTIPPE. — Un philosophe doit vivre où les hommes ont le plus besoin de lui.

DIOGÈNE. — Aristippe flatte l'opresseur de Syracuse!

ARISTIPPE. — Oui, mais il le désarme; souvent il a sauvé la vie à des amis imprudens. *La flatterie et le mensonge ne sont plus des crimes, dès qu'ils sont utiles aux hommes.*

DIOGÈNE. — Pour sauver ces amis, on t'a vu baisser les pieds de Denys.

ARISTIPPE. — Qu'importe, si c'est là que la nature a mis ses oreilles?

DIOGÈNE. — Jadis un philosophe, sorti de l'école de Pythagore, de cette école fertile en ennemis des tyrans, n'eût paru dans Syracuse que pour ranimer dans le cœur des citoyens l'amour de la liberté et de la patrie; il eût donné à un peuple faible, qui ne sait que trembler et haïr, le courage et le moyen de punir; et si le sort y conduisait Diogène, crois-tu qu'il s'abaisserait à faire rire un vil tyran? Il lui reprocherait ses voluptés, sa barbarie et ses mauvais vers. Denys se croit un dieu: je le ferais apercevoir qu'il n'est pas même un homme.

ARISTIPPE. — Denys, maître d'un peuple désarmé, est entouré de soldats vainqueurs des Africains, et de la renommée de ses victoires: il mourra sur le trône. Que gagnerais-je à le braver? Le vain honneur de montrer du courage, et de lui faire commettre un crime de plus! J'aime mieux lui en épargner.

J'ose lui déplaire , quand il le faut , pour servir des malheureux. Je ne crains point la mort , mais je ne hais point la vie : je ne veux point la sacrifier à une gloire inutile ; mais je suis prêt à la donner pour le bien des hommes.

DIOGÈNE. — Dis plutôt, qu'accoutumé aux plaisirs , tu es devenu l'esclave de la volupté ; que tu crains moins la mort qu'une vie austère.

ARISTIPPE. — Le plaisir ne m'amollit point. Dans une âme ardente et inflexible comme la tienne , la volupté devient fureur ; elle tient lieu de tout et rend capable de tout. La mienne, plus flexible et plus modérée , sait en jouir et peut s'en passer. Je ne suis ni assez sot pour la mépriser , ni assez emporté pour devoir la craindre. Je me livre gaîment aux fêtes tumultueuses de Denys ; ma présence en a banni la débauche. Ses courtisans , qui bravaient la nature et les lois , craignent qu'Aristippe ne les accuse de manquer de délicatesse et de goût. Je saisis les momens où je vois que le plaisir a ramolli l'âme de Denys , et que sa douce ivresse en a banni la défiance ; j'en profite pour le rappeler, non à la justice ( les tyrans ne peuvent plus la connaître ), mais à la compassion dont la voix n'est jamais étouffée sans ressource. Je sais qu'il ne peut faire du bien par vertu ou par système , et je tâche qu'il en fasse par caprice. On lui amena , il y a quelque temps , trois belles esclaves que des pirates avaient enlevées ; elles pleuraient : le tyran blasé ne vit ni leur beauté ni leurs larmes. Je venais de louer une de ses tragédies : — Aristippe , me dit-il ; choisis une de ces esclaves. — Je les prends toutes trois , répondis-je ; Paris s'est trop mal trouvé d'avoir fait un choix. Il rit ; j'emmenai ces trois esclaves , et le lendemain je les renvoyai à leurs parens.

DIOGÈNE. — Ainsi confondu dans une troupe de vils flatteurs , l'ingénieux Aristippe se charge du soin de distraire un tyran de ses remords et de ses craintes. Ta voix le rassure contre la haine , et l'encourage contre le mépris ; d'autant plus coupable , que tu as plus d'esprit et de crédit sur l'opinion , et que tu peux à la fois et le corrompre et l'excuser. En vain te vantés-tu de lui épargner des crimes , si tu fortifies ses vices.

ARISTIPPE. — Je détruis , par une flatterie plus adroite , le mal que feraient celles de ses esclaves. Ils vantent sa puissance et la terreur qu'elle inspire ; ils lui peignent les méchans ligués contre lui , mais contenus par la vigilance et la sévérité de sa justice. Alors il s'irrite ; il n'est occupé qu'à imaginer de nou-

velles précautions, qu'à rechercher des coupables et des supplices; il paraît agité par les Furies. Seul libre au milieu de sa cour, je suis le seul qu'il croit sans intérêt de lui nuire; il me confie sa fureur et son effroi. — Seigneur, lui dis-je, toutes ces précautions avertissent les Syracusains que vous croyez mériter leur haine, et le leur feront croire. Craignez de les augmenter assez, ces précautions, pour qu'un homme de cœur puisse trouver du péril et de la gloire à les tromper. Ce ne sont pas vos gardes qui vous défendent, c'est votre nom. On respecte en vous le vengeur de la Sicile et le protecteur des arts, qui a rendu Syracuse la rivale d'Athènes; ce sont ces titres honorables qui font votre sûreté. Denys, calmé par mes discours, appelle dans son palais des hommes éclairés et vertueux, et s'adoucit dans leur société. Il s'indigne que les Carthaginois aient encore des places dans la Sicile; il s'occupe des moyens de les en chasser, et laisse respirer Syracuse.

On vous hait, lui dis-je encore, pour avoir opprimé votre patrie. Chaque citoyen a dans l'âme le désir de venger la perte de sa liberté : eh bien ! abolissez les lois cruelles qui faisaient la honte et le malheur de Syracuse dans le temps de sa liberté prétendue; faites des lois douces, favorables aux pauvres et aux derniers esclaves des citoyens; forcez, par vos bienfaits, les Syracusains à vous bénir, et votre vie sera tranquille comme celle d'un père au milieu de ses enfans; et la Grèce, qui admire votre génie et vos victoires, vous mettra au rang de ses héros et de ses sages. — Ainsi, j'oppose à sa férocité naturelle son intérêt et sa gloire, et je fais sortir, du sein de la tyrannie, des lois heureuses et justes.

**DIOGÈNE.** — Mais Démarate et Agathocle, qu'il a bannis, vous accusent d'avoir insulté à leur malheur; ils remplissent la Grèce de leurs plaintes et de la bassesse d'Aristippe.

**ARISTIPPE.** — Lorsque Denys chassa de la Sicile ces tyrans subalternes, qui avaient partagé avec lui le droit de vexer les Syracusains, toute la cour s'empressa d'applaudir au tyran qui venait, disait-on, de punir des insolens qui avaient osé lui résister. Ses ennemis crièrent qu'il sacrifiait au plaisir de se venger les citoyens les plus utiles. Je dis aux uns et aux autres : Si ces bannis n'eussent pas été ses ennemis, il eût dû les punir plus sévèrement. Souvenez-vous de ce malheureux étranger qu'immola aux dieux leur politique superstitieuse et barbare; c'est sa mort que Denys a vengée, et non ses propres injures. Est-ce que Diogène peut estimer Démarate ?

**DIOGÈNE.** — Je méprise les sots, et je hais les hommes cruels. Si je hais plus Denys, c'est qu'il a plus de puissance : mais, si tu as une âme noble, pourquoi ramper dans la cour d'un tyran, content, au milieu de l'oppression générale, d'empêcher quelques maux particuliers ? Reste dans la Grèce, formes-y des hommes par tes leçons, élève leur âme par tes exemples, tu seras plus utile, et sans être obligé de t'avilir.

**ARISTIPPE.** — Tout homme qui a des lumières et du courage peut faire du bien dans une ville libre; Aristippe seul peut être utile à Syracuse : souffre qu'il y vive. Il vaudrait mieux, sans doute, qu'elle fût libre et gouvernée par de bonnes lois ; mais, si ce mieux est impossible, faisons, sans nous irriter contre le Destin, tout le bien qu'il nous est possible de faire, et ne désespérons point d'en faire même sous un tyran, pourvu qu'il aime la gloire et hâsse la superstition.

**DIOGÈNE.** — Le spectacle de l'esclavage devrait révolter tes yeux ; et peux-tu n'être pas dégoûté de vivre avec des esclaves ?

**ARISTIPPE.** — Aussi suis-je venu dans la Grèce pour voir des hommes libres, et causer avec Diogène.

**DIOGÈNE.** — Si tu savais vivre comme moi, tu n'irais pas dans les palais des tyrans.

**ARISTIPPE.** — Si tu savais vivre avec les hommes, tu ne logerais pas dans un tonneau. Pardonne-moi ma facilité et mes plaisirs en faveur de ma douceur et de ma gaîté : ton courage et ta sublime abstinence me font bien oublier ta dureté et ton orgueil.

**DIOGÈNE.** — Aristippe daignerait-il partager aujourd'hui le pain de Diogène, et boire avec lui de l'eau dans le creux de sa main ?

**ARISTIPPE.** — Oui ; va, malgré ma gourmandise, j'aime mieux tes bons mots que tous les vins de la Sicile.

## LES QUATRE TOURELLES DU CHATEAU DE VUFLANS (1).

( Cette nouvelle a déjà paru en allemand dans le recueil annuel qui s'imprime à Berne, sous le titre de *Alpen Rosen, ou la Rose des Alpes*. Les rédacteurs de cet intéressant ouvrage avaient demandé à madame de Montolieu une ancienne chronique qui pût donner de l'intérêt à la gravure du château de Vuflans, faite par un habile dessinateur, dont ils ont orné leur numéro de cette année. Le peu de place les ayant obligés à quelque retranchement, madame de Montolieu la donne aujourd'hui telle qu'elle a été faite ou trouvée. )

Le sept juillet 1813, j'arrivai dans la jolie campagne que mon ami de C\*\*\* possède entre Lausanne et Morges; je m'impatientais également et de revoir ce bon camarade d'université et de faire connaissance avec le plus riant des cantons de l'Helvétie, le canton de Vaud. S'il offre aux voyageurs moins de beautés pittoresques, moins de sites extraordinaires que quelques parties de la Suisse allemande, combien n'en est-on pas dédommagé par ses points de vue enchanteurs, par ce beau lac Léman si célébré par les poètes, qui, dans son étendue de seize lieues, répète dans le miroir de ses eaux, d'un côté, les cimes découpées des majestueuses Alpes, de l'autre le pays le mieux cultivé, le plus couvert d'habitations, s'élevant par une douce pente jusqu'aux monts Jura, qui le séparent de la France.... Mais je m'arrête, mes descriptions seraient faibles auprès de celles que tout le monde sait par cœur, et surtout auprès de la réalité; je ne veux faire que celle d'une antique et noble demeure un peu moins connue, et raconter une histoire des anciens temps, sans en garantir l'authenticité.

Qu'est-ce que c'est que cette grande masse carrée et blanche qui se dessine dans le paysage? dis-je à mon ami en examinant de la terrasse l'immense perspective qui s'offrait à mes regards étonnés. Je pris une lunette d'approche, je la dirigeai sur cet objet: ah! ah! m'écriai-je, c'est un ancien château féodal, flanqué de toutes ses tours. On n'en voit pas beaucoup de ce genre dans cette partie de la Suisse et dans un pays aussi cultivé; ils sont d'ordinaire sur le sommet de quelque rocher escarpé. Celui-ci excita vivement ma curiosité, je m'informai de son

---

(1) Le château de Vuflans, remarquable par son antiquité et sa singulière architecture, est situé en Suisse, dans le canton de Vaud, à peu de distance de la jolie petite ville de Morges et du lac Léman.

nom et de son origine. J'ai toujours aimé avec passion ces antiques demeures, qui nous ramènent dans les temps anciens et nous retracent les mœurs de nos ayeux.

Le nom de ce château est Vufflans, me dit mon ami; son origine est attribuée à la reine Berthe, fameuse dans ce pays sur lequel elle a régné, et qui s'appelait alors la Transjurane ou Petite Bourgogne. Cette reine aimait à bâtir des châteaux; il paraît cependant qu'elle n'a fait que réparer celui-ci, et y ajouter la partie flanquée de quatre tours; l'autre partie, remarquable par une grande tour démantelée, est beaucoup plus ancienne, et son origine se perd dans la nuit des temps: si vous êtes curieux de voir de plus près cet édifice, je vous y conduirai, ce n'est qu'une promenade, mais je vous avertis que votre goût pour les ruines sera peu satisfait. La reine Berthe faisait bâtir très-solidement; la plupart de ces châteaux subsistent encore en entier. On en voit un autre près de la petite ville d'Orbe, qui se nomme Champvent, qui a, dit-on, la même origine, et qui est aussi parfaitement conservé; il a appartenu long-temps à l'illustre famille de Vergi, et c'est-là, sans doute, qu'était née cette malheureuse Gabrielle, amante infortunée de Coucy, et victime du cruel Fayel... Mais revenons au château de Vufflans, dont les murs ont peut-être aussi renfermé quelque beauté malheureuse; ils sont en briques, et le mastic qui les lie est si fort, que les possesseurs actuels ayant voulu faire démolir ces tourelles, on n'a pu en venir à bout, et il a fallu en laisser le soin au temps.

Tant mieux, m'écriai-je, je les verrai, partons; et nous nous mîmes en chemin. Cet ancien château est situé à une demi-lieue de la jolie petite ville de Morges, au bord du lac Léman. Le château de Vufflans annonce une haute antiquité, principalement la partie appelée la grande tour; ce bâtiment dévasté est entièrement vide au dedans jusqu'au sommet, où l'on ne peut plus monter qu'au moyen d'une échelle; on arrive à la partie supérieure, qu'on nomme la lanterne. Une tradition prétend que c'était dans cette tour que les seigneurs suzerains de ce chastel donnaient jadis *joyeux festins*. Il existe encore une salle qui a conservé le nom de la salle de fer ou la salle des chevaliers, où l'on voit des lances et des armures appendues; les seigneurs de Vufflans étaient tenus d'y rassembler une fois par an, à un jour fixé, tous les preux chevaliers du voisinage et de leur donner une fête.

L'autre corps de logis, qui a été joint à celui-ci, et bâti dans le même goût, est visiblement moins ancien; il communique à l'autre par des galeries en pierre, mais au lieu de la grande

tour il y en a quatre petites aux quatre coins de ce grand bâtiment carré, qui, vues de loin, font un effet très-pittoresque; chacune de ces tours forme dans l'intérieur un petit cabinet éclairé par des meurtrières, ainsi que la chambre attenante. Il va sans dire qu'on trouve dans cette antique demeure tout ce qui constitue les anciens chastels, des prisons, des souterrains, des citernes; des préaux, une terrasse tout à l'entour servant de promenoir, et dominant sur une grande étendue de pays et sur le beau lac Léman.

J'étais enchanté de tout ce que je venais de voir : cette grande tour, ces quatre tourelles me semblaient avoir été la scène des événemens les plus romanesques; je croyais voir au travers de ces étroites fenêtres des beautés prisonnières, et de vaillans chevaliers escaladant les créneaux pour les délivrer. Mon ami souriait et laissait aller mon imagination à son gré. Tenez, me dit-il, en ouvrant un tiroir de son bureau, voici de quoi exciter ou calmer votre enthousiasme; c'est une ancienne tradition sur un des premiers possesseurs de ce château, où vos chères tourelles jouent un grand rôle; je ne vous en garantis pas la vérité historique; de tous temps les vieux châteaux ont appartenu au domaine des romans; cette narration du moins n'a rien que de très-vraisemblable dans les mœurs de ce temps-là, qui différaient beaucoup des nôtres. Trouvée, à ce que je suppose, dans quelque archive de ce manoir, elle était en ancienne langue Romane, c'est-à-dire, à peu près inintelligible : je m'en suis fait une étude, et je me suis amusé à la mettre en français. J'en remerciai mon ami, et, m'emparant du cahier, j'allai m'établir dans un des cabinets de verdure de sa terrasse, où j'avais en face le vieux donjon, et je lus ce qui suit.

### *Les quatre tourelles du chastel de Vuflans.*

Berthe, petite-fille de l'empereur Conrad, avait épousé en premières nœces, Rodolphe II, roi de la Transjurane ou Petite Bourgogne; elle aimait passionnément ce beau pays dont elle était souveraine, et qu'elle parcourait sans cesse, montée sur sa haquenée, *filant tout en cheminant par monts et par vaux, bâtissant châteaux et couvens, et mettant en iceux chastelains, prêtres et nonnes*; aussi cette bonne reine était-elle chérie dans ce bon pays, où son souvenir est encore en grand renom.

Elle eut cinq enfans de son premier mari, le roi Rodolphe II, Conrad qui lui succéda, Barcard qui fut évêque de Lausanne, et ensuite archevêque de Besançon, un fils posthume nommé Rodolphe, et deux filles dont l'aînée, Adelaïde, fut d'abord

femme de Lothaire roi d'Italie, et en secondes noces de l'empereur Othon dit le grand, et la cadette, nommée Gizèle, qui mourut à Chavornais, chef-lieu de la résidence du roi, à l'âge de douze ou treize ans.

Après avoir régné vingt-sept ans, Rodolphe mourut en 932, jeune encore, ayant été roi à l'âge de douze ans, laissant sa femme Berthe régner au nom de son fils encore mineur : elle avait marié la seule fille qui lui restait, Adélaïde, (princesse dont les charmes et les vertus sont célèbres dans l'histoire de ces temps-là) au roi d'Italie. Le désir de se rapprocher de cette fille chérie, engagea Berthe à céder aux vœux de Hugues, roi de Lombardie, et à l'épouser en secondes noces; sans doute il dut lui en coûter beaucoup de donner un successeur à Rodolphe, qu'elle avait tendrement aimé, et de quitter le pays qu'elle avait embelli et où elle était adorée; mais de quels sacrifices l'amour maternel ne rend-t-il pas capable? En quittant la Transjurane, elle voulut laisser à ses plus fidèles serviteurs des récompenses de leur attachement; son page Adalbert, fils d'Azzon, qu'une passion malheureuse pour elle avait privé de la raison, était mort au château de Vuflans, où il était renfermé (1): elle fit, en partant, don de ce château, qu'elle avait fait réparer, et de toutes ses dépendances au sire Grimoald, frère aîné d'Adalbert: c'était un don vraiment royal, et Grimoald fut très-flatté d'être seigneur suzerain d'une aussi belle demeure. Ce fils aîné d'Azzon était loin d'avoir la sensibilité de son frère Adalbert; il avait bien aussi sa folie, mais c'était celle de la vanité, son cœur dur et glacé était incapable d'amour; cependant, dès qu'il se vit possesseur du Château de Vuflans, il voulut l'assurer à sa postérité, et songea à une châtelaine qui pût lui donner des héritiers. Quoiqu'il ne fût plus très-jeune, il n'avait point encore jusqu'alors pensé au mariage; une femme, des enfans lui paraissaient des êtres faibles et méprisables, dont il ne voulait pas être entouré. Toujours à la guerre ou à la chasse, Grimoald aimait mieux donner la mort que la vie, cependant actuellement il veut un héritier, et il jeta les yeux sur la jeune et belle Ermance de Vergi. Son père, jadis écuyer de la reine Berthe, avait aussi été honoré de ses bontés; elle lui avait donné le château de Champvent, près de la ville d'Orbe, et la jeune Ermance, sa fille, avait été élevée près de la princesse Gizèle; après sa mort, Ermance retourna à Champ-

---

(2) Voyez sur cette intéressante anecdote, les *Mystères du château de Vuflans*, par madame V. de P., dans le *Journal de Lausanne*.

vent auprès de son père, y passa quelques années, et, pour son malheur, fut demandée en mariage par le seigneur de Vullans, lorsqu'elle eut à peine atteint sa dix-huitième année. Ce n'était pas l'usage des pères de ces temps-là de consulter leurs filles sur le sort qui leur était destiné; le sire de Vergi avait marié sa fille aînée, la belle Gabrielle, au sire de Grandson, avec ce seul mot, *je le veux*; il ne mit pas plus de façon avec la cadette: Vous épouserez dans quelques jours le sire Grimoald, seigneur de Vullans, fut tout ce qu'il lui dit, sans attendre même de réponse: Ermance n'en avait point à faire, à peine connaissait-elle Grimoald, qu'elle n'avait vu qu'une seule fois, et dont l'air hautain et dur lui avait déplu; mais son cœur était libre; elle était douce, timide, craignait son père, et prit le parti d'obéir sans résistance, quoique cette union ne lui promît pas le bonheur. Elle apportait à Grimoald, outre une belle dot et une illustre naissance qui devait le rendre le plus heureux des hommes, une figure charmante et un caractère adorable; mais de tous ces avantages, Grimoald n'attacha de prix qu'à sa jeunesse et à sa belle santé, qui lui promettaient des héritiers.

En effet, il ne tarda pas à en avoir l'espoir, Ermance devint enceinte; Grimoald enchanté ne voulait pas même supposer que ce pût être une fille, et prépara tout pour la réception du jeune seigneur de Vullans. L'enfant arrive après d'affreuses douleurs de la jeune mère, et cet enfant... était une fille, jolie comme l'amour, mais que son père indigné voulut à peine regarder; elle était déjà dans les bras de sa mère, et lui faisait oublier ses maux: Ermance voulait être aussi sa nourrice, mais Grimoald en fit chercher une parmi ses vassales, déclara qu'il n'aurait pu se soumettre à l'enfant d'un enfant qu'en faveur d'un fils, et que cette petite créature serait confinée avec sa nourrice dans une des tourelles du château jusqu'à ce qu'elle eût un frère: Vous ne la reverrez qu'alors, dit-il à la désolée Ermance, qui fit en vain tout ce qui dépendait d'elle pour l'engager à révoquer ce terrible arrêt. Donnez-moi un héritier, lui répondit son époux, et le lendemain vous aurez votre fille; mais avant vous ne la reverrez pas, j'en jure sur la sainte croix et sur le pommeau de mon épée. Ermance se tut, qu'aurait-elle pu dire! elle connaissait et la force de ce serment et le caractère indomptable de son époux; elle se tut, mais des larmes abondantes coulèrent sur sa fille. Elle demanda qu'elle portât le nom d'Aloyse, qui était celui de sa mère, la dame de Vergi, morte en lui donnant le jour: Chère Aloyse, lui dit-elle, en l'embrassant avec ardeur, ainsi que moi tu seras privée des soins de ta

mère, et tu n'auras pas ceux d'un père; elle eut cependant la consolation d'espérer qu'elle serait bien soignée. Grimoald avait un écuyer nommé Raimond, qui ne l'avait jamais quitté; il était de bonne maison, et avait reçu une bonne éducation: quoique rude aussi en apparence, il valait mieux que son maître, à qui, cependant, il était entièrement dévoué. Ermance l'estimait, et fut bien aise lorsque Grimoald l'ayant fait entrer, lui remit l'enfant et la nourrice, et lui déclara que sa volonté positive était qu'elles fussent renfermées dans une des tourelles, et qu'elles n'y vissent personne que Raimond, qui aurait soin que rien ne leur manquât; je n'excepte pas même madame de cet ordre, dit-il, en montrant Ermance, jusqu'à ce qu'elle m'ait donné un fils, et je veux le lui faire désirer: Grimoald se rendait justice; il croyait que les prières d'un ange tel que sa femme, seraient exaucées. Ah! comme elles furent ardentes, ces prières! elle désirait alors un fils plus vivement que son mari; il ne voyait en lui que son héritier, la tendre mère y voyait le frère d'Aloyse, celui qui devait la lui rendre.

Elle fut très-long-temps avant de se remettre, un chagrin cruel pesait sur son cœur et retardait sa guérison. Dès qu'elle put sortir, Grimoald la promena d'église en église, de bains en bains, de pèlerinage en pèlerinage; elle se prêtait à tout pour obtenir ce fils si désiré: elle était donc peu stationnaire au château, mais quand elle y revenait, quand des bords du lac elle montait entre les vignes le chemin pierreux qui conduisait au manoir, son ardent regard s'élevait vers les tourelles; elle ignorait celle que sa fille occupait, mais elle les dévorait tour à tour des yeux, espérant l'entrevoir au travers des étroites meurtrières, garnies de barreaux; une seule fois elle crut apercevoir devant une des ouvertures une petite tête blonde; elle y jeta mille et mille baisers, et chargeait le vent de les porter sur les joues rondes de son Aloyse, qui lui avait paru si jolie au moment de sa naissance: Pauvre enfant, pensait-elle, combien peu elle a de cet air frais et vivifiant! elle aurait voulu lui envoyer tout celui qu'elle respirait: ah! si je pouvais te donner un frère, s'écriait-elle, avec quel bonheur j'irais te chercher dans ta prison, et je vous réunirais sur mon sein maternel!

Enfin, après deux ans de vœux et de courses, sa santé se remit, son espoir recommença et fut encore trompé. Grimoald, tremblant d'espérance et de crainte, était auprès du lit de sa femme; il entend le faible cri du nouveau né, et ce cri ne dit rien à son cœur, c'était le même qu'il avait déjà entendu: « Je n'ai point de fils, s'écrie-t-il en fureur; mais j'ai encore une tourelle, et puisque Ermance ne sait avoir que des filles, c'est-

là qu'elles habiteront jusqu'à que j'aie un héritier ». Il sort pour donner des ordres sans dire un seul mot à sa compagne , et en lui lançant un regard furieux.

Dès qu'il fut dehors, elle se fait donner l'infortunée petite créature , encore rejetée par son barbare père en entrant dans la vie. Ah ! si je pouvais la cacher quelque part , dit-elle en regardant autour d'elle d'un air égaré ; les femmes dont elle est entourée lui représentèrent que la chose est impossible , qu'il vaut mieux la laisser sous la dépendance de son père et dans le château ; qu'elle sera plus sûre de la retrouver quand le ciel lui aura accordé un fils. Dans ce moment, Raimond entre avec une jeune et belle nourrice. La chronique prétend malicieusement que le prudent écuyer les choisissait assez jolies pour ne pas trop s'ennuyer de son emploi de gardien ; il prend la nouvelle née des mains de sa mère , et lui promet qu'il en aura autant de soin que de sa sœur aînée , qui croît et prospère à ravir , et ce mot répand un peu de baume dans le cœur d'Ermance ; elle remet celle-ci à l'écuyer avec moins de peine. « Je veux , lui dit-elle, qu'elle s'appelle Berthe ; le nom de sa noble bienfaitrice touchera peut-être en sa faveur le cœur de son père ». Raimond secoue la tête, il sait que ce cœur ne peut être touché ; il remet la petite Berthe à sa nourrice, à qui Ermance ne cesse de la recommander. Ah ! que Dieu t'envoie un frère , lui cria-t-elle, et tu retrouveras bientôt ta mère. L'enfant et la nourrice furent conduites à l'instant dans la tourelle opposée à celle de sa sœur ; on n'aurait pu les réunir dans la même tant les tourelles étaient petites ; d'ailleurs, Raimond aimait mieux les séparer.

A peine la triste Ermance fut-elle relevée de ses secondes couches, qu'elle eut un autre sujet de douleur bien vive , qui donna, pour le moment, un autre cours à ses pensées. Son père, le sire de Vergi, tomba dangereusement malade en son chastel de Champvent, et ce fut à la suite d'un événement qui déchira aussi le cœur de la sensible Ermance. Elle avait un frère qui perpétua la noble race des Vergi, et fut l'aïeul de cette infortunée Gabrielle de Vergi, amante de Raoul de Coucy, et célèbre par son horrible destinée ; ce nom de Gabrielle, consacré à toutes les filles aînées de cette famille, ne leur portait pas bonheur. La Gabrielle du neuvième siècle, la belle châtelaine de Grandson, sœur aînée d'Ermance, fut plus malheureuse encore, et le méritait moins peut-être, car son cœur innocent était tout à ses devoirs et aux liens du sang ; elle n'aimait avec passion que son père, sa jeune sœur et son frère Enguerrand avec qui elle était fort liée, ayant été élevée avec

lui , pendant qu'Ermançe était auprès de la princesse Gizèle. Gabrielle aurait aimé aussi son époux , le sire de Grandson , qui était bel homme et grand guerrier , s'il avait été plus aimable ; jaloux et violent à l'excès , il ne la rendait pas heureuse , mais du moins elle n'en aimait aucun autre.

Le jeune Enguerrand de Vergi venait d'être armé chevalier ; impatient de gagner ses éperons , il obtint de son père d'aller à un tournoi que le comte de Provence donnait à Beaucaire. Avant de partir , il voulut aller prendre congé de sa chère sœur Gabrielle , et se fit un plaisir de son âge de la surprendre sous son costume chevaleresque. Il s'arme de toutes pièces , met son casque panaché , prend un petit bateau , et traverse le lac pour aller au château de Grandson. A quelque distance du rivage , il voit Gabrielle qui se promenait seule sous l'allée d'arbres qui conduisait au château ; il baisse sa visière , vient au-devant d'elle , et veut l'embrasser : elle ne s'y oppose pas , car elle l'a reconnu ; elle écarte doucement son casque , lui donne un baiser , rit avec lui , lui rend ses caresses fraternelles ; assise à côté de lui sur un banc , un bras passé autour de sa cotte de maille , elle s'informe d'abord de son père , puis elle regarde , elle admire toutes les pièces de la belle armure neuve , et s'aperçoit que le jeune chevalier n'a point d'écharpe ; elle le raille de ce qu'il n'a sans doute point encore de dame dont il puisse porter les couleurs : il en convient , jusqu'alors il n'avait pensé qu'à la gloire. « Eh bien ! lui dit Gabrielle en l'embrassant tendrement , puisque je suis encore celle que tu aimes le plus , ce que ne serai pas long-temps ; veux te donner ta première écharpe , elle te portera bonheur , car bonne amitié fraternelle vaut mieux encore qu'amour ». En disant cela , elle ôte sa belle écharpe blanche qui fermait avec une agraffe d'or où était son chiffre , et l'attache elle-même au jeune chevalier ; puis elle coupe une tresse de ses longs cheveux , soulève sa manche et la lui attache au bras : tu me les rendras , dit-elle en riant , quand noble et belle dame te donnera des siens. Il l'embrasse encore en lui disant qu'il les gardera tout de même , et que dons d'amour et dons d'amitié peuvent bien aller ensemble. Elle le presse ensuite de venir au château se faire voir à son époux ; mais Enguerrand n'avait pas grande affection pour son beau-frère , il refuse de s'arrêter plus long-temps. « Je t'ai vue , dit-il à Gabrielle , c'était tout ce que je voulais , et je pars ». Il la serre encore dans ses bras , remonte sur son bateau , saisit la rame , s'éloigne avec rapidité , en lui jetant encore quelques baisers ; et sans se douter que sa visite et son refus d'entrer au château allaient le priver à jamais de cette

sœur chérie. Après avoir suivi des yeux le bateau autant qu'elle put distinguer son frère, Gabrielle allait rentrer et conter tout à son époux, lorsqu'elle le voit venir en fureur et l'œil étincelant; il avait vu de la terrasse du château l'arrivée mystérieuse d'Enguerrand, sans reconnaître son jeune beau-frère sous son nouveau costume. Sans doute, c'était un chevalier amant de Gabrielle, le don de son écharpe et de ses cheveux en est la preuve sûre. Il a vu leurs embrassemens, leurs adieux; et n'écouterant que sa rage, il saisit par le bras sa douce compagne effrayée, et lui plonge son poignard dans le sein: Meurs, perfide; lui dit-il, c'est ainsi que le sire de Grandson venge son honneur outragé! Que ne puis-je aussi plonger ce fer dans le cœur de ton amant, de cet indigne chevalier à qui tu prodiguais tes dons et tes caresses. C'est mon frère, c'est Enguerrand de Vergi, s'écrie Gabrielle, je suis innocente et je meurs! Elle rend le dernier soupir, et la terre est inondée de son sang. Son barbare époux ne sait s'il doit la croire, sa première pensée est de cacher son crime; il saisit le corps de sa victime, et le jette dans le lac, espérant de persuader qu'elle s'était noyée par accident. Mais des pêcheurs ont vu tout ce qui s'était passé; ils avaient déjà reconnu le jeune de Vergi, et le meurtre de Gabrielle avait été trop prompt pour qu'ils pussent le prévenir. Sûrs d'une grande récompense du sire de Vergi s'ils peuvent rendre sa fille à la vie et la lui ramener, ils se hâtent de la repêcher; mais tous leurs soins sont inutiles, la blessure avait atteint le cœur, l'innocente Gabrielle n'existait plus, et c'est son corps, privé de vie, que les pêcheurs apportèrent à Champvent, et déposèrent aux pieds de son malheureux père, en lui racontant tout ce dont ils avaient été les témoins. La fureur du sire de Vergi fut égale à son affliction, elle lui rend toute la force, toute l'énergie de sa jeunesse; il court à Grandson, force son indigne gendre à confesser son crime, se bat à outrance contre lui, le tue, venge sa fille et rétablit son honneur; mais il ne lui rendit pas la vie, et n'apaisa pas sa conscience, qui lui reprochait sans cesse de l'avoir obligée d'épouser ce monstre. Le chagrin et le remords le conduisaient lentement au tombeau; avant que d'y descendre, il voulut voir sa fille cadette, et s'assurer qu'elle était plus heureuse, il envoya son écuyer la demander à Grimoald, qui n'osa pas la refuser: Allez, lui dit-il; en la plaçant sur son palefroi, allez apprendre de votre père si on doit désirer des filles; et si vous lui parlez des vôtres, s'il sait comment j'en ai disposé, vous ne les reverrez jamais. Ermance promet en soupirant de se taire, regarda les

tourelles, recommanda à Dieu les objets chéris qu'elles renfermaient, et partit pour le château de Champvent.

Elle y passa dix mois à soigner son père et à partager sa douleur, rien ne pouvait le consoler. Ah ! plutôt au ciel, disait-il à sa fille, que Gabrielle fût morte en naissant ; car mieux vaut mourir que de grandir fille d'un mauvais père, et je l'ai été pour elle en lui donnant un si méchant mari. Il rendit le dernier soupir sans savoir qu'il avait aussi sacrifié son Ermance, à qui il n'échappa pas une plainte ; elle garda ses peines maternelles dans son cœur déchiré.

Grimoald vint la reprendre ; il la ramena à Vuflans, et neuf mois après son retour, elle lui donna une troisième fille. — Nous n'essayerons pas cette fois de peindre la fureur du terrible Grimoald... Il allait saisir la petite... Raimond l'arrête, prend lui-même l'enfant, et demande les ordres de son maître : celui-ci ne peut parler, il est à demi étouffé par la colère, mais il montre de la main la troisième tourelle, et l'écuyer se hâte d'emporter la malheureuse enfant. Ermance ne fut pas témoin de cette scène ; au moment où elle apprit qu'elle avait encore une fille, elle perdit connaissance ; lorsqu'elle revint à elle, l'enfant, le père, le gardien avaient disparu. Dites à Raimond, s'écria-t-elle dès qu'elle put parler, que je veux que ma troisième fille se nomme Gabrielle ; elle est victime aussi d'un barbare, et sa tante veillera sur elle du ciel qu'elle habite.

Plus on lui ôtait de filles, et plus elle désirait avec ardeur le fils qui devait les lui rendre, et pendant une quatrième grossesse, qui survint l'année suivante, elle ne quitta pas la chapelle, où, sans cesse agenouillée devant l'autel, elle priait Dieu de le lui accorder. Mais, sans doute, Grimoald devait être puni dans son orgueil, la Providence voulut qu'il n'eût point d'héritier de son château, et qu'il eût autant de filles qu'il avait de ces tourelles, dont il était si fier ; il arriva donc une quatrième fille, ce qui consterna si fort les assistans, et leur donna une telle terreur, qu'après l'avoir posée sur le pied du lit, chacun se retira. L'accès de la rage avait jeté Grimoald dans une sorte de stupeur immobile ; il allait en sortir par l'explosion la plus terrible ; lorsque Ermance se trouva douée tout à coup d'une force surnaturelle ; Ermance, jusqu'alors si douce, si soumise, se saisit de sa fille, et avec une fermeté, qui en imposa même à Grimoald, elle déclare que rien dans le monde ne l'engagera à se séparer encore de ce quatrième enfant, qu'elle serrait contre son sein avec un mouvement convulsif : « Si vous l'enfermez dans votre quatrième tour,

père dénaturé, lui dit-elle, je veux y être enfermée avec elle ; c'est moi qui serai sa nourrice, sa gardienne, et je fais devant Dieu le serment solennel de renoncer à vous donner cet héritier qu'il refuse à votre orgueil et à votre cruauté ».

Grimoald reste confondu de cet excès d'audace : Eh bien ! ainsi soit fait, madame, lui dit-il avec une fureur concentrée, vous irez avec cette petite créature, qui met le comble à mon malheur, habiter la quatrième tourelle, et vous n'en sortirez plus de votre vie : votre existence à jamais ignorée me permettra de prendre une autre femme qui me donnera des fils ; tenez vous prête à y entrer cette nuit même ; de ce moment vous êtes morte au monde. Il sort et la laisse dans l'ivresse de la joie. Ah ! je ne serai pas morte pour toi, mon enfant, ma chère petite Gizèle, car je veux te donner le nom de l'amie de mon enfance, de mes seuls jours heureux que je-vais retrouver près de toi ; enfin, je vais être mère, je pourrai donner mon lait et mes soins à l'un des êtres chéris à qui j'ai donné la vie ! Déjà, pour la première fois, elle remplit ce devoir si doux que le ciel réserva aux mères en récompense de leurs maux, et tous les siens sont oubliés. Elle s'endormit ensuite doucement avec son enfant dans ses bras, et jamais, dans sa vie, elle n'avait eu de réveil plus heureux ; sa fille fut le premier objet qui s'offrit à ses yeux ; elle la couvrit de baisers, et loin d'avoir dans ce moment quelque aigreur contre son cruel époux, elle bénissait le père de Gizèle, celui à qui elle devait le bonheur d'être mère.

Lorsque la nuit fut tout-à-fait close, Raimond entra suivi de deux hommes qui portaient sur une claie quelque chose de grand et de très-empaqueté, que Raimond plaça sur le lit à côté d'elle, et ressortit en silence avec les deux serfs. Elle ne comprenait pas d'abord ce que c'était, cependant la forme de cet objet la fait frissonner ; elle avance sa main tremblante, la passe sous la toile qui l'enveloppait, et la retire avec terreur ! Elle a senti le froid de la mort, et c'est-là, sans-doute, celle qui doit passer pour elle, être enterrée à sa place ; mais que lui importe ? elle vivra pour Gizèle, et l'existence lui sera enfin douce et précieuse. Malgré son état, cette pensée lui donne des forces, elle se lève et s'habille sans secours ; assise avec son enfant endormi sur ses genoux, elle attend Raimond, qui lui a dit d'être prête à minuit. Il vient, et lui paraît un libérateur. Elle emporte son trésor ; l'écuyer, une lampe à la main, la guide au travers les galeries, et la conduit à la tourelle du nord, en face de la chapelle ; en passant dans les vestibules qui y conduisent, elle pense à ses autres filles qui sont là si près

d'elle, elle s'arrête, saisit le bras de Raimond, et avec un regard, une expression qui n'appartiennent qu'à une mère, elle lui demande à genoux de lui accorder le bonheur de voir un instant, un seul instant ses trois filles aînées. Raimond refuse, résiste; elle presse encore, et voit visiblement qu'il est touché; elle insiste avec plus de force... Eh bien! madame, lui dit-il, je ferai pour vous... tout ce qui sera en mon pouvoir; mais pour prix de ma condescendance, j'exige que vous veniez d'abord dans l'appartement qui vous est préparé: songez que cette enfant n'a qu'un jour, que vous êtes sa nourrice, et que pour elle vous devez soigner votre santé; elle cède à ce motif, Raimond la fait entrer dans un cabinet attenant à la tourelle. Voilà votre demeure et votre lit, lui dit-il, couchez-vous, vous devez en avoir besoin: ce cordon répond à mon appartement, mais ne le tirez que pour la plus urgente nécessité; voilà un tour où vous trouverez tous les jours votre nourriture. — Et mes filles, bon Raimond? vous m'avez promis... — Tout ce qui est en mon pouvoir, madame. Soignez votre santé; je vous reverrai.

Il sort, ferme la porte à double tour, et voilà Ermance prisonnière dans son propre château; mais elle l'a voulu, elle ne s'en plaint pas; elle pose sa fille endormie sur le lit, et se prosterne devant Dieu pour le remercier du courage extraordinaire qu'il lui a sans doute inspiré; puis elle se place à côté de son enfant, et passa une nuit assez paisible. Son réveil fut animé par l'espoir de voir ses trois filles aînées, et par les soins qu'elle avait à donner à la cadette. Raymond ne parut point, mais elle trouva dans le tour la nourriture qui pouvait lui convenir, et des provisions de linge et de vêtemens pour elle et pour l'enfant. Vers le soir, elle entendit le son d'une cloche funèbre, et bientôt une clarté de flambeaux pénètre dans sa tourelle à travers les meurtrières; les murs sont trop épais pour qu'elle puisse approcher de la grille; mais la chapelle était en face; au bout de quelques instans, elle y voit entrer un convoi, précédé et suivi de flambeaux; un cercueil recouvert d'un poêle de velours à franges d'or sur lequel était brodé les bannières et les couleurs du sire de Vergi et du seigneur de Vuslans, lui annonce que c'est elle qu'on va enterrer. Tous ses gens en grand deuil donnaient des signes de douleur. Son époux n'y était pas; elle comprit la vérité, c'est que pour se dispenser de feindre des regrets qu'il n'avait pas, il avait feint d'être trop affecté pour soutenir ce spectacle; et renfermé dans la salle de la grande tour, il cherchait déjà dans sa pensée à quelle jeune personne il pourrait offrir sa main. Une sorte de terreur pour son avenir,

peut-être aussi une espèce de point d'honneur l'empêchait d'attenter à la vie d'Ermançe ; il aurait regardé comme indigné d'un chevalier d'être le meurtrier d'une femme, et il se croyait permis de l'enfermer pour jamais, ainsi que ses innocentes filles.

Revenons à ces touchantes victimes d'une dureté de caractère, trop commune dans ces temps, qu'il est du bon ton de regretter, et qui certes ne valaient pas les nôtres ; ces preux chevaliers qui devaient défendre et protéger les femmes, le faisaient peut-être lorsque le feu de la jeunesse et l'ascendant réuni de la beauté et de la gloire leur donnait une chaleur factice et bientôt évanouie. Les sires de Grandson, Grimoald, Fayel ne sont pas les seuls exemples de vaillans chevaliers qui, la lance au poing, affrontaient la mort pour soutenir envers et contre tous que leur belle l'emportait sur toutes les belles, et qui en devenaient les tyrans et les assassins lorsque l'infortunée avait récompensé leur valeur par le don de sa main. Ah ! si la belle et jeune fille, donnant de son balcon le signal de la victoire et le prix au vainqueur, avait un moment de triomphe inconnu à nos femmes, combien ne le payait-elle pas le reste de ses jours ! Enfermée dans d'affreux donjons, pendant que leur seigneur et maître est à la chasse ou à la guerre, privée de toutes les jouissances, de tous les plaisirs de la jeunesse, associée à des guerriers dont le cœur est aussi dur que le fer qui le couvre ; menacée à la moindre résistance, au moindre soupçon de perdre la vie ou la liberté..... Ah ! qu'il est peu à regretter ce beau temps de la chevalerie.

Ermançe, dans sa tourelle, ne se trouvait cependant pas très-malheureuse ; elle reprenait doucement la santé, soignait son enfant, pensait continuellement à celles dont elle était privée, et comptait les jours et les heures jusqu'au moment où Raimond les lui amènerait : elle se les représentait sous l'image des trois Grâces ; son imagination devançait le moment de les revoir, et cherchait à se peindre leurs traits d'après les noms qu'elle leur avait donnés. Aloyse devait ressembler à sa grand-mère la châtelaine de Vergi, qui avait été renommée pour sa beauté et la noblesse de sa figure ; Berthe devait avoir cet air de bonté active, cette physionomie douce et céleste qui distinguait la reine de Lombardie ; Gabrielle, cette expression sensible, ingénue, ce beau regard velouté de la charmante Gabrielle de Grandson, qui aurait attendri un tigre, et qui ne put désarmer son cruel époux. Douces chimères d'un cœur maternel qu'allez vous devenir ? Après quinze jours d'attente, qui lui parurent un siècle, le bruit de la serrure annonce l'écuyer ;

tremblante d'émotion, Ermance est collée contre la porte, elle écoute si elle n'entend point de voix enfantines; Raimond entre, il est seul, et le cœur de la pauvre mère se serre douloureusement : Vous m'avez laissée bien long-temps, Raimond, lui dit-elle, et vous revenez seul; ah! ce n'est pas ce que vous m'aviez fait espérer, ce qui a soutenu mon courage en vous attendant.

— Je vous ai seulement promis, madame, de faire ce qui dépendrait de moi, et.... il s'arrête.

Et le cruel, le barbare Grimoald vous le défend sans doute, s'écrie Ermance! mais le saura-t-il? lui devez-vous le compte de toutes vos bonnes actions? Ah! l'instant de bonheur que je vous demandais eût effacé tous vos torts, toutes vos erreurs, même devant Dieu, qui ordonne de consoler l'affligé.

Et je dois l'affliger encore, dit Raimond avec un ton plus pénétré qu'on ne l'eût attendu de lui, j'ai voulu, madame, laisser rétablir votre santé avant de vous apprendre....

— Quoi donc! parlez! au nom du ciel, expliquez-vous?

— Je ne puis... Ce billet de monseigneur, dit-il en lui donnant un papier, devait vous être remis en vous conduisant ici, je n'en eus pas le courage; le voilà, lisez-le, et résignez-vous à la volonté de Dieu. Je reviendrai bientôt; il sortit avec précipitation. Ermance ouvre le billet, il contenait ces mots :

« Vos trois filles aînées n'existent plus, je vous l'ai caché  
 » par ménagement pendant votre grossesse; vous n'en méritez  
 » plus aucun d'un époux outragé. Aloyse et Berthe sont mortes  
 » pendant votre séjour à Champvent, Gabrielle n'a vécu que  
 » peu de jours; j'aurais pu, peut-être, tolérer votre quatrième  
 » fille à présent qu'elle était seule, mais vous n'avez pas craint  
 » de provoquer ma colère, vous avez osé faire le vœu de ne  
 » plus me donner un fils, et moi je renouvelle celui de ne plus  
 » vous revoir. Tout le monde vous croit morte, et vous l'êtes  
 » en effet, et même enterrée solennellement; je ne puis donc  
 » plus en revenir lors même qu'un reste de tendresse....; mais  
 » non, vous n'en méritez point; jamais vous ne m'avez aimé;  
 » vos filles élevées par vous auraient appris à craindre, à dé-  
 » tester leur père! Oublions une union que le ciel n'a pas  
 » voulu bénir. Si vous vous soumettez sans murmure au sort  
 » que vous avez voulu, rien ne vous manquera, et vous vivrez,  
 » comme devraient vivre toutes les femmes, renfermée et soi-  
 » quant votre enfant.

» GRIMOALD, seigneur de Vuflans. »

Au premier moment Ermance est atterrée, elle éprouve ce déchirement d'un cœur maternel, qui ne peut être comparé à aucun autre, mais le second mouvement réfléchi est presque pour la joie; ses filles ont enfin trouvé un père, elles ne vivront pas en captivité; elle lève vers le ciel ses yeux baignés de larmes, et croit les voir sous la forme d'anges; elle se rappelle ce mot du sire de Vergi : *mieux vaut mourir jeune, que de vivre fille d'un méchant père*. Le sien avait raison, s'écrie-t-elle, que Dieu soit béni mille fois! Son regard se porta sur la petite Gizèle, le seul bien qui lui reste; elle rassemble sur elle seule toute la tendresse de son cœur; elle s'en saisit avec transport : Tu ne mourras pas toi, car il te reste une mère, elle saura veiller sur ta vie et conserver son trésor; heureuse mille et mille fois d'en être seule chargée!

Raimond rentra, et la trouva dans cette espèce d'exaltation; elle lui fit peu de questions sur la mort de ses filles; on aurait dit qu'elle voulait effacer le souvenir de leur courte et triste existence sur cette terre : elles sont là, disait-elle en étendant les bras vers le petit morceau de ciel qu'elle pouvait apercevoir, elles sont là, près de mon père, près de ma sœur; une fois aussi nous irons les rejoindre. Dès-lors elle fut plus tranquille n'étant plus tourmentée du désir de les revoir, du désespoir de ne pouvoir les élever; elle ne s'occupa plus que de sa chère Gizèle, et finit par se trouver assez heureuse.

Grimoald ne pouvait en dire autant; les années s'écoulaient sans qu'il se remariât; il en formait sans cesse le projet sans pouvoir l'exécuter. Le bruit du malheur d'Ermance, et même quelques soupçons sur sa mort subite, avaient circulé dans les environs; et Grimoald était devenu la terreur de toutes les filles à marier. L'exemple des deux filles du sire de Vergi avait rendu les pères un peu moins despotiques, aucun n'aurait osé ordonner à sa fille d'épouser le redoutable seigneur de Vusflans : soit donc qu'il eût fait des démarches inutiles, soit qu'il n'en eût point fait, sentant dans sa conscience qu'il n'en avait pas le droit, il resta veuf en apparence, et se repentit peut-être plus d'une fois d'avoir élevé entre sa femme et lui une barrière insurmontable en la faisant passer pour morte; il pensait alors à son espoir trompé, à ses quatre filles. « Elle m'en aurait fait vingt de suite, disait-il, il n'y faut plus penser! Quand je le voudrai j'aurai un héritier que je ferai légitimer ou que j'adopterai ». Cherchant alors à s'étourdir sur ses crimes, il chassait tout le jour, et buvait avec excès au retour. Il faisait, avec quelques-uns de ses voisins, des orgies dans la salle au sommet de la grande tour, dont le bruit parvenait quelquefois jusqu'à

Ermance à travers les longues galeries qui séparaient cette antique tour du corps de logis aux tourelles. C'était dans ce dernier, que la reine Berthe avait fait bâtir, qu'elle logeait avec sa cour lorsqu'elle habitait Vullans, et Grimoald et son épouse dans les appartemens qu'elle avait magnifiquement décorés. La grande tour ne servait alors que pour le repas annuel qu'on y donnait aux chevaliers dans la salle de fer ; mais actuellement ( et l'on en comprend la raison ) Grimoald y avait établi tout à fait son domicile, et n'allait jamais dans le corps de logis qui renfermait ses victimes. Raimond seul y demeurait avec sa famille ; il avait épousé la jolie nourrice de la pauvre petite Berthe, et il avait des enfans. Son maître même le voyait très-rarement, et le vieux écuyer en devint meilleur et plus humain ; il soignait de son mieux les pauvres récluses ; à force de les voir et de ne voir qu'elles, il avait fini par s'y attacher : la patience, la douceur, la piété d'Ermance, son amour passionné pour sa fille, et les grâces et la gentillesse de cette petite Gizèle, avaient amolli son cœur ; d'année en année il était devenu plus traitable. Il vint d'abord les voir régulièrement une fois par semaine, puis deux, puis trois, puis enfin tous les jours ; il ne pouvait plus se passer de cette aimable enfant ; elle avait le talent de l'amuser au point qu'il aurait été bien fâché que Grimoald l'eût reprise et de ne plus la voir aussi familièrement. Il était impossible d'être plus jolie et plus gentille que Gizèle l'était à dix ans, d'avoir une physionomie plus gracieuse et plus animée ; ses cheveux d'un blond argenté étaient tout bouclés autour de son charmant visage couleur de rose et blanc ; ses yeux d'un beau bleu, et toujours d'accord avec son sourire, pétillaient d'esprit et de gaieté. Elle était toujours de bonne humeur, et communiquait sa joie enfantine à sa mère et à Raimond, seuls êtres qu'elle eût jamais vus ; elle n'imaginait pas même une demeure plus commode et plus agréable que leur cabinet et leur tourelle, ni la possibilité d'une autre vie ; elle se croyait formée pour habiter la tourelle du château de Vullans, comme les oiseaux pour habiter l'air, et si quelquefois elle enviait leurs ailes, c'était comme un jeu de son imagination ; elle aurait été bien fâchée d'en avoir et d'en faire usage, s'il avait fallu s'éloigner de sa mère, et elle n'en avait pas la pensée ; cette bonne mère qui l'adorait, qui n'était occupée qu'à l'instruire avec une douceur qui ne se démentait jamais, et son vieux ami Raimond qui lui apportait sa nourriture, ses vêtemens et qui jouait avec elle, étaient son univers. Son jeune cœur ne connaissait que l'amour et la reconnaissance ; elle se croyait de bonne foi l'être le plus heureux qu'il y eût sur la terre, et

ne s'affligeait que lorsque sa bonne maman était malade ou qu'elle lui voyait des momens de tristesse. Malgré la résignation d'Ermance, malgré le bonheur de vivre avec Gizèle, ses larmes coulaient quelquefois en la regardant : Que deviendrait-elle si la mort venait à frapper sa mère, désavouée par son père ? Elle trouvait alors que ses trois filles, enlevées si jeunes dans le sein de Dieu, avaient eu la bonne part. Raimond la rassurait ; je lui servirai de père, lui dit-il, si ce malheur, dont le ciel nous préserve, arrivait, je la prendrais chez moi, ma femme en aurait soin comme de sa fille ; n'est-ce pas la sœur de sa chère petite Berthe qu'elle a nourrie et dont elle parle toujours ? C'était la première fois que l'écuyer nommait sa femme ; Ermance savait qu'il était marié, mais elle ignorait que ce fût à la nourrice de l'une de ses filles. Ce mot réveilla avec force leur souvenir dans l'âme de la sensible mère. « Quoi c'est votre femme, lui dit-elle, qui m'a remplacée auprès de Berthe, qui lui a donné son lait, qui sans doute a fermé ses yeux, qui s'en rappelle encore ! Raimond, ne puis-je la voir ? Accordez-moi cette grâce ».

— Impossible ! madame ; Monseigneur m'a fait jurer qu'elle ne saurait jamais votre existence. Elle sait bien que cette tour renferme quelqu'un que je soigne, mais elle croit que c'est un prisonnier ; elle est persuadée, ainsi que tout le monde, que vous ne vivez plus. Ne me demandez pas ce que je suis forcé de vous refuser... Tout ce qui est en mon pouvoir je le ferai ; mais rien contre mon serment, rien contre les ordres de mon maître.

— Eh bien ! mon cher Raimond, je n'insiste plus, dit la douce Ermance ; mais vous aussi vous avez vu mes filles ; que je puisse au moins m'en former une idée. Elle lui fit alors une foule de questions sur leur figure, leur intelligence, leur caractère, leur mort, etc., etc. L'écuyer s'en rappelait très-peu, Gizèle avait tout effacé ; il disait à sa mère qu'elle était cent fois plus jolie et plus aimable que ses sœurs, et qu'elle n'avait rien à regretter.... Cependant elle ne pouvait les oublier. Ah ! maman, lui disait Gizèle avec sa charmante vivacité, si mes sœurs vivaient encore, et si mon ami Raimond voulait me permettre de sortir, j'irais te les chercher au bout du monde. Ah ! cher enfant, lui répondit-elle, tes sœurs ne sont plus de ce monde, mais tu peux me les rendre en m'aimant pour elles et pour toi.

— C'est bien ce que je fais, maman, je t'aime pour quatre, je t'aimerai pour vingt ; mais toi aussi tu dois m'aimer pour elles et pour moi.

— Je t'aime de toutes les forces de mon cœur, ma Gizèle ;

mais quand même j'aurais tes sœurs, je ne t'en aimerais pas moins; le cœur d'une mère est inépuisable.

Elle avait bien raison la pauvre Ermance, le sien l'était à se forger mille chimères qui la rendaient inutilement malheureuse; quand une fois le souvenir long-temps affaibli de ses filles aînées se fut réveillé, il devint son idée habituelle; plus Gizèle la rendait heureuse, plus elle pensait que ce bonheur aurait pu être quadruplé pour elle, plus elle regrettait les trois enfans enlevés sitôt à sa tendresse: le moindre mot, la moindre allusion, faisait naître dans son esprit mille idées fantastiques. Un jour elle faisait peigner ses longs cheveux bruns, très-beaux encore, par Gizèle; Raimond entra, il ne l'avait pas vue depuis long-temps à tête découverte, il parut frappé: combien vous ressemblez à Berthe, lui dit-il.

— Quoi! quelle Berthe?

— Eh! mais, sans doute, la reine de Lombardie, répondit l'écuyer.

— Vous rêvez, répondit Ermance; et ce fut elle qui tomba dans une profonde rêverie. La reine Berthe, qui était très-blonde, lui ressemblait si peu, qu'il était impossible que Raimond eût pensé à elle en la voyant; c'est donc une autre Berthe qu'elle lui rappelait; et qui pouvait-ce être que sa seconde fille, qui sans doute vivait encore? Cette idée, assez naturelle, il faut en convenir, fermenta dans sa tête: c'est elle, oh! oui, c'est bien elle, répétait-elle involontairement.

Qui, elle? demanda Gizèle; maman, de qui parlez-vous?

— De ta sœur Berthe, ma fille; elle vit, j'en suis sûre, n'as-tu pas entendu Raimond? Il disait qu'elle me ressemblait... Ah! si je pouvais la voir!

Laissez-moi faire, maman, dit l'aimable petite, je prierai si fort mon ami Raimond qu'il ne pourra me refuser. Ah! comme je serai heureuse aussi d'avoir une sœur! De ce moment elle redoubla d'amitiés et de soins pour le vieil écuyer; elle lui dit les soupçons de sa mère, et le conjura à genoux de lui confier s'ils étaient fondés, si Berthe vivait encore. Il persista à l'assurer que ses trois sœurs n'existaient plus; il l'exhorta à calmer sa mère, à dissiper une erreur qui tourmentait sa vie. Elle y parvint avec peine; Ermance soupira, il lui sembla qu'elle perdait ses filles une seconde fois; elle embrassa tendrement celle qui lui restait, et ne parla plus des autres. Mais quelques semaines après, à l'heure où Raimond avait coutume de leur apporter à dîner, elles virent avec surprise entrer une belle jeune fille avec le panier aux provisions. Depuis long-temps on ne se servait plus du tour, et il était condamné. La

jeune fille s'avance, pose en silence le panier sur la table, et veut se retirer. Ermance respirait à peine et ne pouvait détacher ses yeux de cette charmante figure, son cœur battait vivement; elle saisit sa main: Au nom du ciel! restez, chère enfant, lui dit-elle avec une voix tremblante; qui êtes vous? quel est votre nom? qui vous envoie ici? parlez, au nom du ciel, parlez.

Je m'appelle Ursule, dit la jeune fille, l'écuyer Raimond est mon père; il est malade, et ne pouvant se lever, il m'a remis les clefs pour vous apporter ce panier; mais ne lui dites pas que je vous aye parlé, il me l'a bien défendu; je me sauve pour ne plus rien dire: elle a bientôt disparu.

Ermance ne croit plus ce qu'elle avait un instant espéré, mais ses larmes coulent en perdant cette erreur.

Toute une année s'écoula pendant laquelle elle eut encore bien des momens de trouble et d'espoir toujours déçus.

Raimond vit plus rarement les prisonnières; il était souvent des journées entières auprès de Grimoald dans la grande tour. Ursule venait quelquefois; à force de caresses, Gizèle l'avait apprivoisée, elles s'aimaient tendrement; la mère et la fille lui faisaient raconter jusqu'au moindre détail de sa vie, et n'apprirent rien de ce qu'elles auraient voulu savoir. Ursule avait toujours vécu dans le château près de ses parens, et paraissait même avoir ignoré qu'il eût renfermé d'autres jeunes filles qu'elle. Elle avait, disait-elle, un frère jumeau qu'elle aimait beaucoup; leur bonne mère les chérissait tous les deux: « Il a bien envie, ajouta-t-elle, de venir un jour avec moi voir mon amie Gizèle, et si vous me promettez de ne pas le dire à mon père, je l'amènerai ». Gizèle avait déjà tout promis avant qu'Ermance pût parler, et ne se sentait pas de joie de voir le frère d'Ursule. Le lendemain elle l'amena, c'était un beau jeune garçon, en habit de varlet ou de page, qui lui séyait parfaitement. Gizèle, qui s'était tant réjouie de le voir, le regardait toute interdite et ne savait que lui dire. Ermance frémit en apprenant de lui qu'il voyait Grimoald tous les jours, et qu'il était son page favori. « Jeune jouvencel, lui dit-elle, si vous voulez être chevalier honnête et loyal, il faut apprendre à garder le secret des dames; ne dites jamais à votre maître que vous êtes entré dans cette tour ». — Mieux aimerais mourir que de vous désobéir, noble dame, lui dit le jeune Arthus; ne sais qui vous êtes ni pourquoi êtes ainsi renfermées toutes les deux en cette tour, mais ne pouvez avoir fait mal ni la gente demoiselle, et cela j'en suis bien sûr. O donc! quand je serai chevalier, vous délivrerai, vous le promets; mais jusqu'alors

saurai me taire , et serai fidèle ; mais pourrai-je revenir avec ma sœur ? Non , dit Ermance , je ne veux pas tromper Raimond ni vous recevoir malgré lui. La bonne mère était déjà fâchée que sa Gizèle eût vu le jeune page , et désirait qu'elle ne le revît pas. Il sortit tristement avec sa sœur. Tu reviendras demain , chère Ursule , dit Gizèle à son amie , qui le lui promit ; mais le lendemain et bien d'autres , passèrent sans qu'elle revînt. Raimond ne paraissait pas non plus , les repas arrivaient par le tour ; Gizèle les mangeait sans plaisir , en regrettant son Ursule , et sa mère tremblait que le jeune Arthus n'eût déjà sa part de ses regrets. Enfin , un soir , au moment où elles allaient se coucher en parlant d'Ursule , Raimond entra une lanterne à la main : « Venez , venez , dit-il en entrant , Monseigneur va mourir ; il veut vous voir , ne perdez pas un instant » .

Qu'on juge de ce qu'elles éprouvèrent en entendant ces paroles ! Ermance éperdue saisit la main de Gizèle , passe un bras autour de son cou , et lui dit à demi-voix : « Courage , mon enfant , et se sent elle-même défaillir. Gizèle , tu vas voir ton père , ajoute-t-elle faiblement » . La jeune fille était plus calme , son émotion n'était pas même sans plaisir ; ce père , que jamais elle n'a vu , dont elle n'a entendu parler qu'avec terreur , ne dit pas grand'chose à son cœur ; mais pour la première fois de sa vie elle sort de sa tourelle , et tout est pour elle un objet de curiosité. Peut-être que dans le voyage qu'elle va faire elle rencontrera Ursule ou son frère , et déjà ses regards se portent de tous côtés avec étonnement et avec espoir ; mais bientôt elle les reporte sur sa mère , qui , pâle et tremblante , peut à peine marcher ; Gizèle la soutient , l'encourage en montant le grand escalier qui conduit à la salle. Ermance va donc revoir cet époux si cruel , sans doute ; mais c'est le père de Gizèle ; et , loin de se réjouir de le retrouver mourant , elle s'en afflige et voudrait le rendre à la vie. A chaque pas son émotion s'augmente ; au moment d'entrer elle est à son comble , ses jambes ne peuvent plus la soutenir , sa respiration s'arrête , elle tombe inanimée sur l'épaule de Gizèle , qui n'a pas la force de la retenir , et qui s'écrie effrayée : Dieu ! Raimond , ma mère..... viens à mon secours. L'écuyer s'approche , pose sa lanterne à terre , soutient Ermance , complètement évanouie , l'appuie contre les dernières marches , soulève sa main glacée qui retombe sans force , et la croit lui-même sur le point d'expirer. Il ouvre la porte de la salle où gissait sur sa couche Grimoald entouré de trois jeunes filles : Aloyse , Berthe , Gabrielle , s'écrie l'écuyer , venez secourir

votre mère, venez la rendre à la vie... En effet, ces noms chéris ont frappé l'oreille d'Ermance ou plutôt son cœur ; elle se ranime, entr'ouvre les yeux, et se croit déjà dans le séjour céleste ! elle est dans les bras de quatre anges qui lui donnent le doux nom de mère, et à Gizèle celui de sœur ; et le nom d'Ursule se faisait aussi entendre, elle était du nombre des anges, et Raimond la présente à Ermance sous son vrai nom, qu'elle avait ignoré elle-même jusqu'à ce jour : c'était Gabrielle, la troisième fille d'Ermance et de Grimoald ; sa nourrice mourut de regret d'être enfermée et séparée de ses propres enfans. Raimond prit pitié de cette petite créature, il l'apporta à sa femme qui venait d'accoucher d'Arthus, et qui les nourrit tous les deux. Aloyse et Berthe étaient élevées ensemble, dans un des appartemens des tourelles, par la nourrice d'Aloyse, femme au-dessus de son état, et par madame Raimond qui avait déjà nourri Berthe et l'aimait tendrement ainsi que sa sœur ; elle les visitait souvent, mais n'y mena jamais Ursule ou Gabrielle, ni son fils qui aurait pu les trahir. Grimoald avait voulu que leur mère les crût mortes, parce qu'il craignait que le désir de les voir ne la fit sortir de sa retraite, et que le secret de son existence ne fût découvert ; il fit jurer à Raimond de le garder, et le prit par le motif le plus puissant sur les hommes, par son intérêt ; il lui dit que n'ayant point d'héritier mâle, il voulait adopter son fils Arthus, et lui laisser son château de Vufflans. Ce jeune garçon, élevé pour la chevalerie, annonçait beaucoup de valeur, jointe à une belle figure et à un aimable caractère. Depuis que Raimond s'était attaché à la jeune Gizèle, il la lui destinait dans son cœur, et n'attendait que la mort de Grimoald pour former cette union, et rendre à cette condition, la liberté à la mère et aux quatre vierges des tourelles du château. Une chute de cheval, le repentir, le remords et un honnête prêtre, avancèrent ce moment. Lorsque le coupable Grimoald eut fait une confession entière, il lui fut ordonné de la part de la Sainte Église, et pour sauver son âme de l'enfer, de réparer ses torts, de reprendre publiquement sa digne épouse et ses quatre filles, et d'obtenir de la vertueuse Ermance le pardon qu'il voulait obtenir de Dieu. Avant que de demander ce pardon, il voulut s'entourer de ses filles qu'il avait fait passer pour mortes, sûr que ce serait pour lui les meilleurs intercesseurs. Il n'en fut pas besoin, Ermance a retrouvé ses enfans, tout est oublié ; elle ne voit plus son époux repentant que comme un bienfaiteur ; assise à côté de son lit, elle ne peut se lasser de regarder et d'embrasser ses filles ; Grimoald même, au lieu de reproches, a sa part des caresses de

la mère et des enfans, et sa plus grande punition fut le regret du bonheur dont il s'était privé si long-temps, et qu'il ne retrouvait que pour le perdre bientôt. Il touchait au terme de sa coupable vie; mais son sincère repentir adoucit ses derniers momens. Il bénit ses filles, en les exhortant à dédommager leur mère des malheurs dont il l'avait accablée. Il fit approcher aussi le jeune Arthus, « Voilà, dit-il, le fils que j'ai adopté; veux-tu qu'il devienne le tien en épousant une de tes filles? Il dotera richement les trois autres, prendra mon nom et ma bannière, et sera après toi seigneur de Vuffans ».

Ermance vit qu'il tenait encore à la passion d'un héritier, mais elle avait trop long-temps regardé Raimond comme son unique ami et protecteur, pour ne pas consentir au bonheur de son fils; elle promit donc amitié de mère au jeune poursuivant. « Et nous amitié de sœurs, s'écrièrent à la fois Aloyse et Berthe, qui, plus âgées que lui, n'avaient nulle prétention à un autre titre ». Gabrielle l'avait toujours regardé comme un frère; mais Gizèle ne put se résoudre à l'appeler ainsi: Raimond les réunit dans ses bras, et les nomma tous deux ses chers enfans.

Grimoald expira le lendemain. Ermance fut douairière du beau château de Vuffans; elle y passa une vieillesse longue et heureuse. Ses trois filles aînées se marièrent suivant le choix de leur cœur à de beaux et braves chevaliers. Aloyse épousa le baron de Blonai; Berthe, qui ne voulait pas la quitter, se maria à leur riche voisin, le sire de Gingin, baron du Chate-lard (nous donnerons ensuite l'histoire assez intéressante de ces deux mariages); Gabrielle à celui de Lassaraz; et Gizèle, la gentille Gizèle, petite favorite de sa bonne maman, resta près d'elle au manoir de Vuffans, épouse du vaillant Arthus, qui racheta et obtint noblesse, par hauts faits d'armes et prouesses, fut armé chevalier par le roi Conrad, et déclaré à bon droit seigneur du chastel de Vuffans. Les quatre sœurs s'y réunissaient toutes les années pour revoir leur bonne mère, et chacune alors habitait avec joie l'appartement de la tourelle où elles avaient été prisonnières.

Madame la baronne DE MONTOLIEU.

EXPOSITION, dans le Musée royal, des ouvrages de Peinture, de Sculpture, d'Architecture et de Gravure des artistes vivans.

PREMIER ARTICLE.

LE salon du Musée royal des Arts, ouvert cette année, n'offre point une exposition ordinaire. On n'y va pas seulement pour connaître les travaux qui ont occupé les artistes français pendant les deux dernières années; on y accourt pour contempler les chefs-d'œuvres de l'école moderne qui jouissent déjà d'une juste célébrité. Le connaisseur qui aime à dire des tableaux ce qu'Horace disait des ouvrages d'esprit :

*Si meliora dies, ut vina, poemata reddit,  
Scire velim pretium chartis quotus arroget annus,*

vient examiner l'effet de ce vernis que le temps seul peut étendre sur les chefs-d'œuvres de l'art; qui souvent leur donne un nouvel attrait en répandant de l'harmonie dans les teintes, et quelque fois au contraire révèle des défauts qu'avait dissimulés l'éclat de la couleur dans sa nouveauté.

Mais cet intérêt est bien faible comparé à celui qu'inspire une semblable exposition à ces étrangers qui, de puis si long-temps, n'avaient pénétré dans le sanctuaire des beaux-arts en France. Ce sont eux qui deviennent les véritables spectateurs d'une si brillante réunion de tableaux. Ils appellent toute leur attention à la contemplation des nobles travaux qui ont illustré le commencement du dix-neuvième siècle. Ils admirent comment, au milieu des agitations politiques, le génie s'élève, et semble résister aux maux qu'enlante le despotisme comme pour en diminuer le poids. Ils déposent la palme des beaux-arts devant les chefs-d'œuvres de nos artistes. Bientôt ils viendront les étudier, et ils emporteront le secret du beau dans toutes les parties de l'Europe, comme les artistes français le portèrent d'Italie en France.

Jamais nos artistes n'avaient eu un aussi grand nombre de juges que cette année, et jamais les jugemens n'avaient été plus incertains. Les journaux ont présenté des opinions si différentes les unes des autres qu'il faut bien que quelques-uns d'entr'eux se soient trompés. On pourrait reconnaître deux causes principales de cette différence d'opinion. Le plus mauvais de tous les guides pour la critique est sûrement l'esprit de parti;

et on peut dire que cette fois il s'est montré avec une audace qui ne lui a pas laissé sentir qu'il ne prenait aucun déguisement. La seconde cause pourrait bien être la promptitude de ces jugemens. A peine le salon était-il ouvert que plusieurs feuilletons ont porté leur jugement eu dernier ressort sur des ouvrages estimables. Quand on pense que le célèbre chevalier Raynold, étant nouvellement arrivé à Rome, passa plusieurs fois devant les chefs-d'œuvres de Raphaël sans reconnaître les ouvrages du plus grand des peintres, on est bien tenté de récuser les jugemens rapides de nos Pausanias modernes : jugemens tantôt énoncés dans un style qui essaie de faire passer une fausse critique en lui donnant la forme de plaisanterie triviale ; tantôt rédigés avec tout l'appareil technologique des arts pour éblouir ceux que le sentiment seul aurait conduits à un jugement sain.

Cependant, dit-on, les artistes ne peuvent se plaindre des mauvais traitemens qu'ils éprouvent : ils ont chacun leur Don Quichotte comme leur Thersite ; et, renversés par B, ils sont renais par C, dans le même point de station où leur talent les avait établis.

Mais enfin, quel est le résultat d'un excès si ridicule ? Les artistes perdent leur dignité, les arts leur importance. N'en doutons point, le public passe par degrés du mépris des jugemens au mépris de ceux qui en sont l'objet.

Après ces premières réflexions, nos lecteurs pressentiront aisément les causes qui nous ont fait différer jusqu'aujourd'hui à parler du salon d'exposition. C'est quelquefois s'exposer, dès l'abord, à voir diminuer le nombre de ses lecteurs que d'annoncer qu'on n'épouse aucun parti dominant. Nous croyons de notre devoir de le dire ici ; et comment veut-on être juge sans cela ?

Nous commencerons notre examen dans la grande galerie, et nous lui consacrerons cet article. Nous nous proposons de faire un article sur chacune des salles où sont exposés les tableaux et les statues.

Un des ouvrages les plus importans que présente la grande galerie est la *mort de Britannicus*, par M. Abel de Pujol. Je m'arrête devant ce tableau avec intérêt, et mon intérêt est soutenu tant que mes yeux ne se portent que sur Britannicus expirant et sur les personnages secondaires dont il est entouré. Mais Agrippine, mais Néron n'ont point cette dignité que leur accorde Tacite lui-même, et qu'il est toujours important de donner aux principaux personnages d'un tableau d'histoire. La tête de Néron me paraît imitée de son buste fait dans son ado-

lescence : celle d'Agrippine ne me semble devoir rien à l'antique.

Ce sujet éminemment pathétique , prêtait à une grande composition pittoresque. Racine en le choisissant pour le sujet d'une tragédie, l'a, pour ainsi dire, agrandi, et lui a donné cette espèce de *vulgarité* qu'un peintre doit désirer au sujet qu'il traite. M. Abel de Pujol a plus souvent travaillé d'après le texte de Racine que d'après celui de Tacite et de Suétone. Le peintre a pris toutes les licences du poète; il a présenté dans son tableau tous les personnages qui paraissent avec tant de succès sur le théâtre, ce qui avait si bien réussi à un autre artiste célèbre moderne. Il vaudrait peut-être mieux travailler d'après les historiens que d'après les tragiques qui sont obligés de modifier les faits pour la composition scénique. Peut-être est-ce là le cas de dire qu'il ne faut pas prendre à la lettre le passage d'Horace :

*Pictoribus atque poetis*

*Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.*

M. Abel de Pujol, il est vrai, n'avait pas moins besoin de Junie pour faire son vaste tableau, que Racine pour faire les cinq actes de sa tragédie. Burrhus et Narcisse font un heureux effet dans cette composition comme dans la célèbre tragédie dont nous parlons. Ce tableau présente d'une manière fort heureuse les diverses impressions des spectateurs de cette scène cruelle, le premier grand crime de Néron. Ici, le peintre semble avoir travaillé d'après Tacite.

Cet ouvrage mérite beaucoup d'éloges. Il jouit d'un succès d'estime. Il contient plusieurs parties qui ne laissent rien à désirer. Comme Néron et Agrippine sont deux des acteurs les plus apparens du tableau, deux gastronomes, placés un jour près de moi, s'inquiétaient pour savoir où étaient les sièges ou les lits de table de ces deux célèbres personnages. L'un d'eux aurait voulu que l'auteur n'eût pas manqué de mettre, parmi les mets de la table de Néron, des champignons que cet empereur appelait *le mets des Dieux*, parce qu'il avait servi à l'empoisonnement de Claude. Ce trait d'*érudition culinaire*, disait-il, aurait ajouté un nouvel intérêt à ce tableau, qui, sous le rapport de l'érudition des détails, ne laisse rien à désirer. En effet, les décorations du palais, dans lequel se passe cet assassinat, sont dignes de représenter celles de la maison d'or, *domus aurea*, que Néron avait fait bâtir. Peut-être la richesse de ces ornemens nuit-elle à l'effet du tableau, et c'est un défaut qu'on aurait bien souvent l'occasion de reprocher pendant l'examen du salon.

Le tableau que nous examinons et qui gagne beaucoup à être examiné, annonce un artiste qui se crée une vaste carrière. Il a abordé les grandes difficultés de l'art. Il connaît plusieurs secrets précieux; mais qui lui enseignera la source de cette espèce de beauté qui entraîne tous les suffrages? qui lui fera connaître cette noblesse des formes, ce mélange harmonieux des lignes qui satisfait tous les regards? secrets d'autant plus importans que l'on s'occupe d'une plus vaste scène et qu'on possède un pinceau plus ambitieux.

Au-dessous de la mort de Britannicus, est placé le tableau des funérailles d'Attala, par M. Girodet. Après qu'on a frémi au spectacle d'une mort, résultat de la fureur d'un tyran, on éprouve des sensations bien différentes à l'aspect de la jeune vierge que l'amour de la vertu conduit au tombeau. Après avoir contemplé le crième triomphant dans Néron, l'ambition agitée dans Agrippine, on aime à voir la piété sévère et consolante dans le père Aubry, on aime à s'attendrir sur le sort de Chactas.

A quelques pas des tableaux que nous observons, M. Gautherot nous avait plongés dans une douce mélancolie, en nous présentant *le convoi d'Attala*, composé d'un vieillard, d'un amant et d'un chien. Ce simple convoi descend le coteau de la vallée où l'on va déposer les restes mortels de la vierge. On compte tous les pas que l'infortuné Chactas a encore à faire avant de livrer pour jamais Attala à la fosse dévorante... Les sentimens que fait naître le sujet, semblent éloigner la critique. Cependant c'est avec raison, qu'on demanderait que Chactas portât son précieux fardeau d'une manière moins gênante pour lui et plus pittoresque pour le spectateur. Sa marche est un peu embarrassée. Elle ne me paraît pas être celle qui a lieu sur un plan incliné. On voudrait que le paysage offrît moins de monotonie dans la couleur et dans le ton; qu'il présentât quelque chose de plus mystérieux, de plus sombre; qu'il présentât quelque chose de ce deuil poétique que les arbres, que les rochers revêtissent pour les âmes que la douleur accable. On voudrait voir s'obscurcir cette vallée où va reposer l'objet de tant de regrets, de tant de larmes; cette vallée où M. Girodet nous conduit avec la magie de son talent.

Dans le tableau de M. Girodet, elle est enfin arrivée à la tombe cette tendre victime des combats de l'amour et de la vertu! La terre n'a point cependant encor touché le front de la vierge. Son corps est encor soutenu par ceux qui n'ont plus que des larmes et des prières pour elle. Son amant semble vouloir chercher le repos dans cette même fosse où Attala va se

livrer à un sommeil éternel. L'austère consolateur des peines de l'âme semble lui-même avoir perdu son courage religieux. Cette grotte ne retentit point des longs gémissemens du désespoir ; un silence douloureux donne aux vivans l'apparence de la mort : tout se tait. Hélas ! quelle force arrachera cet amant de ce tombeau ? Attala ! qui pourra le séparer de toi !... Telles sont les impressions que sentent naître tous les spectateurs de ce tableau.

Cet admirable ouvrage présente quelques parties qui laissent à désirer un degré de plus en perfection. Si M. Girodet a conquis son propre suffrage en peignant la tête du vieil hermite, je ne pense pas qu'Attala l'ait entièrement obtenu. On pourrait croire que l'artiste a eu quelques raisons pour donner à Attala morte tous les charmes d'une figure vivante. Peut-être a-t-il pensé qu'il augmenterait l'intérêt dans son ouvrage en présentant la grâce et la beauté livrées à la tombe ? Peut-être a-t-il craint que la figure d'Attala altérée par la mort, ne parût moins touchante et n'inspirât moins de regrets. Mais la beauté du visage ne fuit point toujours devant la faux du trépas. Les muscles, en s'affaissant avec le tissu cellulaire conservent souvent de la grâce. Les traits prennent le caractère d'une tristesse indifférente qui est poétique et pittoresque. Il est difficile d'exprimer, même par écrit, ces légères aberrations de forme et de couleur que demandait le sujet. L'auteur ne les a pas énoncées. Avouons-le, ce tableau, tel que l'a conçu M. Girodet, offrait des difficultés invincibles. Après avoir fait ces réflexions sur un ouvrage qui entraîne tous les suffrages, ne pourrait-on pas encore demander si le lointain est assez éloigné de la grotte ? le ciel n'est-il pas trop vif pour couvrir des objets si petits, c'est-à-dire, qui sont supposés être si éloignés ? ne pourrait-on pas désirer plus de douceur dans les tons verts du second plan ?

Il est une espèce de tableaux que l'école française moderne a négligée, ou plutôt a eu peu d'occasion de cultiver ; ce sont les tableaux d'histoire destinés à l'ornement des églises. Ces ouvrages, destinés souvent à être vus de loin, sujets à être éclairés par des jours différens qui se heurtent et se contrarient, exposés à tous les inconvéniens de l'humidité, etc., ont besoin, pour arriver à la perfection, d'une tactique sûre, hardie, d'une composition par grandes masses, d'un faire large. C'est-là que l'art apprend à composer les masses d'ombres poétiques, conçoit les grandes harmonies de la couleur. L'époque heureuse, dont nous voyons le commencement, montrera sans doute la restauration des églises

et leur rétablissement dans leur ancienne splendeur, et donnera ainsi à nos artistes le moyen d'acquérir la perfection dans cette partie de l'art dont on n'obtient l'entière connaissance qu'en peignant de grandes surfaces. Dans la salle que nous parcourons, se trouvent sept tableaux destinés à décorer l'église de Saint-Denis. Leur petite dimension ne permettait pas de ces grands effets qui seraient des espèces d'innovations relativement à l'école moderne; mais ces ouvrages méritent des éloges. Le tableau représentant *Charles-Quint visitant l'église de Saint-Denis, accompagné de François 1<sup>er</sup>.*, est un ouvrage généralement estimé. Je crois qu'il laisse très-peu de chose à dire à la critique. Dire que les têtes sont parfaitement peintes serait donner à M. Gros un éloge auquel il est habitué depuis long-temps; mais on doit ajouter que l'architecture gothique de l'église est parfaitement rendue. Le haut du tableau est d'un ton parfait, et on peut dire, sans exagération, que le fond de son tableau paraît infiniment plus haut que le châssis.

Les autres tableaux destinés, comme celui de M. Gros, à l'église de Saint-Denis, ne sont point sans mérite. On y remarque *la Dédicace de l'église de Saint-Denis, en présence de Charlemagne*, par M. Meynier; *la Prédication de Saint-Denis*; *le Couronnement de Marie de Médicis*, par M. Monsiau; *Saint-Louis recevant à Saint-Denis l'oriflamme avant son départ pour la conquête de la Terre-Sainte*.

Mes regards s'arrêtent sur un Électre de M. Vafflard. Oreste vient d'éprouver la fureur des monstres infernaux que les dieux envoient quelquefois sur la terre pour punir le parricide. Pendant la lutte d'Oreste contre les furies, les convulsions de la douleur physique ont accompagné les angoisses de la terreur. M. Hennequin a traité la scène terrible qui précède celle de M. Vafflard; et ce tableau connu, jugé depuis long-temps, semble prouver que l'énergie de la composition et de l'expression, peut faire passer de grands défauts. M. Hennequin a trop bien traité certaines parties de son tableau, pour qu'on soit tenté d'exercer une critique sévère sur les autres. Revenons à l'ouvrage de M. Vafflard: Oreste succombe sous les efforts des filles du Styx. Le repos de l'accablement succède aux cruelles agitations; et le sommeil se glisse dans les muscles fatigués du parricide. Un de ses bras étendu tient encore un débris de la draperie dans laquelle il était enveloppé, et qu'il a arraché dans ses efforts convulsifs. Electre, placée près du lit de son frère, le supporte en partie sur ses genoux. Remplie encore d'effroi, respectant ce moment de sommeil qui calme les tour-

mens de son frère, elle se tourne vers un chœur de jeunes Argiennes qui venaient pour essayer de calmer les fureurs d'Oreste au son de la lyre, et leur dit : « Mes compagnes, mes » amies, faites silence; ne l'éveillez point ». Ce sujet, pris de l'Oreste d'Euripide, me semble traité avec beaucoup de talent. Cependant, c'est avec raison que l'on condamne le chœur de jeunes filles qui s'approchent du lit d'Oreste. Toutes ces figures sont jolies, mais il leur fallait donner une expression difficile à décrire, difficile à peindre. Il fallait, surtout, que toutes portassent le caractère de la plus austère pudeur, en approchant du lit du fils des rois, etc. Ces défauts sont indépendans de la belle manière de M. Vafflard.

On revoit, avec un nouveau plaisir, ce joli tableau d'*Emma* et d'*Eginard*, du même auteur. C'est un de ces ouvrages dont la gravure pourrait tirer un grand parti dans le commerce. La composition, en est charmante autant que le sujet heureux.

On ne peut pas dire de même du repos d'Oreste. Cependant c'est peut-être un des plus beaux ouvrages que la peinture ait produits pendant les deux dernières années.

Ulysse vient arracher Polyxène des bras d'Hécube. Une famille désolée voit avec horreur une jeune vierge s'éloigner de son sein. Ulysse, dans son cruel sang-froid, saisit déjà la main de la victime que demandent les mânes d'Achille. Ce tableau de M. Blondel prouve, selon moi, que la composition est une partie bien importante de l'art. Avec moins de talent, et une composition plus heureuse, on ferait beaucoup plus d'effet que n'en produit ce tableau. L'auteur a fait mieux dans un autre sujet, et même nous le prouverons dans l'examen du grand salon. Dans le tableau que nous examinons, Polyxène, placée de manière à tourner le dos au spectateur, par la manière dont elle est ajustée, semblerait à quelques critiques, avoir la prétention de lutter avec la Vénus Callipige. Le sujet commandait d'exclure toutes les poses du genre de celle-ci.

La nature a, comme l'homme, ses agitations, ses convulsions, qui ne sont pas moins dignes d'occuper le talent de l'artiste. M. Valenciennes nous transporte au pied du Vésuve, et nous fait assister au terrible spectacle de l'éruption qui remplit une des plus tristes pages de l'histoire romaine. Le feu sort d'un des vastes soupiraux de la terre. Il répandrait une clarté éclatante sur tout l'horizon, si l'atmosphère ne se remplissait d'une fumée épaisse, et n'était comme couverte d'un voile par les pluies de cendres brûlantes. Dans ces momens de fureur, la nature semble oublier qu'elle est mère : ses enfans sont les

victimes de sa fureur. L'air lui-même, cet aliment universel de la vie, semble ennemi de tous les êtres vivans. La mort va chercher ses victimes jusques dans les entrailles de la terre, où la terreur les avait précipitées. Les temples écrasent leurs divinités, comme leurs prêtres et ceux qui venaient y porter les accens du désespoir et de la prière. Le feu dévorant s'exhale de tous les pores de la mère commune de tous les êtres. La mer s'associe à sa fureur, et roule ses flots destructeurs dans un sens contraire aux lois ordinaires. L'homme meurt dans l'étonnement du phénomène qui lui donne la mort. Telles sont les idées que fait naître l'ouvrage de M. Valenciennes. Plusieurs personnes m'ont paru désirer, et avec raison, que l'auteur eût représenté la mort de Pline le naturaliste, sur le premier plan, au lieu du sujet qui y est représenté. Il eût ainsi augmenté l'intérêt que peut nous inspirer son ouvrage. Les circonstances de cette mort, si bien décrites par Pline le jeune, ne demandaient aucun changement à l'ensemble du tableau. N'était-ce point d'ailleurs une sorte d'obligation à la peinture, de représenter la mort d'un homme à qui la peinture doit, pour ainsi dire, les élémens de son histoire ancienne, d'un homme qui mourut plein du désir de secourir ses semblables, et de connaître les grands phénomènes de la nature?

Je remarque que ce tableau est à peu près à la place qu'occupe ordinairement le magnifique tableau du déluge de Poussin, et qu'il possède un genre de mérite analogue à l'ouvrage de cet illustre peintre. C'est faire un grand éloge; et il ne serait point sujet à contestation, si l'artiste moderne eût mis moins de personnes dans son tableau. On a loué Poussin d'avoir, pour ainsi dire, composé son déluge, d'après ce vers de Virgile :

*Apparent rari nantes in gurgite vasto.*

*Ænéid. liv. 1.*

Peut-être, le groupe principal est-il trop éloigné du spectateur. On aime à voir les acteurs auxquels on s'intéresse. Je crois que les couches de fumée sont trop nombreuses, que les nuages sont peints par trop petites masses; il y a un peu trop de variété dans leurs teintes. On convient cependant que cet ouvrage a un grand mérite.

On ne porte pas un jugement aussi avantageux sur l'*OEdipe sauvé* de M. Meynier. Après avoir détaché OEdipe de l'arbre où il était suspendu par les pieds, sur le mont Cythéron, Phorbas l'apporte dans le palais de Péricée. Cette reine était entourée de ses femmes et de jeunes filles occupées à divers

ouvrages, dont elles sont distraites par l'intérêt que leur inspire cet enfant. Ce sujet a quelque ressemblance avec celui de Moïse sauvé, traité plusieurs fois par Poussin. M. Meynier n'a point cherché à imiter cet auteur célèbre. Son talent a quelque rapport avec celui de Pietre-de-Cortone. Il a aussi quelques-uns des défauts du peintre italien. Il fait toutes ses figures tellement ressemblantes entr'elles, qu'il semble que les reines et les suivantes soient des sœurs, élevées avec les mêmes soins, avec la même délicatesse. Ce n'est point la composition qui est mauvaise dans cet ouvrage; le coloris y possède un certain éclat qui peut éblouir certains yeux. Il manque cependant beaucoup de choses à ce tableau. On regrette que l'auteur n'ait point exposé cette année son tableau de *Télémaque dans l'île de Calypso*, qui lui mérita la gloire de concourir pour les prix décennaux.

On a dit que les malheurs du Tasse étaient aussi poétiques que ses ouvrages. Plusieurs de nos poètes, qui comptent déjà d'heureux succès, se sont emparés de ce sujet, et veulent honorer le génie et le malheur en consacrant leurs veilles au chantre de Godefroi, de Tancrede et de Sophronie. La peinture a devancé la poésie sur ce point; et son entreprise a prouvé combien ce sujet est heureux. M. Ducis a consacré trois tableaux de chevalet à l'histoire du Tasse. Dans le premier, le poète de Sorrente lit l'épisode d'Olinde et Sophronie à la princesse Eléonore, sœur du duc de Ferrare, dont il était épris, et saisit cette occasion pour lui faire connaître son amour. Quelle plus heureuse circonstance, pour découvrir une passion secrète, que la lecture de cet épisode si touchant! Comment le Tasse, sans découvrir sa passion, aurait-il pu prononcer devant celle qu'il aimait cette strophe qui semblait écrite exprès pour peindre ses timides rapports avec la princesse :

*Ei che modesto è sì , com'essa è bella ,  
Brama assai , poco spera et nulla chiede :*

..... *Ad ella*

*O lo sprezza , ò no'l vede , ò non s'avede ,  
Così fin'ora il misero hà servito ,  
O non visto , ò mal noto , ò mal gradito.*

C. II.

Les deux personnages de ce tableau ont une expression aimable. On désirerait que cette expression eût plus de force. La jeune princesse ne représente point assez le *pendet narran-*

*tis ab ore* de Virgile, que le Tasse avait fait passer d'une manière avantageuse dans son épopée. On dit que la princesse admirait particulièrement l'épisode d'Olinde et Sophronie. J'aurais voulu que la figure du poète eût exprimé plus vivement ce sentiment que La Fontaine a peint d'une manière si gracieuse :

Quel plaisir de s'ouïr louer par une bouche  
Qui, même sans s'ouvrir, nous enchante et nous touche!

Ce tableau de M. Ducis est un de ces ouvrages qui plaisent, mais qui laissent beaucoup à désirer.

Je crois qu'on peut dire la même chose de celui qui représente le Tasse en prison, dans un état de folie, recevant la visite de notre illustre Montaigne. Celui qui peut dire : *la gloria mi chiama in Campidoglio*, est retenu dans une retraite honteuse. A peine garde-t-il les souvenirs de ses titres à la gloire. Quel spectacle pour un philosophe! pour Montaigne! quel sujet pour un tableau!... M. Ducis n'a point assez étudié ses jours, Montaigne n'est pas bien dessiné dans toutes ses parties. On ne reconnaît point le portrait que nous fait de lui-même l'auteur des Essais. Les genoux sont trop gros, etc. Le troisième tableau sur les malheurs du Tasse représente ce poète malheureux et persécuté arrivant chez sa sœur déguisé en mendiant, et se faisant reconnaître : sujet moins intéressant et mieux peint que les deux autres.

M. Ducis a un autre tableau, de même grandeur que ceux que nous venons d'examiner, représentant madame La Vallière, assise avec madame de Thémynes, devant le tombeau d'une jeune religieuse qui lui avait témoigné une amitié particulière lors de son premier séjour dans le couvent de Chaillot. Cette scène de nuit est touchante. L'effet du clair de lune est heureusement sacrifié à celui d'une lanterne placée au pied des deux personnages du tableau. M. Ducis semble avoir porté dans cet ouvrage quelque chose du talent poétique de son oncle. Il a trouvé le secret de faire naître cette douce mélancolie qui arrête le spectateur devant un petit nombre d'ouvrages, et force la critique au silence.

( *La suite au numéro prochain.* )

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — *Académie Royale de Musique.* — Il y a long-temps que je n'ai rien dit de ce théâtre, qui ne peut pas, comme les autres, être fécond en nouveautés. Passons en revue les principaux opéras donnés depuis la publication du dernier numéro.

*Orphée et Eurydice.* Cet ouvrage fit revenir J.-J. Rousseau de l'injuste prévention qu'il avait eue contre toute musique adaptée à des paroles françaises, et le réconcilia, dit-on, avec la vie. *Puisqu'on peut* (disait-il) *avoir un si grand plaisir pendant deux heures, je conçois que la vie peut-être bonne à quelque chose.* Il admirait principalement l'air : *J'ai perdu mon Eurydice*, qui en effet est le plus beau morceau de la pièce ; il offre la réunion la plus heureuse de la mélodie et de l'expression, qui concourent également à son effet. Comment se fait-il que Gluck, qui a composé de si belles ouvertures, en ait adapté une si médiocre à celui de ses opéras que les amateurs de la musique italienne préfèrent à tous les autres ? Si l'on disait que cet opéra a été fait en Italie, où l'on attache peu d'importance aux ouvertures, on répliquerait par l'exemple d'*Alceste*, écrit aussi en Italie, et dont l'ouverture est très-soignée. Il y a donc dans le génie musical des inégalités dont on ne saurait rendre raison, et il est à remarquer que deux des plus beaux ouvrages de l'Académie Royale de Musique, *Orphée* et *OEdipe*, ont des ouvertures très-faibles. Dans celle d'*OEdipe* on trouve au moins quelques traits de chant ; mais dans celle d'*Orphée*, il n'y a rien du tout. Le rôle d'*Orphée* est un des meilleurs de Nourrit, il en chante les airs avec goût, et expression.

*La Vestale.* Il y a du caractère dans la musique de cet opéra, rarement de la méthode ; et, ce qui étonne, c'est dans les chœurs qu'on en trouve le plus ; il faut cependant distinguer le duo de Julia et de Licinius au deuxième acte, dont l'expression est touchante et passionnée. La manière de M. Spontini ressemble peu à celles des musiciens de son pays ; composant pour des Français, et voulant leur plaire, il a cherché à suivre les traces de Gluck, mais il n'a pas son génie. Le grand succès de la *Vestale* est dû principalement au poème, dont l'action est fort intéressante, et dont la coupe est très-bien adaptée à notre scène lyrique. Si Piccini ou Sacchini eussent mis cet opéra en

musique, son effet eût été encore supérieur à celui de *Didon* et d'*OEdipe*.

*Anacréon chez Polycrate*. Est-ce par complaisance pour le goût du moment que Grétry s'est montré si avare de mélodie dans cet opéra, ou bien son génie musical était-il déjà épuisé? Il est un temps, en effet, où l'habile compositeur qui, dans sa jeunesse et à la vigueur de l'âge, trouvait en abondance des chants mélodieux, des motifs neufs et piquans, n'a plus que rarement d'aussi bonnes fortunes; c'est la loi générale imposée par la nature aux productions du génie. Il a recours alors aux effets de l'harmonie, à la combinaison des accords, qui exigent surtout de la science; et une étude approfondie des règles de l'art. L'opéra d'*Anacréon* a été plus loué des partisans du système moderne qu'aucun autre de son auteur (1). Cependant, il faut convenir qu'à l'exception de quelques airs chantés par le principal personnage, où l'on retrouve encore des traces, quoiqu'affaiblies, du génie de Grétry, la musique d'*Anacréon* est dénuée de grâce et de chant. Quelle distance entre cet ouvrage et *la Caravanne*, si féconde en motifs mélodieux, et qui n'a perdu de son prix aux yeux de certaines personnes que pour avoir été popularisée, si je puis m'exprimer ainsi! Les airs en sont si naturels et si agréables; que chacun les a retenus et répétés. Deux causes ont concouru au succès de l'opéra d'*Anacréon*: le talent rare de Laïs, et le soin qu'à eu l'administration de ne le pas trop user, et de ne le jamais abandonner aux doublures. Privé de cet appui, il aura peine à se soutenir.

*Les Abencerrages*. Si l'on ne savait que M. Chérubini est né en Italie, qui pourrait le soupçonner en entendant sa musique? La terminaison de son nom est le seul rapport qu'il ait avec les Piccini et les Sacchini. C'est un imitateur de Gluck, et mes observations, au sujet de l'opéra de *la Vestale*, lui sont encore plus applicables qu'à M. Spontini. Il y a, dit-on, beaucoup de science dans la musique des *Abencerrages*; je ne le conteste pas, mais que m'importe s'il n'y a presque jamais de chant, et si, à l'exception de la romance du premier acte, on n'en saurait retenir un seul morceau?

---

(1) *La haine est perfide jusque dans ses louanges*, a dit avec raison La Harpe. Si Grétry n'eût composé que des opéras comme *Anacréon*, il n'eût jamais excité l'envie. C'est d'après un semblable motif que les ennemis de Voltaire se sont accordés dans les éloges exagérés de son *OEdipe*, et dans la préférence qu'ils lui ont donnée sur ses véritables chefs-d'œuvres.

*Œdipe à Colonne.* Voilà le véritable chef-d'œuvre de notre scène lyrique, surtout sous le rapport dramatique ; car l'opéra de *Didon* renferme un plus grand nombre de morceaux brillans. Mais la musique de Sacchini est mieux adaptée à la scène ; il a su allier la mélodie italienne à l'expression que l'on exigeait de son temps sur nos théâtres. Peut être s'aperçoit-on quelquefois qu'il a composé *Œdipe* à Paris : quelques passages d'un chant criard dans l'air de Polynice : *le fils des Dieux ; le successeur d'Alcide*, n'auraient pas assurément plu en Italie ; mais ces taches sont légères, et quelle critique ne serait désarmée par l'air admirable : *Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins*, et par le trio délicieux de l'avant dernière scène ?

L'opéra d'*Œdipe* est trop usé, et on le joue quelquefois avec trop de négligence. Le bel air : *Du malheur auguste victime*, si bien chanté par Laïs, ne devait jamais l'être par aucun autre ; il devrait se faire un point d'honneur de ne le pas céder. Si l'on disait que le chef-d'œuvre de Sacchini est quelquefois mieux exécuté en province qu'à Paris, cette assertion pourrait d'abord étonner ; mais elle n'en serait pas moins vraie. On pourrait l'appliquer également à *la Caravanne*.

*Théâtre Français.* — Remise de *Coriolan ; le Mercure Galant*.

Les chutes multipliées de La Harpe au théâtre, ses succès soutenus dans une autre carrière, les nombreux ennemis qu'il s'est faits parmi ses contemporains par la sévérité et souvent même par l'injustice de ses jugemens sur leurs ouvrages, ont nui à sa réputation dramatique. Cependant, le Théâtre Français lui est redevable de trois tragédies restées au répertoire, *Warwick, Philoctète* et *Coriolan*, et du drame de *Mélanie*. Ces ouvrages sont bien écrits et conduits avec sagesse ; aucun des défauts du système dramatique moderne ne s'y fait remarquer. *Philoctète* et *Coriolan* ont le mérite rare sur notre scène de n'être point défigurés par un épisode d'amour, et les deux rôles principaux sont très-bien tracés : il est vrai que celui de *Philoctète* n'a pas demandé beaucoup d'invention, puisqu'il appartient entièrement à Sophocle. Il n'en est pas de même de *Coriolan*, sujet dans lequel avaient échoué tous les auteurs qui s'y étaient exercés, et dont l'exécution avait paru impraticable à Voltaire lui-même ; je ne parle pas de Shakespeare, dont les drames nombreux blessent toutes les règles de la vraisemblance et de l'art. C'est donc un grand mérite dans La Harpe d'avoir peint, avec des couleurs aussi vraies qu'énergiques, son principal personnage ; il y a dans sa tragédie beaucoup de traits dignes

de Corneille et de Voltaire, et l'on a remarqué qu'il excellait surtout dans la peinture d'une âme fière injustement outragée, et brûlant du désir de venger ses affronts. Le principal défaut de *Coriolan*, à mon avis, c'est qu'il est impossible de prendre un véritable intérêt pour un citoyen qui s'arme contre sa patrie, quelque juste que soit son ressentiment. J'excuserais plus volontiers la multiplicité des incidens qui résulte du plan adopté par l'auteur, et sans lequel son sujet ne présentait qu'une scène. Il y en a autant, et plus encore peut-être, dans *le Cid*. Le changement de lieu peut se justifier encore par la courte distance qui sépare Rome du camp des Volsques. Peut-être, dans la grande scène du cinquième acte, la gradation des moyens employés pour fléchir l'âme altière de Coriolan n'est-elle pas assez heureusement ménagée. Le pardon qu'il accorde à Rome est trop brusque, il ne paraît pas suffisamment amené par ce qui précède, et dans la nouveauté, cette objection fut présentée à l'auteur.

Talma a joué avec énergie le rôle de Coriolan, surtout dans les premiers actes; il a été admirable dans l'hémistiche: *Adieu, Rome, je pars*, où il a produit un effet prodigieux; sa déclamation a même assez rarement présenté le défaut qu'on lui reproche avec raison dans les morceaux qui demandent un débit simple et peu accentué. On aurait désiré mademoiselle Raucourt dans le personnage de Véturie; cependant mademoiselle Georges a eu un moment heureux au cinquième acte, où elle a été vivement applaudie. Ne pas nommer les autres acteurs, c'est leur rendre service.

*Coriolan* a été suivi du *Mercure Galant*, pièce où il y a plusieurs scènes qui ne sont plus dans nos mœurs; mais celle de l'Enigme, très-bien faite, a beaucoup amusé. Cartigny l'a fort bien jouée. Il a été moins heureux dans celle de Larissolle, où excellait Prévillo, et qui renferme une critique aussi juste qu'ingénièuse des bizarreries de notre langue, qui en rendent l'étude difficile aux étrangers.

*Théâtre Feydeau.* — Première représentation du *Règne de Douze Heures*, opéra comique en deux actes, paroles de M... , musique de M. Bruni. — Remise d'*Avis au Public*.

C'est dans le recueil des contes moraux de madame de Genlis, que l'auteur de la pièce nouvelle a puisé son sujet. Zéangir, fils d'un calife persan, indigné de l'ascendant que la favorite Nourma a pris sur l'esprit de son père, veut la faire enlever; ayant échoué dans son entreprise, il est enfermé dans une tour, aux pieds de laquelle Nourma, qui en est éprise, vient chanter tous les

matins des romances amoureuses sous le nom de la princesse Zoraïde. Le prince répond à l'amour de la favorite, qui obtient du calife la grâce singulière de régner pendant douze heures, au bout desquelles elle lui promet une entière réconciliation avec son fils. La salle du trône s'ouvre, Nourma y paraît environnée de toute sa cour, et Zéangir reconnaît en elle sa chère Zoraïde, dont il reçoit la main.

Il paraît assez peu vraisemblable que la favorite Nourma soit inconnue à Zéangir; mais y regarde-t-on de si près dans un opéra comique? Le vice principal de l'ouvrage est le peu d'intérêt qu'il inspire. Le conte de madame de Genlis, déjà froid et ennuyeux par lui-même, n'a pas gagné dans sa métamorphose; l'auteur eût dû en prévoir l'effet. Quant à la musique, elle n'a point répondu à ce qu'on pouvait attendre du compositeur auquel le Théâtre Feydeau doit *le Major Palmer*, *la Rencontre en Voyage*, *l'Auteur dans son Ménage*, *Tobberne* ou *le Pécheur Suédois*, ouvrages qu'on reverrait avec plaisir sur la scène, ainsi que tant d'autres oubliés. Son talent, qui n'a rien produit depuis une quinzaine d'années, est-il entièrement éteint, ou bien a-t-il été glacé par la froideur du poème? Ce qu'il y a de certain, c'est que la musique *du Règne de Douze Heures* est absolument dénuée de caractère et d'originalité: aucun morceau saillant ne s'y fait distinguer, et le succès éphémère d'une pareille production est entièrement dû à la voix charmante de Mademoiselle Regnault et à un spectacle assez brillant. Huet, qui joue Zéangir, a chanté avec goût une romance où il a été applaudi justement.

Les auteurs, suivant l'usage, ont été demandés par leurs amis. Le musicien a été nommé; le poète n'a pas jugé à propos de se faire connaître, mais c'est le secret de la comédie.

*Le Tableau Parlant* a dédommagé le public de l'ennui *du Règne de Douze Heures*. A la troisième représentation de la pièce nouvelle, elle a été suivie d'*Avis au Public*, petit opéra de M. Désaugiers, musique de M. Alexandre Piccini. Cette bluette amusante, où il y a des chants agréables et faciles, a été fort bien jouée par Huet, le Sage et Juliet; on a bien fait de la remettre. Si les sociétaires de Feydeau accordaient la même faveur à tant d'autres ouvrages négligés (ce à quoi on les a invités si souvent), leur intérêt et les plaisirs du public y trouveraient également leur compte.

*Théâtre de l'Odéon*. — Reprise de: *Il re Teodoro* (le roi Théodore), opéra buffa en deux actes, musique de Paësiello; début de M. Rovedino, et continuation de celui de madame Mainvielle-Fodor.

La superbe basse-taille de M. Rovedino faisait, en 1788, les délices des amateurs du Théâtre de Monsieur ; mais, hélas ! *quantum mutatus ab illo!* C'est bien à lui qu'on peut dire :

Vous étiez ce que vous n'êtes plus,  
 Vous n'étiez pas ce que vous êtes,....  
 Et vous aviez ce que vous n'avez plus.

On s'aperçoit encore que M. Rovedino a dû avoir une très-belle voix, mais elle est tout-à-fait usée, et il paraît inconcevable qu'un théâtre qui possède Porto, ait songé à une pareille acquisition. L'âge et les longs services de M. Rovedino sollicitent quelque indulgence, mais c'est tout ce qu'il peut espérer ; il en a obtenu davantage à la seconde représentation qu'à la première. Le rôle de Lisetta, beaucoup moins brillant que celui de Griselida, ne pouvait être aussi avantageux à madame Mainvielle-Fodor ; cependant, s'il n'a pas accru sa réputation, il ne saurait non plus la diminuer. Bassi est bon comique dans le personnage de Taddeo ; il n'a pas outre-passé les bornes, comme on peut le lui reprocher souvent.

Le second acte de *Il re Teodoro* est fort supérieur au premier, à l'exception du célèbre final qui est le morceau le plus saillant de l'ouvrage, et qui finit d'une manière très-originale, entièrement opposée à celle qui est en usage dans ces sortes de compositions, où tous les personnages arrivent successivement ; ici, au contraire, ils s'en vont, et Taddeo reste seul. Son air, au premier acte, est d'une vérité frappante d'expression dramatique ; mais, à côté de ces deux chefs-d'œuvres, on pourrait citer quelques morceaux peu remarquables, tandis que ceux du deuxième acte sont presque tous d'une grande beauté. Il est à observer que Paësiello suit ordinairement la gradation qui, dans tout ouvrage, est d'un si bon effet.

*Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem  
 Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat.*

*Il re Teodoro* est regardé par beaucoup de personnes comme le chef-d'œuvre de son auteur ; mais je crois que je lui préférerais encore *La Molinara*. Il faut convenir que cet opéra est d'une longueur démesurée, et que, malgré ses beautés musicales, la multiplicité des morceaux qu'il renferme devient un peu fatigante, même pour les amateurs les plus zélés.

MARTINE.

*A Monsieur le Rédacteur du Mercure, sur une lettre insérée au Mercure, octobre 1814, page 89, relative à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et offrant quelques idées sur l'Égypte.*

Je ne saurais assez, monsieur, vous exprimer ma reconnaissance de la complaisance que vous avez eue d'insérer dans l'avant-dernier *Mercure*, la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur un nouvel ordre dont je demande l'établissement, etc. Voici quelques modifications et développemens de mon premier plan, que je vous prie aussi de vouloir bien publier.

La dénomination de l'ordre serait changée. Il aurait pour titre :

*Ordre de neutralité maritime armée.*

Dans mon enthousiasme, monsieur, j'ose avancer que jamais proposition plus noble, plus simple, ne fut offerte à l'attention des politiques, et que jamais ordre antique de chevaliers tant vantés ne reposa sur des bases aussi magnanimes, aussi positives.

Je ne vois nul obstacle à l'admission de mon projet.

J'ajouterais aux statuts; (autant qu'il se peut prévoyons le relâchement, les abus) :

Dans l'ordre, la subordination, la hiérarchie des grades est invinciblement observée, sauf (sous la plus capitale responsabilité) l'appel au conseil de l'ordre, au cas de mission opposée aux statuts.

Des registres constatent toute opération.

L'ordre est subordonné au congrès; il en est justiciable.

Le tiers de la dotation de chaque chevalier est applicable aux dépenses générales de l'ordre.

L'ordre a en propriété le lieu de ses stations. Il ne peut en posséder d'autres.

Null part ses escadres, ses flottes n'exigent de contributions, de dons, de salaires; par tout elles soldent leurs frais.

Elles prennent abri chez toutes les nations faisant partie de l'union; elles soldent toutes dépenses.

Le congrès ne possède que le lieu où se tiennent ses séances. La garde en est confiée aux chevaliers.

Nul corps armé, nulle force navale n'en approche de trente lieues.

Une nation ayant à faire des réclamations sur une autre nation, ou sur l'ordre, les adresse au congrès.

Tout peuple, faisant partie de l'union, à sa volonté rappelle son député au congrès, ses chevaliers. Il déclare renoncer à l'association. — Il rentre dans ses droits d'isolement, sans pouvoir acquérir celui de nuire. Il perd les bienfaits de l'union.

Puisse-t-il pour son propre intérêt, pour celui de tous, se hâter d'y accéder d'y rentrer ! Qu'il multiplie nos forces protectrices !

Puisse chaque peuple, ainsi que chaque individu, reconnaître que tels droits qu'il réclame, sont les mêmes pour tous ; que les respectant dans les autres, il se les garantit à lui-même, et quel qu'il soit, que son intérêt réel repose dans l'intérêt de tous.

#### *Idées sur l'Égypte.*

M'enhardissant, Monsieur, dans ma lettre précitée, *Mercur* de novembre dernier, à avoir l'honneur de vous offrir ce projet d'union, j'ai été amené à vous parler de l'Égypte, ce berceau de la civilisation, sur lequel avec tant de complaisance et de vénération (car nous devons du respect aux siècles écoulés) nos yeux se reportent sans cesse. J'ai posé en fait, qu'un homme seul, ayant pu offrir une suffisante caution de sa moralité personnelle, possesseur de toutes sommes à lui avancées, ouvrirait ou rouvrirait avec tous bénéfices et avantages la communication de la mer Rouge à la Méditerranée par le Nil.

Depuis ma lettre écrite, j'ai lu le premier volume du Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale, de M. J. R. Le Blond. Il parle en une note, page 439 et suivantes, de ce canal à percer, et nous annonçant par suite les observations sur les vents, les courans et les marées, il reconnaît que les eaux de la mer Rouge doivent être de 31 pieds supérieures à celles de la Méditerranée, et il juge que ce versement des eaux supérieures se ferait sans danger.

J'ai lu avec le plus d'intérêt (et je dirai avec respect pour les travaux de M. Le Blond) son premier volume, le seul encore qui ait paru. J'ai la plus grande confiance en ses découvertes, en ses vues ; mais je déclare qu'aucune considération humaine

ne pourrait me déterminer ( si cette élévation de la mer Rouge est réelle ) à ouvrir simplement ce canal. L'homme est trop faible pour assigner les lois de la nature physique. Cherchons à les entrevoir ; mais quelles que soient les bases de nos raisonnemens, n'ayons pas la témérité d'encourir une aussi terrible responsabilité. Timide ( si cette supériorité d'eau est réelle ), jamais je n'ouvrirais à l'eau de la mer Rouge une porte libre dans la Méditerranée ; je profiterais de l'élévation des eaux , mais des écluses diagonales , toujours progressivement remplies et multipliées dans mon canal resserré , en rendraient la communication et le transit sans danger.

Sans à peu près d'autres données que les élans de mon cœur, dans mes souhaits de bonheur pour mon pays ( et je ne puis désirer pour lui que ce qui est de l'intérêt de tous ), je ne voudrais pas avoir pu offrir une idée qui , faute de développemens suffisans , pût devenir une calamité.

S'il se peut , que la plus sage prévoyance préside à nos actions !

J'ai l'honneur , Monsieur , de vous offrir tous mes témoignages de considération. Le comte DE FRANCLIEU.

Sentis ( Oise ), 7 décembre 1814.

---

### SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE de Toulon avait proposé , dans sa séance du 7 mars 1811 , pour sujet d'un prix , consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. , la question suivante :

« Donner l'histoire et la description du scorbut ; indiquer ses variétés , ses combinaisons et ses complications ; préciser et évaluer ses causes ; établir son pronostic , et déterminer ses traitemens prophylactique et curatif ». Le terme pour l'envoi des mémoires avait été fixé au 1<sup>er</sup> juillet 1813 , et le prix devait être décerné dans la séance publique du mois de mars 1814. Un seul mémoire est parvenu à l'Académie. Ce mémoire n'ayant point rempli les intentions de l'Académie , la même question est remise au concours. Le terme pour l'envoi des mémoires est fixé au 1<sup>er</sup> novembre 1815.

---

L'ACADÉMIE royale des Sciences , des Belles-Lettres et des Arts de Rouen avait proposé en 1813 , pour sujet du prix à

décerner en 1814 par la Classe des sciences, la question suivante : *Trouver un vert simple ou composé, susceptible de toutes les nuances de cette couleur, applicable sur fil et sur coton filé, aussi vif et aussi solide que le rouge des Indes.* L'Académie a donné la même question pour 1815. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. La Classe des lettres avait proposé pour sujet de prix de cette année, *la Mort héroïque d'Alain Blanchard.* Ce sujet est retiré du concours, et l'Académie propose pour 1815, *l'Éloge de Bernardin de Saint-Pierre.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

## POLITIQUE.

### PIÈCES OFFICIELLES.

**LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, etc.,**

A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Nous avons proposé, les deux chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les travaux ordinaires sont interrompus les dimanches et jours de fêtes reconnues par la loi de l'État.

2. En conséquence, il est défendu lesdits jours,

1°. Aux marchands d'étaler et de vendre, les ais et volets des boutiques ouverts;

2°. Aux colporteurs et étalagistes de colporter et d'exposer en vente leurs marchandises dans les rues et places publiques;

3°. Aux artisans et ouvriers de travailler extérieurement et d'ouvrir leurs ateliers;

4°. Aux charretiers et voituriers employés à des services locaux de faire des chargemens dans les lieux publics de leur domicile.

3. Dans les villes dont la population est au-dessous de 5000 âmes, ainsi que dans les bourgs et villages, il est défendu aux cabaretiers, marchands de vin, débitans de boissons, traiteurs, limonadiers, maîtres de paume et de billard, de tenir leurs maisons ouvertes, et d'y donner à boire et à jouer lesdits jours pendant le temps de l'office.

4. Les contraventions aux dispositions ci-dessus seront constatées par procès-verbaux des maires et adjoints, ou des commissaires de police.

5. Elles seront jugées par les tribunaux de police simple, et punies d'une amende qui, pour la première fois, ne pourra pas excéder 5 francs.

6. En cas de récidive, les contrevenans pourront être condamnés au maximum des peines de police.

7. Les défenses précédentes ne sont pas applicables,

1°. Aux marchands de comestibles de toute nature, sauf cependant l'exécution de l'art. 3;

2°. A tout ce qui tient au service de santé;

3°. Aux postes, messageries et voitures publiques;

4°. Aux voitures de commerce par terre et par eau, et aux voyageurs;

5°. Aux usines, dont le service ne pourrait être interrompu sans dommage;

6°. Aux ventes usitées dans les foires et fêtes dites patronales, et au débit des mêmes marchandises dans les communes rurales, hors le temps du service divin;

7°. Au chargement des navires marchands et autres bâtimens du commerce maritime.

8. Sont également exceptés des défenses ci-dessus les meuniers et les ouvriers employés, 1° à la moisson et autres récoltes; 2° aux travaux urgens de l'agriculture; 3° aux constructions et réparations motivées par un péril imminent, à la charge, dans ces deux derniers cas, d'en demander la permission à l'autorité municipale.

9. L'autorité administrative pourra étendre les exceptions ci-dessus aux usages locaux.

10. Les lois et réglemens de police antérieurs relatifs à l'observation des dimanches et fêtes, sont et demeurent abrogés.

La présente loi discutée, délibérée et adoptée par la chambre des pairs et par celle des députés, et sanctionnée par nous ce jourd'hui, sera exécutée comme loi de l'état; voulons, etc.

Donné à Paris, le dix-huitième jour de novembre de l'an de grâce mil huit cent quatorze, et de notre règne le vingtième.

Signé LOUIS.

### *Loi sur l'exportation des laines.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Nous avons proposé, les chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La loi du 26 février 1792, qui prohibe l'exportation des laines, est rapportée en ce qui concerne les laines mérinos et métisses.

2. Il sera perçu à l'exportation des laines mérinos et métisses un droit de 30 fr. par quintal métrique, et de 15 fr. pour la laine en suint.

3. Les dispositions de la loi du 30 avril 1806 qui prohibent la sortie des bœliers et brebis mérinos et métis, sont rapportées en ce qui concerne les bœliers.

4. Il sera perçu à la sortie des bœliers mérinos et métis un droit de 5 fr. par tête.

5. Les laines mérinos pures et métisses, ainsi que les laines communes, lavées ou en suint, venant de l'étranger, seront admises à l'entée dans le royaume, sur le simple droit de balance.

6. Dans l'intervalle d'une session à l'autre, et si les circonstances l'exigent, le gouvernement pourra suspendre ou modifier les effets de la présente loi, en présentant à la session suivante les motifs qui auraient déterminé cette mesure.

La présente loi discutée, délibérée et adoptée par la chambre des pairs et par celle des députés, et sanctionnée par nous ce jourd'hui, sera exécutée comme loi de l'état; voulons, en conséquence, qu'elle soit gardée et observée dans tout notre royaume, terre et pays de notre obéissance.

Si donnons en mandement à nos cours et tribunaux, préfets et corps administratifs et tous autres, que les présentes ils gardent et maintiennent, fassent garder, observer et maintenir, et, pour les rendre plus notoires à tous nos sujets, ils les fassent publier et enregistrer partout où besoin sera: car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Paris, le vingt-cinquième jour de novembre de l'an de grâce mil huit cent quatorze, et de notre règne le vingtième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

*Le ministre secrétaire d'état de l'intérieur,*

L'abbé DE MONTESQUIOU.

*Loi sur la remise des biens non vendus des émigrés.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Par notre ordonnance du 21 août, nous avons rendu à l'état civil une classe recommandable de nos sujets long-temps victimes de l'inscription sur les listes d'émigrés. En leur rendant cette première justice, nous avons annoncé notre intention de présenter aux deux chambres une loi sur la remise des biens non vendus. Dans les dispositions de cette loi, nous avons considéré le devoir que nous imposait l'intérêt de nos peuples, de concilier un acte de justice avec le respect dû à des droits acquis par des tiers, en vertu de lois existantes; avec l'engagement que nous avons solennellement contracté, et que nous réitérons, de maintenir les ventes des domaines nationaux; enfin, avec la situation de nos finances, patrimoine commun de la nombreuse famille dont nous sommes le père, et sur lequel nous devons veiller avec une sollicitude toute paternelle.

A ces causes, nous avons proposé, les chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Sont maintenus et sortiront leur plein et entier effet, soit envers l'Etat, soit envers les tiers, tous jugemens et décisions rendus, tous actes passés, tous droits acquis avant la publication de la charte constitutionnelle, et qui seraient fondés sur des lois ou des actes du Gouvernement relatifs à l'émigration.

2. Tous les biens immeubles séquestrés ou confisqués pour cause d'émigration, ainsi que ceux advenus à l'Etat par suite de partages de suc-

cessions ou présuccessions, qui n'ont pas été vendus et font actuellement partie du domaine de l'Etat, seront rendus en nature à ceux qui en étaient propriétaires, ou à leurs héritiers ou ayans-cause.

Les biens qui auraient été cédés à la caisse d'amortissement, et dont elle est actuellement en possession, seront rendus, lorsqu'il aura été pourvu à leur remplacement.

3. Il n'y aura lieu à aucune remise des fruits perçus; néanmoins les sommes provenant de décomptes faits ou à faire, et les termes échus et non payés, ainsi que les termes à échoir du prix des ventes de biens nationaux provenant d'émigrés, seront perçus par la caisse du domaine, qui en fera la remise aux anciens propriétaires desdits biens, leurs héritiers ou ayans-cause.

4. Seront remis, ainsi qu'il est dit article 2, les biens qui, ayant été déjà vendus ou cédés, se trouveraient cependant actuellement réunis au domaine, soit par l'effet de la déchéance définitivement prononcée contre les acquéreurs, soit par toute autre voie qu'à titre onéreux.

5. Dans le cas seulement de l'article précédent, les anciens propriétaires, leurs héritiers ou ayans-cause, seront tenus de verser dans la caisse du domaine, pour être remis à l'acquéreur déchu, les à-comptes qu'il aurait payés. La liquidation de ces à-comptes sera faite administrativement au domaine même, suivant les règles accoutumées.

6. Les biens que l'état a reçus en échange des biens d'émigrés, et qui se trouvent encore en sa possession, seront rendus, sous les réserves et exceptions énoncées dans la précédente loi, aux anciens propriétaires de biens échangés, à leurs héritiers ou ayans-cause.

7. Sont exceptés de la remise les biens affectés à un service public, pendant le temps qu'il sera jugé nécessaire de leur laisser cette destination; mais l'indemnité due à raison de la jouissance de ces biens, sera réglée dans les budgets de 1816.

8. Sont encore exceptés de la remise les biens dont, par des lois ou des actes d'administration, il a été définitivement disposé en faveur des hospices, maisons de charité et autres établissemens de bienfaisance en remplacement de leurs biens aliénés ou donnés en paiement des sommes dues par l'état.

Mais lorsque, par l'effet de mesures législatives, ces établissemens auront reçu un accroissement de dotation égal à la valeur des biens qui n'ont été que provisoirement affectés, il n'y aura lieu à remise de ces derniers biens en faveur des anciens propriétaires, leurs héritiers ou ayans-cause.

Dans le cas où les biens donnés, soit en remplacement, soit en paiement, excéderaient la valeur des biens aliénés, et le montant des sommes dues à ces établissemens, l'excédent sera remis à qui de droit.

9. Seront remis, aux termes de l'article 2, les rentes purement foncières, les rentes constituées, et les titres de créances dues par des particuliers et dont la régie serait actuellement en possession.

10. Les actions représentant la valeur des canaux de navigation seront également rendues; savoir: celles qui sont affectées aux dépenses de la Légion d'honneur, à l'époque seulement où, par suite des dispositions de l'ordonnance du 19 juillet dernier, ces actions cesseront d'être employées aux mêmes dépenses; celles qui sont actuellement dans les mains du gouvernement, aussitôt que la demande en sera faite par ceux qui y auront droit; et celles dont le gouvernement aurait disposé, soit que la délivrance

en ait été faite, soit qu'elle ne l'ait pas été, lorsqu'elles rentreront dans ses mains par l'effet du droit de retour stipulé dans les actes d'aliénation.

11. Pour obtenir la remise ordonnée par la présente loi, les anciens propriétaires, leurs héritiers ou ayans-cause se pourvoiront par-devant les préfets des départemens où les biens sont situés.

12. Les préfets, après avoir pris l'avis des directeurs des domaines, des conservateurs des forêts, et s'être assurés des qualités et des droits des réclamans, transmettront les pièces justificatives, avec leur avis motivé, au secrétaire-d'état des finances.

13. Le secrétaire-d'état des finances enverra toutes ces demandes à la commission chargée de prononcer sur les remises.

14. Il sera sursis jusqu'au 1<sup>er</sup>. janvier 1816, à toutes actions de la part des créanciers des émigrés, sur les biens remis par la présente loi; lesdits créanciers pourront néanmoins faire tous les actes conservatoires de leurs créances.

La présente loi discutée, délibérée et adoptée par la Chambre des pairs et par celle des députés, et sanctionnée par nous cejourd'hui, sera exécutée comme loi de l'état; voulons, en conséquence, qu'elle soit gardée et observée dans tout notre royaume, terres et pays de notre obéissance.

Si donnons en mandement à nos cours et tribunaux, préfets, corps administratifs et tous autres, que les présentes ils gardent et maintiennent, fassent garder, observer et maintenir; et, pour les rendre plus notoires à tous nos sujets, ils les fassent publier et enregistrer partout où besoin sera: car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Paris, le cinquième jour de décembre de l'an de grâce mil huit cent quatorze, et de notre règne le vingtième.

*Signé*, LOUIS.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS , etc.

J'AI toujours aimé le premier jour de l'an. Dans l'enfance, je l'attendais avec impatience pour posséder les joujoux qui m'étaient destinés, et dans l'âge mûr je l'ai toujours vu avec un charme nouveau. Les familles se rassemblent, les amis se voient, les nœuds qui nous unissent se resserrent davantage; le jeune homme égaré rentre dans le sein de sa famille, et si quelques nuages sont venus obscurcir les jours du bonheur, le premier jour de l'an les a bientôt dissipés. On oublie dans de tendres embrassemens ses torts mutuels, et dans ces doux épanchemens, l'on se promet bien de n'en plus avoir.

Toute médaille a son revers,  
Dit un vieil adage  
Fort sage.

Assez d'autres l'ont fait remarquer, je ne veux point abandonner ma thèse, et comme Candide, je dirai toujours : *tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible*. Je sais que je pourrais parler de l'étymologie du mot *étrene*, indiquer l'époque où ces gages de l'amitié ont été offerts pour la première fois, indiquer encore les changemens successifs et les variations de cette coutume. Je pourrais à peu de frais me donner un petit air de savant, qui, au surplus, ne gâte rien, lorsqu'il n'est pas porté à l'excès et qu'il n'approche pas du pédantisme. Mais je préfère aller droit au but. En conséquence, je vais entrer en matière, je vais annoncer et faire connaître quelques jolies productions dignes d'être offertes en cadeaux d'étrennes, et sans préambule j'aborde la question.

Occupons-nous d'abord des dames, car il faut toujours être galant.

Des chevaliers français tel est le caractère,

Et examinons dans cette foule d'objets ceux qui peuvent convenir davantage au beau sexe.

Depuis long-temps M. Rosa (1), si renommé par ses belles reliures, est dans l'usage de publier plusieurs almanachs plus jolis les uns que les autres. Il offre de nouveau le *Petit Almanach des Dames* (2), dont la réputation ne fait que s'accroître.

(1) Rosa, libraire, grande cour du Palais-Royal, au cabinet littéraire.

(2) Cinquième année, imprimé avec des caractères neufs, sur beau papier vélin, et orné de six gravures parfaitement terminées, d'après les tableaux du Musée royal. Elles représentent *Adam et Ève* dans le paradis

Cette cinquième année est encore plus soignée que les précédentes. Les morceaux qui le composent sont presque tous publiés pour la première fois, et ont été fournis par nos plus aimables poètes. On y remarque des productions de MM. de Béranger, Campenon, de Coupigny, Delille, Mesdames d'Houtetot, Dufresnoy, d'Hautpoult, de Roquefort, de Staël, MM. Dupont de Nemours, Dusaulchoy, Labouisse, Millevoye, Mollevaut, Vigée, Vilmain, etc. *Le Souvenir des Grâces* (3) ne peut manquer de plaire au sexe à qui l'on aime à le dédier, mais beaucoup moins cependant que *les Lis*, étrennes aux dames, dédié à Madame la duchesse d'Angoulême (4). Qu'on se représente un joli vol. in-18, imprimé sur beau papier vélin, par Didot l'aîné, avec douze gravures charmantes. Les lis renfermés dans ce recueil ont été dessinés d'après nature, gravés avec soin, imprimés en couleur et retouchés au pinceau par M. Langlois, dont les talens sont connus pour ce genre d'ouvrages. Les gravures représentent les variétés suivantes : 1°. un bouquet de diverses espèces de lis pour le titre ; 2°. lis blanc ; 3°. lis panaché ; 4°. lis bulbifère ; 5°. lis de Philadelphie ; 6°. lis de Pomponne ; 7°. lis des Pyrénées ; 8°. lis martagon ; 9°. lis superbe ; 10°. lis de Chalcédoine ; 11°. lis tigré ; 12°. lis de la Caroline. L'éditeur a vraiment apporté un soin particulier au choix des morceaux dont il a enrichi son recueil. MM. Arnault, de Béranger, Bourguignon, Castel, Constant-Dubos, Armand-Gouffé, Jacquelin, Labouisse, de Lantier, Michaud, Parny, Philippon-de-la-Madelaine, Mesdames de Beaufort-d'Hautpoult et de Genlis ont fourni les principales pièces qui composent cet almanach.

M. Charles Millevoye, si connu par ses succès, vient d'ouvrir son portefeuille et de faire paraître quelques-unes de ses jolies compositions ; on connaît l'amabilité du talent de ce poète ; son heureuse facilité et la grâce qu'il met dans tout ce

---

terrestre, par Adrien Vander Werf ; *le roi Candaule*, par M. Menjaud ; *Orphée et Eurydice*, par M. Ducis ; *l'Origine de la Peinture*, par le même ; *Dites votre méd culpâ*, par M. Drolling ; *la Diseuse de bonne aventure*, par madame Benoist.

Prix, broché, 4 fr. ; en couleurs fines avec vignettes, doré sur tranche, avec étui, 6 fr. ; veau fauve ou racine verte, 6 fr. ; maroquin de toutes couleurs ou sablé en or, 8 fr. ; en papier glacé, vignettes en couleurs, ~~bordé en or~~ ou papier gaufré, dentelles, 9 fr. ; maroquin, étui maroquin, 10 fr. ; en moire, étui moire, 12 fr. ; en satin retouché au pinceau, 15 fr. ; en velours, étui moire, 18 fr.

(3) Chez Rosa, prix, broché, 4 fr.

(4) Chez Rosa, prix, broché, 6 fr. Les variations et les prix de reliures sont les mêmes que pour le *Petit Almanach des Dames*.

qu'il fait. Ainsi annoncer des pièces nouvelles de M. Millevoye, c'est faire plaisir aux amateurs de bons vers ; on remarquera d'abord *trois livres d'éloges* (5).

On trouve dans le premier livre de ces éloges des pièces déjà connues et souvent citées, telles que *la Chute des Feuilles*, *l'Anniversaire* ; à *un Bosquet* ; *le Souvenir*, etc. Elles reparaissent avec d'heureux changemens. Le reste de ce premier livre est presque entièrement composé d'éloges inédites.

Le second livre contient des sujets d'une nature nouvelle, arabes, persans, indiens, etc. Ces sujets, la plupart d'invention, et tous choisis avec art, sont empreints d'une couleur locale qui en augmente le charme. On lira peut-être avec intérêt *le Mancenillier*, *le Phénix* ; *le tombeau du poète, Persan*, *la Colombe*, *le pauvre Nègre* et quelques autres.

Le troisième livre est consacré aux éloges antiques, telles que celles dont les Grecs ont laissé quelques fragmens, mais dont les modernes offrent peu de modèles. Ce genre tout à la fois noble et touchant manquait à notre littérature. Félicitons M. Millevoye d'avoir tenté cette conquête littéraire sur l'antiquité.

*Alfred*, poème en quatre chants (6). Ce sujet est l'un des plus heureux de l'histoire moderne. Un intérêt tout particulier s'attache au souvenir de ce roi guerrier, législateur et poète, qui long-temps proscrit, passa dans le camp des Danois sous le déguisement d'un de ces ménétriers qui suivaient les armées, observa leurs positions dont il profita le lendemain, en gagnant la fameuse bataille d'Edington qui lui fit rendre ses états. Jamais le charme du roman ne s'était mieux réuni à la gravité de l'histoire.

M. Millevoye a traité ce beau sujet comme il méritait de l'être. Je reviendrai sur ces deux volumes, dont il doit bientôt paraître une édition charmante sur beau papier vélin, ornée de jolies gravures.

On trouve encore chez Klostermann une édition de *l'Aminte du Tasse*, très-soignée et également enrichie de belles gravures. La traduction en vers de cet ouvrage n'existait pas encore. On la doit au talent distingué de M. Baour-Lormian.

Au nombre des jolies choses à offrir aux dames, l'on doit

(5) Un vol. in-18. Prix, 2 fr. 50 c. Paris, chez Klostermann, libraire ; rue du Jartiffnet, n°. 13 ; et Firmin Didot ; rue Jacob, n°. 24.

(6) Un vol. in-18, même impression que les éloges. A Paris, chez Klostermann et Didot. Ces deux volumes forment les tomes IV et V des pièces de l'auteur.

compter le *Journal des Dames* (7) rédigé par MM. Berton, Plantade, Pradère et de Monsigny; la charmante collection du *Journal des Troubadours* dont la septième année va finir. M. Lélou, élève de Paësiello au conservatoire de Naples, est depuis long-temps connu par ses jolies productions, tout Paris les a chantées. Chaque cahier de son journal (8) contient deux nouvelles romances, des chansons françaises des compositeurs les plus estimés, et un morceau de chant italien avec la traduction.

L'on peut encore offrir au beau sexe *l'étude élémentaire de l'harmonie, ou nouvelle méthode pour apprendre en peu de temps à connaître tous les accords et leurs principales résolutions*. Ouvrage agréé par Grétry, par Léopold Aimon (9).

L'auteur de ces cartes harmoniques, avant de publier son travail, voulut le faire connaître à Grétry. Cet aimable compositeur félicita l'inventeur sur l'ingénieux procédé qu'il avait découvert pour composer et décomposer à son gré tous les ressorts de l'harmonie. Cette nouvelle méthode est claire et surtout facile à concevoir. Les vingt-huit cartes qui la composent sont renfermées dans un petit étui de forme élégante.

Sous le titre d'*Etrennes aux Dames*, M. Frey a publié une méthode de tambour de basque. On sait combien cet instrument est en vogue, et combien les *bacchantes* de Steibelt sont agréables lorsqu'elles en sont accompagnées. On sait encore que les personnes qui jouent du tambour de basque ne doivent leur talent qu'à leur adresse, et avant la publication de la méthode de M. Frey, il n'existait aucuns principes pour en faciliter l'étude. Cet ouvrage, enrichi de jolies gravures coloriées avec soin, renferme en douze leçons courtes et faciles tous les moyens pour parvenir à bien jouer du tambour de basque.

J'indiquerai encore la nouvelle édition des fables; par madame A. Joliveau (10), divisée en neuf livres. On connaît le charme du talent de cette dame, dont les productions ont toujours été bien accueillies, et qui méritent bien de l'être. Cette troisième édition, revue et bien corrigée surtout, est dédiée à madame

(7) L'année composée de 24 numéros. Prix, 24 fr. Chez M. de Monsigny, au grand magasin de musique, boulevard Poissonnière.

(8) Le prix de l'abonnement de ce journal, dont il paraît régulièrement chaque mois un cahier, est de 24 fr. pour Paris, et de 26 fr. pour toute l'étendue du royaume, franc de port par la poste.

(9) Prix, 9 fr. A Paris, chez Frey, marchand de musique, place des Victoires.

(10) Un vol. in-18. Prix, 2 fr. 50 c. A Paris, chez Janet et Cotelle, Libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 17.

la duchesse d'Angoulême. Je ne puis ici les annoncer que sommairement, mais dans quelque temps je leur consacrerai un article qui, je l'espère, en fera connaître tout le mérite.

Les amateurs de la gaité ne me pardonneraient pas sans doute si je passais sous silence les recueils du *Caveau moderne* ou *Rocher de Cancale* (11), et les *Soupers de Momus* (12). Le premier est composé des productions des vétérans de la chanson, et nommer ces auteurs, c'est faire leur éloge. En effet, qui ne connaît les joyeux refrains de MM. Désaugiers, Antignac, de Béranger, de Rougemont, Brazier, de Piis, Philippon-la-Madelaine, Gentil, Coupard, Jacquelin, Francis, Ourry, Théaulon, Capelle, etc. *La Société momusienne*, qui ne compte que deux années d'existence, se place déjà près de son aînée. Elle marche à grands pas vers la perfection, et encore quelque temps elle prendra place à côté de sa rivale. Les jolies productions de M. Dusaulchoy, la franche gaité de M. Casimir-Ménestrier, l'originalité de M. Etienne Jourdan, la malignité de M. Félix, la rondeur de M. P. Ledoux, et enfin le mérite des chansons de MM. Léger, Martinville, Léopold, Adolphe, Bazot, qui fait très-bien dans le genre poissard, Belle aîné, Lablée, le compositeur Lélou, Saint-Laurent et autres, assurent les succès de la *Société momusienne*. Parmi les invités, on remarque les couplets de MM. Armand-Gouffé, de Béranger, Brazier, Coupé de Saint-Donat, de Piis et autres, qui ajoutent encore à l'intérêt de ce recueil. Si je ne craignais d'être trop long, j'aurais cité quelques chansons. Mais je veux laisser aux amateurs le plaisir de les lire dans la collection.

F—t.

( *La suite au prochain numéro.* )

*Prospectus de la traduction complète des OEuvres de Xénophon*  
( onze vol. in-4. ), par J. B. Gail, lecteur royal.

[ L'ouvrage se vend, à Paris, chez Auguste Delalain, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques; et chez Charles Gail neveu, au Collège Royal, place Cambrai. ]

Les OEuvres complètes de Xénophon ( onze volumes in-4. ), comprenant, texte grec (1), versions latine et française, observations historiques

(11) Un vol. in-18, avec un frontispice gravé. Prix, 2 fr. 50 c. A Paris, chez Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n<sup>o</sup>. 30.

(12) Un vol. in-18, avec un frontispice gravé. Prix, 2 fr. 50 c. Chez Alexis Eymery.

(1) Avec les beaux caractères de Garamont, qui, trop rarement employés depuis Louis XIV, ont été remis en activité pour cette édition.

et critiques, collation et *specimen* de manuscrits, cartes géographiques, tableaux chronologiques, plans de batailles et de sièges, et une belle collection d'estampes, d'après les dessins de MM. le Barbier, Boichot et Moreau, seront distribués en sept livraisons, dont la première paraîtra le 20 décembre 1814, et les autres successivement de mois en mois. Elles n'éprouveront aucun retard; car tout est imprimé et gravé. Si le tirage des estampes et cartes, qui exige beaucoup de soins, était terminé, on pourrait, au moment même, se procurer tout l'ouvrage. Il pourra être demandé, en son entier (l'atlas excepté), par ceux qui consentiront à réunir les estampes dans l'atlas, vœu exprimé par plusieurs souscripteurs.

Quoique cet ouvrage, décoré d'estampes, s'annonce avec une sorte de magnificence qui semble devoir en augmenter le prix, on s'apercevra facilement que les propriétaires (2) ont satisfait, par sa modicité réelle, au vœu de l'auteur, qui a voulu rendre accessible à toutes les fortunes le *Fénélon* de la Grèce.

Trois des volumes (in-4°.) de cette collection ne se vendront chacun que dix francs, prix ordinaire d'un volume in-8°. imprimé avec du grec; et le plus grand nombre des autres volumes n'excédera pas quinze francs. La collection des estampes a donc été comptée pour rien dans la fixation des prix.

*Première livraison*, 1<sup>re</sup>. vol. et 2<sup>e</sup>. partie du 7<sup>e</sup>. vol., 9 estampes et 35 *specimen*. Le 1<sup>er</sup>. vol. a 630 pages, et contient, 1<sup>o</sup>. *la République de Sparte*; 2<sup>o</sup>. *la République d'Athènes*; 3<sup>o</sup>. *les Moyens d'améliorer les finances de l'Attique*; 4<sup>o</sup>. *le Banquet*; 5<sup>o</sup>. *l'Eloge d'Agésilas*; 6<sup>o</sup>. *de la Condition des Rois*; 7<sup>o</sup>. *le Traité d'équitation*; 8<sup>o</sup>. *le Commandant de la cavalerie*; 9 estampes. — La 2<sup>e</sup>. partie du 7<sup>e</sup>. vol. a 486 pages et contient, 1<sup>o</sup>. *la Notice des manuscrits, avec 35 specimen* (3); 2<sup>o</sup>. *les Observations littéraires et critiques sur Xénophon*. Prix des deux volumes in-4°. de la première livraison, 30 fr.

*Deuxième livraison*, 2<sup>e</sup>. et 3<sup>e</sup>. vol., 10 estampes. Les deux volumes ont 1220 pages; ils contiennent *la Cyropédie et les deux premiers livres de la Retraite des Dix-mille*. Prix des deux volumes in-4°, 20 fr.

*Troisième livraison*, 4<sup>e</sup>. vol., 5 estampes. Ce 4<sup>e</sup>. vol., de 596 pages, contient les 3<sup>e</sup>., 4<sup>e</sup>., 5<sup>e</sup>., 6<sup>e</sup>., et 7<sup>e</sup>. livres de *la Retraite des Dix-mille*. Prix, 10 fr.

*Quatrième livraison*, 5<sup>e</sup>. vol. en 2 parties, onze estampes et quantité de médailles. La 1<sup>re</sup>. partie, de 898 pages, renferme *l'Histoire grecque*; la 2<sup>e</sup>. a 482 pages, et contient *la Chronologie de la guerre du Péloponnèse*, par Dodwel (avec quelques corrections dont j'avertirai.) Prix des deux volumes in-4°, 25 fr.

*Cinquième livraison*, 6<sup>e</sup>. vol. in-4°, quatre estampes. Ce 6<sup>e</sup>. volume, de 830 pages, comprend, 1<sup>o</sup>. *les Dits et Faits mémorables*; 2<sup>o</sup>. *l'Economique*; 3<sup>o</sup>. *l'Apologie de Socrate*; 4<sup>o</sup>. *le Traité de la Chasse*; 5<sup>o</sup>. *cinq Lettres de Xénophon et une de Chio à Matris*. Ces lettres;

(2) L'ouvrage (imprimé en grande partie aux frais du gouvernement) appartient en toute propriété, d'après un acte passé par-devant notaire, à un particulier qui a fait imprimer à ses frais une partie de l'ouvrage, et graver à ses frais l'atlas tout entier et la collection des estampes. J'ai dû faire cette remarque, étant forcé de déroger, pour Xénophon, à l'usage où j'étais de faire, à des gens de lettres, hommage de cinquante à soixante exemplaires de chacun de mes ouvrages.

(3) A la suite des *specimen* sont placées deux estampes représentant la reliure de deux manuscrits; et annoncés au folio verso du tome VII, 2<sup>e</sup>. partie.

dont le savant M. de Fortia a traduit une partie, et le *Traité des équivoques*, que quelques-uns attribuent à Xénophon, donneront lieu à des remarques que nous renvoyons à un autre temps. Prix, 25 fr.

*Sixième livraison*, 7<sup>e</sup>. volume in-4<sup>o</sup>. (1<sup>re</sup>. partie). Ce volume, fruit de tant d'années de veilles, a 784 pages, et contient la collection des variantes de Xénophon, d'après les nombreux manuscrits de la Bibliothèque royale. Prix, 25 fr.

*Septième livraison*, 7<sup>e</sup>. volume, 3<sup>e</sup>. partie. Atlas de quantité de cartes géographiques, tableaux chronologiques (1), divers plans de sièges et de batailles; et, de plus, un volume de 656 et tant de pages d'observations critiques. Prix des deux volumes in-4. 25 fr.

Prix des sept livraisons, 160 fr., beau papier ordinaire, et 320 fr., papier vélin satiné. Il en existe 45 exemplaires, estampes avant la lettre et eau-forte. Ceux qui n'auront pas souscrit d'ici au 1<sup>er</sup>. juin prochain, paieront 200 fr. au lieu de 160 fr., et 400 fr. au lieu de 320 fr.

L'avertissement annonce les *Observations militaires et géographiques de M. Gail*, d'après Xénophon et autres auteurs. Quoique très-utiles à la lecture de Xénophon, dont elles expliquent souvent le texte, elles feront néanmoins un ouvrage à part, lequel aura plusieurs volumes. Le 1<sup>er</sup>. volume, in-8<sup>o</sup>., sera donné *gratis* aux souscripteurs de Xénophon, lors de la septième livraison (2). Chacun des volumes suivans leur coûtera 5 fr. : 10 fr. chaque volume pour les non-souscripteurs de Xénophon.

*Nota.* Thucydide et Xénophon, son continuateur, allant ensemble, on rappelle que le prix de Thucydide, grec-latin-français, in-4<sup>o</sup>., papier vélin, est de 145 fr.; papier ordinaire, 80 fr. Le même, in-8<sup>o</sup>., 45 fr.

La collection complète (in-4<sup>o</sup>., papier vélin, estampes avant la lettre), contenant Xénophon, Thucydide, Théocrite, Musée, Anacréon, Mythologie de Lucien (3), 506 fr. — La même collection, papier ordinaire, fig. après la lettre, 280 fr.

*Note pour MM. les Instituteurs.* L'auteur ayant donné à MM. les Instituteurs des preuves constantes de l'intérêt qu'il prenait à leurs travaux, n'a pu les oublier dans le moment où il publiait Xénophon. Il a donc demandé aux propriétaires du Xénophon et obtenu d'eux qu'une forte remise serait faite à MM. les instituteurs. Ceux qui désireront en jouir, voudront bien s'adresser à lui. La lettre devra être affranchie.

*Itinéraire de Buonaparte, depuis son départ de Doulevant, le 23 mars, jusqu'à son embarquement à Fréjus, le 29 avril; avec quelques détails sur ses derniers momens à Fontainebleau, et sur sa nouvelle existence à Porto-Ferrajo; par l'auteur de la Régence à Blois (1).* Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste. Chez Lenormant, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8; et Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois.

*Tableau historique et politique de la France, sous les trois dynasties, jusqu'au règne de Louis XIV; par M. Delacroix, auteur des Constitutions*

(1) Ces tableaux doivent une grande partie de leur valeur aux recherches de MM. Barthélemy, Sainte-Croix, et surtout de M. Larcher, au travail duquel nous avons ajouté.

(2) Les souscripteurs qui voudront l'avoir avec la première livraison, paieront 10 fr. de plus; mais alors ils ne devront que 15 fr. au lieu de 25 fr. pour les deux volumes in-4<sup>o</sup>. de la septième livraison.

(3) Ce dernier, sur beau papier, mais non vélin.

(1) In-8<sup>o</sup>. Cinquième édition. Prix, 1 fr. 25 c.

*des principaux états de l'Europe*, etc. Trois forts volumes in-8°. Prix, 18 fr., et 22 fr. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Le prix est du double pour le papier vélin.

*Étrennes lyriques* (XXXIV<sup>e</sup>. année), dédiées et présentées à son Altesse Royale Madame, Duchesse d'Angoulême; par Charles Malo. Un fort vol. in-18, imprimé par Crapelet, sur très-beau papier, orné d'une jolie gravure et d'un frontispice gravé. Prix broché, papier ordinaire, 2 fr.; papier vélin, 4 fr.; papier vélin, cartonné à la Bradelle, 5 fr. 50 c.; relié en maroquin, 8 fr. Chez M. Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59.

*Art de jouir, et autres ouvrages polytechniques*, par Thomas-Nicolas Larcheref, né à Thoiny, le 19 juin 1787, artiste musicien et déclamateur, premier acteur tragique, professeur de philosophie spéculative et pratique, fondée sur les nombreuses découvertes qu'il a faites en médecine et dans les sciences physiques, naturelles et morales. Prix 75 centimes. A Paris, chez Fontana, marchand d'estampes, quai des Grands-Augustins, n° 25.

*Contes merveilleux dédiés aux mères, et aux filles*; par mesdames d'Aulnoy, Villeneuve, L'Héritier, mesdemoiselles de la Force, de Lubert, mesdames Lévêque, Lintot, Eagnan, Le Marchand, avec des notices sur la vie et les écrits de chaque auteur. Quatre vol. in-12, ornés de quatre jolies gravures. Prix, 12 fr., et 14 fr. 50 c. franc de port. Chez H. Nicolle, libr., rue de Seine, n° 12; et chez Belin, rue Neuve-Saint-Roch, n° 18.

*La Guirlande de Flore*, par M. Charles Malo.

Le prix broché de cet ouvrage, imprimé sur papier vélin superfine, orné de seize planches dessinées par le célèbre Tessera, et supérieurement coloriées, est de 6 fr. broché.

Il en existe des reliures de plus grand prix.

La Guirlande se vend chez Janet père, rue Saint-Jacques, n° 59.

#### ERRATA DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Poésies de C. L. Mollevant. Dans la fable du Chêne et des Ormeaux, page 139:

*lisez :* Et les zéphyr les caressaient,

Mêmes zéphyr les caressaient.

Page 140, ligne 5,

Et montrant à l'âme ravie,

*lisez :*

Et montrent à l'âme ravie.

Même page, ligne 8 :

Et la grâce avec la décence,  
Éternisant la gloire et les traits des héros;

*lisez :*

Et la grâce de la décence,  
Tantôt ces sublimes travaux  
Éternisant la gloire et les traits des héros.

Page 186, ligne 26, au lieu de : calcille, lisez : exécuté.

Le prix de la souscription au *Mercur de France* est de  
48 fr. pour l'année;  
25 fr. pour six mois.  
13 fr. par trimestre.



# MERCURE DE FRANCE.

N<sup>o</sup>. DCLXVI. — *Décembre* 1814.

## POÉSIE.

### NOËMON, ou LA TRAITE DES NÈGRES.

J'ÉTAIS sur le sol africain,  
Marchant guidé par un Génie ;  
Je lui dis : « Quelle barbarie,  
Quelle injustice du Destin,  
Lui si prodigue envers les nôtres,  
Pardon, je veux dire les miens !  
De vouloir qu'ici les humains  
Naissent les esclaves des autres !  
Il les créa nos serviteurs.... »  
Qui vous a dit cela ? me repartit mon guide.  
Mais, répondis-je, nos auteurs,  
Nos savans, nos grands orateurs ;  
Même à-présent chez nous la chose se décide.  
Il est quelques penseurs dont la voix intrépide  
Osa nous contester ces droits ;  
Qui prétendirent que sur terre  
Tous les mortels devaient d'un même père  
Goûter les bienfaits et les lois,  
Et que nul d'eux, comme on fit tant de fois,  
Ne pouvait vendre ou maltraiter son frère.  
Mais, mon cher Noëmon, si vous saviez le prix

Qu'en France obtient un tel courage!  
Comme on le traite avec mépris!

Je ne saurais vraiment vous dire le langage  
Qu'aujourd'hui l'on tient à Paris.  
— Et pourtant je voudrais l'entendre,  
Dit Némou, Sans plus attendre,  
(Ce sylbe était des plus puissans)  
Par un petit tour de féerie  
Fort prompt à transporter les gens,  
Les orateurs de ma patrie

Se trouvent en Afrique et pérorent éans:  
Voyons, leur dit notre Génie;  
Pourquoi les noirs sont-ils les esclaves des blancs?  
(Se doutant peu de la magie,  
Ils se croyaient en France en pleine académie,  
Devant quelque Excellence accueillant leurs talens);

« Pour trois raisons, répond l'un des savans  
Qui parle pour la compagnie;

Et chacun de ces points, monseigneur, est dicté  
Par un motif d'humanité.  
Pour féconder nos colonies  
Il faut un grand nombre de bras,  
Se dévouer à des travaux ingrats,  
Donnant de rudes insomnies,  
Des maux cruels, et souvent le trépas;  
Or, pour flatter nos palais délicats  
Par des productions chéries

Qui charment nos premiers et nos seconds repas,  
Sûrement les blancs n'iroient pas  
Risquer leurs précieuses vies.  
Dès lors, adieu les sucreries

Et mille autres objets chez nous fort bien reçus.

Si tous ces objets ne sont plus,

Nos malheureux colons tombent dans l'indigence:

Pour conserver leur opulence,

Nous maintenir en mainte jouissance,

L'humanité veut donc que le noir Africain,

Triste descendant de Vulcain,

Né pour le fer, né pour la peine,

Courbé sous une lourde chaîne,

En dépit de ses vains soupirs,

Propage nuit et jour nos biens et nos plaisirs.

« Mon second point rentre dans le troisième.

Nos droits sur ces sortes d'humains,

Certes ne sont pas incertains,

Et l'avis opposé serait seul un problème.

Leur esprit est lourd, inactif,

Nullement exercé, nullement inventif.

Leur ignorance à l'homme fait injure :

Ont-ils une littérature ?

Ainsi que nous maint érudit ?

Des livres sur l'agriculture,

Des journaux, des bureaux d'esprit ?

Voit-on chez eux des prytanées ?

Point d'institut, point d'athénées,

Point de science, point d'écrit.

Les premiers besoins de la vie

Leur ont, j'en conviendrai, donné quelque industrie,

Mais ce n'est qu'une ébauche, un essai très-succinct ;

Ils n'ont vraiment que de l'instinct :

Or, si l'instinct appartient à la brute

Et le génie au roi de l'univers,

Le noir doit quitter sa cahute

Et le blanc lui donner des fers.

Vous me direz : pénétrez sur leurs plages,

Donnez-leur vos mœurs, vos usages,

Electrisez leurs esprits engourdis ;

Soyez pour eux une autre providence,

Qu'ils admirent votre science,

Et vous jugent des dieux venus du paradis.

Vous le direz, mais vraiment par mégarde ;

Vous croyez peu qu'on se hasarde

De pénétrer en leur pays,

Mon dernier point décide ce chapitre.

Cette captivité qu'on nous reproche tant,

Pour eux est le bien le plus grand,

A leur reconnaissance elle nous donne un titre.

Ignore-t-on que ce peuple cruel

Dans le siècle encore où nous sommes,

Peut croire que le sang des hommes

Soit agréable à l'Éternel ?

Pour se rendre ses dieux propices,

En des jours, de fête appelés,

Hommes, femmes, sont immolés :

Allez donc vous y faire offrir en sacrifices !  
 Vous me direz, encor je le sens bien ,  
 Que nos ancêtres vénérables ,  
 Qui ne furent pas moins coupables ,  
 Finirent toutefois par être hommes de bien .  
 Voulant atténuer l'horreur de cet usage  
 Qui dicte impunément le trépas des humains ,  
 Vous voudrez m'objecter , je gage ,  
 Les saintes fureurs, le carnage ,  
 Qui souvent parmi nous souillèrent d'autres mains .  
 J'entends à demi mot , mais du peuple d'Oware  
 Servant le commun intérêt ,  
 Le sauvant d'un culte barbare ,  
 Lui portons-nous moins un bienfait ?  
 En arrêtons-nous moins des crimes ?  
 Sans doute les tristes victimes  
 Qu'attendent les bâchers de l'Inquisition ,  
 Béniraient une nation ,  
 Chériraient la main charitable  
 Qui , daignant les charger d'un câble ,  
 Les entraîner sur des esquifs ,  
 Bornerait leur supplice à les rendre captifs .  
 Rien de plus doux que cette servitude .  
 Selon nos détracteurs , c'est la mort la plus rude :  
 N'en croyez rien. Ils vous crieront bien fort  
 Que tous ces malheureux , à bord ,  
 A d'affreux traitemens ne cessent d'être en proie ;  
 C'est faux , on les fête , on les choie :  
 Qu'ils y font vraiment peine à voir ,  
 S'abandonnant au désespoir  
 Quand un excès de barbarie  
 Leur ôte leurs parens ainsi que leur patrie ;  
 Tous ces chagrins sont supposés ,  
 Tous ces pleurs sont imaginaires ;  
 Et voyant qu'on les traite en frères ,  
 Ils sont bientôt dépayés :  
 Dans les vaisseaux ils gambadent , ils chantent .  
 Des tableaux vous les représentent  
 (Tableaux perfidement tracés)  
 Accumlés , péle-mêle entassés  
 Dans la prison mobile , en une chambre obscure .  
 Ces tableaux-là vous mentent , je vous jure .

Ils sont couchés très-convenablement.

Je dois le dire, après tout, franchement :

Dans l'étroite circonférence

On n'obtient pas toujours un vaste appartement ;

Nous-mêmes, et j'ai souvenance

D'en avoir fait l'expérience ,

Nos couchers ne sont pas toujours fort élégans ;

Nous cédon's à la circonstance,

Et pourtant nous sommes des blancs !

« Oui, c'est l'humanité que nous prenons pour guide.

Dans la traite des noirs l'humanité réside.

Pesez bien tous mes points ; aisément on y voit ,

Outre un imprescriptible droit,

L'intérêt du colon ; et pour objet troisième ,

L'intérêt du Nègre lui-même.

Ces points sont forts et sans aucun système.

C'est être humain que prévenir

Du riche Américain la ruine et les larmes ;

C'est être humain que calmer les alarmes

D'un être malheureux toujours près de périr ,

Et lui donner un sort qui n'offre que des charmes ;

D'un être toutefois des moins intéressans ,

D'un être fort stupide en somme ,

Et que l'on ne peut nommer homme ;

Le ciel pour lui nous rendit bienfaisans :

Voilà pourquoi les noirs sont esclaves des blancs.

J'ai dit , le fait est , je crois , sans réplique ».

Très-bien , répondit Noémon ;

J'aime , en honneur , votre logique ,

Et je veux à l'instant la mettre en action.

A ces mots , quelle est ma surprise !

Du teint de nos savans l'éclatante blancheur

De l'ébène a pris la couleur ,

Leur lèvre croît en épaisseur ,

Leur nez s'est aplati , leur court cheveu se frise :

Demi-nus et tout basanés ,

Vrais Africains , ils sont tout montonnés.

L'épouvante leur est permise ,

Ils se regardaient consternés.

Attendez , leur dit le Génie.

Soudain , nouveau coup de féerie

(Prodiges ne lui coûtaient rien).

A nos yeux l'Océan offre son vaste sein ;  
 Nous nous voyons en un port de Guinée.  
 Les navires sont prêts, la traite est ordonnée.  
 Vingt mille noirs enchainés sur le port  
 Attendent leur malheureux sort  
 Dans les gémissemens, les cruelles étreintes,  
 Frappés, meurtris, plus ils ponsent de plaintes :  
 Un bras cruel fait taire leurs sanglots.....

Ça, cria Noémon, voici sujets nouveaux,  
 Des plus robustes, des plus beaux ;  
 Venez, qui veut en faire emplette ?

Y pensez-vous ? lui dit notre orateur ;  
 Nous vendre, ô ciel !.... mais, monseigneur,  
 Hélas ! voyez comme on les traite.  
 C'est nous livrer à des bourreaux.  
 — N'en croyez rien, sur les vaisseaux,

Repartit Noémon, vous serez dans la joie.  
 Voyez-vous pas qu'on les fête, on les choie ?

En vains soupirs votre âme se déploie.  
 Après tout et quoi qu'il en soit,  
 Je suis blanc, j'exerce mon droit,

Et songez donc qu'au point où nous en sommes,  
 Messieurs, vous n'êtes plus des hommes.

Ils le pressaient accablés de douleurs.  
 Ma prière unie à leurs pleurs  
 Parut fléchir notre Génie.

Prêt à leur rendre enfin leur forme et leur patrie :  
 Je fais, dit-il, une réflexion.....

Non, je ne puis.... l'intérêt du colon,  
 L'importance des sucreries....

— Au diable les colons et les raffineries !  
 Crièrent nos savans ; l'orateur ajouta :

« Oui, de la transe où je suis là  
 Qu'enfin se dilatent mes fibres,  
 Et je prouve dans un écrit,

Pour les colons quel serait le profit  
 De n'employer que des mains libres !

J'exposerai d'abord..... » Il allait discourir.

C'est assez, lui dit le Génie,  
 Retournez dans votre patrie,

Et s'il se peut qu'à l'avenir  
Des Africains on veuille la disgrâce;  
Bien loin de l'exciter, bien loin d'y consentir,  
Supposez-vous un instant à leur place.

GOURIET.

L'ANTIGONE SCANDINAVE,

Scène lyrique, imitée d'Ossian; par CHARLES MALO : musique  
de C. H. PLANTADE.

« Sennmor, souverain d'Ullin et père de Rosmala, a péri  
» malheureusement. Caros, célèbre usurpateur, s'est emparé  
» du trône et s'est fait déclarer empereur. Persécuté par le  
» tyran, Morar, l'un des deux frères de Sennmor, accom-  
» pagné de la belle Rosmala sa nièce, et des autres enfans  
» d'Ullin, s'est réfugié auprès de Fingal, roi de Morven. De-  
» puis vingt ans ils vivent à sa cour. Un jour Morar, appuyé  
» sur les bras de Rosmala, et pour distraire sa douleur, errait  
» solitaire autour des rochers de Morven. Fatigué, il s'arrête :

MORAR.

REPOSONS-NOUS ici !....

ROSMALA.

Dans quel séjour affreux !

Voyez-vous à nos pieds ces torrens écumeux,  
Et ces roches d'Arven sur nos fronts suspendues,  
Dont les sommets glacés se perdent dans les nues !  
Tout m'épouvante....

MORAR.

Hélas ! ce spectacle d'horreur  
Ne sied que trop, ma fille, à l'état de mon cœur ;  
Ce denil de la nature  
Est aussi là. Tu sais les tourmens que j'endure.

ROSMALA.

Fuyons donc ces déserts.  
Déjà l'éclair du Nord sillonne au loin les airs ;  
Les vents sifflent...

MORAR.

Eh quoi ! tu redoutes l'orage !  
Des autans déchaînés je dois braver la rage.

Crois-tu , ma Rosmala , que le courroux des Dieux  
 Puisse ajouter aux maux que nous souffrons tous deux ?  
 Laissons briller l'éclair qui menace nos têtes ,  
 Nos cœurs sont trop flétris pour craindre les tempêtes.

A I R.

Depuis vingt ans proscrits , errans ,  
 Déshérités du trône de nos pères ,  
 Mille souvenirs déchirans  
 Chaque jour comblent nos misères.  
 Quel avenir espérer ?  
 Nous faudra-t-il sur l'aride bruyère ,  
 Loin de nos aïeux expirer ,  
 Sans avoir de leur tombe embrassé la poussière ?

R O S M A L A .

Qu'ai-je entendu , grands Dieux !  
 Loin de notre patrie  
 Nous serions condamnés à finir notre vie ,  
 Tandis qu'un étranger , un tyran odieux ,  
 Souillé du sang des rois , ceint de leur diadème ,  
 Insulte au Nord entier soulevé contre lui ,  
 Qu'il brave et nos enfans , et Fingal , Odin même !  
 Ah ! si le ciel est juste , il nous doit un appui .  
 La race de Sennmor , jadis si révérée ,  
 Languirait plus long-temps fugitive , ignorée ,  
 Et s'éteindrait sans gloire aux yeux de l'univers !  
 Ce serait-là le prix de vingt ans de revers !

A I R.

Non , non , plus de souffrances ,  
 Odin va mettre un terme à nos longues douleurs ;  
 Fingal a vu couler mes pleurs :  
 Odin , Fingal ! voilà nos espérances.  
 Tremble , Caros !... Du haut de ta grandeur ,  
 Ton œil plonge en riant sous l'effroyable abîme  
 Où languit ta victime ;  
 Vois-la briller enfin de toute sa splendeur ;  
 Qu'Odin souffle , ... ta tête altière ,  
 Comme un pin de Moruth par la foudre écrasé ,  
 Tombe.... ton sceptre est brisé ,  
 Et tu rentres dans la poussière.  
 Mais pourquoi tardez-vous ! Qui vous peut arrêter !  
 Odin !...

MORAR.

De quel espoir tu flattes ma vieillesse !  
 Oh ! ma fille , avec quelle ivresse  
 Je reverrais ces rives de l'Ulster !

ROSMALA.

Ah ! leur nom seul me fait verser des larmes ;  
 Mais quand nous rentrerons pour la première fois  
 Dans ce palais des rois ,  
 Jadis affreux séjour et de deuil et d'alarmes !  
 Quel souvenir nous attend là ?

MORAR.

Que dis-tu , Rosmala !  
 De Sennmor épargne les frères ;  
 Est-ce en m'offrant des tableaux déchirans  
 Que tu voudrais consoler mes vieux ans ?  
 N'avons-nous point assez de nos misères ,  
 De nos malheurs présens ,  
 Sans les accroître encor de tous ceux de nos pères ?

AIR.

Hier tu me disais :  
 « Au seul aspect de sa patrie ,  
 » Il n'est point de maux qu'on n'oublie ,  
 » De larmes qu'on n'essuie » ;  
 Et moi je répétais  
 D'une voix attendrie :  
 « Point de larmes qu'on n'essuie » .  
 Cependant tu gémiss , et c'est devant celui  
 A qui ton faible bras , vingt ans , servit d'appui ;  
 Dont tes soins caressans ont charmé l'existence ,  
 Qui ne vit que par toi , par ta seule présence ,  
 Que tu nommes ton père enfin !...

ROSMALA.

Ah ! pardonnez.

MORAR.

Ne m'as-tu pas promis des destins fortunés ?

ROSMALA.

Ce souvenir ranime mon courage.

MORAR.

Le bonheur que je goûte est déjà ton ouvrage....

ROSMALA.

C'en est fait, de mon front le deuil est effacé.

MORAR.

Pour être heureux, ma fille, oublions le passé.

ROSMALA.

Fuyez donc, noirs chagrins... n'attristez plus mon âme!

MORAR.

Viens, Rosmala, ta voix m'enflamme.

Ph! mais... n'entends-je pas, dans le lointain des airs,

Des cent harpes du Nord les célestes concerts?

Vois-tu comme leurs sons dissipent les orages!

Déjà nous respirons un air plus doux, plus pur....

Juste ciel! quel éclat! quels flots d'or et d'azur!

Odin!... prosternons-nous au pied de ses nuages.

(*Rosmala et Morar ensemble*).

Le ciel exauce enfin nos vœux;

Il nous rend à notre patrie:

Salut, salut, terre chérie,

Salut, ombres de nos aïeux!

Quel destin éclatant

Ce grand jour nous révèle!

Un peuple nous appelle,

Un trône nous attend.

(*Ensemble*).

Salut! salut, terre chérie!

Salut! salut! ô ma patrie!

A M. LE COMTE DE VIOMENIL,

*Lieutenant-général des armées du roi, pair de France.*

NESTOR des chevaliers Français,

Vous êtes aussi leur modèle;

Guerrier vaillant, sujet fidèle,

Jouissez d'un double succès.

Amant de la fière Bellone,

Vous respirez encor ses feux,

Et dans cet amour généreux

Puisez un ardeur qui l'étonne.

Pareils au printemps, vos hivers  
De roses encor s'embellissent ;  
Comme les fils du dieu des vers,  
Les héros jamais ne vieillissent.

Privilage heureux des talens !  
Ils sont rajeunis par la gloire ,  
Et déguisent leurs cheveux blancs  
Sous les lauriers de la victoire.

Trompant ainsi le vol du temps ,  
Dans les bras de la jeune Aurore,  
Le vieux Titon retrouve encore  
Les premiers jours de son printemps.

FOUQUEAU DE PUSSEY.

SIRIUS, ou LES MONDES (1).

ODE.

( Cette ode, tirée d'un ouvrage inédit sur les constellations anciennes, renferme les opinions des anciens philosophes sur la pluralité des mondes, et sur l'origine et le système de l'univers ).

SOUVERAIN des soleils (2), astre aux feux éclatans !  
Tu fus divinisé sur ces rives fatmeuses (3)  
Où le Nil à ta voix fertilisait les champs  
Sous les eaux limoneuses (4).

(1) Voici la lettre que nous a adressée l'auteur de ces vers en nous les envoyant :

« Occupé pendant long-temps de recherches astronomiques, j'ai composé un ouvrage manuscrit sur les différentes sphères anciennes et sur l'époque de leur formation; à l'exemple de M. Marchand dans sa Gaule poétique, j'ai inséré différentes pièces de vers qui peignent le caractère des peuples et les mœurs des temps. Je vous envoie aujourd'hui l'une de ces pièces qui, sous la forme d'une ode, contient l'exposé des connaissances astronomiques des anciens philosophes Grecs; le sujet, intéressant par lui-même, l'est peut-être encore plus par sa nouveauté; je laisse à votre jugement à décider si le style le rend digne du public ».

(2) Manilius, lib. 1, vers. 392.

(3) Hérodote, 4.

(4) Bainbrigge, de anno canicul. c. 4.

Mais ton trône brillant est dans l'immensité.  
 L'univers s'embellit de tes clartés fécondes,  
 Ton orbe toujours fixe en sa mobilité (5)  
     Luit au centre des mondes (6).

Plein d'un trouble inconnu, j'admire ta splendeur.  
 Déjà j'entends des cieus les sublimes cantiques (7),  
 Et l'inspiration a versé dans mon cœur  
     Ses prestiges magiques.

Un charme impérieux plus haut m'élève encor ;  
 Dans son vol infini s'égare ma pensée,  
 Et je la suis à peine entraîné par l'essor  
     De sa course pressée.

J'ai franchi cet espace où luit l'astre des jours,  
 Et dans les champs déserts de la vaste étendue  
 Le froid Saturne, même enchainé dans son cours,  
     Se dérobe à ma vue.

Là dans sa profondeur s'ouvre l'immensité.  
 La nature se tait dans sa marche tranquille,  
 Et le vieil Uranus semble s'être arrêté  
     Sur son axe mobile (8).

Là mon œil égaré ne se reconnaît plus.  
 Le soleil jette à peine une flamme expirante (9),  
 La comète s'arrête aux détours inconnus  
     De sa course sanglante (10).

L'univers agrandi s'étend autour de moi,  
 Je sens du grand moteur la présence invisible (11),  
 Et j'aime à contempler saisi d'un saint effroi  
     Sa demeure paisible.

(5) Diogène Laërte, liv. 8. — Theophrast apud Cicer. Academ. 2, c. 39.

(6) Plutar. de plac. philos. lib. 1, cap. 3.

(7) Emped. apud Porphy. de vitâ Pythag. p. 35. — Aristot. de Cœlo, lib. 2.

(8) Macrobé. Songe de Scipion. liv. 1, c. 17.

(9) Plut. de plac. philos. lib. 2, c. 20. — Petau, Uranolog. tom. 3, p. 81.

(10) Seneque. Quest. nat. liv. 7, chap. 3. — Hippocrate de Chio cité par Aristote, Meteor. lib. 1. c. 26.

(11) Suidas, de Orph. p. 350.

Ici le temps suspend son vol précipité,  
Et privé pour toujours de sa faux inutile,  
Ce vieillard destructeur dans sa triple unité  
Se repose immobile (12).

Ici le mouvement s'arrête dans son cours (13),  
La matière conserve une forme immortelle (14),  
Dans ce vaste repos, rien ne règle les jours  
De l'année éternelle (15).

Viens retrouver ici, mortel ambitieux,  
Cet atome d'argile où finit ta puissance (16),  
Viens compter les soleils et mesurer les cieux (17)  
Ouverts à ta science.

Que dis-je? ta raison a perdu tous ses droits;  
Quand l'espace est sans borne et le temps sans mesure (18),  
Où pourraient les mortels reconnaître les lois  
De la sage nature?

Cette fille du ciel ne se trompe jamais,  
Elle aime à se voiler aux yeux de l'ignorance;  
Mais la main de son Dieu lui traça des décrets  
Qu'elle suit en silence.

Il a parlé: soudain se montrant à la fois,  
Du sein de l'infini lancés sur leurs orbites (19)  
Les astres en naissant ont roulé sous ses lois  
Dans des bornes prescrites.

Sirius le premier, jaillissant du chaos,  
De l'antique univers précéda la naissance (20);

(12) Platon. Phædon, p. 81. — Platon. Timée, p. 1043.

(13) Aristot., de Cœlo. lib. 3, c. 1

(14) Cicéron. De la nature des Dieux, liv. 1, chap. 11.

(15) De la Nauze. Mém. de l'académ. des inscript. tom. 23, p. 90.

(16) Platon. Phædon. tom. 1, p. 109. — Aristot. de Cœlo, lib. 2, c. 14.

(17) Plutarq. de Plac. Philos. lib. 3, c. 1.

(18) Censorin, de Die natali. c. 18.

(19) Jablonski, Pantheon. Egypt. lib. 2 et 3.

(20) Le mot égyptien sothis, par lequel on distinguait l'étoile de Sirius, signifiait *le commencement de tout*.

Les êtres confondus dans un triste repos  
 Attendaient sa présence (21).

Sur lui le Créateur fixa l'axe des Temps (22);  
 Sous la voûte brillante où le ciel étincelle  
 Il devint à jamais de ses grands mouvemens  
 La mesure éternelle (23).

Dieu sur les bords du Nil (24), monarque dans les cieus (25),  
 Fils aîné du *Très-Haut* (26), digne ornement du monde,  
 Astre divin, voilà les titres fastueux  
 Où ta gloire se fonde.

ÉDOUARD RICHER.

---

LE REGRET. — ÉLÉGIE.

REVIENS encor, précieuse ignocance,  
 Mets sur mes yeux le bandeau de l'erreur;  
 J'ai tout perdu. La triste expérience  
 En m'éclairant a détruit mon bonheur.  
 Ils ne sont plus ces jours de mon enfance,  
 Ces jours heureux où j'appris à jouir.  
 Libre de soins et rempli d'innocence,  
 Je me livrais à l'instinct du plaisir.  
 Dans les écarts d'une aimable folie,  
 Je n'avais point pressenti les douleurs :  
 En souriant j'avais dans la vie  
 Par un chemin orné de mille fleurs.  
 A ces doux jeux succède la jeunesse.  
 La volupté me sourit à son tour.  
 Fille m'offrit la coupe enchanteresse.

---

(21) Suivant les anciens Chaldéens et Perses, les germes des êtres préexistaient de toute éternité.

(22) Horus Apollo. lib. 1, c. 5.

(23) Bailly, Hist. de l'astron. ancienne, liv. 6, parag. 8.

(24) Hist. du ciel, tom. 1, p. 165.

(25) Manilius, lib. 1, v. 405.

(26) Cette épithète vient de ce qu'Osiris, père d'Anubis et l'emblème du soleil, était souvent surnommé ainsi. Voyez les Mémoires de l'Académ. des inscript. tom. 3, 9, 14.

Je m'enivrai des prestiges d'amour ;  
 Mon avenir n'embrassait plus qu'un jour,  
 Et ce seul jour était pour la tendresse.  
 Pourquoi faut-il vous perdre sans retour,  
 Momens chéris qui faisiez mon ivresse ?  
 Tendres dédains , innocentes faveurs ,  
 Doux sentimens que le bel âge inspire ,  
 Je ne sens plus votre charmant délire ,  
 L'âge pour moi le dépouille d'erreurs.  
 Un vide affreux corrompt ma jouissance ;  
 La vérité désenchantante mes jours ;  
 Plein de regrets , je n'ai plus d'espérance ,  
 Et les plaisirs m'échappent pour toujours.

*Par le même.*

---

### ÉPIGRAMMES (1).

QUE l'âge d'or soit constamment vanté,  
 L'âge de fer a parfois son mérite.  
 Pourquoi jouer le rôle d'Héraclite ?  
 Je suis content du sort qui m'est resté.  
 Lorsque le monde était à sa naissance,  
 Tendre beauté cédait sans résistance,  
 Plaisir n'offrait nulle difficulté.  
 Mais aujourd'hui qu'Amour a de puissance !  
 C'était trop peu que simple jouissance ;  
 De la pudeur naquit la volupté.

---

### *Portrait.*

L'ENVIE un matin l'engendra ;  
 Il a la face d'un Satyre ;  
 Et constamment on le voit rire  
 Du mal qu'il fait ou qu'il fera.

---

(1) Ces pièces sont extraites d'un volume complet d'épigrammes, dans le genre ancien.

*A un savant qui avait publié des vers.*

BRAVO , bravo , mons de la glose!  
 Dans ta gloire tu te maintiens,  
 N'ayant pu faire quelque chose,  
 Tu t'es mis à faire des riens.

*A une Prude*

Tu n'as qu'un seul amant; j'en conviens, Nycaris:  
 Mais avec ton époux cela fait deux maris.

M. DE LABOUISSÉ.

## ÉNIGME.

AVEUGLE dans le jour, je suis borgne la nuit;  
 Ma figure est étrange et n'a point de pareille.  
 Je porte sur le dos un bras fait en oreille,  
 Très-utile au mortel qui par moi se conduit.  
 Mon corps est d'une forme ronde,  
 Ma tête est faite en capuchon,  
 Je n'ai qu'un œil, mais il est bon  
 Quand mon âme en feu le féconde.  
 Sans pieds on me fait voyager,  
 Tantôt à pas comptés, tantôt avec vitesse,  
 Et souvent, dans mon tour, je fais déménager  
 Le larron qui médite un méchant coup d'adresse,  
 Ou l'amoureux qui pense à l'heure où sa maîtresse  
 Sonnera l'heure du berger.  
 Je suis sourde sans le paraître,  
 Et je possède la vertu  
 De faire observer à mon maître  
 Ce qu'il veut voir sans être vu.  
 J'ai de l'esprit puisque j'éclaire  
 Avec éclat l'humanité;  
 Mais il me faut l'obscurité  
 Pour que mon jour soit salulaire.

Je parais quelquefois au-dessus des maisons ;  
 Et des moulins je fais aussi partie ;  
 Enfin , lecteurs , je sers l'artillerie  
 Où je fournis la charge des canons.

BONNARD, ancien militaire.

---

LOGOGRIPHE.

Un verbe audacieux , en me coupant la tête ,  
 Prend pour te menacer le ton impératif.  
 Une charmante fleur , en me laissant la tête ,  
 S'empresse de t'offrir le plus doux substantif.

Par le même.

---

CHARADÉ.

FLEXIBLE , souple en mon premier ,  
 Je rampe , me replie et pique.  
 Douce et fraîche dans mon dernier ,  
 Je tempère l'humeur bachique ;  
 Tout plein de feu , dans mon brillant entier ,  
 Je vole ou tombe en ligne oblique.

Par le même.

---

Mots de l'ÉNIGME , du LOGOGRIPHE et de la CHARADE insérés  
 dans le dernier Numéro.

Le mot de la première Énigme est *Mouche à Miel* ; celui de la seconde  
 est *Bouton*.

Celui du premier Logogriphe est *Momérie* ; celui du second est *Veau*.

Celui de la première Charade est *Papelard* ; celui de la seconde est  
*Pancarte*.



## SCIENCES ET ARTS.

**OBSERVATIONS DE SCORBUT AIGU ET DE SCORBUT CHRONIQUE, compliqué de fièvre adynamique, par F. M. MERCIER, docteur en médecine, à Rochefort, département du Puy-de-Dôme, associé national de la société de médecine de Paris, et membre correspondant de celle de pharmacie de la même ville.**

L'AUTEUR rapporte en tout six observations, dont trois appartiennent au scorbut aigu, et trois au scorbut chronique. Il commence par prendre note de la constitution des saisons de l'année, et passe ensuite à la description des phénomènes propres à ces deux espèces de scorbut, et à leurs complications accidentelles avec la fièvre adynamique. Ses observations ont paru avoir assez d'authenticité pour qu'on ait pu en tirer les corollaires suivans, annoncés dans le journal général de médecine, d'où nous les avons puisés; il est dit :

1°. Que le scorbut existe à l'état aigu, et qu'alors il est accompagné d'une fièvre *sui generis*, qu'on peut appeler *fièvre scorbutique*;

2°. Que le scorbut ordinaire ou chronique peut être accidentellement compliqué d'une fièvre adynamique, qui, en changeant son mode actuel et en précipitant sa marche, lui fait revêtir le caractère aigu, et lui donne quelques traits de la forme précédente;

3°. Que l'une et l'autre formes ont leurs nuances particulières qui empêchent de les confondre, et qui font de chacune un être séparé;

4°. Que ces espèces distinctes ont cependant des rapports généraux qui les rangent dans le même genre;

5°. Qu'elles tirent leur origine à peu près des mêmes causes; qu'elles se montrent, dans les mêmes saisons, sous l'influence de l'humidité, et dans les températures

chaudes ou variables chez des individus qui se trouvent dans des circonstances favorables à leur développement;

6°. Que rien dans les faits rapportés, et autres qu'on n'a pu recueillir, n'a démontré, ni fait soupçonner un caractère *contagieux*.

D'après cette distinction du scorbut, à quelle classe appartiendra-t-il dans un cadre nosologique? doit-il être encore regardé comme une affection purement asthénique et rangé à la suite des hémorrhagies passives? En attendant que des faits de pratique plus nombreux aient constaté les observations précédentes, on doit croire que les localités ont ici influé pour beaucoup dans le développement des symptômes du scorbut aigu, lesquelles ont encore été secondées par la vivacité de l'air des montagnes, tandis que l'air épais des vallées concourt surtout au développement du scorbut chronique. Ainsi le scorbut, sans être contagieux, peut avoir été épidémique, et ne former qu'une exception à la règle ordinaire; ce qui nous porte à conclure que le meilleur moyen de traiter les maladies est de les étudier dans leur nature et leur complication, plutôt que d'après des divisions établies par l'art. Il est certain, au reste, que les premiers médecins anglais n'avaient nullement ignoré ces deux genres de scorbut, car les anti-scorbutiques distingués en chauds (les âcres et les amers), et en froids (les acides et les tempérans) étaient employés de concert, suivant le degré du scorbut. La complication, avec la fièvre adynamique, n'est que la conséquence du genre particulier de la maladie. La fièvre, qu'on dit être d'une nature *sui generis*, mériterait seule de fixer nos regards, s'il était bien prouvé que la nature eût créé différentes espèces de fièvres. Il est à croire, au contraire, qu'il n'y a qu'une fièvre, mais qu'elle est toujours relative aux forces et au tempérament, ou crase des humeurs et à l'âge; qu'ainsi, elle est tantôt aiguë et tantôt chronique inflammatoire, bilieuse ou putride, suivant qu'elle se complique avec les diverses humeurs dominantes. L'abnégation entière de celles-ci, dans ces temps modernes, nous ramène directement aux principes des solidistes, et c'est un vice que de retomber dans un système qui a des défauts.

D. M



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VOYAGE EN AUTRICHE, ou *Essai statistique et géographique sur cet empire*; par M. MARCEL DE SERRES. — Quatre vol. in-8°. , accompagnés d'une carte physique, de plusieurs coupes de nivellement, et de divers tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche.

( TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE. )

M. DE SERRES nous paraît avoir profité, avec beaucoup de sagacité, d'une idée que M. de Humboldt a le premier mise à exécution, et qui fait concevoir, au premier coup d'œil, le rapport qui existe entre l'étendue des diverses provinces d'un état quelconque. Il est évident, qu'en traçant un carré qui représente l'étendue totale, je suppose de la France, et que l'on inscrive, dans ce premier carré, d'autres carrés proportionnels, et qui représentent l'étendue d'une des provinces de ce royaume, on aura sur le champ l'idée du rapport de telle ou telle province, et du royaume avec laquelle on la compare. Mais si on indique la surface par des carrés proportionnels entre eux, on peut encore évaluer la population des différens pays, par des lignes qui soient en rapport entre elles. Enfin, on pourra disposer ces lignes, de manière à ce qu'elles indiquent, dans un ordre progressif, la richesse de la population, ou le nombre d'habitans qui existe sur une surface donnée. C'est ce que M. de Humboldt a exécuté pour le Mexique, et ce que M. Marcel de Serres a fait pour l'Autriche. Ce dernier a également appliqué ce moyen qui parle aux yeux pour donner une idée de l'étendue que l'Autriche a eue aux principales époques de l'histoire. Ce tableau, extrêmement intéressant, montre à quel point de splendeur l'Autriche était parvenue sous le règne brillant de Charles-Quint, et ce qu'elle a perdu successivement

depuis cette époque. Il prouve que depuis 1519 jusqu'en 1813, cette monarchie n'avait pas éprouvé de réduction aussi considérable que celles qu'elle avait dues aux conditions du traité de Vienne. Aujourd'hui, lorsque les nouvelles limites de cette puissance seront connues, il sera facile à l'auteur de comparer cet agrandissement avec celui qu'elle eut sous un souverain qui sut à la fois vaincre un héros, et gouverner la plus grande des monarchies dont, depuis Charlemagne, l'histoire moderne fasse mention.

Si M. de Serres a rendu sensible aux yeux le rapport qui existe entre l'étendue et la population de l'Autriche, il n'a pas négligé non plus d'en faire autant pour le niveau des principales montagnes et des principaux lieux de cet empire. Il nous a donné deux coupes fort intéressantes qui représentent la pente générale de l'Autriche dans deux sens diamétralement opposés. La première de ces coupes, ou la moins étendue, a été dressée sur le méridien du 38<sup>e</sup>. degré de longitude, tandis que la seconde a été établie sur le parallèle du 45<sup>e</sup>. degré de latitude. Ces deux coupes indiquent, au moyen d'une échelle placée de chaque côté, la hauteur des montagnes et des villes qui y sont placées. Elles sont une addition fort essentielle à la carte physique que M. de Serres a jointe à son livre, et qui a été dressée par les soins de l'habile et modeste M. Lartiges.

L'auteur du Voyage en Autriche, a également fait toutes les recherches qui pouvaient éclaircir la position des différens lieux de l'Autriche. Il a porté la plus grande attention à bien fixer la limite des différentes provinces, afin d'en mieux évaluer l'étendue. Il paraît s'être livré, sous ce rapport, à de grandes recherches, soit en recueillant avec soin tout ce qui avait été écrit à ce sujet, soit enfin en consultant les plus habiles astronomes et géographes de l'Autriche. Il n'a pas négligé non plus de faire par lui-même des observations, il s'est servi avec avantage des mesures barométriques pour dresser ses tableaux de nivellement. Ce qui donne de la confiance à ses observations, c'est l'attention avec laquelle il discute toutes les opinions, et n'en adopte jamais une que d'une évidence frappante. Les savans de l'Autriche lui rendront sûrement justice sous

ce rapport ; ils ne verroient certainement pas sans plaisir combien l'auteur se plaît à reconnaître toutes les obligations qu'il leur a , ou pour donner à son travail l'exactitude nécessaire. Du reste , pour juger de l'étendue des recherches auxquelles M. de Serres s'est livré , il suffit de lire l'introduction qui précède son ouvrage. Elle seule fait assez connaître le nombre d'ouvrages qu'il a compulsés pour le rendre complet, et l'enrichir des données que les observateurs qui l'avaient précédé avaient rassemblées. Ainsi son ouvrage sera utile, non-seulement pour la France , mais encore pour l'Autriche , et peut-être même encore plus pour ce dernier pays.

M. de Serres n'a point borné ses observations à la statistique et à la géographie de l'Autriche ; il a encore porté son attention sur les différentes langues qui sont parlées dans les diverses provinces de cet empire. Celle qui parait l'avoir le plus occupé, est la langue esclavonne dont le russe et le polonais sont des dialectes. Il a démontré que la nation esclavonne est formée de deux branches principales qui se sont divisées elles-mêmes en une infinité de branches secondaires. Ainsi c'est de la branche orientale que sont dérivés les Samoïèdes, les Russes, les Illyriens et les Windes, tandis que les Hannaques, les Tschacks, les Slowagues, les Lusaciens et les Polonais appartiennent à la branche occidentale. M. de Serres a prouvé également que si tous ces Slaves s'entendent à quelques mots près, ils ne le peuvent plus une fois qu'ils veulent s'écrire, et cela à cause de la diversité qui existe entre leurs alphabets. Il serait cependant bien aisé de réunir toutes ces peuplades, et de faciliter leurs relations, puisqu'il ne faudrait, pour cela, que leur donner un alphabet uniforme. Aussi, selon la remarque judicieuse de M. de Serres, si Hérodote pouvait lire à la Grèce entière son histoire écrite en dialecte ionien, il ne manquerait à la langue slave qu'un alphabet uniforme, adopté par tous les peuples qui la parlent, pour que l'ode qui chanterait ce bienfait, quoique écrite en carniolien, fût lue et entendue depuis Cattaro et le mont Hémus jusqu'à la mer Glaciale, et depuis le Kamtschatka jusqu'à l'Elbe et la Save.

L'auteur du Voyage en Autriche entre également dans

des détails fort curieux, au sujet des différens alphabets esclavons, et il cherche à remonter jusqu'à leur origine. On doit regretter que, faute de caractères, il n'ait pas pu faire imprimer le tableau des principaux alphabets slaves, et qu'il ait été obligé de supprimer le *Pater noster* qu'on avait écrit dans les différens dialectes de cette langue, afin d'en mieux faire juger les anomalies.

M. de Serres est entré dans des détails fort curieux sur la Bohême et la Galicie. Il donne une description très-complète des fameuses mines de sel gemme de Wieliczka et de Bocknia. Il montre de quelle manière ces mines se rattachent à celles de la haute Autriche, du Tyrol, et du pays de Salzbourg qu'il a également visités. Il arrive à cette conclusion générale, très-importante pour l'histoire physique du globe; c'est que toutes les mines de sel gemme sont adossées aux hautes chaînes primitives, et que toutes se trouvent dans des montagnes calcaires, soit secondaires, soit de transition. Il indique, en passant, les causes qu'il est le plus probable d'admettre pour concevoir la formation de ces immenses dépôts de sel gemme. En effet, cette formation s'étend dans un espace de plus de 200 lieues, et se voit à des hauteurs très-différentes. Quel est l'observateur qui, après avoir contemplé le spectacle toujours nouveau de la vie, n'aime point à arrêter sa pensée sur les causes qui ont formé ces matières inertes, dont l'arrangement n'a point été l'effet du hasard, puisqu'on y reconnaît des lois constantes, soit dans leur position, soit dans leurs rapports entre elles. Heureux celui qui, guidé par l'observation et l'expérience, remonte jusqu'à quelques-unes de ces causes, et soulève un coin du voile qui cache les premières opérations de la nature! L'esprit s'agrandit avec un sujet si haut, la pensée s'élève, et l'homme fait alors le plus noble usage de cette intelligence immortelle qu'il doit à un Dieu créateur.

M. de Serres s'est encore étendu sur deux objets très-importans qui entraînent naturellement dans son Voyage. La Hongrie est, sans contredit, la province la plus remarquable de l'Autriche, soit sous le rapport de la fertilité de son territoire, soit sous celui des mœurs de ses habitans. Ce pays offrait donc un double tableau à tracer, et l'auteur

n'a rien épargné de ce qui pouvait lui donner de l'intérêt. Il montre ce que les constitutions de la Hongrie ont de désavantageux pour l'harmonie de l'ensemble de l'Autriche, et il indique, en même temps, tout ce que les souverains de cet empire ont à espérer de la fidélité ou du courage des Hongrois. La richesse des mines de cette province l'occupe ensuite, ainsi que les singularités que présente la constitution physique de cette contrée. Le troisième volume est terminé par cette description de la Hongrie. Dans le dernier, l'auteur s'est occupé de la Transylvanie, pays si intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle, et enfin, des frontières militaires, dont le régime et les constitutions sont si différentes de tout ce que l'on connaît en Europe. C'est en effet une chose remarquable dans notre civilisation actuelle, de voir un peuple entièrement soumis à un régime militaire, et dont tous les habitans, considérés comme soldats, doivent faire un service actif, lorsque les circonstances l'exigent. Ainsi, la même main qui porte le hoyau ou la houlette, prend pour la défense de la patrie, et le sabre du guerrier, et le fusil du soldat. Cette institution, dont on ne voit rien de semblable ailleurs, a été nécessaire par le voisinage de la Turquie. Toujours redoutés, quoique moins redoutables, les Turcs ont donné de si justes alarmes à la maison d'Autriche, qu'elle a dû prendre tous les moyens possibles pour les repousser de son territoire. Ainsi, comme leurs excursions avaient souvent lieu sans que la guerre fût allumée entre les deux puissances, l'Autriche n'a cru pouvoir mieux faire pour les arrêter que de mettre sur ses frontières des soldats continuellement sous les armes. Enfin, pour en rendre le nombre plus grand, et plus intéressé à la défense de la patrie, elle a converti les habitans de ces frontières en autant de soldats, et des laboureurs elle a fait des guerriers. Il faut lire, dans l'ouvrage même de M. de Serres, le système d'administration qu'elle a adopté pour donner un système uniforme à toutes ces frontières, et l'on peut dire que les institutions qu'elle a créées pour y parvenir, sont tout-à-fait patriarcales. Plusieurs familles forment une association que gouverne un chef toujours pris parmi les hommes les plus âgés, ou parmi ceux que tous les membres ont choisi

d'un accord unanime. Ce chef, véritable patriarche, exerce un plein pouvoir dans sa famille ; mais il est tenu de rendre un compte annuel de sa conduite. Il a dans ses mains tous les détails de l'administration civile et militaire. Il fait seul cultiver les campagnes, et pourvoit aux besoins des soldats enrôlés ou désignés pour faire partie de la compagnie dont il est le chef. A la fin de chaque année, le produit de toutes les récoltes est partagé sans distinction, et chaque individu en reçoit une part égale : cependant, on accorde une double part au chef de la famille, ainsi qu'à sa femme. Tels sont les principaux réglemens que l'on suit à l'égard de ces frontières militaires. Du reste, l'histoire prouve que cette institution a plusieurs fois évité à l'Autriche de trembler pour ses plus belles provinces, et que ce pays en a retiré tous les avantages qu'elle pouvait en espérer.

Tout ce que nous avons déjà dit aura, ce me semble, prouvé avec évidence que M. de Serres s'est placé, par ce nouvel ouvrage, au rang des plus habiles observateurs, et des écrivains les plus exercés. Les nombreuses citations que nous avons faites de son livre, auront fait sentir qu'il sait aussi-bien peindre que décrire ; plaignons-le seulement d'avoir adopté un plan didactique, et de n'avoir pu que rarement se livrer à sa brillante imagination. Il va, assure-t-on, publier bientôt un nouvel ouvrage sur un des pays les plus pittoresques de l'Europe ; puisse-t-il s'y être livré davantage à ces descriptions dont on est aujourd'hui si avide, et pour lesquelles il me semble avoir un talent tout particulier ! Nous reprocherons cependant à l'auteur du Voyage en Autriche, d'avoir été obligé de faire quelques répétitions par la suite du plan qu'il a adopté, et par cela même, de n'avoir pas assez resserré les faits nombreux dont il avait à nous rendre compte. L'ouvrage de madame Staël sur l'Allemagne, nous a fait connaître cette contrée sous ses rapports moraux ; celui de M. Marcel de Serres nous en donne une idée exacte sous les rapports physiques. Ces deux ouvrages ont donc un but tout différent, quoique très-souvent leurs auteurs arrivent au même résultat, et émettent des opinions peu différentes. Cette remarque que j'ai faite souvent en parcourant l'ouvrage de M. de Serres,

a dû m'en donner l'idée la plus avantageuse. En effet, le livre de madame de Staël est un ouvrage tellement supérieur, qu'il sera toujours très-honorable d'avoir quelques rapports avec lui. Du reste, l'impression de ces deux ouvrages avait été également défendue par l'ancien gouvernement, et si le livre de M. de Serres n'avait pas été mis au pilon, l'auteur avait été forcé de livrer toutes les copies qu'il en possédait. Aujourd'hui nous jouissons de tous les deux; dans l'un, on reconnaît le talent le plus supérieur dans l'art d'écrire et de penser; et dans l'autre, un esprit d'observation qui n'oublie rien, et qui juge avec un calme dont les jeunes gens sont rarement doués. Si l'on admire le talent de madame de Staël, l'on ne peut qu'applaudir aux efforts de M. Marcel de Serres, et l'on doit dire que les Allemands sont heureux d'avoir eu de pareils historiens. Tous les deux ont applaudi à leurs rares qualités; les belles âmes ne peuvent jamais s'empêcher de rendre justice à la vérité et à la vertu.

D. L.

REFLEXIONS POLITIQUES SUR QUELQUES ÉCRITS DU JOUR ET SUR LES INTÉRÊTS DE TOUTS LES FRANÇAIS; par M. DE CHATEAUBRIAND. — Seconde édition.

Tout Paris connaît déjà la nouvelle brochure de M. de Chateaubriand; elle fournit à toutes les conversations, elle est le sujet de tous les éloges. Au moment où nous rendons compte de cette seconde édition, nous apprenons que la troisième suffit à peine à l'empressement des lecteurs. Cette avidité de connaître un écrit qui a mérité d'obtenir le plus auguste suffrage, est la condamnation de ces misérables pamphlets, que des agitateurs obscurs ont répandus pour égarer l'opinion; qu'en est-il résulté? ce que tous les bons esprits avaient senti d'avance. Chacun s'est rallié autour de l'autorité légitime: les craintes des uns se sont apaisées; les autres ont senti l'impossibilité de satisfaire toutes les prétentions, et il n'est personne qui n'ait désavoué avec horreur l'apologie qu'on

ne rougit pas de faire au nom de tous, du plus exécrable forfait de la révolution. C'est principalement à cet écrit célèbre par le nom de son auteur, que M. de Châteaubriand s'est proposé de répondre. Il n'était pas difficile à tout homme sage de trouver de formidables argumens contre cette doctrine du régicide qu'on osait justifier hautement et présenter au Roi, avec cette confiance que donne la certitude du bon droit. M. de Châteaubriand, dans son premier chapitre, pulvérise ces misérables sophismes. Nous ne transcrivons pas ce passage, aussi simple, aussi positif, qu'il est éloquent et profondément raisonné; tous les journaux l'ont rapporté, et nous réservons la place que nous pouvons occuper dans ce journal pour donner d'autres fragmens non moins intéressans du même ouvrage. Cette manière d'en faire l'éloge est la seule qui puisse convenir.

M. de Châteaubriand, après avoir accablé de toute la vigueur de la raison les apologistes de la mort de Louis XVI, diminue le nombre des meurtriers, de tous ceux qui prononcèrent le vote fatal, mais avec des conditions, et de ceux qui depuis cette grande faute, appelés aux premières places de l'état, ont tâché d'expier leurs erreurs en sauvant des victimes, en résistant aux ordres sanglans de la tyrannie, et qui depuis montrent par leur soumission un entier dévouement à la monarchie des Bourbons, et une profonde reconnaissance pour la clémence du Roi. « Voilà donc le

» faible bataillon de tous ceux qui se croyaient si forts  
 » diminué de tout ce qui ne peut pas entrer dans leurs  
 » rangs. Ils se trompent encore davantage lorsqu'ils s'é-  
 » orient qu'ils sont la sauvegarde de quiconque a par-  
 » ticipé à nos troubles. Il serait, au contraire, bien plus  
 » vrai de dire, que si quelque chose eût pu alarmer les  
 » esprits, c'est le pardon accordé aux juges du Roi.

» Ce pardon a quelque chose de *surnaturel*, et les  
 » hommes seraient presque tentés de n'y pas croire:  
 » l'excès de la vertu fait soupçonner la vertu. On serait  
 » disposé à dire : *le Roi ne peut pas traiter ainsi les*  
 » *meurtriers de son frère, et, puisqu'il pardonne à tous,*  
 » *c'est que dans le fond de la pensée, il ne pardonne à*  
 » *personne.* Ainsi le respect pour la vie, la liberté, la for-

» tune, les honneurs de ceux qui ont voté la mort du Roi,  
 » au lieu de tranquilliser la foule, ne font que servir à l'in-  
 » quiéter.

» Mais le Roi ne veut proscrire personne. Il est fort,  
 » très-fort ; aucune puissance humaine ne pourrait au-  
 » jourd'hui ébranler son trône. S'il voulait frapper, il  
 » n'aurait besoin d'attendre ni d'autres temps, ni d'au-  
 » tres circonstances ; il n'a aucune raison de dissimuler.  
 » Il ne punit pas, parce que, comme son frère, de  
 » douloureuse et sainte mémoire, la miséricorde est  
 » son partage, et que, comme Louis XVI encore, il ne  
 » voudrait pas, pour sauver sa vie, verser une seule  
 » goutte du sang français ; il a, de plus, donné sa parole.  
 » Aucun Français, à son exemple, ne désire ni vengeance  
 » ni réactions..... Ceux qui ont condamné Louis XVI  
 » veulent-ils prouver au monde qu'ils sont dignes de la  
 » clémence, dont ils sont l'objet ? Qu'ils n'essaient plus  
 » d'agiter les esprits, de semer de vaines craintes. Tout  
 » bon Français doit aujourd'hui renfermer dans son cœur  
 » ses propres mécontentemens, en eût-il de raisonnables.  
 » Quiconque publie un ouvrage dans le but d'aigrir les  
 » esprits, de fomenter les divisions, est coupable. La  
 » France a besoin de repos : il faut verser de l'huile dans  
 » nos plaies, et non les ranimer et les élargir. On n'est  
 » point injuste envers les hommes dont nous parlons ; plu-  
 » sieurs ont des talens, des qualités morales, un caractère  
 » ferme, une grande capacité dans les affaires, et l'expé-  
 » rience des hommes : enfin, si quelque chose les blesse  
 » dans la restauration de la monarchie, qu'ils songent à ce  
 » qu'ils ont fait, et qu'ils soient assez sincères pour avouer  
 » que les misères dont ils se choquent sont bien peu de  
 » chose, au prix des erreurs où ils sont eux-mêmes  
 » tombés ».

A cette discussion si forte, si concluante, succède l'exa-  
 men des plaintes que la faveur dont jouissent les émigrés,  
 excitées de la part de quelques individus qui cherchent à  
 déverser leur crime personnel sur cette classe malheureuse  
 par la persécution, et encore persécutée au moment du  
 repos général. Il ne s'agit pas ici de juger l'émigration : nous  
 sommes trop près encore des événemens qui ont amené

cette circonstance si singulière de notre révolution, pour ne pas errer sur la déduction des causes et l'application des résultats. Laissons à l'histoire le soin de prononcer et d'éclairer nos neveux. Mais quand il serait démontré que l'émigration fût une faute en politique, nous est-il permis de la condamner ? Des hommes qui se connaissent en révolution osent-ils de sang-froid accuser les émigrés de la mort du roi ? « Ne savent-ils pas, par leur propre expérience, qu'il y a des cas où l'on est obligé de *fuir, de s'échapper la nuit par-dessus les murs, et d'aller confier sa vie à une terre étrangère* ? Peuvent-ils nier les persécutions ? Les listes n'existent-elles pas ? ne sont-elles pas signées ? Une seule de ces listes ne se monte-t-elle pas à quinze ou dix-huit mille personnes, hommes, femmes, enfans et vieillards ?..... Ah ! qu'il vaudrait mieux éviter ces récriminations, effacer ces souvenirs, détruire jusqu'à ces noms d'émigrés, de royalistes, de fanatiques, de révolutionnaires, de républicains, de philosophes, qui doivent aujourd'hui se perdre dans le sein de la grande famille ! Les émigrés ont eu peut-être leurs torts, leurs faiblesses, leurs erreurs ; mais dire à des infortunés qui ont tout sacrifié pour le roi, que ce sont eux qui ont tué le roi, cela est trop insensé et trop cruel ! Eh ! qui est-ce qui leur dit cela ? grand Dieu ! »

Les malveillans ne se bornent pas à des imputations absurdes ; il ne leur suffit pas de semer les craintes et la défiance contre une classe d'individus, dont ils exagèrent le nombre, et qui, pour la plupart déjà courbés par l'âge, viennent revoir encore une fois la terre natale, et marquer la place de leurs tombeaux. Une plus dangereuse pensée les occupe ; pour troubler les esprits, ils supposent que la confiance est ébranlée, que les partis renaissent, et, pour mieux masquer leur coupable désir, ils affectent une douleur hypocrite ; ils parlent avec complaisance de leur joie sans mélange, au moment de la restauration, et gémissent de voir s'élever des nuages sur cet horizon si pur. Écoutez M. de Châteaubriand, et voyons par nous-mêmes s'il est possible de le réfuter avec quelque apparence de solidité. « La main sur le cœur, de quoi se plaindrait-on ? De qui et de quoi a-t-on peur ? Jamais calme fut-il plus pro-

» fond après la tempête ? Les libelles que nous combattons  
 » ne sont-ils pas même la preuve de la plus entière liberté,  
 » comme de la force du gouvernement ? Tout marche sans  
 » effort, sans oppression : les étrangers sont confondus,  
 » et presque jaloux de notre paix et de notre prospérité ;  
 » on n'entend parler ni de police, ni de dénonciation, ni  
 » d'un acte arbitraire du pouvoir, ni d'exécution, ni de  
 » réaction publique, ni de vengeance particulière : on va,  
 » on vient, on fait ce qu'on veut ; n'est-on pas content ?  
 » Les chemins sont ouverts ; qu'on demande des passe-  
 » ports, qu'on emporte sa fortune, chacun est le maître :  
 » à peine rencontre-t-on un gendarme. Dans un pays où  
 » plus de quatre cent mille soldats ont été licenciés, il n'y  
 » a, pour ainsi dire, pas une porte fermée ; et pas un voleur  
 » de grand chemin. Les créatures, les pères de Buona-  
 » parte sont partout ; ils jouissent de la protection des lois :  
 » s'ils ont des pensions sur l'état, le roi les paie scrupu-  
 » leusement ; s'ils veulent sortir du royaume, y rentrer,  
 » porter des lettres, en rapporter, envoyer des courriers,  
 » faire des propositions, semer des bruits et même de  
 » l'argent, s'assembler en secret, en public, menacer, ré-  
 » pandre des libelles, en un mot *conspirer* ; ils le peuvent :  
 » cela ne fait de mal à personne. Ce gouvernement de huit  
 » mois est si solide, que fit-il aujourd'hui faites sur  
 » fautes, il tiendrait encore en dépit de ses erreurs ».

Cette juste confiance, que l'auteur et toute la France  
 avec lui témoignent dans la force du gouvernement, repose  
 sur deux bases, qui ont suffi pour répondre à tous les  
 vœux, et fixer les incertitudes du premier moment : la  
 charte constitutionnelle et la sagesse du roi. « Immobile  
 » sur son trône, le roi a calmé les flots autour de lui ; il n'a  
 » cédé à aucune influence, à aucune impulsion, à aucun  
 » parti : sa patience confond, sa bonté subjugué et en-  
 » chaîne, sa paix se communique à tous ; il a connu les  
 » propos que l'on a pu tenir, les petites humeurs que l'on  
 » a témoignées, les folles démarches que l'on a pu faire ;  
 » tout cela s'est évanoui devant son inaltérable sérénité.  
 » Lorsqu'autrefois, en Allemagne, il fut frappé d'une  
 » balle à la tête, il se contenta de dire : *Une ligne plus*  
 » *haut et le roi de France s'appelait Charles X* : lors-

» qu'il reçut l'ordre de quitter Mittau, au milieu de l'hiver, il ne fit pas entendre une plainte. Cette magnanimité sans ostentation qui lui est particulière, ce sang-froid, que rien ne peut troubler, le suivent aujourd'hui au milieu de sa prospérité. On lui adresse une apologie de la mort de son frère; il la lit, fait quelques observations, et la renvoie à son auteur: et pourtant il est roi! et pourtant il pleure tous les jours en secret la mort de ce frère!»

Nous connaissions depuis bien long-temps ce mot sublime que dit le roi, au moment de l'attentat qu'un assassin ignoré commit sur sa personne. Les bons Français frémissent du crime en admirant l'héroïque sang-froid du prince. Chose remarquable, le premier qui rapporte cette parole, si simple et si noble, est un de ces hommes, transfuges de l'honneur, qui, après avoir usurpé la confiance du souverain, venaient trafiquer de leurs sermens, et vendre à prix d'or les secrets du malheur et leurs propres remords: c'est un de ceux-là qui peignait, sans le vouloir, la magnanimité du prince qu'il trahissait; tant la véritable grandeur imprime un respect que rien ne détruit entièrement; tant l'approche de la vertu exerce d'ascendant sur le crime, et le contraint à lui rendre un hommage même involontaire!

M. de Châteaubriand embrasse avec le même soin toutes les objections que les auteurs de pamphlets ont fait circuler dans le public; il les combat et les détruit toutes, avec l'arme si puissante de la conviction. Il montre sans doute un talent toujours égal; mais il l'avouera lui-même, sa tâche était difficile à remplir. Appuyé sur des faits positifs; sur des principes dont la solidité ne peut être mise en question, il lui suffit de montrer ce qu'est, pour dissiper les fantômes de ce qui ne peut être; c'est ainsi qu'il passe successivement en revue et les titres que prend le roi dans les actes de son administration, et les plaintes qu'on élève en faveur du très-petit nombre d'individus qui n'ont pu trouver place dans la nouvelle forme du gouvernement; il répond à tous, et démontre la faiblesse ou plutôt la nullité de pareils griefs. Et l'armée dont on a cherché à égaler les sentimens, dont on a voulu exal-

ter la noble fierté, en lui peignant la France vaincue et humiliée par les alliés ; l'armée a frémi à ce mot, et ne l'a pas cru ; elle se souvient qu'elle a donné la loi dans les capitales étrangères ; les monumens de ses triomphes sont là : au milieu des déchiremens intérieurs, elle nous couvrait de l'éclat de ses victoires. Elle était l'asile des persécutés ; et dans ses rangs, des Français, dont la tête était mise à prix, versaient leur sang pour cette patrie, en proie à des tyrans qui avaient juré leur mort. « Honneur donc à cette armée » si brave, si sensible, si touchée de la gloire, qui toujours fidèle à ses drapeaux, oubliant les folies d'un barbare, retrouva assez de force, après la retraite de Moscou, pour gagner la bataille de Lutzen ; qui poussée et non accablée par le poids de l'Europe, se retira en rugissant dans le cœur de la France, défendit pied à pied le sol de la patrie, se préparait encore à de nouveaux combats, lorsque, placée entre un chef qui ne voulait point mourir, et un roi qui venait fermer ses blessures, elle s'élança toute sanglante dans les bras du fils de Henri IV » !

Il est impossible d'analyser toutes les parties dont se compose l'ouvrage de M. de Châteaubriand. Chacun de ses chapitres est la réfutation victorieuse, ou d'une opinion coupable ou d'une erreur. S'il pulvérise les raisonnemens odieux de quelques hommes qui ne peuvent renoncer à leurs dangereuses chimères, il ne se montre pas plus favorable envers ceux qui, voulant nier le changement des idées et des choses, sont restés stationnaires pendant que tout marchait autour d'eux. Ceux-là ne veulent voir que ce qui est détruit, sans s'embarrasser de ce qui existe. Étrangers à toute espèce d'observation de mœurs, des temps et de la direction des esprits, ils s'imaginent fausement que les peuples rétrogradent. En admettant même que des moyens puisés dans un système qui serait réprouvé de l'Europe entière, puissent être employés avec succès pour faire revenir l'esprit public au niveau du seizième siècle, il n'en est pas moins vrai qu'il leur serait impossible de rétablir ce qui est détruit exactement sur le même plan. Les institutions sont filles des siècles et des mœurs ; comme eux, elles s'altèrent, changent et s'anéantissent pour re-

naître sous d'autres formes. C'est donc une prétention absurde de vouloir arrêter la marche du temps ; et lorsqu'un peuple a creusé par des commotions politiques, l'intervalle d'un siècle entre l'époque qui précéda la révolution et le rétablissement de l'ordre, il faut le prendre tel qu'il est : agir autrement serait renouveler ces sanglantes régénérations qui signalèrent le renversement de toutes les anciennes institutions. Accordons des regrets à ce qui n'est plus, soit ; mais « la vieille monarchie ne vit plus pour » nous que dans l'histoire, comme l'oriflamme que l'on » voyait encore toute poudreuse dans le trésor de Saint-Denis, sous Henri IV : le brave Crillon pouvait toucher » avec attendrissement et respect ce témoin de notre ancienne valeur : mais il servait sous la cornette blanche, » triomphante aux plaines d'Ivry, et il ne demandait point » qu'on allât prendre au milieu des tombeaux, l'étendard » des champs de Bouvines ».

Nous terminerons là cet extrait ; un tel ouvrage offre des leçons à tous ; il ne s'agit plus que d'en profiter. Eh ! qui s'y refuserait, grand Dieu ! quand on voit le sage monarque que le ciel nous a rendu, consacrer, par son suffrage, cette consolante doctrine ! C'est le vœu du monde ; c'est celui de la France, c'est celui du roi ; que veut-on de plus ! qui peut se croire plus Français que le roi ? Et pour nous servir ici d'une belle expression de M. de Châteaubriand, « le roi est la gloire et le salut de la France ».

G. M.

---

TABLEAU HISTORIQUE DE LA FRANCE, sous ses trois dynasties, jusqu'au règne de Louis XIV ; par M. DELACROIX, auteur des *Constitutions des principaux États de l'Europe*, etc. — Trois forts vol. in-8°.

..... *Manibus date lilia plenis.* VIRG.

JAMAIS dynastie, ornée de plus belles qualités, douée de plus aimables vertus, ne régna, durant une aussi longue suite de siècles que la dynastie des Capétiens, et ne gouverna les peuples avec cette grâce, cette force de per-

suasion, cette persévérance de tendresse, de bonté paternelle, qui forment vraiment le caractère distinctif des monarques français. On peut dire que le sceptre entre leurs mains, fut le symbole de la modération, de l'équité et de la paix.

La dynastie Capétienne commence presque en même temps que celle des Fatimites en Égypte, lorsque les Abasides jetaient encore tout l'éclat de la prospérité sur l'Orient, lorsque la puissance saxonne était à son déclin en Angleterre, et lorsque l'hérédité des couronnes n'était encore reconnue ni en Allemagne, ni en Italie. Combien d'autres dynasties se sont succédées avec une rapidité effrayante, non-seulement chez les Anglais, mais dans tout le reste de l'Occident chrétien ! La famille seule des Capétiens, défendue par le respect, par l'amour, la reconnaissance, environnée d'une vénérable antiquité, reste debout sur les ruines éparses de la grandeur humaine, au milieu du feu des révolutions qui, depuis 987 de l'ère chrétienne, époque de l'avènement des Capétiens au trône, jusqu'au siècle actuel, changèrent le mouvement du monde politique, renouvelèrent plusieurs fois l'esprit ainsi que les mœurs des nations, et renversèrent du faite de la puissance dans la tombe, un si grand nombre de dynasties non moins illustres par leur gloire, par leurs exploits, que fameuses par leurs crimes, leurs revers et leurs déplorables infortunes.

Mais, depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis le Désiré inclusivement, quelle succession, rarement interrompue, de rois magnanimes, amis du bien, de la justice, de la clémence, et jaloux d'opérer le bonheur de leurs sujets ! Oui, ce spectacle, si consolant pour l'humanité, est unique dans les annales du monde, et mérite d'être l'objet des plus douces méditations de l'historien. Que l'on considère attentivement toutes les autres dynasties ; un bon prince, surtout avant Jésus-Christ, est une espèce de phénomène. Sur sept rois qui régnèrent à Rome, deux seuls ont obtenu l'estime de la postérité, et le règne des cinq autres ne fut signalé que par des violences. Dans la France seule, on a pu dire raisonnablement, sans préjudicier aux droits de la nature, *si veut le roi, si veut la loi*, parce que la

loi, presque toujours en harmonie parfaite avec la volonté du roi, s'identifiait, en quelque sorte, à sa personne; parce que le trône servit presque constamment d'appui au faible opprimé, parce que l'idée de toute législation française se rattache au trône lui-même, et que tous les bienfaits en découlent.

Pour nous convaincre de cette dernière vérité, examinons un moment la face de l'Occident après l'invasion des barbares, l'introduction de leurs coutumes sauvages, de leurs lois féodales, et la submersion presque totale des arts, des sciences, des bonnes lettres et des monumens de l'ancienne civilisation. La justice se trouvait à la pointe de l'épée, l'innocence réduite à combattre en champ clos, et livrée aux bizarres chances d'une superstition grossière et crédule. Les épreuves par le fer, par l'eau, par l'huile bouillante, par les sorts, composaient, à peu de chose près, le code des peuples européens. Millot, un abbé! fait, de sa pleine autorité, passer cette ignorance, cette superstition jusque dans la jurisprudence ecclésiastique. L'assertion est fautive, évidemment fautive. Je le déclare en conscience,

Monsieur fait le procès au Dieu qui le nourrit.

« Les ecclésiastiques, écrit le *Calot* de l'histoire de France, jugeaient à leur tribunal suprême les affaires sur des maximes inconnues à l'antiquité ». M. l'abbé, suivant sa louable coutume, n'épargne ni les brocards, ni les lazis contre le christianisme, et forge mille et mille fables ridicules. Laissons un historien anglais, Robertson, réfuter l'académicien français, plutôt né pour écrire les *contes bleus* que pour écrire l'histoire. « Le plan de cette » jurisprudence était plus parfait que celui de la juris- » prudence civile. Le peu de lumières qui servaient à » guider les hommes dans ces siècles de ténèbres, étaient » en dépôt chez les ecclésiastiques: ils possédaient seuls » les restes de la jurisprudence ancienne.... Ils formèrent » un corps de lois conformes aux grands principes d'é- » quité.... Suivant le droit canonique, toutes les contes- » tations étaient soumises à la décision des lois fixes. Plusieurs des réglemens, qu'on regarde aujourd'hui comme

» les barrières de la sûreté personnelle , ont été empruntés » des règles et de la pratique des tribunaux ecclésiastiques ». (Introduction à l'Histoire de l'empereur Charles-Quint , tom. I<sup>er</sup> , p. 91 et 92. ) Voilà comment on juge , avec connaissance de cause , les institutions des siècles les plus ténébreux ; voilà comment on porte le flambeau de la critique au milieu du chaos des lois. Il ne faut pas , à l'exemple de ce singulier abbé Millot , faire le saltimbanque , se jouer des sujets les plus nobles , épaissir le nuage des ténèbres , pour amuser les oisifs , ou bien pour les effrayer ; et pourtant l'ouvrage de ce singulier abbé est devenu classique ! tant la religion , la morale , le patriotisme président au choix des livres destinés à l'instruction de la jeunesse !

Ce n'est pas Millot qui s'écrie jamais.... *Manibus date lilia plenis* ; car la philosophie , ou plutôt le philosophisme qu'il introduit dans l'histoire , égare sa pensée , trouble son jugement , et très-souvent lui fait lancer les traits de la malignité contre des rois qui trouveraient grâce aux yeux d'un homme moins aveuglé par cette prétendue philosophie qui a tout gâté en France , et l'histoire spécialement. Il faut l'avouer , et revenir à notre sujet , la barbarie avait étendu son crêpe funèbre et sanglant sur toute la surface de l'Europe , excepté dans les monastères , dans les chapitres : le nom même de *Clergé* , donné à toute espèce de science , est une preuve démonstrative de cette exception. L'étendard du christianisme servait de point de ralliement à l'humanité éplorée , et les malheureux s'empressaient de s'y ranger , afin de trouver sûreté et protection contre la foule de petits tyrans qui les tourmentaient sans cesse ; c'est sous cet étendard sacré que *la trêve* , *la paix de Dieu* furent jurées solennellement , et permirent aux serfs de respirer durant quelques jours de la semaine. Tout est relatif dans le bien comme dans le mal : si l'on désire connaître le prix de cette trêve , de cette paix de Dieu , que l'on jette un coup d'œil sur l'ouvrage intitulé : *Bienfaits du Christianisme*. Le traducteur , le modeste et savant M. Boulard , un des hommes qui consacrent le plus utilement leur plume à la religion , à la morale , aux sciences , détruit les préjugés que l'igno-

rance avait élevés contre ces deux espèces d'armistice. Quand on veut apprécier les coutumes, les lois; il faut se rendre par la pensée contemporains des peuples et des événemens. C'est l'unique règle de nos jugemens, c'est la seule manière de pouvoir exercer convenablement notre critique, de la raisonner, et de parler ensuite sans partialité de tant de générations qui se sont tristement évanouies dans les ténèbres de la barbare féodale.

Dans le code des lois conformes aux principes de l'équité, et conservé par les ecclésiastiques, nos rois puisèrent toutes celles qui remplacèrent insensiblement les coutumes ou plutôt les fantaisies cruelles que l'ignorance des peuples septentrionaux avait établies, les armes à la main; aussitôt que les descendans de Hugues Capet purent tenter cet essai, ils le firent avec courage : Louis-le-Gros, commençant le premier à tendre une main secourable aux serfs accablés de vexations, combattit vaillamment pour une si généreuse cause, et jusqu'à son dernier soupir, ne donna aucun relâche à la tyrannie des vassaux conjurés contre lui. Tous ses successeurs, Louis X, le *lutin*, entr'autres, héritiers d'un projet conçu sagement, exécuté dans ses diverses parties, suspendu ou précipité suivant la nature des circonstances, s'appliquèrent à consolider le régime municipal, bienfait dont nous sommes redevables à leur sollicitude, s'appliquèrent, avec un aussi vif intérêt, à diminuer le nombre des infortunés attachés à la glèbe; et finirent par rappeler la monarchie à ce système d'unité si nécessaire pour détruire toute anarchie, pour faire cesser toute division de pouvoir et toute guerre civile. Quelle dynastie rendit jamais aux peuples des services de cette importance, et avec un zèle, un héroïsme aussi admirables ?

Ces réflexions préliminaires, que l'on trouvera peut-être un peu longues, nous conduisent naturellement à parler, *ex professo*, du *Tableau historique et politique de la France*, par M. Delacroix. On aime à démêler le caractère, la doctrine politique d'un auteur, et particulièrement d'un historien; cette connaissance n'est pas entièrement inutile pour le succès de son ouvrage. Quel nom est plus propre à commander l'estime que celui de M. Delacroix dont le

pinceau a tracé ce tableau sur lequel se groupent les trois dynasties, et les nombreux souverains qu'elles fournirent à notre patrie? Peu de Français déployèrent l'énergie d'âme de cet auteur, et je me souviens encore, avec attendrissement, de la supplique qu'il ne craignit pas d'adresser à la Convention nationale en faveur du meilleur et du plus infortuné des rois. Je me souviens aussi de la touchante *pétition* de *Clément*, remise par M. Marignié à cette farouche assemblée de *représentans*. La vertu faible eut la fermeté de s'attaquer directement au crime tout puissant, et de lui représenter toute l'horreur de la sanglante tragédie que les régicides apprêtaient.

Dans le premier des cadres où M. Delacroix place l'origine des Francs, l'histoire de la première dynastie, les fureurs inouïes d'une Frédégonde, le tableau des forfaits commis par les Chilpéric, les Clotaire, on découvre fréquemment des observations justes, une critique saine, de la rapidité, du trait dans le style, et des portraits dessinés avec beaucoup d'art et de force; mais une réflexion de l'auteur nous paraît peu mesurée, peu selon l'esprit, et selon la vérité même de l'histoire. M. Delacroix dit: « *Julien, qui méritait de passer à la postérité sous un autre nom que celui d'apostat* ». Et pourquoi une telle expression de regret? ne sait-on pas que les hommes allient tous les contraires? En faisant l'éloge de la tempérance, de la sobriété, de l'intrépidité de cet empereur, nous sommes forcés de condamner la témérité de son expédition contre les Perses, de condamner une apostasie qui l'entraîna dans les excès les plus criminels. Quoi! des milliers de faits ne déposent-ils pas contre Julien? Non, il n'était pas aussi philosophe que ses crédules admirateurs voudraient nous le persuader, ce prince qui abjura le christianisme pour retomber dans une idolâtrie cruelle, ce prince qui poussa la superstition, la barbarie dans ses théurgies magiques, au point d'aller chercher l'avenir dans les entrailles palpitantes des mères et des enfans qu'il égorgait en l'honneur des faux dieux. Est-ce donc là encore une fois un modèle accompli de philosophie? est-ce là un de ces héros que l'humanité puisse s'enorgueillir de citer pour modèle?

En revanche, l'affreux abrégé de la vie de Frédégonde, l'épouvantail de l'Occident, nous semble composé de main de maître; les couleurs s'assortissent très-bien au sujet, et pour justifier cet éloge, nous les reproduirons aux yeux du public : « Le nom de Frédégonde ne se présente plus » à la mémoire des hommes que pour *rappeler l'assem-*  
 » *blage* de tous les forfaits. Elle a détrôné la première  
 » épouse de Chilpéric, elle a fait périr la seconde par  
 » le poison, elle a enfoncé le poignard dans le sein de  
 » son beau-frère, le roi d'Austrasie; le jeune Mérovée  
 » a succombé sous le coup mortel qu'elle a dirigé; l'évêque  
 » qui a bravé sa vengeance en unissant Mérovée à la jeune  
 » Brunehaud, est poignardé par ses ordres au pied des  
 » autels. Mais ce monstre de cruauté a de commun avec  
 » les animaux les plus féroces l'affection maternelle. Fré-  
 » dégonde veut que ses enfans soient les seuls héritiers  
 » de Chilpéric. Il existe encore un jeune Clovis, fils de  
 » la première reine enfermée dans un cloître : elle a ré-  
 » solu de détruire et la mère et le fils : ses vœux les plus  
 » chers sont trompés. Une maladie contagieuse enlève à  
 » cette mère ambitieuse les trois fruits de ses odieuses  
 » amours. Il ne reste plus dans son cœur que la rage et  
 » le désespoir. Frédégonde fait tourner son dépit au profit  
 » de sa haine, dénonce Clovis comme l'auteur de la mort  
 » de ses jeunes frères, et la mère comme sa complice.....  
 » Telle fut cette reine épouvantable, dont la vie s'est pro-  
 » longée dans la puissance et l'impunité, tandis que Brunehaud, qu'on a eu l'injustice de lui comparer, vit la sienne abrégée par un supplice dont on n'avait point encore eu d'exemple ».

Si je ne me trompe, cet abrégé des fureurs de Frédégonde a tout le mouvement, toute la chaleur, toute la concision nerveuse, qui annoncent un peintre capable de retracer les grands événemens, et les traits des plus célèbres scélérats de l'histoire. Quelques termes impropres, quelques cacophonies que j'ai eu soin de souligner, peuvent à peine être remarqués dans cette peinture vigoureuse. L'ouvrage de M. Delacroix offre plus d'un morceau de ce genre et de cette force. On voit que l'auteur a toujours pensé, sous le rapport politique, non comme un

Français de la fin du dix-huitième siècle, mais comme un Français digne de revoir ses anciens maîtres, comme un Français nourri des maximes saines de la monarchie, et convaincu que cette forme seule de gouvernement s'approprie aux besoins d'une grande nation, et peut seule la rendre heureuse.

L'ouvrage de M. Delacroix présente une foule de portraits vrais, qui figurent en relief au milieu des événemens mémorables qui agitent la France et l'Angleterre. Quelquefois les couleurs en sont un peu forcées, et donnent un air d'enluminure à ces portraits; mais il est impossible à la critique de trouver à redire au magnifique tableau que l'auteur a tracé du règne, des talens et des vertus de saint Louis. Après avoir dessiné à grands traits le règne éclatant de Philippe-Auguste, aussi-bien que celui de Louis VIII :

« La religion et la reconnaissance publique ont placé ce » monarque dans le ciel, écrit l'auteur, l'antiquité lui eût » dressé des autels; la postérité l'honorera toujours, et » pour le bien qu'il fit, et pour celui qu'il voulut faire. Il » ne tint pas à lui... que tous les grands propriétaires » n'abusassent jamais de leurs pouvoirs, que les pauvres » ne trouvassent dans les riches cette source de charité qui » alimente l'indigence et soutient la faiblesse..... Il ne » perdit jamais de vue le bonheur de son peuple, lors » même qu'il en était le plus éloigné... » Et autre part M. Delacroix dit : « Si ce prince paraît quelquefois do- » miné par l'esprit de son siècle, il lui est souvent bien » supérieur. Le duel qu'il proscriit dans ses domaines, » l'injure qu'il étouffe, les actes de violence qu'il réprime, » la justice qu'il éclaire et qu'il réforme, les études qu'il » protège, les exemples de désintéressement et de charité » qu'il donne au clergé, le respect qu'il imprime pour sa » personne aux papes les plus superbes, environnent sa » mémoire d'une auréole de gloire que les siècles de lu- » mière n'ont pas obscurcie..... Jamais la sagesse de ce » monarque ne parut à un plus haut degré de gloire que » lorsque la nation anglaise et son souverain choisirent » saint Louis pour arbitre de leurs débats, sur les limites » de la prérogative royale. Quel procès peut être comparé, » pour son importance, à celui qui fut alors plaidé devant

» l'auguste tribunal où Louis se montra dans tout l'appareil de sa puissance, où les plaideurs furent, d'un côté, les représentans d'un peuple entier qui réclamait l'exercice de ses privilèges, et de l'autre, un roi, environné de ses héritiers, qui faisait valoir les prérogatives attachées à la majesté de son titre. Saint Louis, après avoir, du haut de son trône, recueilli et pesé dans la balance de sa justice toutes les demandes et toutes les objections des parties, les concilia par un jugement qui est un des plus beaux monumens de sa grandeur et de son impartialité ».

Saint Louis a trouvé grâce aux yeux même de la philosophie moderne, et des hommes de toutes les communions. Quel écrivain a jamais tracé un plus bel éloge du monarque français que Hume dans son histoire d'Angleterre? Il est impossible de lire sans attendrissement l'admirable panegyrique composé par cet historien protestant. L'expression du juste enthousiasme qu'un étranger montre pour un saint roi qui fut l'arbitre d'une grande nation extrêmement jalouse de ses droits, et qui cependant les soumit à la sagesse de ce roi; cette expression est un des monumens les plus curieux de l'impartialité, tant la vertu conserve d'ascendant même sur l'esprit d'un peuple fier, de tout temps rival de notre monarchie. Voltaire n'est pas un des moins ardens admirateurs de saint Louis, et malgré les préjugés qui troublaient parfois l'entendement de cet auteur, il lui paie un tribut mérité d'hommages, de respect et d'une sorte de tendresse. Non, aucun historien, quelque dégradé qu'il soit d'ailleurs, par les opinions, par la corruption de son siècle, n'a osé attaquer une vertu aussi pure, ni méconnaître une supériorité de génie aussi bien attestée. Lisez et relisez cette hideuse tragédie de Charles IX, dont la représentation précéda tous les malheurs de la révolution française. Marie Chénier se déclare également le défenseur de saint Louis, et s'exprime ainsi :

Louis neuf à jamais laisse un modèle auguste,  
Il fut brave et pieux, et surtout il fut juste.

Si l'excès d'un vain zèle a séduit son courage,  
A ce grand roi du moins rendons un digne hommage :

Ses fautes sont du temps, ses vertus sont de lui.

La voix du monde entier le révère aujourd'hui.

Ces vers ne sont pas d'une beauté accomplie. La muse de Chénier est, comme on le sait, assez barbare, assez *ron-sardique* ; mais ils expriment des vérités bien chères à la nation, et l'on aime à recueillir de pareils aveux faits par un homme depuis si tristement célèbre par son antipathie contre les prêtres, les nobles et les rois.

Les pensées célestes qui remplirent le cœur de saint Louis, ne le détournèrent pas du soin de rendre ses sujets heureux, et de leur témoigner constamment une affection paternelle. Il les recommanda à son fils Philippe, avant d'exhaler le dernier soupir sur une terre lointaine et barbare. Jamais, non jamais, Titus ni Marc-Aurèle ne parurent sous des traits plus doux, plus aimables, aux yeux des Romains. Son âme était bien réellement une émanation pure de la divinité. Un seul roi de ce caractère suffirait pour illustrer toute une dynastie, quand même elle n'aurait produit ni Charles V, ni Louis XII, ni Henri IV. Afin de mieux apprécier le règne de saint Louis, les utiles réformes opérées par ce monarque, ses vues généreuses, son équité, ses lumières naturelles, reportons-nous au siècle où il vivait. La nation était encore plongée dans la barbarie, dans l'ignorance, et les coutumes les plus grossières, les plus superstitieuses étaient encore accréditées. On voyait des insensés se flageller publiquement dans les rues ; les épreuves judiciaires par le fer, par l'huile bouillante autorisées ; les justices, ou plutôt les injustices particulières, en pleine vigueur ; et l'autorité royale circonscrite dans les bornes les plus étroites, lorsqu'elle voulait réprimer la violence et protéger les opprimés. C'est du milieu de ce délire, de cette ignorance, de ces ténèbres universelles, que l'on doit contempler la fermeté, la sagesse de saint Louis, pour apercevoir toute la supériorité de son génie, et bénir la mémoire d'un prince qui marqua chaque jour sa vie terrestre par des bienfaits et par des actes de vertu.

M. Delacroix, faute d'être initié aux mystères d'infamie et d'iniquités de plusieurs branches de la fameuse secte des Albigeois, suit les errements de l'abbé Millot, dont la science n'est pas toujours très-d'accord avec la malignité

de sa critique. Je le sais, il ne faut pas tuer les hommes pour les convertir; la guerre que l'on fit à ces malheureux ne présente que des résultats affligeans pour l'humanité, et qu'elle ne saurait trop vivement déplorer; mais l'histoire dépose hautement contre l'infamie des mœurs d'un grand nombre de ces Albigeois, qui suivaient la doctrine des *Gnostiques*. Or, quiconque n'est pas entièrement étranger aux notions, malheureusement affreuses, des principes de ces sectaires, ne sera nullement étonné que le bras séculier se soit armé contre ces novateurs, dont la doctrine est subversive de tout ordre social. L'abbé Millot, soit ignorance, soit mauvaise foi, se garde bien de dévoiler les turpitudes des *Gnostiques* Albigeois. De nos jours même, la police ne s'armerait-elle pas justement contre des hommes qui, foulant aux pieds les lois sacrées du mariage, se rassembleraient, et useraient uniquement de la formule *crescite et multiplicamini*, pour violer toutes les bienéances de la nature? Il est nécessaire de recourir à l'*Euphémisme* pour s'exprimer discrètement sur des sujets aussi obscènes, aussi révoltans, et pour faire entendre le plus par le moins. Qu'on parcoure les *Confessions de saint Augustin*, et l'on concevra une idée des monstruosité généralement reprochées aux *Gnostiques*; et l'on verra si, même dans les siècles de lumière, l'indignation publique n'éclaterait pas contre de pareils sectaires, et ne s'empresserait point à détruire d'aussi criminels rassemblemens, avec la même activité que dans les siècles d'ignorance. Je ne m'étonne pas davantage de ce que la puissance séculière prend fait et cause contre la folie du règne du *Saint-Esprit*, prêchée vers le milieu du treizième siècle, par un nommé Doucin. Notre siècle a vu se renouveler cette insigne folie, et les gouvernemens ont été obligés de surveiller et de punir souvent, notamment en Suisse, des sectaires persuadés que l'amour purifie toutes les passions, purifie même la superstition et la débauche. Le règne du *Saint-Esprit*, d'après les idées du petit nombre de sectaires que l'on remarque aujourd'hui en France, en Allemagne, en Italie, serait le règne de l'anarchie et de toutes les plus honteuses passions, si une pareille folie était universellement répandue. Pourquoi

dissimuler ces vérités authentiques, et mentir à sa propre conscience? Je m'exprime avec cette chaleur de franchise, parce que le simple exposé des plaintes portées contre les Gnostiques, les *Turlupins* ou l'hérésie du règne du *Saint-Esprit*, suffit pour lever tous les doutes à cet égard, et dissiper toute espèce d'illusion. Ce n'était pas, il est vrai, aux tribunaux ecclésiastiques, ni aux conciles, qu'il appartenait d'entendre ces plaintes, mais aux tribunaux ordinaires de la nation, et la critique est fondée quand elle s'exerce sur ce point essentiel et sur cette divergence de la justice humaine. L'impartialité est la règle de tout historien qui a une conscience, et je ne dois pas taire non plus les vertus paisibles des *Paturins*, coupables seulement aux yeux du ciel : on appelait de ce nom le reste des Albigeois; leur frugalité, leurs mœurs simples, leur attachement au prince de la maison de Toulouse, auraient dû mettre ces sectaires à l'abri des fureurs du fanatisme sanguinaire, ou plutôt de l'exécrable ambition de Simon de Montfort : voilà, si je ne me trompe, dans quel esprit l'histoire des égaremens humains doit être écrite pour l'instruction de la postérité ; voilà les réticences que l'honnête homme ne se pardonnerait en aucun temps. Voilà cependant les mystères de dépravation que l'abbé Millot cache soigneusement, et voilà ce qui rend le témoignage de cet abbé très-suspect aux lecteurs d'une classe éclairée. Par quelle fatalité le plus léger, le plus inconséquent, le plus superficiel de nos historiens, a-t-il acquis une certaine autorité dans notre patrie? C'est que l'on aime mieux suivre aveuglément un guide, que s'occuper soi-même à chercher et à trouver la bonne route.

M. Delacroix montre beaucoup de sagacité, toutes les fois qu'il est question de mœurs, de coutumes, d'usages et des progrès de l'esprit humain. M. Giraud ne lui a pas été d'un médiocre secours pour un travail de cette nature, et les notes de ce journaliste ne déparent nullement le texte. Elles portent même le cachet d'une érudition plus solide sur ce point, que celle de l'auteur principal. Dans ce *Tableau* de l'Histoire de France, on verra que le peuple français aima toujours les calembourgs, jeu de mots, qui dirigé contre les malheureux, ne laisse pas que de

décèler un certain penchant à la cruauté. Quand Ferdinand, ou Ferraud, comte de Flandre, fut conduit en triomphe dans Paris, après la bataille de Bouvines, la multitude répétait ces deux vers bien dignes d'elle-même :

Quatre ferrants bien ferrés  
Portent Ferraud bien en ferré.

A l'époque de toutes les grandes insurrections, lorsque la populace se révolta contre ses maîtres, on la vit douée de cet esprit épigrammatique ; esprit qui n'est pas l'apanage exclusif des poètes. Les Flamands, déterminés à vaincre ou à mourir, arborent un coq pour étendard, sur lequel ces deux vers non moins grotesques furent inscrits :

Quand ce coq ci chanté aura,  
Le roi Cassel conquérera.

Le coq chanta puisque les rebelles furent défaits complètement.

Dans tous les siècles, chez tous les peuples, la multitude ne sut jamais célébrer plus éloquemment sa vengeance et ses triomphes. Les soldats Romains, le visage couvert de feuilles de figuier, afin de n'être point reconnus, n'épargnaient guères leur général dans la pompe triomphale, et le papier ne pourrait supporter l'obscénité des épigrammes qu'ils lancèrent contre Jules-César. Lorsque Vennidius, vainqueur des Parthes, rentra dans Rome, les légionnaires, par une maligne allusion au métier de charretier et de muletier que ce général avait fait dans sa jeunesse, remplissaient les airs de calembourgs tout aussi grossiers que celui des quatre ferrants ; *triumphat qui mulos fricavit.*

L'éloquent auteur du *Tableau historique et politique de la France* s'étend, et avec raison, sur les divers changements opérés dans les mœurs, et sur les premiers efforts ; les premiers essais de l'esprit humain, enveloppé, pour ainsi dire, si long-temps dans les langes de l'enfance. Ce n'est pas la partie la moins curieuse de son intéressant ouvrage. M. Giraud le seconde avec succès dans les nombreuses notes qui éclairent le texte de l'historien, et qui ; la plupart, sont aussi instructives qu'amusantes. Le sa

vant annotateur remarque judicieusement que plusieurs chansons de Charles, duc d'Orléans, sont préférées aux poésies de Villon qui lui succéda sur le Parnasse français. M. Giraud aurait pu ajouter que Boileau vraisemblablement eût lui-même accordé cette préférence dans l'*Art poétique*, si cet aristarque eût consulté plus soigneusement et comparé entr'eux les œuvres du prince et celles du simple particulier.

L'auteur n'a pas, je crois, suffisamment étudié les progrès de l'art dramatique en France. D'ordinaire, nous sommes accoutumés à tourner en ridicule la simplicité, la crédulité, le mauvais goût de nos bons aïeux, tandis que nous gardons le silence sur nos monstruosité littéraires, et que nous, si fiers de notre civilisation, de nos lumières, nous tolérons le mélodrame. Lorsqu'un écrivain moderne se moque de la représentation des *mystères*, des tragédies saintes, données sous les règnes de Charles V, de Charles VI, de Charles VII et de Louis XI, il me semble qu'on pourrait lui appliquer ces mots *risor ridendus*. Les descendants sont-ils plus sages, entassent-ils moins d'inconvenances que leurs pères, sur les petits théâtres de la capitale? Le goût dirige-t-il mieux les plaisirs de la multitude, et ces théâtres ne sont-ils pas l'école de l'ignorance? Ne s'y livre-t-on pas journellement à des outrages contre le bon sens, contre la chronologie, l'histoire, et n'y viole-t-on pas sans pudeur toutes les règles de la vraisemblance? Oui, j'en conviens, les patriarches, les prophètes, les saints, escortés de la *foi*, de l'*espérance*, de la *charité* et de toutes les *vertus théologiques*, venaient sur la scène amuser nos ancêtres; mais on ne sifflait pas ces objets de la vénération publique, on ne les insultait pas comme on se permet de le faire de nos jours: c'étaient de pieux divertissemens pour ces hommes religieux, qui n'ayant aucune de nos idées de *philosophie*, de *perfectibilité*, sortaient vivement émus de pareils spectacles, et sentaient leur foi se ranimer. Les mêmes abus, les mêmes incohérences existent encore aujourd'hui, et non le même esprit d'édification. Je conseillerais aux personnes curieuses d'examiner sérieusement cette comparaison entre les ancêtres et leurs descendants, je leur conseillerais de consulter une brochure pleine de

sel, intitulée : *Plus de mélodrames!* La comparaison est entièrement à l'avantage de nos ancêtres, vérité bien capable de rabaisser notre orgueil, qui ne leur pardonne rien. L'écrivain qui s'élève contre le genre bâtard, vulgairement appelé mélodrame, appuie fortement sur l'indécence de ces apparitions de patriarches, de prophètes, de longues processions sacrées sur les tréteaux, et prouve que les auteurs de ces monstres littéraires ne maltraitent pas moins l'histoire profane que l'histoire sainte. « Un trait d'Alexandre (dit l'ennemi de ce genre bâtard) est attribué à Charlemagne, une réponse de César à Frédéric, une pensée de Cicéron au roi de Maroc..... Annibal devient Clovis, un Grec devient Polonais, un Espagnol Musulman, etc. » Sans nous arrêter à la bizarre contexture, aux choquantes incohérences des mélodrames, aux spectres, aux tombeaux, aux cavernes des brigands, je sais qu'on peut nous objecter que ces absurdes horreurs n'amuse que l'oisiveté du peuple. Mais que pensera la postérité de ces Français civilisés qui, de sang-froid, introduisent le roman dans l'histoire même, et font autant de mélodrames des annales des nations?

Que si nous voulions, examinant de plus près l'esprit des ancêtres et de leurs descendants, monter sur le théâtre même destiné à recréer les loisirs du grand monde, quelle ample matière à des réflexions critiques! *La foi, l'espérance, la charité* dansaient en présence de nos bons aïeux!.. Oui, mais le zéphyr, Flore, les fleuves ne dansent-ils pas dans nos opéras, en présence des Français de nos jours? Toutes les féeries de la nature divinisée viennent égayer nos loisirs : les diables s'élèvent du fond des abîmes avec les furies armées de torches, de serpens, et tout l'enfer du paganisme sert à causer d'horribles, mais pourtant d'agréables distractions aux spectateurs. Au siècle d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, de telles représentations étaient analogues à la croyance des Athéniens, et ne blessaient aucunement les bienséances théâtrales. Ils jouaient, pour ainsi parler, comme nos ancêtres, des tragédies saintes et les mystères de leur religion. Mais pour nous qui certes n'adorons plus les divinités de l'Olympe, nous qui rions un peu des aventures de Jupiter, de Vulcain, de Bacchus,

qui méprisons le polythéisme des anciens, nous qui ne faisons pas des dieux au gré de notre imagination, comment admettons-nous sur la scène des prestiges qui dérangent toutes les lois de la saine physique, des prestiges en opposition avec nos mœurs, notre philosophie et notre raison? Du moins un sentiment de patriotisme animait les chefs-d'œuvres dramatiques de la Grèce; un sentiment aussi honorable sert-il d'excuse à la représentation de la plupart de nos opéras? Exprimons-nous donc avec moins de dédain sur le compte de nos bons aïeux: cessons de les immoler au ridicule, et replions-nous un moment sur nous-mêmes, afin que les vivans cessent d'insulter lâchement les morts; puisque les fictions de la Grèce composent la plus grande partie de nos richesses littéraires, jouissons-en avec décence: C'est le seul moyen qui puisse légitimer de telles jouissances aux yeux de la raison.

Il n'entraît point dans le plan de M. Delacroix de s'élever à cet examen comparatif des divers contrastes que fournit l'esprit humain. La législation, la peinture des révolutions politiques, leur influence sur le caractère national occupent principalement son attention. Il nous montre, sous les règnes de Jean, de Charles V, de Charles VI, et à d'autres époques lamentables, le peuple familiarisé avec tous les crimes, les cœurs fermés au patriotisme, à la pitié; il nous habitue au spectacle trop fréquent des factions aux prises les unes avec les autres, et la France baignée dans le sang de ses plus vertueux citoyens. Les souvenirs des siècles antérieurs contribuent à diminuer la terrible impression de nos propres malheurs. L'ineffable bonté de nos rois, leur prudence, leur valeur (car cette vertu militaire fut celle de tous les Capétiens) se signalèrent dans les crises les plus effroyables: Charles VII, en moins de quatre années, parvint à cicatrizer les plaies du royaume, à rétablir l'abondance, la sûreté individuelle, et à tarir la source de toutes les calamités. Henri IV opéra d'aussi touchantes merveilles dans la France, et fit oublier, en peu d'années, les sanglantes fureurs de la ligue. Louis-le-Désiré ne marche-t-il pas avec les mêmes traits de bonté, de prudence, sur les traces de ces deux

monarques ? n'est-il pas une seconde Providence pour ses sujets ? A peine huit mois se sont écoulés depuis la restauration de la monarchie , et déjà de plus grands malheurs que ceux de nos ancêtres sont réparés : la France , prenant une face nouvelle , sourit à l'humanité , à la vertu que des champs de bataille avaient effrayées jusqu'alors. Voilà le roi que le ciel a rendu à nos vœux : il gouverne avec la même sagesse que ses plus illustres ancêtres gouvernèrent jadis les Français.

Nous ne suivrons pas M. Delacroix dans toutes ses observations sur l'histoire de France jusqu'à notre siècle , nous nous contenterons de lui payer ce tribut d'hommage que son livre est celui d'un excellent Français , ami de la monarchie. Il eût été à souhaiter que l'auteur se fût muni du secours de la chronologie , secours absolument nécessaire pour tout historien jaloux de faire concorder les révolutions du temps avec les révolutions des empires. On a nécessairement besoin du fil de la chronologie , quand on parcourt la vaste galerie de l'histoire , et faute de tenir ce fil , le lecteur peu instruit s'engage véritablement dans un labyrinthe inextricable. L'ouvrage de M. Delacroix renferme des réflexions si judicieuses , offre des tableaux d'événemens , de mœurs , de législation si curieux ! Pourquoi s'être privé du moyen propre à les fixer dans la mémoire des lecteurs qui , en très-grand nombre , ne sauraient se le procurer d'eux-mêmes ? Il y a quelquefois trop de poésie dans le style de l'auteur , trop de figures , de métaphores. L'histoire ne fuit point les grâces de l'élocution , mais elle ne s'accommode pas non plus de cette poétique. Je pourrais multiplier ici les citations pour la critique : je me bornerai cependant à deux ou trois : *reposer dans la sécurité du dédain ; il appelle à son secours tous les ressorts de la politique. Appeler des ressorts !... L'absence de Charles VI imprimait sur son front le signe de la rébellion.*

Ce style figuré dont on fait vanité ,  
Sort du bon caractère et de la vérité.

En cherchant à orner le style , à s'éloigner de la simplicité , on hasarde le plus souvent de vicieuses alliances

de mots, des images fausses, qu'un sage pinceau ne saurait retracer à nos yeux. Au reste, c'est l'ensemble de l'ouvrage qu'il faut juger; quel écrivain est entièrement exempt de ces taches? Disons comme Horace, *paucis non offendar maculis*, puisque l'ensemble du *Tableau historique de la France* satisfait également le cœur et l'esprit de tout Français qui chérit sa patrie et ses monarques. Nous voudrions pouvoir rendre un témoignage aussi flatteur aux principes religieux de M. Delacroix. Malheureusement ils ne me semblent pas toujours aussi purs que son patriotisme, et son amour pour le sang de nos rois.

JONDOT.

DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE DES NOIRS ET DES BLANCS, par un ami des hommes de toutes les couleurs. — Brochure in-8°. — Paris, 1815. — Chez Adrien Égron, rue des Noyers, n°. 37.

LETTRE A S. E. LE PRINCE DE TALLEYRAND, ministre, etc., au sujet de la traite des Nègres; par W. WILBERFORCE, écuyer, membre du parlement britannique. Traduite de l'anglais. — Octobre 1814. — Brochure in-8°. — A Londres, et à Paris, chez Lenormant, impr.-libr., rue de Seine.

Si chez des peuples qui jusqu'alors auraient fait un commerce très-borné, un vieillard, puissant par la seule autorité de la raison, désignait au hasard cent hommes dans la place publique; s'il les assemblait leur disant: Trouvez-vous convenable d'avoir le matin quelque breuvage inconnu de vos pères, et de plus croyez-vous conforme aux progrès de la société de remplacer le miel par quelque substance d'un transport plus facile? seulement il faudra introduire ou perpétuer sur un vaste continent la corruption la plus hideuse, et les derniers excès du brigandage; alors vous traînerez à mille lieues de là les enfans dont vous aurez enivré les pères: tout cela se passant loin d'ici, paraîtra légitime, et vous vous prétendrez soumis aux lois divines et humaines en faisant tous les jours, dans

tes régions éloignées, ce qui chez vous est évidemment, hautement, et universellement reconnu pour criminel, ce qui de l'aveu de tous les siècles mérite l'anathème, l'infamie, l'échafaud; si cet homme juste, recueillant ensuite les voix, en trouvait une sur dix, dix sur cent, en faveur de ces nouvelles jouissances d'une civilisation qui se perfectionne, ne désespérerait-il pas du peuple entier? comme plusieurs sages d'un autre temps, ne refuserait-il pas d'être le législateur d'une cité prête à s'abandonner à des besoins futiles, à une cupidité méprisable?

Si la traite est par elle-même un attentat, si les moyens et les effets en sont odieux, soit dans la traversée, soit en Afrique, et ne peuvent soutenir l'examen des hommes les moins délicats, à l'exception de ceux qui ne sont pas restés étrangers aux profits qu'on s'en promet; si la traite suppose l'oubli de tous les principes de l'ordre social, nulle considération particulière ne la justifiera jamais. C'est à la fois et s'élever contre la morale même, et abjurer le christianisme, que de chercher une excuse, quelle qu'elle soit, à de lâches cruautés, à d'incontestables iniquités. Que signifient les besoins douteux, ou, si l'on veut, même les besoins réels des colonies? Les colonies seraient essentiellement mauvaises si ce long amas de turpitudes pouvait seul les conserver. Si la raison d'état rend praticable ce qui est contraire à l'éternelle raison, vos lois pénales sont tyranniques, sont absurdes, quand elles conduisent au gibet le malheureux qui a volé, qui même a assassiné pour donner du pain à ses enfans : la raison de famille doit aussi l'absoudre, à moins qu'un père ne doive moins à ses enfans qu'un marchand à ses spéculations, ou que le sucre ne soit plus nécessaire sur vos tables que du pain sous le toit des pauvres.

Ce qui dans les transactions entre particuliers, dit l'auteur de la brochure anonyme intitulée, *De la Traite et de l'esclavage des noirs et des blancs*, ce qui dans les transactions entre particuliers, serait répréhensible, change-t-il de nature quand on veut l'adapter au régime des nations? « Plusieurs écrivains avouent que la traite blesse la justice naturelle, et qu'elle est un commerce révoltant; mais en même temps ils soutiennent que la raison s'oppose à

» l'abolition subite ; c'est-à-dire en d'autres termes , qu'en  
» certains cas la justice naturelle peut être en collision  
» avec elle-même. Accordez, s'il est possible, ces asser-  
» tions qui confondent toutes les idées ». L'auteur, en tai-  
sant son nom, n'a pas pris d'autres soins pour n'être pas  
deviné. Il est facile de le reconnaître à sa manière d'écrire  
et à ses principes : c'est, comme il le dit lui-même, un  
ami des hommes de toutes les couleurs ; et, s'il est permis  
de le désigner plus particulièrement, c'est l'écrivain dès  
long-temps fameux qui, avec beaucoup de savoir et des  
idées étendues, admet comme deux choses compatibles, et  
l'indépendance constitutionnelle des peuples, et l'invio-  
labilité du siège pontifical jusqu'à la consommation des  
siècles.

Il s'élève avec force contre ce trafic des hommes noirs ,  
invention des chrétiens qui empêchera la postérité de dis-  
tinguer nos temps modernes des temps barbares du plus  
grossier paganisme. Nos adversaires consentent, dit-il, à  
ce que la traite soit abolie lorsqu'on aura civilisé les peu-  
plades de la Guinée : mais la liberté civile n'est-elle pas  
l'élément de la civilisation ? Vouloir attendre pour affran-  
chir les hommes qu'ils cultivent les arts et les sciences,  
c'est substituer l'effet à la cause ; c'est donner pour principe  
de la liberté ce qui ne peut être que le fruit de la liberté.

Toujours ami des noirs, l'auteur cite des faits contre  
l'allégation des colons, qui prétendent que dans ces con-  
trées brûlantes le travail des plantations excède les forces  
des Européens. Il détruit également cette objection aussi  
vague que fausse, et que la mauvaise foi peut seule repro-  
duire, que les noirs ont des facultés intellectuelles trop  
bornées, et ne sont susceptibles d'aucune vertu. Cette sup-  
position d'ailleurs ne s'accorde point avec les dogmes reli-  
gieux de ceux qui la font : ils ont enfin cessé de nier que  
les Nègres fussent des hommes, et même ils les baptisent ;  
la loi sainte a donc été aussi apportée pour eux, et la mo-  
ralité de leurs actions est incontestable aux yeux même de  
leurs oppresseurs. Cependant leurs oppresseurs, après les  
avoir convertis, les excitent au mal, en provoquant dans  
leurs cœurs simples une haine dont ils ne sauraient triom-  
pher sans une vertu presque surnaturelle.

Le défenseur des noirs plaide la cause des Irlandais et des autres catholiques du royaume de la Grande-Bretagne. « Il est très-louable, dit-il, le zèle que déploie le gouvernement britannique contre la traite des Nègres; mais » quand obtiendra-t-elle justice, cette Irlande... dont les » annales présentent l'exemple unique dans l'histoire, » d'une nation entière qu'on a expropriée arbitrairement? » Que répondre aux partisans de l'esclavage colonial, s'ils » objectent qu'on aime ainsi les hommes à mille lieues de » distance, pour se dispenser d'aimer ses voisins, et d'être » équitable envers eux »? Je ne suivrai point l'auteur dans une digression qui s'éloigne de mon objet. Pour lui, il s'y trouvait assez naturellement conduit par ses observations relatives à la chaleur avec laquelle on réclame en Angleterre contre la clause du traité de Paris. « Les Anglais pensent, dit-il à ce sujet, que leur honneur serait compromis en souffrant que la France continuât la traite : le sera-t-il moins si l'on continue d'opprimer l'Irlande »?

L'un des principaux écrits auxquels il fait allusion en parlant des réclamations de l'Angleterre, est la lettre adressée au prince Talleyrand par un membre du parlement britannique, M. Wilberforce. La traduction n'en a pas été faite par un Français, mais elle est fort intelligible, à l'exception d'un petit nombre de passages. En entrant en matière, M. Wilberforce s'exprime comme il le pourrait faire si la cause des Nègres n'avait jamais été défendue en France, comme si jamais on n'y avait rien stipulé en leur faveur, et il veut bien même s'affliger de cette longue inimitié entre les deux peuples, qui dernièrement nous priva des lumières britanniques. Dans cet écrit, très-estimable d'ailleurs, poussant un peu loin la compassion pour une ignorance qui viendrait de la fatalité, il semble plaindre la France d'être restée dans l'aveuglement, faute de libres communications avec la source européenne de toute sagesse, et il invite les ministres français à devenir dans cette occasion les *coadjuteurs* des Anglais, à retirer le *peuple égaré des sentiers de l'erreur*, et à le *guider dans les voies*, etc. On pourrait toutefois apercevoir un détour fort obligeant dans cette manière de présenter la question : car si ce n'est pas à l'ignorance, ce sera certainement à la

faiblesse, à la cupidité qu'on attribuera la prolongation, c'est-à-dire, la reprise d'un trafic qui déjà était regardé comme monstrueux par tant de Français à l'époque où, selon M. Wilberforce lui-même, les Anglais s'y livraient plus que tout autre peuple. Auteur d'un écrit utile et plein de chaleur, sans doute M. Wilberforce s'attache avant tout à la vérité; il excusera donc cette réponse, peut-être trop française, à une espèce d'inculpation qui m'a paru trop anglaise.

Maintenant il ne me reste plus qu'à le suivre dans les principaux points qu'il traite, et à partager presque toujours son opinion sur cette clause éventuelle du traité de Paris. S'il a pu blâmer en cela le consentement positif donné par le gouvernement anglais, il sera permis à plus forte raison d'examiner en France un simple projet, une condition hypothétique que la prévoyance a voulu stipuler, afin de conserver toute la latitude convenable dans la future rédaction de la loi.

L'idée de souffrir la traite durant cinq ans, ne paraît pas plus raisonnable à M. Wilberforce que celle de la rétablir indéfiniment. L'injustice change-t-elle de nature quand vous diminuez le nombre des victimes? Ce qu'on est obligé de déclarer odieux et inhumain, peut-on dire: Je le ferai, mais seulement jusqu'à ce que je n'y voie plus d'utilité? Cela rappellerait trop un prince du quinzième siècle qui, méditant un de ces coups d'autorité qu'on reproche à son règne, baisait la *madone* suspendue à son cou, et lui disait: Passe-moi encore celui-là, sainte-mère des pécheurs!

Il est d'autres considérations que l'on peut faire valoir contre les cinq ans accordés par le traité de Paris; M. Wilberforce ne les néglige point. En voici quelques-unes. « La » seule permission de ce commerce, combinée avec la con- » damnation qu'on en a exprimée en morale, équivaldrait » à reconnaître qu'on en doit tirer d'immenses profits..... » L'empressement des planteurs à acheter des esclaves, » tandis qu'il en serait temps encore, en occasionnerait des » importations immenses. L'avidité cruelle de tous vos spé- » culateurs en esclaves sous toutes les formes de fraude et » de violences, serait stimulée à faire des efforts qui aug- » menteraient la dévastation et les maux de l'Afrique.....

» Et pourquoi tout cela ? Pour que vos armateurs éprouvent  
 » à l'expiration de ces cinq ans , un de ces changemens su-  
 » bits qui, de toutes les révolutions commerciales, ont tou-  
 » jours été regardées comme les seules funestes » ?

Pour s'excuser, en partie, l'on a calomnié les Africains ; cette ruse de l'iniquité n'est pas nouvelle. On a peint les Nègres comme des hommes généralement pervers, et tout-à-fait vicieux dans leur stupidité : mais, au contraire, il résulte des récits de ceux d'entre les voyageurs modernes qui inspirent le plus de confiance, et en général de l'enquête parlementaire qui eut lieu chez les Anglais, que les Nègres, semblables aux autres peuples dont la civilisation est peu avancée, ne sont vils que dans la misère, et ne deviennent féroces que quand ils sont exaspérés par des traitemens cruels, ou par d'injustes mépris. Très-attachés à leur pays et à leurs demeures, susceptibles des affections les plus douces comme de persévérance et de courage, francs et enjoués, bons et bienfaisans, ils ont à un degré remarquable les utiles penchans que la nature donne. Chez les peuples simples, comme chez les autres peuples, quand ces penchans sont étouffés par des inclinations funestes que la nature admet aussi, l'on peut toujours en trouver la cause dans ce qui est accidentel, dans les mauvaises lois, dans la superstition, dans la servitude, dans les maux intérieurs ou extérieurs qui viennent des hommes. Les noirs, ainsi que les blancs de toutes les contrées, seront toujours ce que les feront et leurs institutions et les circonstances. Leur asservissement dans leur propre pays, et ce qu'il peut y avoir de barbare dans leurs usages, ont été exagérés jusqu'au mensonge. Mais enfin quelque idée que l'on se forme de leur première détresse, ce n'est pas eux qui ont choisi pour consolation, l'exil dans un autre monde sous le bâton de l'étranger, ou pour refuge, la cale et l'entre-pont de ces vaisseaux dont on a pu dire avec une si grande apparence de vérité, que nulle part sur la terre il n'était possible de trouver plus de misère concentrée dans un plus petit espace.

Nous les opprimons, dites-vous, mais sans remords, parce que déjà ils n'étaient pas heureux. Ainsi ce qui serait un motif pour qu'une nation plus sage intervint généreusement, offrit son assistance et provoquât une réforme, devient chez des peuples adroits et que la cupidité subjugue,

un bizarre prétexte pour apporter des chaînes si pesantes que l'antiquité même n'en aurait point forgées de semblables. Ces peuples qui se montrent si vains de leur science, s'éloignent autant des véritables lumières que les peuplades même de la Nigritie et de la Guinée ; certes ils s'éloignent davantage de la loyauté, de la justice, de l'impartiale raison ; et pour que sur la terre même l'ordre infini soit encore aperçu, ils s'éloignent davantage du bonheur. Ils portent sur tous les rivages leur brillante inquiétude ; mais les plus sincères de leurs voyageurs vont admirer à mille lieues de distance, dans la hutte la plus pauvre au milieu de l'Afrique, l'humeur tranquille et hospitalière d'un homme qui ne sait rien encore de leurs plantations, de leurs fouets, de leurs boissons fortes, et qui, en n'aimant que sa noire famille, jouit en paix du don de la vie.

Un Anglais, que M. Wilberforce cite comme l'un de ceux qui ne se sont pas déclarés en faveur des noirs, dit dans son *voyage*, que les Africains de bon sens regardent comme le plus grand des malheurs celui d'avoir jamais été visités par les Européens. Ils observent que les chrétiens ont introduit le commerce des esclaves, « et que partout » où le christianisme se propage, il apporte avec lui une « épée, un fusil » ; ils pourraient ajouter, l'ivresse et la duplicité. Les moyens employés habituellement par les marchands négriers pour se procurer des esclaves, valent au moins ceux qui servent aux brigands de profession pour se saisir de leur proie. M. Wilberforce, justifie par quelques détails sur ces pratiques des marchands d'esclaves, l'assertion d'un des premiers hommes d'état d'Angleterre : *la traite a été le plus terrible fléau qui ait désolé le genre humain.*

Si tant de milliers d'esclaves faits annuellement par les chrétiens durant deux cents ans, si les traitemens inconcevables qu'on leur fait subir, rendent non moins inconcevable le zèle hardi de plusieurs écrivains, qui répètent que le christianisme a détruit l'esclavage, il faut reconnaître aussi que ce long attentat ne prouve rien contre l'esprit du christianisme ; il prouve seulement que cette force bienfaisante, que l'on attribue aux religions comme une puissance durable, ne dure qu'un jour entre un siècle de fanatisme et plusieurs siècles d'indifférence. L'esprit

du christianisme protégeait l'Afrique; mais les chrétiens l'ont accablée, parce que, chez eux comme ailleurs, l'esprit de négoce absorbe tout, dès qu'il est écouté. L'esprit de paix dont l'église s'écarta rarement, cette condescendance réduisit à des actes isolés et très-insuffisans, la protection que les Nègres auraient attendue de Rome, s'ils en avaient connu les maximes ostensibles.

L'auteur de *la Traite des Noirs et des Blancs* cite un ordre de la congrégation de la Propagande, une ancienne décision de la Sorbonne, une lettre du pape Alexandre III, et même deux brefs du pape Paul III. Il paraît que c'est à cela que se réduisirent les tentatives favorables aux nègres : du moins elles honorent surtout la mémoire de Paul III. Dans un esprit fort différent, les armateurs de la Havane ont protesté, en 1811, contre tout projet d'abolition de la traite, jugeant plus conforme aux intérêts du christianisme d'enlever avec violence beaucoup d'hommes en Afrique, pour en catéchiser quelques-uns en Amériq.ue.

Dans cette perspective même de la conversion des Africains, il conviendrait, avant tout, de ne point exciter leur aversion contre les principes, contre les maximes, et dès lors contre la religion des blancs. Il faudrait mettre un terme à leurs guerres intestines, que la traite multiplie nécessairement; il faudrait, en leur assurant une vie plus douce, en étendant leurs idées, les rendre capables de préférer à leurs superstitions la loi chrétienne, dont les Européens vantent la sainteté dans leurs discours; mais qui, d'après leur conduite dans leurs comptoirs, dans leurs navires, dans leurs sucreries, ne peut être que bien difficilement aimée des Nègres. Ce sont, au contraire, les blancs eux-mêmes qui perpétuent l'ignorance, la barbarie, le brigandage sur la longue étendue des côtes. Dans l'intérieur de l'Afrique, loin des fleuves, dans les lieux en apparence les moins favorisés de la nature, mais en effet les moins exposés au fléau de la traite, dans ces pays, où les blancs ont rarement pénétré, l'on a fait, dit M. Wilberforce, beaucoup plus de progrès dans le bon ordre; on y jouit de plus de sécurité et de commodité, en un mot la vie sociale y est améliorée; tandis que les peuples qui résident sur la côte, et qui communiquent depuis si long-

temps avec les nations les plus instruites, vivent dans la misère et la stupidité.

M. Wilberforce ne se borne pas à prouver que la traite ne peut être tolérée avec quelque justice, et qu'ainsi, fût-elle nécessaire même aux colonies, il faudrait encore l'abolir sans hésiter; il fait plus, il montre que cette nécessité même est illusoire en général, et que, dans les colonies françaises considérées en particulier, il serait dangereux d'introduire maintenant un certain nombre d'esclaves, et de nourrir ainsi les dispositions hostiles qui ont éclaté d'une manière si funeste à Saint-Domingue.

DE SEN\*\*.

---

FABLES NOUVELLES, en vers, divisées en neuf livres. — Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Dédiées à Son Altesse Royale Madame, duchesse d'Angoulême, par madame A. JOLIVEAU.

CE qui étonne singulièrement les amis des lettres, c'est la prodigieuse quantité des recueils de fables qui paraissent depuis quelques années. On dit que la tyrannie donna jadis naissance à l'apologue; que le despotisme de l'Orient, ennemi de toute idée libérale, venait glacer le génie jusque dans sa source; de là viennent ces contes sans fin et sans nombre dont le but n'était que de cacher quelques vérités ou quelque satire sous les couleurs de la féerie. Après avoir reconnu l'influence des gouvernemens d'Europe sur les lettres, on aurait pu aussi examiner celle des gouvernemens de l'Asie et notamment de la Perse et de l'Arabie, sur la langue et les écrivains de ces nations. Ils ne sont encore connus que par des contes et des apologues, et cela de temps immémorial. Ils ne se sont jamais adonné qu'à ce genre; reste à savoir s'ils auraient pu cultiver d'autres branches de littérature. L'apologue est venu sans doute lorsqu'on a reconnu le danger de débiter des maximes ou sentences hardies dans le goût du fameux Sa'hady. Rome eut aussi un fabuliste, mais Phèdre écrivit des fables comme il aurait écrit des satires. La Fontaine, que madame de la Sablière appelait *son fablier* et qui en effet produisait des fables comme un pommier produit des pommes, disait une autre dame célèbre, La Fontaine, par la naïveté de son style, le charme piquant de son génie, naturalisa, pour ainsi dire, l'apologue en France et lui donna un air de création.

La plupart de ses sujets ne lui appartiennent cependant pas : il a fallu au *bonhomme* un fonds inépuisable de tours à la fois originaux et naturels, de gaieté, de sublime même, pour s'approprier entièrement ce qu'il imitait, et rester inimitable.

Après La Fontaine, personne n'osa pendant long-temps s'essayer dans un genre qu'il avait porté si loin. Lamothe, d'audacieuse mémoire, fut le premier qui publia des fables; j'ignore jusqu'où cet athlète hardi porta ses prétentions d'amour-propre, mais on devait tout attendre d'un écrivain qui voulait recorriger Homère, et qui poussa l'athéisme littéraire jusqu'à méconnaître le charme de la poésie. Lamothe avait créé presque tous les sujets de ses fables; quelques-uns même sont ingénieux. Florian ensuite fit paraître son recueil; ses sujets lui appartenaient aussi; mais son style, qui visait plutôt à la sensibilité qu'à la naïveté, prêta souvent des charmes à ses fables. Tout le monde se crut alors en droit d'écrire aussi des fables; mais tous ces fabulistes, plus ou moins obscurs, déclarent toujours dans leur préface le *bon homme inimitable* et parurent n'entrer en lice qu'avec ses successeurs.

Parmi ces combattans, on distingue plusieurs dames qui n'ont point été effrayées de la carrière. Il est certain que nous leur devons quelques fables où respirent les sentimens les plus tendres et les plus délicats. La littérature, on en est convenu, leur ouvre plusieurs branches où elles peuvent exceller et même surpasser les hommes. Le style épistolaire, le roman, leur offraient un champ où elles sont restées pour ainsi dire sans rivaux. L'idylle, l'élegie même ont offert tout ce qu'on pouvait rencontrer de gracieux en ce genre; les noms de madame Deshoulières et de madame Dufrenoi suffirent pour montrer qu'il entre dans ce jugement plus de justice que de galanterie. Plusieurs dames ont prouvé que les régions glaciales de la science et des études sérieuses n'avaient rien qui pût les arrêter. Nous mettons encore aujourd'hui madame Dacier au nombre des meilleurs hellénistes que la France ait produits. Des esprits un peu frondeurs, des philosophes un peu moroses ont objecté que les sciences n'étaient pas faites pour les femmes; ils ont même poussé l'irrévérence jusqu'à interdire au sexe en général la faculté d'écrire; n'auraient-ils pas voulu, va s'écrier quelque dame auteur, qu'on leur eût donné

Un arrêt par lequel, moi vêtue et nourrie,

On me défend, monsieur, d'écrire de ma vie?

Certes, le trait eût été noir, nous y aurions gagné sous quelques rapports; mais que de pertes aussi n'aurions-nous pas faites!

combien n'aurions-nous pas eu de privations pour notre goût et notre âme! Madame Joliveau ne nous aurait pas donné quelques fables agréables, ingénieuses même; mais aussi nous ne connaîtrions pas celles qui sont loin de ressembler à leurs sœurs et dont son recueil est surchargé. Ce recueil qui est, comme on l'a imprimé, une troisième édition, est dédié à Madame la duchesse d'Angoulême. On ne pouvait placer la morale et des leçons de vertu sous une égide plus sûre. J'aurais désiré dans l'épître à Son Altesse Royale Madame plus de nerf dans la peinture que madame Joliveau veut faire de nos troubles; sa plume n'est pas sans grâce; mais en général elle manque de chaleur.

La plupart des sujets de madame Joliveau sont de création; ceux qu'elle a traités laconiquement ne sont pas dénués d'une certaine originalité qui séduit. En voici deux qui plairont sans doute aux lecteurs :

### *Le Peintre et la Pudeur.*

L'Amour nu paraissait respirer sur la toile.

La Pudeur l'aperçoit, rougit, baisse les yeux.

— Quel défaut trouves-tu, belle, au plus beau des Dieux?

Dit le peintre alarmé; que lui faut-il? — Un voile.

### *La Paille et l'Ambre.*

La Paille un jour disait : Quel charme ainsi m'attire?...

Ne puis-je, *Ambre puissant*, résister à ta loi?

— Tu le peux, mais il faut te tenir loin de moi :

L'ambre est la volupté qu'on craint et qu'on désire.

La pensée, comme on voit, est ingénieuse, mais les expressions laissent encore désirer quelque chose pour la justesse. Madame Joliveau s'est souvent tenue *au bien*, quand elle aurait pu chercher *le mieux*. Les fables où cette dame développe sa pensée ne sont pas sans intérêt. Il en est quelques-unes que Bailly lui-même n'aurait pas désavouées. Ce recueil est de nature à être agréablement accueilli du public; mais s'il m'était permis de donner mon avis à madame Joliveau, je l'engagerais, dans sa quatrième édition, à imiter un de nos auteurs, les plus spirituels que nous ayons eus, et qui, en tête d'une nouvelle édition de ses poésies légères, mit *revue, corrigée et considérablement diminuée*. Madame Joliveau ferait comme nos gourmets, elle choisirait les plus belles cerises de sa corbeille, et il y en a beaucoup, mais elle ferait mûrir ou supprimerait celles qui ne sont ou ni mûres ou défectueuses. J'ose lui promettre encore un volume d'une grosseur raisonnable.

LES SCRUPULES LITTÉRAIRES, de madame la baronne de STAËL,  
ou Réflexions sur quelques chapitres du livre de l'Allemagne.  
— Chez Delaunay, Palais Royal, galerie de bois, n°. 243.

CETTE petite brochure, assez agréablement écrite, renferme des observations auxquelles l'ouvrage de madame de Staël a donné naissance. Parmi les nombreux sophismes littéraires que cette dame a avancés, il en est quelques-uns qui ont fait mettre à l'auteur des Scrupules la plume à la main. Il a entrepris d'y répondre, ce qu'il fait souvent avec esprit et même avec l'avantage du raisonnement. Un sophisme tel bien défendu qu'il soit n'en est pas moins un édifice bâti sur le sable. Attaquez-le aux fondations, tout s'écroule de lui-même. Il n'en est pas ainsi de l'opinion, c'est un mobile où tout le monde peut occuper une place. La brochure que nous annonçons intéressera ceux qui ont déjà l'*Allemagne* de madame de Staël, et ils y trouveront de plus une imitation en vers de la *Messiede* de Klopstok qui n'est pas sans quelque mérite. Le tableau qui le termine est fait pour frapper les amis de l'épopée. L'auteur de cette imitation paraît être très-versé dans la littérature allemande; ses notes ont autant d'intérêt que ses réflexions et quoiqu'elles ne contiennent que six pages, elles valent à elles seules la peine de se procurer la brochure. On y voit l'imitation de deux élégies de Schiller, qui offrent tout ce que ce genre a pu produire peut-être de plus touchant. L'une est intitulé l'*Epouse du Matelot*, et l'autre la *Nuit de Noël*. Je ne puis me refuser au plaisir de faire connaître le sujet de cette dernière. Une mère veillait près de son fils expirant : elle entend les cloches qui annoncent la messe de minuit ; elle y vole dans l'espoir que l'Eternel rendra son malheureux enfant à la vie ; les autels sont baignés de ses larmes ; elle fait une courte prière et revient près de son fils dans l'espoir de déposer le lendemain dans la sainte chapelle le berceau de ce fils qu'elle revient embrasser.

Elle dit, et déjà ses pas  
Se sont tournés vers sa chaumière ;  
Mais au retour de la lumière

Dans l'église rustique elle ne revint pas.  
Les cierges des morts s'allumèrent,  
Et devant le temple attristé,  
Le soir, à leur pâle clarté,  
Deux cercueils inégaux passèrent.

## MÉLANGES.

NOTICE des travaux de la classe des beaux-arts de l'Institut royal de France, pour l'année 1814, par JOACHIM LE BRETON, secrétaire perpétuel de la classe, membre de celle d'histoire et de littérature ancienne, et de la Légion d'honneur; lue à la séance publique du samedi 1<sup>er</sup> octobre 1814.

MONSIEUR (1), MESSIEURS,

CE que les beaux-arts ont le plus à redouter, après la subversion des principes et la corruption du goût, c'est le tumulte des armes. Je n'ai pas besoin d'expliquer combien cette année a été effrayante pour eux ! Les écoles surtout en ont beaucoup souffert. Celle de Rome n'ayant plus de communication avec la France, craignant d'être dissoute à chaque instant, soit par les mouvemens politiques, soit par le dénûment de moyens d'existence, ne s'est soutenue, pendant plus de six mois, que par le zèle, la considération et la sagesse de son directeur. Les lettres même ne parvenant point avec exactitude, il a été impossible de nous envoyer les travaux d'émulation des élèves, ce qui nous prive aujourd'hui de rendre, selon notre usage, un compte général des études de ce bel établissement.

Nous savons seulement que l'exposition publique des ouvrages de nos jeunes artistes a satisfait les habitans de Rome; que la classe des architectes a produit un très-grand nombre d'excellentes études, où l'on remarque, outre la correction et le goût dans la manière de dessiner les monumens antiques, une recherche approfondie de toutes les parties de l'art. Depuis cinq ans, nous n'avons que des éloges à donner aux élèves d'architecture, et chaque année ils se surpassent.

La même exposition a prouvé que la sculpture fait aussi des progrès dans l'école.

Les peintres ont moins produit. M. Langlois n'a point exposé d'ouvrages; mais un tableau de M. Droling, représentant Philoctète, a réuni les suffrages par la vérité de couleur, et une exécution ferme et large. Plusieurs études du même pension-

---

(1) Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Angoulême, président la séance.

naire, moins importantes, mais qui ne sont pas moins bien traitées, prouvent qu'il a su profiter de son séjour en Italie.

Tous les ouvrages d'émulation de MM. les pensionnaires du Roi à Rome, doivent être maintenant en route, et lorsqu'ils nous seront parvenus, la Classe les mettra sous les yeux du public, et en fera un examen raisonné.

Nous avons reçu les partitions des pensionnaires musiciens, à l'exception de celles de M. Chelard, qui consistent dans une *Ouverture*, un *Du Profundis*, à seize voix, et un *Quintetti*, (buffa.)

Ce compositeur studieux nous a donné assez de preuves de ses progrès, depuis quatre ans, pour que nous puissions augurer favorablement de ses travaux de cette année.

M. Beaulieu a envoyé un *Domine Salvum*, à cinq voix, morceau très-important, par les grands développemens que l'auteur lui a donnés. On y remarque des *chœurs* à effet, une *fugue* à trois sujets, et un *quatuor*, dont les quatre parties diffèrent entre elles de caractère, mais qui, se réunissant, forment un ensemble à la fois noble et gracieux. Cette composition fort étendue, et très-soignée, annonce que M. Beaulieu a beaucoup acquis depuis un an.

Nous avons reçu de M. Ferdinand Héroid, une *Scène Italienne*, avec des *chœurs*, une *Symphonie*, et trois *Quatuors*.

On ne doit que des encouragemens et des éloges à ce jeune compositeur. La section de musique a été très-satisfaite de tous ces morceaux. Elle a reconnu dans les *Quatuors*, des idées piquantes et neuves; dans la *Scène*, de l'expression et de la mélodie; dans la *Symphonie*, de l'énergie et de l'originalité; et dans tout, une manière d'écrire large, correcte et facile, qui confirme et accroit les heureuses espérances que la Classe avait déjà conçues de M. Héroid.

M. Panseron mérite des encouragemens, mais il a besoin aussi de conseils sévères. Il a beaucoup travaillé, peut-être même a-t-il trop écrit avant de réfléchir. Un compositeur doit savoir attendre l'inspiration, pour ne pas faire un métier de son art. Cependant cette réflexion ne s'applique point à la messe ni aux deux cantates de M. Panseron, que la section de musique a examinées. Ces trois compositions indiquent des progrès, un talent facile et sage. La messe surtout est remarquable, pour le jeune âge de l'auteur: les fugues en sont bien traitées, et plusieurs autres parties ont du mérite.

Mais dans ses deux symphonies, on peut lui reprocher de manquer de fermeté dans le style, et de fraîcheur dans les idées. Peut-être même ferait-il bien de ne pas s'attacher à ce genre,

qui exige une imagination féconde et ardente : il serait sage du moins de se bien consulter avant de l'adopter.

Tel est l'aperçu seulement des travaux de MM. les pensionnaires du roi à Rome. Sa Majesté et son auguste famille n'apprendront pas sans intérêt, que cette belle institution d'un des plus grands de leurs aïeux a non-seulement été respectée pour le bonheur et la prospérité des arts, mais qu'elle a même reçu plus d'extension. Un des premiers soins du ministre secrétaire d'état de l'intérieur a été de la consoler du long abandon où on l'avait laissée, et nous savons qu'il y a fait succéder au découragement une émulation nouvelle, et la reconnaissance.

Les écoles de peinture, de sculpture et d'architecture, à Paris, ont montré dans les concours qui vont être couronnés, la force des études et les bons principes qui règnent maintenant dans toute les parties de l'enseignement des arts.

La classe a réussi enfin, par la constance de ses efforts, de ses conseils, et même par la sévérité de ses jugemens, à détruire l'influence d'une manière pauvre et mesquine, qui menaçait de s'introduire parmi les jeunes peintres.

Son zèle, cette année, avait une autre tâche à remplir : les appels aux armes et la sévérité extrême des lois qui frappaient la jeunesse française, allaient enlever tous les élèves qui ont marqué par d'heureuses dispositions ou des succès, et les écoles étaient désorganisées. Nos représentations, nos instances ont été écoutées, et nous avons eu le bonheur d'obtenir toutes les exemptions que nous avons sollicitées pendant trois mois.

Dans ses travaux intérieurs, la classe a beaucoup avancé le dictionnaire de la langue des beaux-arts, surtout si l'on considère l'importance des articles qu'elle a discutés et adoptés. Tels sont, entre cent cinquante autres, les mots, *harmonie, histoire, illusion, imagination, imitation, licence, lumière, magie, manière*, proposés par M. Vincent. Le mot *caractère*, dans l'acception générale pour tous les arts, et dans son acception particulière relativement à l'architecture, par M. Quatremere de Quincy; les mots, *cella, fontaine, frise, fronton et goût*, par le même; et *bûcher, catacombes, cénotaphe, cinéraire, cippe, sarcophage*, qui forment un ensemble de notions exactes sur les sépultures des anciens, par M. Visconti; et du même encore, les articles, *calcédoine, sardoine, onyx et camée*, qui composent un traité très-instructif sur cette partie de l'art antique; par M. Charles, les articles *acoustique, bruit, son et timbre*.

Un de ces articles (*fronton*) a produit une dissertation intéressante d'un de nos savans correspondans, M. Timothée Ver-

dier, de Lisbonne, qui suit nos séances avec autant d'exactitude, qu'il a de zèle pour les arts, principalement pour l'architecture, dans laquelle il est profondément instruit.

M. Verdier ne s'est pas contenté de nous communiquer ses lumières, il a enrichi la bibliothèque de l'institut de plusieurs ouvrages rares dont elle manquait, et qu'il a rendus plus précieux par des dissertations critiques et des observations que la classe a fait joindre aux livres même pour en augmenter l'utilité (2).

L'un de nos plus respectables confrères, M. Peyre, dont les plus habiles architectes se glorifient d'être élèves, a communiqué à la classe un traité manuscrit de perspective avec les figures géométriques nécessaires ou utiles à la démonstration de ses principes. Cet ouvrage, fruit d'une longue et savante expérience, était attendu depuis long-temps, et l'auteur va le publier (3).

M. Castellan, son gendre, auteur du discours préliminaire qui est en tête de ce traité de perspective, et qui en a gravé les planches, nous a lu un mémoire intéressant sur les antiquités de Brindes et sur deux colonnes triomphales que les Romains

(2) Tels sont, entr'autres, les commentaires sur Vitruve, par Philander, imprimés à Rome, sous les yeux du commentateur (1544); la traduction du même Vitruve, par Jean Martin (Paris, 1547), enrichie d'une opuscule de Jean Goujon, seul écrit connu de ce sculpteur célèbre. Dans une dissertation qu'il nous a lue, M. Verdier réfute la critique du marquis de Poléni, sur un passage de Jean Goujon, et relève des erreurs de Jean Martin. Le même correspondant nous a offert encore l'édition de 1565 de l'Épître des dix livres d'architecture de Vitruve, par Jean Gardet et Dominique Bertin; enfin un mémoire imprimé (petit in-folio, 1758), intitulé: *Architecture singulière, l'éléphant triomphal, grand kiosque à la gloire du roi*, par M. Ribart, membre de l'Académie des Sciences, etc. de Béziers; un volume sur la musique: *Musica libris quatuor explicata*, (1551, Paris) *apud Guglielmum Cavallat*. — *Algebrae compendiosa, facilisque descriptio quâ depromuntur magna arithmetices miracula* (1551, même libraire), et la quadrature du cercle, inventée par Simon Duchesne, de Dôle (1584).

(3) « *De la perspective sous le rapport de l'art, réduite à l'expression la plus simple, celle de tracer avec des triangles semblables et des échelles de proportion, (ce qui est le plus facile, et ce qui semble présenter les plus grandes difficultés) des plafonds, la répétition des glaces sur des plans inclinés, et des anamorphoses, par A. F. Peyre, architecte, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, avec un discours préliminaire, par A. C. Castellan, qui a gravé une partie des planches.* »

érigèrent sur le pont de cette ville , à l'extrémité de la voie *Appia* (4).

M. le comte de la Borde, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne, nous a fait part de ses recherches et de ses observations sur l'origine et les progrès de l'architecture arabe en Espagne. La classe a prouvé le plaisir qu'elle avait eu à entendre l'auteur, en choisissant son mémoire pour une des lectures qui doivent occuper cette séance.

M. le chevalier Badia nous a intéressés par des extraits de ses voyages et par les dessins qu'il a faits et les plans qu'il a levés de la principale mosquée de la Mecque et de celle de Jérusalem, inaccessibles à tout ce qui n'est pas musulman, et qui, par cette raison, n'étaient point exactement connues des artistes.

Un savant modeste, mais très-instruit dans l'histoire de l'ancienne musique, M. Perne, a occupé une de nos dernières séances par la lecture d'une notice raisonnée sur une messe à quatre parties de Guillaume de Machaut, qui existe à la bibliothèque du roi (5), et sur la notation des XII<sup>e.</sup>, XIII<sup>e.</sup> et XIV<sup>e.</sup> siècles.

La bibliothèque du roi, la plus riche du monde, possède beaucoup de musique ancienne inconnue, comme les bibliothèques de Vienne, de Volfenbutel, de Cambridge, d'Oxford, etc. ; mais il était impossible d'en évaluer les notes. M. Perne a soumis à la classe, avec son mémoire, six tables des notations qui semblent donner la clef de toute la musique ancienne de ces siècles reculés, et la rendre assez facile à lire. C'est fournir le moyen de continuer l'histoire de la musique ancienne, interrompue par un long intervalle que personne n'a pu franchir, ni l'abbé Lebeuf, ni le comte de Caylus, ni l'abbé Rive, en France, ni le docteur Burney, ni le docteur Forkell, qui l'ont essayé, et qui avaient infiniment plus d'érudition dans ce genre.

Le mémoire de M. Perne, qui est clair, simple et précis, offre non-seulement l'espérance très-fondée de mettre en partition la musique des XII<sup>e.</sup>, XIII<sup>e.</sup> et XIV<sup>e.</sup> siècles, mais aussi la musique des siècles antérieurs. Cet avantage est digne d'un grand intérêt.

Vers le milieu du dernier siècle, il y eut une fermentation plus utile à l'art musical que mesurée dans les discussions et les disputes qu'elle produisit. Ce n'est pas que plusieurs des écri-

(4) Ce mémoire fait partie d'un ouvrage inédit sur l'Italie.

(5) Sous les numéros 7609 et 2777.

vains qui se combattirent n'eussent avec le sentiment de la musique beaucoup d'instruction et beaucoup d'esprit; mais le despotisme d'un goût exclusif dans les arts est une vraie tyrannie que le plaisir supporte encore moins que la raison. On est loin maintenant de cette manière de voir, et la tendance des esprits est plus propre à recueillir ce qui est bon dans tous les genres. Il y a moins de théories et plus d'applications. Les instrumens, surtout depuis quelques années, sont l'objet d'une heureuse émulation.

Nos rapports annuels offrent presque toujours des découvertes ou des modifications ingénieuses et utiles, telles que l'orgue expressif de M. Grenié, et le nouveau piano des frères Erard, etc.

Ces derniers viennent de rendre un nouveau service à la musique et d'acquérir un titre de plus à la reconnaissance de la France et de l'Europe, par l'invention d'une nouvelle harpe qui présente des avantages inespérés.

Le charme particulier de la harpe est senti par tout le monde, mais elle a des défauts essentiels qui contrarient à chaque instant l'artiste et l'amateur qui voudraient donner un libre essor à leur inspiration, en parcourant dans tous les sens, les routes de l'harmonie et de la mélodie. Par la nature même de sa composition, la harpe était bornée à quelques tons, ses pédales ordinaires étant insuffisantes pour former le système chromatique du clavecin et de l'orgue.

Depuis long-temps on cherchait en vain à résoudre ce problème : les frères Erard viennent d'en donner une solution qui ne laisse rien à désirer, tant pour la précision de la mécanique que pour la justesse d'intonation, sans introduire aucune difficulté de plus, aucune complication pour le harpiste.

Il fallait, pour juger cet instrument, la réunion des connaissances mécaniques et physiques à la science des musiciens; mais grâce à l'heureuse combinaison de l'Institut, tous les genres de lumières s'y trouvent réunis, et se prêtent un appui mutuel. La classe des sciences et celle des beaux-arts ont nommé en commun une commission (6) pour examiner la nouvelle harpe. Le temps n'a pas permis encore de publier le rapport général; mais les commissaires qui se sont réunis plusieurs fois pour examiner et entendre ce bel instrument, en présence de MM. Dalvimare et Vernier, sous la touche savante de M. Boxa et de ma-

(6) La commission est composée de la section de musique de la classe des beaux-arts, et de MM. Prony et Charles, membres de la classe des sciences physiques et mathématiques.

demoiselle Krumpmolz, pensent que les frères Erard ont rendu la harpe un instrument complet, aussi étendu que le piano, et qui a de plus que celui-ci l'avantage de donner séparément l'*ut dieze* et le *ré bémol*, etc., tandis que le piano et l'orgue réunissent ces deux sons par une même touche, et assimilent ainsi deux sons qui ne sont pas exactement les mêmes.

La correspondance de la classe atteste que, même dans les orages politiques, les arts, ainsi que les lettres et les sciences, empêchent que les nations ne rompent entièrement tous les liens d'union et d'estime réciproques. Le savant et spirituel docteur Burney (7); le célèbre peintre Benjamin West, président de l'académie royale de Londres, et associé étranger de l'Institut; M. Fuesli, membre et professeur très-distingué de cette même académie, ont entretenu, autant que les circonstances ont pu le permettre, ces utiles relations avec la classe, et par elle avec les arts, en France, tandis que l'homme le plus vénéré dans les sciences, sir Joseph Banks, président de la société royale, ainsi que plusieurs autres savans ou littérateurs anglais, étaient également en communication de lumières et de bons offices avec les autres classes de l'Institut (8). L'un d'eux, M. James Forbes,

(7) Le docteur Burney, auteur d'une histoire de la musique et d'un itinéraire musical en Europe, etc., est mort depuis peu à Londres. La classe des beaux-arts, qui l'avait nommé l'un de ses correspondans, lui donne de justes regrets.

(8) La classe des sciences physiques et mathématiques compte parmi ses associés étrangers et ses correspondans, à Londres seulement, outre sir Joseph Banks, le célèbre Herschell, le docteur Jenner, bienfaiteur de l'humanité, MM. Blagden, Davy, Mendoza, Deluc, Home, Simmons, et à Birmingham, M. Watt. La classe d'histoire et de littérature ancienne a pour correspondans, aussi à Londres, le major Rennel et le docteur Gillies.

Nous avons cité particulièrement les artistes et savans anglais, qui appartiennent à l'Institut, ou qui correspondent avec lui, parce que c'est avec leur nation seule que les rapports ont été interdits. Mais les hommes éclairés savent tous que le monde savant s'est allié à l'Institut de France. Voici une partie des noms qui décorent la liste de ses associés et correspondans, dans l'étranger seulement : Jefferson, aux États-Unis; Wildfort, à Calcuta; Klapproth, et l'illustre voyageur de Humboldt, Reichart, à Berlin; le baron de Krusenstern et Bétancourt, à Saint-Petersbourg; Harding, Blumenbach, Heeren, Eichom, Sertorius, Charles Villers, Burg, Fiorillo, à Goettingen; Gauss, à Brunswick; Aberklad, Thunberg, à Stockholm; Niebuhr, Bugge, en Danemarck; Olbers, à Brême; De Kayenhoff, Van-Swinden,

a donné à toutes les classes un témoignage honorable de souvenir, en leur envoyant son bel ouvrage qui a pour titre : *Oriental's Mémoires* (Mémoires orientaux), en 4 volumes in-4°. ornés de 93 planches gravées, dont les sujets ont été choisis sur plusieurs milliers de dessins originaux résultant des voyages de l'auteur et particulièrement d'un séjour de dix-huit années aux Indes orientales. Les sciences, l'histoire et les arts ont accueilli avec la distinction qu'il mérite cet intéressant résultat des recherches et du zèle de M. *James Forbes*, ainsi que l'expression des nobles sentimens qu'il a consignés dans sa préface, et dans la lettre qui accompagnait le don de ses mémoires, pour l'Institut de France, qui eut le bonheur de lui faire rendre la liberté (9).

M. *John Britton* nous a fait connaître les nombreuses et intéressantes descriptions qu'il a publiées, tant des anciennes cathédrales d'Angleterre, que de divers autres monumens de l'art, de la galerie de tableaux du marquis de *Strafford*, et de celle de *Corsham*. L'auteur y joint les plans de ces deux riches habitations. Les travaux de M. *John Britton* annoncent beaucoup

Van Marum, en Hollande; Harless, à Erlang; le baron de Zach, à Gotha; le prince primat, à Francfort; Werner, en Saxe; Wiebeking, le baron de Moll, Soemmering; Manlich, à Munich; Landriani, le baron Jaquin, de Hammer, Burg, Saliéri, à Vienne; Lindé, à Varsovie; Ortiga, à Madrid; Coréa de Serra, Verdier, à Lisbonne; à Genève, Pictet, Desausure, Odier, Gosse, Jurine, Prévost, Simonde Sismundi; en Suisse, Huber père; à Turin, de Caluso, Brugnone, Vassali-Eandi, Porporati, Le Pescheux. Le comte Oriani, Appiani, Antolini, à Milan; le comte Volta, Scarpa, à Pavie; Paoli, à Pise; Fabbroni, Mascagni, Sestini, Mustoxidi, de Baillou, Morghen, à Florence; Gaetano Marini, Derossi, Zingarelli, Canova, Dagincourt, à Rome; Cagnoli, à Vérone; Morelli, Cignora, à Venise; Cotuni, Paisiello, Réga, Carelli, à Naples; Scrofani, Piazzi, Marvuglia, en Sicile; Rufin, à Constantinople; Fauvel, à Athènes; Ronseau, à Bassora; Corancez, à Bagdad.

(9) M. *James Forbes* était prisonnier à Verdun en 1804. Les sollicitations de l'Institut obtinrent qu'il retournât libre en Angleterre, pour terminer son ouvrage. C'est un bonheur dont l'Institut se glorifie d'avoir pu jouir plus d'une fois, dans des circonstances difficiles, et dont les savans Anglais, surtout sir Joseph Banks, lui avaient donné l'exemple dans les temps les plus orageux de la révolution. Neuf ans après, lorsque les *Mémoires Orientaux* ont paru, leur honorable auteur nous a rapelé le témoignage d'estime et d'intérêt que l'Institut lui avait donné.

de connaissances dans les arts, et beaucoup de goût pour eux.

M. Charles Dupin, capitaine du génie maritime, associé étranger de l'Institut royal de Naples, de l'Académie des sciences de Turin, et de celle de Corcyre, nous a adressé une description animée des sculptures du Puget, qui se trouvent dans l'arsenal de Toulon, et de la magnifique galère amirale, à trois rangs de rames.

L'auteur, dans un second mémoire, manuscrit comme le premier, propose des moyens de conservation pour les objets précieux contenus dans l'atelier de sculpture de l'arsenal de Toulon, et de les rendre plus utiles aux progrès de cette application de l'art statuaire aux vaisseaux français.

Sous ce double point de vue, la classe ne peut qu'approuver le zèle de M. Charles Dupin, et désire, comme lui, que tous les objets sculptés par le Puget, ou d'après ses dessins et sa direction, soient conservés religieusement pour l'art, et comme des monumens d'un grand siècle : elle ne peut que gémir avec l'auteur, de les savoir répandus çà et là, dans un atelier trop peu vaste, encombrés d'autres objets, où ils sont exposés d'ailleurs à être plus ou moins mutilés, et même à être détruits.

En les réunissant et les classant dans un lieu convenable, ils y formeraient une collection à la fois monumentale et instructive, qui s'accroîtrait des morceaux analogues, dignes d'être recueillis à côté d'eux, pour servir de modèles et d'objet d'instruction aux jeunes artistes qui se destinent à ce genre. On ne peut que féliciter M. Dupin de la sollicitude éclairée qu'il montre pour préserver des objets d'un grand prix, aux yeux de l'art, et pour conserver à la France un genre de supériorité qu'aucune nation ne peut lui disputer.

Malgré l'état de crise où s'est trouvée la France, les grands et beaux ouvrages qui caractérisent son goût pour les arts, et qui honorent ses presses, n'ont point été interrompus.

Il n'a paru, à la vérité, qu'une livraison ( la sixième ) de l'Histoire de la décadence de l'art, démontrée par les monumens ( 10 ) : mais il faut l'attribuer moins aux circonstances qu'aux soins de toute espèce qu'exige la publication d'un ouvrage de cette impor-

(10) Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence, au IV<sup>e</sup>. siècle, jusqu'à son renouvellement, au XVI<sup>e</sup>., par M. Sérour Dagincourt, correspondant de l'Institut de France. A Paris, chez Treuttel et Wurtz.

On trouve, chez les mêmes libraires, le recueil des fragmens de sculpture antique, en terre cuite, par le même M. Dagincourt, et publié par son ami M. de La Salle. Un vol. in-4<sup>o</sup>., orné de trente-huit planches gravées.

tance. Les éditeurs, dont le zèle égale les lumières, ont donné la plus grande partie des planches gravées, et le texte, qui formera plusieurs volumes *in-folio*, va être livré à l'impression. Cette lenteur n'est donc qu'apparente, puisqu'on travaille en même temps à toutes les parties. Le respectable auteur, M. Daguin-court, jouira bientôt du fruit de ses veilles savantes.

Pendant que ce grand ouvrage classique s'achève d'imprimer, un homme digne de l'honorable amitié de M. Daguin-court ; M. de La Salle vient de publier un volume *in-4°*, contenant, en trente-huit planches, plus de trois cents objets de la riche collection de terres cuites antiques, que ce même Nestor des amateurs de l'art a rassemblées, depuis près de quarante ans qu'il habite Rome. Lui-même en a fait le choix, et c'est sous ses yeux qu'ils ont été gravés. Il y a joint un texte explicatif, qui contient des notions importantes sur les usages, les mœurs, les costumes, les jeux, les constructions des anciens, et sur le caractère de l'art et des monumens, à différentes époques. Le goût, l'imagination et les connaissances de M. Daguin-court guident alternativement sa plume ; tantôt il cherche avec un tact sûr, l'emploi ou l'origine des monumens, tantôt il les décrit avec cet enthousiasme que l'expérience rend encore plus aimable et plus rare ; tantôt enfin il explique les sujets que présentent ces précieux débris, et là encore, à côté d'une érudition variée, on reconnaît une modestie vraie, qui ne permet pas à l'auteur de donner des doutes pour des décisions ; un goût délicat, qui lui fait sentir qu'il y avait aussi, dans l'art des anciens, des caprices ou des inventions dont il serait inutile de vouloir pénétrer le sens, ou donner l'explication. C'est une nouvelle source d'idées heureuses, de formes élégantes, de renseignemens précieux qu'ouvre M. Daguin-court. Ce recueil fera suite aux ouvrages de Caylus, de Stosch et de Winkelmann.

Tout intéresse dans cet ouvrage : l'auteur le dédie aux élèves des beaux-arts, avec un sentiment tout paternel ; il leur lègue, en quelque sorte, tous les travaux de sa vie plus qu'octogénaire, et termine ainsi : « Mes jeunes amis..... agréez » donc mon hommage ; qu'il vous rappelle l'attachement que » j'eus pour vous dans tous les instans de ma vie, et chéris- » sez ma mémoire ». M. de La Salle en a soigné l'édition, avec un sentiment tendre et religieux ; enfin, l'esprit y puisera des lumières, et tous les amis délicats des beaux-arts s'uniront aux élèves auxquels M. Daguin-court recommande sa mémoire, pour la bénir avec eux.

Le troisième et dernier volume de l'ouvrage de M. Scoppa,

sur les vrais principes de la versification, dans la langue italienne et dans la langue française, a été offert à la classe des beaux-arts par l'auteur. Ce grand travail, encouragé par deux classes de l'Institut qu'il concerne, sous divers rapports, étant terminé, on peut maintenant en discuter les principes et les applications. Mais, de quelque avis qu'on soit sur la proportion, juste ou exagérée, des avantages que M. Scoppa attribue à notre langue, relativement à la musique, on lui doit de la reconnaissance pour l'étendue et le mérite de ses recherches. C'est aux gens de lettres et aux compositeurs à le méditer, et à préparer à l'auteur le prix de l'opinion, qu'il n'appartient qu'au public et au temps de déférer.

M. l'abbé Roze a offert à la classe une méthode de plain-chant que la section de musique a jugée estimable, ainsi que le conservatoire, qui l'a mise au rang de ses méthodes d'enseignement.

Depuis plusieurs siècles, le chant grégorien est, pour ainsi dire, stationnaire. Les changemens qu'on a tenté de lui faire subir n'ont été ni assez bons, ni assez mauvais pour le faire avancer ou rétrograder, de manière qu'une méthode nouvelle semble ne devoir rien offrir de nouveau. Cependant on peut établir d'anciens principes avec plus de simplicité, plus de clarté et plus de concision; c'est ce que M. Rose a fait, et c'est ce qu'il pouvait faire mieux qu'un autre, après avoir été, pendant quarante ans, un de nos meilleurs maîtres de chapelle.

Enfin, pour terminer ce qui concerne la musique, nous avons reçu de M. Raymond, de Chambéry, membre de plusieurs sociétés savantes, son essai imprimé *sur la détermination des bases physico-mathématiques de l'art musical*. La classe, ayant eu communication du manuscrit, n'a point d'opinion nouvelle à émettre; mais elle se plaît à reconnaître le zèle constant et éclairé de G. M. Raymond pour les théories des beaux-arts et leur progrès.

Depuis long-temps les hommes qui aiment l'histoire grecque désiraient que notre confrère, M. Clavier, publiât sa traduction de Pausanias, qu'on savait achevée. Le géographe, l'historien et l'artiste ont besoin de consulter cet auteur classique, mais qui est quelquefois si obscur, que Winkelmann et l'abbé Barthelémy ont pu s'y méprendre dans l'original, d'ailleurs très-infidèlement traduit en français. M. Clavier, après avoir donné tous ses soins à rétablir le texte, offre une traduction littérale. C'est rendre, aux artistes surtout, un éminent service. Mais M. Clavier, aussi modeste qu'il est savant, a de-

mandé à la classe des beaux-arts de lui fournir des notes et des observations, pour ainsi dire techniques, et quelques membres sont chargés de s'entendre sur cet objet avec l'estimable traducteur.

M. Kelsall (anglais), a présenté un ouvrage, en un fort volume in-4° (11), qui ne concerne la classe des beaux-arts, que sous un seul rapport, les plans et détails des édifices de l'université qu'il propose (12); ce que la classe aurait à dire sur les connaissances et le goût de l'auteur, en architecture, aurait peu d'intérêt pour l'art, et ne satisferait pas sans doute M. Kelsall; mais ce sont les idées morales et politiques d'un système d'instruction, qui embrasse toutes les branches des connaissances et la destination de l'homme en société, qu'il faudrait apprécier; car ce sont elles qui font le mérite d'un aussi important ouvrage. Nous pouvons affirmer que l'auteur y montre une érudition très-variée; du reste, c'est aux autres classes de l'Institut à prononcer sur la théorie, les vérités, ou les erreurs qu'elle présente, et sur le mérite littéraire.

M. Landon, correspondant de la classe, a continué la publication de ses *Annales du Musée et de l'École moderne (française) des beaux-arts*, avec le même goût, le même bon esprit qu'il a montrés dans tout le cours de cette collection. Le trentième volume est sous presse.

Il a donné aussi les tomes XVI et XVII des Vies et œuvres des peintres célèbres, dans lesquels tomes se trouvent l'œuvre de *Michel-Ange Buonarotti*, de *Daniel de Volterre* et de *Baccio Bandinelli*. Il s'occupe maintenant de l'œuvre de *Le Sueur*.

*Le Antiquités d'Athènes*, de Stuart et Revelt, ont été fort mal traduites en notre langue, et cet ouvrage, si utile à l'étude de l'architecture, avait en outre l'inconvénient d'être très-cher. M. Landon a conçu et terminé le projet d'en donner une très-bonne édition, d'un prix modique, avec une traduction qui ne laisse rien à désirer, et dont les arts sont redevables à M. Feuillet, bibliothécaire adjoint de l'Institut.

La septième et avant-dernière livraison est sous presse. L'ouvrage complet formera trois volumes in-folio.

La *Description du Musée*, par *Filhol*, en est à la cent seizième livraison: il n'en faut plus que quatre, pour compléter cette intéressante collection, fixée à dix volumes in-8°:

(11) *Phantasm of an university*, projet d'université.

(12) *The architectural detail*.

mais dans ces derniers cahiers, on aura la *Transfiguration*, et la *Grande Sainte-Famille*, par Raphaël; la *Prédication de Saint Paul*, par Le Sueur; le *Saint Ambroise*, de Philippe de Champagne; l'*Exaltation en Croix*, par Rubens, et le complément de la *Galerie de Saint Bruno*, par Le Sueur; tous tableaux de premier ordre: en statues antiques, on aura le *Laocoon* et la *Vénus de Médicis*.

Le concours des prix décennaux, dont la veuve *Filhol* publie une description, qui sera aussi un monument digne d'intérêt, en est à la sixième livraison; il n'en reste plus que quatre à donner pour compléter cet œuvre. Il formera un volume in-4°.

Parmi les descriptions d'anciens monumens, la classe a remarqué avec intérêt deux livraisons (la troisième et la quatrième) des *Antiquités de Pompei*, publiées par M. Mazois.

MM. Grandjean de Montigny et Jamin, anciens pensionnaires architectes, de l'école de Rome, ont publié seize cahiers de l'architecture toscane, ou d'un choix de palais, maisons, et autres édifices de la Toscane, mesurés et dessinés par eux.

M. Grandjean entreprend maintenant un recueil des plus beaux tombeaux, exécutés en Italie, dans les XV<sup>e</sup>. et XVI<sup>e</sup>. siècles, d'après les dessins des plus célèbres architectes et sculpteurs, et qui ont été également dessinés et mesurés par lui et son condisciple. Les trois livraisons qui ont paru contiennent dix-huit planches gravées. L'ouvrage en aura soixante-douze, accompagnées d'un discours préliminaire, servant d'explication. Cet œuvre, dont le prix est modéré (13), mérite d'intéresser les artistes et les amateurs des arts, comme le précédent ouvrage des mêmes auteurs.

Le plus parfait des ouvrages de luxe qui nous ont été présentés, est la suite de la description des *Liliacées*, par Redouté, l'ainé. Ce magnifique œuvre touche à sa fin. Il honorera non-seulement l'artiste qui en est l'auteur; mais le genre de gravure coloriée qu'il a perfectionné est une ressource acquise pour décrire les plus brillantes productions de la nature. En cela, M. Redouté a rendu un véritable service. L'édition des *Liliacées*, grand papier, est surtout extrêmement précieuse, en ce qu'il n'en existera jamais que vingt-deux exemplaires, qui sont tous retouchés au pinceau par l'habile peintre.

M. Edouard Gatteaux, graveur en médailles, ancien pen-

---

(13) Quatre francs la livraison. Chez Didot l'aîné, et chez l'auteur, rue Favart, n<sup>o</sup>. 12.

sionnaire à l'école de Rome, avait consacré déjà son talent et sa reconnaissance à graver le portrait de feu M. Moitte, son maître. Cette année il a gravé, aussi par zèle, le portrait de Philibert Delorme, l'un des plus célèbres architectes que la France ait produits. La classe, agréant avec plaisir l'offre que le jeune artiste lui en a faite, a décerné, cette année, cette médaille en prix aux élèves d'architecture.

Tel est le précis des travaux et des objets qui ont occupé la classe des beaux-arts de l'Institut, dans le cours de l'année; précis dans lequel nous ne comprenons point les examens et les rapports qui sont relatifs au rétablissement de la statue de Henri IV, et à l'érection d'un monument proposé par la garde nationale de Bordeaux, sur lesquels la classe a été consultée. L'exécution de ces monumens nous y ramènera.

---

### LE JOUR DES ROIS.

#### *Suite des Enlèvemens.*

M. DE REINDOLF avait pardonné d'assez bonne grâce à son fils, mais il ne voulait pas exposer Louise à être enlevée une seconde fois. Ce père prudent connaissait l'indulgence de M. de Béliheim qui ayant conçu de grandes espérances au sujet de son petit-fils Albert, l'aimait presque autant que s'il eût été un héros grec. Il aurait peut-être applaudi tout le premier si Albert avait enlevé toute autre femme que sa nièce; mais il trouvait que le jeune homme avait eu tort de se choisir une Hélène dans la famille, et c'est en cela seul qu'il jugeait blâmable cette action que néanmoins il louait quelquefois, inconséquence commune à bien des pères, qui, devant leurs enfans, citent comme un trait de gentillesse la faute même pour laquelle ils les ont punis.

Joseph de Reindolf n'osant plus confier Albert à la trop facile autorité de son beau-père, annonça qu'il voulait l'éloigner avant de s'absenter de nouveau. Dès que l'on apprit cette cruelle résolution, madame de Béliheim l'approuva; mais son mari se fâcha, sa fille pleura, Louise bouda, et son petit mari l'imita. L'inflexible Joseph expose ses raisons avec beaucoup de sang-froid, et offre pour dédommagement de la peine qu'il cause, le choix de la ville où Albert achèvera son éducation. D'un commun accord, on décida que ce serait une grande ville, parce que là on acquiert des connaissances de tout genre;

souvent, il est vrai, c'est aux dépens du cœur et des mœurs, mais ces dames tenaient singulièrement à ce qu'Albert fût un jeune homme accompli, à ce qu'on ne pût l'accuser d'avoir un ton de province. Madame de Béliheim voulait que ce fût à Vienne qu'Albert se perfectionnât. Son mari voulait que ce fût à Rome, la ville sacrée. Madame de Reindolf, et même Louise qui eut bien soin de faire entrevoir son opinion, jugeaient que Paris devait l'emporter sur toute autre ville. Madame de Béliheim soutenait que Vienne convenait à un Allemand, et que du moins Albert apprendrait là tout ce qu'il lui serait utile de savoir. Son mari disait que Rome était la ville des beaux-arts et des glorieux souvenirs; d'un autre côté, madame de Reindolf faisait valoir les agrémens de Paris, la société, la littérature, et par-dessus tout cela, pensait Louise, le bon goût dans les modes qui faisait de la cité française une ville très-essentielle aux yeux d'une jeune fille de onze ans. Comme ces divers avis ne pouvaient s'accorder, le penchant d'Albert devait réunir tous les suffrages. Chacun plaida sa cause auprès de lui; mais celle qui l'emporta fut celle qui ne plaida point ouvertement. Louise fit entendre à son petit mari qu'il devait naturellement montrer quelque condescendance pour sa mère. Albert sentit la justesse de cette observation, et manifesta le désir de connaître Paris. M. de Reindolf avait dans cette ville un ami fort obligeant à qui l'on recommanda le triste Albert; on permit à ce dernier, pour diminuer ses regrets, d'entretenir une correspondance avec Louise de Liesthal, ce qui était fort naturel puisqu'elle devait être sa femme, et que même elle l'avait été pendant quelques mois. Son absence ne devait durer que cinq ans, et à son retour il pourrait se marier, s'il en avait encore l'intention; Albert se hâta de répondre qu'il l'aurait toujours, après quoi il travailla aux préparatifs de son voyage.

Robert, après avoir reçu ses instructions, accompagna son jeune maître; Louise lui recommanda bien particulièrement de ramener son mari avec les mêmes sentimens qu'il montrait en partant, et de veiller sur tout à ce qu'il n'eût que des amis choisis; elle n'osa parler des amies, mais le bon Robert n'avait pas besoin de plus grands éclaircissemens. La séparation fut douloureuse; on se fit mille protestations de part et d'autre, et M. de Béliheim, en donnant sa bénédiction à son petit-fils, le somma de ne revenir à la maison paternelle qu'avec une taille de cinq pieds cinq pouces, une moustache épaisse et le cœur d'un brave. A cet ordre Louise sourit pour cacher ses larmes, mais Albert les aperçut et il partit satisfait.

Pendant la route, Robert se crut tenu de faire des sermons à celui qui était confié à ses soins ; mais ses observations demeuraient sans fruit, car Albert pensait à toute autre chose.

Albert entra dans Paris par la barrière Marengo, la rue Mouffetard, la place Maubert, et il descendit rue Git-le-Cœur ; comme il était tard, on résolut d'y passer la nuit, et le soir Albert se hâta d'écrire à ses parens que rien n'était plus hideux et plus triste que Paris. Le lendemain Robert, qui jadis avait fait ce même voyage avec le baron d'Elnach, conduisit le jeune homme sur les quais, lui fit remarquer le Louvre, passa par les Tuileries, la place Vendôme et les boulevards. En rentrant, Albert ne manqua pas d'ajouter à sa lettre dans un post-scriptum, que rien n'était magnifique et riant comme Paris. M. de Béliheim, en répondant à cette lettre, demanda à son petit-fils si déjà la capitale lui avait appris à déraisonner.

Cependant Albert fut bientôt séduit, soit par la variété des objets, soit par l'empressement général qu'on lui témoignait. Ce qui le charmait surtout c'était les concerts ambulans qu'il rencontrait à chaque détour de rues. Un seul contraste le choquait et lui semblait être tout-à-fait de mauvais goût, c'était l'accoutrement plus que négligé des cantatrices des rues, qui chantaient d'une voix mâle et rauque les tourmens ou les charmes de l'amour, et accusaient du milieu de la boue le perfide dieu de Cythère, tandis que leur démarche parfois incertaine annonçait qu'elles avaient plus à se plaindre des trahisons de Bacchus.

Albert admirait aussi l'ordre et la paix établis dans cette ville immense ; il ne concevait pas la force qui, en faisant tout mouvoir, pouvait tout contenir ; chacun lui semblait suivre librement ses volontés, et cependant nul ne dérangeait cette machine si compliquée à laquelle tant d'ouvriers mal-adroits ou mal-intentionnés travaillent sans cesse.

Pendant qu'Albert songeait au grand perfectionnement de la police, il passa près d'un théâtre estimé où il vit deux ou trois cents individus, tous à la suite les uns des autres ; un soldat semblait les discipliner à coups de crosse de fusil, en faisant rentrer dans la ligne quiconque la dépassait. — Sont-ce des conscrits (il y en avait alors), demanda le jeune Reindolf à un Anglais qui contemplait la foule ? — Non, vraiment ; se peut-il que vous preniez ce public pour des conscrits ? — Ah ! j'entends, ce sont des affaires importantes qui les amènent là ; je les plains, il fait si froid, si humide !... — Vous vous trompez encore ; on meurt de froid et de fatigue pendant trois ou quatre heures, afin de goûter un plaisir qui n'a pas une plus longue durée. —

Par conséquent c'est un plaisir qui n'entraîne aucun frais. — N'en croyez rien, on le paye de deux manières; d'ailleurs vous allez voir. Une grille s'ouvrit qui semblait tenir le public en prison, et aussitôt on se poussa, se disputa, se renversa, on sauta les uns par-dessus les autres; un certain nombre d'hommes ayant passé, deux soldats faisaient un X avec leurs fusils qu'ils jetaient à travers la foule pour l'arrêter; le flegmatique Albert ressentit quelque honte pour ces hommes qui se montraient avides de plaisir à tel point que l'on était contraint de remplacer par la force la dignité qui leur manquait.

Albert n'eut pas besoin d'un long séjour à la capitale pour s'apercevoir que la manie du temps était celle de se plaindre, manie répandue dans toutes les classes de la société, et particulièrement chez les gens de commerce; il voyait avec surprise que les plus pauvres comme les plus riches, gémissaient d'avoir perdu une fortune qu'ils n'avaient jamais eue. Il venait d'entendre plusieurs marchands qui s'entretenaient du peu de commerce qui se faisait et de leur prochaine ruine, lorsqu'il entra chez l'un d'eux avec Robert. Le magasin, assez mal fourni, était magnifiquement décoré, le comptoir était d'acajou massif. Deux individus d'une mise soignée servaient le public; en apercevant Albert, ils appelèrent la fille de la maison, mais on répondit que mademoiselle ne pouvait absolument pas quitter la harpe, parce que indépendamment de cela, son maître de dessin attendait que la leçon de musique fût achevée. Albert se retira, en assurant aux commis qu'il serait consterné de déranger mademoiselle. Il fit naturellement cette réflexion : ou ces gens sont assez riches pour n'avoir aucun besoin de leur état, ou bien c'est le public qui paye le luxe qu'ils étalent; je dois donc m'adresser de préférence à un marchand plus modeste; je serai reçu avec plus d'empressement, ou servi avec plus de promptitude, et je ne payerai pas les choses le double de leur valeur. Eh ! bon dieu, disait-il à Robert, quel état prendront ces dames qui cultivent les arts d'agrément? daigneront-elles tenir les registres, n'auront-elles pas de plus hautes prétentions que celle d'épouser le premier commis de leur père? Les plus honnêtes d'entr'elles, répondit Robert, postuleront la place de femme de chambre chez quelques dames de haute condition, et les autres causeront ou la ruine de leur mari, ou la honte de leur famille.

Dès que Robert jugea que sa présence n'était plus nécessaire à son élève, il l'établit dans une maison destinée particulièrement aux jeunes étrangers, et où ils recevaient une excellente éducation. Cela fait, Robert se disposa à quitter Paris pour

retourner à Elnach ; il fit ses adieux à Albert , et l'embrassa en pleurant ; le jeune homme l'imita, quelle que fût sa fermeté d'âme ; mais ce qui diminua ses regrets ce fut l'assurance que lui donna Robert de veiller sur Ernest son ancien rival , et d'éviter qu'il cherchât une seconde fois à dérober le cœur de Louise.

Albert avait pour unique connaissance à Paris , un ami de son père , qui lui faisait toujours un accueil très-aimable. Dès que le jeune homme avait un instant de loisir , il venait le passer chez M. de Berval , ne voulant se confier qu'aux amis qu'il ferait dans cette maison. M. de Berval était un littérateur presque savant. Ses connaissances lui avaient acquis la considération générale des habitans de la petite ville , dans laquelle il était né ; mais la jugeant trop peu digne d'apprécier ses talens , il la quitta pour venir à Paris se perdre comme bien d'autres dans la foule des hommes distingués ; il recevait beaucoup de monde , et particulièrement ce qu'on appelle les beaux esprits. Albert préférait leur société à toute autre , parce qu'il ne remarquait point parmi eux cette roideur dans les manières , et cette stérile sécheresse de conversation qui rendent si parfaitement insipides les sociétés composées d'hommes ordinaires.

Mais Albert se désolait de voir les muses si généralement courtisées ; il aurait voulu qu'on les aimât , mais qu'on s'occupât moins d'elles , et que les femmes surtout ne se précipitassent pas en foule dans leur temple. M. de Berval lui faisait remarquer que l'universelle culture des arts et des lettres avait rendu cependant la société beaucoup plus supportable , et qu'elle l'avait délivrée du moins d'un cérémonial en quelque sorte sacré chez les peuples qui font consister tous les charmes des réunions dans l'ennui et les embarras que l'on se cause mutuellement. Se peut-il , se disait Albert , que l'on ait si généralement accusé les femmes auteurs de négliger tous les intérêts ordinaires de la vie , de laisser le désordre s'établir dans leur maison , et de ne point s'occuper de leur famille ? Quel changement s'est-il donc fait ? Ces dames ne dédaignent plus les occupations de femmes ; elles conduisent à la fois les affaires du dehors et celles du dedans , elles ne négligent ni les intérêts de leur gloire , ni même ceux de leur toilette ; aucun genre de travaux ne leur est étranger , et il ne leur manque plus , pour usurper l'empire sur les hommes , que la force du corps qu'elles essayeront peut-être de se procurer par de fréquens exercices. Albert ne trouvait guères que parmi les femmes littérateurs cette aménité , cette indulgence qui appartiennent à la supériorité réelle ; elles n'avaient point les manières froides ou indifférentes , et

l'air de suffisance qui caractérisent la nullité ; elles n'avaient pas cette morgue de la sottise si commune aux jeunes femmes qui s'imaginent avoir assez fait pour la satisfaction des autres et pour la leur, qui s'imaginent avoir rempli dignement la vie si elles parviennent à faire croire généralement qu'elles ne manquent point à la symétrie des usages reçus.

Après deux ans de séjour à Paris, Albert vit que l'on était parvenu à un tel degré de civilisation et de perfectionnement dans les arts, que désespérant de trouver d'autres alimens à notre industrie on se voyait réduit à travailler au perfectionnement individuel, seul ouvrage qui restât à faire. Déjà, se disait-il, les vices sont de mauvais goût ; et bientôt on ne tolérera pas plus des penchans irréguliers qu'il n'est permis de ne pas avoir tous les talens agréables. Le bon jeune homme se félicitait que l'on recueillit du moins ce fruit de tant de travaux, de tant d'efforts en tout genre.

Quelle que fût d'ailleurs la prédilection d'Albert pour les hommes de lettres, il remarquait de grandes contradictions entre leurs habitudes, leurs usages et les opinions qu'ils publiaient ; il savait que plusieurs d'entr'eux avaient, dans leurs écrits, déprécié la société avec autant de force que d'éloquence, et cependant ils paraissaient s'y plaire, ils y vivaient, ils la recherchaient avec une sorte d'avidité, ce qu'Albert ne pouvait s'expliquer que par cette solution : s'ils se jettent dans le monde qu'ils méprisent, c'est apparemment pour le mieux juger, pour être mieux en état d'en faire connaître les dangers et les travers.

Albert ne pouvait s'empêcher de désirer que sa petite femme ressemblât un jour à ces dames qui le charmaient particulièrement, sans songer que si Louise était douée de plus d'avantages, elle aurait peut-être aussi plus de prétentions, et qu'alors l'esprit naturel du bon Albert pourrait bien ne plus lui suffire. Heureusement ce vœu téméraire ne fut point exaucé ; Louise se bornait à acquérir les qualités suffisantes au bonheur domestique. Chaque semaine elle écrivait à son petit mari, qui était devenu grand et digne d'elle ; son style n'était pas toujours aussi pur que ses sentimens, mais Albert n'y prenait pas garde, et il ne remarquait dans ses lettres que les expressions froides ou contraintes ; néanmoins Louise avait bien soin de ne pas donner souvent lieu à de semblables remarques. Ayant lu quelque part que la jalousie alimente l'amour, mademoiselle de Liesthal laissait parfois échapper, en écrivant, le nom redouté d'Ernest. A la vérité, ce nom n'était placé que

fort discrètement ; elle voulait qu'Albert se rappelât qu'il avait un rival ; mais elle évitait qu'il en fût péniblement affecté.

Cependant le terme du séjour d'Albert à Paris commençait à s'approcher ; il y avait près de cinq ans qu'il était en France, et pendant ce temps il s'était singulièrement formé, soit au physique, soit au moral. Avec toute la fraîcheur et les agrémens d'une figure de vingt ans, il avait la raison et le sang-froid d'un homme de quarante ; sa taille était celle que M. de Bellingheim lui avait enjoint d'avoir. Satisfait de pouvoir se montrer si docile aux volontés de son grand-père, Albert attendait avec impatience le moment fortuné où sa famille le rappellerait à Reindolf ; il était en même temps fort curieux de contempler les changemens qui devaient s'être opérés dans sa Louise. Il faisait à ce sujet beaucoup de questions à son fidèle ami Robert, qui ne possédant pas à un parfait degré le style épistolaire ; ne répondait jamais assez vite, jamais assez abondamment au gré du jeune homme. Il disait bien que Louise n'était plus reconnaissable, qu'on la trouvait généralement plus belle, plus charmante, et qu'elle était chérie de tout le voisinage ; mais il n'entrait dans aucuns détails, et ce sont précisément les détails qui, à ce qu'on assure, intéressent le plus les amans.

En attendant l'époque de son mariage, Monsieur faisait à Paris le plan de la manière de vivre qu'il adopterait aussitôt qu'il serait époux ; de son côté, Madame taillait des bégains à ses enfans futurs. Mais, Monsieur et Madame se virent tout à coup menacés de perdre le bonheur qu'ils se promettaient. Albert cessa de recevoir des nouvelles de Louise ; les deux dernières lettres qu'elle lui avait écrites étaient froides et cérémonieuses, quelques expressions permises entre époux en étaient bannies, le nom de cousin remplaçait celui de petit mari que l'on avait conservé faute de mieux, enfin tout annonçait que le cœur de Louise n'était plus le même. Albert s'en plaignit ; on parut s'étonner de ses plaintes. Il accusa Louise d'inconstance, elle lui répondit avec amertume, et ce fut la dernière lettre qu'il reçut d'elle. Albert qui lui avait envoyé le *Mérite des Femmes* relié magnifiquement, dans sa juste vengeance lui fit parvenir la satire de Boileau pour servir de pendant et faire ensemble. Quelques personnes douées d'une extrême délicatesse de sentiment, seront choquées de cette boutade ; mais notre héros n'était pas français, et il disait aussi franchement : Je suis mécontent de vous, qu'il disait : Je vous aime.

Un jour qu'Albert se trouvait chez M. de Berval, il lia conversation avec un jeune étranger, uniquement parce que cet étranger était de sa patrie. Seriez-vous des environs de N<sup>o</sup>.

demanda-t-il au jeune Reindolf? — Précisément. — Vous avez sans doute entendu parler d'Ernest de C\*\*? — Eh! mon Dieu, oui. — Je suis son ami. Peut-être ne recevez-vous pas souvent des nouvelles de N\*? Connaissez-vous mademoiselle de Liesthal? — Si je la connais!... — On parle d'un projet de mariage entre elle et Ernest; toutefois ce dernier ne m'en dit rien. — Je le crois, car cette nouvelle est bien certainement fautive. — C'est possible, je m'en assurerais facilement si j'y prenais quelque intérêt. — Ne négligez pas de vous en informer, dit Albert, lequel commençait à s'alarmer sérieusement; vous m'obligerez beaucoup. — Très-volontiers, c'est la chose du monde la plus simple; je vais écrire, et dans quelques jours j'aurai la réponse que je vous montrerai aussitôt.

Ce que l'on venait d'apprendre à Albert s'accordait parfaitement avec la singulière conduite de Louise, et il voyait ses soupçons réalisés. Cependant il ne pouvait concevoir qu'il fût trahi par sa famille même, et qu'on ne daignât pas du moins l'avertir qu'il devait perdre toute espérance. Il attendit avec une extrême anxiété les renseignemens redoutables qui ne tardèrent pas à lui être envoyés. La lettre d'Ernest, que Pétranger lui communiqua, était ainsi conçue dans le passage qui concernait Albert: « Ce que vous avez appris et dont vous me demandez l'assurance, est exactement vrai; la chose n'est pas terminée, mais elle ne peut tarder à l'être: j'avois des raisons particulières pour n'en point parler encore, la famille l'exigeait, et moi-même je trouvois cette discrétion assez à propos, etc., etc. » Albert relut six fois ces mots, *elle ne saurait tarder à l'être*, et il s'écria: « Ingrat envers la ciel! il ne parle point du bonheur...; mais non, bien plutôt du malheur de posséder une femme si perfide. Qu'il n'espère pas jouir en paix de ce qui devrait m'appartenir, je saurai bien reculer la cérémonie du mariage, et demain, sans plus tarder, je prends... » C'est ainsi qu'il s'abandonnait à son transport fougueux, quand il fut interrompu par l'arrivée de Robert. La présence de ce dernier causa d'autant plus de plaisir au jeune homme, qu'elle lui annonçait la fin de son exil. Mais en réfléchissant, ces mots lui échappèrent: elle est donc mariée, puisqu'on ne redoute plus ma présence? L'agitation et l'air indigné du jeune homme surprirent singulièrement Robert, qui ne s'était attendu qu'à des élans de joie. Albert s'imaginait enfin que son vieux ami avait reçu l'ordre d'être discret, et de paraître ignorer ce qui se passait à Reindolf, prit la résolution de se taire; il annonça seulement qu'il voulait partir sur-le-champ pour aller tuer quelqu'un à Reindolf, et s'y tuer lui-même; mais Robert, qui était

chargé de quelques petites commissions, demandait qu'on lui laissât le temps de les faire. Ces observations parurent être des prétextes pour reculer le départ, et Albert n'en fut que plus décidé à prendre une chaise de poste pour arriver promptement. Robert lui assura qu'il arriverait toujours assez tôt pour se tuer et tuer les autres. Cependant, trois jours après, Robert et son jeune maître avaient quitté Paris; les deux voyageurs se tournèrent le dos, en se boudant, et demeuraient des heures entières sans se dire un mot.

Pour ne pas perdre de temps, Albert dormait et mangeait dans la voiture; ce qui n'était pas propre à égayer Robert, lequel n'aimait pas les dîners ambulans. Je suis très-pressé d'arriver, disait le jeune Reindolf à chaque poste, tandis qu'on changeait de chevaux. — Eh! mon Dieu, quelles affaires si importantes peuvent vous appeler? Un jeune homme comme vous n'a guères que des affaires de cœur; si vous êtes attendu par votre *belle*, en reculant le plaisir de la voir, vous jouirez plus long-temps. Ces plaisanteries des postillons arrachaient des soupirs à l'infortuné Albert, peu reconnaissant des soins qu'on prenait de faire durer son bonheur. Cependant, la fortune ennemie voulait conserver sa vie en dépit de lui-même, et pour mieux parvenir à ses fins, elle renversa le traîneau de nos voyageurs qui restèrent plongés dans la neige et les ténèbres; leur chute acheva de les transir de froid, ils ne pouvaient se résoudre à marcher pendant les trois lieues qui restaient à faire, et le traîneau s'étant brisé dans la secousse, avait besoin d'une réparation. Je gage, se disait Albert avec impatience, que je n'aurai pas même la liberté de mourir promptement. Il est bien vrai que le ciel s'oppose à mon bonheur. En effet, il avait espéré arriver à Elnach ce soir même, et un tel incident ne pouvait que l'affliger. En regardant autour de lui, il aperçut une fumée brillante qui sortait du toit d'une maison dont on ne voyait guères que la cheminée. Robert et son jeune maître s'en approchèrent, laissant le cocher raccommoder son traîneau, et se proposant de lui envoyer du secours si eux-mêmes ils en trouvaient. Le vent avait tellement accumulé la neige contre la cabane, qu'il était plus facile d'entrer par la cheminée que par la porte. Il doit y avoir sous la neige un chemin qui conduise à la porte, dit Robert. — Je n'en sais rien; mais d'ici à ce que nous le découvrons nous serons totalement gelés, dit Albert. C'était le jour des Rois; les habitans de la cabane oubliaient leur captivité, c'est-à-dire le mauvais temps, et étaient assis auprès du feu, mangeant un jambon et le fameux gâteau, le plus gaiement possible. Comment leur faire savoir que nous sommes ici? dit

Robert. — En jetant quelque chose par la cheminée. Albert y laissa tomber son gant de buffle. Précisément, le bon père racontait à sa nombreuse famille comment on voulut détourner un voyageur qui traversait un village de passer la nuit dans un château, où, disait-on, des revenans apparaissaient, comment le voyageur intrépide s'installa dans ce château, comment, étant paisiblement assis près de la cheminée, il y vit descendre une main. Le narrateur en était là de son récit, lorsque le gant d'Albert tomba. On pense bien que les auditeurs jetèrent un cri, et demeurèrent consternés; le second gant suivit le premier. Patience! dirent ces bonnes gens, nous allons voir la tête; aucun d'eux ne songeait à aller regarder au-dehors ce qui pouvait causer ce phénomène. Robert, pressé de se chauffer, jeta une si grande quantité de neige qu'il éteignit le feu, puis il descendit par la cheminée. Miséricorde!... voici les jambes, s'écrièrent-ils en quittant subitement cette chambre. Robert se trouva le maître du terrain, avantage qu'il dut à l'apparition de ses jambes; il pressa son jeune maître de l'imiter, lui disant qu'il trouverait les restes d'un repas, et point d'hôtes pour en exiger le prix. Effectivement, se disait Albert avec une sorte de dépit, pourquoi craindrais-je de me noircir la figure? elle n'intéresse personne. Hélas! à qui m'efforcerais-je de plaire? et qu'importe que je sois blanc ou noir? Cela dit, il se fit aider de Robert, et entra dans la chambre par le chemin des ramoneurs; ils se mirent tous deux à manger avec un grand appétit. Les paysans qui regardaient par le trou de la serrure, voyant que les revenans mangeaient, peu à peu s'apprivoisèrent avec eux, et entrèrent tous en même temps, afin de savoir si les revenans payaient aussi. La bonne humeur fut bientôt rétablie, et les maîtres de la maison ne firent aucune difficulté de boire avec les revenans, lorsqu'ils eurent reconnu l'ancien garde-chasse Robert. — A la santé de votre belle, dirent-ils en approchant leurs verres de celui de Reindolf. — Je n'ai point de belle, répondit brusquement ce dernier. — Est-ce bien vrai? — N'en croyez rien, leur dit Robert; il en a une qui est si belle et qui lui tourne si complètement la tête, qu'il déraisonne depuis le moment où je lui ai annoncé qu'on l'attendait à Elnach; il ne me laisse pas une minute de repos, et nous voyageons avec la célérité d'un héritier qui va recueillir une succession. — En ce cas, dirent ces bons paysans, il faut avant de vous présenter à elle, faire disparaître cette suie qui vous couvre le visage et les mains, puis.... — Ce n'est pas nécessaire, dit le jeune homme d'un air indifférent. — Cependant, à moins que mademoiselle n'ait un goût particulier pour les Maures.... — Ses

goûts ne m'importent guères, permis à elle de... — Mais encore... — Non, il me plaît de me présenter ainsi à ma famille, satisfait de prouver par ce moyen que je ne cherche point à plaire.

Cependant le traîneau étant réparé, nos voyageurs poursuivirent leur route, et arrivèrent sans aucun autre accident à la ferme de Catherine. Il y avait encore un quart de lieue de là au château, et Albert mourant de froid ne fut pas fâché de causer une agréable surprise à la bonne femme, et de se chauffer en même temps. Il voulait aussi prendre de plus sûres informations au sujet du mariage d'Ernest avec Louise, et méditer ensuite sur la manière avec laquelle il aborderait sa perfide petite femme. Robert et le jeune Reindolf s'arrêtèrent à la porte sans faire aucun bruit, et craignant de trouver tout le monde couché, puisqu'il était plus de neuf heures du soir; mais de bruyans éclats de rire les rassurèrent bientôt : ils s'approchèrent des croisées et virent un grand nombre d'habitans d'Elnach qui semblaient fort disposés à la gaieté; les uns chantaient, d'autres dansaient, tandis que les enfans se disputaient les débris du gâteau des rois. Un charlatan italien, monté sur une table, gesticulait d'une manière bizarre, et faisait dans sa langue, que les spectateurs ne savaient pas, des récits qu'il disait être fort plaisans; et tout le monde de rire à chacune de ses grimaces, non point qu'on le comprit, mais parce qu'il avait annoncé qu'il allait dire des choses comiques; et puis on était en train, c'était un vrai délire. De tous côtés on se réjouit, et nous mourons de froid, dit Robert. Mourir de froid n'est rien, répondit notre héros. — C'est beaucoup. — Ce n'est rien. — Selon moi la mort est ce qu'il y a de pis. — On voit bien que vous n'êtes pas trahi. — Trahi tant qu'il vous plaira, on s'en console un jour. . . . Mais ne voyez-vous pas M. de Béliheim là-bas dans ce coin? il fait sauter une petite fille, ce n'est pas le moins joyeux de tous. — Entrons vite, dit Albert. — Il me semble aussi voir mademoiselle de Liesthal. — N'entrons pas. — En attendant que vous vous décidiez, je vais me mettre auprès du feu de la cuisine. Cela dit, Robert entre, et laisse Albert grelottant et impatientant, ne sachant que faire, et pourtant cherchant des yeux l'ingrate Louise. Il découvrit deux jeunes femmes qui paraissaient être amies, et dont l'une était charmante et l'autre passable. Cette dernière était mise avec une certaine prétention, tandis que la plus jolie avait un costume fort simple, et qui différait peu de celui des paysanes riches.

Albert la contemplait avec une certaine satisfaction qui lui

faisait oublier ses peines, lorsqu'il vit un cavalier s'approcher d'elles et leur parler avec le ton de la galanterie. Albert fronça le sourcil, et crut reconnaître son ancien rival. La jalousie a, dit-on, les yeux plus perçans que l'amour même; ainsi Albert reconnaissait Ernest et ne reconnaissait pas Louise: il désirait et craignait tout à la fois que la plus jolie fût sa petite femme, mais la mise recherchée de celle qui lui donnait le bras, fit croire au jeune homme que la moins belle était mademoiselle de Lieshal. Quoi qu'il en soit, il ressentit tout à coup un grand amour pour la vie, et il commençait à répéter, d'après le dire de Robert: « Il est toujours temps de mourir ». Il remit à une autre époque le dénouement tragique destiné à punir l'inconstante Louise, sans, pour cela, retarder la vengeance qu'il prétendait tirer d'Ernest. Tandis qu'il prend cette résolution, Robert avertit M. de Beligheim de l'arrivée de son petit-fils; ce dernier s'en aperçoit au mouvement qui se fait dans la salle de réunion. M. de Beligheim vient parler aux deux jeunes demoiselles; précisément elles tournaient le dos à la fenêtre, et Albert ne put juger, d'après le jeu de leur physionomie, comment elles recevaient cette nouvelle. Dès que les paysans, Catherine et sa famille eurent appris que leur jeune seigneur était près d'eux, l'allégresse fut générale. Albert transporté à son tour, et accoutumé à ne plus entrer par les portes, poussa la croisée qui céda, puis il présenta sa figure noire, et courut la coller étourdiment contre celle de son grand-père. Ce dernier recula de surprise, mais il pardonna à son petit-fils, en faveur de sa belle taille, de son nez romain et de son expression mâle et distinguée. Albert s'aperçut bientôt de son oubli, aux éclats de rire de la joyeuse assemblée; il en conçut un mortel dépit, car les deux amies s'étaient approchées de lui avec assez de précipitation; mais tout à coup la jolie s'arrêta d'un air froid, en lui faisant une révérence cérémonieuse. D'après le conseil prudent de son grand-père, il se hâte de sortir pour réparer cette fâcheuse négligence; il trouve Robert qui change d'habit et qui l'invite à faire de même. Le jeune homme lui demande quelle est cette jolie femme vêtue avec tant de simplicité? — C'est une paysanne honorée de l'amitié de mademoiselle. — Honorée!... quelle expression! et que le sort est injuste! — Eh! mon Dieu! que vous a encore fait le sort? — Honorée... honorée... avec une figure, une tournure si enchanteresse! — Je gage que, tout exprès pour nous contrarier, vous trouverez cette jeune fille plus jolie que mademoiselle. — Bien des gens penseront comme moi. — Nous y voilà, je l'avais bien dit, et cependant tout le monde trouve... — Tout le monde a tort.

dit Albert avec humeur. Catherine vint trouver son *cher fils*, et en admirant sa belle figure, elle s'écria : Ah ben ! que dira mademoiselle, et que dira monsieur quand ils se verront ? — Ils ne diront rien, répondit brusquement Albert. — Venez, venez, on vous attend avec impatience. Le comblant Albert rejoignit son grand-père, qui le prit par la main et le présenta à sa nièce. Celle-ci reçut le jeune homme d'un air contraint, et Albert, d'après l'ordre de M. de Beligheim, l'embrassa, mais avec beaucoup d'indifférence, et en regardant la charmante paysanne, qui s'éloigna dès lors en rougissant.

Catherine fêtait le jour des Rois ; elle avait eu bien soin d'inviter mademoiselle qui, par amour pour monsieur, s'était accoutumée de bonne heure à nommer aussi Catherine sa mère. M. de Beligheim, qui ne manquait jamais une occasion de se réjouir et d'obliger ses bons paysans, s'était invité lui-même, et avait apporté le gâteau, ainsi que les accessoires. Madame de Beindolf n'avait pu assister à la fête, parce que madame de Beligheim, qui ne se popularisait pas facilement, ne s'était pas prêtée à cette fantaisie. Albert demandait sa mère, et voulait partir aussitôt pour aller l'embrasser ; on attendait son père, on croyait à la ferme qu'il n'était pas de retour, mais précisément il était arrivé ce soir même. M. de Beligheim retint son fils, en lui demandant de ne pas déranger sa mère et madame de Beligheim, qui étaient sûrement au lit, et d'attendre le lendemain pour les voir tout à loisir.

Quel que fût l'amour de Catherine et de sa famille pour leur demoiselle, la fève ne lui était point échue ; la belle paysanne avait été la reine du festin. On ne tarda pas à s'apercevoir que là où il y a une reine, il est naturel qu'il y ait un roi ; ainsi, d'une voix unanime, on proclama notre héros, qui ne fut pas fâché que cette douce illusion le rapprochât de l'aimable reine. Il dansa plusieurs allemandes avec elle ; son costume léger, sa gaieté franche et sans affectation la rendaient tout-à-fait séduisante dans ces danses animées, expression vraie de la joie la plus vive.

Cependant Ernest réparait auprès de Louise le manque d'attention dont Albert se rendait coupable, et même cette tâche semblait lui être assez agréable à remplir ; de son côté, Louise se vengeait, par des épigrammes, de l'indifférence d'Albert. Ce dernier jouissait du présent sans songer à l'avenir ; il éprouvait bien une vague inquiétude du penchant qu'il ressentait pour la charmante paysanne, quoiqu'il se crût entièrement dégagé des liens qui devaient l'unir à mademoiselle de Leisthal ; il se demandait pourquoi le mariage d'Ernest et de Louise

n'avait pas eu lieu avant son arrivée ; il ne se dissimulait pas non plus la distance qui subsistait entre lui et l'objet de son nouveau choix. Quelque alarmantes que dussent être ces réflexions , il ne se livrait pas moins au charme de celle dont l'enjouement provoquait l'abandon de la joie ; d'un autre côté, M. de Beligheim, qui peut-être n'était pas fâché qu'Albert prit son parti de si bonne grâce, se caressait le menton, et s'efforçait de cacher un malin sourire.

Robert, qui avait disparu, rentra au bout d'une heure : il précédait M. et madame de Reindolf, ainsi que madame de Beligheim, qui, pressée de voir la nouvelle figure de son petit-fils, avait quitté son lit en apprenant de Robert l'arrivée du jeune homme. Elle se présenta en coiffe de nuit, enveloppée d'un ample mantelet, et ses lunettes sur le nez, au risque de faire rire les bons villageois ; mais la véritable satisfaction nous rapproche de nos inférieurs, et madame de Beligheim souffrit qu'on se moquât de son négligé, d'autant plus que son mari tout le premier en donna l'exemple. Eh bien ! les jeunes gens se sont-ils vus ? demanda-t-elle à son mari, s'étaient-ils déjà ? quand les marierons-nous ? demain sans plus tarder, n'est-ce pas ? On ne saurait terminer trop tôt ces sortes de choses ; je vais donner des ordres pour tout préparer. Et, sans attendre une réponse, elle trottille, avec ses souliers à talons, après les deux amies qui dansent sans prendre garde à rien, et lui font faire trois ou quatre fois le tour de la salle : enfin elle les atteint, leur prend le bras, et quitte la ferme. Dès qu'Albert eût cessé de voir la reine, il éprouva une grande lassitude et un singulier besoin de dormir. Son grand-père ne fut pas étonné de ce changement subit ; il était deux heures du matin, et chacun se retira chez soi, les hommes en chantant, les femmes en sautillant, et notre héros en soupirant.

Dans la journée du lendemain, Albert dormait encore d'un profond sommeil, et rêvait qu'il épousait sa paysanne, lorsqu'il fut distrait de cette flatteuse illusion par le bruit que fit M. de Beligheim en entrant ; il apportait le contrat de mariage, et il réveilla son petit-fils par ces mots : Vite, vite, debout ; il faut se marier sur-le-champ : habille-toi, let, signe ce papier. — Quoi ! mon père, déjà ? — Eh pourquoi non ? — Je croyais... je devais croire.... on m'avait dit.... — Hélas ! mon enfant, je vois que tu ne sais pas ce qu'on t'a dit. — Mais, mon père.... Ernest?... — Que t'importe Ernest ? — Quelle femme épouserait-il ? — Celle qui lui plaira ; ce ne sont pas, je crois, de tes affaires ni des miennes ; mais, voyez un peu ce soin qu'il prend de marier tout le monde ! N'ayons-nous pas dit de tout temps

que tu épouserais ma nièce ? — Oui, mon père, mais... — Aurais-tu changé de projet ? — Oui, mon père. — Oûi ? — Oûi. — Eh bien ! n'en parlons plus ; Ernest va prendre ta place, du moins tu assisteras à la cérémonie ? — Oh très-volontiers. M. de Beligheim sortit en montrant quelque humeur. Voilà qui est singulier, se disait Albert ; comment se fait-il que l'on attache si peu d'importance à ce que ce soit moi ou un autre qui épouse Louise, et comment elle-même... Mais non, on a prévu mon refus, on a voulu me donner les torts, et me laisser la honte qui doit résulter de ce changement, de cette inconstance. Ainsi tout ce que j'avais de plus cher au monde se liguaient contre moi. Que je suis simple de m'être laissé abuser de la sorte ! Mais, que dis-je ? ne suis-je pas assez heureux de rester libre ?... Hélas ! à quoi me servira ma liberté ? En faisant ces observations, Albert s'habillait avec un certain soin, persuadé que Louise, dans un jour aussi important, aurait auprès d'elle ses plus chères amies. Effectivement, en entrant dans la pièce où toute la famille était réunie, Albert aperçoit la paysanne causant familièrement avec Louise, et vêtue avec la même élégance que cette dernière. Déjà surpris de cette singularité, il le fut bien davantage de voir M. de Beligheim prendre Ernest par la main, lui dire qu'il lui donnait sa nièce, et unir cette même main à celle de la prétendue paysanne. Albert déconcerté demeurait immobile, et laissait les futurs époux se diriger vers la chapelle du château ; mais, tout à coup, il s'élançait vers Ernest, le sépare avec violence de la véritable Louise, s'empare d'elle, et prend une attitude menaçante. Bravo ! bravo ! s'écrie M. de Beligheim ; à ce trait je reconnais mon sang, c'est ainsi que l'on défend ce qui nous appartient : oui, mon fils, elle est à toi, tu es digne de la posséder ; conserve-la avec la même intrépidité que tu l'as conquise. Celle que tu as cru être ma nièce est promise depuis long-temps à cet Ernest, dont le mariage va se faire en même temps que le tien. Là il s'arrêta, jouissant du bonheur d'Albert comme de son ouvrage. Joseph de Reindolf, dont le pouvoir était quelquefois nul lorsqu'il s'agissait de son fils que M. de Beligheim s'était approprié, se rappelait avec un certain orgueil qu'il avait aussi par ses exploits conquis sa chère Hélène. Le mariage se fit dans cette même journée, qu'Albert et sa petite femme mirent au nombre des plus heureuses de leur vie.

Il est temps d'expliquer ce qui avait causé l'erreur d'Albert. M. de Beligheim, dont la principale occupation était de préparer le bonheur de ses enfans et de leur ménager d'agréables surprises, fit, pendant qu'Albert était à Paris, cette sage ré-

flexion ; Un mariage projeté par les parens ressemble toujours à un mariage forcé, et si, par la suite, il n'est pas heureux, c'est à nous que les reproches s'adressent ; je veux donc faire en sorte que mon petit-fils aime sa cousine malgré ma volonté apparente. Il dicta les dernières lettres que Louise écrivit à son Albert, lettres qui jetèrent l'alarme dans le cœur du jeune homme. Ce fut aussi lui qui engagea Ernest à se servir d'un ami qu'il avait à Paris, pour préparer peu à peu le jeune Reindolf à croire mademoiselle de Liesthal infidèle. Robert le trouva si bien préparé, qu'il se hâta d'écrire à son maître que le ressentiment du jeune homme était très-vif, très-sérieux, et qu'ils allaient tous deux arriver presque en même temps que la lettre. Louise, d'après le désir de son oncle, engagea son amie à prendre son rôle, ce qui fait penser qu'elle attachait quelque gloire à subjuguier Albert, sans avoir d'autres titres auprès de lui que ses charmes, et que surtout elle craignait assez peu que le cœur de son petit mari pût s'y méprendre. Elle choisit l'habillement d'une paysanne, qui lui allait à merveille, et dont elle aimait à se revêtir lorsqu'elle embellissait, de sa présence les fêtes des fermiers d'Elnach ; ces derniers l'adoraient sous ce costume, qui semblait rapprocher d'eux leur bonne demoiselle. C'est ainsi que le jour des Rois elle se trouva naturellement préparée à l'arrivée d'Albert.

Comme M. de Reindolf connaissait le caractère entreprenant de son fils, il jugea à propos de le marier dès son retour. Ce dernier n'ayant plus rien à craindre d'Ernest, devint son ami le plus tendre : de qui ne serait-on pas ami lorsqu'on est heureux !

Mademoiselle V. CORNÉLIE DE SEN\*\*.

EXPOSITION, dans le Musée royal, des ouvrages de Peinture, de Sculpture, d'Architecture et de Gravure des artistes vivans.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Le tableau de *Françoise de Rimini*, par M..... est un ouvrage qui rappelle les meilleurs maîtres de l'école italienne. Cependant on voudrait qu'une des figures principales eût plus de noblesse.

M. Bergeret, auteur d'un tableau représentant la *Mort de Raphaël*, avait donné de grandes espérances. La scène donnait entièrement l'idée de ce grand homme, et des illustres per-

sonpages, qui venaient rendre hommage à un talent jusqu'ici sans égal. On conseillait dans le temps, à M. Bergeret, une étude particulière des têtes de moines. Le conseil pourrait s'appliquer de même à son dernier tableau, représentant *Anne de Boulen condamnée à mort*. Pourquoi n'a-t-il pas donné plus d'extension à sa toile? il aurait donné, par ce moyen, plus de caractère à sa composition, qui semble trop ramassée. La grande quantité d'accessoires (d'ailleurs tous très-bien rendus) gêne considérablement la gravité de cette composition et la juste expression de la résignation de la reine.

*Une des croisades de Paris*, le jour de l'arrivée de Louis XVIII, par madame Auzou, est vraiment une chose charmante. On accorde généralement à cette dame un talent rempli de grâce et de délicatesse. On s'arrête long-temps avec plaisir devant un autre sujet représentant *Diane de France, fille de Henri II, et le jeune Momorency*. Jamais l'amour sincère n'a donné une expression plus aimable. Nous nous plairons à examiner encore ce joli tableau, quand nous parlerons du salon d'Apollon.

Monsieur Bouton nous présente deux tableaux qui entraîneront tous les suffrages : l'un représentant *une vue intérieure de la salle du XV<sup>e</sup> siècle, au musée des monuments français*; l'autre *le palais des Thermes, vulgairement appelé les bains de César*. Ces deux ouvrages méritent leur réputation sous plusieurs rapports. Mais ce *fin d'espérant*, pour me servir de l'expression d'un de leurs admirateurs, ne me semble point ici assez utilement employé. Les artistes qui connaissent la tactique de ce genre, sont fâchés de voir employer à finir des pièces de pavé le même temps qu'on mettrait à perfectionner des figures. Toutes les écoles ont blâmé Gérardow d'avoir employé trois jours à peindre un manche à balai. Horace aurait ri de ce travail inutile.

*Æmilium circa ludum faber unus et unguis*

*Exprimet, et molles imitabitur cœc capillos, etc.*

Je suis loin de ne point reconnaître des beautés dans les ouvrages que nous examinons; mais qu'ils sont loin de pouvoir être comparés à *l'intérieur d'une prison*, par M. Granet, ouvrage dont nous parlerons dans un autre article. Les ouvrages de M. Bouton sont trop étudiés: ils ont plus de détails que la nature elle-même. La Fontaine, qui connaissait quelques-uns des plus précieux secrets des beaux-arts, aurait dit à M. Bouton et à ses imitateurs:

Je crois qu'il faut laisser

Dans les plus beaux sujets, quelque chose à penser.

Le secret de ce genre est certainement de bien connaître les parties du tableau auxquelles il est important de donner un grand fini, et de les distinguer de celles qui doivent composer ce qu'on appelle les laissés. Le fini, porté partout jusqu'à la perfection, devient pénible pour le spectateur, qui peut-être trouve, dans l'idée des peines qu'a dû éprouver l'artiste, la cause de ses sensations désagréables. N'en doutons point, nous sommes organisés de manière à ne point chercher, pour cause de nos plaisirs, les peines de nos semblables.

Bajazet vient de perdre son fils tombé sous le fer de Tamerlan. Le chagrin qu'il en éprouve a jeté son âme dans ce trouble cruel,

De la chute des rois funeste avant-coureur.

Soudain, il entend le son d'une flûte; il voit un berger assis sous un arbre: la douce paix de l'habitant des campagnes, qui borne ses désirs à voir prospérer ses troupeaux, remplit l'âme de ce berger. Le roi, immobile, regarde le pasteur: il compare cette douce tranquillité à l'agitation qui accompagne la puissance, ambitieuse.... Ce sujet est heureux. Les arts doivent rechercher ces contrastes de sentimens qui ne heurtaient point les convenances; c'est là ce qui fait le charme de l'épisode d'Herminie chez les bergers, dans la Jérusalem délivrée. M. de Dreux-Dorcy a traité le sujet de *Bajazet et du Berger* avec un talent qui lui a déjà mérité les suffrages des artistes. Il est du petit nombre des peintres, qui, jeunes encore, ont su mettre en jeu les sentimens profonds de l'âme. Son sujet admettait l'énergie et la grâce, l'une et l'autre s'y trouvent réunies à la pureté du dessin. Cet artiste a été moins heureux pour exprimer ces vers de *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon,

Dans l'Araxe aussitôt je le traitai moi-même:

Ce fut là que ma main lui choisit un tombeau,

Et que de notre hymen s'éteignait le flambeau.

On dirait que les circonstances n'ont pas permis à l'auteur de terminer son tableau. Les formes en sont peu énoncées; la composition n'en est pas heureuse. Je doute que le sujet de *Zénobie*, tel que l'avait conçu l'auteur, fût susceptible de produire un tableau d'un heureux effet:

*Et quæ*

*Desperat tractata nitescere posse, relinquat.*

HOR.

On ne doit point douter que M. de Dreux-Dorcy ne reprenne bientôt la bonne route dont il s'est écarté un instant.

*Persée délivrant Andromède* est un des sujets le plus souvent traités par les peintres et les sculpteurs; il prête à une belle composition, et demande le style héroïque qu'un de nos grands peintres possède dans la plus haute perfection, et dont il a communiqué le secret à un très-petit nombre d'élèves. Madame Mongez est une de ces heureuses adeptes qui semblent mieux avoir saisi quelques-uns des grands caractères que M. David a portés dans l'école française. Son héros est peint avec toute l'énergie et la grâce qu'on s'attend à trouver dans un demi-dieu. Quelques personnes disaient un jour auprès de moi : « C'est, en dessin et en beauté, le rival du *Romulus* du tableau » des Sabines ! Heureux le maître qui peut avoir de semblables élèves ! » Quelques personnes, du genre de celles qui veulent ôter à Mlle. La Fayette la gloire d'avoir produit la princesse des Clèves, et à madame Deshoulières, celle d'avoir inventé son idylle des moutons, voudraient aussi priver madame Mongez d'une partie de la gloire que mérite ce tableau. Quel triomphe pour cette dame si...! On n'élève pas les mêmes contestations sur son tableau représentant *Mars et Vénus* : C'était cependant encore le genre héroïque que demandait ce sujet.

*Jacob bénissant ses enfans au moment de sa mort* est un des plus beaux sujets de la peinture historique. Ce vieillard, que les siècles chargeaient sans courber son front vers la terre, qui vit ses nombreux enfans dispersés dans l'univers, cultiver les champs de la Judée, errer dans les déserts de l'Idumée, s'asseoir auprès du trône des monarques d'Egypte, jouit, quelques instans avant sa mort, du doux spectacle de tous ses fils réunis. Il étend sur eux ses mains patriarcales; le respect et la crainte de perdre l'homme aimé de Dieu, remplissent leurs âmes; ils s'inclinent, ils tombent à genoux, il vont recevoir religieusement la dernière bénédiction de celui qui vécut longtemps sur la terre, parce qu'il fut juste. Alors ces nombreux enfans sentent mieux que jamais qu'ils sont frères; ils sentent plus vivement le besoin de s'aimer les uns les autres; ils se groupent autour du lit de Jacob : la pourpre de Joseph touche à la simple tunique de Benjamin, à l'humble panetière et aux robes de marchands de ses autres frères, tous vont assister à la mort du juste.

Ce sujet, traité par M. Lafond, est justement admiré depuis long-temps. On lui a assigné une place parmi les excellens ouvrages de l'école moderne. Le sujet est traité avec cette

sévérité de style qu'il semblait exiger. Jacob inspire la vénération et par sa figure et par sa pose; sa main semble protéger quand elle bénit. Ses nombreux enfans étaient difficiles à grouper, l'auteur a trouvé le moyen de sauver la monotonie par le mélange des lignes heureusement amené. Plusieurs parties de ce tableau rappellent le dessin sévère de Poussin. Le ton général un peu sombre convient au sujet. On désirerait que la tête de Benjamin fût peinte avec plus de fraîcheur, elle achèverait alors le contraste que l'auteur avait sans doute cherché en plaçant ce beau jeune homme au milieu de ses frères, et au-dessous de Jacob. M. Lafond, dans la galerie que nous examinons, a un autre tableau, représentant *Vallada, prêtresse druide*, sujet tiré des *Martyrs*, par M. de Châteaubriand. Cette jeune prêtresse, placée sur léger esquif, au milieu des flots, jette des pièces d'or dans l'eau, pour arrêter sa fureur; cette figure a de la grâce. Nous aurons occasion, dans l'examen du grand salon, de parler d'un autre ouvrage de M. Lafond, plus important que ceux dont nous venons de parler.

Au-dessus du tableau de la *Mort de Jacob*, est un grand tableau de M. Descamps, représentant *les femmes de Sparte encourageant leurs fils à défendre vaillamment leur ville*. Cet ouvrage prouve qu'on peut prendre pour modèle l'école italienne, sans avoir un heureux succès.

*Les enfans de Sophocle, pour s'emparer de la gestion de ses biens, l'accusèrent d'imbécillité; il s'en justifia en lisant devant l'Aréopage sa dernière tragédie d'Œdipe à Colone*. Ce sujet, traité par M. Sérangeli, intéresse vivement le spectateur. Je crois que ce qui manque principalement à ce tableau est la dignité dans la tête de Sophocle; cette figure n'a point assez de relief. L'auteur eût dû donner plus d'éclat et de noblesse à

Ce front qu'un peuple ému couronna tant de fois.

MILLENOTE.

Plusieurs des personnages secondaires ne laissent rien à désirer: Sophocle paraît surchargé de ses draperies, dont la couleur n'est pas heureuse. Cet ouvrage est celui d'un bon peintre à qui il manque le secret de former, de toutes les parties de son ouvrage, une harmonie.

M. Vignaud a peint avec succès la mort de Le Sueur: « Ce peintre célèbre, dit M. Vignaud dans sa notice, fut toujours persécuté. Ce n'est que dans le monastère des Chartreux, où

» il avait peint la vie de saint Bruno, qu'il trouva une tranquillité de courte durée. En effet, il tomba malade et mourut à l'âge de trente-huit ans, dans les bras de ces religieux ». M. Vignaud a peint Le Sueur d'après ses portraits : il a peint les chartreux assistans aux derniers momens de Le Sueur ; d'après les personnages des précieux tableaux destinés à leur église. Ce tableau est traité avec beaucoup de talent et de goût.

*Le Cain* de M. Paulin Guérin a plusieurs belles parties ; mais l'auteur semble ne point savoir faire la différence entre Racine et Crébillon, entre Virgile et Lucain. Il faut employer la terreur, mais il ne faut jamais lui faire passer les bornes que le goût a fixées dans les arts, même aux passions les plus turbulentes.

Les amateurs de l'exacte imitation de la nature doivent être satisfaits en voyant les ouvrages de M. César Van-Loo. Tout ce qu'il a exposé cette année est vraiment d'un aspect séduisant, et décele une parfaite connaissance de la nature ; lorsqu'on fait avec cette étonnante vérité, on est facilement absous du reproche que lui font quelques personnes de ne représenter que des effets de neige.

On ne quitte point *la grande galerie* avant de s'être arrêté quelques instans, et avant de s'être promis de revenir devant le beau portrait de madame \*\*\* , par M. Gros ; devant les charmans paysages des Bertin, des Demarne ; devant un joli paysage peint par un artiste anglais, qui n'est pas un des meilleurs ouvrages de l'exposition dans son genre, mais qui l'aurait peut-être été il y a quinze ans. On s'arrête avec plaisir devant *Ero* et *Léandre* de M. Delorme ; avec intérêt devant le tableau représentant *le fameux poète Delille sur son lit de mort* ; avec tristesse devant celui représentant *le duc d'Enghien aux Champs-Élysées*.

On ne sort point de cette galerie sans admirer *une table de porcelaine*, de la manufacture royale de Sèvres. Cette table, exécutée par M. Parent, représente les portraits des plus grands capitaines grecs et romains. C'est une imitation de la Sardoine à touches variées, saisie avec une vérité étonnante. Ce n'est cependant que le moindre mérite de ce charmant ouvrage ; toutes les têtes sont parfaitement dessinées, les sujets placés au-dessous de chacune sont d'un artiste de goût, et les difficultés qu'il a fallu vaincre, pour composer la frise qui entoure la tête d'Alexandre, supposent un homme consommé dans son

art. Ce meuble, aussi riche qu'élégant, sera incontestablement un des plus beaux ornemens du palais pour lequel il est destiné.

Dans le prochain numéro, nous nous occuperons de l'examen des ouvrages contenus dans le grand salon.

BRES.

---

### LES PETITES-AFFICHES.

(Extrait des *Lettres Parisiennes*, par Antimèle.)

..... JE ne veux pas rester long-temps sans m'entretenir avec vous. Voici le récit d'un rêve que j'ai fait la nuit d'avant-hier. Ce songe m'ayant paru avoir un caractère d'originalité assez plaisant, je me mis à l'écrire dès que je fus éveillé. Je suis bien aise de vous faire part de cette petite circonstance, parce que vous pourriez croire, en lisant une foule de détails assez minutieux, que je les ai assemblés à plaisir. Je vous jure qu'il n'en est rien; et vous savez qu'un homme qui aperçoit déjà la vieille proue de la barque du vieux Caron, n'oserait mentir dans le voisinage du Styx.

Je rêvais donc que madame de F... voulait acheter une maison de campagne, et m'avait chargé de voir si les Petites-Affiches n'annonçaient pas quelque chose qui lui convint. Muni de mes instructions, je m'étais rendu dans un café pour y parcourir cinq ou six numéros de cette utile feuille, qui vous indique, jour par jour, où l'on trouve des chevaux à vendre, des domestiques à placer, et des filles à marier. En vérité, les gens simples qui ont la bonhomie de lire les journaux pour avoir des nouvelles certaines, ne peuvent faire mieux que de s'abonner aux Petites-Affiches. C'est la trompette de la Renommée la moins sujette à mentir, et du moins on est à portée de se convaincre par soi-même de l'exactitude de ce qu'elle publie. Le genre de nouvelles qui circule par cette voie, n'est pas, je le sais, celui qu'on aime le plus généralement, mais c'est faute de réflexion, car si l'on y pensait bien, on verrait que tous les journaux ne sont que des Petites-Affiches. Quand je lis dans une gazette que tel potentat fait de grands armemens, et lève des contributions dans ses états, je me dis : voilà un homme qui veut acquérir une grande propriété : il la paiera des dépouilles de ses sujets, comme M....., le célèbre avocat, a payé ce beau château qu'il vient d'acheter de celles de ses chiens; et comme

M..... a payé sa belle terre de l'argent de ses créanciers. Lorsque j'entends parler des échappées de tels ou tels membres de l'*opposition* ; dans un pays assez voisin du nôtre , je pense aux valets qui demandent des places (chez nous, on s'y prend d'une manière toute différente ; chaque pays a ses usages), tandis que les souverains qui détruisent chez eux la liberté de penser, me retracent les maîtres qui cherchent des valets. Les nouvelles du nord annoncent deux maisons à vendre ou à louer ; et celles de toutes les cours de l'Europe n'ont été, pendant plusieurs années, que des changemens de domicile, etc. etc. *Ergo*....

Les songes ne se piquent pas de mettre une très-grande régularité dans leur vol. Le souvenir de la commission qui m'avait été donnée s'effaça tout à coup de ma mémoire, et les Petites-Affiches que je feuilletais, au lieu d'annoncer des maisons à vendre, me parurent ne contenir d'autres indications que celles que vous allez lire. La plupart de ces articles se ressentent un peu de l'influence de *Morphée* ; mais il en est quelques-uns que je ne craindrais point de soumettre à votre censure quand ils seraient le fruit d'une imagination très-éveillée. Je vous envoie les uns et les autres : ce n'est pas un grand présent. Depuis quinze jours, je vous fais maigre chère ; mais souvenez-vous, je vous prie, que je suis à la diète, et qu'il est bien juste que vous vous en sentiez un peu, pour expier les torts d'une santé à toute épreuve.

---

N<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>. — ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A MARIER.

UNE demoiselle de dix-huit ans, plus belle que le jour, taillée sur le modèle de la *Vénus de Médicis*, réunissant les grâces de l'esprit et le charme des talens ; peintre aussi aimable que l'*Albane* ; cantatrice égale à feu madame *Barilli* et à madame *Branchu*, dans leurs différens genres ; supérieure, sur tous les instrumens, à nos meilleurs artistes ; le disputant, pour les danses de caractères, à mesdames *Gardel*, *Clotilde*, *Chevigny* et *Gosselin*, et n'ayant point de rivale pour la danse de salon ; elle possède vingt-cinq mille bonnes livres de rente. Ses parens, tenant dans le monde un rang honorable, lui fourniront un trousseau magnifique, et lui donneront de plus une belle maison richement et complètement meublée. On ne tient

pas à ce que les prétendans aient une fortune proportionnée à celle de la future ; on demande seulement qu'ils soient d'une famille connue pour son honnêteté. On voudrait, autant que possible, qu'ils fussent d'un caractère aisé et pacifique (celui de la demoiselle est extrêmement facile et communicatif) ; mais le mérite principal qu'on prendra en considération, sera une très-grande diligence à se présenter. Certaines raisons urgentes font désirer de conclure l'affaire dans le plus court délai.

S'adresser au bureau du Journal.

#### EFFETS PERDUS.

M. de *Croupignac* a perdu sur la route de Figeac à Paris, une pancarte contenant son arbre généalogique constatant sa descendance en ligne directe, par les femmes, de *Raimond I<sup>er</sup>*, comte de Toulouse. Cette pancarte est très-nécessaire à M. de *Croupignac*, qui sollicite en ce moment la charge de *Porte-coton*, et qui n'a aucun autre titre à faire valoir à l'appui de sa demande. Dans le cas où cette généalogie ne se retrouverait pas, M. de *Croupignac* s'accommoderait volontiers de la première qu'on voudrait bien lui céder, à la charge, par le propriétaire actuel, de faire faire tous les changemens que la différence des noms rendrait rigoureusement nécessaires.

S'adresser, par écrit et *franc de port*, rue des Jeûneurs, n<sup>o</sup>. 120.

UNE jeune personne, d'une famille honnête, a perdu, la semaine dernière, dans un des cabinets de la Galiote, boulevard du Temple, une promesse de mariage que son amant venait de lui signer après le dîner, au moment du dessert. Elle prie les personnes qui auraient trouvé ce billet, de vouloir bien le déposer au bureau du journal. Elle prévient, pour éviter tout quiproquo, que les initiales de ses noms et prénoms sont *E. B. J. T.* La promesse est signée *Charles de Saint-Ernest*, sous-lieutenant au régiment des dragons de la Reine.

#### PLACEMENT DE FONDS.

UN négociant en gros, qui a fait d'immenses amas de sucre et de café, sous le régime du système continental, et qui va

infailliblement se trouver ruiné par la diminution prochaine des denrées coloniales, voudrait emprunter une somme de 505,000 fr. à tels intérêts que ce fût. Le prêteur, s'il n'en est pas remboursé au moment de la banqueroute, aura sa part proportionnelle dans le bilan. Les capitalistes à qui ces arrangements conviendraient, sont priés de s'adresser rue Vide-Gousset, près l'ancienne Bourse, à M. B. C.

---

 DEMANDES.

UN homme de lettres désirerait trouver un jeune homme ayant reçu une bonne éducation, écrivant très-vite et très-lisiblement, qui voulût entrer chez lui pour exercer les fonctions de copiste. Il travaillera depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et il recevra pour honoraires un billet d'entrée pour chaque séance de l'Institut.

*N. B.* Le maître de la maison dîne fréquemment en ville, et mène son copiste. Le reste du temps, le jeune homme se nourrit à ses frais.

S'adresser boulevard de l'Hôpital, maison des Quatre-Vents.

Mademoiselle *Angelina*, âgée de dix-neuf ans et trois mois, d'un physique agréable, ayant la peau fine et fraîche, les dents belles, les yeux vifs, la main bien faite, la taille svelte, le pied mignon, la tournure élégante, ne sachant du reste ni faire la cuisine, ni blanchir, ni coudre, ni repasser, désire se placer chez un monsieur d'un certain âge, garçon ou veuf sans enfans. Elle donnera de bons répondans de sa moralité.

S'adresser rue Beauregard, chez la marchande de modes.

UN magnétiseur demande une jeune fille instruite dans la tactique de la science du magnétisme. Il est nécessaire qu'elle sache se pâmer à propos, imiter parfaitement l'état de somnambulisme, entendre à demi-mot, saisir le moindre signe, ouvrir les yeux sans le laisser paraître, et voir sans avoir l'air de regarder. On tient surtout à ce que la personne qui se présentera connaisse l'art de ne point rougir. On lui assurera un traitement éventuel égal au vingtième du produit de la vente des *Annales du Magnétisme animal*.

S'adresser au bureau desdites Annales.

UNE dame approchant la cinquantaine, et veuve de son hui-

tième mari, désirerait trouver, pour pensionnaires, deux jeunes gens honnêtes et d'une bonne santé. Elle souhaiterait qu'ils fussent d'un extérieur et d'un commerce agréables. Ils trouveront chacun un petit logement commode, meublé élégamment, et jouissant d'une jolie vue. La table est servie sans profusion, mais avec choix et délicatement. Les pensionnaires ne seront tenus à aucune rétribution : on se contentera de quelques attentions et complimens de leur part. Ceux qui voudraient avoir de plus amples renseignemens peuvent s'adresser rue de la Folie-Méricourt, à madame Gaillardin.

---

N<sup>o</sup>. 2. — ANNONCES ET AVIS DIVERS.

NOUVELLE DÉCOUVERTE.

La dame CABALE, brevetée, s'empresse de prévenir le public qu'elle vient d'inventer deux nouvelles espèces de parachutes utiles et commodes.

La première espèce est faite de peau de caméléon. Chaque compartiment est de couleur changeante, ce qui est d'un effet très-agréable à la vue. Ce parachute est construit avec un tel art qu'il est en état de braver les plus grandes tempêtes que puissent exciter le crédit ou le mérite d'un rival, les dégoûts du prince, et même les révolutions. Messieurs les courtisans, les ministres, et toutes les personnes qui fréquentent la cour, sauront apprécier le mérite de cette découverte.

La seconde espèce est faite d'ailes de chauves-souris. Le poète ou l'acteur qui se sera pourvu d'un de ces aérostats, ne craindra pas la fureur des enfans d'*Éole*, déchainés dans le parterre, et qui font si souvent retentir la salle de leurs sifflemens aigus.

Il a été établi, pour la commodité des amateurs, des dépôts de ces parachutes, nommés *dramatiques*, dans les cafés des principaux spectacles, et notamment au café Minerve, rue de Richelieu, près le Théâtre-Français.

Les parachutes dits *ministériels*, ne se trouvent que chez la dame CABALE, rue Mondétour.

## A VENDRE.

1°. Deux jumens baias, de la race des cavales d'*Eumelus*, dont il est fait mention dans l'Iliade. Elles font autant de chemin à l'heure qu'une mauvaise nouvelle, et peuvent s'atteler à une calèche de voyage; mais elles sont plus propres à la course.

2°. Quinze kilogrammes du fiel du poisson qui rendit la vue au bonhomme *Tobie*. Cet onguent est d'une très-grande utilité dans un temps où il est une si grande quantité d'aveugles qui s'obstinent à vouloir juger des couleurs.

3°. Quinze cents bouteilles de l'eau du *Léthé*, puisée dans le fleuve même par un voyageur français. Ces bouteilles clichées et tenant le litre, ont été apportées sur le vaisseau la *Constitution*. Le mérite de cette eau est assez connu, pour qu'il soit inutile de la vanter. Nous nous contenterons de traduire ici quelques lignes d'un passage de la Gazette de santé de Calicut, où il en est question.

« L'usage de cette eau, y est-il dit, est très-salutaire lorsqu' que l'atmosphère politique est chargée de ces atomes que les physiciens grecs nomment *inimitiés, jalousies, esprit de parti, effervescences, réactions*, etc. Il résulte presque toujours de l'influence de cette atmosphère viciée, quand elle n'est pas sagement tempérée, un grand bouleversement dans les humeurs; les esprits sont mis en opposition, et les principes vitaux se détériorent. Il est rare même que ces accidens particuliers ne dégèrent pas en épidémie. L'eau du *Léthé* est le véritable préservatif ».

On trouvera l'adresse au bureau du journal.

## EFFET PERDU.

La fille d'un maire du département de la Côte-d'Or, âgée de dix-sept ans, a cru préserver son village, lors du passage des troupes alliées, en allant prier le général russe de se détourner un peu de sa route. Obligée, pour accomplir son généreux dessein, de rester deux jours dans le camp, les soldats lui ont volé un petit bijou de femme qu'elle tenait de sa mère, et qui faisait sa parure. Elle est très-sensible à cette perte, qui l'empêchera de se marier, attendu que les garçons du pays estiment peu les filles qui perdent leurs bijoux, parce qu'ils sont

persuadés qu'elles ne font que de mauvaises ménagères, peu soigneuses. Elle supplie les personnes qui pourraient lui procurer quelques renseignemens sur l'objet en question, de les lui faire parvenir le plus tôt possible par la voie de notre journal. Ceux qui feront cette bonne œuvre auront pour récompense le plaisir d'avoir empêché qu'une pauvre fille restât fille toute sa vie.

---

 DEMANDE.

UN Anglais qui a passé à sa vie à voyager, a cherché des Orcades aux îles Marianne, du Brésil à la Sibérie, la vertu, la franchise, la droiture, la grandeur d'âme, l'humanité, et n'a trouvé partout que le vice, la fourberie, la fausseté, la bassesse et l'égoïsme. Il se propose aujourd'hui de se mettre en route pour le pays d'Eldorado; mais dégoûté du spectacle des mœurs abjectes de l'ancien monde, il serait d'avis de ne partir qu'en ballon, afin de ne mettre pied à terre qu'au terme de sa course. Il voudrait, à cet effet, trouver un compagnon de voyage qui sût un peu de physique, et dont le caractère eût quelques rapports avec le sien. Sa demeure est rue d'Enfer, près les catacombes. On demandera milord *Spleen*.

---

 ÉTABLISSEMENT UNIQUE.

*A la rose des vents*, rue du Tourniquet, à Paris.

BASSET, tailleur breveté; suivant la cour, connu pour son habileté, se charge de retourner promptement et au meilleur compte possible, les habits, manteaux, costumes et livrées qui ne seraient pas de mise à la cour sous leur ancienne forme. Messieurs les conseillers d'état, ministres, prélats, hommes de robe, hommes d'épée, qui seraient dans le cas de recourir à ses services, peuvent s'adresser à lui en toute confiance. Les changemens nécessités par les circonstances, seront faits devant les *pratiques* qui pourront ainsi sortir de son atelier avec un extérieur tout nouveau. On accueillera aussi, messieurs les poètes, pourvu toutefois que leurs habits ne soient point par trop râpés: on n'exigera d'eux, suivant leurs facultés, et d'après l'ouvrage qu'occasionnera leur travestissement, qu'une ode, une épître, un poème, ou même que des bouts rimés pour envelopper le sucre et la chandelle.

BASSET tient aussi un assortiment complet de costumes de présentation, qu'il louera à messieurs les gentilshommes de la province qui auraient oublié de s'en munir. Il possède également un assortiment d'uniformes à l'usage de messieurs qui viennent solliciter la croix de *St.-Louis* pour avoir courageusement servi le Roi dans leurs terres, depuis vingt-cinq ans, avec le grade de capitaine, de colonel, ou tout autre.

Le tout à juste prix.

---

LIBRAIRIE.

PARMI les livres nouveaux qui ont été exposés à la foire de *St.-Cloud*, une des plus célèbres de l'Europe, comme on sait, et la plus considérable pour le commerce des mirlitons, on remarque ceux-ci :

*L'Art de plaider indistinctement le Pour et le Contre, ou Choix de passages des orateurs de l'ancienne Rome et de la nouvelle France*, ouvrage indispensable à tous les corps civils, constitués, et au clergé; par un avocat. Paris, 1814.

*De la Restriction mentale, et de ses avantages*; par le révérend père *Caffard*. Coutances, 1814.

*Las vias del sennor clementissimo y todo misericordioso, o Consejo dado a los reis christianissimos de restablecer prontamente en Francia la santa Inquisicion*;

Por il reverendo padre *Grillando*, del orden de san Domingo, y inquisitor para la fe.

Madrid, 1814.

*De l'Utilité du Rétablissement des Jésuites pour les progrès de la langue grecque (1) et des mœurs scolastiques*. 1814.

---

(1) Ce passage de mon rêve me fait souvenir que j'ai lu dans un nouveau journal, il y a quelque temps, un article qui tendait à prouver la nécessité de rétablir au plus tôt, l'ordre des Jésuites, parce que ces révérends pères savaient mieux le grec que les membres de la nouvelle Université. Il faut convenir qu'on est furieusement fort en matière de logique, de politique et de philosophie au commencement du dix-neuvième siècle.

L'auteur de cet article fait un tort réel aux Jésuites, en bornant là les services qu'ils peuvent nous rendre aujourd'hui. Vraiment, ils enseignaient bien d'autres belles choses à leurs écoliers! Je lis, pour me désennuyer dans

*Les Vertus des Conquérens.* 1 vol. in-fol. de quatre pages, y compris le faux titre, le titre, l'avis au lecteur, l'avant-propos, la préface, l'introduction, les notes, la table des matières, et l'errata, avec cette épigraphe :

Les peuples sont ici-bas pour nos menés plaisirs.

GRESSET, coméd. du Méchant.

*La Scuola dei sovrani, o Nuovi principi del Dritto publico dal signor Machiavellino*, dedicato alla sua maesta Napoleone Buonaparte, imperator e re. Con questa epigrafe francese :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

LA FONT., Fable.

Firenze, 1813 (2).

---

AVIS AU PUBLIC.

Rue Bon-Conseil, à l'enseigne de la Chauve-Souris et des deux Belettes.

BAUDET, marchand de musique, auteur et éditeur, continue de tenir classe et de donner des leçons en ville. Il montre, en douze séances, à chanter la *palinodie* dans sa perfection.

N. B. Le nombre des écoliers, pour apprendre cette partie essentielle de la musique vocale, s'étant considérablement accru depuis six mois, il s'est adjoint deux habiles professeurs, qui, possédant parfaitement sa méthode, méritent la confiance du public.

---

mon lit, une espèce d'histoire de la compagnie de Jésus, extraite de l'Histoire universelle du grave président de Thou; vous ne sauriez croire combien je suis édifié.

(2) Il est assez plaisant que moi, ignorant, qui ne sus *oncques* ni l'italien ni l'espagnol, je m'avise de rêver dans ces deux langues. Voilà une belle occasion pour les onéirocritiques d'exercer leur science. Je suis sûr que les magnétiseurs ne manqueront pas d'expliquer cette singularité par *la vue intérieure*. Que de gens ont besoin d'aller rétablir leur santé sur les bords rians de la Marne!

*Récit de ce qui a été observé à l'ouverture du tombeau de Charles I. Par sir HENRI HALFORD, premier Médecin du Roi et du Prince, etc. (1)*

CLARENDON dit, dans son histoire de la rébellion, que le corps de Charles I fut enterré à Windsor dans la chapelle de Saint-George, mais que quand on l'y chercha quelques années plus tard, on ne put pas l'y trouver. Il paraît, d'après le récit de cet historien, que l'intention de Charles II, après son rappel au trône, fut de transporter le corps de son père de ce lieu à l'abbaye de Westminster, avec tous les honneurs qui lui avaient été refusés sous le gouvernement des régicides. La recherche la plus exacte en fut faite par diverses personnes, au nombre desquelles étaient quelques nobles, que leur fidèle attachement avait engagé à suivre leur maître jusqu'au lieu de sa sépulture pour lui rendre les derniers devoirs. Mais tels étaient les ravages commis dans la chapelle, pendant le temps de l'usurpation, telles étaient les mutilations qu'elle avait subies, qu'il n'y restait aucune marque à laquelle on pût reconnaître la place exacte où le Roi avait été enseveli.

On a peine à concilier ce récit avec les informations qui nous ont été transmises, postérieurement à la mort de lord Clarendon; par M. Ashmole, en particulier; mais surtout par M. Herbert, dans l'intéressante relation qui fait partie de l'ouvrage intitulé *Athènes Oxfordienne* (1). M. Herbert avait été valet-de-chambre du Roi, et son compagnon fidèle dans toutes les situations où il s'était trouvé depuis le moment où il quitta l'île de Wight jusqu'à sa mort. Il fut employé pour le transport de son corps à Windsor et pour le choix d'une place convenable à sa sépulture. Il fut témoin oculaire de celle-ci, dans le caveau du Roi Henri VIII.

S'il était permis de hasarder une conjecture, tandis que lord Clarendon s'interdit toute conjecture à ce sujet, on pourrait supposer que les ministres de Charles II jugèrent imprudente la démarche suggérée à ce prince par un mouvement de piété filiale. A cette époque en effet on avait vu quelquefois la fidélité

(1) Nous empruntons à la *Bibliothèque Britannique* cet article, qui avait été publié l'année dernière à Londres, et qui nous a paru offrir de l'intérêt, surtout dans les circonstances actuelles.

(2) *Athenæ Oxonienses*.

des sujets éclater d'une manière déréglée ; on avait déterré les corps de ceux qui avaient condamné et exécuté le Roi et on les avait attachés à la potence ; on pouvait craindre que si de nouveaux revers amenaient un nouveau triomphe des Républicains, le corps même du monarque ne fût soumis à de semblables indignités. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que le corps du Roi Charles I fut enseveli dans le caveau du Roi Henri VIII, précisément à la place que M. Herbert a décrite. Un accident a éclairci ce point d'histoire, sur lequel l'autorité de lord Clarendon avait répandu quelque obscurité.

En achevant le mausolée, que Sa Majesté le Roi régnant a fait construire dans le lieu appelé Maison des tombeaux (1), on fut forcé de pratiquer un passage sous le chœur de la chapelle de saint George. En y travaillant on fit accidentellement une ouverture dans un des murs du caveau du Roi Henri VIII, à travers laquelle les ouvriers virent non-seulement les deux cercueils, que l'on supposa contenir les corps de Henri VIII et de la reine Jeanne Seymour, mais encore un troisième, couvert d'un poêle de velours noir, qui, d'après le récit de M. Herbert, pouvait contenir les restes de Charles I.

Ces faits ayant été rapportés au Prince Régent, son Altesse Royale vit, qu'en ouvrant le caveau, on pourrait jeter du jour sur un point d'histoire obscur, on ordonna en conséquence que cette ouverture fût faite au premier moment convenable pour cela. C'est ce qui fut exécuté le 1<sup>er</sup>. avril 1813, le jour qui suivit les funérailles de la duchesse de Berwick, en présence de S. A. R. elle-même, qui par-là se rendit caution du respect dû aux morts, au milieu des travaux entrepris pour une recherche utile. S. A. R. était accompagnée de S. A. R. le duc de Cumberland, du comte Münster, du doyen de Windsor, Benjamin Charles Stevenson, et de Sir Henry Halford.

Le caveau est couvert d'une arche d'une demi brique d'épaisseur ; il a sept pieds douze pouces de large, neuf pieds six pouces de long, quatre pieds dix pouces de haut ; il est situé au centre du chœur, en face du stalle du onzième chevalier, du côté du Roi.

Quand on eut enlevé le poêle, on vit à découvert un cercueil en plomb, tout uni, sans que rien pût faire soupçonner qu'il eût jamais été enfermé dans une caisse de bois, portant cette inscription : *Le Roi Charles*, 1648, écrite en gros caractères bien lisibles sur une bande de plomb, qui ceignait le cercueil.

(3) Tomb-house.

On fit à la partie supérieure du couvercle une ouverture carrée, suffisante pour voir nettement tout ce qu'il recouvrait. Les objets qui se présentèrent furent une bière en bois fort dégradée, et le corps, soigneusement enveloppé dans de la toile cirée. Les plis de cette toile contenaient une matière onctueuse, mêlée de résine, qui paraissait y avoir été versée en état de fusion, pour exclure l'air extérieur. La bière était entièrement pleine. La ténacité de la toile cirée rendait fort difficile de la détacher des parties qu'elle enveloppait. Partout où la matière onctueuse s'était insinuée, la toile se laissait enlever et la matière onctueuse qui la suivait rapportait une fidèle empreinte des traits auxquels elle avait été appliquée. Peu à peu on découvrit toute la face : la peau était sombre et décolorée ; le front et les tempes avaient perdu peu ou point de leur substance musculaire ; le cartilage du nez avait disparu ; mais l'œil gauche, au premier moment de l'exposition à l'air, était plein et ouvert, il se flétrit presque à l'instant. La barbe taillée en pointe, qui caractérise si bien le temps de Charles I, était parfaitement conservée. La forme du visage était un ovale allongé ; plusieurs dents étaient encore en place ; l'oreille gauche, par l'interposition de la matière onctueuse qui la séparait de la toile cirée, fut trouvée entière.

Il était difficile en voyant ce visage, quoique défiguré, de n'y pas remarquer une ressemblance frappante avec les monnaies, les bustes et surtout les portraits de Charles I par Vandyke, qui nous étaient familiers. Il est vrai que tous ceux qui participaient à cet intéressant spectacle étaient préparés à recevoir cette impression ; mais il n'est pas moins certain que cette facilité à croire venait de la simplicité et de la vérité qui règnent dans la relation de M. Herbert, dont tous les points étaient confirmés par nos recherches à mesure que nous avançons ; et l'on ne peut nier d'ailleurs que le contour du visage, le front, un œil, et la barbe, ne forment les traits principaux qui déterminent la ressemblance.

Quand la tête eut été entièrement dégagée de ses enveloppes, on la trouva détachée, et elle fut enlevée sans aucune peine : elle était humide (1), et teignait d'un rouge verdâtre le papier

(3) Je n'ai pas dit que ce liquide était du sang, parce que je n'ai pas eu occasion de m'en assurer, et que je voulais rapporter les faits et non mes opinions. Je crois que c'était le sang dans lequel était plongée la tête. Il teignait le papier et un mouchoir blanc de la même couleur que le sang, qui a été gardé pendant un certain temps. Aucun de ceux qui assistèrent à

et le linge dont on la touchait. La partie postérieure de la chevelure et de la peau qui recouvre le crâne était d'une fraîcheur remarquable; les pores de la peau étaient fort distincts, comme il arrive quand elle est imprégnée d'humidité. Les tendons et les ligamens du cou avaient beaucoup d'épaisseur et de fermeté. Les cheveux par derrière étaient épais et paraissaient presque noirs. Quelques-uns de ces cheveux qu'on a nettoyés et séchés, sont d'un beau brun foncé. La barbe était d'un brun tirant davantage sur le rouge. Les cheveux de derrière la tête n'avaient guère plus d'un pouce de long, et avaient été probablement coupés si courts pour faciliter l'exécution, peut-être aussi pour satisfaire la piété de quelques amis, qui, d'abord après la mort du monarque, voulurent garder de lui un souvenir.

En soulevant la tête, pour examiner la place où elle avait été séparée du corps, on vit que les muscles du cou s'étaient évidemment beaucoup retirés. La quatrième vertèbre cervicale était coupée transversalement; et les deux surfaces séparées étaient parfaitement douces et unies, preuve que le coup avait été porté avec un instrument fort tranchant; c'était un nouvel indice ajouté à tous les autres pour constater l'identité de ce corps et de celui de Charles I.

Après avoir examiné la tête, et rempli ainsi pleinement le but de cette recherche, on n'entreprit pas d'examiner le reste du corps; on rétablit tout dans l'ordre où on l'avait trouvé; on ferma de nouveau le cercueil, en soudant la partie qui en avait été détachée, et l'on referma le caveau.

Aucun des deux autres cercueils n'avait d'inscription. Le plus grand, que, sur de bonnes autorités, on supposa contenir les restes du roi Henri VIII, avait six pieds dix pouces de long. Il avait été enfermé dans une enveloppe de bois d'ormeau, de

l'ouverture ne douta que ce ne fût du sang. Il paraît en effet, par le récit de M. Herbert, que le roi fut embaumé immédiatement après la décapitation. Il est donc probable que les gros vaisseaux continuèrent de se vider quelque temps après. Je n'ignore pas que quelques parties molles du corps humain, en particulier le cerveau, subissent avec le temps une décomposition et se liquéfient. On peut donc, après un enterrement ancien où l'on n'a mis que des parties solides, trouver des liquides. Mais dans le cas actuel, le poids de la tête ne donnait pas lieu de penser que le cerveau eût perdu de sa substance; et d'ailleurs les autres parties de la bière ne laissaient pas voir d'humidité, autant que nous pûmes en juger. La partie postérieure de la tête et du cou était seule dans ce cas.

deux pouces d'épaisseur. Mais cette enveloppe était dégradée et tombée par petits fragmens autour du cercueil. Celui-ci, qui était en plomb, paraissait avoir reçu un coup violent vers le milieu. Il en était résulté une ouverture en cet endroit qui exposait à la vue un squelette. On y apercevait encore au menton un reste de barbe, mais rien qui pût servir à reconnaître le roi déposé dans ce lieu.

Le plus petit cercueil, que l'on supposa être celui de la reine Jeanne Seymour, ne fut pas touché; le seul motif de curiosité n'étant pas considéré par le Prince régent, comme un motif suffisant pour troubler la cendre des morts.

En examinant le caveau avec attention, on remarqua que le mur, vers l'extrémité occidentale, avait été, à quelque époque ignorée, abattu et réparé, non en maçonnerie régulière, mais avec des fragmens de pierres et de briques, amassés en hâte et grossièrement sans être liés par aucun ciment.

Le récit de Clarendon et celui de Herbert attestent que l'ensevelissement de Charles I fut fait en grande hâte, en présence du gouverneur, qui n'avait pas voulu permettre que le service se fit conformément à la liturgie anglicane (1), et qui probablement accorda à peine le temps nécessaire pour s'acquitter de cette cérémonie avec décence. Il est donc assez vraisemblable, que le cercueil du roi Henri VIII fut endommagé par l'introduction précipitée de celui de Charles I dans le même caveau; et qu'à cette époque, le gouverneur n'était pas animé de sentimens propres à l'intéresser aux restes des rois et au caveau dans lequel ils reposaient.

Il est à propos d'ajouter, qu'une très-petite bière en bois d'acajou, couverte de velours cramoisi, contenant le corps d'un enfant, avait été posée sur le poêle qui recouvrait le cercueil du roi Charles. On sait que c'était l'enfant, mort né, de la princesse (2) George de Danemarck, depuis la reine Anne.

(Ce rapport est daté du 11 avril 1813, et porte la signature de l'auteur, Henri Halford).

(5) *Book of common prayers.*

(6) Femme du prince.

.....

PHILÉMON ET BAUCIS,

*Dissertation philologique, et Imitation en vers, parodiée des Métamorphoses d'Ovide et de Jonathas Swift.*

Le savant Huet prétendait que la touchante histoire de Philémon et de Baucis, racontée par Ovide avec une simplicité de naturel qui ne lui est pas ordinaire, n'était autre chose que le récit défiguré de la visite des Anges chez Abraham (1).

J'en demande pardon au docte évêque d'Avranches : mais cette sagacité, qui découvre si habilement les types et les allusions, rappelle un peu, ou le Jésuite Hardouin, qui ne trouvait dans l'Énéide que le voyage à Rome de saint Pierre qui n'y alla jamais, ou ces dévots Indiens qui prétendent que dans les poèmes de leurs Soufis, les baisers signifient les extases pieuses ; qu'il faut prendre le cabaretier pour un sage qui répand l'instruction, et que le duvet d'une jolie joue représente le moude d'esprits qui environnent le trône de Dieu.

Il me semble que, si l'on voulait absolument trouver dans la Bible une aventure qui eût quelque rapport avec celle de Philémon et de Baucis, il faudrait s'arrêter à l'histoire de Loth et de sa famille (2) qui, pour prix de l'hospitalité qu'ils accordent aux voyageurs célestes, sont préservés de la punition infligée aux pervers habitans de leur cité.

Quoi qu'il en soit, prenons la fable d'Ovide (3) pour ce qu'elle est, pour un récit plein de charmes, de décence et d'intérêt, pour un tableau élégant de mœurs patriarcales, opposées à la dépravation dominante.

Cette fable intéressante a toujours tellement plu, que, traduite dans toutes les langues, elle a été du goût de tous les lecteurs. Nous n'examinerons ici que l'original latin, l'imitation pleine de grâces et de perfection que nous en devons à notre La Fontaine, et la parodie qu'en ont donnée en anglais Jonathas Swift (4), et Hagedorn (5) chez les Allemands.

Ovide fait raconter cette histoire par le vieux Lelex, en présence de Pirithoüs et de Thésée ; la scène s'est passée en

(1) Genèse, ch. 18.

(2) Genèse, ch. 19.

(3) Métamorphoses, liv. VIII, v. 620.

(4) Né en mort en 17..

(5) Né en 1708, mort le 18 octobre 1754.

Phrygie, dans un lieu qu'avait vu Lelex, envoyé dans ces contrées par Pithée, fils de Pélops, qui y avait régné avant son émigration pour la Grèce.

Le récit d'Ovide renferme des traits charmans et des détails d'une grande vérité. Il peint bien l'égale dureté de tous les habitans du bourg, et toute la cruauté du refus qu'éprouvèrent constamment les divins voyageurs :

*Mille domos adière, locum requiemque petentes;*

*Mille domos clausère seræ.....*

Il vont en cent maisons; cent maisons les refusent,

dit avec concision Saint-Ange, traducteur élégant d'Ovide dans un vers plus beau que celui-ci, qui pourtant est de La Fontaine :

Mille logis y sont; un seul ne s'ouvre aux Dieux;

mais aussi La Fontaine s'écrie plus bas :

O gens durs! vous n'ouvrez vos logis ni vos cocurs;

et ce vers est parfait. Comme le bon ménage de ce vieux Philémon et de sa vieille compagne est aimable et touchant! Ils ont vieilli sous le même toit; en s'entretenant de leur pauvreté, ils l'ont endurée sans murmure, et le fardeau en fut pour eux plus supportable et plus léger..... et eux deux, ils composaient toute leur maison, c'est que dit Ovide dans ces beaux vers :

..... *Illâ*  
*Consenuère casâ; paupertatemque satendo*  
*Effecère levem, nec iniquâ mente ferendam.*

.....  
*Tota domus, duo sunt.* .....

Cet inimitable *tota domus, duo sunt*, est bien éloigné d'être rendu par ce vers de La Fontaine, qui paraîtrait là presque ambitieux, s'il n'était pas du bonhomme :

Eux seuls ils composaient toute leur république.

C'est une tache, mais il ajoute :

Heureux de ne devoir à pas un domestique  
 Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendaient!

Vérité de sentiment qui a peut-être inspiré à J. J. Rousseau ces nobles et fières expressions qu'il avait écrites sur les murs de sa cabane à Ermenonville : « Celui-là est véritablement

« libre, qui n'a pas besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens pour faire sa volonté ».

Ovide, parlant du foyer où Baucis réveille par son souffle, que la vieillesse rend haletant, le feu endormi de la veille :

. . . . . *Et ignes*  
*Suscitat hesternus.* . . . . .  
 . . . . . *Ad flammam animam producit anili,*

a mis incontestablement beaucoup de précision, mais il n'est point supérieur à notre fabuliste, toujours si parfait dans ses détails :

Quelques restes de feu sous la cendre épandus,  
 D'un souffle haletant par Baucis s'allamèrent.

Ce qui ne se trouve pas du tout dans l'auteur des *Métamorphoses*, ce sont les traits suivans : *Reposez-vous*, dit Philémon à ses hôtes, qui lui paraissaient *fatigués du voyage*,

. . . . . *Usez du peu que nous avons ;*  
*L'aide des dieux a fait que nous le conservons ;*  
*Usez-en.* . . . . .

Et, pour tromper l'ennui d'une attente importune,  
 Il entretint les Dieux, non point sur la fortune,  
 Sur les jeux, sur la pompe et la grandeur des rois,  
 Mais sur ce que les champs, les vergers et les bois  
 Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare.

*Le temps avait rompu l'un des supports de la table :*

Baucis en égala les appuis chancelans,  
 Du débris d'un vieux vase, autre injure des ans.

Et cette réflexion de Philémon à ses convives divins, comme elle est judicieuse :

Ces mets, nous l'avouons, sont peu délicieux ;  
 Mais, quand nous serions rois, que donner à des Dieux ?

Revenons à Ovide. Il a présenté l'idée de cette table mal assurée dont les appuis sont chancelans ; il se borne à énoncer sèchement que des trois pieds l'un était inégal, et qu'un fragment de vase le redressa :

. . . . . *Menax sed erat pes tertius impar ;*  
*Testa parem fecit.* . . . . .

Il a soin de faire valoir ce charme de tous les festins, la bonne mine et le bon cœur :

. . . . . *Super omnia vultus  
Accessere boni.* . . . . .

Cet accueil simple et vrai, ce bon cœur sans réserve,

comme dit Saint-Ange, en rendant avec beaucoup de bonheur ce passage qui a échappé à l'attention de La Fontaine, à la naïveté duquel il eût dû plaire cependant et inspirer de ces vers charmans qui naissaient d'eux-mêmes dans son âme ingénue. Il a négligé aussi ces vers d'Ovide qui peignent pourtant si bien un bon ménage où tout se fait de concert, après que les deux époux ont un moment conféré ensemble :

. . . . . *Cum Baucide pauca locutus,  
Consilium Superis aperit commune Philemon.*

Il est vrai que La Fontaine n'avait pas connu ce bonheur si parfait d'un bon ménage, lui qui ne regardait comme tel que celui qu'il retrace dans son conte de Belphégor :

J'appelle un bon, voire un parfait hymen,  
Quand les conjoints se souffrent leurs sottises.

Dans cette imitation même, il lui échappe, au sujet de son union, un trait qui doit être remarqué. Il vient de parler de Philémon et de Baucis qui, changés en arbres,

. . . Corbent sous le poids des offrandes sans nombre;

il ajoute :

Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,  
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.  
Ah ! si... mais autre part j'ai porté mes présens.

Cette allusion à son état n'est pas la seule ni la plus touchante que l'on remarque dans ses fables.

Poursuivons. L'auteur de la fable dont nous nous occupons met dans la bouche de Philémon des vers qui semblent appartenir aux élégies de Tibulle, tant ils offrent de sensibilité naïve et de grâce touchante : Nos années ont coulé ensemble sans discorde ; ah ! qu'une même heure nous enlève tous les deux à la vie ! ne me laissez pas voir le bûcher de Baucis ! ne permettez pas qu'elle soit obligée de me rendre les derniers devoirs :

. . . *Et, quoniam concordés egimus annos,  
Auferat hora quos eadem ; nec conjugis unquam  
Busta meæ videam, neu sim timulandus ab illâ.*

La Fontaine me paraît dans son imitation bien loin de la beauté de l'original. Il termine ainsi le discours de Philémon :

Je ne pleurerais point celle-ci , ni ses yeux  
Ne troubleraient non plus de leurs larmes ces lieux.

Comme on sait, et comme le dit La Fontaine d'après le poète latin ,

Baucis devint tilleul , Philémon devint chêne.

Ovide, grand amateur de sentences, termine sa fable par ce beau vers :

*Cura pii Dis sunt ; et , qui coluere , coluntur.*

Sans doute il est consolant de croire que les gens de bien ne sont point indifférens aux Dieux , et que celui qui rendit hommage à la vertu en la pratiquant , recevra à son tour des hommages. Cette réflexion d'Ovide est belle , et termine , par une affabulation très-morale , le récit d'une bonne action bien récompensée : mais La Fontaine , qui finit bien aussi ses narrations , a ici l'avantage d'avoir commencé par des vers sublimes que je ne puis m'empêcher de transcrire , quoiqu'ils soient dans la mémoire de tous ceux qui aiment à se rappeler de belles pensées rendues en très-beaux vers par un de nos plus grands poètes :

Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux ;  
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux  
Que des biens peu certains , qu'un plaisir peu tranquille.  
Des soucis dévorans c'est l'éternel asile ;  
Véritable vautour, que le fils de Japet  
Représente enchaîné sur son triste sommet.  
L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste :  
Le sage y vit en paix et méprise le reste ;  
Content de ses douceurs , érant parmi les bois ,  
Il regarde à ses pieds les favoris des rois ;  
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne ,  
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.  
Approche-t-il du but , quitte-t-il ce séjour,  
Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

L'Anglais Swift a fait de cette touchante histoire une parodie très-spirituelle qui a été imitée en allemand par Hagedorn. Celui-ci est descendu jusqu'au grotesque le plus trivial ; cependant son récit est assez gai. Il donne pour cause du

voyage de Jupiter la mauvaise humeur de l'acariâtre Junon, qui, dit-il, mêlait trop souvent du fiel dans le nectar. Suivant lui, Mercure et Jupiter, rebutés par de grands seigneurs qui avaient oublié qu'ils étaient hommes, et qui étaient presque aussi vils que leurs valets, ne furent guère mieux accueillis tantôt par des riches, qui ne se doutaient pas seulement que la bienfaisance eût quelque attrait, tantôt par des pauvres qui semblaient trouver du plaisir à se venger de ce que leur position avait de fâcheux. Enfin ils furent reçus et bien reçus par le vieux Philémon et la vieille Baucis, qui vint au-devant d'eux appuyée sur ses béquilles. On lit ensuite les détails du festin champêtre, les contes dont Philémon riait le premier, en cherchant à amuser ses hôtes; puis il est question de la tasse qui ne désemplit pas; puis de la divinité de Jupiter et de Mercure authentiquement reconnue par les bonnes gens; puis enfin la métamorphose de la cabane ainsi que de ses propriétaires. « La cabane, dit Hagedorn (6), fut changée en un temple superbe, sa table en un autel, sa tasse en vase de libation, ses meubles simples en magnifiques ornemens, et ses petites provisions en victimes pour les sacrifices ».

La parodie de Swift est beaucoup plus gaie. Il n'a pas non plus changé le nom des personnages, mais il place la scène dans nos temps modernes, et métamorphose la cabane en un prêche.

M. Léonard avait donné de ce petit poème une traduction libre, en s'assujétissant toutefois à l'idée principale de l'auteur anglais (7).

M. LOUIS DUBOIS.

(L'auteur avait terminé cet article par une imitation en vers du poème de Swift, dans laquelle il transportait la scène dans un pays catholique. Nous n'avons pas cru devoir insérer cette pièce qui aurait pu scandaliser quelques personnes pieuses.)

(6) Traduit par Huber : *Choix de Poésies allemandes*, tom. 1, p. 166.

(7) Œuvres de Léonard, et *Almanach d'Apollon*, de 1787.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — *Académie royale de Musique.* — *Saül; le Devin du Village.*

L'effet de l'oratorio de *Saül* est loin de répondre à la renommée des musiciens dont les ouvrages ont servi à en composer les différentes parties. Paësiello, Cimarosa, Mozart, Haydn, ont été mis à contribution, et cependant de leur réunion il n'est résulté qu'un ensemble médiocre. Cela ne tiendrait-il pas au plan même de l'ouvrage ? Est-il possible de créer un heureux ensemble de morceaux qui n'ont point été faits pour le cadre auquel on les adapte, qui n'ont entr'eux aucune liaison, et dont le style est aussi différent que la manière de leurs auteurs ? L'unité, si nécessaire à l'effet et à la perfection d'une composition, peut-elle exister dans un tout aussi incohérent ?

Il est bon de faire remarquer aux enthousiastes exclusifs des musiciens étrangers que, de tous les morceaux de *Saül*, il n'en est aucun qui cause autant de plaisir que le trio des *Lévites*, sur le chant d'*O Salutaris Hostia* du bon et respectable M. Gossec. Ce trio, où les voix seules se font entendre sans aucune espèce d'accompagnement, est une réponse péremptoire à ceux qui veulent placer dans l'orchestre les beautés de la musique. On veut bien lui accorder quelque mérite ; mais, s'il était l'ouvrage d'un compositeur allemand ou italien, toutes les trompettes de la Renommée ne se réuniraient-elles pas à chaque occasion pour entonner son éloge ?

Que de grâce, de fraîcheur, de naturel et de sentiment dans cette charmante musique du *Devin du Village*, composée il y a plus de soixante ans ! Quelle analogie intime entre les paroles et le chant ! Par l'effet qu'elle produit sur tel ou tel individu, je ne balancerais pas à prononcer sur son organisation musicale, et s'il avait assez peu de goût et de sensibilité pour en méconnaître le charme, je le jugerais digne de s'extasier sur les productions arides et froides d'un compositeur moderne. Il faut que les airs du *Devin du Village* aient des attraits bien puissans pour qu'ils puissent encore plaire, malgré leur exécution. Soit incapacité, soit négligence, les artistes qui les font entendre ne leur conservent point leur véritable caractère ; le souffleur ( chose inconcevable dans un ouvrage aussi souvent joué ) est plus d'une fois dans le cas d'aider à leur mémoire.

Mais le ballet qui termine l'opéra est charmant , et le souvenir agréable qui en reste entretient l'indulgence pour ce qui a précédé.

*Les Bayadères.* — Un beau spectacle et des chants agréables maintiennent au théâtre cet opéra , malgré le défaut d'intérêt et le vide d'action. C'est l'inverse de *la Vestale* ; là le poète a soutenu le musicien ; ici le musicien et le décorateur ont soutenu le poète , qui doit aussi beaucoup au talent distingué de madame Branchu. L'ouvrage était primitivement en trois actes , et par la mutilation qu'il a subie on a perdu quelques morceaux qui laissent des regrets.

*Le Triomphe de Trajan.* — Ce monument d'adulation pour Buonaparte , à qui l'on comparait un empereur avec lequel il avait si peu de rapport , a survécu à la chute de l'usurpateur qui y était encensé. Les morceaux de chant sont généralement peu saillans ; mais l'ouverture est d'un bon effet , et les airs de danse sont très-agréables , surtout le dernier , qui peut être placé à côté de ce qu'il y a de mieux en ce genre. Quant au spectacle et aux ballets , ils ne laissent rien à désirer , et sous ce rapport , le théâtre de l'Académie royale de Musique est le premier de l'Europe : aussi est-ce celui qui attire le plus la curiosité des étrangers. La danse y est portée à un point de perfection qu'on ne trouve point ailleurs. On pourrait bien , en lui appliquant avec justice le principe de l'imitation , penser que le caractère noble et expressif qu'elle avait autrefois est préférable aux tours de force , aux pirouettes qu'on admire tant aujourd'hui , et sous le rapport de la vérité , cet art aurait dégénéré comme la musique. Mais il me semble qu'une application rigoureuse des vrais principes est ici susceptible de quelque modification ; et quel critique ne serait désarmé à la représentation des charmans ballets de *Psyché* , de *Télémaque* ; de *Achille à Scyros* , de *l'Enfant Prodigue* , de *la Dansomanie* , etc. Il est étonnant qu'un des plus brillans , *le Jugement de Paris* , ait entièrement disparu de la scène.

*Théâtre Français.* — Représentation par ordre : *Rhadamiste.*

L'Arménie , occupée à pleurer sa misère ,

Ne demande qu'un roi qui lui serve de père.

Ces deux vers , qui présentent une allusion si heureuse , ont été vivement sentis , et la présence d'un monarque si justement désiré les rendait encore plus frappans ; mais , abstraction faite de ces vers , il serait difficile d'expliquer le choix d'une des tra-

gédies du répertoire dont la représentation fait le moins d'effet. La plus scandaleuse partialité a placé quelque temps Crébillon à côté et même au-dessus de Voltaire, et tous les jours encore des nains cherchent à rabaisser le géant littéraire dont la France se glorifie ; mais leurs efforts ne sauraient avoir d'influence sur les connaisseurs. Sans adopter le jugement de Boileau qui, après avoir entendu quelques morceaux de *Rhadamiste*, s'écria : *Les Boyer et les Pradon étaient des aigles en comparaison de ces gens-ci*, on peut affirmer qu'il n'y a guère moins de distance entre Voltaire et Crébillon qu'entre Racine et Pradon, et que d'une douzaine de tragédies de Voltaire restées au théâtre, ou dignes de cet honneur, il n'en est aucune qui ne soit supérieure à *Rhadamiste*, la seule qui se joue encore. Il y a trois belles scènes dans cet ouvrage, la seconde du deuxième acte entre Pharasmane et Rhadamiste, celle du quatrième entre Zénobie, Rhadamiste et Arsame, et celle de la reconnaissance. Quelques vers heureux et le développement énergique du caractère de Rhadamiste au commencement du second acte, méritent encore des éloges ; mais la complication et l'obscurité de l'exposition, l'in vraisemblance romanesque des événemens et l'incorrection du style sont des défauts graves qu'on excuse difficilement dans un auteur qui avait pour modèles les chefs-d'œuvres de Racine. Je n'ai point encore parlé du plus grand de tous au théâtre, de celui qui nuit le plus à l'effet de *Rhadamiste* ; on ne s'intéresse véritablement pour personne dans cette tragédie ; aussi le dénouement, tout terrible qu'il est, fait-il peu d'impression ; lequel des deux périra, du père ou du fils ? Peu importe au spectateur ; ils sont à peu près également odieux, et ni l'un ni l'autre ne peut par conséquent laisser de regrets. Le personnage de Zénobie est froid, et celui d'Arsame est plein de cette galanterie romanesque autrefois si commune sur notre théâtre.

*Théâtre de l'Odéon.* — Première représentation d'*Une Journée à Versailles*, ou *le Discret malgré lui*, comédie en trois actes et en prose, par M. Georges Duval. — Reprise de *l'Orpheline*, comédie en trois actes et en prose de M. Pigault-Lebrun.

Madame de Vermont, mariée avec un militaire d'un certain âge, aimait avant son union un officier nommé Dorival, et entretenait avec lui une correspondance que son indiscret amant a rendue publique. M. de Vermont arrive à Versailles, où Dorival réside, pour lui demander raison de sa conduite, et en obtenir satisfaction. Madame de Vermont, de son côté,

se rend dans la même ville afin de retirer ses lettres, et va s'adresser dans ce but au major du régiment où sert Dorival. Mais comme elle ignore sa demeure, elle prie M. Bonneau, son compagnon de voyage, de l'aider dans ses recherches, et de l'accompagner dans sa visite. M. Bonneau, bon bourgeois de Paris, qui est appelé pour des affaires pressantes dans les bureaux de la préfecture de Versailles, se rend avec peine aux prières d'une inconnue dont il se défie; mais enfin, touché par ses sollicitations, il adhère à ses désirs, et l'accompagne chez le major, sans pouvoir apprendre d'elle le motif de sa démarche. M. de Vermont rencontre Dorival, se bat avec lui, et venge par un coup d'épée, peu dangereux, à la vérité, l'honneur de sa femme, que Dorival blessé et repentant de ses torts justifie par une lettre adressée audit M. de Vermont, et accompagnée de la correspondance. Cette intrigue, qui paraîtrait d'abord plus appartenir au drame qu'à la comédie, est égayée par M. Bonneau, dont le personnage, quoiqu'accessoire au fond, fait tout le comique de la pièce. Comme il a accompagné madame de Vermont dans sa visite, et qu'on le suppose instruit du motif de cette démarche, on cherche à le faire parler; mais comme il ne sait rien, il est *discret malgré lui*. Cette idée fondamentale donne lieu à des situations très-plaisantes, quoique peut-être un peu trop répétées. Le rôle de M. Bonneau, très-bien rendu par Perroud, a beaucoup diverti le spectateur; aux scènes comiques de l'ouvrage se joint le mérite d'un style franc et naturel. Peut-être n'est-il pas très-vraisemblable que M. et madame de Vermont, à l'insçu l'un de l'autre, se rendent le même jour à Versailles pour le même motif; mais un défaut de ce genre n'influera jamais sur le sort d'une pièce amusante. On a demandé l'auteur; Perroud est venu annoncer que, *comme il ne savait rien, il ignorait son nom*. Cette heureuse repartie a redoublé la gaieté du public, les instances ont redoublé, et Thénard, au bénéfice duquel était la représentation, a nommé M. Georges Duval. L'auteur de *La Jeunesse de Henri V*, *des Héritiers*, *des Projets de Mariage*, *de Maison à Kendre*, *du Prisonnier*, etc., etc., aurait-il communiqué une partie de son aimable secret à celui qui porte un nom si avantageusement connu dans la carrière dramatique? La pièce de M. Georges Duval a obtenu le plus grand succès.

*L'Orpheline* a bien moins réussi. On y trouve quelques traits piquans; un homme aussi spirituel que M. Pigault-Lebrun ne pouvait faire une pièce qui en fût absolument dénuée; mais il y a loin de quelques détails heureux à un bon ouvrage dramatique. *L'Orpheline* est en général un drame

ennuyeux , mal conduit , et d'une longueur fastidieuse. Il y a un rôle de *roué* , calqué sur le caractère de Valmont dans les *Liaisons Dangereuses* ; ces personnages , dont le modèle est heureusement devenu fort rare , n'inspirent plus que le dégoût. Clozel et mademoiselle Fleury ont bien joué ; les autres acteurs étaient très-médiocres.

Continuation des débuts de madame Mainvielle-Fodor dans *le Nozze di Figaro* ( les Noces de Figaro ) , opéra en quatre actes , musique de Mozart.

Que madame Mainvielle-Fodor n'a-t-elle un nom terminé en *i* , et ne s'est-elle annoncée comme italienne ? elle réunirait tous les suffrages , et n'exciterait pas de si vives querelles dans le temple de Polymnie. Le timbre de sa voix est-il peu agréable ? lui reproche-t-on des intonations fausses ? Manque-t-elle d'expression dans son chant ? Il n'est encore personne qui lui ait adressé de semblables reproches ; mais *n'étant pas Italienne* , sa méthode ne peut être bonne. On ne sort pas de là ; c'est l'argument invincible avec lequel on veut détruire son talent. Je dirais volontiers aux enthousiastes exclusifs qui ne semblent venir à l'opéra Buffa que pour décrier notre musique , nos deux spectacles lyriques et leurs artistes : N'est-ce pas le comble de l'inconvenance et du ridicule que d'insulter sans cesse au goût des Parisiens dans un théâtre établi à Paris ? Si une cantatrice française , quel que soit son mérite , est marquée à vos yeux du sceau de la réprobation par ce seul fait , pourquoi venir l'entendre et troubler le plaisir qu'elle procure à ses compatriotes ? A la seconde représentation des *Noces de Figaro* , l'aveugle prévention des exclusifs a été le principe d'une rixe fort désagréable pour le public , et dont les suites auraient pu devenir fâcheuses : j'étais placé de manière à en être témoin. Un individu qui , avant la représentation , n'avait cessé de déclamer contre notre musique et nos artistes , s'est distingué parmi ceux qui criaient *non* lorsqu'on a redemandé la romance du deuxième acte ; vivement interpellé à cette occasion par un spectateur plus favorablement disposé pour madame Mainvielle , il voulait en tirer raison , et les voies de fait allaient être employées sans l'heureuse intervention des voisins. Cette petite scène donne le démenti le plus formel au maître de musique de M. Jourdain , qui prétend que , *si tous les hommes apprenaient la musique , ce serait le moyen de s'accorder ensemble , et de voir régner dans le monde la paix universelle*.

A parler sans partialité et sans prévention , madame Mainvielle-Fodor , aussi intéressante par sa modestie que par son

talent, a chanté avec goût et expression les différentes parties de son rôle; elle a même réduit tous ses détracteurs au silence dans l'air du quatrième acte, où les applaudissemens ont été aussi vifs qu'unanimes. Madame Morandi a joué Suzanne avec beaucoup de finesse et de vivacité; dans ses morceaux de chant on a remarqué cette excellente méthode avec laquelle elle couvre les défauts d'un timbre naturellement peu flatteur. Le personnage de Figaro convient peu à Barilli; la gaieté et la légèreté qu'il exige lui sont absolument refusées, et l'ensemble de la pièce serait bien meilleur si ce rôle était joué par Porto, et celui du comte par Crivelli. Ce changement ne serait pas plus impraticable que celui qui a été fait dans notre opéra-comique, où Elleviou a chanté les airs du *Déserteur*, de *Richard*, dans *le Roi et le Fermier*, composés dans le principe pour une basse-taille.

Que dire de Chérubin et de Marcelline? Les actrices qui jouent ces deux rôles doivent me savoir gré de mon silence; la musique des *Noces de Figaro* produit toujours le plus grand effet, et trois morceaux ont été redemandés; la romance du deuxième acte, le duo du comte et de Suzanne, et celui de Suzanne et de la comtesse: dans ce dernier, le vœu du public n'a pas été satisfait. C'est à tort que les partisans de l'harmonie citent en leur faveur l'autorité de Mozart; son orchestre est sans doute riche et savant; mais, s'il n'avait que ce mérite, ses ouvrages seraient déjà peut-être condamnés à l'oubli. Ce qui les fait vivre, c'est la grâce, la fraîcheur, la facilité du chant; c'est une mélodie presque continuelle, dou précieuse qui a été refusé à la plupart des enthousiastes et des imitateurs de la musique allemande.

On promet à ce théâtre plusieurs ouvrages qui n'y ont point encore été entendus, ou qui n'ont pas été représentés depuis long-temps: ce parti est nécessaire pour réveiller la curiosité du spectateur, qui a besoin d'être entretenue par de nouveaux alimens.

MARTINE.

~~~~~

*Séance annuelle et publique de la Société des Enfans  
d'Apollon.*

C'EST au printemps que la réunion musicale, dont je vais rendre compte, a ordinairement lieu; mais comme Bellone et les muses s'accordent rarement ensemble, elle avait été ajournée à des circonstances plus favorables. On s'attendait à y entendre les talens les plus distingués de la capitale, et un hom-

mage à la mémoire du célèbre Grétry devait en être le principal objet : le temps ne pouvait pas arrêter les amateurs de la bonne musique , et l'assemblée a été aussi brillante que nombreuse. Le concert a commencé par une symphonie militaire d'Hayd'n. On sait que les productions instrumentales de ce fameux compositeur sont remplies d'images et d'idées ; elles semblent appeler des paroles , « Ceux ( dit Grétry ) qui contestent à la musique la faculté de peindre et d'imiter les objets , ne savent pas combien de choses renferme une symphonie d'Hayd'n ou de Gossec. » Le chef-d'œuvre du musicien allemand , qui réunit à l'expression tout le charme de la mélodie , a été exécuté avec ensemble et précision. M. Bertin a ensuite chanté la scène de l'opéra d'Anacréon , où cet aimable chansonnier nous retrace sa philosophie. Un air varié pour le basson , composé et exécuté par M. Gébauer , a entièrement justifié l'attente du plaisir que se promettent les amateurs toutes les fois qu'ils doivent l'entendre. Une cantate en l'honneur de Grétry , paroles de M. de la Chabeauinière , musique de M. Reicha , a terminé la première partie. Le chant en a été exécuté par madame Duret , et les solo d'instrumens par MM. Lefèvre , Duport , Drouet , Charles Duvernoy , Gébauer et Vernier. Nommer ces virtuoses , c'est assez en faire l'éloge. L'idée de cette composition est fort heureuse ; l'auteur y a su introduire , d'une manière également adroite et naturelle , les morceaux les plus remarquables de Grétry dans tous les genres , on s'en convaincra par la lecture de la pièce même qui suit cet article.

M. Bouilly a prononcé un discours sur les travaux de la société pendant l'année. L'ouverture d'Elisca , un air de Joseph chanté avec goût et expression par M. Cloiseau , des variations sur plusieurs motifs de l'opéra de la Vestale , avec des chœurs , arrangées et exécutées sur le violon par M. Lafont , et un air de *la Camilla* , musique de M. Paër , où madame Duret a déployé tous les beaux moyens qu'on lui connaît , ont composé la seconde partie du concert. M. Lafont , qui , la veille s'était fait entendre à l'opéra , et y avait obtenu des témoignages de satisfaction si flatteurs et si unanimes , a remporté , dans la séance dont je rends compte , un triomphe non moins honorable que le premier. Le mélange des chœurs et des solo de violon , qui , à ce que je crois , n'avait encore été introduit dans aucune composition instrumentale , a paru heureux et d'un bon effet ; l'exécution de M. Lafont , non moins agréable que savante , a excité le plus vif enthousiasme , et le public s'est retiré rempli du contentement que lui avait fait éprouver la réunion des moyens employés pour le satisfaire.

MARTINE.

POLYMNIE ET LES ENFANS D'APOLLON,

*Cantate exécutée au concert annuel et public de la Société académique des Enfants d'Apollon, dans sa séance du 11 décembre 1814, en mémoire de la mort de Grétry.*

CHOEUR DES ENFANS D'APOLLON.

Grétry n'est plus; ah! qu'en ces lieux

Éclate une douleur profonde!

Pleurons le chantre aimé des cieux,

Qui fit les délices du monde:

UN CORYPHÉE

*Récitatif.*

De notre deuil religieux

A sa mémoire offrons l'hommage;

Mais pour l'exprimer encor mieux,

Empruntons jusqu'à son langage.

Trio et chœur des enfans d'Apollon, sur l'air du trio du Tableau Magique, de Zémire et Azor.

UN CORYPHÉE

Ah! nous devons le pleurer à jamais!

DEUX MUSES.

Oui, nous devons le pleurer à jamais!

LE CORYPHÉE.

Qui nous rendra ce luth si tendre?

DEUX MUSES.

Las! il n'est plus; cruels regrets!

LE CORYPHÉE.

Faut-il, hélas! ne plus l'entendre?

DEUX MUSES.

Voeux superflus, cruels regrets!

EN CHOEUR.

Ah! nous devons le pleurer à jamais!

POLYMNIE, *scule.**Récitatif.*

Fils d'Apollon, pour calmer vos regrets,  
 De votre ami rappelez-vous la gloire;  
 En vous retraçant ses bienfaits,  
 Je viens honorer sa mémoire.  
 Eh! ne revit-il pas tout entier désormais!  
 Animés comme lui de la céleste flamme,  
 Le ciseau, le burin, vont me rendre ses traits (1);  
 Ses chants vous ont laissé son esprit et son âme.

*Cavatine.*

Heureux amis, heureux parens,  
 De l'amitié, de la tendresse  
 Quand vous voulez peindre l'ivresse,  
 Grétry vous prête ses accens.

Quatre instrumens à vent exécutent une partie du quatuor  
 de Lucile : *Où peut-on être mieux!*

POLYMNIE.

*Récitatif.*

D'Anacréon et de ses chants,  
 Qui mieux nous retraça l'image?

Un violon, un basson et une harpe exécutent le morceau  
 de l'opéra d'Anacréon : *Si des tristes cyprès.*

Qui sut mieux exprimer, en sons vrais et touchans,  
 De l'amour délicat le séduisant langage?

Une flûte exécute la première partie de l'air de Zémire et  
 Azor : *Du moment qu'on aime.*

CHOEUR DES ENFANS D'APOLLON, sur la ritournelle même de l'air de Grétry.

Touchans accords! sons ravissans!  
 Voilà son luth et ses accens.

POLYMNIE.

Faut-il d'un léger badinage  
 Moduler la grâce et les jeux?

---

(1) MM. Robert Lefèvre, peintre, Gatteaux, graveur, et Ruzhiel, sculpteur, ont tous les trois fait hommage à la société d'un portrait de Grétry; le charme de la ressemblance se trouve joint au fini de l'exécution.

Une partie de l'orchestre exécute le motif du duo dialogué de Richard Cœur-de-Lion : *Un bandeau couvre les yeux.*

POLYMNIE.

D'une mère prudente et sage  
Dicta-t-il les conseils heureux ?

Un violoncelle exécute partie de l'air de Sylvain : *Ne crois pas qu'un bon ménage.*

POLYMNIE.

Sujets fidèles à vos rois,  
Qui les servez avec constance,  
Grétry sait, par son éloquence,  
Immortaliser votre voix.

Tout l'orchestre exécute la première reprise de l'air, *ô Richard, ô mon roi!* A la suite, un violon exécute la romance entière.

CHŒUR DES ENFANS D'APOLLON.

Touchans accords ! sons ravissans !  
C'est bien son luth et ses accens.

POLYMNIE, avec les Chœurs.

Enfans des arts, que votre hommage  
Pour votre ami s'éleve aux cieus.  
Honneur au luth mélodieux,  
Honneur au peintre-ingénieux,  
Dont l'éclat vivra d'âge en âge.  
Il a créé mille plaisirs  
Et pour nos sens et pour notre âme ;  
Il laissera des souvenirs  
Toujours gravés en traits de flamme.  
Enfans des arts, etc.

En France, à l'exception d'un très-petit nombre de savans qui cultivent avec succès les littératures étrangères, l'on néglige généralement l'étude des langues vivantes. Si quelques personnes riches y consacrent par goût une partie de leurs loisirs, elles se bornent à comprendre à peu près, ou à traduire imparfaitement les auteurs les plus intéressans des nations voisines ; elles ne se livrent point à des recherches, toujours longues et fatigantes, sur les principes des langues mêmes du Tasse, de Milton, de Schiller ; elles ne cherchent guère à les parler, re-

doutant les efforts qu'exigerait une prononciation plus ou moins difficile ; bien moins encore prétendent-elles composer dans ces langues, et connaître leur génie. Partout ces Français veulent retrouver leur accent, la délicatesse de leurs sons, la tournure de leurs idées : de sorte qu'ils rapprochent de leur langue, et dénaturent, par conséquent, l'italien, l'anglais et l'allemand. On sait, au contraire, que les Italiens, les Anglais, les Allemands, les Polonais, les Russes étudient notre langue avec autant de soin que la leur, se perfectionnent dans notre littérature, et en font un objet essentiel de leur enseignement particulier. On sait aussi que la plupart de ces peuples s'appliquent, avec une égale constance, à l'étude des autres langues.

On n'a pas manqué de mettre cette négligence des Français sur le compte de la légèreté de leur caractère. Oui, sans doute, elle existe cette légèreté, dont on se plaît à enagérer les effets ; et elle est l'heureux résultat d'une grande sensibilité, toujours exaltée par l'influence d'un beau ciel, par la nature des rapports sociaux, par les mœurs les plus aimables. C'est une des intéressantes qualités des Français : elle leur fait un besoin de l'agrément et de la variété, comme elle donne à leur esprit ce tour vif et animé qui les fait rechercher des autres peuples ; et à leurs sentimens, cette grâce et cette chaleur qui captivent les cœurs ; mais elle n'est pas la cause, du moins la cause principale, de l'espèce d'indifférence qu'ils semblent avoir pour les langues étrangères. Ils ont prouvé, dans d'autres genres, qu'ils sont capables de porter l'application jusqu'à l'opiniâtreté.

Les Français, assez riches de leurs propres fonds, non-seulement n'ont rien à envier aux autres nations, mais encore ils peuvent leur offrir des modèles dans tous les genres. La finesse, la beauté de leur langue, qui possède tant de chefs-d'œuvres, ont porté presque tous les peuples à se l'approprier, en quelque sorte. Tel est l'empire des arts et de la civilisation ! Dans nos fréquentes expéditions, nous avons eu bien des fois occasion de nous assurer de cette vérité ; il était si agréable de se retrouver dans son pays, loin de sa patrie ! il était si glorieux pour les Français de voir leur langue universellement répandue, qu'ils devaient naturellement se persuader qu'elle l'emportait sur toutes les autres : il était donc tout simple qu'ils se montrassent peu empressés à les apprendre. Je suis loin de louer ces dispositions ou de les justifier ; mais enfin voilà la véritable raison de l'ignorance, trop générale parmi nous, des langues étrangères.

L'hommage que les cours du nord avaient fait à la langue française ; dès le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, en l'adop-

tant pour leurs traits, eût certainement suffi pour l'introduire dans les cercles choisis; mais les grâces nouvelles, dont l'enrichirent les poètes et les écrivains du siècle de Louis XIV, la rendirent aimable à tous les peuples. Nos immenses progrès dans les sciences et les arts, dans ces derniers temps, le succès de nos armes, en avaient produit en tous lieux le goût et l'habitude. Nous la trouvions, dans toute sa pureté, jusques dans les déserts de la Russie; et nous avons cru plus d'une fois que les muses de la Seine se faisaient entendre sur les bords du Wolga.

Si ce prodige fut un des effets de la gloire qui couronna si souvent nos exploits, que ne devons-nous pas attendre des nouveaux rapports d'affection, qui désormais nous uniront à ces peuples estimables? La paix de l'Europe assurera le repos et le loisir aux amis des beaux-arts. Les Français auront encore la gloire d'en offrir des modèles, d'en inspirer de plus en plus le goût, et d'instruire des nations qui sont également appelées à concourir au perfectionnement de l'esprit humain. Cette gloire véritable, immortelle, est la seule que doive ambitionner une nation qui a porté si haut les sciences, les arts et la civilisation! Puissent également tous les peuples, ralliés sous les étendards de la paix, se bien pénétrer de ce principe éternel, qu'ils ne trouveront de grandeur réelle et de prospérité durable, que dans l'industrie, le commerce et les arts!

Je terminerai ces observations par une pièce de vers composée sur les rives de la Newa, le 1<sup>er</sup>. septembre 1814; par une jeune dame de la plus haute qualité, qui, sans être jamais venue en France, parle le français comme on le parle à Paris, et en possède les principes dans toute la perfection. Ces vers me paraissent réunir à cette délicatesse des pensées, qui n'appartient qu'au sexe aimable et sensible par excellence, la grâce et le coloris d'une poésie douce et facile: je dirais presque que c'est la fleur du sentiment dessinée par la main d'une Grâce.

J. P. G.

ADIEUX A LA CAMPAGNE.

AIR DE BLANGINI: *Il est trop tard, etc.*

Il faut partir,

Car l'automne s'avance,

Et fait tomber la jaunissante fleur;

Les aigilons, emportant l'espérance,

Font retentir ces mots dans notre cœur:

Il faut partir.

Il faut partir,

Bientôt plus de verdure;

Du rossignol je n'entends plus la voix ;  
 Je ne sens plus cette volupté pure  
 Que je goûtais à l'ombre de ces bois :  
 Il faut partir.

Il faut partir,  
 A regret je te laisse,  
 Péduit charmant, solitude où mon cœur,  
 Plein tant de fois d'une douce tristesse,  
 Venait jouir du calme et du bonheur :  
 Il faut partir.

Il faut partir,  
 L'imprudent et le sage,  
 Même chemin prennent pour s'en aller ;  
 Si le plaisir a charmé le voyage,  
 Le temps bientôt viendra nous rappeler  
 Qu'il faut partir.

P. K.

ON est sans cesse étonné de voir des enfans heureusement nés s'élancer en quelque sorte de leur berceau sur la scène du monde, et sortir de leurs langes tout armés, comme les enfans de Cadmus ; ou, pour parler sans figures, on voit toujours avec un plaisir mêlé d'admiration des enfans à la mamelle deviner en quelque sorte la science et posséder des connaissances ou des talens dont pourraient s'enorgueillir les personnes d'un âge fait ; talens précieux qui présagent, dès leur aurore, ce qu'ils seront un jour.

C'est ainsi que *Le Brun*, avant cinq ans, traçait déjà avec art, sur les murs avec du charbon, nombre de figures et de personnages agréables de la même main qui produisit depuis tant d'admirables chefs-d'œuvres.

C'est ainsi que *Gassendi*, à l'âge de quatre ans, déclamaient déjà de petits sermons avec beaucoup de grâce et d'intelligence.

C'est ainsi également que *Longuerue*, à l'âge de six ans, s'était fait une réputation de savoir et de connaissances, telle que Louis XIV voulut le voir en passant à Charleville.

C'est ainsi également que *Rameau*, à l'âge de huit ans, touchait déjà parfaitement du clavecin, et que *Daquin* à six ans eut l'honneur d'être admis à toucher de cet instrument devant Louis XIV et devant toute la cour.

Mais un nouveau phénomène, peut-être plus étonnant encore, s'est offert à son Altesse Royale MONSIEUR, à son passage à Châlons-sur-Marne, le 5 du mois de novembre dernier.

*Emilie Charbonnier*, âgée de quatre ans, fille d'un professeur de musique et organiste de l'ancienne cathédrale de cette ville, a demandé par l'organe de madame la baronne de Jessain, protectrice éclairée des arts, la faveur de toucher du piano devant son Altesse Royale.

Ce prince, étonné d'un talent si précocé, a daigné l'agréer avec une extrême bienveillance.

Aussitôt la petite virtuose, conduite par son père, est introduite et placée au piano, sur lequel elle a touché avec beaucoup d'assurance et de précision l'air chéri *Vive Henri IV.*

Son exécution, aussi rapide que brillante, lui a mérité les suffrages honorables du prince, qui a daigné, par ses caresses et ses éloges, lui témoigner sa satisfaction.

Encouragée par ces marques de bonté, elle est descendue de son siège, et, après avoir fait une humble révérence au prince, elle lui a adressé ce petit discours : « MONSIEUR, si mes faibles doigts pouvaient suivre les mouvemens de mon cœur, assurément je toucherais d'une manière plus digne de votre Altesse. » Le prince enchanté des grâces naïves de cette enfant, l'a embrassée; et aussitôt elle a demandé et obtenu la permission d'exécuter deux walses qu'elle a touchées sur le piano avec une étonnante perfection qui lui a mérité de nouveaux éloges de la part du prince.

Le père de cet enfant intéressant, encouragé par les témoignages de bonté du prince, a profité de cette occasion pour présenter à S. A. R. deux morceaux de musique de sa composition; l'un ayant pour titre: *Entrée de MONSIEUR dans la ville de Châlons*, chant d'allégresse, suivi de l'air varié *Où peut-on être mieux*, etc.; l'autre intitulé: *Triomphe de Louis XVIII*, que ce compositeur a pris la liberté de dédier et d'adresser à sa Majesté, le 22 mai dernier.

MONSIEUR a daigné agréer, avec des marques d'une extrême bonté, ces diverses compositions d'un père heureux et d'un cœur éminemment français.

Je certifie l'article et les faits qui précèdent sincères et véritables.

CHARBONNIÈRES, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, du département de la Marne.

Châlons-sur-Marne, ce 27 décembre 1814.

A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE.

Poitiers, 30 novembre 1814.

MESSIEURS, il est très-ordinaire qu'un homme de bien, à qui, soit dans son cabinet, soit dans la conversation, il nait une idée qu'il peut croire utile de faire connaître, surtout si elle intéresse à la fois ses concitoyens de toutes les classes, se persuade de bonne foi que cette heureuse idée est nouvelle, et qu'en conséquence il la produise comme telle, quoique peut-être elle ne soit qu'une réminiscence dont il a oublié l'origine, qui lui est tout-à-fait étrangère : il a cependant le droit de se l'approprier, si sa mémoire seule a tort, puisqu'au reste elle a pu lui venir aussi naturellement qu'à tout autre ; et loin qu'on doive l'accuser de plagiat, il lui est même dû de la reconnaissance pour la notoriété bien intentionnée qu'il lui donne.

C'est ce qui arrive, ce me semble, dans ce moment à M. *Cadet-de-Vaux*, qui, depuis long-temps, a le mérite digne de louange, de donner sur plusieurs points de très-bons conseils, dont on ne peut que lui savoir le meilleur gré. Avec la même faculté, il continue d'user du même droit ; il doit en recueillir le même prix.

Je n'offenserai certainement pas cet estimable philanthrope ; je ne dois pas craindre non plus de manquer à aucunes convenances, en vous proposant, messieurs, de vouloir bien faire remarquer que, près de dix ans avant lui (sans aller chercher aussi loin qu'il l'a fait un exemple dont il paraît s'autoriser, et sans prétendre l'offrir comme neuve, ainsi qu'on le verra), j'ai publié la même idée, et émis le même vœu qu'il vient de présenter dans le *Mercure de France* du mois de septembre, page 467.

Il s'agit du conseil, aussi social qu'il est essentiellement sensé, donné à tous les piétons, qui doivent ou veulent marcher sur les côtés de chaque rue, de *prendre toujours leur droite*, surtout dans les grandes villes, où il y a communément de la foule et des embarras, que l'on évite par ce moyen, qui, loin de contrarier personne, doit paraître si commode pour tout le monde. La même mesure aurait lieu pour les voitures dans les mêmes circonstances.

Il est vrai que mon interprète ne fut qu'un *journal de province*. Eh ! qu'importe ! c'était toujours un dépôt public, où j'ai pu consigner mon titre. Ce journal était alors très-répandu, même ailleurs que dans le département auquel il était spécialement consacré ; il était connu à Paris, où il fallait l'envoyer à des autorités et où il avait des souscripteurs : on le citait quelquefois ; d'autres journaux en copiaient des articles, même sans le nommer ; procédé de tout temps, et partout si commun, que l'honneur des lettres et tous les devoirs du pacte social réproouvent également. (Je suis certain que mon article a été ainsi copié).

Je ne puis, messieurs, si vous me le permettez, mieux prouver, comme je le dois maintenant, l'antériorité que j'ai dans le cas dont il s'agit, et dont je vous invite de me donner acte, qu'en prenant la liberté de vous adresser une copie fidèle, que je certifie authentique, voulût-on faire une enquête de la lettre écrite par moi, signée par moi, et numérotée la 67<sup>e</sup>, que l'on trouve imprimée dans le n<sup>o</sup>. 161 du *Journal de Poitiers* du 26 *germinal an XIII* ; — 16 avril 1805.

Vous jugerez peut-être, messieurs, et j'avoue que j'en serais très-flatté, qu'après l'écrit de M. *Cadet-de-Vaux*, tout bien pensé, bien motivé, bien intentionné qu'il soit, tout *premier* sur le sujet, que plusieurs personnes

aient pu le croire lorsqu'il a paru , ma lettre qui l'a précédé de dix ans , oubliée peut-être , inconnue sans contredit au plus grand nombre , si elle vous paraissait mériter d'être insérée à son tour dans le *Mercur de France*, y serait peut-être encore lue avec quelque intérêt par tous ceux qui ont le droit de s'étonner que la réforme désirable qu'on y conseille, surtout après les épreuves si multipliées que l'on a faites de sa facilité et de ses avantages , n'ait pas été simultanément , spontanément et constamment adoptée dès qu'elle a été proposée. Malheureusement les vérités , même les plus communes, les plus sensibles, on le sait, ont besoin d'être remontrées plus d'une fois avant qu'elles triomphent sur les habitudes qu'établit l'insouciance, et qu'entretient la paresse. C'est ce qui doit nous excuser M. *Cadet-de-Vaux* et moi d'être revenus sur celle-ci , déjà recommandée par d'autres.

Suit la lettre dont j'ai annoncé la copie :

« C'est presque toujours faute de s'entendre que , dans ce meilleur des » mondes , il se commet beaucoup d'inconvenances , et que même il y arrive beaucoup d'accidens. Tout cela serait en partie prévenu , pour peu » que chacun , communément , voulût faire pour les autres ce qu'il voudrait bien que les autres fissent pour lui ; car toutes les obligations sociales » sont synallagmatiques. Cette réflexion , je le sais bien , n'est pas nouvelle ; ce que je vais dire , je le sais bien encore , n'est pas plus nouveau , puisqu'on le trouve dans des consignes militaires , et dans des » ordonnances ou instructions de la police. Il s'agirait seulement de faire » tous les jours ce qui est recommandé dans les cas extraordinaires. L'habitude serait bientôt prise , et tout le monde s'en trouverait bien ; » mais cela est trop simple , et il y a des gens qui n'estiment que ce » qui a paru difficile à imaginer ! Ce préambule est assez long ; venons » au fait.

» Il n'est personne , dans les villes un peu populeuses surtout , et » où les rues sont peu larges , qui , pressé de se rendre à ses affaires » ou à ses plaisirs , et qui même marchant avec lenteur , comme s'il » voulait seulement se promener , n'ait quelquefois de l'impatience et » même de l'humeur , en se voyant à chaque pas poussé , coudoyé , » heurté , détourné , suspendu dans sa marche par tous ceux qu'il rencontre , et qui venant plus ou moins vite en même temps qu'il va » sur la même ligne , éprouvent de sa part l'embarras qu'il leur cause » lui-même ; et les voilà les uns et les autres s'incommodant et murmurant à la fois. C'est le tort de tout le monde.

» Le moyen d'éviter de toutes parts un inconvenient aussi désagréable , » n'est pas pénible ; tout le monde le sait ou le devine ; il ne s'agit que » de s'entendre pour le pratiquer ensemble et à la fois ; on verra combien il est facile et commode. Que , dans tous les temps et partout , » même sans qu'il y ait ni foule ni concours , chacun , allant ou venant , » et dès qu'il aborde la rue dont il veut suivre la direction , prenne » sa droite , et ne laisse pas cette ligne si rien ne s'y oppose. Alors tout » le monde marche sans condoitement , sans heurtement. La circulation » est libre et paisible ; chacun se rend sans détour , sans humeur au » point qu'il veut atteindre. Les deux pavés sont occupés et suivis sans » encombrement. Je le dis encore , tout le monde y trouverait son compte , » et il ne faut point un congrès pour en établir l'usage. Que les plus » sages commencent , les autres en feront bientôt autant. L'habitude une » fois prise , l'ordre s'observera naturellement et perpétuellement ; les gens » grossiers et les polissons se laisseront bientôt de le troubler. Rien n'empêche sans doute que l'on adopte dans le train ordinaire de la vie , » ce que l'on voit déjà pratiqué à Paris , et ailleurs , dans toutes les occasions solennelles de cérémonies publiques , de marches , de cortèges ,

» de réunions, de files, où on veut conserver l'ordre et faciliter la circulation. Cette méthode pourrait aussi être suivie, à certains jours, dans tous les lieux d'affluence qui ont deux issues, surtout dans ceux où il ne faut entrer qu'avec respect et d'où il ne faut sortir qu'avec recueillement. Un autre avantage, qui a bien sa valeur, et qu'offre, au milieu des rues, la mesure que je propose, c'est que l'orgueil y trouverait publiquement la jouissance de ses prétentions, en ce que chacun, sans offenser personne et sans se montrer exigeant, *aurait tous jours la droite et le haut du pavé*. Ainsi tous les intérêts seraient ménagés; et ceux de l'orgueil méritent considération comme on sait.

» Quoi! ce n'est que cela? diront quelques lecteurs, qui riront peut-être de ma proposition, parce qu'elle n'est ni neuve, ni ingénieuse. A la bonne heure, je souscris à ce jugement, et je pardonne à cette gaîté; mais aussi, quelques lecteurs, plus sérieux et moins déprisans, n'en penseront peut-être pas moins que j'ai donné ou plutôt renouvelé un bon conseil, et le suffrage de ceux-ci suffirait. On connaît la célèbre réponse de Christophe Colomb aux courtisans du roi de Castille, qui n'avaient pas trouvé très-merveilleux, *lorsqu'ils le conduirent*, le moyen qu'il prit et qu'ils n'avaient cependant pas deviné, de casser un œuf pour le faire tenir debout ».

J'ai l'honneur, messieurs, de vous saluer avec la considération la plus distinguée.

JOURNEAU DES LOGES.

NECROLOGIE. — L'Institut royal a assisté aux funérailles de M. Parny (Deforges) Evariste-Désiré, membre de la classe de la langue et de la littérature françaises. Le convoi étant arrivé au lieu de la sépulture, M. Étienne, président de la classe, a prononcé le discours suivant :

Messieurs, à peine venons-nous de payer le dernier tribut à la mémoire d'un grand poète, que nous en avons un autre à pleurer. Ah! faut-il qu'après un long deuil, les Muses françaises s'enveloppent de nouveau du voile funèbre de la douleur! La tombe de Delille est encore humide de nos larmes; et déjà l'impitoyable mort nous appelle autour d'un autre cercueil. M. de Parny n'est plus! C'est ainsi que dans l'antiquité, Virgile et Tibulle se suivirent de près au tombeau. Étrange destinée! Les deux poètes qui les ont fait revivre parmi nous, Delille et Parny, sont presque en même-temps ravis aux lettres et à l'amitié.

La France perd aujourd'hui, Messieurs, un poète qui manqua long-temps à sa gloire. Heureux successeur des Properce et des Catulle, il a achevé nos conquêtes littéraires sur l'antiquité. Doué à la fois d'une âme sensible et d'une imagination ardente, M. de Parny chercha d'abord la gloire dans la noble profession des armes: il maniait, comme Gallus, la lyre et l'épée; mais sa santé trop faible lui commanda bientôt la retraite, et il n'aspira des lors qu'à des succès plus

paisibles et à des lauriers plus doux. Ses vœux furent comblés ; il se plaça sur le Parnasse français à côté des écrivains du grand siècle. Que de grâce, que d'harmonie dans ses vers ! Quelle pureté de style ! Quelle délicatesse de pensées ! On reconnaît toujours dans ses élégies le langage expressif et vrai du sentiment. On voit qu'il puise dans son cœur le feu, la tendresse, la sensibilité qui respirent dans ses écrits.

Sa vie privée offre un tableau non moins attachant que les ouvrages qui l'ont illustré. Ami de ses rivaux, soutien de ses jeunes émules, il ignora ces passions funestes qui corrompent les douceurs de l'étude. Il n'y avait de place dans son cœur que pour les tendres affections. Il chanta l'amour, l'amitié ; et les derniers sons de sa lyre furent consacrés à la reconnaissance. Mais cet homme qu'on dirait avoir été élevé par les grâces, qui ne semblait né que pour marcher sur des fleurs, est soudain frappé d'un mal qui dévore lentement ses jours. La douleur le trouve impassible ; et l'écrivain, jeune encore, dont les vers respirent une si tendre langueur, une mollesse si pleine de charmes, supporte les plus cruelles atteintes sans s'émouvoir. Il voit croître les progrès du mal sans être ébranlé ; il souffre avec la fermeté d'un stoicien ; et après une longue agonie, il meurt avec le calme d'un sage.

Oh ! que ne puis-je exprimer, Messieurs, la douleur de tout ce qui lui survit ! Que ne puis-je, ainsi qu'Ovide au bûcher de Tibulle, payer aux mânes de notre ami le tribut mérité de regrets et d'hommages que réclame sa mémoire. Je montrerais près de son lit de douleur sa compagne désolée, serrant la main défaillante, recueillant les derniers regards d'un époux expirant ; je m'écrierais : ô Parny ! il ne nous reste plus de toi que ta gloire et ton nom ! Déjà tu vis dans un monde plus heureux. Mais est-ce dans le poëte latin que je dois puiser des inspirations ? Ah ! ce sont tes accens même qu'il faut emprunter pour te célébrer dignement, et c'est ta muse éplorée qui va redire aujourd'hui ces vers échappés à ta douleur sur le tombeau d'Eucharis :

Toi, que son cœur connaît, toi qui fis son bonheur,

Amitié consolante et tendre,

De cet objet chéri viens recueillir la cendre.

Loin d'un monde froid et trompeur,

Choisissons à sa tombe un abri solitaire ;

Entourons de cyprès son urne funéraire.

Que la jeunesse au deuil y porte avec ses pleurs

Des roses à demi fanées ;

Que les Grâces plus loin , tristes et consternées ,  
S'enveloppent du voile , emblème des douleurs.

*Discours prononcé sur la tombe de M. Bosquillon , médecin  
de l'Hôtel-Dieu et professeur au Collège Royal.*

Illustre et ardent ami des sciences et de l'humanité, recevez les regrets et les tendres adieux de l'un de vos élèves, qui a le plus admiré votre profond savoir, et à qui vos éminentes qualités avaient inspiré le plus vif attachement pour votre personne. Recevez aussi, par mon organe, ceux de MM. Levraud et Coutelle. Pénétrés des mêmes sentimens, nous nous sommes réunis auprès de vous pendant votre longue agonie, pour remplir des devoirs que notre amitié et notre reconnaissance rendaient tout à la fois bien pénibles et bien chers; et nous nous réunissons en ce triste moment pour vous exprimer notre douleur.

Que la mort porte aveuglément ses coups ! elle épargne des hommes inutiles, et frappe un savant dont l'existence était si précieuse à ses contemporains et à la postérité, que sa perte est une calamité publique.

Digne successeur d'Hippocrate, Arétée de notre siècle, vous n'étiez point attaché à la vie par les jouissances qui la rendent chère à la plupart des hommes; mais par le désir d'achever les travaux que vous aviez commencés, et de satisfaire le plus impérieux de vos besoins, en continuant de répandre des bienfaits.

N'ayant jamais existé que pour un art que vous aviez cultivé avec tant de zèle et avec tant de constance, vous avez voulu l'exercer jusqu'au dernier moment; et lorsqu'il ne vous était plus possible de vous dissimuler la triste vérité que tous ses secours étaient inutiles, cette passion pour le bien était si forte en vous qu'elle s'est soutenue contre les horreurs du trépas dont vous avez été si long-temps environné. Ni les douleurs dont vous étiez tourmenté, ni le désespoir qui devait naître d'une maladie dont il était impossible d'arrêter les progrès; rien n'a pu suspendre les effets de votre bonté. Elle était si active qu'elle vous portait à chercher à guérir le mal des autres, lorsque vous vous sentiez affecté d'un mal incurable, et à répandre des consolations, lorsque vous ne pouviez plus en trouver que dans les soins tendres et assidus de l'épouse vertueuse qui avait fait le bonheur et le charme de toute votre vie, et que vous chérissiez si tendrement que vous avez voulu

qu'elle vint s'unir à vous dans le même tombeau. Vous trouviez aussi des consolations dans la cause qui avait brisé en vous tous les ressorts de la vie. Quand vos amis vous engageaient à renoncer au travail, vous leur disiez : cela me console.

Etendu sur le lit de mort, dans cet état où l'homme ordinaire ne s'occupe plus de rien, ne s'intéresse plus à rien, parce qu'il ne peut plus servir de rien, vous avez conservé toute la tranquillité de votre esprit et toute la sensibilité de votre âme bien-faisante et trop pure pour que le trouble pût s'en emparer : en réglant avec soin tout ce qui pourrait intéresser après vous les personnes qui vous étaient chères, en entrant dans les détails relatifs à vos funérailles comme on fait les préparatifs d'un voyage ordinaire et comme on s'occupe d'une affaire qui se présente dans le cours de la vie, en arrêtant vos regards sur le plus épouvantable de tous les événemens, vous avez montré une force de caractère et un courage qui vous rendent comparable à tout ce que l'antiquité nous cite de plus grand dans cette fatale circonstance. *La mort, dit Montaigne, est le maître jour, c'est le jour juge de tous les autres.*

Vous aviez la timidité et la douceur d'un enfant, vous paraissiez faible à ceux qui ne vous connaissaient pas bien, parce qu'on ne vous avait jamais vu lutter dans les combats où l'intérêt, l'orgueil et l'amour propre opposent une si vive et si forte résistance. Vous conserviez toutes vos forces pour les choses utiles; vous étiez trop fortement dominé par l'amour du bien pour les diriger vers un autre but.

La mort d'un capitaine qui a étonné et effrayé le monde, ou d'un poète qui a excité l'admiration, occupe long-temps les esprits; mais c'est le cœur qui sera touché par le souvenir du célèbre, du bon Bosquillon. Quel exemple et quel modèle que celui d'un homme constamment appliqué à étendre les limites de son art, et à en administrer les secours, non-seulement aux riches, mais encore aux pauvres qu'il allait visiter dans leur modeste demeure, même dans les derniers temps de sa vie, pour les consoler par ses soins et par ses bienfaits; d'un savant sans orgueil auquel on peut appliquer ce que La Harpe a dit de La Fontaine : « Sa candeur était égale à sa bonté. Il fut toujours dans sa conduite et dans ses discours aussi vrai que dans ses écrits. La réflexion et la réserve si nécessaires à la plupart des hommes qui ont quelque chose à cacher, n'étaient guère faites pour cette âme toujours ouverte, dont les mouvemens étaient prompts, libres et honnêtes, pour cet homme qui seul pouvait tout dire parce qu'il n'avait jamais l'intention d'offenser ».

O le plus naïf, le plus simple et le plus sensible des hommes, puissiez-vous jouir dans l'autre vie des récompenses que vous avez méritées ! et si les morts s'intéressent aux choses d'ici-bas, puissiez-vous connaître le deuil que votre perte a causé dans la capitale, et les larmes qu'elle fait répandre à vos amis ! Puissiez-vous apprendre que votre mémoire nous sera toujours chère, et nous voir occupés à transmettre à la postérité le souvenir de vos rares qualités.

PHILIBERT DUBOIS.

## POLITIQUE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — *Extrait de la séance du 30 décembre.*

*M. le président.* Messieurs, avant que le ministre de S. M. vienne annoncer notre séparation, permettez à celui qui se trouve heureusement placé pour recueillir vos pensées, de vous en présenter les principaux résultats.

Si, confians en l'impartialité royale, vous avez apporté quelques tempéramens à la liberté de la presse, c'est pour jouir plus sûrement dans peu de ses inappréciables bienfaits, lorsqu'on aura préparé ces lois destinées à rassurer le Gouvernement, les mœurs et la paix des familles.

A l'exemple de S. M., vous auriez bien désiré que les charges publiques eussent été moins pesantes. Mais il fallait d'une part, pourvoir aux besoins de l'armée, à une dette publique immense, et de l'autre, relever un crédit public qui donne le moyen de l'acquitter et facilite de nouvelles ressources ; si une juste confiance vous a portés cette année à voter plusieurs dispositions, tous les Français s'attendent comme vous, que dans la session prochaine, des comptes détaillés et appuyés de pièces pour toutes les recettes et pour toutes les dépenses, vous mettront à même d'examiner s'il n'est pas possible de hâter les vœux de notre Roi pour le soulagement de son peuple.

Vos cœurs ont été brisés par la nécessité de rétablir des droits contre lesquels s'élève une partie de la France ; mais quand les contribuables réfléchiront que les impôts indirects sont la plus sûre ressource des Etats modernes, que c'est sous leur abri que l'agriculture, notre grande manufacture, peut le mieux prospérer ; quand ils réfléchiront que la loi

n'est que temporaire, et que vous allez unir vos pensées à celles de vos concitoyens pour rechercher un système d'impôts appropriés à notre territoire, à nos productions, à nos mœurs, aux intentions bienveillantes de S. M., les uns se résigneront dans la nécessité, et les autres dans l'espérance.

Si vous n'avez pu réparer encore de grands malheurs, votre justice s'est au moins réservé la faculté de seconder la noble voix qui s'est fait entendre dans la chambre des pairs. Vous regrettez peut-être aussi, Messieurs, de n'avoir pas eu à vous occuper du sort de ces hommes par qui s'affermirent les religieux fondemens de la société; vous le regrettez aujourd'hui que la vraie philosophie et la religion semblent vouloir aussi se réunir pour fortifier la morale et donner à l'esprit public une lumière plus sûre.

L'esprit national dont on nous accusait de manquer respire dans toutes vos délibérations.

Il s'est fait remarquer dans les lois relatives à l'industrie, et nous répondrions à ceux qui seraient tentés de nous accuser de trop de partialité, que l'erreur même est honorable lorsqu'elle est patriotique.

L'esprit national s'est manifesté au sujet des lois relatives au commerce. Quoique vous ayez aggrandi, pour ainsi dire, le cercle de la représentation, en provoquant autour de vous les lumières des chambres du commerce, vous n'avez encore pu que prélude à un meilleur système. Dans un royaume pour qui l'on avait rendu les reflux de la mer à peu près inutiles, il était impossible de faire à présent davantage; mais l'opinion publique appréciant la prudence de vos essais, pressent que lorsque l'état de l'Europe et celui des colonies auront été réglés, vous serez appelés à concourir à des lois vraiment nationales.

L'esprit national éminemment français a éclaté parmi vous dans ces lois qui regardent la personne du monarque: vous avez été les véritables organes de tous ceux que vous représentez quand vous avez voté cette même liste civile dont la couleur se souvient que Louis XVI avait doté la couronne, et lorsque surtout vous avez unanimement délibéré que la France était solidaire des dettes de son Roi.

C'est ainsi, Messieurs, que vous avez réconcilié avec le Gouvernement représentatif, ses plus grands adversaires. En retrouvant des guerriers égaux de leurs aïeux, ils reconnoissent que ce beau sentiment, l'âme des monarchies, en se répandant par toute la nation, n'en a que plus d'énergie, et place dans la main d'un Roi de France un ressort plus puis-

sant. *L'honneur de la patrie*, pour emprunter les expressions d'un homme dont la France se glorifie (1), *l'honneur de la patrie*, en réunissant tous les Français, continuera les miracles que le ciel a fait éclater à l'apparition d'un fils de saint Louis.

Allons donc en paix, Messieurs, dans nos foyers méditer cette loi de réélection dont plusieurs d'entre nous s'occupent, et qui doit satisfaire la noble émulation de tous les Français pour concourir autour du trône à la prospérité commune. Retournons dans nos provinces avec sécurité. Nous laissons dans sa capitale, environné de l'amour de son peuple et du dévouement de l'armée, un Roi que nous considérons comme le premier gardien de la liberté publique.

La chambre ordonne l'impression du discours de M. le président au nombre de six exemplaires.

MM. l'abbé de Montesquiou, le baron Louis, et Dandré, sont introduits dans la chambre selon les formes accoutumées.

M. l'abbé de Montesquiou s'approche du bureau, et remet à l'un de MM. les secrétaires, qui la transmet à M. le président, une proclamation de S. M.

*M. le président.* Aux termes du règlement du Roi, je vais vous lire la proclamation royale qui vous est apportée par M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des finances, et M. le directeur-général de la police.

« LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

» La session de la chambre des pairs et celle de la chambre des députés des départemens sont prorogées, et leurs séances sont ajournées au 1<sup>er</sup> mai 1815.

» La présente proclamation sera portée à la chambre des députés des départemens par notre ministre-secrétaire-d'état au département de l'intérieur, notre ministre et secrétaire-d'état au département des finances et notre directeur-général de la police du Royaume.

« Donné à Paris, le 30 décembre 1814, et de notre règne le vingtième.

*Signé* LOUIS.

» Par le Roi,

» *Signé* l'abbé DE MONTESQUIOU. »

(1) M. de Châteaubriand.

M. le président ajoute : Il ne me reste plus qu'à prononcer la formule contenue dans l'article 4 du règlement du Roi.

« La chambre se sépare à l'instant si la proclamation ordonne la clôture de la session, l'ajournement ou la dissolution de la chambre. »

MM. les députés se lèvent à l'instant même, et la chambre se sépare.



NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS , etc.

*Salon de 1814.* Volume de la suite des *Annales du Musée*, par M. Landon. La première livraison vient d'être mise au jour, et sera suivie de trois autres livraisons, qui en formeront le complément. Ce volume se compose, de même que les précédens, de soixante-douze planches, gravées au trait, accompagnées de l'explication des sujets, et de l'examen des ouvrages.

Cette première livraison offre d'abord le portrait du Roi, peint par M. Gérard. La gravure qui rappelle la composition de ce beau tableau, est dessinée avec beaucoup de finesse et d'exactitude. Les autres planches sont exécutées avec la même précision. Les sujets sont : la Naissance de Louis XIV ; le petit Œdipe présenté à la reine de Corinthe, tableau de M. Meynus ; la Prédication de saint Denis, par M. Monsiau ; Saint Louis prenant l'oriflamme, par M. Barbier l'aîné ; une Anecdote de la vie de Henri IV, par le même ; l'Arrivée de Monsieur, comte d'Artois, à Paris, par M. Fremy ; deux tableaux de M. Lafond ; trois de M. Drolling ; un de M<sup>me</sup>. Auzou, représentant une croisée de Paris, le jour de l'entrée, de S. M. Louis XVIII ; deux morceaux de sculpture, par MM. Gois et Lemise, etc., etc.

Le recueil des *Annales du Musée*, qui, dès son origine, a obtenu le suffrage des artistes et des amateurs, est sans contredit celui des ouvrages de ce genre qui a le plus contribué à répandre le goût des beaux-arts (1).

*Henri IV peint par lui-même, ou Histoire anecdotique de Henri IV.* Ce recueil, extrait de tous les écrits qui ont été publiés sur ce prince, est orné des portraits du roi et de Sully ; d'une lettre manuscrite (gravée) du roi à Sully, sur la blessure de son fils, le marquis de Rosny, avec une note de la main de ce ministre. Cette lettre, calquée et gravée, imite parfaitement l'écriture du roi et celle de Sully. Henri IV se peint lui-même dans ce recueil. On retrouve à chaque page l'homme, le roi, l'idole des Français : comment ne reconnaîtrait-on pas son portrait ? La bonté de son cœur et la vivacité de son esprit en ont fourni tous les traits. 2<sup>e</sup>. Edition, prix 3 fr. et 4 fr. *frans de port*, chez C. L. F. Panckouke, imprimeur-libraire, rue et hôtel Serpente, n<sup>o</sup>. 16.

(1) Prix du *Salon de 1814*, volume in-8<sup>o</sup>. , avec 72 planches, 15 fr. et 16 fr. par la poste. A Paris, au bureau des *Annales du Musée*, rue de Verneuil, n<sup>o</sup>. 30.

*Mélanges de Littérature grecque moderne, à l'usage de ceux qui apprennent le grec moderne, in-8°, en grec moderne. Paris, 1813. Prix 3 fr. et 3 fr. 50 c. franc de port. A la Librairie lexicque, chez Jombert, rue du Pson-St.-André, n°. 2.*

On trouve chez le même libraire le *Lexique français-grec moderne*, par Gr. Georg. Zalikoglou; n°vol. in-8°. Prix 12 fr. et 16 fr. franc de port.

La traduction en vers des *Élégies de Tibulle*, par M. le comte de Baderon-Saint-Geniez, dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro, se trouve chez l'imprimeur Dondey-Dupré, rue Neuve-St.-Marc, n°. 10, et chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal, galerie de Bois, n°. 243, et chez Pélicier, libraire, dans la première cour du Palais-Royal, n°. 1. Prix 4 fr. 50 c. pour Paris, et 5 fr. 50 c. pour les départemens, franc de port.

*Élégies en trois livres*, par Charles Millevoye, in-18. Prix 2 fr. 50 c., papier ordinaire, et 5 fr. papier velin. A Paris, chez Klostermann, fils, libraire, rue du Jardinnet, n°. 13. Ce volume fait le quatrième de la collection des Poésies de l'auteur. Les quatre volumes se vendent 10 fr. pour Paris.

*Art de jouer, et autres ouvrages polytechniques*, par Thomas-Nicolas Larcheret, né à Thoisy, le 19 juin 1787, artiste musicien et déclamateur, premier acteur tragique, professeur de philosophie spéculative et pratique, fondée sur les nombreuses découvertes qu'il a faites en médecine et dans les sciences physiques, naturelles et morales. Prix 75 c. A Paris, chez Fontana, marchand d'estampes, quai des Augustins, n°. 25.

---

#### AVIS.

CETTE livraison complète la souscription de l'année 1814.

A dater de samedi prochain, il paraîtra, tous les huit jours, un cahier du *Mercur de France*.

# TABLE

## DU TOME SOIXANTE-UNIÈME.

### POÉSIE.

<b>M</b> ARIE STUART, reine d'Écosse, prête à monter sur l'échafaud. Élégie.	3
Le mérite et la dignité des femmes, par M. le comte de <i>Proisy d'Espe</i> .	5
Une mère à son fils ; par le même.	7
L'âge d'or de la France ; par M. <i>Charles Malo</i> .	8
Épisode extrait d'un poème posthume de Laharpe, intitulé : <i>le Triomphe de la Religion</i> .	97
Fragmens imités de Thomson. — Hymne au Soleil.	102
Exorde du IV <sup>e</sup> chant des saisons de Thomson ; par M. <i>Edouard Riches</i> .	103
Couplets chantés à un banquet militaire, à Boulogne-sur-Mer, par M. <i>Mang</i> , chevalier de la Légion-d'Honneur.	104
Mes Adieux aux plaisirs de la société ; par M. <i>M<sup>me</sup></i> , membre de l'Institut, âgé de 85 ans.	105
Ode à S. A. R. Monsieur, comte d'Artois ; par M. <i>Fouqueau de Pussy</i> .	106
A Lais ; par M. <i>Eusèbe Salverte</i> .	108
Les deux sœurs ; par le même.	<i>Ib.</i>
Les derniers adieux d'une mère à sa fille. — Élégie ; par M. <i>Lafont d'Aussonne</i> .	
Hommage rendu dans la cathédrale d'Amiens, le 6 juin 1329, à Philippe-de-Valois, roi de France ; par M. <i>Talairat</i> .	196
L'insomnie du Poète ; par M. <i>Bres, N.</i>	199
Une journée d'automne. — Fragment ; par M. <i>Auguste Moufle</i> .	202
A M. Hûe, auteur des dernières années du règne et de la vie de Louis XVI ; par M. <i>Fouqueau de Pussy</i> .	206
A M. le maréchal duc de Dalmatie, gouverneur-général de la Bretagne ; par le même.	<i>Ib.</i>
A M. Amédée de Pastoret, sur son poème des Troubadours ; par M. le baron de <i>Crazannes</i> .	<i>Ib.</i>
Noëmon, ou la Traite des Nègres ; par M. <i>Gouriet</i> .	337
L'Autigone scandinave ; scène lyrique, imitée d'Ossian ; par M. <i>Charles Malo</i> , musique de C. H. <i>Plantade</i> .	343
A M. le comte de Viomenil, lieutenant-général des armées du roi, pair de France ; par M. <i>Fouqueau de Pussy</i> .	346

Sirius, ou les mondes. — Ode; par M. <i>Édouard Richer</i> .	347
Le Regret. — Élégie; par le même.	350
Épigrammes; par M. <i>de Labouisse</i> .	351
Enigmes.	9, 108, 207, 352
Logogriphes.	9, 109, 207, 353
Charades.	10, 109, 208, 353

## SCIENCES ET ARTS.

## ( MÉLANGES. )

Traité des Maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent; par M. le baron <i>Boyer</i> . ( Art. de M. <i>F...</i> )	110
De la police des manufactures et des avantages qui pourraient en résulter pour le commerce; par M. <i>M. S.</i>	113
Observations de scorbut aigu et de scorbut chronique; par <i>F. M. Mercier</i> : ( article de M. <i>D. M.</i> )	354

## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

## ( EXTRAITS. )

Mémoire couronné par la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Mâcon, en 1812; par M. le baron <i>Percy</i> et par M. <i>Villaume</i> . ( Art. de M. <i>de Mercy</i> ).	11
Recherches sur Apollon et sur divers points de grammaire, par <i>J. B. Gail</i> , lecteur royal. ( Art. de M. <i>J. V. L.</i> )	20
Voyage en Autriche, ou Essai statistique et géographique sur cet empire; par M. <i>Marcel de Serres</i> . ( article de M. <i>D. L.</i> )	23, 209, 356
Lettre au Rédacteur du <i>Mercur</i> , contenant l'analyse d'un ouvrage sur plusieurs monumens de la Bretagne; par M. <i>A. L. de Salune</i> , chevalier de Saint-Louis.	34
L'Énéide, traduction en prose de <i>C. L. Mollevaut</i> . ( Art. de M. <i>Aug. de L.</i> )	40
Fables inédites de M. <i>Ginguené</i> , servant de supplément à son recueil publié en 1810, et suivies de quelques autres poésies du même auteur. ( Article de M. <i>de S...e.</i> )	43
Réflexions sur quelques parties de notre législation civile, envisagées sous le rapport de la religion et de la morale; par M. <i>Ambroise Rendu</i> . ( Article de M. <i>Jondot</i> ).	52
Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne; par don <i>Pedro Cevallos</i> . ( Article de M. <i>G. M.</i> )	118

# TABLE DES MATIÈRES.

479

Campagne de Paris en 1814; par <i>P.-F.-F.-J. Giraud.</i> ( Article de <i>M. de Sen***</i> ).	121
De l'intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres; par <i>J.-C.-L. Simonde de Sismondi.</i> ( Article de <i>M. de Sen***.</i> )	123
Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution; par <i>M. Sénac de Meilhan.</i> ( Article de <i>M. de S.</i> )	127, 217
Histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne; traduite de l'anglais de <i>J. Bérington.</i> ( Article de <i>M. Etc.</i> ).	132
Vergy, ou l'Interrogne, par <i>M. le comte de Proisy-d'Eppe.</i>	136
Poésies de <i>C. L. Mollevaut.</i> ( Article de <i>M. Michel Berr.</i> ).	143
Histoire de France pendant les guerres de religion; par <i>Charles Lacroelle.</i> ( Art. de <i>M. G. M.</i> )	224
Essai sur la vie de <i>T. Wentworth</i> , comte de <i>Strafford</i> ; par <i>M. le comte de Lally-Tolendal.</i> ( Article de <i>M. G. M.</i> ).	234
La Ferme aux abeilles, ou les Fleurs de Lis; par madame de <i>Montolieu.</i> ( Article de mademoiselle <i>V. Cornélie de Sen***.</i> )	243
Charles et Hélène de <i>Moldorf</i> , ou Huit ans de trop, par <i>Madame Isabelle de Montolieu.</i> ( Art. de <i>Mademoiselle V. Cornélie de Sen***.</i> )	247
Les Élégies de <i>Tibulle</i> , traduites en vers français, par <i>M. le comte de Baderon Saint-Geniez.</i> ( Article de <i>M. M. S.</i> )	251
Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français, par <i>M. de Châteaubriand.</i> ( Article de <i>M. G. M.</i> )	362
Tableau historique de la France; par <i>M. Delacroix.</i> ( Article de <i>M. Jondot.</i> ).	369
De la traite et de l'esclavage des noirs et des blancs, par un ami des hommes de toutes les couleurs. — Lettre à <i>S. E. le prince de Talleyrand</i> ; par <i>W. Wilberforce.</i> ( Art. de <i>M. de Sen**.</i> )	386
Fables nouvelles; par <i>Madame A. Jolliveau.</i>	394
Les Scrupules littéraires, de madame la baronne <i>de Stael.</i>	397

## ( MÉLANGES. )

Fin de la Notice historique sur <i>Lavater</i> ; par <i>L.-J. Moreau</i> ( de la Sarthe ).	59
Le Fils de <i>Joseph</i> , ou <i>Sainte Pétronille</i> , suite du <i>Mariage</i> ; ou le <i>Bonnet d'hermine</i> ; par mademoiselle <i>V. Cornélie de S***.</i>	67
Les Enlèvemens. Suite du fils de <i>Joseph</i> ; par mademoiselle <i>V. Cornélie de S***.</i>	151
La Rose; par <i>M. Charles Malo.</i>	168
Encore un mot sur l'Université; par <i>M. le baron de Crazannes.</i>	176
Sur les théâtres. — A <i>M. le Rédacteur du Mercure de France</i> ; par <i>M. Delpla.</i>	177

Du <i>Mirabilis liber</i> , et des prédications relatives à la révolution de 1789; par M. <i>Louis Dubois</i> .	156
Deuxième extrait de la <i>Guilando de Flore</i> ; par M. <i>Charles Malo</i> .	270
Dialogue entre <i>Diogène et Ariatippe</i> ; par <i>Condorcet</i> . — Sur la Flatterie.	279
Les quatre tourelles du château de <i>Vufflans</i> ; par madame la baronne de <i>Montolieu</i> .	383
Exposition, dans le Musée royal, des ouvrages de peinture, de sculp- ture, d'architecture et de gravure des artistes vivans. (Article de M. <i>Bres</i> .)	305, 426
Notice des travaux de la classe des beaux-arts de l'Institut royal de France; par M. <i>Joachim le Breton</i> .	398
Le jour des Rois. Suite des <i>Esthoniens</i> ; par mademoiselle <i>V. Corné- lie de Sen*</i> .	411
Les <i>Petites-Affiches</i> .	437
Récit de ce qui a été observé à l'ouverture du tombeau de <i>Charles I<sup>er</sup></i> . Par sir <i>Henri Halford</i> .	441
<i>Philémon et Baucis</i> ; par M. <i>Louis Dubois</i> .	446

## VARIÉTÉS.—BULLETIN LITTÉRAIRE.

<i>Spectacles</i> . — Académie royale de Musique.	315, 452
→ Théâtre Français.	182, 217, 453
— Théâtre Feydeau.	81, 183, 318
→ Théâtre de l'Odéon.	81, 186, 319, 454
A M. le Rédacteur du <i>Mercur</i> ; par M. <i>D. M.</i>	83
Au même; par M. <i>M. T.</i>	86
Au même; par M. <i>Cadet-de-Vaux</i> , censeur royal honoraire, etc.	16.
Sur l'ordre de <i>Saint-Jean de Jérusalem</i> ; par le comte <i>D. Franclieu</i> .	89.
Sur un monument peu connu que l'on voit à Paris, dans la rue des Prêcheurs; par M. <i>B**</i> .	92
A M. le Rédacteur du <i>Mercur</i> ; par M. le comte de <i>Franclieu</i> .	321
<i>Sociétés Savantes et Littéraires</i> .	323
Séance annuelle et publique de la Société des <i>Enfans d'Apollon</i> .	457
A MM. les Rédacteurs du <i>Mercur</i> ; par M. <i>Jouyneau-Desloges</i> .	466
Nécrologie.	468

## POLITIQUE.

Pièces officielles.	93, 324, 472
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES; ANNONCES; AVIS, etc.	190, 329, 375

*Fin de la Table du Tome soixante-unième.*

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100







JAN 26 1931

